L'Almanach du Peuple pour 1915

46e année

Librairie Beauchemin Limitée
79, Rue Saint-Jacques, 79
MONTREAL

PRIX DES VOLUMES RELIES

RELIURES :

No 20 — Im. toile, tranche jaspée... . .. . 0.60

No 21 — Im. toile, tranche dorée... .. .. 0.70

No 31 — Percaline, tranche dorée... .. .. 0.80

RELIURES :

No 32 — Demi-reliure toile amateur, tr. sup. rouge polie.. .. .. 0.75

No 33 — Percaline fleurdelisée, ornée des armes de la Province, tr. jaspée.. .. 0.75

No 41 — Demi reliure petit chagrin, tr. jaspée.. .. 1.00

COLLECTION CHAMPLAIN

Format : 10 x 6½ pouces.

Environ 250 pages.

No 701 — **POESIES** d'Octave Crémazie, publiées sous le patronage de l'Institut Canadien de Québec.

No 702 — **LAFONTAINE ET SON TEMPS**, par Alfred D. DeCelles, Conservateur de la bibliothèque du Parlement fédéral, Membre de la Société Royale.

No 703 — **CARTIER ET SON TEMPS**. par Alfred D. DeCelles, Conservateur de la bibliothèque du Parlement fédéral, Membre de la Société Royale.

No 704 — **L'HISTOIRE DU CANADA** depuis sa découverte jusqu'à nos jours, par le P. Ph. F. Bourgeois, de la Congrégation de Sainte-Croix.

No 705 — **ANECDOTES CANADIENNES**, suivies de Mœurs, Coutumes et Industries d'autrefois, mots historiques et miettes de l'histoire, compilées et annotées par E. Z. Massicotte.

No 706 — **ESSAIS SUR LA LITTERATURE CANADIENNE**, par l'abbé Camille Roy, licencié ès lettres, de la Société Royale du Canada, professeur au Séminaire de Québec et à l'Université Laval.

No 707 — **CHARLES GUERIN**. Roman de mœurs canadiennes, par P. J. O. Chauveau. Illustrations de J. B. Lagacé. (En préparation.)

No 708 — **PAPINEAU** (1786-1871), par A. D. DeCelles, Conservateur de la Bibliothèque du Parlement fédéral. (En préparation.)

No 709 — **LE PELERIN DE STE-ANNE**. Roman de mœurs, par Pamphile Lemay. (En préparation.)

No 710 — **LES BASTONNAIS**. par John Lespérance. (En préparation.)

No 711 — **LETTRES SUR L'ILE D'ANTICOSTI** à l'Honorable Marc-Aurèle Plamondon, juge de la Cour Supérieure, par Monseigneur Charles Guay, protonotaire apostolique. (En préparation.)

No 712 — **FORESTIERS ET VOYAGEURS**, par J. C. Taché. (En préparation.)

No 713 — **VINGT ANNEES DE MISSIONS** dans le Nord-Ouest de l'Amérique, par Mgr Alex. Taché. (En préparation.)

No 714 — **VIE DE L'ABBE LAFRANCE**, par le R. P. Bourgeois, C.S.C.

PRIX DES VOLUMES RELIES

RELIURES :

No 11 — Cartonnage demi-reliure fantaisie.. .. .. 0.20

No 20 — Im. toile, tranche jaspée.. .. .. 0.25

No 21 — Im. toile, tranche dorée.. .. .. 0.35

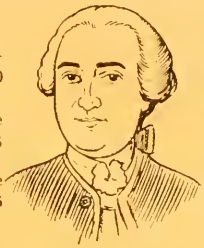

RELIURES :

No 32 — Demi-reliure toile amateur, tr. sup. rouge polie.. .. .. 0.45

No 33 — Percaline fleurdelisée, ornée des armes de la Province, tr. jaspée.. .. 0.45

COLLECTION MONTCALM

Format : 8 x 5 pouces.
Environ 150 pages.

No 401 — **A. S. FALARDEAU et A. E. AUBRY.** Biographies canadiennes, par l'abbé H. R. Casgrain.

No 402 — **FARIBAULT ET LA FAMILLE DE SALES LATERRIERE.** Biographies canadiennes, par l'abbé H. R. Casgrain.

No 403 — **PHILIPPE - AUBERT DE GASPE et F.-X. GARNEAU.** Biographies canadiennes, par l'abbé H. R. Casgrain.

No 404 — **F.-X. GARNEAU et FRANCIS PARKMAN.** Biographies canadiennes, par l'abbé H. R. Casgrain.

No 405 — **OCTAVE CREMAZIE.** Biographies canadiennes, par l'abbé H. R. Casgrain.

No 406 — **A. GERIN-LAJOIE,** d'après ses Mémoires. Biographies canadiennes, par l'abbé H. R. Casgrain.

No 407 — **BIOGRAPHIES DE MGR BOURGET ET DE MGR TACHE,** par l'honorable sénateur L. O. David.

No 408 — **DIVERS,** par Philippe-Aubert de Gaspé, auteur des " Anciens Canadiens " et des " Mémoires."

No 409 — **HISTOIRE DES ETATS-UNIS,** depuis les premiers établissements jusqu'à nos jours, par Sylva Clapin. Ouvrage accompagné de résumés et de tableaux analytiques, orné de nombreuses gravures, dont un portrait de Washington, hors texte.

No 410 — **NOUVELLES ET RECITS,** par Alphonse Gagnon.

No 411 — **JEAN RIVARD LE DEFRICHEUR.** Récits de la vie réelle, par A. Gérin-Lajoie.

No 412 — **JEAN RIVARD ECONOMISTE.** Pour faire suite à Jean Rivard le défricheur, par A. Gérin-Lajoie.

No 413 — **EN GARDE !** Termes anglais et anglicismes dans le commerce, les amusements, les professions, les métiers, les voyages, à la ferme, au Parlement, etc., 5e édition, par l'abbé Etienne Blanchard.

No 414 — **BIOGRAPHIES ET PORTRAITS D'ECRIVAINS CANADIENS.** (1ère Série). Etudes publiées dans " Le Propagateur."

No 415—**PHYSIONOMIES DE SAINTS,** par Laure Conan.

No 416 — **ATHLETES CANADIENS-FRANÇAIS.** Recueil des exploits de force, d'endurance, d'agilité des athlètes et des sportsmen de notre race depuis le XVIIIe siècle. Biographies, portraits, anecdotes, records, par E. Z. Massicotte. (En préparation.)

No 417 — **GUIDE DE MONTREAL,** illustré. (En préparation.)

No 418 — **LES MACHABEES DE LA NOUVELLE-FRANCE,** par Joseph Marmette.

No 419 — **PRETRES ET RELIGIEUX DU CANADA,** (*), par l'abbé Elie-J. Auclair.

No 420 — **PRETRES ET RELIGIEUX DU CANADA,** (**), par l'abbé Elie-J. Auclair. (En préparation.)

PRIX DES VOLUMES RELIES

RELIURES :

No 20 — Im. toile, tranche jaspée.. .. .. 0.45

No 21 — Im. toile, tranche dorée... .. .. 0.55

No 31 — Percaline, tranche dorée... .. .. 0.65

RELIURES :

No 32 — Demi-reliure toile amateur, tr. sup. rouge polie.. .. .. 0.65

No 33 — Percaline fleurdelisée, ornée des armes de la Province, tr. jaspée.. .. 0.65

No 41 — Demi-reliure petit chagrin, tr. jaspée.. .. 0.80

COLLECTION MAISONNEUVE

Format : 8¾ x 5½ pouces.
Environ 250 pages.

No 501 — **LES FLEURS DE LA POESIE CANADIENNE**, édition augmentée et précédée d'une préface, par l'abbé A. Nantel.

No 502 — **ALBERT OU L'ORPHELIN CATHOLIQUE**, par A. Thomas, auteur de " Gustave ou un héros canadien."

No 503 — **LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS.** (Québec). Etude archéologique et historique, par Eru. Gagnon.

No 504 — **AUX VIEUX PAYS.** Rome et Terre-Sainte, par M. l'abbé H. Cimon.

No 505 — **AUX VIEUX PAYS.** A travers l'Europe et l'Egypte, par M. l'abbé Henri Cimon.

No 506 — **RECITS DE VOYAGE** en Floride, au Labrador et sur le fleuve Saint-Laurent, par J. U. Gregory, chef de bureau du Ministère de la Marine à Québec. Traduit de l'anglais par Alphonse Gagnon.

No 507 — **ETUDES ARCHEOLOGIQUES ET VARIETES**, par Alphonse Gagnon.

No 508 — **LE MANOIR DE VILLERAI.** Roman canadien traduit de l'anglais, par Madame Leprohon. (En préparation.)

No 509 — **ARMAND DURAND** ou La Promesse accomplie, par Madame Leprohon. Traduit de l'anglais, par J. A. Genaud. (En préparation.)

No 510 — **FRANÇOIS DE BIENVILLE.** Scènes de la vie canadienne au XVIIe siècle, par Joseph Marmette. (En préparation.)

No 511 — **GUSTAVE** ou Un héros canadien. Roman historique et polémique, par A. Thomas. (En préparation.)

No 512 — **LA FOI DE NOS PERES**, par Son Eminence le Cardinal Gibbons, traduit de l'anglais par l'abbé Adolphe Saurel, curé de Saint-Patrice, Rouse's Point, N.-Y. (En préparation.)

No 513 — **POINTS DE DOCTRINE CATHOLIQUE** contestés par nos Frères séparés, par Son Eminence le Cardinal Gibbons, traduit de l'anglais par l'abbé Adolphe Saurel, curé de Saint-Patrice, Rouse's Point, N.-Y. (En préparation.)

No 514 — **NOTRE HERITAGE CHRETIEN**, par Son Eminence le Cardinal Gibbons, traduit de l'anglais par l'abbé Adolphe Saurel, curé de Saint-Patrice, Rouse's Point, N.-Y. (En préparation.)

No 515 — **LA RELIGION ET LA SOCIETE**, par Son Eminence le Cardinal Gibbons, traduit de l'anglais par l'abbé Adolphe Saurel, curé de Saint-Patrice, Rouse's Point, N.-Y. (En préparation.)

No 516 — **LA CROYANCE CATHOLIQUE**, par le Très Révérend Père Faadi Bruno, Supérieur-Général de la Pieuse Société des Missions, traduit de l'anglais par l'abbé Adolphe Saurel, curé de Saint-Patrice, Rouse's Point, N.-Y. (En préparation.)

No 517 — **CONSIDERATIONS PRATIQUES** pour nos Frères séparés, par le Très Révérend Père Faadi Bruno, Supérieur-Général de la Pieuse Société des Missions, avec la collaboration du Père Lambert, traduit de l'anglais par l'abbé Adolphe Saurel, curé de Saint-Patrice, Rouse's Point, N.-Y. (En préparation.)

No 518 — **FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU.** Sa vie et ses œuvres, par P. J. O. Chauveau. (En préparation.)

No 519 — **A L'ŒUVRE ET A L'EPREUVE**, par Laure Conan. Illustrations de E. J. Massicotte.

L'ALMANACH du PEUPLE de la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN

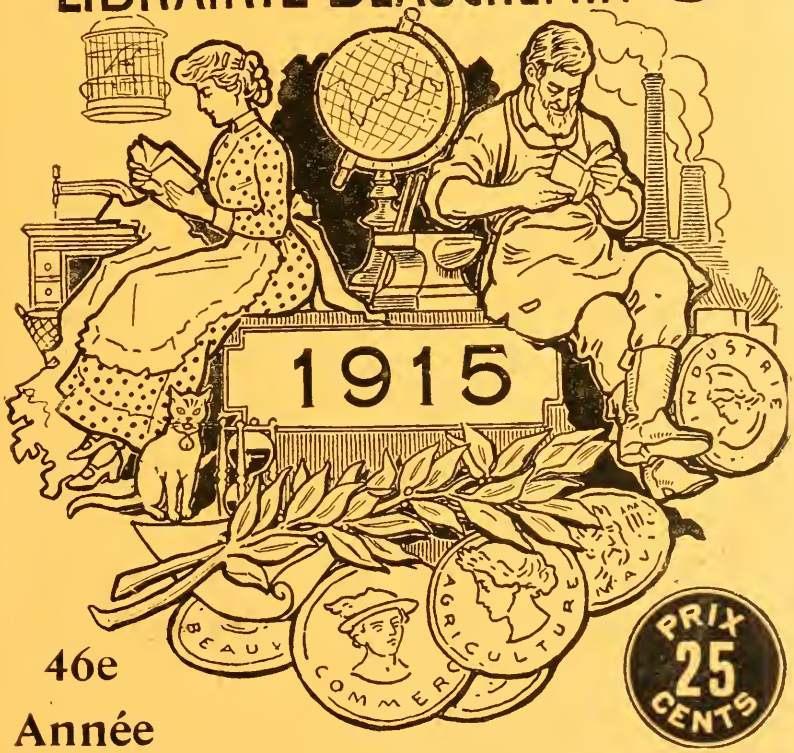

PRIX 25 CENTS

46e Année

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, rue St-Jacques, 79
MONTREAL, Canada.

Imprimerie et Reliure :
26, rue St-Gabriel, 26

LE SIROP

D'ANIS GAUVIN

POUR LES ENFANTS

a, depuis au-delà d'un quart de Siècle, justifié la confiance des Mères de famille.

Il a arraché des milliers d'enfants à la mort.

C'est un remède que l'on devrait toujours avoir à la maison, en cas de besoin urgent.

IL GUÉRIT :-

Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Choléra des Enfants, Rhume, Toux, Bronchite, Coqueluche, Dentition Douloureuse, Manque de Sommeil,

et toutes les **Maladies du Jeune Age.**

EN VENTE PARTOUT : **25c.** LA BOUTEILLE

Contre les Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Etat Fiévreux, Grippe, Fatigue, Surmenage, prenez les **CACHETS GAUVIN.** Ils vous procurent un soulagement immédiat, suivi de prompte guérison.

En vente partout : 25c. la boîte.

J. A. E. GAUVIN

Pharmacien-Chimiste.

Propriétaire du "SIROP D'ANIS GAUVIN" et des "CACHETS GAUVIN"

850, rue Ste-Catherine Est

MONTREAL.

Ne Negligez pas ce Petit Rhume,

il vous mène à la Consomption.

L'irritation des bronches et des poumons prépare les voies aux microbes de la Consomption.

Le rhume est un avertissement de la nature, un signal de danger. Au premier symptôme, prenez du

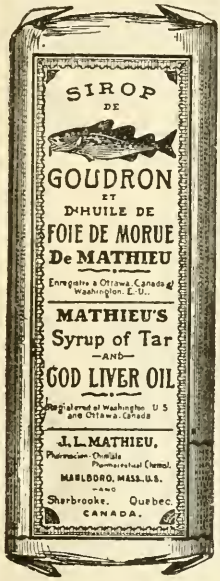

SIROP MATHIEU

au Goudron, a l'Huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicinaux.

Il calme l'irritation, cicatrise les plaies du poumon, tout en soutenant les forces du malade. : : : : : :

Pris au début, un rhume cède à l'action du remède en quelques heures. S'il s'agit d'un rhume opiniâtre, le **SIROP MATHIEU** vous en débarrassera au bout de quelques jours de traitement.

En vente partout 35 CTS la : : : bouteille

Si vous avez de la Fièvre,

prenez, suivant les directions, une ou deux doses par jour - pas davantage - de

Poudres Nervines Mathieu

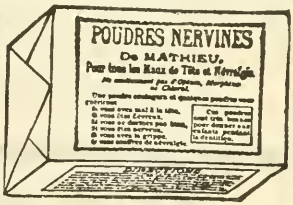

Elles se combinent admirablement avec le SIROP MATHIEU et activent la guérison.

Elles sont exemptes d'Opium, de Morphine, de Chloral et autres drogues dangereuses.

En vente partout: 25cts. la boite de 18 poudres.

CIE. J. L. MATHIEU, Propriétaire, SHERBROOKE, P. Q.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes

MONTREAL

Capital Autorisé	- -	$ 2,000,000.00
Capital Payé et Surplus 31 déc. 1913	- -	1,637,873.49
Total de l'Actif au 31 déc. 1913	- - -	13,032,369.59

M. TANCREDE BIENVENU, GÉRANT-GÉNÉRAL.
ALEX. BOYER, SECRÉTAIRE.
J. W. L. FORGET, INSPECTEUR.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT : M. H. LAPORTE, Ex-Maire de Montréal,
De la maison Laporte, Martin Ltée.
Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

VICE-PRÉSIDENT : M. W. F. CARSLEY, Capitaliste.
" M. TANCREDE BIENVENU,
Administrateur Lake of the Woods Milling Co.

HONORABLE LOUIS BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture.

M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président, " Canadian Pacific Railway Co."

M. ALPHONSE RACINE, de la maison Alphonse Racine Ltée.

M. L. J. O. BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin Limitée.

BUREAU DE CONTROLE :

(COMMISSAIRES-CENSEURS)

PRÉSIDENT : HON. SIR ALEX. LACOSTE,
Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

VICE-PRÉSIDENT : DOCTEUR E. P. LACHAPELLE,
Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

M. MARTIAL CHEVALIER, DIRECTEUR GÉRANT
Crédit Foncier Franco-Canadien.

67 Succursales dans les Provinces de Québec,

d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

SOINS DE LA PEAU

BEAUTE DU TEINT

Pour les

.. Soins et la Beauté de la Peau ..

employez chaque jour la vraie

CRÈME SIMON

DE J. SIMON À PARIS

Utile en toutes saisons et à tout âge,
elle est indispensable dans chaque famille

Poudre de riz Simon

Savon à la crème Simon

La FARINE "FLEUR de LIS"

représente la plus haute qualité de FARINE — la plus RICHE — la plus NUTRITIVE — celle qui donnera

Le meilleur Pain

Les plus beaux Gâteaux

La plus fine Pâtisserie

parce qu'elle est fabriquée par des experts, avec le meilleur Blé de l'Ouest Canadien, dans les moulins les plus modernes et les mieux outillés du Canada.

DEMANDEZ-LA A VOTRE EPICIER

St. Lawrence Flour Mills Co. Limited

Phone Main 6741

1110, rue Notre-Dame Ouest, - - Montréal

"Blanche et pure comme le lis"

BANQUE D'HOCHELAGA

Incorporee en 1874

BUREAU CHEF: 95, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

CAPITAL PAYE	$ 4,000,000 00
FONDS DE RESERVE (en 1914) . .	3,625,000.00
TOTAL DE L'ACTIF	32,550,000.00

BUREAU DE DIRECTION:

J. A. VAILLANCOURT, *Président.* Hon. F. L. BEIQUE, *Vice-Président.*
A. TURCOTTE, E. H. LEMAY, Hon. J. M. WILSON,
A. A. LAROCQUE, A. W. BONNER

BEAUDRY LEMAN, *Gérant Général.*
F. G. LEDUC, *Gérant du Bureau Principal.* P. A. LAVALLEE, *Assistant Gérant.*
YVON LAMARRE, *Inspecteur;* J. H. PARÉ, *Comptable.*

SUCCURSALES:

ALBERTA:
Edmonton
St-Albert
St-Paul des Métis

MANITOBA:
St-Boniface
St-Pierre
Winnipeg

ONTARIO:
Apple Hill
Casselman
Fournier
Hawkesbury
L'Orignal
Maxville
Russell
Vankleek Hill
Vernon

QUEBEC:
Amos
Batiscan
Beauharnois
Berthierville
Bordeaux
Cartierville
Chambly
Charette Mills
Farnham
Granby
Joliette
Lachine
Lanorale
Laprairie
L'Assomption
Laval des Rapides
Longueuil
Louiseville
Marieville
Mont-Laurier

MONTREAL:
Atwater & St-Jacques
Aylwin & Ontario
Delanaudière & Mt-Royal
Delorimier
Fullum & Ontario
Hochelaga
Longue-Pointe
Maisonneuve
Mont-Royal & St-Denis
Notre-Dame de Grâce
Notre-Dame Ouest
Outremont
Papineau
Pointe-aux-Trembles
Pointe St-Charles
Rachel & Cadieux
Ste-Catherine Centre
Ste-Catherine Est
St-Denis
St-Edouard
St-Henri
St-Viateur
St-Zotique
Verdun
Viauville
Villeray
Ville Emard
Ville St-Louis
Tétraultville

Notre-Dame des Victoires
Notre-Dame de Stanbridge
Pointe-Claire
Pont Maskinongé

QUEBEC:
Rue St-Jean
Rue St-Pierre
St-Roch

Roxton Pond
Ste-Brigide d'Iberville
Ste-Claire
St-Cuthbert
St Elzéar de Laval
Ste-Geneviève (J.-C.)
Ste-Geneviève Batiscan
St-Gervais
Ste-Hélène de Bagot
St-Hyacinthe
St-Ignace de Loyola
St-Jacques l'Achigan
St-Jérôme
Ste-Julienne
St-Justin
Ste-Justine de Newton
St-Lambert
St-Laurent
St-Léon
St-Liguori
St-Martin
St-Paul Abbotsford
St-Paul l'Ermite
St-Philippe de Laprairie
St-Pie de Bagot
St-Rémi
St-Simon
Ste-Thècle
St-Valérien
St-Vincent de Paul
Sherbrooke
Sorel
South Durham
Trois-Rivières
" " Notre-Dame
Valleyfield

SASKATCHEWAN:
Gravelbourg
Prince-Albert

Toute personne peut ouvrir un compte au département d'épargne avec un dépôt de $1.00

Nous accordons l'intérêt au plus haut taux courant à tous les dépôts d'épargne.

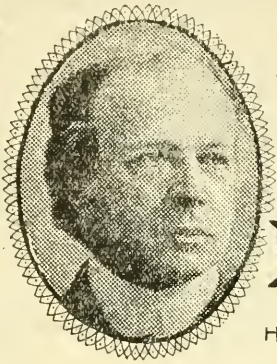

TIRAGE
25000

LE SOLEIL

ORGANE DU PARTI LIBERAL
HENRI·GAGNON, GERANT·QUEBEC

LE SOLEIL est le porte drapeau du parti libéral dans Québec.

LE SOLEIL est comme tel toujours le premier sur la ligne de bataille.

LE SOLEIL frappe d'estoc & de taille pour le triomphe de son drapeau et ne craint pas les coups.

LE SOLEIL est la citadelle, le point de ralliement de tous les libéraux.

LE SOLEIL combat visière levée, franc & sans dol, énergique mais loyal.

ABONNEMENTS

EDITION { QUOTIDIENNE : $3.00
HEBDOMADAIRE : $1.00 } PAR ANNEE

TIRAGE 25000

LE SOLEIL

ORGANE DU PARTI LIBERAL

HENRI·GAGNON, GERANT·QUEBEC

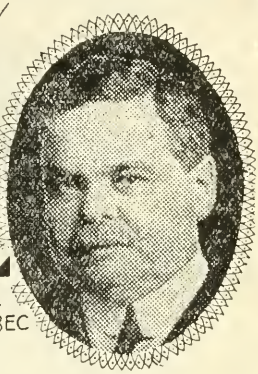

LE SOLEIL a l'appui, le respect et la reconnaissance de tous les libéraux sincères.

LE SOLEIL ne craint jamais d'afficher ses opinions ; c'est le meilleur ami du peuple.

LE SOLEIL est indispensable à qui veut être renseigné sur les débats parlementaires tant à Ottawa qu'à Québec.

LE SOLEIL possède un service télégraphique direct avec Paris, Londres, New-York.

ABONNEMENTS

EDITION { QUOTIDIENNE : $3.00 / HEBDOMADAIRE : $1.00 } PAR ANNEE

MOYEN D'AUGMENTER VOS REVENUS

Vous êtes-vous déjà donné la peine de calculer ce que vous perdez, en laissant toutes vos économies à la Banque à 3 pour cent d'intérêt, quand sur Billet ou Bond négociable et offrant pratiquement les mêmes garanties, vous pouvez en avoir

4 %	remboursable	à	demande
5 "	"	"	un an
6 "	"	"	deux ans
7 "	"	"	trois ans ou plus,

de la

"Caisse d'Epargnes du PETIT CAPITALISTE CANADIEN"

46 RUE NOTRE DAME OUEST

MONTREAL

Nous accusons réception de tout dépôt fait par chèque payable au pair, mandat ou bon de poste ou express.

Ne faisant que des placements de tout premier ordre, notre crédit nous permet de toujours faire honneur à nos affaires et même de rembourser prématurément nos clients à long terme, quand ceux-ci ont besoin de leur argent.

ARGENT A PRETER

Pour emprunter sur hypothèque à 5 ou 6% de la manière ordinaire ou l'intérêt et le capital remboursables en aucun temps avant 5, 10, 15 ou 20 ans.

ADRESSEZ-VOUS AU . . .

CREDIT IMMOBILIER FRANCO-CANADIEN

46, Notre-Dame Ouest, Montréal.

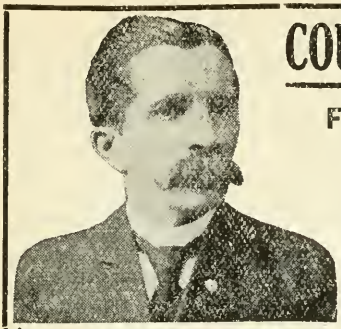

M. le professeur B. Lalime.

COURS COMMERCIAL

FACILE ET RAPIDE POUR JEUNES GARCONS ET JEUNES FILLES

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LTEE

ST-HYACINTHE, QUE.

Le cours est individuel.—Chaque élève reçoit une attention spéciale qui lui facilite la compréhension parfaite de toutes les branches du commerce qu'il désire approfondir. L'élève acquiert ainsi une compétence supérieure dans la carrière choisie.

Le cours est pratique.—Il est basé sur le raisonnement et la logique et seules les matières nécessaires à la formation commerciale, intellectuelle et morale sont enseignées.

Le cours est complet.—Il comprend toutes les matières nécessaires à l'instruction et à l'éducation des jeunes gens voulant se créer une position avantageuse dans le commerce et l'industrie.

Le but de l'Ecole LALIME, est de former des hommes essentiellement pratiques, fortement outillés pour la lutte et munis de tous les éléments nécessaires au succès. C'est pourquoi une position lucrative attend tout élève ayant suivi le cours de cette Ecole.

LETTRES DE RECOMMANDATION. — EXTRAITS.

Ces quelques notes sont prises au hasard dans plusieurs centaines de lettres reçues annuellement.

DE L'ALLIANCE NATIONALE, 57 Ave. Viger, Montréal.

Monsieur B. Lalime :—

J'ai eu l'occasion d'avoir comme employées aux bureaux de l'Alliance Nationale, des personnes ayant reçu leur instruction à votre Ecole Commerciale. Ces employés sont de ceux qui m'ont donné le plus de satisfaction ..... Ce qui est surtout remarquable chez vos élèves, c'est leur formation générale ; leur fermeté de caractère, l'esprit d'initiative et de discipline, si essentiel chez un employé de bureau, semblent leur avoir été inculqués d'une manière parfaite (Signé) Chs. Duquette, 2 v.p.g. et I. en C.

DE ROUGIER ET FRERES, Montréal.

Monsieur B. Lalime :—

.....Nous aurions besoin d'un autre jeune homme ou jeune fille comme sténographe, sachant parfaitement les deux langues. Nous avons donc encore une fois recours à votre extrême obligeance, pour nous fournir, si possible, cet employé. (Signé) Rougier et Frères.

DE LA BANQUE NATIONALE, St-Hyacinthe, P. Q.

Monsieur B. Lalime :—

.....Au sujet des trois élèves que vous nous avez confiés pour juger de leur préparation à l'étude et à la pratique de la comptabilité en générale et de la haute comptabilité des banques en particulier, j'ai le plaisir de vous dire que j'en suis si satisfait que nous les avons engagés tous les trois. (Signé) Ang. Labadie, Gérant.

MATIERES — ENSEIGNEES.

Arithmétique, Comptabilité, Calligraphie, Clavigraphie, Sténographie anglaise et française, Langues et Correspondances anglaises et françaises, télégraphie appliquée.

LES LIVRES SONT FOURNIS GRATUITEMENT.

PRIX:— COURS COMPLET, 10 MOIS $95.00
PAR MOIS $10.00

LE PROSPECTUS DE L'ECOLE LALIME EST ENVOYE GRATUITEMENT SUR DEMANDE.

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE

ST-HYACINTHE, P. Q.

Les VIEILLES BOISSONS sont les MEILLEURES

Lorsque vous achetez du brandy ou du Scotch whiskey, vous exigez qu'ils soient vieux, et vous avez raison, parce que les boissons fortes se bonifient en vieillissant.

Lorsque vous achetez du **Gin**, vous devriez exiger le gin **Canadien** le

GIN CROIX ROUGE

le seul dont l'âge soit garanti, le seul qui ait vieilli pendant plusieurs années en entrepôt avant d'être livré à la consommation.

Vous savez qu'il est pur. Vous savez qu'il représente la plus haute qualité.

Vous connaissez ses merveilleuses propriétés médicinales, son action bienfaisante sur l'estomac et les reins.

Comme apéritif et comme digestif, il n'a pas de rival.

Ayez toujours du ***GIN CROIX ROUGE*** à la maison, en cas de besoin et **renoncez aux gins importés,** qui n'offrent aucune garantie de qualité, de maturité et qui trop souvent sont dangereux pour la santé.

Le Timbre du Gouvernement sur chaque flacon de GIN CROIX ROUGE certifie l'année de sa distillation.

AVIS IMPORTANT.

A la requête des Autorités Impériales et Canadiennes, la Société de la Croix Rouge aura seule dorénavant le privilège de se servir de l'emblême de la CROIX ROUGE. En conséquence, à partir du 1er Janvier 1915, le GIN CROIX ROUGE s'appellera le GIN CROIX D'OR.

EN VENTE PARTOUT

BOIVIN, WILSON & CIE., LIMITEE, Seuls Agents, MONTREAL.

Compagnie Générale Transatlantique

(LIGNE FRANÇAISE)

Ligne favorite des voyageurs pour le Continent Européen

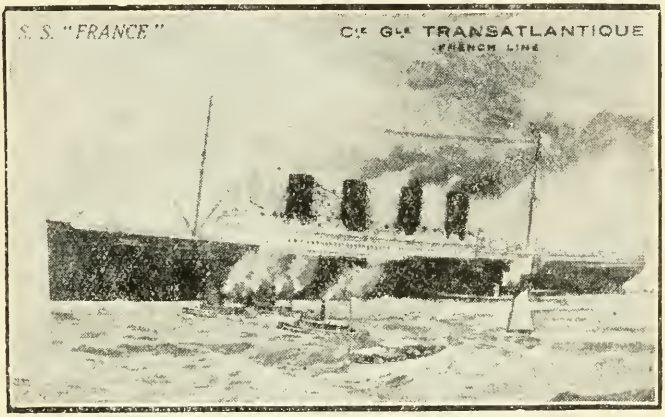

SERVICE DE NEW-YORK, LE HAVRE, PARIS.

PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE.

FRANCE, 24,000 ton., 40,000 ch.
LA SAVOIE, 11,900 ton., 22,000 ch.
LA PROVENCE, 14,800 ton., 30,000 ch.
LA LORRAINE, 11,900 ton., 22,000 ch.

Départs tous les Mercredis à 10 Hrs A. M. du Pier 57 N. R.

Départs supplémentaires le samedi à 3 hrs p. m. par les paquebots rapides

ROCHAMBEAU, CHICAGO, LA TOURAINE, NIAGARA.

Service direct entre le Havre et Montréal, pendant l'été, le Havre et Halifax pendant l'hiver par les bateaux LA TOURAINE, CAROLINE et FLORIDE.

Les Paquebots du samedi de New-York, ainsi que les paquebots affectés à la ligne du Canada, ne transportent que des passagers de seconde classe (cabine) et de troisième classe.

La cuisine soignée qui a acquis une si grande renommée à la Compagnie, se trouve la même à bord de tous ses paquebots sans exception.

Tous ces bateaux sont équipés avec les appareils de télégraphie sans fil.

Agents Généraux pour le Canada

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée

22, rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL.

AUBANEL FRERES

LIBRAIRES - EDITEURS,

AVIGNON (FRANCE).

PAILLETTES D'OR. Cueillette de Petits Conseils pour la Sanctification et le Bonheur de la vie. Publication honorée de plusieurs Brefs de Sa Sainteté, et paraissant tous les quatre mois, par 10 fascicules de 16 pages, avec l'Approbation de l'Autorité Ecclésiastique. (47e année). L'abonnement commence au mois de Janvier. On peut s'abonner durant toute l'année et on reçoit les livraisons déjà parues depuis le 1er janvier.

TIRAGE ANNUEL : 500.000 EXEMPLAIRES

Les *Paillettes d'Or* sont de petites feuilles à qui Dieu semble avoir donné pour mission d'apporter au cœur un peu de paix et un peu de joie.

Elles paraissent tous les quatre mois par 10 fascicules de 16 pages, *qui doivent être détachés et distribués* au commencement de chaque mois.

Ces feuilles si aimées des âmes pieuses viennent apprendre à aimer le bon Dieu, à se dévouer, à se contenter de sa part de bonheur, à être esclave du devoir...

Vous avez du zèle ; certainement vous connaissez dix personnes qui veulent le bien, parlez-leur de cette œuvre ; à chacune demandez quelques centimes... Ne pouvez-vous agir par vous-même ? Chargez de cette propagande pieuse la *Présidente de la Congrégation de la paroisse;* parlez-en aux *ouvrières surveillantes* des ateliers... Les anges ne manquent pas dans chaque pays.

Il est des paroisses dans lesquelles les *Paillettes* sont distribuées chaque mois aux réunions de *Charité*, du *S. Rosaire*, des *Enfants de Marie;* on reçoit en retour *un sou* qui reste comme offrande à la chapelle ou à l'œuvre et qui paie, bien au delà, les frais de souscription.

Les *Paillettes d'Or* paraissent aussi en espagnol, italien, portugais, et nous recevons les abonnements pour chacune de ces langues.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

10 fascicules de 16 pages envoyés tous les 4 mois par la poste :
$0.50 par an.
Chaque abonnement en plus : $0.45.

Tous les trois ans les "Paillettes" sont réunies en un joli volume in-18 d'environ 144 pages.

Quinze Séries différentes des "Paillettes d'Or". Chacune de ces 15 Séries différentes forme un tout complet et se vend séparément :

Broché..	$0.15
" couverture illustrée, papier fort.	0.17

PAILLETTES D'OR. RECUEIL COMPLET EN 3 TOMES. *Edition ordinaire.* Ouvrage ronoré de la Bénédiction et d'un Bref de Sa Sainteté Pie X.

TOME I	TOME II
RECUEIL DES ANNÉES 1868-1882	RECUEIL DES ANNÉES 1883-1897

TOME III. — RECUEIL DES ANNÉES 1898-1912

Chaque Tome se vend séparément :

Broché..	$0.75
Reliure percaline anglaise, plaque spéciale...	0.90
Même reliure, ornements dorés, tranche jaspée	0.96

Ces livres sont en vente chez tous les Libraires Catholiques du Canada et des Etats-Unis.

AUBANEL FRERES

LIBRAIRES - EDITEURS,

AVIGNON (FRANCE).

LE LIVRE DE PIETE DE LA JEUNE FILLE. Au Pensionnat et dans sa Famille. Par l'Auteur des *Paillettes d'Or.* Ouvrage honoré de la Bénédiction et de plusieurs Brefs de Sa Sainteté, et approuvé par de très nombreux Cardinaux, Archevêques et Evêques. — EDITION ORDINAIRE. (565e édition). — Un beau volume in-18 de 850 pages.

Broché	$0.60
Reliure percaline anglaise, tranche jaspée	0.81
" " " tranche rouge ou dorée	1.00
" simili basane gaufrée, tranche dorée	1.05
Reliure mouton chagriné, monogramme à froid, tranche dorée	1.16
" chagrin 2e choix, tranche rouge ou dorée	1.43
" chagrin 1er choix, tranche dorée	1.60

Editions en espagnol et italien. Demandez le catalogue spécial.

NOUVELLES PUBLICATIONS

NOS AMITIES APRES LA MORT. Par l'Abbé R. DE THOMAS DE SAINT-LAURENT, Licencié ès-lettres, Docteur en Théologie. Ouvrage approuvé par plusieurs évêques. — Un beau volume in-32 jésus de VI-94 pages.

Broché $0.25

MANUEL DE PREPARATION A LA MORT. Nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée. — Un beau volume in-18 de VIII-330 pages.

Broché $0.45

LE RITUEL DES MALADES. *Prières de la Sainte Communion en Viatique, de l'Extrême-Onction, de l'Indulgence de la bonne mort, de l'Assistance des mourants.* Traduites et brièvement expliquées à l'usage des familles chrétiennes. Extrait du "Manuel de Préparation à la Mort". — Un beau volume in-18 de 110 pages.

Broché $0.17

POUR LE SANCTUAIRE. Par M. l'Abbé C. BELMON. Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Evêque de Rodez et de Vabres. Nouvelle édition refondue. — Un beau volume in-18 de XVIII-142 pages.

Broché $0.12

POURQUOI JE NE SUIS PAS PROTESTANT. Par ERNEST AUGIER. — Un joli volume in-8° couronne.

Broché $0.50

LE PROTESTANTISME ET LES SOCIETES MODERNES. Par M. l'abbé BOURGINE. — Un beau volume in-8° couronne. Préface de Mgr l'Evêque de Chartres.

Broché $0.37

Nous avons TOUS Besoin de

TONIQUE.

Quel que soit votre genre d'occupation, vous avez, à un moment donné, besoin d'un bon vin tonique.

C'est le moyen de prévenir la maladie, d'activer la convalescence, de combattre l'excès de fatigue causée par un surcroit de travail.

Au moindre signe de faiblesse, prenez du

VIN ST-MICHEL

Ce vieux vin du célèbre domaine St-Michel vous donnera des forces, de la vigueur.

Il contient le fer qui guérit l'anémie, les Pâles Couleurs.

Il contient le quinquina, stimulant de l'estomac paresseux, le remède contre l'état fiévreux.

Il contient des sels naturels nécessaires à l'organisme.

Femmes, Jeunes Filles, Mères de famille, Jeunes Gens, Adultes, Vieillards, tous ceux et celles qui travaillent, doivent faire usage du VIN ST-MICHEL.

C'est le moyen de jouir d'une santé parfaite.

LE VIN ST-MICHEL *doit se prendre à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.*

...EN VENTE PARTOUT...

BOIVIN, WILSON & CIE LIMITEE,

Seuls Agents, MONTREAL.

EASTERN DRUG CO., Boston, Mass. —— Agents pour les ETATS-UNIS

TOUTES LES NOUVELLES DU MONDE ENTIER SONT PUBLIÉES DANS
La Patrie
La Patrie
Le grand Journal Canadien-Français.

Rétablissez et préservez votre santé avec

OXYDONOR

L'OXYGENE vivifie. Libre comme l'air que vous respirez, la nature le fournit abondamment. Quelle que soit la maladie que vous ayez, **OXYDONOR** fournit cette force naturelle, cette source inépuisable de vie, de santé, et de vigueur pour le corps et l'esprit.

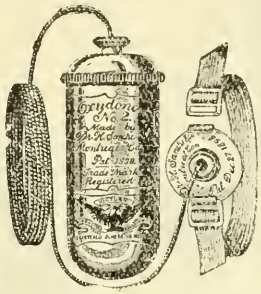

La Maison-Mère des Petites Sœurs Franciscaines de Marie, Baie St-Paul, Q.

Je suis heureuse de joindre mon appréciation à celle de tant d'autres en faveur d'OXYDONOR.

Nous l'avons employé pour la fièvre, l'érysipèle, ainsi que pour différentes maladies avec les plus heureux résultats. J'en recommande l'usage et vous souhaite bien du succès.

Sr MARIE-DOMINIQUE, S. G.

1500 Haddon Ave., Camden, N.-J., U.S.A.,

A ma connaissance l'OXYDONOR a toujours triomphé facilement de la Grippe ; il procure un excellent sommeil et supprime la fatigue.

L'instrument a aussi donné d'excellents résultats chez les consomptifs, pour la fièvre, et les douleurs parfois extrêmement cuisantes de la gorge.

Le R. P. DESJARDINS, O.P., (Autrefois du Canada).

Demandez notre livre gratuit et jouissez d'une bonne santé sans l'aide des docteurs ou des médecines.

N. B. — Se méfier des imitations frauduleuses.

Dr H. SANCHE & CO.

Dépt. B. 364, rue Ste-Catherine Ouest, MONTREAL

Ne portez pas un BANDAGE—

Après une expérience de trente ans j'ai trouvé un remède qui guérit la **hernie** chez les hommes, les femmes et les enfants.—**JE L'ENVOIE POUR ESSAI.**

Si vous avez essayé en vain la plupart des autres remèdes, venez me voir. C'est dans les cas semblables que j'ai remporté mes plus grands succès. Envoyez aujourd'hui le coupon annexé et je vous ferai parvenir gratis mon livre illustré sur la *hernie*, faisant connaître mon remède et les prix, ainsi que les noms des nombreuses personnes qui l'ont essayé et ont été guéries. Il produit un soulagement instantané quand les autres médicaments ont été inutiles. Remarquez que je n'emploie ni emplâtre, ni attelle, ni mensonges. Je l'envoie à l'essai pour prouver la vérité de mes dires. Vous pouvez en juger et quand une fois vous aurez lu mon livre illustré, vous deviendrez aussi enthousiastes que des centaines de mes patients dont vous pouvez lire les lettres. Remplissez le coupon ci-joint et mettez-le aujourd'hui. Vous ne perdrez pas votre temps, que vous essayiez ou non mon remède.

Portrait de **C. E. Brooks,** inventeur du remède, qui l'a guéri lui-même, et qui, depuis trente ans, en a guéri un grand nombre d'autres. Si vous souffrez de la *hernie*, écrivez-lui aujourd'hui.

COUPON GRATUIT d'INFORMATION

C. E. Brooks, 1449B, rue State, Marshall, Mich.

Veuillez m'envoyer par la malle dans une enveloppe, votre livre illustré et des renseignements complets sur votre remède pour la guérison de la hernie.

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

VOTRE LAVAGE

FAIT DANS 20 MINUTES SANS PLANCHE A LAVER, SANS FATIGUE, SANS FROTTEMENT ET SANS GATER LE LINGE.

Rien n'égale, aujourd'hui, l'OROLINE XX pour faire le lavage tout en vacant à vos autres occupations journalières.

Pas besoin de machine ni de planche à laver avec le fameux produit OROLINE XX dont toutes les Institutions Religieuses et les grandes Buanderies font usage, C'est la manière de laver la plus pratique et la plus économique.

Le frottement répété du linge sur une planche dure, l'use beaucoup plus qu'à le porter. C'est donc que l'OROLINE XX, en dispensant le frottement, épargne votre argent et votre temps.

L'OROLINE XX ne gâte ni ne brûle le linge ; lave toute espèce de tissus ; donne une blancheur plus éclatante au linge et empêche sa décoloration ; enlève les taches de café, de thé, de fruit et de sang, etc.

Cessez de vous épuiser, en achetant dès maintenant l'OROLINE XX. Faites-en l'assai, c'est la meilleure manière de vous convaincre de son efficacité. Elle est d'un prix minime.

PRIX

Echantillon (un lavage) 10cts. franco.

Palette (3 lavages) 20cts. franco

Palettes (à la douzaine) $1.80 franco.

Ue coupon-prime est donné avec chaque palette.

Directions complètes avec chaque morceau.

Nous faisons notre commerce par la malle et expédions partout et promptement les ordres.

UNIVERSAL PROVIDERS CO. Ltd.

(Représentants généraux pour le Canada et les Etats-Unis.)

Dépt. 7. - - 61, rue St-Jacques, Montréal.

ON DEMANDE DES AGENTS PARTOUT.

NOUS POSONS LES *Dents*

SANS PALAIS

d'après les méthodes les plus nouvelles. : :

Ces ponts sont hygiéniques et donnent le plus grand confort.

C'est le dernier mot en art dentaire.—C'est l'absence de toute nuisance mécanique pour la langue et la parole, ainsi que pour la mastication.

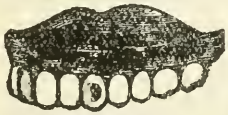

Nos DENTS sont très belles, naturelles et *GARANTIES.* Satisfaction à tous. — Plombages en Or, Argent, Platine, Porcelaine.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO - AMERICAIN,

Tél. Est 1744. **162, rue St-Denis, Montréal.**

Soignez votre **Rhumatisme**

Aigu, Chronique, Musculaire, Articulaire, Nerveux,
Sciatique, Lumbago, Névralgie Rebelle

avec mon **ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE**

Du Docteur JOSEPH COMTOIS

Des centaines de personnes ont été rapidement guéries.

$2.50 la Bouteille chez votre Pharmacien ou par la malle. : : : : : :

J'envoie Bouteille-Echantillon pour démontrer son efficacité, sur réception de 15 CENTINS.

Demandez Circulaire Explicative Gratuite et Certificats de Guérisons Obtenues.

Consultation à mon bureau, à domicile ou par correspondance.

Docteur JOSEPH COMTOIS, Pharmacien Chimiste

(Ci-devant de Montréal) ST-BARTHELEMY, Co. Berthier, P. Q.

No. 89

50 ans de Succès ! **LINIMENT GÉNEAU**

Plus de **FEU !**

Plus de **TARES!**

Seul Topique remplaçant le *FEU* sans douleur ni chute du poil. Guérison rapide et sûre des *Boiteries, Molettes,* Ecarts, *Foulures,* Vessignons, Engorgements des Jambes, *Suros,* Eparvins, etc.

Paris : 165, Rue St-Honoré, Paris

Dépôt Général: Rougier Frères - MONTREAL

Sachez que beaucoup de femmes et de filles font des louanges de l'EMPLATRE HERBAL de la SŒUR AGNES, car cet Emplâtre merveilleux les a guéries. Si vous êtes victimes des maladies du sexe, envoyez 25 cts par la malle et le retour du courrier vous apportera un de *ces emplâtres composés d'herbages curatifs.* Cinq emplâtres pour une piastre.

L'ONGUENT ANTI-ECZEMATEUX, PRÉPARÉ PAR LE PHARMACIEN WILLIAMS, TROIS-RIVIERES, P. Q. CET ONGUENT N'A PAS DE SUPÉRIEUR POUR LES MAUVAISES PLAIES, LES DÉMANGEAISONS, ET TOUTES MALADIES DE LA PEAU. ENVOYEZ 30 CTS A SON ADRESSE ET LA MALLE VOUS APPORTERA UNE BOITE DE CET ONGUENT SANS PAREIL. CINQ BOITES POUR $1.25, Poste 5 cents.

LES CACHETS WILLIAMS ONT SUSCITÉ DES IMITATIONS, MAIS NUL CACHET L'ÉGALE POUR GUÉRISON DE MIGRAINE, MAL DE DENTS, D'INTESTINS. C'EST UN EXCELLENT PRÉVENTIF CONTRE LES RHUMES, ETC. 25 cts la Boîte ou 5 pour $1.00, Poste 5 cts.

Nous faisons une spécialité de Graines de Jardins et de Fleurs. Bandages herniaires, Bas élastiques.

Si vous envoyez trop d'argent, l'on vous retournera le change avec la marchandise.

Adressez vos commandes à **R. W. WILLIAMS, Chimiste-Pharmacien,**
Grainetier et Opticien,
LUNETTES ET VERRES.
Trois-Rivières, P. Q.

RENTIERS EN 20 ANS

LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Incorporée en vertu du Statut 62 Victoria, chapitre 93

Administrée par La Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

VERSEMENTS MENSUELS

25 centins dans la classe A. 50 centins dans la classe B.

Hommes, femmes et enfants de tout âge doivent y appartenir! Il n'en coûte qu'UN SOU par jour!

Cette société philanthropique et mutuelle, fondée le premier janvier 1899, a un capital inaliénable accumulé de plus D'UN MILLION.

1,000,000,00 DOLLARS

Les membres de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE, devront retirer chaque année après 20 ans de sociétariat, DIX fois plus de revenus, sur leur placement, que si, individuellement, ils avaient placé leur argent à intérêt composé. La rente qui leur sera payée, leur vie durant, est INCESSIBLE et INSAISISSABLE. La GARANTIE est la plus sûre et la plus parfaite qui existe.

Les personnes qui s'inscrivent peuvent avoir plus d'un livret, et faire remonter leur admission au premier janvier de cette année. Demandez des blancs d'admission et tous renseignements, dans nos bureaux de perception de la Province ou au Bureau de LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE, MONUMENT NATIONAL, Montréal.

ARTHUR GAGNON, Administrateur. 296, Boulev. St-Laurent, Montréal

Examen des Yeux GRATIS

Ne Négligez aucun mal d'YEUX, la VUE est trop PRECIEUSE. Toute Lunetterie non faite sur commande est toujours NUISIBLE. N'achetez jamais des Vendeurs Ambulants ni aux Magasins-à-tout-faire. Rien ne remplace l'EXAMEN des YEUX par un savant SPECIALISTE. Si vous tenez à GUERIR vos YEUX sans drogues, opération, ni douleur,

Allez à L'Institut d'Optique

Voir et Consulter le

Spécialiste BEAUMIER

LE MEILLEUR DE MONTREAL

144 Est, rue Ste-Catherine, Coin Ave Hôtel-de-Ville

2e & 3e Etages

Il recherche les CAS difficiles, DESESPERES. Pose YEUX ARTIFICIELS, NATURELS à se tromper. Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, Lunettes, Lorgnons, Etc. Ses nouveaux VERRES TORIC, à ordre, sont garantis pour bien VOIR, de LOIN et de PRES ; pour tracer, coudre, lire et écrire.

Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en Lunetterie

PRENEZ GARDE :

Pas d'Agents sur le chemin pour notre maison Responsable.

Heures de Bureau : tous les jours de 9 h. à 9 h. (Dimanche, 1 à 4 h. p. m.)

PLUS DE CORS AUX PIEDS !

ANTIKOR-LAURENCE

Cure sure et sans douleur des CORS

Inoffensive et garantie.

EN VENTE PARTOUT.

Franco par la poste sur réception du prix.

25c.

A. J. LAURENCE, pharmacien, Montréal.

"ANTIKOR-LAURENCE"

CACHETS ANTINEVRALGIQUES LAURENCE

Guérison sûre et rapide

MAUX DE TÊTE,

MIGRAINES,

NEVRALGIES,

quelle qu'en soit la cause

Franco par la poste sur réception du prix. En boîte de 12 cachets, 25 cts.

LA SUDORICIDE guérit radicalement la transpiration des pieds et détruit la mauvaise odeur. Prix, 25 cts.

A. J. LAURENCE, Pharmacien

COIN DES RUES ONTARIO ET ST-DENIS, MONTREAL.

Elle vous dira comment chasser l'ivrognerie de votre maison.

Le Message d'une Femme

QUI A GUÉRI SON MARI DE L'IVROGNERIE

Ecrivez-lui aujourd'hui et elle vous dira avec plaisir comment elle le fit.

Pendant plus de vingt ans son mari fut un ivrogne invétéré. Il avait essayé tous les moyens possibles pour s'arrêter, mais n'avait pas réussi. Elle réussit enfin à le guérir au moyen d'un simple remède que n'importe qui peut employer ou même faire prendre secrètement. Elle désire que toute personne qui a un buveur dans sa maison sache ce fait, et si ces personnes sont sincères dans leur désir de guérir cette maladie, qu'elles lui écrivent et elle leur dira exactement ce qu'est le remède. Elle est sincère en faisant cette offre. Elle a envoyé cette précieuse information à des milliers de personnes et elle l'enverra à vous aussi avec plaisir si vous lui écrivez aujourd'hui. Comme elle n'a rien à vendre, ne lui envoyez pas d'argent. Envoyez votre adresse complète écrite lisiblement, mentionnant si vous êtes une dame, une demoiselle ou un monsieur Son adresse est,

Mme MARGARET ANDERSON,

630, Grand Avenue,

Hillburn, New-York, U.S.A.

ABONNEZ-VOUS

A LA REVUE DE LA MODE

Pour **50c** par an vous avez droit : 1° à 12 cahiers de modes, en français, un paraissant tous les mois, format 14 x 10, couverture en couleurs, illustré de nombreux modèles de nouveaux patrons. Renseignements sur la mode, coupe, broderie, coiffure, roman, etc.

2° à 12

PATRONS PRIMES

un paraissant dans chaque numéro : 3° à deux numéros spéciaux en mars et septembre. Adressez vos commandes avec le montant de 50c. **REVUE DE LA MODE,** Dépt. 10, 508, rue St-André, Montréal.

MODES

Sur réception de 5c pour payer les frais de poste et d'emballage nous vous enverrons notre catalogue de Patrons de modes en français. "**PATRONS FAVORIS,**" Dépt. 10, 508, rue St-André Montréal.

GRATIS

NE VOUS PINCEZ PAS LE NEZ, C'EST PIRE.

Plus vous en ferez sortir plus vous en aurez. Si vous avez des petits vers des boutons à tête noire à l'entour du nez, si vous avez des taches de rousseur, du masque ou autres taches qui ne soient de naissance, si votre peau est jaunâtre, ridée, bourgeonnée, huileuse ou farineuse, n'hésitez pas, procurez-vous sans retard une bouteille du célèbre embellisseur universellement connu sous le nom de Lait des Dames Romaines et vous aurez vite fait non seulement de vous guérir, mais aussi de rendre votre teint clair, éclatant, et votre peau blanche, veloutée, souple et couleur de rose.

Pour les hommes, après s'être rasés, ce fameux remède est sans égal pour calmer les feux du rasoir, guérir les boutons et irritations, blanchir et adoucir la peau.

Pour prouver ces avancés, une bouteille d'essai est envoyée absolument gratis à tous ceux qui en font la demande. Il suffit de nous envoyer 10 cts. pour frais de distribution et nous vous en enverrons une bouteille n'importe où à nos frais.

Adressez: COOPER & CO. Dépt. 28, No 199 rue des Commissaires, Montréal.

Si l'on veut que la jeunesse de nos écoles soit patriotique, il faut lui infuser au plus tôt le culte de nos grands hommes et la vénération pour leurs œuvres. Pour cela, il ne saurait y avoir un meilleur moyen que celui de les porter à lire les hauts faits de notre histoire dans les "LIVRES DE PRIX CANADIENS" qu'ils auront laborieusement gagnés.

Les commissions scolaires devraient se faire une obligation de n'acheter que des "LIVRES DE PRIX" qui soient exclusivement canadiens.

PHONE EST 6876

326, RUE STE-CATHERINE EST

THE . . .

RENAUD MOTOR SUPPLY COMPANY

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

MONTREAL

Nous sommes plus que jamais en mesure de garantir absolument l'excellence et la supériorité incontestable de nos HARNAIS, VALISES et SACS de VOYAGE, etc., etc.

Demandez la MARQUE ALLIGATOR, c'est votre garantie.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338, Rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Can.

Succursale: Winnipeg, Manitoba.

C. MARTIN

— FABRICANT DE —

BANDAGES ET MEMBRES ARTIFICIELS SUR COMMANDE

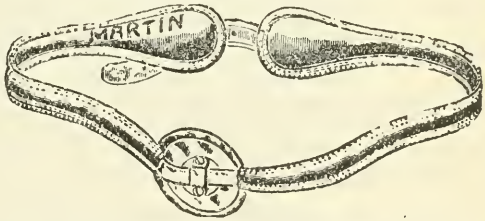

Nouveau bandage herniaire, avec coussin pneumatique ajustable, garanti retenir n'importe quelle hernie.

Ceintures abdominales pour femmes-mères, faites sur commande, en tissu, soie, toile ou coton. Bas élastiques pour varices. Nos jambes artificielles, dernier modèle, garanties sous tous rapports.

Ecrivez-nous en expliquant votre cas. Satisfaction garantie ou argent remis.

C. MARTIN, 36-38, rue Craig Est, MONTREAL

☞ Demandez notre catalogue.

CARTES POSTALES ILLUSTREES

NOUVEAUTÉS POUR 1915

CHEZ E. H. RICHER & FILS

ST-HYACINTHE, QUE.

Nos	ARTICLES	Pièce	Douz.
110	Cartes Fleurs, vues, personnages. . .	01	$0 10
111	— Comiques.	01 ½	0 15
112	— Paysages, etc.	01 ½	0 15
113	— Vernis, filets dorés.	02	0 20
114	— Reproduction de Tableaux. . .	02	0 20
115	— Chromos givrés et diamantés. .	02 ½	0 25
116	— Fleurs très belles.	02 ½	0 25
117	— Bromure glacé.	03	0 30
118	— Fleurs avec carnets.	03	0 30
119	— Tableaux du Salon.	03	0 30
120	— Nacrées avec devises.	04	0 40
121	— Fantaisie chromos givrés. . .	05	0 50
122	— Belles fleurs peintes à la main .	05	0 50
123	— Bromure de luxe.	05	0 50
124	— Cœurs parfumés satin . . .	07 ½	0 75
125	— Fleurs peintes sur gélatine. .	07 ½	0 75
126	— Baromètres, nouveauté. . . .	10	1 00
127	— Mécaniques, haute nouveauté.	15	1 50
128	— Fleurs et oiseaux sur celluloïd.	20	2 00
129	— Brodées soie.	25	2 50
130	— Peluche celluloïd surprise. . .	50	4 80
131	Série de 5 cartes bromure glacé. . . .	15 c. la série	
132	50 Cartes assorties, couleurs.	30 c. le paquet	
133	Pochettes fortune, 6 cartes.	5 c. la pochette	

Toujours en stock un choix immense de cartes de fêtes pour Noël, 1er de l'an, Pâques, 1er Avril, etc., etc.

Les frais de poste sont à notre charge.

Adresse : **E. H. RICHER & FILS, Libraires**

ST-HYACINTHE, Qué.

IL EST FACILE DE SOULAGER LES DOULEURS AIGUËS DU

RHUMATISME mais il est encore plus facile de l'extirper radicalement de l'organisme à l'aide de

L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE

DU DR. JOSEPH COMTOIS

qui vous débarrassera du Rhumatisme sous toutes ses formes: Aigu, Chronique, Articulaire, Musculaire, Nerveux, des Névralgies Rebelles, de la Sciatique, du Lumbago. — Vous en trouverez la preuve dans les attestations non-sollicitées des nombreux patients guéris. Demandez cette circulaire gratuite.

J'envoie Bouteille-Echantillon pour prouver son efficacité, sur réception de 15 CENTINS.

Prix de la Bouteille $2.50

Chez votre pharmacien ou par la malle.
Consultation à mon bureau, à domicile ou par correspondance.

DR. JOSEPH COMTOIS, Pharmacien-Chimiste
(Ci-devant de Montréal)
ST-BARTHELEMY, CO. BERTHIER, P.Q.

Ed. LALIBERTÉ
Successeur

Etablie depuis 33 ans.

LES REMEDES VEGETAUX
de Elz. LALIBERTE

Elz. LALIBERTÉ
Fondateur

La Poudre Anti-Dyspeptique "Laliberté," est une garantie contre n'importe quel cas de Dyspepsie, et ceux qui se croient pris de cette maladie pour la vie devraient l'essayer sans plus retarder.

Afin de bien sentir l'effet de cette poudre, il est essentiel de manger selon son goût. Qu'il soit bien entendu que cette poudre Anti-Dyspeptique ne guérit que l'indigestion et les troubles d'estomac.

La Constipation, Faiblesse, Maux de reins qui souvent accompagnent la Dyspepsie, se guérissent avec des remèdes que nous préparons spécialement pour ces cas. Tout ce que nous vous demandons est d'essayer ces remèdes afin de juger par vous-mêmes de l'efficacité de nos remèdes végétaux.

Plusieurs milliers de cas de maladies réputées incurables par les meilleurs médecins et spécialistes ont obtenu guérison par l'usage de nos produits végétaux.

Tous les renseignements concernant ces différentes maladies seront donnés gratuitement tous les jours.

Il faut remarquer que ces maladies ne se guérissent pas avec le même remède.

De nombreux certificats de personnes de Montréal et d'ailleurs seront fournis sur demande.

Ne retardez pas, venez ou écrivez de suite afin d'obtenir une guérison.

ELZ. LALIBERTE, Enreg.
Fabricant de Remèdes Végétaux.
420, STE-CATHERINE EST, - MONTREAL.

JE GUERIS LA HERNIE.

Demandez-moi un Echantillon Gratuit de mon Traitement, ma Brochure et des renseignements complets sur ma

Garantie DE 1000 Dollars.

Cette assertion n'est pas la conclusion d'une réclame insensée émanant de quelque personnage irresponsable. C'est un fait certain, une déclaration sincère et irréfutable dont la preuve peut être établie à tout moment par des milliers de personnes guéries non seulement en Angleterre, mais en France, en Belgique et dans tous les autres pays du monde. Quand je dis : "JE GUERIS," je ne veux pas dire que je fournis un bandage, un coussinet, ou tout autre appareil destiné à être porté par le malade d'une façon permanente et uniquement dans le but de CONTENIR sa hernie. Non ! JE VEUX DIRE que ma méthode permettra au malade de rejeter tous ces instruments de torture et encombrants et refermera l'ouverture herniaire qui s'est faite dans la paroi abdominale ; elle rendra cette paroi aussi forte et résistante que celle d'une personne jeune, bien portante et n'ayant jamais été atteinte de hernie.

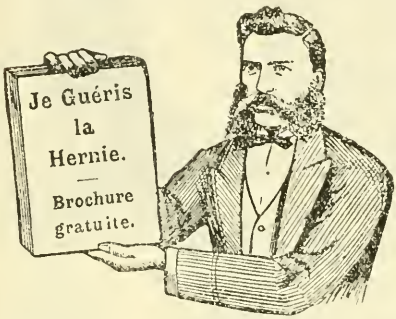

Ma brochure, dont je me ferai un plaisir de vous adresser un exemplaire gratuitement, explique clairement comment vous pouvez vous-même être guéri, et cela de la façon la plus simple du monde, en suivant mon traitement. Je l'ai découvert après avoir souffert moi-même pendant de longues années d'une hernie double que mes collègues avaient déclarée incurable. Je me suis guéri et je crois qu'il est de mon devoir de faire connaître à tous les grands avantages que j'ai retirés de ma découverte. Aujourd'hui, je puis me vanter d'avoir guéri des milliers de herniéux dans le monde entier.

Nul doute que vous éprouverez un grand intérêt à recevoir, en même temps que ma brochure et un échantillon de mon traitement, des attestations signées de personnes que j'ai guéries radicalement. Ne perdez pas votre temps à dépenser un argent fou pour trouver ailleurs ce que vous offre ma méthode, vous n'en éprouveriez que plus de déception et de désespoir. Décidez-vous aussitôt après avoir lu cette annonce. Ecrivez vos nom et adresse très clairement et lisiblement sur le coupon ci-dessous, découpez-le et envoyez-le-moi immédiatement et vous recevrez, par retour du courrier, gratis et franco, ma brochure, un échantillon de mon traitement et tous les détails et explications voulus sur ma garantie. Ne m'envoyez pas d'argent du tout. Tenez compte seulement que toute lettre pour l'étranger doit être affranchie avec un timbre de 5 cents.

COUPON GRATUIT.

Dr. WM. S. RICE, (F. 1154), 8 & 9, Stonecutter Street, LONDRES, E.C., Angleterre.

Nom .....

Rue .....

Ville .....

Comté .....

Avec les préparations du . . .

PÈRE ANDRÉ

dans votre maison, vous n'avez plus de compte de médecin à payer.

Que de rhumes opiniâtres, que de bronchites calculées inguérissables, sont disparues après quelques doses de Sirop Expectorant du PERE ANDRE.

Que de personnes clouées sur un lit de douleurs par le

Rhumatisme et les Névralgies les plus rebelles, ont pu sortir de leur lit et retourner à leur occupation après quatre ou cinq applications du merveilleux Liniment du PERE ANDRE

Qui n'a pas entendu parler du PERE ANDRE, ce saint religieux, qui vivait dans la mortification et le recueillement et qui passait la plus grande partie de son temps à recevoir des milliers et des milliers de pauvres malades qui venaient le consulter sur les maladies et se recommander à ses bonnes prières. Après avoir questionné des milliers de malades et avoir compilé leurs réponses, il en vint à la conclusion que 90 pour cent des maladies étaient causées par le mauvais fonctionnement des voies digestives qui se faisait sentir sur tout le système circulatoire, en gênant le cœur dans ses fonctions vitales, arrêtant par là même l'élimination de tous les détritus nuisibles par les poumons et les reins.

Ainsi fut connue l'origine de toutes ces tristes maladies telles que: **Mal de tête,** Anémie, Débilité, **mal de reins, maladies de Bright, maladies de Vessie, retention et incontinence d'Urine, perte d'appétit et de sommeil, Neurasténie, Maladie du foie, Calcules Biliaires, Calculs du Rein,** Dyspepsie **sous toutes ses formes, Palpitations du cœur. Pneumonie, Bronchite,** Transpiration, **étourdissement, Essoufflements. Points de côté, mal de tête et d'estomac. Douleurs dans le ventre.** Essoufflement, impuissance sexuelle, Diarrhée **chronique, etc., etc.**

Il composa alors les **Capsules Vinel** pour les femmes, et les **miraculeuses Capsules du Père André** pour les hommes.

Les **Capsules du Père André** pour les hommes et les **Capsules Vinel** pour les femmes sont en vente à 50 cts la boîte ou 6 pour $2.50. Tablettes Laxatives 25 cts la boîte franco par la malle.

Le **Sirop Expectorant du Père André** contre tous les rhumes et le **Liniment du Père André,** 25 cts la bouteille ou 35 cts par la malle.

Consultation gratuite de nos médecins à nos bureaux ou par la malle.

LA COMPAGNIE CHIMIQUE VINEL, LIMITEE

410A, PARC LAFONTAINE. — Tél. ST-LOUIS 7607

MONTREAL.

GRANDE DECOUVERTE DE LA SCIENCE MEDICALE

"VIGORA"

DE

J. B. MORIN

Grand tonique et reconstituant dans toutes les maladies du cheval.

Spécifique contre le Souffle, la Toux et les maladies de la peau.

Ce remède, préparé avec beaucoup de soin et selon les données de la science, a reçu la haute approbation de toutes les autorités médicales vétérinaires. Sa réputation s'étend et n'a plus de limite: c'est parce que ses bons effets sont certains et merveilleux dans la guérison du SOUFFLE, des AFFECTIONS DE LA GORGE et des POUMONS, des MALADIES DE LA PEAU qui se manifestent par des boutons, enflures, abcès, etc. Je reçois tous les jours des lettres de remerciements et de louange pour les bons effets du VIGORA.

Un Monsieur de Château Richer, Montmorency, m'écrit:—

M. J. B. Morin :

Mon cheval toussait et avait le souffle : je l'ai traité avec le VIGORA, et deux bouteilles ont suffi pour le guérir.

Emile Cloutier.

Le VIGORA est beaucoup demandé et on le vend partout.

Prix, 50 cts la bouteille.

Demandez circulaires et renseignements à

J. B. MORIN, Pharmacien-Chimiste,
318½, rue St-Joseph,
Québec, Canada.

TAROL
(ENG)

Le Sirop à base de Goudron et d'Huile de foie de morue, recommandé pour la Toux et toutes les maladies de la Gorge, des Bronches et des Poumons, arrête la toux en quelques instants.

Chaque paquetage de **Tarol** et de **Crème** des **Dames Parisiennes,** contient un coupon. Le côté français de l'enveloppe extérieure, à défaut de coupon, sera accepté. 12 coupons de **Tarol** et 10 cts en timbres ou en argent pour couvrir les frais de poste et emballage donnent droit à un joli Calendrier en couleurs **"EYES OF THE BLUE" (Yeux bleus).**

LE VIN MORIN CRESO-PHATES

Le fameux **TONIQUE** des **POUMONS** guérit : **TOUX, BRONCHITE, CATARRHE, CONSOMPTION** et se recommande aussi pour le traitement de la faiblesse et de l'épuisement.

GRATIS POUR TOUS

Un joli calendrier en couleurs **"Mademoiselle Perfection"** sera envoyé sur réception de 6 coupons de Vin-Morin, petit modèle ou 3 coupons de Vin-Morin, grand modèle et 10 cts en timbres ou en argent pour couvrir les frais de poste et emballage.

Tous les paquetages de "VIN-MORIN et "BROMA", petits et grands modèles, contiennent un coupon.

BROMA Tonique reconstituant du Sang et des Nerfs, le remède souverain contre Faiblesse, Dyspepsie, Manque d'appétit, Mauvaise Digestion.

DR ED. MORIN & CIE. LIMITEE.
113, Côte de la Montagne, Québec.

ETES-VOUS DYSPEPTIQUE ?

SI OUI !

Tout vous dit de vous procurer une bouteille de Pastilles "OSTOR", remède purement naturel, composé d'extrait végétal et animal et ne contenant aucune drogue.

SYMPTOMES DE LA DYSPEPSIE.

Douleurs dans la poitrine après les repas, sensation de lourdeur et de malaise, gaz, soif ardente, perte d'appétit, langue chargée, vomissements, dégoût de la nourriture, toux sèche, étourdissement, mauvaise haleine, nervosité, acidité, gastralgie, hoquet, chaleur au visage, mal de tête, flammèches devant les yeux, sensation d'inertie, éruptions de la peau, boutons, nez sanguin, somnolence, insomnie, palpitations, constipation, crispation, mauvaise bouche, visage terreux, fluides montant de l'estomac.

Si vous avez un ou plusieurs de ces symptômes, c'est que vous êtes dyspeptique; les Pastilles OSTOR sont le seul remède vraiment efficace pour vous guérir complètement.

Afin de faire connaître ce remède qui a guéri tant de personnes en France, nous avons décidé de donner, avec chaque bouteille achetée directement de nous, un coupon-prime d'une valeur de 25cts. et notre catalogue français de tous nos articles.

Ordonnez maintenant pour vous guérir de la dyspepsie et pour bénéficier de notre offre de primes.

PRIX: LA BOUTEILLE 50CTS. FRANCO.

UNIVERSAL PROVIDERS CO. LTD.

(Seuls représentants de la Cie Médicale "OSTOR".)

DÉPT. 7, 61, ST-JACQUES, MONTRÉAL.

MAISON FONDEE EN 1898

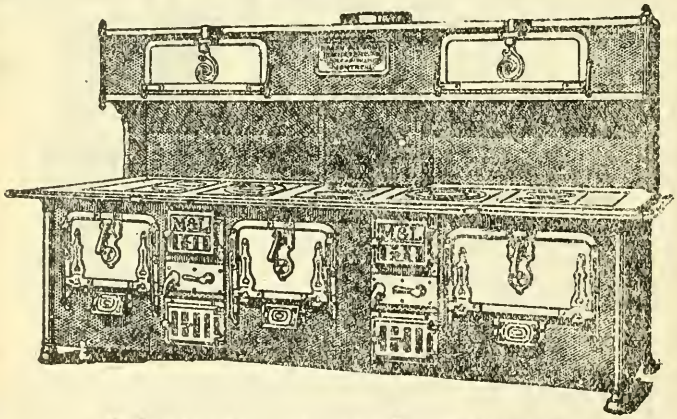

MARINEAU & LABELLE

Fabricants de poêles pour communautés
Plombiers, poseurs d'appareils de chauffage, etc.

Marineau & Labelle font tous les travaux en leur genre pour la Librairie Beauchemin et les communautés religieuses.

TEL. EST 1091 38, PRINCE-ARTHUR EST, MONTREAL.

Encourageons nos Produits Canadiens

Pâtes alimentaires à la Marque "HIRONDELLE"

Un moyen pratique et facile de réduire le coût de la vie.

Peu de personnes se rendent compte que le macaroni ou le vermicelle sont plus nourrissants que la viande. Dans une livre de steak, vous avez 9 pour 100 de substance nutritive; dans une livre de macaroni vous en avez 2 fois plus. Une livre de steak vous coûte, en moyenne, 25 centins---une livre de macaroni, 10 centins. Vous voyez vous-même le grand avantage qu'il y a à faire un usage journalier des Pâtes Alimentaires.

Quand vous achetez du macaroni, vermicelle, spaghetti, etc, insistez pous avoir la marque HIRONDELLE. Vu que nous n'avons pas d'impots à payer, nos pâtes vous coûtent moins cher et égalent les meilleures marques importées. Etant plus fraîches, elles possèdent toute leur saveur et cuisent plus facilement.

Pour obtenir des échantillons gratuits, il suffit de mentionner l'Almanach du Peuple, en écrivant à

LA CIE C. H. CATELLI Limitée

201, rue Bellechasse, *MONTREAL.*

EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIERS

GRAINES

De Legumes et de Fleurs

Outils et Accessoires de Jardinage; Pompes pour arroser les Patates et Arbres Fruitiers, Plantes vivaces, Arbres et Arbustes d'ornementation, Engrais chimiques, Etc.

Catalogue de 100 pages, plus de 200 illustrations et précieuses directions de culture - - - - **GRATIS**

DUPUY & FERGUSON

38, PLACE JACQUES-CARTIER, - MONTREAL.

ANNALES de la BONNE SAINTE-ANNE de BEAUPRE

Publiées chaque mois par les Pères Rédemptoristes

Bulletin illustré du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie

La lecture spirituelle est un des plus utiles exercices de piété que puisse faire celui qui veut se sauver. Cet exercice consiste à faire souvent une pieuse lecture, soit dans la vie des Saints, soit dans une revue traitant sérieusement des choses du salut et de la perfection.

C'est une sorte de prédication domestique que chacun se choisit à son gré, et qui souvent produit des résultats merveilleux.

Mais en cela comme en toutes choses, la variété et l'actualité font plaisir. On aime à lire de temps en temps quelques pages écrites tout exprès pour le lieu et le temps où l'on vit.

Les ANNALES DE LA BONNE SAINTE-ANNE s'efforcent de répondre à ce besoin. A côté de leurs articles de fond sur la vie chrétienne, la liturgie et les fêtes de l'Eglise, elles contiennent des lettres de missionnaires, des mélanges et une chronique mensuelle de tout ce qui se fait au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré.

Les ANNALES DE LA BONNE SAINTE-ANNE ont un intérêt tout particulier pour les membres de l'Archiconfrérie et les pèlerins. Chaque mois elles rendent compte dans un bulletin spécial, tant des grâces obtenues par le grande Sainte que des progrès de son culte.

Prix par an, payable d'avance:

POUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS, 50 CENTINS.

S'adresser au Directeur des Annales à Sainte-Anne de Beaupré, P. Q.

PRESIDENCE
DES
ASSEMBLEES

PAR

MARC SAUVALLE

Auteur du

MANUEL DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES.

1 volume in-18. relié

PRIX . . . $1.00

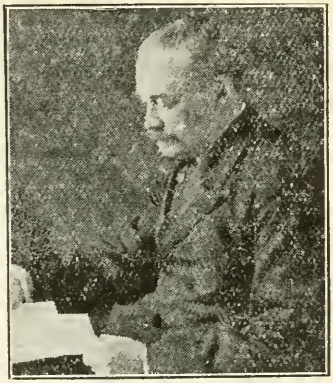

Savoir présider une assemblée, diriger les délibérations, tenir l'ordre dans les discussions, éviter de perdre du temps, et assurer l'efficacité du travail, c'est une science qui ne s'invente pas et dont on ne devient maître que par l'étude et par la pratique.

Tout citoyen qui se livre à la politique et aux affaires ; tout homme qui appartient à des associations ou à des sociétés ; tout jeune homme qui est membre de clubs ou qui assiste à des conventions, peut du jour au lendemain être appelé à présider à une réunion, à rendre des décisions, à trancher des questions de droit civique et public. Si l'on ne veut pas rester coi dans une attitude humiliante ou se prononcer à l'encontre de toute règle établie et voir ses décisions renversées à tout bout de champ, il faut connaître au moins les rudiments du droit parlementaire.

La science des assemblées a déjà fait éclore bien des gros livres de May, Bourinot, Cushing et tant d'autres. Mais les profanes n'ont pas le temps de se plonger dans cet océan de clauses et de paragraphes où sont épluchés tous les cas et où tous les cheveux possibles sont fendus en quatre et en huit.

En 1890, M. Marc Sauvalle, journaliste, avait publié un petit Manuel, inspiré de celui de Cushing et où il traitait de la tenue des Assemblées délibérantes. C'était le premier manuel de ce genre en Français et jusqu'à ces derniers temps, il a répondu à tous les besoins. Mais maintenant, des problèmes nouveaux ont surgi, des modifications sont intervenues dans les règles usuelles, des décisions nouvelles ont été rendues. Le moment était venu de procéder à une refonte de ce petit volume en y introduisant ces changements et ces additions, sans accroître considérablement les dimensions, tout en mettant le texte à jour et en le refaisant complètement dans la majeure partie des cas.

L'ouvrage intitulé PRÉSIDENCE DES ASSEMBLÉES que nous offrons cette année au public, se compose de trois parties, dont deux sont entièrement nouvelles et une amplement modifiée.

En deux cents pages, ce petit traité d'un format facile qu'on peut glisser dans sa poche quand on se rend aux assemblées, constitue le meilleur guide possible pour faire face à tous les cas qui peuvent se présenter. C'est un vade-mecum indispensable pour tous ceux qui assistent à des délibérations, des réunions ou séances de clubs, conventions, sociétés, associations et qui peuvent être appelés à y remplir un rôle à un titre quelconque.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée, Editeurs - MONTREAL

LE POÊLE LACHAINE

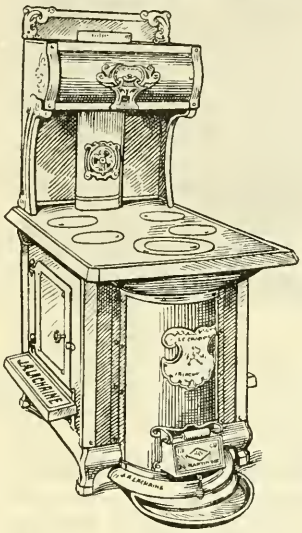

Modèle No 55. . . . $55.00

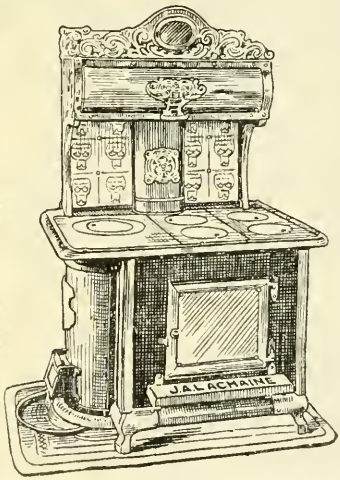

Modèle No 10. . . . . $70.00

Le poêle ***LACHAINE*** brûle le Bois, le Charbon ou la Tourbe, et économise au moins 50% de la quantité employée avec tous les systèmes connus jusqu'à ce jour.

Nous garantissons chauffer une maison de 25 x 30, avec 7½ lbs de charbon par jour (14 heures) donnant 70 dégrés, avec température extérieure de 40 degrés.

J. A. LACHAINE

MANUFACTURIER

SAINT-MARTIN

CO. DE LAVAL

(Près de Montréal)

P. Q.

ON DEMANDE DES AGENTS DANS TOUTES LES VILLES ET VILLAGES.

CATALOGUES sur DEMANDE

LE POÊLE LACHAINE

CERTIFICATS :

Je, soussigné. certifie que le Poêle *LACHAINE* que j'ai depuis deux ans, m'a donné entière satisfaction.

M. LEBLANC, Ptre
Curé de St-Martin, P, Q.

Liste de personnes qui se servent du Poêle *LACHAINE* et à qui on peut s'adresser pour références :

ALEX. LEGUERRIER, Forgeron
Edmonton Ouest, Sask.

E GAGNON, Marchand
Dollard, Sask.

H. F. PHILLIPS, Agent
Horning Mills, Ont.

C. POITRAS, Hôtel
Verner, Ont.

HOULE & RICHARD, Marchands
111 Clarence St., Ottawa, Ont.

JULES LEGUERRIER, Agent
Clarence Creek, Ont.

JOSEPH JASMIN, Instituteur
119, rue Mentana, Montréal, P. Q.

HENRI BEAUCHEMIN, Cultivateur
Sainte-Monique, Co. Nicolet, Qué.

LOUIS CHAMPAGNE, Cultivateur
Saint-Janvier, Co. Terrebonne, Qué.

AZARIE MAILLETTE, Marchand
Yamachiche, Qué.

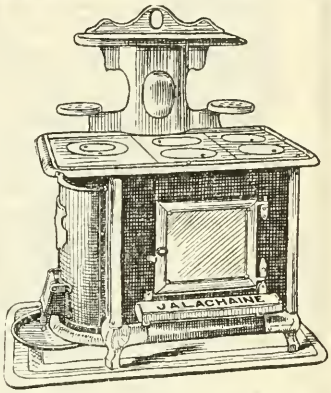

Modèle No 30a. $57.00

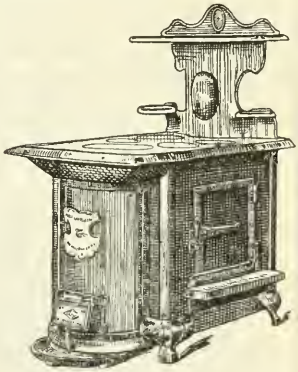
Modèle No 55a. $52.00

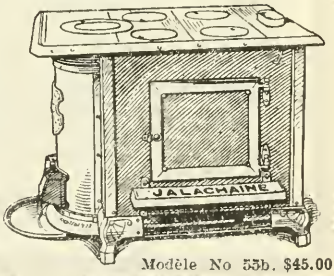

Modèle No 55b. $45.00

L'IVROGNERIE

— PEUT ETRE —

GUERIE

C'EST UNE MALADIE, PAS UNE HABITUDE.

Il y a quelques années, j'étais un buveur invétéré. Le démon de la boisson me tenait dans ses griffes. Les amis, les affaires, la famille me délaissaient. La ruine me menaçait.

Mais un ami m'est resté, un médecin, et par ses efforts,

J'AI ETE SAUVE.

Cet homme avait fait une étude scientifique de l'ivrognerie comme maladie. Il en avait trouvé la guérison. C'est un cas semblable qui m'a démontré combien d'autres avaient besoin d'aide et qui m'a décidé, s'il était possible, d'offrir la prescription SAMARIA au monde.

Le traitement est absolument différent des autres. Il peut être donné, si on le désire, sans que le patient s'en aperçoive. Des milliers de femmes, de mères, de filles, de sœurs ont sauvé par là leurs parents, leurs frères de la malédiction de l'ALCOOL.

IL GUERIT

Après quelques jours le désir ardent pour l'alcool a disparu, et le patient est ramené à la santé, au bonheur, à la famille, à ses amis et au respect de tous.

Je suis prêt à vous dire tout ce que j'en sais.

GRATIS

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT.

Envoyez-moi simplement votre adresse me disant :

" Veuillez me dire comment je puis me guérir de l'ivrognerie "

C'est tout ce que vous avez à dire. Je vous comprendrai, et vous répondrai immédiatement, en vous envoyant mon " LIVRE GRATUIT " en français, qui vous initiera à ma cure merveilleuse de l'ivrognerie. Je vous enverrai également un PAQUET D'ESSAI qui vous démontrera comment le traitement peut être administré à l'insu du patient. Je vous enverrai cela immédiatement dans un paquet scellé, et tout-à-fait gratuitement N'attendez pas, adressez-moi une carte postale, ou écrivez moi aujourd'hui même. N'ayez aucune crainte en m'envoyant votre nom. Je considère toujours la correspondance comme étant religieusement confidentielle. Ecrivez de suite. J'ai une succursale aux Etats-Unis.

E. R. Herd. — The SAMARIA REMEDY Co.

142A, MUTUAL Street - Toronto, Canada.

CHAISES ROULANTES POUR MALADES

Tables ajustables, Dossiers pour lits, Béquilles, Commodes, Ameublement de toute sorte pour Salons, chambres à coucher, etc., à **des prix excessivement bas.**

Lits pour malades permettant de prendre toutes les positions, de changer les draps, etc.

A vendre ou à louer.

CHEZ

R. E. PAINCHAUD

TELEPHONE BELL

MONTREAL.

Si nous voulons que nos enfants connaissent notre histoire, " **cet écrin de perles ignorées** ", il faut mettre entre leurs mains des livres écrits au Canada, par des Canadiens. Il ne leur faut pas seulement des livres d'histoire, il leur faut des livres d'agrément canadiens.

Les livres de prix sont ceux qu'on lit et on relit parce qu'on les a gagnés à la sueur de son front d'étudiant.

Parents, insistez pour que les livres de prix qu'on leur donne soient des Livres de Prix canadiens.

ANNALES DE ST-JOSEPH

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

APPROUVÉES PAR S. G. MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

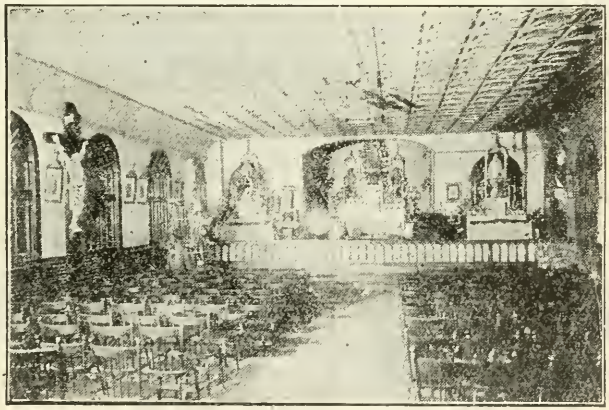

Oratoire St-Joseph.

Abonnement par année: { Canada . . . . 50c. / Etats-Unis . . . . 60c. / Etranger . . . 3 frs.

ORATOIRE ST-JOSEPH, Côte-des-Neiges, Montréal.

Prime-Souvenir de l'Oratoire accordée à tout zélateur qui recueillera dix abonnements.

Prière de s'adresser au Père Directeur pour se procurer un livret de Reçus.

MOTEURS A GAZOLINE POUR CHALOUPES ET BATEAUX DE

LOCKWOOD-ASH MOTOR CO. Inc.

JACKSON, MICH., U. S. A.

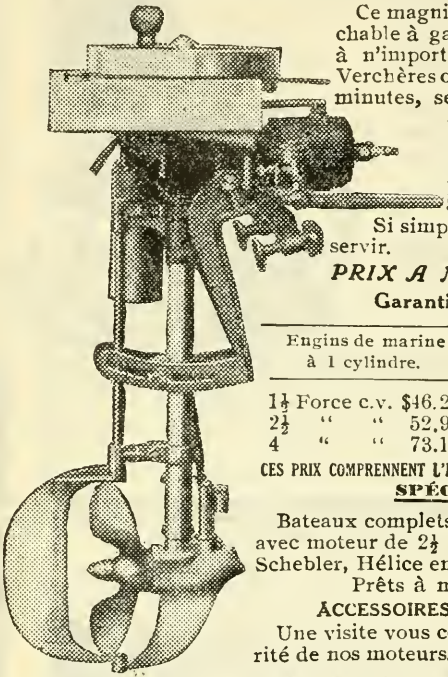

Ce magnifique petit moteur détachable à gazoline, pouvant s'adapter à n'importe quelle chaloupe, forme Verchères ou autres, en moins de deux minutes, se fixe aussi facilement qu'une Essoreuse "Tordeur" à une cuve. Force; deux chevaux vapeur, pouvant faire de 7 à 8 milles à l'heure.

Si simple qu'un enfant peut s'en servir.

***PRIX A MONTREAL* $69.80**

Garanti pour un an.

Engins de marine à 1 cylindre.		Engins de marine à 2 cylindres	
1½ Force c.v.	$46.21	6 Forces c.v.	$114.11
2½ " "	52.90	8 " "	152.68
4 " "	73.10	12 " "	210.37

CES PRIX COMPRENNENT L'EQUIPEMENT COMPLET PRET A POSER

SPÉCIALITÉS:

Bateaux complets, 20 pieds par 4½ de large avec moteur de 2½ forces c. v., carburateur Schebler, Hélice en bronze.

Prêts à marcher $150.00

ACCESSOIRES POUR BATEAUX.

Une visite vous convaincra de la supériorité de nos moteurs. **VENEZ LES VOIR FONCTIONNER.**

CATALOGUES ENVOYES SUR DEMANDE.

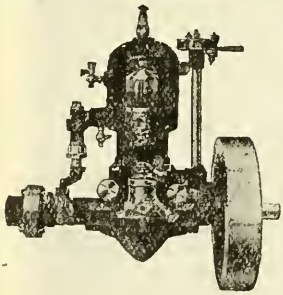

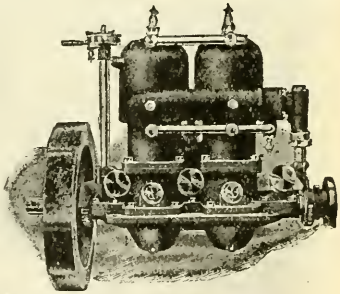

FRED. I. MITCHELL

DISTRIBUTEUR POUR LE CANADA

633, NOTRE-DAME EST MONTREAL, P. Q.

QUE C'EST JOLI

UNE BELLE CHEVELURE

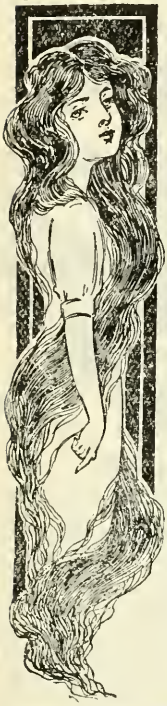

Grâce à un procédé simple et agréable tous, filles, femmes et hommes peuvent maintenant avoir une magnifique chevelure, redonner à leurs cheveux gris blancs ou fanés leur couleur naturelle, soit bruns, châtains ou noirs, faire pousser de nouveaux cheveux, détruire les pellicules, la démangeaison du cuir chevelu, cela à tout âge, dans tous les cas.

Cette découverte a été consacrée par deux mémoires acceptés par l'Académie de Médecine de Paris qui lui a donné le nom de LUXURINE à cause de ses effets luxuriants sur la chevelure. Pour prouver son infaillibilité, un traitement d'essai est envoyé gratis à tous ceux qui en font la demande. Envoyez-nous 10 cts pour payer les frais de Poste et d'emballage et nous vous enverrons un traitement, n'importe où, à nos propres frais.

Adressez:
Dr. PROSSE. Dept. 28
No. 119 rue des Commissaires,
MONTRÉAL.

* * *

La jalousie est l'art de se faire encore plus de mal à soi qu'aux autres.

INTERNATIONAL Business College

214, Ste-Catherine Ouest, Montréal

FONDE EN 1895

COURS DU JOUR ET DU SOIR

Enseignement individuel. Positions assurées TEL. MAIN 309

AUGUS CAZA, Principal.

INSTITUT DU

Dr. HANDFIELD

244 Ste-Catherine Est
COIN SANGUINET
MONTREAL.

SPECIALITES :—HEURES :

Maladies du Poumon
Mardi et Vendredi
10 hrs. a.m. à 1 hr. p.m.

Habitude de l'Alcool et des Drogues
Chaque jour de
10 hrs. a.m à 1 hr. p.m.

Maladies Nerveuses
Lundi, Mercredi et Vendredi de
10 hrs. a.m. à 1 hr. p. m.

Maladies de la Femme
Lundi, Mercredi et Vendredi de
10 hrs. a.m. à 1 hr. p. m.

Maladies Génito-Urinaires
Chaque jour de
2 hrs. p.m. à 4 hrs p.m. et de
7 hrs. p.m. à 9 hrs. p.m.

EXAMEN GRATUIT DU SANG, DES CRACHATS ET DES URINES, TOUS LES JOURS DE 10 hrs. a.m. à 1 hr. p.m.

TELEPHONE EST 7279

Le porteur de ce coupon aura droit à une consultation gratuite le Mardi et Vendredi de 10 hrs. a.m. à 1 hr. p m.

à

L'INSTITUT du Dr. HANDFIELD
244, Ste-Catherine Est
(Coin Sanguinet) MONTREAL.

VARIETES

Un argument de la défense:

L'Avocat. — Messieurs, notre adversaire se plaint que mon client l'ait appelé le plus grand idiot du siècle. Je ne nie pas le fait, mais est-ce là une injure aussi grave qu'on le prétend? Je ferai remarquer au tribunal que nous ne sommes qu'en 1908. Tout espoir n'est donc pas perdu, puisqu'il reste 92 ans à courir.

* * *

Mme X..... entre de bonne heure dans son salon; Victorine balaye.

— Mais qu'est-ce que vous faites donc.... je vous avais dit de nettoyer les carreaux.

— Mais c'est fait madame. Je les ai lavés en dedans pour que madame puisse voir dans la rue; mais je les ai laissés sales en dehors afin que les voisins ne puissent pas voir dans la maison

* * *

Départ.

—As-tu un bon truc pour emporter tes toilettes aux bains de mer?

—Mais non, c'est comme toujours, le système des six malles!

* * *

Du Tac au Tac.

Un bon paysan normand, qui poussait devant lui, dans un chemin creux, un troupeau de porcs récalcitrants, vint à se croiser avec un groupe de jeunes gens de la ville dont l'un eut la soudaine fantaisie de vouloir égayer ses compagnons aux dépens du rural.

—Savez-vous, mon brave homme, dit-il au porcher, qu'avec le temps l'homme finit par ressembler aux animaux qu'il élève.

—Ah! bah! pas possible, fit le bonhomme jouant l'étonnement, alors combien de temps vot'père a-t-il élevé des singes?

Le jeune loustic qui avait voulu égayer ses camarades y avait réussi, en effet, mais, ce fut à ses dépens.

* * *

Un client difficile.

Calino voit arriver chez lui l'agent d'une Compagnie où il est assuré depuis quelques années.

— Cher monsieur, dit l'agent, votre assurance expire bientôt, et je viens vous prévenir que, dans votre intérêt, vous devez la renouveler au plus vite.

—Je n'en ferai rien! s'écrie Calino. Depuis des années que je suis votre client, aucun accident ne m'est survenu. Aussi ai-je pris la résolution de m'adresser à une autre Compagnie.

Livre GRATUIT sur les

Bourdonnements de la Tête

Divisions de l'oreille d'où vient la maladie.

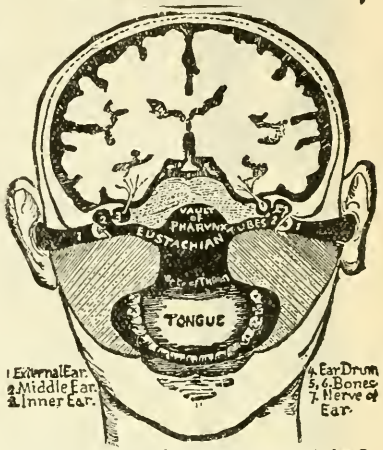

Si vous avez des bourdonnements et des tintements dans la tête et les oreilles, demandez sans retard le livre merveilleusement utile, écrit sur ces maladies et qui donne la manière de les traiter, distribué tout à fait gratuitement par son auteur, le fameux spécialiste SPROULE.

Ce livre explique exactement les causes des bourdonnements de tête et des tintements d'oreilles et montre comment ils sont les signes avant-coureurs de cette terrible affliction—**LA SURDITÉ.** Il indique les moyens d'y échapper et a déjà aidé des centaines de personnes à se débarrasser complètement et pour toujours de leurs bourdonnements de tête et d'oreilles et à recouvrer un entendement clair et distinct.

Du commencement à la fin il est plein de renseignements médicaux de grande valeur pour ceux qui souffrent des bourdonnements de tête; des images font voir les divisions de l'oreille d'où vient la maladie.

Procurez-vous ce livre sans retard pour connaître la nouvelle méthode efficace qui fera disparaître vos bourdonnements de tête. Ecrivez votre nom et votre adresse sur les lignes pointillées et adressez le coupon au Spécialiste SPROULE, 237, Trade Building, Boston.

Ecrivez en anglais ou en français.

Coupon du LIVRE GRATUIT sur le traitement de la Surdité.

Nom.....

Adresse.....

ETES-VOUS UN BUVEUR?

RAPPELEZ-VOUS LE NOM

GATLIN

La Cure certaine de TROIS JOURS.

Le **TRAITEMENT GATLIN** pour l'alcoolisme est le seul que le temps ait prouvé être une cure efficace de TROIS JOURS.

Plus de douze ans de succès continuel. Pas d'injections hypodermiques, pas de drogues dangereuses, rien qui laisse de mauvais effets par la suite.

Le TRAITEMENT A DOMICILE pour ceux qui ne peuvent pas venir à l'Institut.

Tous ceux qui se mettent sous nos soins, sont garantis par **CONTRAT-LEGAL** que les résultats seront satisfaisants sous tous les rapports, ou le montant payé sera rendu à leur sortie de l'Institut.

Le poison rongeur, cause du désir insatiable pour les stimulants alcooliques, est complètement déraciné et éliminé du système par des méthodes scientifiques.

On trouvera à l'Institut tout le confort et les commodités du chez-soi, avec soins du Médecin et services de gardes-malades polis et dévoués. Le plus strict secret est observé en tout.

Tous renseignements, brochures, etc., peuvent être obtenus en s'adressant en personne, ou par lettre à

The GATLIN Institute

de MONTREAL

893, rue STE-CATHERINE OUEST - - - MONTREAL

TÉLÉPHONE, UPTOWN 462.

Le seul Institut à Montréal sous la direction immédiate d'un médecin licencié.

CIRAGE À CHAUSSURES

"NUGGET"

("NUGGET SHOE POLISH")

Le Cirage à Chaussures "NUGGET" fut inventé, il y a vingt ans, par un Français, M. Paul Pierre Fitte. Aujourd'hui le fils de M. Fitte, M. Dan. Fitte, est directeur de la plus grosse compagnie de ce genre dans l'univers. Ce remarquable progrès n'a pu être obtenu que par une seule chose : la Qualité. Quand vous aurez besoin de Cirage à Chaussures, essayez "NUGGET".

NOIR et BRUN 10 cts.

Si votre marchand ne peut pas vous en procurer, écrivez nous.

THE "NUGGET" POLISH CO., Limited

9, 11 et 13, Davenport Road

TORONTO.

LA BANQUE DES MARCHANDS
DU CANADA

FONDÉE EN L'AN 1864

Capital versé - - - $7,000,000
Réserve et profits indivis - 7,248,134

Bureau chef : MONTREAL

Sir H. MONTAGU ALLAN, Président. K. W. BLACKWELL, Vice-Président.
E. F. HEBDEN, Gérant-Général.

Affaires de Banque en général

Ayant 197 succursales réparties entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires ne sauraient être surpassées.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On y reçoit des dépôts de $1.00 en montant, et l'intérêt alloué au plus haut taux courant.

Les parents et les enfants préfèrent aux récits légendaires étrangers dont la mentalité n'est pas la nôtre et qui n'ont rien de commun avec notre esprit religieux et national, les Livres de Prix canadiens qui savent charmer, instruire et élever les âmes de nos jeunes enfants.

Les exiger est un devoir que réclame notre patriotisme.

N'EST-CE PAS QUE C'EST

HORRIBLE

DE LA BARBE POUR UNE FEMME?

Mais ne désespérez plus, un remède infaillible est maintenant à la portée de toutes. Vous pouvez toute seule, sans que personne ne s'en aperçoive, faire disparaître n'importe quelle barbe ou poils follets tant durs et touffus soient-ils Cela en moins de trois minutes sans aucune douleur ou irritation de la peau. Non seulement ces horreurs disparaissent mais la barbe est totalement détruite jusqu'à la racine, laissant la peau blanche, souple et veloutée. Ce merveilleux remède, c'est la RASORINE du Dr SIMON de Paris, France. $50.00 sont offertes pour une preuve d'insuccès, et nous n'avons pas peur de le faire essayer gratis.

Envoyez-nous 10 cts pour frais de poste et d'emballage et nous vous enverrons un paquet suffisant pour prouver son infaillibilité.

Adressez : COOPER & CO., Dépt. No 28

199, rue des Commissaires, MONTREAL

Gin Pills

POUR LES ROGNONS

ELLES SE VENDENT AUX ETATS-UNIS AUSSI BIEN QU'AU CANADA

Ces merveilleuses pilules—dont les effets sont si puissants et qui guérissent tant de personnes—forment un trait d'union avec nos bons amis du Sud. Voici trois lettres venant de différentes parties des Etats-Unis, et qui montrent combien les Gin Pills sont en grande demande, un produit vraiment canadien qui a guéri et qui guérira des milliers de Canadiens.

LETTRES DE MASSACHUSETTS, NEW YORK ET DE L'INDIANA.

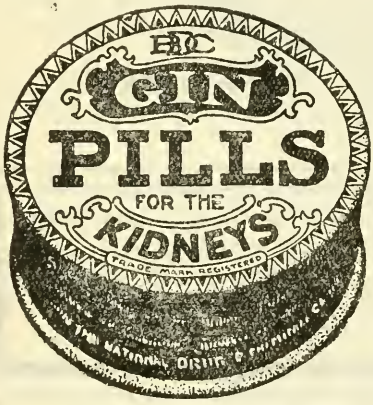

543 East Street, Holyoke, Mass.

J'ai reçu deux boîtes de vos excellentes pilules et elles m'ont si bien soulagée que je suis très satisfaite des résultats. J'ai donné une nouvelle commande à mon pharmacien, mais je ne les ai pas encore reçues; dans l'intervalle j'en ai emprunté une boîte d'une de mes amies qui en fait également usage. Veuillez m'en envoyer trois boîtes sans retard.

AGATHE VANESSE.

160 Bleeker St., New-York.

Comme je souffrais des rognons et de l'estomac, on m'a recommandé d'essayer les Gin Pills. J'en ai acheté une boîte dans une pharmacie du voisinage, et je puis dire franchement et sincèrement qu'elles ont été merveilleusement efficaces et je me sens parfaitement bien; j'ai presque fini la boîte. Je me propose de continuer encore pendant quelque temps à en prendre, afin qu'elles attaquent ma maladie dans sa racine.

GEO. DIXON.

Si vous souffrez des rognons ou de la vessie, prenez les GIN PILLS.

Si vous éprouvez des douleurs dans le dos, ou si vos mains et vos pieds sont enflés ; si vous souffrez d'incontinence ou de retranchement d'urine ; si vous éprouvez des douleurs dans la vessie, si votre urine est chaude et irritante, ou si elle contient du mucus ou des dépôts de poussière de brique, ou si vous êtes sujets à des attaques de rhumatisme, de sciatique ou de lumbago, les GIN PILLS vous soulageront et vous ramèneront à la santé.

50 cts la boîte, 6 boîtes pour $2.50.

Ecrivez-nous directement, et nous vous enverrons un traitement d'essai, gratuitement.

NATIONAL DRUG & CHEMICAL CO. OF CANADA, Limited, TORONTO

Ces pilules se vendent aux Etats-Unis sous le nom de Gino Pills. Les pilules sont les mêmes, la boîte est la même et le prix est le même que pour les GIN PILLS vendues au Canada. Evitez les ennuis de la douane en vous adressant à NA-DRU-CO. of Canada, Inc., Buffalo, N.-Y.

COMMENT SAURAI-JE SI J'AI LA MALADIE DES ROGNONS ?

Faites comme tous les médecins quand ils soupçonnent qu'un patient a le mal de rognons.

EXAMINEZ VOTRE URINE

Le matin, voyez si l'urine est fortement colorée—soit rougeâtre, soit orange foncé. (L'urine naturelle a une couleur jaune clair). Remarquez si l'odeur est forte ou infecte. Si elle est fortement colorée ou d'une odeur désagréable, vos rognons ont besoin de soins immédiats.

Procurez-vous maintenant une boîte de GIN PILLS, et prenez-les régulièrement.

Si vous avez des douleurs dans le dos, si les mains et les pieds vous enflent—si vous souffrez du Rhumatisme, de la Sciatique ou du Lumbago—si vous avez dans votre urine le matin des dépôts de matière rougeâtre comme de la poussière de brique ou du mucus, vous pouvez être certain que vos rognons ne sont pas aussi forts qu'ils devraient l'être, et qu'ils ont besoin du secours des GIN PILLS pour être en bon état.

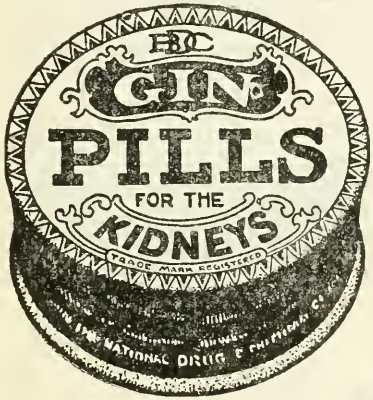

Crookston, Ont., 4 décembre.

Il y a quelques années je souffrais beaucoup du rhumatisme. J'avais souvent lu que les GIN PILLS étaient efficaces dans les cas comme le mien. Je m'en suis procuré une boîte et après en avoir pris pendant peu de temps, les élancements devinrent moins fréquents jusqu'à leur disparition complète. Le rhumatisme est une cruelle affliction et c'est un avantage de savoir qu'un remède comme les GIN PILLS peut l'éliminer du système et soulager les souffrances.

JOSEPH STEVENSON.

Ne retardez pas ce traitement. Si vos rognons montrent quelques-uns des symptômes donnés plus hauts, vous avez besoin des Gin Pills. Retarder de les prendre, c'est une invitation à la maladie de Bright, la pierre dans la vessie, le rhumatisme chronique ou quelque autre terrible forme du mal de rognons ou de la maladie de la vessie.

Gin Pills

POUR LES ROGNONS

Les GIN PILLS se vendent chez tous les marchands — 50 cts la boîte, 6 pour $2.50. Les GIN PILLS sont "fabriquées au Canada."

Un échantillon gratuit vous sera adressé sur demande.

NATIONAL DRUG & CHEMICAL CO. OF CANADA, Limited, TORONTO

Nos amis américains peuvent se procurer les GIN PILLS au même prix dans le même genre de boîte. Elles portent aux Etats-Unis le nom de "GINO PILLS." Adressez : NA-DRU-CO. Inc., Buffalo, N.-Y.

UN REMARQUABLE TEMOIGNAGE EN FAVEUR DES GIN PILLS

Gin Pills

POUR LES ROGNONS

En février dernier, Mme J. P. J. Wedge, de East Street, Summerside, I. du P-E., écrivait à une amie à Toronto et entre autres choses elle lui disait : " Les GIN PILLS sont le plus grand remède pour les rognons, et c'est une médecine qui me fait actuellement un bien immense. Elles valent leur pesant d'or pour tout malade." Nous avons demandé, par l'intermédiaire d'une amie commune, la permission de publier l'extrait ci-dessous et nous avons reçu le certificat suivant sur la grande efficacité des GIN PILLS :

Summerside, 24 Avril 1914.

J'ai reçu ce matin votre lettre du 21 courant, par laquelle vous demandez la permission de remettre ma lettre à la National Drug and Chemical Co. Vous avez ma pleine autorisation de le faire et je leur permets de publier mon nom, s'ils le désirent, parce que les GIN PILLS ont fait pour mon mari et moi-même ce qu'aucun autre remède n'avait pu faire.

J'ai conseillé à deux autres personnes de s'en servir ; l'une d'elles est ma mère qui a souffert pendant au delà de 20 ans ; une boîte l'a guérie, de sorte qu'elle peut reposer sur son côté gauche, ce qu'elle n'avait pu faire pendant bien des années. Les médecins lui dirent qu'ils ne pouvaient la guérir mais qu'ils pourraient la soulager par une opération pour le rognon flottant, cependant à cause de son âge, ils ne croyaient pas à propos de lui conseiller de la subir. D'après mon conseil, elle essaya les GIN PILLS qui l'ont guérie, et qu'elle est toujours prête à recommander fortement.

Mme J. P. J. WEDGE.

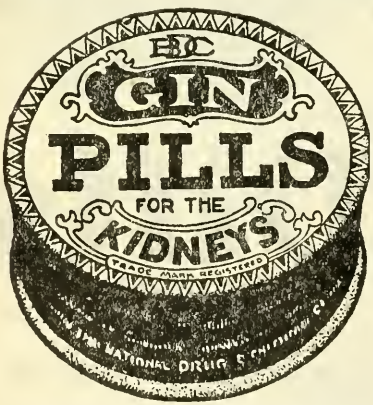

RAPPELEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ FAIRE L'ESSAI DES GIN PILLS AVANT DE LES ACHETER.

Si l'urine dépose de la poussière de brique ou du mucus—ou si elle est brûlante—si vous avez besoin d'uriner souvent—si vous ressentez des douleurs dans le dos—procurez-vous des GIN PILLS sans retard et guérissez-vous vous-même.

Prenez les GIN PILLS de suite et guérissez-vous.

Les GIN PILLS se vendent chez tous les marchands—50 cts la boîte, 6 boîtes pour $2.50.

NATIONAL DRUG & CHEMICAL CO. OF CANADA, Limited, TORONTO

Les GIN PILLS sont déposées et vendues aux Etats-Unis à Buffalo, N.-Y., sous le nom de "Gino Pills". Pour avoir un échantillon gratuit ou une boîte de grandeur régulière, adressez : Na-Dru-Co. Inc., Buffalo, N. Y.

UN VIEUX GENTILHOMME A SOUFFERT DE LA MALADIE DE ROGNONS PENDANT 40 ANS

Il avait même eu des Hémorrhagles des rognons. Cependant aujourd'hui, à 67 ans, M. Allen est capable de travailler tout le jour ou de faire une longue promenade sans la moindre douleur.

Port Elgin, N. B., 12 novembre.

Je sens qu'il est de mon devoir, pour l'avantage de ceux qui sont affligés de semblables maladies, de vous envoyer ces quelques lignes au sujet des GIN PILLS. J'ai environ 67 ans et j'ai souffert du mal de rognons depuis l'âge de 25 ans. Cela venait de ce qu'après m'être échauffé, je m'étais tenu sur un escalier dans un courant d'air froid.

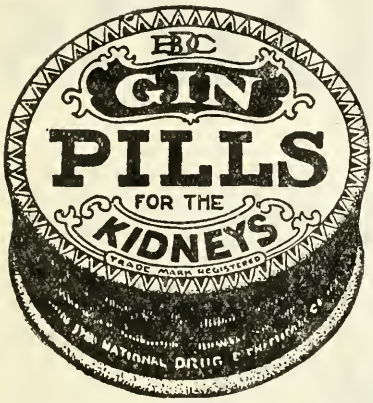

A la fin j'avais des Hémorrhagies des rognons. Je suis allé voir trois médecins et j'essayai la plupart des remèdes sur le marché, mais je n'éprouvai aucun soulagement. J'étais très faible, j'éprouvais des douleurs dans le dos ; souvent j'étais obligé de me coucher pendant le jour et je ne pouvais aller en voiture, sans souffrance. Je commençais à penser qu'il n'y avait pour moi aucun secours à espérer. Le saignement continua pendant 16 mois jusqu'à ce qu'il m'arriva d'essayer les GIN PILLS qui ont mis un terme à mon mal

Maintenant je puis jeter un coup d'oeil sur 15 mois de soulagement contre les souffrances et les inquiétudes. Je puis faire le train, aller en voiture toute la journée, sans éprouver de douleur ; cependant je prends encore 2 pilules par semaine car elles me font beaucoup de bien."

JEREMIAH ALLEN.

Les GIN PILLS se vendent chez tous les marchands 50 cts la boîte, 6 boîtes pour $2.50. Echantillon gratuit envoyé sur demande.

NATIONAL DRUG & CHEMICAL CO. OF CANADA, Limited, TORONTO

Gin Pills

POUR LES ROGNONS

Aux Etats-Unis les GIN PILLS sont connues et se vendent sous le nom de " Gino Pills ". Elles sont exactement semblables aux Gin Pills vendues au Canada. Ecrivez à Na-Dru-Co. Inc., Buffalo, N. Y, pour avoir un petit échantillon gratuit.

SES PIEDS ET SES JOINTURES ETAIENT TELLEMENT ENFLES QU'ELLE NE POUVAIT MONTER LES ESCALIERS

Tout homme et toute femme qui souffre du rhumatisme—qui a des attaques aiguës de rhumatisme, de sciatique et de lumbago — dont les rognons sont faibles et dont les mains et les pieds deviennent enflés et douloureux — devraient lire attentivement ces deux lettres de Madame Salsbury sur les effets magiques des

Gin Pills

POUR LES ROGNONS

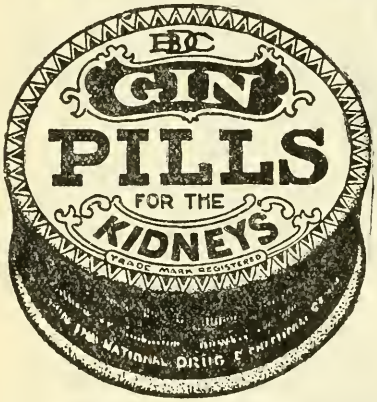

Le 14 février dernier, Mad. J. A. Salsbury écrivait à propos des GIN PILLS: "Je puis dire sans crainte de me tromper que les GIN PILLS m'ont fait beaucoup de bien. Il y a six ans je ne pouvais pas monter d'escaliers, tant mes pieds et mes jointures étaient enflés, mais je pris trois boîtes de GIN PILLS et le mal est complètement disparu. Ma mère, âgée de 82 ans, en prend et se porte bien." Nous écrivant le 22 avril, en réponse à une demande de permission de publier sa lettre, Mad. Salsbury disait: "Vous pouvez le faire, car je suis certaine d'avoir été guérie par les GIN PILLS, vu que je n'ai jamais souffert du rhumatisme depuis ce temps et il y a six ans ce printemps que j'ai été si malade."

L'enflure des mains et des pieds est un symptôme certain du mal de rognons. Il en est de même du mucus ou de la poussière de brique dans l'urine, de l'incontinence ou de la suppression d'urine, de la gravelle (ou pierre dans les rognons) et aussi pareillement si l'urine est brûlante. Dans tous ces cas vous avez besoin des GIN PILLS sans retard.

Les GIN PILLS se vendent dans toutes les parties du Canada à 50 cts la boîte, six boîtes pour $2.50. Traitement gratuit envoyé sur demande.

NATIONAL DRUG & CHEMICAL CO. OF CANADA, Limited, TORONTO

A nos clients américains.

Les GIN PILLS se vendent aux Etats-Unis sous le nom de "Gino Pills." Elles sont exactement les mêmes que les GIN PILLS vendues au Canada. Pour avoir des échantillons gratuits ou une boîte pleine grandeur, adressez-vous à Na-DRU-CO. Inc., Buffalo, N.-Y.

PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES

LES PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

UNE SPÉCIALITÉ

Aucun remède ne peut être comparé aux PILULES ROUGES pour les femmmes. C'est une préparation scientifique, une spécialité qui a pour vertu de réparer les défectuosités internes de toute nature qui se produisent particulièrement chez les femmes. Aussi celles qui sont pâles, faibles, anémiques trouveront infailliblement dans les PILULES ROUGES le restaurateur par excellence. Enfin, au cours de toute sa vie et à tous les âges, la femme peut être sûre d'avoir dans les PILULES ROUGES le moyen de se maintenir dans un état de santé parfaite, d'assurer le fonctionnement régulier de tous ses organes, de se munir d'un sang pur, riche et abondant si quelques assauts viennent en diminuer la quantité et la qualité.

Fac-similé de la boîte des Pilules Rouges

Le papier de l'enveloppe est blanc, imprimé en rouge.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Nous invitons toutes les femmes qui souffrent à venir consulter nos médecins spécialistes au No 274 rue St-Denis; elles seront l'objet d'une attention toute spéciale et les conseils et avis qu'elles recevront leur seront d'un immense avantage. Celles qui ne peuvent venir à la consultation sont priées de décrire parfaitement, dans une lettre, leur état ou, si elles le préfèrent, de nous demander un blanc de questions; nos médecins leur diront ce qu'elles doivent faire pour se guérir. Ces consultations, soit verbales, soit par correspondance, sont STRICTEMENT CONFIDENTIELLES et absolument GRATUITES.

AVIS IMPORTANT. — Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50 ; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules ; jamais au cent ; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATEGORIQUEMENT. Défiez-vous aussi des COLPORTEURS ; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPECIALITE pour le femme, qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUERIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ECRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE LIMITEE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

ANEMIE

C'est aux femmes anémiques, pâles et faibles que nous disons : Méfiez-vous, n'attendez pas davantage, donnez à votre santé une attention plus spéciale, car l'anémie est une affection dangereuse, et si vous n'enrayez pas le mal, bientôt il sera trop tard et forcément vous devrez subir les conséquences de votre négligence souvent bien terribles.

Les sujets anémiques présentent tous des symptômes à ne pas s'y tromper. Respiration assez difficile, une marche longue, un escalier monté un peu vite, peu de chose suffit pour les essoufler ; souvent le simple fait de lever les bras est suffisant pour produire une véritable fatigue, de même aussi que le moindre travail, la moindre émotion suffisent à déterminer des palpitations qui sont parfois excessivement violentes. Les maux de tête, les lassitudes générales accompagnent généralement l'anémie. Les sujets anémiques ont toujours des troubles dans leurs fonctions digestives.

L'anémie exerce ses ravages chez les jeunes filles de tempérament délicat, nerveux, lymphatique, qui ont un travail trop sédentaire ou des fatigues intellectuelles ; chez les femmes qui ont à respirer l'air vicié des manufactures, qui habitent des logements malsains et surchauffés. L'anémie se développe facilement chez la mère obligée de voir à l'entretien de nombreux enfants et à celui de son ménage.

Les Pilules Rouges pour femmes Pâles et Faibles sont tout indiquées dans l'anémie.

Mme A. Cardinal.

" Depuis trois mois, ma santé laissait beaucoup à désirer ; tous les jours mes forces diminuaient. Le peu de nourriture que je prenais me causait des douleurs d'estomac. J'avais des vertiges ; les nuits passées dans un sommeil agité me fatiguaient beaucoup, puis j'avais des maux de tête terribles. Voyant que tout ceci persistait, je me mis à prendre des Pilules Rouges que je connaissais pour être très bonnes. Ce que j'en espérais, je l'obtins rapidement. Après quelques semaines j'étais plus forte ; mon estomac plus robuste supportait avec moins de fatigue les aliments, aussi pouvais-je reposer tranquillement toute la nuit, et je n'avais plus, durant des jours entiers, de gros maux de tête. Je me porte aujourd'hui tout à fait bien et ma guérison a augmenté la confiance que j'avais dans les bonnes Pilules Rouges. J'aurai toujours de ce précieux remède à la maison et je ne manquerai pas de le recommander chaque fois que je saurai une de mes amies malades." — Madame A. CARDINAL, 1808C rue Boyer, Montréal.

Les **PILULES ROUGES** donnent du sang aux femmes pâles et faibles.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES

MME L. R. ROBICHAUD.

"Il y avait déjà trois ans que je perdais des forces. Ne souffrant d'aucune douleur aiguë, je ne m'alarmais pas de cette faiblesse que je croyais n'être que passagère et je négligeais de me soigner. Je devins nerveuse, inquiète et étais toujours prête à m'alarmer et à perdre connaissance pour la moindre chose. Alors je compris que j'étais atteinte sérieusement et que plus de négligence de ma part m'exposerait aux plus grands dangers ; je me félicite d'avoir suivi les conseils de quelques amies et d'avoir pris, comme elles, les bonnes Pilules Rouges pour les femmes Pâles et Faibles. Comme elles aussi j'ai obtenu des forces et le rétablissement de ma santé. Après l'emploi de quelques boîtes je n'étais plus la même personne. Inquiétude nerveuse, faiblesse, tout cela était disparu. Enfin, quelques semaines encore de traitement et je me portais bien. Depuis six ans que je suis mariée, ma santé s'est maintenue bonne, et cependant j'élève une famille." — Mme L. P. ROBICHAUD, 1812A rue Boyer, Montréal.

Pour leur grande efficacité et par économie, prenez les PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles. Consultez gratuitement les médecins spécialistes de la compagnie.

MME E. LACELLE.

"Avant mon mariage, j'ai été plusieurs années très faible et très nerveuse. Je ne pouvais supporter une fatigue ; le moindre désappointement, une petite contrariété me piquaient au plus sensible, m'étaient insupportables ; je me sentais alors faiblir, faiblir, puis je perdais connaissance ; c'était comme un sommeil qui durait parfois longtemps. J'étais sujette à de violents maux de tête, à des palpitations, à des douleurs dans les membres, etc. Après mon mariage, cet état sembla empirer car j'étais obligée de garder le lit souvent. Plusieurs médecins me traitèrent mais sans succès. J'eus un jour l'idée de faire usage des Pilules Rouges, pour les femmes Pâles et Faibles, mais à titre d'essai seulement, car, à vrai dire, je n'espérais pas plus de bien de ce remède que de tant d'autres jusque là employés. Aussi, je fus bien étonnée lorsqu'après en avoir pris quelques boîtes, je me sentis tout autre. La vie revenait en moi, puis une vigueur que je n'avais jamais ressentie. Les malaises cessèrent, les forces s'accrurent. Je n'ai plus de ces étranges faiblesses et pour les éloigner à jamais je veux reprendre des Pilules Rouges au moindre symptôme que je remarquerai. " — Mme ED. LACELLE, 144 rue Clarence, Ottawa, Ont.

Toutes les jeunes filles devraient prendre les **PILULES ROUGES.**

PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES

Toutes les mères devraient donner à leurs fillettes, à leurs jeunes filles, des PILULES ROUGES pour les femmes Pâles et Faibles.

Beaucoup de fillettes sont fatiguées par la croissance; les unes grandissent trop vite, ce qui les rend faibles, nonchalantes et pâles ; d'autres, au contraire, subissent un arrêt de croissance qui provient précisément de leur faiblesse constitutionnelle. Enfin, il y a généralement à cette époque: lassitude générale, coliques douloureuses, vertiges, palpitations, oppression respiratoire, nausées, troubles de la digestion, manque d'appétit, maux de tête, frissons, et il peut survenir bien d'autres symptômes plus graves encore.

Les parents doivent donc prendre le plus grand soin de la santé de leur fillette ; ils doivent la surveiller pour que se constitue en elle une femme forte et prête à faire face à toutes les exigences de la vie. L'action des Pilules Rouges pour les femmes Pâles et Faibles est surtout ici d'une efficacité remarquable. Les certificats qui suivent en donnent une idée.

" Ma fille était tellement affaiblie qu'elle perdait connaissance souvent. Son état empirant, nous fûmes obligés de la mettre sous les soins des médecins. Deux ou trois la soignèrent, mais sans lui faire beaucoup de bien, ses défaillances devenaient même plus fréquentes et ses forces diminuaient encore. Il lui fut impossible d'aller à l'école ni même de s'amuser comme les enfants de son âge. Elle avait alors treize ans. Il y a quelques mois, il me vint à l'idée de lui faire prendre des Pilules Rouges pour les femmes Pâles et Faibles et avec ce remède il se fit tout de suite un changement. Depuis trois mois, elle n'a pas eu de ces défaillances d'autrefois, son mal de tête est presque entièrement disparu et elle est beaucoup plus forte. Ceci dit la valeur de ce grand remède." — Mme R. LANGLAIS, 72 rue Hickock, Winooski, Vt.

"A l'âge de treize ans, ma petite fille était faible et bien nerveuse. Elle était maigre, ne mangeait pas, se chagrinait pour peu et tous ses membres étaient agités. Ceci surtout m'inquiétait et je craignais qu'elle ne pût en guérir. Je la fis traiter par un médecin pendant longtemps sans cependant voir son état s'améliorer. Comme les Pilules Rouges avaient toujours été pour moi un remède très efficace, je lui en fis prendre. C'est ce qui lui alla le mieux; elle acquit des forces et ses nerfs se calmèrent, puis toute agitation disparut. Depuis deux ans, tout cela est fini et c'est maintenant une jeune fille tout à fait bien portante." — Madame CARRIER, 15, rue Ste-Marie, St-Johnsbury, Vt.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES

" Depuis déjà plusieurs mois, j'étais excessivement faible et souffrais presque continuellement de la tête. Je me sentais dépérir ; chaque jour, chaque semaine, c'étaient des malaises nouveaux, un plus grand abattement, une lassitude plus générale, une paresse de l'estomac, des intestins, puis des symptômes plus graves encore, de ceux qui se déclarent généralement chez les jeunes filles anémiques et qui compromettent fortement leur santé future. Ma mère, qui m'observait et essayait, par toutes sortes de soins, à augmenter mes forces, s'alarma de ces irrégularités et écrivit aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Pour réponse, avec une foule de conseils, ils lui recommandèrent de me faire prendre des Pilules Rouges qui, disaient-ils, me feraient bien vite du sang dont j'avais grandement besoin. En effet, dès les premières semaines, il me semblait que j'avais plus de vie ; très rapidement les forces me sont revenues ; je me sentais à l'aise ; j'étais heureuse de ne plus souffrir et de pouvoir, comme mes amies, m'occuper à quelque travail et m'amuser aussi. Les Pilules Rouges, qui m'ont donné la santé alors, la préservent et la soutiennent maintenant que je suis en ménage." — Mme DELIA DION, Northbridge, Mass.

Lorsqu'une femme ou une jeune fille est malade et qu'il s'agit pour elle de choisir un remède, elle ne devrait pas comparer ces remèdes à guérir tous les maux avec les PILULES ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles, qui sont une spécialité composée des meilleurs ingrédients spécialement adaptés aux maladies particulières aux femmes.

MLLE D. CHARBONNEAU.

" Ma fille souffrait, depuis plusieurs mois, de débilité générale et ne pouvait plus suivre ses classes ; elle se plaignait chaque jour de douleurs dans les côtés et dans le dos, la tête, l'estomac. Tout cela m'inquiétait ; je la croyais bien gravement malade, car elle était d'une pâleur de cire ; elle ne mangeait pas et tout ce que je pouvais préparer de petits mets appétissants la laissait indifférente. Il y aura bientôt deux mois que j'ai commencé à lui faire prendre les Pilules Rouges et l'amélioration, qui s'est opérée dans sa santé, est extraordinaire. Elle ne se plaint plus de rien ; son appétit est très bon et son apparence extérieure prouve l'efficacité de ce remède. Son teint est revenu, elle est gaie et est retournée à la classe qu'elle suit maintenant avec ambition. Je veux toutefois qu'elle continue encore à prendre les Pilules Rouges, et ce n'est que lorsque je la verrai tout à fait vigoureuse que je lui permettrai de ne plus en user. " — Madame CHARBONNEAU, 32 rue Marshal, Putnam, Conn.

PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES

JEUNES FEMMES, PRENEZ GARDE ! SOIGNEZ-VOUS.

Quand la jeune femme est malade, le ménage est triste. Les PILULES ROUGES pour les femmes Pâles et Faibles ramènent la santé à la mère, la joie au foyer.

Quels que soient les devoirs qu'une femme ait à remplir, quelles que soient ses occupations, elle devrait d'abord s'occuper de sa santé, c'est très important pour elle et pour ceux qui l'entourent.

L'épouse et la mère qui souffrent soit de pesanteurs, de métrite, d'ulcérations ou de toute autre douleur intime, feraient bien de venir voir les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ou de leur écrire ; il leur sera indiqué le traitement hygiénique à suivre, lequel, avec les PILULES ROUGES, les ramènera sûrement à la santé.

Les vertus curatives reconnues et l'économie du traitement par les PILULES ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles en ont fait, depuis vingt-cinq ans, un remède de famille sans rival.

Mme Ls Amyot.

" La première fois que j'ai fait usage des Pilules Rouges pour les femmes Pâles et Faibles, j'étais très faible et atteinte d'une foule de malaises qui me rendaient inapte à tout travail. Je souffrais de douleurs de dos, des membres, d'une fatigue s'étendant de derrrière la tête et descendant jusqu'aux épaules. Au coucher, j'étais parfois tellement fatiguée, énervée que je passais la nuit sans pouvoir fermer l'œil. D'autres fois c'étaient des crampes dans les jambes qui m'empêchaient de dormir. Que d'autres souffrances encore que je ne puis dire et qui me minaient.

" Je recommande aux femmes faibles et malades comme je l'étais de prendre des Pilules Rouges pour les femmes Pâles et Faibles. C'est depuis que j'ai pris de ce bon remède que mes forces sont rétablies et que je me porte si bien. J'ai aussi eu la joie de mettre au monde et de conserver un gros garçon qui est beau et ravissant de santé. Les quatre autres enfants que j'avais eus précédemment n'avaient pu vivre à cause sans doute d'une constitution trop faible qu'ils avaient héritée de moi.

" Pour une petite femme chétive, ne pesant que soixante-quinze livres, lors de mon mariage, voyez maintenant quelle bonne apparence j'ai, et ce qui est mieux encore, je me porte bien. " — Mme LOUIS AMYOT, Cap Chat, Qué.

Les **PILULES ROUGES** assurent à toute femme force et santé.

PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES

MME LOUIS MARTIN.

" Depuis plusieurs mois, j'étais faible et aussi bien souffrante de douleurs internes. Mon mauvais estomac, mes digestions pénibles étaient la cause d'oppression, de faiblesse et de palpitations de cœur. Perdant chaque jour de ma vigueur, il me fut bien difficile, pour ne pas dire impossible, de continuer de m'occuper de l'entretien de ma maison. Je me sentais triste, abattue et malheureuse, et je n'en pouvais plus de cette vie. Comment la changer et refaire ma santé? C'était là ce que je me demandais quand il me vint à la pensée de prendre des Pilules Rouges pour les femmes Pâles et Faibles. Les journaux citaient de si belles guérisons dues à leurs bons effets, elles pouvaient bien me guérir, moi aussi ! Tel que je l'espérais, je fus en peu de temps soulagée et reconfortée. Je ne sentais plus de langueur, je souffrais moins. Je me suis donc tout à fait guérie et je suis heureuse de le dire à toutes les femmes. J'ai repris bonne mine ; je suis gaie et alerte parce que je suis délivrée de la faiblesse et de toutes les douleurs terribles qui l'accompagnaient. " — Mme LOUIS MARTIN, 48½ Mechanic, Southbridge, Mass.

MME L. BOUDREAU.

"Pendant plus de quatre ans j'ai été torturée par toutes sortes de douleurs internes, et c'est après avoir déjà passé par bien des épreuves, avoir connu tous les tracas de la mère de famille, que j'ai vu mes forces s'éteindre, ma santé si grandement menacée. J'ai même, après la naissance de mon dernier enfant, été retenue au lit pendant plusieurs mois. Que de médicaments j'ai pris ensuite pour augmenter en moi la vie, me délivrer des douleurs de tête, de dos, de reins et de la grande faiblesse qui subsistaient toujours. Je puis dire que je ne vivais que pour me traîner d'une chaise à une autre. Quelle existence, mon Dieu ! Enfin, je me mis à prendre des Pilules Rouges, n'ayant plus de confiance dans les remèdes que j'avais employés jusque là, je les abandonnai. Je me bornai à prendre simplement quelques Pilules Rouges chaque jour, et cela m'a été autrement profitable que tous les traitements ennuyeux précédents. Les forces me revinrent ; je me sentis bientôt moins abattue, moins triste, plus courageuse et plus à l'aise. Aujourd'hui ma joie est grande, parce que ma santé est rétablie et que je puis faire face à mes nombreuses occupations." — Mme LEANDRE BOUDREAU, 16 Lewis, Southbridge, Mass.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES

A l'époque périlleuse du retour de l'âge.

Les PILULES ROUGES pour les femmes Pâles et Faibles sont le meilleur des soutiens,

C'est avec raison que les femmes appréhendent l'arrivée du retour d'âge, car, pour presque toutes, cette époque est marquée par de graves malaises, trop souvent aussi par une véritable maladie.

La femme alors voit avec inquiétude les sensations de lourdeur à la tête, migraines, insomnies, étourdissements, refroidissements des pieds, perte de l'appétit, maux d'estomac, douleurs dans les reins, etc., etc.; elle devient aussi presque toujours extrêmement faible.

Ce qu'il lui faut c'est faciliter cette dernière transformation naturelle des fonctions et, pour cela, il n'existe qu'un remède : ce sont les Pilules Rouges pour les femmes Pâles et Faibles.

Ces pilules ont aidé des milliers de femmes. Nous citons les guérisons suivantes :

MME J. B. LEPAGE.

" J'avais perdu l'appétit et je devins ensuite très faible, pâle et maigre. Mon cœur avait souvent de fortes palpitations et j'endurais beaucoup de douleurs dans les côtés. Je fus plusieurs mois dans cet état et je comprenais qu'il était de mon intérêt de ne pas me négliger, vu l'époque critique que je traversais. Je voulus d'abord faire un essai des Pilules Rouges pour les femmes Pâles et Faibles, confiante que ce qu'elles avaient déjà fait pour tant de femmes, elles le feraient aussi pour moi, et ce fut bien là ce qui m'assura des forces et la santé dont je jouis aujourd'hui. Dix boîtes de ces bonnes pilules eurent raison de mon mal de côté. Malgré tout ce que j'ai obtenu de bien, je n'ai pas abandonné complètement les Pilules Rouges ; j'en prends encore de temps en temps et, je le vois bien, elles me préservent de bien des indispositions auxquelles sont sujettes les femmes de mon âge. " — Mme J. B. LEPAGE, 240 rue Flint, Fall River, Mass.

Les **PILULES ROUGES** sont le soutien de la mère de famille.

PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES

MME E. L. RICARD.

Il est vrai que j'ai eu beaucoup de mal pour élever ma famille, mais que voulez-vous, on s'habitue à tout, même au malheur, et tant bien que mal, je me suis tirée d'affaire jusqu'au jour où l'époque du retour de l'âge est arrivée. Alors j'ai commencé à payer tout l'excès des fatigues et des grands chagrins que j'avais supportés. Rien ne m'a été épargné, car j'ai souffert de tout à la fois. Mes forces étaient déjà ruinées quand je fus prise d'un mal dans le côté droit et c'est à l'intérieur que je souffrais surtout ; cependant, j'avais aussi de l'enflure à la surface et je ne pouvais me coucher de ce côté. Les Médecins qui me soignaient, ne comprenaient rien à cela et ils ne voyaient d'autres remèdes qu'une opération. Il m'en coûtait beaucoup de consentir à cette opération. Avant de me décider, je voulus écrire aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui me prescrivirent un traitement facile et qui devait me ramener à la santé. Ils me recommandèrent aussi l'usage des Pilules Rouges pour me faire du sang, des forces et aider la nature. Je suivis leurs conseils sans y manquer et quelques semaines après je me sentais déjà mieux. Mes souffrances sont disparues, mes forces ont augmenté chaque jour, puis, au bout de quelques mois, ma santé était rétablie. J'avais été sauvée de l'opération et aussi de combien de souffrances. Mol qui avais enduré de si longues années de douleurs atroces, j'étais enfin guérie ! Cette seule pensée me rajeunissait et me donnait du courage. Je ne regrette pas la confiance que j'ai eue dans l'emploi de ce remède si précieux pour la femme et je ne puis assez le recommander, tant il mérite d'être connu." — Mme E. L. RICARD, 26 rue Chandler, Worcester, Mass.

CAPSULES CRESOBENE

Nouvel Antiseptique Volatil aux propriétés merveilleuses

Pour prévenir et guérir infailliblement :

TOUX, MAUX DE GORGE, LARYNGITES, RHUMES, GRIPPE, INFLUENZA, BRONCHITES, CATARRHES, ASTHME, TUBERCULOSE, ETC.

En vente chez tous les marchands de remèdes ; envoyées aussi par la poste, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix, 50c le flacon.

Dépositaire général : PHARMACIE DECARY,
Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine, Montréal.

SAVON "BEL-PO

Le savon BEL-PO, avec ses propriétés légèrement antiseptiques, son parfum élégant, sa pureté, son manque d'alcalinité, est très recherché, car il guérit infailliblement toutes les petites maladies de la peau, telles que ERUPTIONS, IRRITATIONS, qui font le désespoir d'un si grand nombre de femmes. Il est souverain contre les GERCURES LEGERES, les DEMANGEAISONS, les ROUGEURS DE LA PEAU. Il conserve au teint sa fraîcheur et donne à la peau de la douceur et un éclat velouté. Pour la toilette du bébé, il est incomparable.

Le savon BEL-PO est vendu chez tous les marchands et pharmaciens au prix de 25c. le morceau, six pour $1.25, ou, douze pour $2.25. Envoyé aussi franco, par la poste, sur réception du prix.

Cie CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée

274, rue Saint-Denis, Montréal.

CONSTIPATION

Les **TABLETTES PURGATIVES DE LA COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE** contiennent les principes les plus actifs et les plus propres à guérir la **CONSTIPATION.**

Vendues chez tous les marchands de remèdes, au prix de 25c. la boîte. Envoyées aussi au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix. Adressez :

Cie CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée

274, rue Saint-Denis, Montréal.

PILULES MORO
POUR LES HOMMES

Les **Pilules Moro** pour les Hommes sont le guérisseur le plus puissant qu'un homme puisse employer. Elles guérissent les maladies de l'estomac, la dyspepsie, les palpitations de cœur, les maux de tête, les étourdissements. Elles préviennent les rhumatismes, les névralgies, les maladies du foie, etc.; elles purifient et enrichissent le sang ; elles sont une source de forces nerveuses contre les faiblesses des hommes jeunes ou âgés, peu importe la cause qui les amène. Chez les enfants, elles guérissent les scrofules, les humeurs, les éruptions, les démangeaisons ; elles raniment la vie du vieillard et lui assurent de longs et heureux jours. Elles sont, en un mot, une spécialité pour les maladies propres aux hommes, et c'est de là que dérivent leur force et leur vertu.

Fac-similé exact d'une boîte de Pilules Moro.

Enveloppe blanche, lettres bleues.

Consultations Gratuites. — Adressez-vous, par lettre ou personnellement, au No 272, rue Saint-Denis, si vous désirez des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro pour les Hommes sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

PILULES MORO
POUR LES HOMMES

Avec les PILULES MORO, chacun peut se soigner sans perte de temps et sans déboursés excessifs.

Quelques boîtes seulement de ces merveilleuses PILULES MORO remettent un homme sur pied et lui rendent sa vigueur primitive.

En voulez-vous la preuve? Lisez ce qui suit :

J. B. LABRÈCHE.

" J'étais d'une constitution robuste et toute ma vie j'ai eu une bonne santé. J'ai toujours beaucoup travaillé, pour assurer ma vie et celle de ma famille, et tous mes jours ont été fort bien employés jusqu'à il y a quelques années, lorsque des faiblesses et des douleurs de dos s'annoncèrent. Je ne m'inquiétai pas trop de cela les premiers jours, je laissai faire et continuai ma besogne, mais j'eus bientôt à regretter ma négligence, car un jour que je dus subir une température humide (chose qui m'était déjà arrivée bien des fois et sans inconvénient), il se déclara des douleurs de vessie, puis je fus gravement malade. Il me fallut appeler un médecin et me soumettre à un dur traitement, cependant certains symptômes persistèrent. Ce ne fut que lorsque j'eus pris quelques boîtes de Pilules Moro et que j'eus ainsi augmenté mes forces, purifié et enrichi mon sang que je me sentis parfaitement à l'aise, tout à fait rétabli. Maintenant, malgré mon âge, j'ai soixante-douze ans, j'ai bonne santé comme autrefois, j'en suis tout joyeux et c'est de tout cœur que je fais connaître les bons effets que j'ai obtenus des Pilules Moro. J'ai pleine confiance dans ce remède et je crois qu'en y ayant recours au moindre indice de faiblesse, je me garderai encore bien des années de vie tranquille." — J. B. LABRECHE, 153 rue Church. Ottawa, Ont.

M. WILLIE HACHEZ.

" Je vous écris aujourd'hui pour vous annoncer ce que vos bonnes Pilules Moro ont fait pour ma santé. Voilà cinq ans que j'ai commencé à m'apercevoir que mes forces diminuaient et au printemps, je ne pouvais plus travailler. Lorsque je sortais de chez moi pour me rendre à mon ouvrage, je me sentais tout à coup saisi d'éblouissements, de vertiges, la tête me tournait et je croyais que j'allais m'évanouir. C'était à la fois de la faiblesse et de la mauvaise digestion. C'est incalculable le nombre de journées de travail que j'ai perdues de cette façon. J'ai consulté plusieurs médecins, ils semblaient ne pas connaître ma maladie, et j'ai pris une foule de remèdes, tout cela ne me faisait rien. Un jour que j'avais mon journal, je me mis à lire l'annonce des Pilules Moro dans laquelle on disait qu'un homme leur devait sa guérison ; sa maladie était semblable à la mienne et c'est ce qui me décida d'essayer ce remède. J'eus le très grand plaisir de constater que les Pilules Moro avaient les plus merveilleux effets et que ma guérison se faisait chaque jour. Ma digestion allant bien maintenant, toutes mes douleurs sont disparues, mes forces sont revenues et j'en suis des plus heureux." — M. WILLIE HACHEZ, Rogersville, N.-B.

PILULES MORO
POUR LES HOMMES

" J'avais beaucoup travaillé depuis ma jeunesse, à un métier dur et, obligé de demeurer longtemps courbé, j'avais le dos endolori. Un lumbago s'était déclaré, que j'avais longtemps négligé et qui s'était aggravé. J'étais devenu sans force, sensible au moindre refroidissement, sujet à toutes sortes de malaises et beaucoup moins courageux.

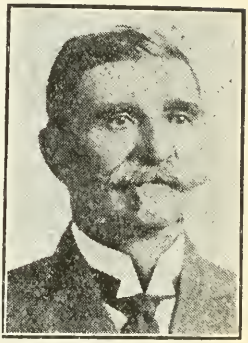

M. M. SIMARD.

Je m'étais fait une quantité de remèdes pour me ramener et me soulager et, parce qu'aucun ne m'avait ni fortifié ni remis, j'en avais essayé un autre, les Pilules Moro, mais plutôt par acquit, et quoiqu'il me fut recommandé, il ne m'inspirait que peu de confiance.

" Je fus donc grandement surpris du mieux sensible que j'éprouvai dès les premières boîtes de ces pilules, de constater ensuite que mes forces augmeutaient chaque jour, que je devenais plus vigoureux, plus résistable au travail, que mes mouvements étaient plus souples et plus faciles, enfin que je rajeunissais.

"Maintenant, ma santé est des meilleures pour mon âge. Je mange, dors et travaille bien et j'en suis très heureux." — MICHEL SIMARD, 750 rue Saint-Christophe, Montréal.

M. FERDINAND LANGLAIS.

" Je m'étais donné un tour de reins en levant quelque chose de bien lourd et, à partir de ce moment, je fus dans l'impossibilité de travailler. J'ai dû tenir le lit pendant des mois souffrant atrocement dans les reins ; durant deux ans je fus dans l'impossibilité de lever la moindre chose. J'étais désespéré de me voir dans cet état et à la tête d'une famille. Soigné sans résultat par un médecin, je me trouvai bien heureux lorsqu'après avoir pris quelques boîtes de Pilules Moro, non-seulement de me sentir moins de douleurs, mais aussi d'éprouver plus de vigueur et un bien-être inaccoutumé. Il y a deux ans que je fais usage des Pilules Moro de temps en temps, et elles me font toujours un si grand bien que j'en ai fait mon unique remède. Avec les Pilules Moro, je maintiens mes forces, j'éloigne les souffrances et je me garde en bonne santé." — M. FERDINAND LANGLAIS, 72 Hickock, Winooski, Vt.

PILULES MORO
POUR LES HOMMES

"Le traitement par les Pilules Moro a très bien réussi à combattre et à faire disparaître un mal de rognons qui me rendait impropre au travail et m'inspirait de graves inquiétudes. Il y a cinq ans, je souffrais si cruellement de cette terrible maladie que tous les médecins m'avaient déclaré incurable. Mon mal augmentait toujours et c'est alors que j'eus recours aux médecins de la Compagnie Médicale Moro. Leurs bons conseils m'ont parfaitement guidé et aujourd'hui je suis parfaitement rétabli. L'effet des Pilules Moro a été merveilleux. La douleur dont je souffrais dans la région du cœur et des reins, les battements violents, les étourdissements, les éblouissements, l'oppression, la gêne dans la respiration, les indigestions pénibles, les cauchemars, rien de tout cela n'existe plus.

M. LOUIS BARRY.

D'une vie désolée et languissante, les Pilules Moro m'ont fait passer dans une vie heureuse et pleine d'activité. J'ai repris mon travail régulier et j'ai bonne santé." — LOUIS BARRY, 138 rue Cumberland, Woonsocket, R.-I.

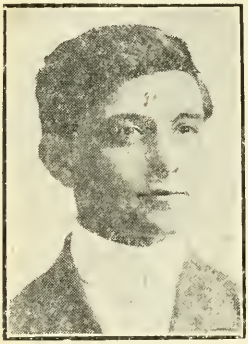

M. THÉODORE CORBEIL.

"Je suis heureux de faire connaître aux jeunes gens que les Pilules Moro m'ont fait grand bien, alors que j'en étais à ne pouvoir travailler chaque jour qu'avec beaucoup de peine.

"Jeune encore, j'avais dû commencer à subvenir aux dépenses de ma vie et l'effort constant que, pour cela, je devais soutenir, fut sans doute la cause que la nutrition se ralentit chez moi et que divers malaises survinrent. C'étaient des étourdissements, des sensations de fatigue extraordinaire, des douleurs dans les reins, un sentiment de découragement, des lourdeurs dans tous les membres. Ma mère, à qui j'avais fait connaître mon état, m'acheta quelques boîtes de Pilules Moro qu'elle avait jugées propres à me ramener, à cause du grand bien que des milliers d'hommes de tout âge en retiraient. Je pris donc de ces pilules et je fus émerveillé du bien extraordinaire que j'en obtins. En quelques semaines, j'avais gagné beaucoup de forces ; je n'étais plus le même à l'ouvrage, parce que je le faisais avec moins d'effort et plus volontiers ; puis, le soir, après ma journée, je pouvais encore, comme autrefois, être gai, empressé autour des miens et toujours disposé à leur rendre service. Je me propose, maintenant que je connais l'efficacité de ces pilules, de m'en servir pour soutenir mes forces et conserver ma santé."

— THEODORE CORBEIL, 795 rue Saint-Christophe, Montréal.

PILULES MORO
POUR LES HOMMES

M. ANTHIME ROY.

" Mes forces s'étaient en allées, j'étais épuisé et je l'avais bien gagné, car, pendant longtemps, sans ménagement aucun, je m'étais livré à un dur travail, n'avais pris aucune précaution contre la rigueur des hivers ni contre la pluie. J'avais imposé tout cela à ma constitution, mais un jour elle prit sa revanche et m'imposa ses souffrances. D'abord, l'estomac refusa de digérer comme à l'ordinaire ; j'étais appesanti par mes repas, puis j'avais des brûlements, des tiraillements d'estomac et des étouffement . Parfois je me sentais si malade que je venais près de perdre connaissance. Il me fallait alors retourner chez moi. Enfin, voyant que le choix que je faisais de mes aliments et les privations que je m'imposais ne remettaient pas mon estomac, j'eus recours aux Pilules Moro. Immédiatement, c'est-à-dire au bout de quelques semaines, je fus soulagé, mes forces avaient augmenté, j'étais moins abattu, je mangeais avec plus d'appétit et ma digestion se faisait mieux. Enfin, j'avais obtenu tant de bien que je continuai avec confiance l'emploi du même remède. Les résultats obtenus ont été des meilleurs et je crois que tous les hommes malades ne peuvent trouver de moyen plus sûr de se remettre." — ANTHIME ROY, 184 rue Church, Ottawa, Ont.

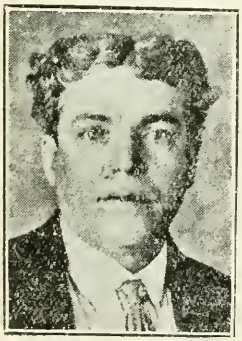

M. OVIDE PETIT.

" Je suis boulanger de mon métier et, comme tout le monde le sait, l'ouvrage est dur. Obligé, pendant de longues heures à des efforts continus, courbé sur le pétrin, mes forces s'étaient affaiblies, mes muscles s'étaient fatigués et un douloureux lumbago était survenu. Le sang, subitement refroidi après que d'abondantes transpirations avaient mouillé mes vêtements, tourna bientôt au mauvais ; les rognons furent les premiers à s'en ressentir et j'eus tant à souffrir que je m'adressai, par lettre, aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro. On me recommanda les Pilules Moro que je savais déjà merveilleuses dans leurs effets, et on m'indiqua les précautions que je devais prendre. Je fus soulagé dès les premières semaines de traitement ; mes forces s'augmentèrent ; je pris de l'embonpoint ; enfin je fus complètement guéri. Après une année, j'étais si bien revenu que je pesais cent quatre-vingt-dix livres quand auparavant j'atteignais à peine le poids de cent vingt-cinq livres. Je me porte donc on ne peut mieux et je travaille à l'aise." — M. OVIDE PETIT, 46 rue Centre, Biddeford, Me.

SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE
Le seul SIROP CALMANT
RECOMMANDE PAR LA PROFESSION MEDICALE

Le sirop des enfants est préparé avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, "Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria." Ce sirop peut être administré aux enfants avec la plus grande confiance dans les cas de *Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume,* etc.

CERTIFICATS :

Nous, soussignés, Médecins, après avoir pris communication de la composition du *sirop des enfants,* certifions que ce sirop est préparé avec des substances médicamenteuses propres au traitement des maladies des enfants, telles que : *Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume,* etc.

E. H. TRUDEL, M. D., prof. d'accouchements, des maladies des femmes et des enfants. — J. G. BIBAUD, M. D., prof. d'anatomie. — P. MUNRO, M. D., prof. de chirurgie et de clinique chirurgicale. — P. BEAUBIEN, M. D., prof. de pathologie interne et de clinique. — THS. E. D'ODET D'ORSONNENS, M. D., prof. de chimie et de pharmacie. — HECTOR PELTIER, M. D., prof. d'Instituts de médecine. — A. B. CRAIG, M. D., prof. de médecine légale et de botanique. — A. T. BROSSEAU, M. D., prof. de botanique. — G. O. BEAUDRY, M. D., démonstrateur d'anatomie. — J. A. ROY, M. D. — ALEX. GERMAIN, M. D. — L. B. DUROCHER, M. D. — L. O. BEAUDRY, M. D. — ELZÉAR PAQUIN, M. D. — O. RAYMOND, M. D. — A. P. DELVECCHIO, M. D. — D. W. ARCHAMBAULT, M. D.

MERES, insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le SIROP du Dr CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations.

EN VENTE PARTOUT, 25 CENTS LA BOUTEILLE.

DYSPEPSIE

Souffrez-vous de l'estomac ? — Digérez-vous difficilement ? — Avez-vous des renvois, des aigreurs, des gaz, des gonflements, des assoupissements après les repas ? — Avez-vous des migraines ? — Votre langue est-elle chargée ?

Si oui, il suffira de prendre, pour être immédiatement soulagé, une ou deux Tablettes

PAP-SAG

Nous recommandons tout particulièrement les Tablettes **PAP-SAG** aux dyspeptiques, parce que les Tablettes **PAP-SAG** ne sont pas uniquement un simple tonique, un stimulant ou un digestif, mais parce qu'elles sont avant tout le plus puissant désinfectant de l'estomac et de l'intestin, et qu'à ce titre, les tablettes **PAP-SAG** ont une efficacité bien supérieure à celle des autres produits ; d'abord elles soulagent immédiatement, puis guérissent sûrement toutes les maladies de l'estomac et empêchent les complications toujours si néfastes.

On peut se procurer les Tablettes **PAP-SAG** dans toutes les bonnes pharmacies. Elles sont aussi envoyées par la poste, sur réception du prix 50 cts. la boîte, ou six pour $2.50.

Adressez

"PAP-SAG COMPANY" 272, rue St-Denis
MONTREAL, Canada.

JANVIER

FEVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOUT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE

MEMORANDUM

MEMORANDUM

MEMORANDUM

MEMORANDUM

P
Alman
A

L'Almanach

DU

Peuple illustré

DE LA

Librairie Beauchemin

POUR

1915

(46me Année)

Droits réservés, Canada 1914, par LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE, Montréal

516148
9. 1. 51

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, rue Saint-Jacques, 79
Montréal

26, rue Saint-Gabriel, 26
Montréal

417
A43
1915

AVERTISSEMENT.

L'ALMANACH DU PEUPLE DE 1915 marque le quarante-sixième anniversaire de la création de cette publication sans rivale devenue aujourd'hui l'hôte indispensable de tous les foyers et de toutes les familles.

C'est particulièrement aux époques troublées, où surgissent constamment des événements nouveaux, étrangers au cadre habituel de nos relations et de nos occupations, où les informations confuses et mélangées se rapportent à des contrées et des faits qui sortent de nos notions usuelles, c'est alors qu'on sent le besoin d'un guide sûr, posé, complaisant, omniscient, qui nous renseigne sur ce que nous ignorons ou ce que nous n'avons pas le temps d'apprendre. La guerre épouvantable qui ensanglante toute l'Europe et qui se joue sur tant de théâtres divers, met à nu tant de faits ignorés qu'il faut pour s'y comprendre un expert bienveillant capable de nous tenir par la main et de nous éclairer.

Les cent pages (271-370) que ce numéro de l'ALMANACH DU PEUPLE DE 1915 consacre à la guerre, préparées par un ancien officier de l'armée française à l'intention du public canadien, illustrées de dessins nombreux, de cartes spéciales et de graphiques originaux, ces cent pages de texte fin mettront au courant tous ceux qui désirent parler de la guerre en connaissance de cause, discuter les armées, les armes, les flottes, la mobilisation. Elles leur permettront de suivre les journaux avec fruit et de se faire une idée rationnelle de ses développements.

Ce Recueil de guerre sera d'une absolue nécessité pour tous ceux qui ont des parents ou des amis dans les rangs de l'armée alliée et tel est maintenant le sort de toutes les familles.

Indépendamment de cela, l'ALMANACH DU PEUPLE poursuit ses améliorations et ses perfectionnements dans le but de toujours accroître sa valeur et son utilité.

L'ALMANACH de 1914 contenait une disposition nouvelle des Ephémérides qui a été appréciée de nos lecteurs et que nous venons encore de modifier dans leur intérêt. Nous avons réduit de 29 à 20 le nombre de chapitres dans lesquels se répartissaient les sujets et nous facilitons ainsi les recherches pour tous ceux qui désirent des dates. De plus, nous donnons cette année dans le texte DOUZE PAGES ILLUSTREES MENSUELLES avec quatorze dessins chacune donnant les événements marquants de chaque mois ou les personnages ayant appelé l'attention publique.

Notre Almanach Agricole de 1915, est le développement du plan tracé en 1914, traitant, en détail, chaque mois, un des sujets énumérés dans la nomenclature des travaux du mois donnée l'année dernière. De plus, chacun de ces petits traités agricoles est orné de la reproduction réduite d'un dessin du regretté artiste Henri Julien ayant trait à la saison de travail rustique dont il s'agit.

Nous avons supprimé la liste du clergé de tous les diocèses que nous avions l'habitude de publier chaque année, parce que nous avons constaté que la liste publiée par nous à cette époque de l'année était malheureusement incomplète et souvent erronée parce que les changements à subvenir se produisaient généralement plus tard, après que notre publication était parue, ce qui induisait quelquefois en erreur.

Dans cet état nous avons préféré dans l'intérêt de l'exactitude nous en tenir à la liste de nos hauts dignitaires religieux. D'ailleurs la liste complète du clergé canadien est toujours à la disposition des intéressés dans le CANADA ECCLESIASTIQUE dont la Librairie Beauchemin Limitée est éditeur et qui paraît seulement quand toutes les mutations ecclésiastiques sont accomplies.

Voilà les traits principaux de l'ALMANACH DE 1915, ses améliorations et ses modifications les plus marquantes et nous espérons que le public lui accordera le même accueil qu'à ses devanciers en reconnaissance du zèle et du patriotisme que nous déployons pour plaire à nos clients et pour faire honneur au Canada.

Eres de 1915

De la création du monde	6818
De la période Julienne	6628
De la fondation de Rome	2668
De la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ	1915
De la découverte de l'Amérique	423
De la découverte du Canada	381
De la fondation de Québec	307
De la fondation de Montréal	273
De la cession du Canada à l'Angleterre	155
De la république des Etats-Unis	139
De la confédération canadienne	48
Du règne du roi Georges V	5
Du pontificat de Benoit XV	1

Le premier jour de janvier 1915 est le 2,420,499e jour depuis le commencement de la période Julienne.

DURÉE DES JOURS

Le jour le plus court de l'année est le 22 décembre, solstice d'hiver et le jour le plus long est le 22 juin, solstice d'été.

La longueur des jours va toujours en croissant depuis le 22 décembre jusqu'au 23 juin ; elle va toujours en décroissant depuis le 22 juin jusqu'au 23 décembre.

Du 22 décembre au	H.M.	Du 22 juin au	H.M.
1 février les jours ont crû de	1 6	1 août les jours ont décrû de	0 56
1 mars	2 23	1 septembre	1 22
1 avril	4 4	1 octobre	3 56
1 mai	5 36	1 novembre	5 32
22 juin	6 58	25 décembre	6 58

LEVER ET COUCHER DE LA LUNE

Au quatrième jour de son âge elle éclaire jusque vers 10 heures du soir.
Au cinquième jour, vers 11 heures.
Au sixième jour, vers minuit.
Au septième jour, vers une heure du matin.
Au 15 jour elle est pleine et se lève à six heures du soir.
Au 16e, vers 8 heures et un quart.
Au 17e, vers 8 heures et demie.
Au 18e, vers 10 heures.
Au 19e, vers 11 heures.
Au 20e, vers minuit.

Cette table est assez exacte pour faire connaître les nuits que la lune éclaire.

ÉTOILES DU MATIN ET DU SOIR POUR 1915

Vénus est étoile du matin jusqu'au 12 septembre, et ensuite étoile du soir jusqu'à la fin de l'année.

Mars est étoile du matin pendant toute l'année.

Jupiter est étoile du soir jusqu'au 24 février, ensuite étoile du matin jusqu'au 17 septembre ; après cette date, il sera étoile du soir le reste de l'année.

Saturne est étoile du soir jusqu'au 28 juin, ensuite étoile du matin jusqu'à la fin de l'année.

ANNEE 1915

COMPUT ECCLESIASTIQUE

Lettre dominicale (lettre de l'alphabet qui sert à marquer dans le calendrier les dimanches pendant tout le cours de l'année), C.

Nombre d'or (période de 19 années solaires, à l'expiration desquelles les nouvelles lunes et les pleines lunes arrivent aux mêmes époques), 16.

Epacte ou *Age de la lune* au 1er janvier, 14.

Cycle solaire (période de 28 années, au bout desquelles l'année recommence par les mêmes jours), 20.

Indiction romaine (période de 15 années en usage dans l'Eglise catholique, notamment dans les Bulles des Souverains Pontifes), 13.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS. (Temps de Montréal)

Le Printemps commencera le 21 mars, à 11 h. 51 m. du matin.
L'Été commencera le 22 juin, à 7 h. 29 m. du matin.
L'Automne commencera le 23 septembre, à 10 h. 24 m. du soir.
L'Hiver commencera le 22 décembre, à 5 h. 16 m. du soir.

FETES MOBILES

Septuagésime	31 janvier.	Pentecôte	23 mai.
Les Cendres	17 février	Trinité	30 mai.
Pâques	4 avril.	Fête-Dieu	3 juin.
Ascension	13 mai.	1er Dimanche de l'Avent	28 nov.

QUATRE - TEMPS

Du Printemps, les 24, 26 et 27 février.	De l'Automne, les 15, 17 et 18 sept.
De l'Été, les 26, 28 et 29 mai.	De l'Hiver, les 15, 17 et 18 déc.

JEUNES D'OBLIGATION

1° Les Quatre-Temps, ou les premiers mercredis, vendredis et samedis après le 1er dimanche du Carême,—après la fête de la Pentecôte,—après le 14 septembre,—après le 13 décembre, ou après le troisième dimanche de l'Avent.

2° Le Carême tout entier, excepté les dimanches.

3° Tous les mercredis et les vendredis de l'Avent, excepté le mercredi ou le vendredi coincidant avec la fête de l'Immaculée Conception

4° Les vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE

1° Tous les quatre-Temps de l'année.

2° Tous les vendredis de l'année, excepté celui où tomberaient les fêtes de la Circoncision, de l'Epiphanie, de la Toussaint et de Noël.

3° Les jours de vigiles où l'on observe le jeûne.

4° Tous les mercredis et vendredis du Carême.

5° Le Samedi Saint.

N.B.—Les jours de semaine du Carême où il y a dispense de l'abstinence, c'est-à-dire les lundis, mardis, jeudis et samedis (le samedi des Quatre-Temps et le Samedi Saint exceptés) on ne doit faire qu'un seul repas en gras, et à ce repas ainsi qu'à ceux des dimanches, il n'est point permis de faire usage de poisson ou d'huîtres avec la viande.

FETES LEGALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

La célébration des mariages est défendue depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à l'Epiphanie inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Quasimodo, aussi inclusivement.

TEMPS OU LA CELEBRATION DES MARIAGES N'EST PAS PERMISE

Tous les dimanches de l'année.

Circoncision	1er janv.
Epiphanie	6 "
Mercredi des Cendres	17 février
Vendredi Saint	2 Avril.
Lundi de Pâques	4 "
Fête de la Reine (Victoria Day)	24 mai.
Ascension	13 mai.
Fête du Roi	3 juin
Confédération	1er juil.
Fête du Travail	6 sept.
Toussaint	1er nov.
Immaculée Conception	8 déc.
Noël	25 "

Et tout jour fixé par proclamation comme jour de jeûne et d'actions de grâces générales.

ECLIPSES EN 1915

Il y aura, en 1915, éclipses du soleil

1° Le 13 février une éclipse annulaire du soleil, invisible ici. Visible en Australie et dans la plus grande partie des océans Pacifique et Indien qui y sont adjacents.

2° Le 10 août une éclipse annulaire du soleil, invisible ici. Visible dans l'extrême Est de l'Asie et dans les îles du Nord de l'océan Pacifique.

Prévision du Temps.

Présages du beau temps tirés du soleil.—Quand le soleil se lève, si les nuées vont du côté de l'occident, beau temps. Si en se levant il est pur et net, qu'il ne soit pas plus grand qu'à l'ordinaire, et qu'il n'ait pas ses rayons rompus, beau temps. Si lorsqu'il se lève il est environné d'un cercle, et que ce cercle se dissipe, c'est une marque évidente de beau temps. Si on voit, avant que le soleil se lève et dans le même endroit, un petit brouillard, marque de beau temps. Si au point du jour le ciel est bordé d'un cercle blanc ou doré aux extrémités de l'horizon, et la basse région de l'air mouillée de rosée, qui se fait voir dans les vitres des fenêtres, marque de beau temps. Lorsqu'il y a beaucoup de rosée le matin, que le soleil est serein, beau temps. Si en se couchant il est clair et net sans brouillard, et que l'on voit à l'entour de petites nuées rouges, séparées les unes des autres, marque de beau temps.

Présages de la pluie tirés du soleil.—Si le soleil est bien rouge en se levant, marque de vent et de pluie. S'il pleut lorsque le soleil se lève, il pleut ordinairement tout le jour. Si en se levant on voit paraître à l'entour du soleil de longues raies, cela marque que la pluie n'est pas loin. S'il paraît pâle toute la journée, de la pluie au plus tard le lendemain. S'il paraît petit et rond comme une boule, marque de pluie et tempête. Si le soleil pendant le jour paraît noir et obscur, marque de pluie et tonnerre. Si en se couchant il est enveloppé d'une nuée noire, pluie et brouillard. S'il se couche avec de grands rayons vers la terre, pluie ou neige pour le lendemain, suivant la saison. Si en se couchant ou autrement, il est caché d'une nuée jaune ou un peu rousse, pluie.

Présages du beau temps tirés de la lune.—Si la lune est rouge lorsqu'elle se lève, cela pronostique du vent en hiver, et en été une grande chaleur, particulièrement si elle l'est du côté qu'elle n'est pas éclairée. Si elle est bien claire quand elle se lève, beau temps en été, et en hiver grand froid. Si trois jours avant ou après sa conjonction en son quartier, elle a une petite et pure lumière, cela dénote le beau temps. Si trois ou quatre jours après qu'elle est nouvelle, elle se montre nette, beau temps. Lorsqu'elle est dans son plein, si elle paraît claire et nette, marque de beau temps. Si le halo, c'est-à-dire le cercle qui paraît autour de la lune, se dissipe, beau temps. Lorsque la lune a double halo, tempête.

Présages de la pluie tirés de la lune.—Si le cercle de la lune est rouge, c'est signe de mauvais temps. S'il est au plein, et qu'il y ait quelque chose à l'entour, marque de pluie. Si à l'entour de la lune il paraît deux ou trois ronds, particulièrement quand ils sont de couleur noire, livide et embrouillée, marque de pluie. Si, lorsque la lune se renouvelle, le temps est chargé et obscur, marque de pluie. Si la lune ne paraît point du tout vers le quatrième jour de son renouveau, le temps sera obscur et pluvieux le reste de la lune.

CALENDRIER PERPETUEL

D'APRÈS les Computistes, le 1er Janvier de l'an 1 de l'ère chrétienne fut un Samedi. Pour trouver le jour de la semaine correspondant à une date quelconque, il suffit de consulter les tableaux ci-dessous en suivant la marche indiquée.

MARCHE A SUIVRE

1° Cherchez dans le tableau I le nombre placé à l'intersection de la ligne contenant les chiffres du siècle et de la colonne contenant ceux de l'année.

2° Reporter ce nombre dans la colonne extérieure du tableau II, et chercher le nombre qui se trouve sur sa ligne à l'intersection de la colonne du mois.

Dans les années bissextiles (chiffres gras) prendre les mois de Janvier et de Février marqués de la lettre B.

3° Rapporter le nouveau nombre ainsi trouvé dans la colonne extérieure du tableau III. Sur la ligne et à l'intersection de la colonne du quantième se trouve le jour cherché.

Les années séculaires, toujours bissextiles dans le calendrier Julien, ne le sont, dans le calendrier Grégorien, que si elles sont divisibles par 400.

Les dates du 5 au 14 octobre 1582 n'existent pas dans le calendrier Grégorien (réforme grégorienne).

Abréviations : m. Mardi ; M. Mercredi.

ANNÉES

00	01	02	03	....	**04**	05
06	07	....	**08**	09	10	11
....	**12**	13	14	15	....	**16**
17	18	19	....	**20**	21	22
23	....	**24**	25	26	27	....
28	29	30	31	....	**32**	33
34	35	....	**36**	37	38	39
....	**40**	41	42	43	....	**44**
45	46	47	....	**48**	49	50
51	....	**52**	53	54	55	....
56	57	58	59	....	**60**	61
62	63	....	**64**	65	66	67
....	**68**	69	70	71	....	**72**
73	74	75	....	**76**	77	78
79	.....	**80**	81	82	83	....
84	85	86	87	....	**88**	89
90	91	....	**92**	93	94	95
....	**96**	97	98	99	....	....

SIÈCLES

Tableau I	Julien.				Grégorien.			
	0..	7..	14..	.....	....	17..	21..	25.
	1..	8..	15..	jusq. 4 oct. 1582	....	.....	.....	....
	2..	9..	....	.....	....	18..	22..	26.
	3...	10..	.....	.....	....	.....	.....	....
	4..	11..	.....	Dep. le 15 oct. 1582	15	19..	23..	27.
	5..	12..	.....	.....	16	20..	24..	28.
	6..	13..	.....	.....	....	.....	.....	...

	0	1	2	3	4	5
5	6	0	1	2	3	**4**
4	5	6	0	1	2	3
3	4	5	6	0	**1**	2
2	3	4	5	6	0	**1**
1	2	3	4	5	6	0
0	1	2	3	4	5	6

MOIS

Tableau II	Mai.	Août Fév. (B)	Févr. Mars. Nov.	Juin	Sept. Déc.	Avril Juil. Jan. (B)	Janv. Oct.
1	2	3	4	5	6	0	1
2	3	4	5	6	0	1	2
3	4	5	6	0	1	2	3
4	5	6	0	1	2	3	4
5	6	0	1	2	3	4	5
6	0	1	**2**	3	4	5	6
0	1	**2**	3	4	5	6	0

QUANTIÈMES

Tableau III	1	2	3	4	5	6	**7**
	8	9	10	11	12	13	**14**
	15	16	17	18	19	20	**21**
	22	23	24	25	26	27	**28**
	29	30	31	....	....	.....	.....
1	D	L	m	M	J	V	S
2	L	m	M	J	V	S	D
3	m	M	J	V	S	D	L
4	M	J	V	S	D	L	m
5	J	V	S	D	L	m	M
6	V	S	D	L	m	M	J
0	S	D	L	m	M	J	V

EXEMPLES :

QUEL jour était le 6 Juillet 1809 (bataille de Wagram) ? Le tableau **I**, à l'intersection de la ligne du siècle 18, et de la colonne de l'année 9, donne 1.

Le tableau **II**, à l'intersection de la ligne **1** (chiffres gras extérieurs) et de la colonne contenant le mois de Juillet donne 0.

Le tableau **III**, à l'intersection de la ligne **0** (chiffres gras extérieurs) et de la colonne du quantième 6 donne Jeudi, jour cherché.

Ce calendrier se prête à la recherche inverse des dates correspondant à un jour de la semaine donné.

Quels ont été, par exemple, en 1900, les Vendredis 13 ?

Cherchons dans le tableau **I** le nombre correspondant à l'année 1900. C'est 2. Portons ce **2** dans la colonne extérieure du tableau **II** (chiffres gras).

Cherchons dans le tableau **III**, le vendredi qui se trouve dans la colonne du 13. Cela nous donne **1** dans la colonne extérieure. Cherchons enfin dans la ligne **2** du tableau **II** le nombre 1 ainsi obtenu, il correspond aux mois d'Avril et de Juillet.

Il y a donc eu en 1900 deux Vendredis 13, en Avril et en Juillet. G. DESMORETS.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Observatoire du Collège McGill, Montréal, Canada

Altitude, 187 pieds, M. C. McLeod, surintendant

Le signe — signifie au-dessous de zéro.

SEPT. 1913.			OCT. 1913.			NOV. 1913.			DEC. 1913.		
DATE.	THERM.		DATE.	THERM.		DATE.	THERM.		DATE.	THERM.	
	Max.	Min.		Max.	Min.		Max.	Min.		Max.	Min.
1	77.5	60.7	1	62.0	36.3	1	45.6	26.8	1	38.7	35.7
2	80.4	58.2	2	52.7	49.4				2	38.0	34 7
3	81.2	59 2	3	60.6	52.0	2	37.6	27.1	3	40.6	33.0
4	60.0	48.7	4	62.1	48.6	3	50.5	32.9	4	38.2	33 0
5	64.0	49.8				4	50.3	31.2	5	40.5	35.4
6	70 4	49 4	5	67.3	47.5	5	38.5	26.5	6	40.5	27.6
			6	71.0	54.9	6	53.8	35.1			
7	79.0	55.0	7	71.5	52.6	7	56.2	39.7	7	41.9	28.8
8	71.6	54.2	8	72.7	56.9	8	58.3	45.7	8	36.9	19 0
9	59.0	44.8	9	73.8	59.3				9	33.0	13.7
10	60.0	43.0	10	70.0	55.8	9	62.3	52.0	10	33.2	28.7
11	60.8	46.3	11	73.6	56.1	10	53.7	34.1	11	31.0	10.5
12	59.1	42.3				11	34.1	30.8	12	30.4	10.0
13	52.0	42.5	12	56.8	47.2	12	37.4	27.9	13	37.1	26.4
			13	50.3	43.0	13	46.8	37.4			
14	50.4	37.7	14	56.3	36.6	14	45.2	33.0	14	39.9	18.9
15	57.0	38.3	15	50.5	44.9	15	34.0	26.9	15	27.2	15.7
16	63.0	38.3	16	56.3	49.4				16	25.4	21.8
17	64.3	52.8	17	54 9	50.6	16	32.5	23.2	17	39.8	25.4
18	62.4	51.9	18	60.5	48.7	17	44.5	26.6	18	35.7	11.7
19	60.2	47.3				18	44.9	40.1	19	32.7	6.1
20	67.7	50.9	19	54.0	41.6	19	55.1	43.7	20	37.2	32.7
			20	55.5	40.7	20	55.5	40.0			
21	72.3	56.6	21	54 6	35.1	21	40.0	36.6	21	36.6	30.2
22	66.7	53.9	22	39.6	33.9	22	61.2	43.1	22	30.2	18.4
23	60.0	47.4	23	56.1	36.0				23	27.9	14.9
24	59.2	48.4	24	55.7	48.1	23	61.1	40.0	24	29.0	22.9
25	72.0	47.9	25	59.4	42.9	24	40.4	34.0	25	28.9	24 9
26	72.1	54.0				25	39.6	26.8	26	28.1	11.9
27	54.4	41.7	26	42.9	39.9	26	41.7	26.6	27	11.9	2.2
			27	49.6	41 2	27	26.6	18.5			
28	65.9	39.1	28	53.6	44.6	28	34.0	17.0	28	16.8	4.0
29	65.2	43 3	29	50.0	41.2	29	32.3	29.6	29	26.8	11.3
30	49.4	33.7	30	41.2	29.4				30	32.0	19.0
			31	29.4	25.3	30	38.1	28.2	31	22.4	1.6
Moy.	64.57	47.91	Moy.	56.92	44.83	Moy.	45.26	32.70	Moy.	32.53	20.32
Moy. pour 39 ans.	66.23	50.86	Moy. pour 39 ans.	53.16	39.52	Moy pour 39 ans.	38.88	27.13	Moy. pour 39 ans.	25.98	12.23

On popularisera dans la masse du peuple canadien le goût de la littérature utile en mettant entre les mains des plus intelligents et des meilleurs des **Livres de Prix canadiens** qui sont des œuvres du terroir propres à nous faire connaître la grandeur de notre existence nationale.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Le signe — signifie au-dessous de zéro.

JAN. 1914.			FEV. 1914.			MARS 1914.			AVRIL 1914.		
DATE.	THERM.		DATE.	THERM.		DATE.	THERM.		DATE	THERM.	
	Max.	Min.		Max.	Min.		Max.	Min.		Max.	Min.
1	6.9	—5.0	1	25.1	12.7	1	35.4	32.3	1	45.6	28.3
2	12.6	—2.8	2	23.1	11.5	2	36.3	31.6	2	37.2	28.6
3	25.0	12.4	3	39.8	7 2	3	44.9	31.4	3	30.6	18.1
			4	37.0	13.6	4	31.4	22.1	4	35.0	21.4
4	28 9	19.9	5	13.6	3.7	5	29.0	17.5			
5	21.8	11.7	6	19.6	—3.3	6	35.0	15.9	5	37.0	27.9
6	21.5	6.2	7	35.0	12.9	7	31.0	26.9	6	34.0	26.6
7	30.9	23.7							7	38.1	24.2
8	24.8	17.0	8	12.9	—1.3	8	30.0	17.5	8	34 9	31.2
9	21.9	17.1	9	15.0	0.7	9	21.2	12.5	9	33.6	25.0
10	24.0	7.2	10	9.8	—12.3	10	19.6	10.2	10	42.2	25.0
			11	—12.3	—26.9	11	20.6	12.2	11	43.5	32.0
11	7.7	—7.5	12	—12.0	—25.5	12	21.3	7.3			
12	18.4	—15.0	13	—4 2	—15.7	13	29 9	12.8	12	40.0	19.9
13	—15.0	—27.1	14	12.3	—8.0	14	33.0	16.7	13	28.0	13.9
14	—8.1	—25.4							14	38.0	24.4
15	8.9	—8.6	15	6.1	—7.0	15	38.0	27.7	15	43.4	28 7
16	20.3	8.9	16	0.0	—10.0	16	43.6	28.4	16	40.2	30.6
17	23.3	9.7	17	5.9	—4.3	17	41.5	32.3	17	56.7	34.8
			18	11.1	—0.2	18	40.3	31.1	18	62.8	43.9
18	9.7	—0.4	19	14.9	—2.0	19	32.2	12.1			
19	26.3	5.0	20	8.8	—5.5	20	12.1	1.9	19	74.2	50.5
20	25.0	5.0	21	3.2	—7.7	21	24.3	7.2	20	55.9	29 8
21	8.9	3.7							21	46.1	29.1
22	3.7	—5.3	22	24.6	0.0	22	31.6	19.7	22	54.6	30.6
23	31.3	—3.3	23	1.4	—9.9	23	24.1	14.3	23	46.5	25.9
24	39.0	26.0	24	2.3	—9.5	24	32.1	18.1	24	52.2	35.3
			25	21.6	—3.9	25	42.9	22.0	25	54.4	33 5
25	26.0	—4.6	26	30.8	18.0	26	49.8	38.3			
26	4.0	—5.0	27	36.3	27.6	27	43.9	36.9	26	44.2	39.3
27	36.0	1.7	28	40.6	24.5	28	36 9	26.0	27	60.5	38.8
28	35.0	24.3							28	62.2	44.0
29	39 3	21.4				29	37.7	25.6	29	44.0	35.1
30	43.6	21.9				30	37.1	32.0	30	51.7	36.3
31	21.9	5.8				31	38.6	29.1			
Moy.	20.1	4.3	Moy.	15.1	—0.7	Moy.	33.07	21.60	Moy.	45.58	30.42
Moy. pour 39 ans.	29.90	4.72	Moy. pour 39 ans	22.65	6.73	Moy. pour 39 ans	32.15	17.90	Moy. pour 39 aus.	48.95	33.04

Les parents et les enfants préfèrent aux récits légendaires étrangers dont la mentalité n'est pas la nôtre et qui n'ont rien de commun avec notre esprit religieux et national, les **Livres de Prix canadiens** qui savent charmer, instruire et élever les âmes de nos jeunes enfants.

Les exiger est un devoir que réclame notre patriotisme.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Le signe — signifie au-dessous de zéro.

MAI 1914.			JUIN 1914.			JUIL. 1914			AOUT 1914.		
DATE.	THERM.		DATE.	THERM.		DATE.	THERM.		DATE.	THERM.	
	Max.	Min.		Max.	Min.		Max.	Min.		Max.	Min.
1	49.0	31.9	1	68.0	51.1	1	69.6	49.5	1	75.9	63.3
2	64.5	37.0	2	58.8	39.9	2	58.2	55.4			
			3	60.2	49.0	3	69.8	50.9	2	82.0	60.3
3	68.2	45.5	4	53.2	49.4	4	79.2	54.8	3	68.2	54.0
4	68.7	49.3	5	64.6	45.9				4	74.5	52.3
5	62.3	47.7	6	71.0	51.3	5	77.1	63.0	5	82.0	57.7
6	65.5	45.6				6	82.0	60.0	6	85.4	62.0
7	63.0	45.0	7	76.8	51.5	7	73.0	63.6	7	86.7	66.5
8	69.2	49.9	8	68.1	52.9	8	81.2	63.2	8	73.8	64.2
9	66.0	46.0	9	73.9	55.9	9	77.2	60.1			
			10	86.2	62.0	10	82.4	57.2	9	81.6	55.6
10	70.2	45.4	11	85.8	63.5	11	83.7	66.2	10	91.0	62.9
11	56.6	41.0	12	78.1	61.0				11	77.4	62.8
12	54.0	42.0	13	73.1	50.5	12	84.0	63.3	12	70.2	53.0
13	57.4	40.4				13	81.5	63.1	13	74.2	54.3
14	63.4	42.6	14	67.3	45.5	14	88.7	61.0	14	78.0	58.4
15	55.2	39.4	15	71.6	52.8	15	87.7	65.8	15	76.2	58.5
16	63.0	43.5	16	58.8	49.8	16	88.6	69.7			
			17	71.8	50.6	17	91.0	72.3	16	73.2	56.3
17	69.7	42.6	18	81.6	60.1	18	78.2	62.6	17	77.0	61.3
18	74.1	53.3	19	79.4	44.4				18	75.3	62.9
19	76.0	55.7	20	63.2	42.0	19	68.9	52.6	19	78.4	63.5
20	77.0	57.6				20	75.9	52.6	20	77.3	59.0
21	80.0	61.3	21	73.7	52.1	21	75.0	55.0	21	68.9	59.9
22	83.8	61.5	22	76.7	55.1	22	79.4	52.9	22	73.0	57.3
23	61.9	47.5	23	80.4	57.3	23	68.9	57.0			
			24	87.5	66.2	24	78.1	57.6	23	76.6	55.9
24	70.4	46.0	25	81.2	61.3	25	85.0	64.9	24	64.3	55.0
25	71.3	51.4	26	72.5	52.8				25	63.7	49.0
26	81.8	61.2	27	67.4	54.3	26	78.8	58.0	26	62.6	47.5
27	87.2	61.8				27	72.0	54.4	27	67.6	50.0
28	70.0	58.7	28	62.2	51.2	28	72.5	55.3	28	72.8	52.3
29	75.0	51.9	29	65.2	53.1	29	67.9	55.0	29	61.3	54.8
30	75.7	58.6	30	55.7	52.8	30	74.0	52.8			
31	77.8	53.7				31	80.0	55.3	30	70.0	56.6
									31	75.0	58.5
Moy.	68.64	48.87	Moy.	71.13	53.08	Moy.	77.73	58.85	Moy.	74.65	57.60
Moy. pour 39 ans.	64.13	46.07	Moy. pour 39 ans.	73.27	56.00	Moy. pour 39 ans.	77.47	60.98	Moy. pour 39 ans.	74.67	58.63

Les livres de prix sont ceux qu'on lit et on relit parce qu'on les a gagnés à la sueur de son front d'étudiant.

Parents, insistez pour que les livres de prix qu'on leur donne soient des **Livres de Prix canadiens.**

THERMOMETRES

Sait-on que presque tous les pays ont inventé un modèle de thermomètre, mais qu'il n'y en a pas un seul qui fasse usage du thermomètre de sa nationalité ? Quels sont les thermomètres les plus employés ? Ceux de Celsius, de Réaumur et de Fahrenheit. Eh bien, la France se sert exclusivement du thermomètre du Suédois Celsius. L'Allemagne et la Russie ont adopté le thermomètre du Français Réaumur. L'Angleterre fait usage, couramment, du thermomètre Fahrenheit, Allemand, et la Suède du thermomètre de l'Anglais Leslie.

N'est-ce pas curieux ?

Nous donnons ci-dessous une échelle comparative des trois principaux thermomètres : Réaumur, Centigrade et Fahrenheit.

Réaumur 80°	Centigrade 100°	Fahrenheit 212°	L'eau bout au niveau de la mer.
76	95	203	
72	90	194	
68	85	185	
63.1	78.9	174	
60	75	167	L'alcool bout.
56	70	158	
52	65	149	
48	60	140	
44	55	131	
42.2	52.8	127	Le suif fond.
40	50	122	
36	45	113	
33.8	42.2	108	
32	40	104	
29.3	36.7	98	La température du sang.
28	35	95	
25.8	32.2	90	
24	30	86	
21.3	26.7	80	
20	25	77	
16	20	68	
12.4	15.3	60	Tempérée.
10.2	12.8	55	
8	10	50	
5.8	7.2	45	
4	5	41	
1.3	1.7	35	
0	0	32	L'eau gèle.
— 0.9	— 1.1	30	
— 4	— 5	23	
— 5.3	— 6.7	20	
— 8	—10	14	
— 9.8	—12.2	10	
—12	—15	5	
—14.2	—17.8	0	Zéro Fahrenheit.
—16	—20	— 4	
—20	—25	—13	
—24	—30	—22	
—28	—35	—31	
—32	—40	—40	

Signe du Verseau.

PLEINE LUNE, le 1, à 7h. 26m. du matin.
DERNIER QUARTIER, le 8, à 4h. 19m. du soir.
NOUVELLE LUNE, le 15, à 9h. 48m. du matin.
PREMIER QUARTIER, le 23, à 0h. 38m. du matin.
PLEINE LUNE, le 30, à 11h. 47m. du soir.

Jours de la semaine		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			M.H.	H. M.	H. M.	H. M.
Vendredi	1	CIRCONCISION DE N.-S J.-C. (d'oblig.)	7 43	4 28	4 23	7 50
Samedi	2	S. Martinien, évêque.	7 42	4 29	5 32	8 49
DIMAN.	3	LE TRÈS SAINT NOM DE JÉSUS.	7 41	4 30	6 41	9 23
Lundi	4	Ste Dafrose, martyre.	7 41	4 31	7 55	9 47
Mardi	5	Vigile de l'Epiphanie.	7 40	4 32	9 10	10 09
Mercredi	6	EPIPHANIE, (d'obligation).	7 40	4 33	10 29	10 23
Jeudi	7	S. Lucien, prêtre et martyr.	7 39	4 34	11 40	10 46
Vendredi	8	S. Séverin, abbé.	7 39	4 35	MAT.	11 02
Samedi	9	S. Julien, martyr.	7 39	4 36	0 59	11 20
DIMAN.	10	*Le dim. dans l'oct. de l'Epiphanie.*	7 38	4 37	2 22	11 46
Lundi	11	S. Hygin, pape et martyr.	7 38	4 38	3 46	S. 24
Mardi	12	S. Arcade, martyr.	7 37	4 39	5 03	1 25
Mercredi	13	Ste Glaphyre, vierge.	7 37	4 40	6 17	2 15
Jeudi	14	S. Hilaire de Poitiers, évêque et doct.	7 36	4 41	7 16	3 14
Vendredi	15	S. Paul, ermite.	7 36	4 42	8 01	4 23
Samedi	16	S. Marcel, pape et martyr.	7 35	4 43	8 35	5 58
DIMAN.	17	*II Epiphanie.*	7 35	4 44	9 03	7 16
Lundi	18	La Chaire de S. Pierre à Rome.	7 34	4 45	9 17	8 31
Mardi	19	LA STE FAMILLE DE J. M. J.	7 34	4 47	9 33	9 43
Mercredi	20	SS. Fabien et Sébastien, martyrs.	7 33	4 48	9 51	10 47
Jeudi	21	Ste Agnès, vierge et martyre.	7 32	4 49	10 05	11 55
Vendredi	22	SS. Vincent et Anastase, martyrs.	7 31	4 50	10 20	MAT.
Samedi	23	S. Raymond de Pennafort, conf.	7 30	4 52	10 40	1 03
DIMAN.	24	*III Epiphanie.* Solen. de la Ste Famille	7 29	4 54	11 06	2 08
Lundi	25	Conversion de S. Paul.	7 28	4 55	11 40	3 12
Mardi	26	S. Polycarpe, évêque et martyr.	7 27	4 56	S. 22	4 13
Mercredi	27	S. Jean-Chrysostôme, év., conf. et doc.	7 26	4 57	1 10	5 13
Jeudi	28	S. Léonide et ses comp., martyrs.	7 25	4 59	2 11	6 03
Vendredi	29	S. Frs de Sales, év., conf. et docteur.	7 24	5 02	3 16	6 47
Samedi	30	Ste Martine, vierge et martyre.	7 23	5 03	4 26	7 23
DIMAN.	31	SEPTUAGÉSIME.	7 22	5 04	5 40	7 51

TEMPERATURE. — JANVIER 1915.

Du 1er au 3, clair et froid.
Du 4 au 8, orageux.
Du 9 au 13, beau pour janvier.
Du 14 au 18, grésil et neige.
Du 19 au 22, changeant.
Du 23 au 24, pluie et neige.
Du 25 au 27, période de tempête.
Du 28 au 29, neige abondante.
Du 30 au 31, froid et rigoureux.

Signe des Poissons.

Dernier Quartier, le 7, à 0h. 17m. du matin.
Nouvelle Lune, le 13, à 11h. 37m. du soir.
Premier Quartier, le 21, à 10h. 4m. du soir.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1	S. Ignace, évêque et martyr.	7 21	5 07	6 57	8 15
Mardi	2	Purification de la B. V. Marie.	7 20	5 08	8 16	8 29
Mercredi	3	S. Blaise, évêque et martyr.	7 19	5 09	9 29	8 51
Jeudi	4	S. André Corsini, évêque et conf.	7 18	5 11	10 49	9 07
Vendredi	5	Ste. Agathe, vierge et martyre.	7 17	5 12	MAT.	9 26
Samedi	6	S. Tite, évêque et confesseur.	7 16	5 14	0 10	9 50
DIMAN.	7	Sexagésime. Sol. de la Purification.	7 14	5 15	1 32	10 21
Lundi	8	S. Jean de Matha, confesseur.	7 13	5 16	2 50	11 04
Mardi	9	S. Cyrille d'Alexandrie, év. et doct.	7 12	5 18	4 03	11 58
Mercredi	10	Ste Scholastique, vierge.	7 10	5 19	5 06	S1.02
Jeudi	11	Notre-Dame de Lourdes.	7 09	5 21	5 55	2 05
Vendredi	12	Ste Eulalie, vierge et martyre.	7 07	5 22	6 33	3 15
Samedi	13	S. Polyeucte, martyr.	7 06	5 24	7 03	4 27
DIMAN.	14	Quinquagésime.	7 04	5 25	7 20	6 07
Lundi	15	SS. Faustin et Jovite, martyrs.	7 02	5 27	7 38	7 23
Mardi	16	S. Onésime, évêque et martyr.	7 01	5 28	7 49	8 28
Mercredi	17	Les Cendres. (Comm. du Carême.)	6 59	5 30	8 11	9 38
Jeudi	18	S. Siméon, évêque et martyr.	6 58	5 31	8 26	10 47
Vendredi	19	S. Gabin, prêtre et martyr.	6 56	5 33	8 43	11 53
Samedi	20	S. Eucher, évêque.	6 54	5 34	9 07	MAT.
DIMAN.	21	I de Carême.	6 53	5 36	9 36	0 58
Lundi	22	La Chaire de S. Pierre à Antioche.	6 51	5 37	10 15	2 00
Mardi	23	S. Pierre Damien, évêque et docteur.	6 50	5 39	11 01	3 00
Mercredi	24	4 *Temps.*	6 48	5 40	11 54	3 54
Jeudi	25	S. Césaire, confesseur.	6 47	5 42	S. 55	4 40
Vendredi	26	4 *Temps.*	6 45	5 43	2 05	5 19
Samedi	27	4 *Temps.*	6 44	5 44	3 19	5 51
DIMAN.	28	II de Carême.	6 43	5 45	4 35	6 15

TEMPERATURE. — FEVRIER 1915.

Du 1er au 2, menaçant.
Du 3 au 4, pluie.
Du 5 au 7, basse température.
Du 8 au 11, agréable.
Du 12 au 15, vents violents et piquants.
Du 16 au 19, variable.
Du 20 au 21, venteux.
Du 22 au 24, doux.
Du 25 au 28, chute de neige générale.

Signe du Bélier.

PLEINE LUNE, le 1, à 1h. 39m. du soir.
DERNIER QUARTIER, le 8, à 7h. 34m. du matin.
NOUVELLE LUNE, le 15, à 2h. 48m. du soir.
PREMIER QUARTIER, le 23, à 5h. 54m. du soir.
PLEINE LUNE, le 31, à 0h. 44m. du matin.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1	Ste. Antonine, martyre.	6 43	5 47	5 56	6 35
Mardi	2	S. Simplice, pape.	6 41	5 48	7 08	6 52
Mercredi	3	Ste. Cunégonde, vierge.	6 39	5 49	8 31	7 15
Jeudi	4	S. Casimir, confesseur.	6 37	5 50	9 55	7 30
Vendredi	5	S. Adrien, martyr.	6 35	5 51	11 18	7 53
Samedi	6	Ste Perpétue et Ste Félicité, martyres.	6 33	5 53	MAT.	8 23
DIMAN.	7	III DE CARÊME.	6 31	5 55	0 40	9 04
Lundi	8	S. Jean de Dieu, confesseur.	6 29	5 56	1 55	9 54
Mardi	9	Ste Françoise, veuve.	6 27	5 57	3 02	10 55
Mercredi	10	Les 40 martyrs de Sébaste.	6 25	5 58	3 53	S. 06
Jeudi	11	S. Constantin, confesseur.	6 23	6 00	4 33	1 21
Vendredi	12	S. Grégoire le Grand, pape, conf., doct.	6 21	6 01	5 04	2 35
Samedi	13	S. Nicéphore, évêque.	6 19	6 02	5 27	3 51
DIMAN.	14	IV DE CARÊME.	6 17	6 03	5 43	5 05
Lundi	15	S. Longin, martyr.	6 15	6 04	5 59	6 13
Mardi	16	Ste Julienne, martyre.	6 13	6 06	6 18	7 22
Mercredi	17	S. Patrice, évêque et confesseur.	6 11	6 08	6 45	8 30
Jeudi	18	S. Cyrille de Jérusalem, év. conf, doc.	6 09	6 10	6 49	9 38
Vendredi	19	S. JOSEPH, époux de la B. V. Marie.	6 07	6 11	7 10	10 45
Samedi	20	S. Cuthbert, évêque.	6 06	6 13	7 36	11 47
DIMAN.	21	LA PASSION.	6 04	6 14	8 11	MAT.
Lundi	22	S. Octavien, martyr.	6 02	6 15	8 53	0 48
Mardi	23	S. Victorien, martyr.	5 59	6 16	9 42	1 44
Mercredi	24	S. Timothée, martyr.	5 58	6 18	10 38	2 32
Jeudi	25	ANNONCIATION DE LA B. V. MARIE.	5 56	6 19	11 45	3 14
Vendredi	26	Notre-Dame de Pitié.	5 54	6 20	S. 54	3 46
Samedi	27	S. Jean Damascène, conf. et docteur.	5 52	6 21	2 09	4 19
DIMAN.	28	LES RAMEAUX.	5 50	6 22	3 27	4 37
Lundi	29	S. Aurélien, martyr.	5 48	6 24	4 48	4 55
Mardi	30	S. Jean Climaque, abbé.	5 47	6 25	6 02	5 20
Mercredi	31	Ste Cornélie, martyre.	5 45	6 26	7 30	5 35

TEMPERATURE. — MARS 1915.

Du 1er au 4, froid.
Du 5 au 9, temps à grains.
Du 10 au 13, frais, plaisant.
Du 14 au 16, nuageux.
Du 17 au 18, pluie, grésil.
Du 19 au 23, orageux.
Du 24 au 27, doux.
Du 28 au 31, froid.

Signe du Taureau.

DERNIER QUARTIER, le 6, à 3h. 18m. du soir.
NOUVELLE LUNE, le 14, à 6h. 42m. du matin.
PREMIER QUARTIER, le 22, à 10h. 45m. du matin.
PLEINE LUNE, le 29, à 9h. 25m. du matin.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1	*Jeudi Saint.*	5 43	6 28	8 56	5 56
Vendredi	2	*Vendredi Saint.*	5 41	6 29	10 20	6 22
Samedi	3	*Samedi Saint.*	5 40	6 30	11 41	7 01
DIMAN.	4	PAQUES.	5 38	6 31	MAT.	7 48
Lundi	5	S. Vincent Ferrier, confesseur.	5 36	6 32	0 53	8 48
Mardi	6	S. Célestin, pape.	5 34	6 33	1 52	9 58
Mercredi	7	S. Epiphane, évêque et martyr.	5 32	6 34	2 34	11 10
Jeudi	8	S. Denis, évêque.	5 30	6 35	3 08	S. 27
Vendredi	9	Ste. Marie Cléophée, veuve.	5 28	6 37	3 32	1 40
Samedi	10	S. Macaire, évêque.	5 26	6 38	3 50	2 54
DIMAN.	11	I *Pâques.* QUASIMODO.	5 24	6 39	4 05	4 06
Lundi	12	S. Jules, pape.	5 22	6 40	4 23	5 09
Mardi	13	S. Herménégilde, martyr.	5 20	6 42	4 38	6 18
Mercredi	14	S. Justin, martyr.	5 19	6 43	4 55	7 26
Jeudi	15	Ste Basilisse, martyre.	5 17	6 45	5 14	8 33
Vendredi	16	S. Benoît-Joseph Labre, confesseur.	5 15	6 47	5 39	9 37
Samedi	17	S. Anicet, pape et martyr.	5 13	6 48	6 11	10 39
DIMAN.	18	II *Pâques.* Sol. de l'Annonciation.	5 11	6 49	6 45	11 36
Lundi	19	S. Expédit, martyr.	5 10	6 50	7 39	MAT.
Mardi	20	S. Théotime, confesseur.	5 08	6 51	8 40	0 27
Mercredi	21	SOLENNITÉ DE S. JOSEPH.	5 07	6 52	9 47	1 09
Jeudi	22	SS. Soter et Caius, papes et martyrs.	5 05	6 53	10 57	1 46
Vendredi	23	S. Georges, martyr.	5 03	6 54	S. 14	2 16
Samedi	24	S. Fidèle, martyr.	5 02	6 56	0 54	2 38
DIMAN.	25	*III Pâques.* Sol. de S. JOSEPH.	5 00	6 57	2 19	2 58
Lundi	26	SS. Clet et Marcellin, papes et mart.	4 59	6 58	3 31	3 15
Mardi	27	S. Anthime, évêque.	4 57	6 59	4 56	3 38
Mercredi	28	S. Paul de la Croix, confesseur.	4 56	7 02	6 23	3 57
Jeudi	29	S. Pierre de Vérone, martyr.	4 54	7 03	7 52	4 20
Vendredi	30	Ste Catherine de Sienne, vierge.	4 52	7 04	9 16	4 52

TEMPERATURE. — AVRIL 1915.

Du 1er au 3, temps frais.

Du 4 au 8, pluie.

Du 9 au 12, humide, triste et incertain.

Du 13 au 17, nuageux, bruine.

Du 18 au 21, frais.

Du 22 au 25, changeant.

Du 26 au 27, plus chaud.

Du 28 au 30, orageux.

Signe des Gémeaux.

DERNIER QUARTIER, le 6, à 0h. 29m. du matin.
NOUVELLE LUNE, le 13, à 10h. 37m. du soir.
PREMIER QUARTIER, le 21, à 11h. 56m. du soir.
PLEINE LUNE, le 28, à 4h. 39m. du soir.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Samedi	1	SS. Philippe et Jacques, apôtres.	4 50	7 06	10 35	5 37
DIMAN.	2	*IV Pâques.*	4 49	7 07	11 40	6 36
Lundi	3	Invention de la Ste Croix.	4 47	7 08	MAT.	7 42
Mardi	4	Ste Monique, veuve.	4 46	7 09	0 31	8 58
Mercredi	5	S. Pie V, pape et confesseur.	4 44	7 10	1 09	10 13
Jeudi	6	S. Jean devant la porte latine.	4 43	7 11	1 37	11 33
Vendredi	7	S. Stanislas, évêque et martyr.	4 42	7 12	1 56	S. 45
Samedi	8	Apparition de S. Michel, archange.	4 40	7 13	2 12	1 29
DIMAN.	9	*V Pâques.*	4 39	7 14	2 28	2 40
Lundi	10	*Rogations.* S. Antonin, év. et conf.	4 37	7 16	2 47	3 42
Mardi	11	*Rogations.* S. Mamert, év. et conf.	4 36	7 17	3 02	4 51
Mercredi	12	*Rogations.* SS. Nérée et Achillée, mart.	4 35	7 18	3 20	6 00
Jeudi	13	ASCENSION DE N.-S. J.-C. (d'oblig.)	4 34	7 19	3 43	7 09
Vendredi	14	S. Boniface, martyr.	4 33	7 21	4 13	8 30
Samedi	15	S. Jean-Bte de la Salle, confesseur.	4 31	7 22	4 49	9 30
DIMAN.	16	*Dim. dans l'oct. de l'Ascension.*	4 30	7 23	5 34	10 23
Lundi	17	S. Pascal Baylon, confesseur.	4 29	7 24	6 25	11 07
Mardi	18	S. Venant, martyr.	4 28	7 25	7 23	11 45
Mercredi	19	S. Pierre Célestin, pape et conf.	4 27	7 26	8 26	MAT.
Jeudi	20	S. Bernardin de Sienne, confesseur.	4 26	7 27	9 35	0 17
Vendredi	21	S. Hospice, confesseur.	4 25	7 28	10 44	0 43
Samedi	22	*Jeûne.* Vigile de la Pentecôte.	4 24	7 29	11 58	1 02
DIMAN.	23	PENTECÔTE	4 23	7 30	S.116	1 19
Lundi	24	SS. Donatien et Rogatien, martyrs	4 22	7 31	2 26	1 40
Mardi	25	S. Grégoire VII, pape et confesseur.	4 21	7 32	3 50	1 58
Mercredi	26	4 *Temps.*	4 20	7 33	5 17	2 18
Jeudi	27	S. Bède, confesseur et docteur.	4 19	7 34	6 45	2 47
Vendredi	28	4 *Temps.*	4 19	7 35	8 08	3 25
Samedi	29	4 *Temps.*	4 18	7 36	9 22	4 16
DIMAN.	30	*I Pentecôte.* LA TRÈS SAINTE TRINITÉ.	4 17	7 37	10 20	5 20
Lundi	31	Ste Angèle de Mérici, vierge.	4 17	7 38	11 05	6 36

TEMPERATURE. — MAI 1915.

Du 1er au 4, pluies générales.
Du 5 au 9, chaud.
Du 10 au 13, humide, pluvieux.
Du 14 au 18, chaleur hâtive.
Du 19 au 22, orages électriques.
Du 23 au 27, période fraîche.
Du 28 au 31, averses locales.

Signe de l'Écrevisse

DERNIER QUARTIER, le 4, à 11h. 38m. du matin.
NOUVELLE LUNE, le 12, à 2h. 3m. du soir.
PREMIER QUARTIER, le 20, à 9h. 30m. du matin.
PLEINE LUNE, le 26, à 11h. 33m. du soir.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1	S. Pamphile, prêtre et martyr.	4 16	7 39	11 39	7 53
Mercredi	2	SS. Marcellin, Pierre et Erasme, mart.	4 15	7 40	MAT.	9 12
Jeudi	3	FÊTE-DIEU, (non d'obligation).	4 15	7 41	0 02	10 31
Vendredi	4	S. François Caracciolo, confesseur.	4 14	7 42	0 18	11 47
Samedi	5	S. Boniface, évêque et martyr.	4 14	7 43	0 31	S. 50
DIMAN.	6	*II Pentecôte.* SOL. DE LA FÊTE-DIEU.	4 13	7 44	0 54	1 37
Lundi	7	S. Paul, évêque et martyr.	4 13	7 45	1 08	2 42
Mardi	8	S. Médard, évêque et confesseur.	4 12	7 45	1 23	3 51
Mercredi	9	SS. Prime et Félicien, martyrs.	4 12	7 46	1 46	4 59
Jeudi	10	Ste Marguerite, reine d'Ecosse.	4 12	7 46	2 14	6 08
Vendredi	11	SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.	4 11	7 47	2 49	7 13
Samedi	12	S. Jean de St-Facond, confesseur.	4 11	7 47	3 31	8 15
DIMAN.	13	*III Pent.* Sol. du Sacré Cœur de Jésus.	4 11	7 48	4 20	9 06
Lundi	14	S. Basile, évêque, conf. et docteur.	4 11	7 48	5 18	9 46
Mardi	15	SS. Gui, Modeste et Crescence, mart.	4 11	7 49	6 20	10 20
Mercredi	16	S. Jean François Régis, confesseur.	4 11	7 49	7 26	10 46
Jeudi	17	S. Jérémie, martyr.	4 11	7 50	8 32	11 07
Vendredi	18	SS. Marc et Marcellien, martyrs.	4 11	7 50	9 46	11 24
Samedi	19	Ste Julienne Falconieri, vierge.	4 11	7 50	10 59	11 40
DIMAN.	20	*IV Pentecôte.*	4 11	7 51	S. 08	MAT.
Lundi	21	S. Louis de Gonzague, confesseur.	4 11	7 51	1 28	0 02
Mardi	22	S. Paulin, évêque et confesseur.	4 11	7 51	2 51	0 20
Mercredi	23	Ste Ediltrude, vierge.	4 12	7 52	4 15	0 42
Jeudi	24	NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE.	4 12	7 52	5 38	1 15
Vendredi	25	S. Guillaume, abbé.	4 12	7 52	6 57	2 00
Samedi	26	SS. Jean et Paul, frères, martyrs.	4 13	7 52	8 04	2 58
DIMAN.	27	*V Pent.* Solennité de S. Jean-Bte.	4 13	7 52	8 55	4 08
Lundi	28	S. Léon II, pape et confesseur.	4 14	7 52	9 34	5 28
Mardi	29	SS. PIERRE ET PAUL, apôtres.	4 14	7 52	10 03	6 47
Mercredi	30	Commémoration de S. Paul.	4 15	7 52	10 22	8 09

TEMPERATURE. — JUIN 1915.

Du 1er au 4, variable.

Du 5 au 9, vague chaude.

Du 10 au 14, période de tempête.

Du 15 au 18, vague fraîche.

Du 19 au 23, période accablante.

Du 24 au 27, orages électriques.

Du 28 au 30, temps sombre et bruine.

Signe du Lion.

DERNIER QUARTIER, le 4, à 1h. 0m. du matin.
NOUVELLE LUNE, le 12, à 4h. 37m. du matin.
PREMIER QUARTIER, le 19, à 4h. 15m. du soir.
PLEINE LUNE, le 26, à 7h. 17m. du matin.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1	PRÉCIEUX SANG DE N. S. J. C.	4 15	7 51	10 39	9 27
Vendredi	2	VISITATION DE LA B. V. MARIE.	4 16	7 51	10 59	10 43
Samedi	3	S. Héliodore, évêque.	4 16	7 51	11 13	11 46
DIMAN.	4	*VI Pent.* Sol. de SS. Pierre et Paul.	4 17	7 50	11 30	S. 57
Lundi	5	S. Antoine-Marie Zaccaria, conf.	4 17	7 50	11 50	1 40
Mardi	6	Ste Dominique, vierge et martyre.	4 18	7 50	MAT.	2 49
Mercredi	7	SS. Cyrille et Méthode, év. et conf.	4 18	7 49	0 16	3 58
Jeudi	8	Ste Elisabeth de Portugal, veuve.	4 19	7 49	0 48	5 02
Vendredi	9	S. Zénon et ses compagnons, martyrs.	4 19	7 48	1 28	6 07
Samedi	10	Ste Félicité et ses fils, martyrs	4 20	7 48	2 15	7 05
DIMAN.	11	*VII Pentecôte.*	4 21	7 47	3 11	7 55
Lundi	12	S. Jean Gualbert, abbé.	4 22	7 47	4 12	8 21
Mardi	13	S. Anaclet, pape et martyr.	4 23	7 46	5 17	8 51
Mercredi	14	S. Bonaventure, év., conf. et docteur.	4 24	7 46	6 26	9 13
Jeudi	15	S. Henri, empereur, confesseur.	4 25	7 45	7 37	9 31
Vendredi	16	Notre-Dame du Mont-Carmel.	4 26	7 44	8 49	9 46
Samedi	17	S. Alexis, confesseur.	4 27	7 43	9 59	10 08
DIMAN.	18	*VIII Pentecote.*	4 28	7 42	11 13	10 24
Lundi	19	S. Vincent de Paul, confesseur.	4 29	7 41	S. 21	10 45
Mardi	20	S. Jérôme Emilien, confesseur.	4 30	7 40	1 54	11 13
Mercredi	21	Ste Praxède, vierge.	4 31	7 39	3 17	11 51
Jeudi	22	Ste Marie Madeleine, pénitente.	4 32	7 38	4 35	MAT.
Vendredi	23	S. Apollinaire, évêque et martyr.	4 33	7 37	5 46	0 41
Samedi	24	Ste Christine, vierge et martyre.	4 34	7 36	6 43	1 45
DIMAN.	25	*IX Pent.* S. Jacques le Majeur, apôtre.	4 35	7 35	7 28	2 59
Lundi	26	STE ANNE, mère de la B. V. Marie.	4 36	7 34	8 02	4 18
Mardi	27	S. Pantaléon, martyr.	4 37	7 33	8 24	5 41
Mercredi	28	SS. Nazaire et Celse, martyrs.	4 38	7 32	8 42	6 51
Jeudi	29	Ste Marthe, vierge.	4 39	7 31	8 57	8 18
Vendredi	30	SS. Abdon et Sennen, martyrs.	4 40	7 30	9 19	9 :8
Samedi	31	S. Ignace de Loyola, confesseur.	4 41	7 29	9 35	10 40

TEMPERATURE. — JUILLET 1915.

Du 1er au 3, vague fraîche.

Du 4 au 8, nuageux et incertain.

Du 9 au 13, vague chaude.

Du 14 au 18, période de pluie générale.

Du 19 au 22, chaleur écrasante.

Du 23 au 27, orages électriques.

Signe de la Vierge.

DERNIER QUARTIER, le 2, à 4h. 33m. du soir.
NOUVELLE LUNE, le 10, à 5h. 58m. du soir.
PREMIER QUARTIER, le 17, à 9h. 23m. du soir.
PLEINE LUNE, le 24, à 4h. 46m. du soir.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
DIMAN.	1	X *Pentecôte.* Sol. de Ste Anne.	4 42	7 28	9 54	11 50
Lundi	2	S. Alphonse-M. de Liguori, év., c. et d.	4 43	7 27	10 18	S. 57
Mardi	3	Invention de S. Etienne, 1er martyr.	4 45	7 26	10 47	1 44
Mercredi	4	S. Dominique, confesseur.	4 46	7 25	11 24	2 52
Jeudi	5	Notre-Dame des Neiges.	4 47	7 24	MAT.	3 56
Vendredi	6	Transfiguration de N.-S. J.-C.	4 48	7 23	0 08	4 56
Samedi	7	S. Gaétan, confesseur.	4 50	7 21	1 02	5 50
DIMAN.	8	XI *Pentecôte.*	4 51	7 19	2 01	6 34
Lundi	9	S. Romain, martyr.	4 52	7 18	3 06	7 11
Mardi	10	S. Laurent, diacre et martyr.	4 53	7 16	4 15	7 21
Mercredi	11	S. Tiburce et Ste Susanne, martyrs.	4 54	7 14	5 25	7 38
Jeudi	12	Ste Claire, vierge.	4 56	7 13	6 39	7 55
Vendredi	13	SS. Hyppolyte et Cassien, martyrs.	4 57	7 11	7 53	8 13
Samedi	14	*Jeûne.* S. Eusèbe, prêtre, confesseur.	4 58	7 09	9 04	8 32
DIMAN.	15	XII *Pent.* ASSOMPTION DE LA B. V. M.	4 59	7 08	10 24	8 53
Lundi	16	S. JOACHIM, père de la B. V. M.	5 59	7 07	11 44	9 17
Mardi	17	S. Hyacinthe, confesseur.	5 02	7 06	S1 04	9 51
Mercredi	18	Ste Hélène, impératrice, veuve.	5 03	7 04	2 21	10 35
Jeudi	19	S. Jules, sénateur, martyr.	5 04	7 03	3 33	11 32
Vendredi	20	S. Bernard, abbé, confesseur et doct.	5 05	7 02	4 35	MAT.
Samedi	21	Ste Jeanne Françoise de Chantal, vve.	5 06	7 00	5 23	0 41
DIMAN.	22	XIII *Pentecôte.*	5 07	6 58	6 07	1 56
Lundi	23	S. Philippe Béniti, confesseur.	5 08	6 56	6 27	3 16
Mardi	24	S. Barthélemy, apôtre.	5 09	6 54	6 47	4 36
Mercredi	25	S. Louis, roi de France, confesseur.	5 10	6 52	7 03	5 55
Jeudi	26	S. Zéphirin, pape et martyr.	5 11	6 50	7 23	7 13
Vendredi	27	S. Joseph Calazanz, confesseur.	5 12	6 48	7 39	8 20
Samedi	28	S. Augustin, évêque, conf. et docteur.	5 14	6 46	7 57	9 31
DIMAN.	29	XIV *Pentecôte.*	5 15	6 44	8 19	10 42
Lundi	30	Ste Rose de Lima, vierge.	5 17	6 42	8 46	11 49
Mardi	31	S. Raymond Nonnat, confesseur.	5 18	6 41	9 21	S. 53

TEMPERATURE. — AOUT 1915.

Du 1er au 4, chaud.

Du 5 au 9, pluies fréquentes.

Du 10 au 14, orageux.

Du 15 au 19, généralement incertain.

Du 20 au 23, frais.

Du 24 au 27, chaleur étouffante.

Du 28 au 31, pluvieux.

Signe de la Balance.

DERNIER QUARTIER, le 1, à 9h. 3m. du matin.
NOUVELLE LUNE, le 9, à 0h. 59m. du matin.
PREMIER QUARTIER, le 16, à 4h. 27m. du matin.
PLEINE LUNE, le 23, à 7h. 41m. du matin.

Jours de la semaine		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M
Mercredi	1	S. Gilles, abbé.	5 20	6 40	10 02	1 42
Jeudi	2	S. Etienne, roi, confesseur.	5 21	6 39	10 51	2 44
Vendredi	3	S. Mansay, évêque et confesseur.	5 22	6 37	11 48	3 40
Samedi	4	Ste Rosalie, vierge.	5 23	6 35	MAT.	4 29
DIMAN.	5	XV *Pentecôte.*	5 24	6 33	0 50	5 08
Lundi	6	S. Onésiphore, martyr.	5 26	6 31	1 56	5 39
Mardi	7	Ste Reine, vierge et martyre.	5 27	6 29	3 06	5 50
Mercredi	8	NATIVITÉ DE LA B. V. MARIE.	5 28	6 27	4 21	6 00
Jeudi	9	S. Gorgon, martyr.	5 29	6 25	5 38	6 17
Vendredi	10	S. Nicolas de Tolentin, confesseur.	5 30	6 23	6 47	6 39
Samedi	11	SS. Prote et Hyacinthe, martyrs.	5 32	6 22	8 08	6 57
DIMAN.	12	XVI *Pentecôte.* Sol. de la Nat. B. V. M.	5 33	6 20	9 31	7 20
Lundi	13	S. Aimé, évêque.	5 34	6 18	10 51	7 51
Mardi	14	Exaltation de la Sainte Croix.	5 35	6 16	S. 10	8 34
Mercredi	15	4 *Temps.* Les Sept Douleurs B. V. M.	5 36	6 14	1 25	9 27
Jeudi	16	SS. Corneille et Cyprien, martyrs.	5 38	6 12	2 29	10 31
Vendredi	17	4 *Temps.*	5 39	6 10	3 19	11 43
Samedi	18	4 *Temps.*	5 40	6 08	3 59	MAT.
DIMAN.	19	XVII *Pent.* Sol. des Sept Douleurs.	5 42	6 06	4 30	1 01
Lundi	20	S. Eustache et ses compagnons, mart.	5 43	6 04	4 51	2 18
Mardi	21	S. Mathieu, apôtre et évangéliste.	5 44	6 03	5 09	3 36
Mercredi	22	S. Thomas de Villeneuve, év. et conf.	5 45	6 02	5 26	4 52
Jeudi	23	S. Lin, pape et martyr.	5 46	6 01	5 46	5 58
Vendredi	24	Notre-Dame de la Merci.	5 47	6 00	6 03	7 13
Samedi	25	S. Cléophas, martyr.	5 48	5 58	6 22	8 24
DIMAN.	26	XVIII *Pentecôte.*	5 50	5 56	6 46	9 33
Lundi	27	SS. Côme et Damien, frères, martyrs.	5 51	5 54	7 19	10 38
Mardi	28	S. Wenceslas, duc, martyr.	5 52	5 52	7 58	11 41
Mercredi	29	S. Michel, archange.	5 53	5 50	8 43	S. 39
Jeudi	30	S. Jérôme, confesseur et docteur.	5 54	5 48	9 36	1 30

TEMPERATURE. — SEPTEMBRE 1915.

Du 1er au 4, clair et plaisant.

Du 5 au 8, menaçant.

Du 9 au 13, grands vents.

Du 14 au 18, frais.

Du 19 au 23, tempêtes.

Du 24 au 27, variable.

Du 28 au 30, température de saison.

Signe du Scorpion.

DERNIER QUARTIER, le 1, à 4h. 50m. du matin.
NOUVELLE LUNE, le 8, à 4h. 48m. du soir.
PREMIER QUARTIER, le 15, à 8h. 57m. du matin.
PLEINE LUNE, le 22, à 7h. 21m. du soir.
DERNIER QUARTIER, le 30, à 11h. 46m. du soir.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Vendredi	1	S. Remi, évêque et confesseur.	5 56	5 46	10 35	2 21
Samedi	2	LES SAINTS ANGES GARDIENS.	5 57	5 44	11 39	2 58
DIMAN.	3	XIX *Pentecôte*. Sol. du S. Rosaire.	5 59	5 42	MAT.	3 31
Lundi	4	S. François d'Assise, confesseur.	6 00	5 39	0 48	3 57
Mardi	5	SS. Placide et ses comp. martyrs.	6 01	5 37	2 00	4 17
Mercredi	6	S. Bruno, confesseur.	6 03	5 35	3 15	4 34
Jeudi	7	LE SAINT ROSAIRE DE LA B. V. MARIE.	6 04	5 33	4 30	4 54
Vendredi	8	S. Brigitte, veuve.	6 05	5 31	5 44	5 16
Samedi	9	S. Denis et ses compagnons, martyrs.	6 06	5 29	7 06	5 22
DIMAN.	10	XX *Pentecôte*. SOL. DE S. MICHEL.	6 08	5 27	8 32	5 52
Lundi	11	S. Emilien, confesseur.	6 09	5 25	9 54	6 32
Mardi	12	S. Wilfrid, évêque.	6 11	5 23	11 13	7 22
Mercredi	13	S. Edouard, confesseur.	6 12	5 21	S. 22	8 23
Jeudi	14	S. Calixte, pape et martyr.	6 13	5 19	1 17	9 35
Vendredi	15	Ste Thérèse, vierge.	6 15	5 17	2 00	10 50
Samedi.	16	S. Gérard Majella, confesseur.	6 16	5 16	2 33	MAT.
DIMAN.	17	XXI *Pentecôte*.	6 18	5 14	2 56	0 06
Lundi	18	S. Luc, évangéliste.	6 19	5 12	3 15	1 24
Mardi	19	S. Pierre d'Alcantara, confesseur.	6 20	5 10	3 30	2 40
Mercredi	20	S. Jean de Canti, confesseur.	6 21	5 08	3 53	3 47
Jeudi	21	S. Hilarion, abbé.	6 23	5 07	4 07	4 59
Vendredi	22	Ste Marie Salomé, veuve.	6 24	5 05	4 25	6 08
Samedi	23	S. Séverin, évêque.	6 25	5 03	4 49	7 18
DIMAN.	24	XXII *Pentecôte*.	6 26	5 01	5 18	8 25
Lundi	25	SS. Chrysanthe et Darie. martyrs.	6 28	5 00	5 55	9 29
Mardi	26	S. Evariste, pape et martyr.	6 29	4 58	6 38	10 29
Mercredi	27	S. Frumence, évêque.	6 31	4 57	7 27	11 23
Jeudi	28	SS. Simon et Jude, apôtres.	6 32	4 55	8 25	S. 10
Vendredi	29	S. Narcisse, évêque.	6 33	4 53	9 26	0 58
Samedi	30	*Jeûne*. S. Lucain, martyr.	6 35	4 52	10 31	1 37
DIMAN.	31	XXIII *Pentecôte*.	6 36	4 51	11 39	2 06

TEMPERATURE. — OCTOBRE 1915.

Du 1er au 3, pluvieux.
Du 4 au 5, menaçant.
Du 6 au 8, chaud, plaisant.
Du 9 au 13, tempétueux.
Du 14 au 17, abaissement soudain de température.
Du 18 au 21, doux.
Du 22 au 25, venteux.
Du 26 au 28, humide et brumeux.
Du 29 au 31, clair.

Signe du Sagittaire.

NOUVELLE LUNE, le 7, à 2h. 58m. du matin.
PREMIER QUARTIER, le 13, à 6h. 49m. du soir.
PLEINE LUNE, le 21, à 42h. 8m. du soir.
DERNIER QUARTIER, le 16, à 16h. 45m. du soir.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M
Lundi	1	LA TOUSSAINT (d'obligation).	6 39	4 49	MAT.	2 31
Mardi	2	*Commémoration des fidèles trépassés.*	6 40	4 48	0 49	2 50
Mercredi	3	S. Hubert, évêque.	6 41	4 46	2 05	3 06
Jeudi	4	S. Charles, évêque et confesseur.	6 42	4 44	3 18	3 29
Vendredi	5	Les Saintes Reliques.	6 44	4 43	4 37	3 52
Samedi	6	S. Léonard, ermite.	6 45	4 41	6 01	4 16
DIMAN.	7	XXIV *Pentecôte.*	6 47	4 40	7 27	4 45
Lundi	8	S. Dieudonné, pape.	6 48	4 39	8 49	5 10
Mardi	9	*Dédicace de la Basilique du S. Sauveur.*	6 50	4 38	10 06	6 09
Mercredi	10	S. André Avellin, confesseur.	6 51	4 37	11 08	7 21
Jeudi	11	S. Martin, évêque, confesseur.	6 52	4 35	11 58	8 37
Vendredi	12	S. Martin, pape et martyr.	6 54	4 34	S. 35	9 56
Samedi	13	S. Didace, confesseur.	6 55	4 33	1 01	11 13
DIMAN.	14	XXV *Pentecôte.*	6 56	4 31	1 21	MAT.
Lundi	15	Ste Gertrude, vierge.	6 57	4 30	1 37	0 31
Mardi	16	S. Edmond, archevêque.	6 58	4 29	2 00	1 44
Mercredi	17	S. Grégoire Thaumaturge, év. et conf	6 59	4 28	2 13	2 48
Jeudi	18	Dédic. Basil. de SS. Pierre et Paul.	7 01	4 27	2 31	3 58
Vendredi	19	Ste Elisabeth de Hongrie, veuve.	7 03	4 26	2 54	5 08
Samedi	20	S. Félix de Valois, confesseur.	7 04	4 25	3 21	6 16
DIMAN.	21	XXVI *Pentecôte.*	7 06	4 24	3 55	7 19
Lundi	22	Ste Cécile, vierge et martyre.	7 08	4 23	4 35	8 20
Mardi	23	S. Clément, pape et martyr.	7 10	4 22	5 22	9 17
Mercredi	24	S. Jean de la Croix, confesseur.	7 12	4 22	6 17	10 07
Jeudi	25	Ste Catherine, vierge et martyre.	7 13	4 21	7 18	10 48
Vendredi	26	S. Sylvestre, abbé.	7 15	4 21	8 19	11 21
Samedi	27	S. Maxime, évêque.	7 16	4 20	9 25	11 47
DIMAN.	28	1 *Avent.*	7 17	4 20	10 34	S. 10
Lundi	29	S. Saturnin, martyr.	7 18	4 19	11 46	0 53
Mardi.	30	S. André, apôtre.	7 18	4 19	MAT.	1 10

TEMPERATURE. — NOVEMBRE 1915.

Du 1er au 2, menaçant .

Du 3 au 5, orageux.

Du 6 au 9, été indien.

Du 10 au 14, brumeux.

Du 15 au 19, venteux.

Du 20 au 24, période de pluie.

Du 25 au 28, froid.

Du 29 au 30, jours radieux et nuits claires.

Signe du Capricorne.

NOUVELLE LUNE, le 6, à 1h. 10m. du soir.
PREMIER QUARTIER, le 13, à 6h. 44m. du matin.
PLEINE LUNE, le 21, à 7h. 58m. du soir.
DERNIER QUARTIER le 29, à 8h. 5m. du matin.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Mercredi	1	*Jeûne.*	7 19	4 18	0 54	1 25
Jeudi	2	Ste Bibiane, vierge et martyre.	7 20	4 18	2 09	1 51
Vendredi	3	*Jeûne.* S. François-Xavier, confesseur.	7 21	4 18	3 29	2 12
Samedi	4	S. Pierre Chrysologue, év. conf. et dr.	7 22	4 17	4 52	2 37
DIMAN.	5	II *Avent.*	7 23	4 17	6 17	3 14
Lundi	6	S. Nicolas, évêque et confesseur.	7 24	4 16	7 39	4 00
Mardi	7	S. Ambroise, abbé.	7 26	4 15	8 52	4 56
Mercredi	8	IMMACULÉE CONCEPTION. (d'oblig.)	7 27	4 15	9 47	6 14
Jeudi	9	Ste Valérie, vierge et martyre.	7 28	4 14	10 32	7 35
Vendredi	10	*Jeûne.* S. Melchiade, pape et martyr.	7 29	4 14	11 04	8 57
Samedi	11	S Damase, pape et confesseur.	7 20	4 14	11 25	10 16
DIMAN.	12	III *Avent.*	7 31	4 15	11 42	11 33
Lundi	13	Ste Lucie, vierge et martyre.	7 33	4 15	11 58	MAT.
Mardi	14	S. Spiridion, évêque.	7 34	4 16	S. 21	0 40
Mercredi	15	4 *Temps.*	7 35	4 16	0 36	1 49
Jeudi	16	S. Eusèbe, évêque, et martyr.	7 36	4 17	0 57	2 50
Vendredi	17	4 *Temps.*	7 37	4 17	1 23	4 07
Samedi	18	4 *Temps.*	7 38	4 18	1 55	5 13
DIMAN.	19	IV *Avent.*	7 39	4 18	2 33	6 13
Lundi	20	S. Philogone, évêque.	7 40	4 19	3 18	7 11
Mardi	21	S. Thomas, apôtre.	7 40	4 19	4 11	8 04
Mercredi	22	*Jeûne.* S. Flavien, martyr.	7 41	4 20	5 11	8 45
Jeudi	23	Ste Victoire, vierge et martyre.	7 41	4 20	6 12	9 24
Vendredi	24	*Jeûne.* Vigile de Noël.	7 42	4 21	7 18	9 51
Samedi	25	NOEL. (d'obligation).	7 42	4 21	8 25	10 16
DIMAN.	26	S. Etienne, premier martyr.	7 43	4 22	9 33	10 32
Lundi	27	S. Jean, apôtre et évangéliste.	7 43	4 23	10 45	10 50
Mardi	28	SS. Innocents, martyrs.	7 43	4 23	11 51	11 09
Mercredi	29	S. Thomas, évêque et martyr.	7 43	4 24	MAT.	11 26
Jeudi	30	S. Eugène, évêque.	7 42	4 25	1 06	11 46
Vendredi	31	S. Silvestre, pape et confesseur.	7 42	4 26	2 25	S. 09

TEMPERATURE. — DECEMBRE 1915.

Du 1er au 4, incertain.
Du 5 au 8, pluie, grésil et neige.
Du 9 au 13, froid.
Du 14 au 18, beau.
Du 19 au 23, avalanches de neige.
Du 24 au 26, incertain.
Du 27 au 29, glacial.
Du 30 au 31, tempétueux.

TABLEAU DE LA NAVIGATION

POUR LE PORT DE MONTREAL

Année	Ouverture de la navigation.	Clôture de la navigation.	Premier arrivage de la mer.	Dernier départ pour la mer.
1851	11 avril	9 déc.	28 avril	19 nov.
1852	25 "	18 "	2 mai	27 "
1853	15 "	15 "	28 avril	26 "
1854	25 "	6 "	20 mai	23 "
1855	28 "	12 "	9 "	20 "
1856	24 "	3 "	30 avril	24 "
1857	18 "	13 "	1 mai	25 "
1858	9 "	12 "	30 avril	24 "
1859	4 "	11 "	3 mai	20 "
1860	10 "	7 "	30 avril	25 "
1861	24 "	22 "	27 "	4 déc.
1862	23 "	7 "	28 "	27 nov.
1863	25 "	12 "	6 mai	26 "
1864	13 "	11 "	28 avril	7 déc.
1865	10 "	16 "	3 mai	24 nov.
1866	19 "	15 "	1 "	28 "
1867	22 "	6 "	4 "	29 "
1868	7 "	9 "	4 "	27 "
1869	25 "	6 "	30 avril	24 "
1870	18 "	18 "	22 "	27 "
1871	8 "	1 "	22 "	29 "
1872	1 mai	8 "	5 mai	28 "
1873	25 avril	26 nov.	4 "	21 "
1874	25 "	13 déc.	11 "	21 "
1875	3 mai	29 nov.	9 "	22 "
1876	27 avril	10 déc.	8 "	23 "
1877	17 "	2 jan, 78	29 avril	24 "
1878	30 mars	23 déc.	20 "	21 "
1879	24 avril	19 "	1 mai	24 "
1880	17 "	3 "	2 "	22 "
1881	21 "	2 jan., 82	26 avril	23 "
1882	11 "	9 déc.	6 mai	21 "
1883	27 "	16 "	5 "	20 "
1884	22 "	18 "	2 "	20 "
1885	5 mai	7 "	8 "	20 "
1886	24 avril	4 "	30 avril	25 "
1887	1 mai	23 "	3 mai	28 "
1888	29 avril	14 "	4 "	22 "
1889	14 "	29 "	27 avril	23 "
1890	14 "	3 "	30 "	24 "
1891	17 "	17 "	27 "	21 "
1892	13 "	23 "	23 "	27 "
1893	24 "	4 "	3 mai	23 "
1894	12 "	26 "	27 avril	24 "
1895	20 "	5 "	27 "	25 "
1896	22 "	19 "	28 "	23 "
1897	17 "	19 "	30 "	24 "
1898	31 mars	12 "	26 "	28 "
1899	24 avril	30 "	27 "	29 "
1900	21 "	10 "	26 "	3 déc.
1901	21 "	10 "	25 "	25 nov.
1902	3 "	8 "	7 "	4 déc.
1903	2 "	10 "	26 "	28 nov.
1904	25 "	9 "	4 mai	27 "
1905	19 "	12 "	2 "	30 "
1906	20 "	5 "	28 avril	2 déc.
1907	23 "	15 "	2 mai	29 nov.
1908	29 "	10 "	30 avril	26 "
1909	19 "	1 "	23 "	25 "
1910	3 "	10 "	11 "	1 déc.
1911	26 "	30 nov.	29 "	2 "
1912	29 avril	15 déc.	2 mai	2 "
1913	16 "	27 "	21 avril	29 nov.
1914	25 . "		29 "	

SA SAINTETE BENOIT XV

NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE

Sa Sainteté Benoit XV (Jacques della Chiesa), Vicaire de J.-C., 265ième successeur du Prince des Apôtres, Pontife suprême de l'Eglise Universelle, Patriarche d'Occident, Primat d'Italie, Métropolitain de la province Romaine, Archevêque et Evêque de Rome, Souverain des Domaines temporels de la Sainte Eglise, né à Regli, diocèse de Gênes, le 21 novembre 1854 ; ordonné prêtre le 21 décembre 1878 ; Secrétaire de la Nonciature de Madrid en 1883 ; Secrétaire du Cardinal Rampolla en 1887 ; Substitut du Secrétaire d'Etat en 1901 ; Archevêque de Bologne en 1907 ; Cardinal-prêtre du titre des Quatre Saints Couronnés, le 25 mai 1914 ; élu Pape le 3 septembre 1914 ; couronné le 6 septembre 1914.

Son Eminence le Cardinal Bégin,
Archevêque de Québec,

Son Eminence le Cardinal Bégin

Archevêque de Québec

Créé Cardinal le 25 mai 1914

Le Cardinal Louis-Nazaire Bégin est le fils de feu Charles Bégin, cultivateur de Lévis. Il naquit le 10 janvier 1840. Il fit ses études à Lévis, à Saint-Michel de Bellechasse, au Petit Séminaire de Québec, et à l'Université Laval. Il fut le premier à décrocher le prix du Prince de Galles en 1862. En 1863, il fut envoyé à Rome afin d'y étudier en vue de prendre la chaire de Théologie que fondait l'Université Laval. Il suivit les cours de l'Université Grégorienne du Collège Romain, comprenant la théologie dogmatique et morale, les Saintes Ecritures, l'histoire de l'Eglise, les lois canoniques, l'éloquence sacrée et la langue hébraïque ; il obtint le titre de Docteur en Théologie.

Il fut ordonné prêtre dans la Basilique de Latran, le 10 juin 1865 par S. E. le Cardinal Vicaire Patrizi.

Il étudia encore les langues chaldéenne, syriaque, arabe et allemande ; il visita presque toute l'Europe et toute l'Asie Occidentale y compris la Palestine.

L'abbé Bégin suivit pendant quelque temps les cours de l'Université Catholique d'Innsbruck sous les célèbres professeurs Wenig, Jungman, Hurter, Kobler et Nilles, et revint à Québec en 1868, rapportant plusieurs momies égyptiennes et d'autres curiosités archaïques pour le musée de l'Université Laval. Il prit ensulte possession de la chaire dont il fut le titulaire jusqu'en 1884.

Il occupait en même temps, pendant les dernières années, la charge de Préfet des études du Petit Séminaire, ou celle de Directeur du Petit et du Grand Séminaire..

Le Dr Bégin donnait encore, durant les mois d'hiver, des conférences publiques à l'Université Laval, sur des questions de controverse ou d'histoire de l'Eglise. Ces conférences ont été publiées sous le titre " La Primauté et l'Infaillibilité des Souverains Pontifes ", " La Sainte-Ecriture et la Religion ", " Le Culte Catholique ", etc.

En 1884, il accompagna à Rome l'Archevêque de Québec qui allait soutenir les droits de l'Université Laval et demander la division du diocèse des Trois-Rivières.

A son retour, en 1885, il fut nommé Principal de l'Ecole Normale Laval, et il publia un petit " Aide-Mémoire " ou Chronologie de l'Histoire du Canada. Trois ans plus tard, il était nommé évêque de Chicoutimi, où il fit achever la nouvelle cathédrale et agrandir le séminaire. En 1891, il devenait coadjuteur du Cardinal Taschereau avec le titre d'archevêque de Cyrène. Il revint à Québec et prit charge de l'administration du diocèse en 1894. Il devint archevêque de Québec à la mort du Cardinal Taschereau. Mgr Bégin a été proclamé cardinal dans le consistoire du 25 mai 1914.

Savant, pieux, humble, prudent, dévoué, c'est le modèle du vrai pasteur selon le cœur de Jésus-Christ. Aussi tout le clergé et tous les fidèles du Canada sont-ils unanimes à remercier le Saint-Siège d'avoir élevé l'Archevêque de Québec à l'éminente dignité de Cardinal.

EPISCOPAT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE MONTREAL.

Diocèse de Montréal.

Mgr Paul BRUCHESI, né à Montréal le 29 octobre 1855 ; ordonné prêtre le 21 décembre 1878 ; élu archevêque de Montréal le 25 juin 1897 ; sacré le 8 août 1897.

Le diocèse de Montréal comprend les comtés d'Argenteuil (en partie), Chambly, Deux-Montagnes, Hochelaga, Jacques-Cartier, Laprairie, L'Assomption (en partie), Laval, Napierville, Saint-

Mgr Georges GAUTHIER, né à Montréal le 9 octobre 1871 ; ordonné prêtre le 29 septembre 1894 ; nommé évêque titulaire de Philippopolis et auxiliaire de Mgr Bruchési le 28 juin 1912 ; sacré le 24 août suivant.

Jean, Terrebonne (en partie) et Verchères (en partie).

Il compte 527,438 catholiques, 765 prêtres, 155 paroisses.

Diocèse de St-Hyacinthe.

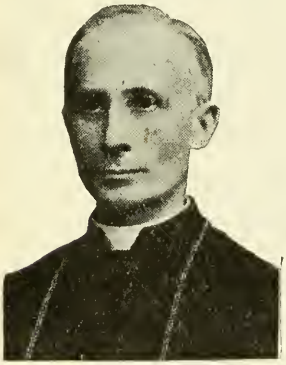

Mgr Alexis-Xyste BERNARD, né à Belœil le 29 décembre 1847 ; ordonné prêtre le 1er octobre 1871 ; élu évêque de St-Hyacinthe le 16 décembre 1905 ; sacré le 15 février 1906.

Le diocèse de Saint-Hyacinthe comprend les comtés de Bagot, Brome (en partie), Iberville, Missisquoi, Richelieu, Rouville, Saint-Hyacinthe, Shefford (en partie), et Verchères (en partie).

Il compte 109,175 catholiques, 216 prêtres, 75 paroisses.

Diocèse de Valleyfield.

Mgr Joseph-Médard EMARD, né à St-Constant le 1er avril 1853 ; ordonné prêtre le 10 juin 1876 ; élu évêque de Valleyfield le 5 avril 1892 ; sacré le 9 juin suivant.

Le diocèse de Valleyfield comprend les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Soulanges, Vaudreuil.

Il compte 57,094 catholiques, 101 prêtres, 36 paroisses.

Diocèse de Sherbrooke.

Mgr Paul LAROCQUE, né à Sainte-Marie de Monnoir le 28 octobre 1846 ; ordonné prêtre le 9 mai 1869 ; élu évêque de Sherbrooke le 6 octobre 1893 ; sacré le 30 novembre suivant.

Le diocèse de Sherbrooke comprend les comtés de Brome (en partie), Compton, Richmond, Shefford (en partie), Sherbrooke, Wolfe et Stanstead.
Il compte 85,000 catholiques, 125 prêtres, 74 paroisses.

Mgr Hubert-Olivier CHALIFOUX, né à Saint-Hyacinthe le 2 juin 1850 ; ordonné prêtre le 10 janvier 1875 ; élu évêque d'Aurélionolis et auxiliaire de Sherbrooke en 1914.

Diocèse de Joliette.

Mgr Guillaume FORBES, né à l'île Perrot le 10 août 1865 ; ordonné prêtre le 17 mai 1886 ; élu évêque de Joliette le 6 août 1913 ; sacré le 9 octobre suivant.

Le diocèse de Joliette comprend les comtés de Joliette, Berthier, l'Assomption (en partie) et Montcalm.
Il compte 63,764 catholiques, 122 prêtres, 41 paroisses.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC

Diocèse de Québec.

Mgr Paul-Eugène ROY, né à Berthier-en-Bas, le 9 novembre 1859 ; ordonné prêtre le 13 juin 1886 ; élu évêque d'Eleuthéropolis et auxiliaire de Mgr Bégin, le 8 avril 1908 ; sacré le 10 mai suivant; élu archevêque de Séleucie en 1914.

Le diocèse de Québec comprend les comtés de Beauce, Bellechasse, Dorchester, Kamouraska, Lévis, l'Islet, Lotbinière, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Portneuf, Québec et Témiscouata.
Il compte 361,000 catholiques, 521 prêtres, 230 paroisses.

Diocèse de Trois-Rivières.

Mgr François-Xavier CLOUTIER, né à Sainte-Geneviève de Batiscan le 2 novembre 1848 ; ordonné prêtre le 22 septembre 1872 ; élu évêque de Trois-Rivières le 8 mai 1899 ; sacré le 25 juillet suivant.

Le diocèse de Trois-Rivières comprend les comtés de Champlain, Maskinongé et Saint-Maurice.

Il compte 89,000 catholiques, 122 prêtres, 48 paroisses.

Diocèse de Chicoutimi.

Mgr Michel-Thomas LABRECQUE, né à Saint-Anselme le 30 décembre 1849 ; ordonné prêtre le 28 mai 1876 ; élu évêque de Chicoutimi le 8 avril 1892 ; sacré le 22 mai suivant.

Le diocèse de Chicoutimi comprend les comtés de Charlevoix, Chicoutimi, Lac St-Jean et Saguenay.

Il comprend 72,325 catholiques, 139 prêtres, 56 paroisses.

Diocèse de Rimouski.

Mgr André-Albert BLAIS, né à Saint-Valier le 26 août 1842 ; ordonné prêtre le 6 juin 1868 ; élu évêque titulaire de Germanicopolis et coadjuteur de Mgr Langevin le 18 mai 1890 ; évêque de Saint-Germain de Rimouski le 6 février 1891.

Le diocèse de Rimouski comprend les comtés de Bonaventure, Gaspé, Rimouski et Témiscouata (en partie).

Il compte 124,319 catholiques, 145 prêtres, 88 paroisses.

Diocèse de Nicolet.

Mgr Hermann BRUNAULT, né à Saint-David le 10 janvier 1857 ; ordonné prêtre le 29 juin 1882 ; élu évêque de Tubuna et coadjuteur de Mgr Gravel le 30 sept. 1899 ; sacré évêque le 27 déc. suivant ; évêque de Nicolet le 28 janvier 1904.

Le diocèse de Nicolet comprend les comtés de Nicolet, Yamaska, Arthabaska et Drummond.

Il compte 90,000 catholiques, 150 prêtres, 66 paroisses.

Vicariat Apostolique du Golfe Saint-Laurent.

Mgr Gustave BLANCHE, eudiste, né en France le 30 avril 1849, ordonné prêtre le 16 mars 1878 ; élu évêque de Sicca et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent le 12 septembre 1905 ; sacré le 28 octobre suivant.

Ce vicariat apostolique est situé entre la rivière Portneuf (Saguenay), et le Blanc-Sablon (Labrador), l'île d'Anticosti comprise.

Il compte 9,650 catholiques, 19 prêtres et 12 missions.

Diocèse de Pembroke.

Mgr Narcisse Zéphirin LORRAIN, né à Saint-Martin le 13 juin 1842 ; ordonné prêtre le 4 août 1867 ; sacré évêque titulaire de Cythère le 21 septembre 1882 ; évêque de Pembroke le 22 septembre 1908.

Le diocèse de Pembroke comprend une partie des comtés de Pontiac (Québec), Renfrew, Frontenac, Addington, Hastings et Haliburton, et du district de Nipissing (Ontario).

Le diocèse de Pembroke compte 36,000 catholiques, 42 prêtres et 30 paroisses.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'OTTAWA

Diocèse d'Ottawa.

Mgr Charles-Hugues GAUTHIER, né à Alexandria, Ont., le 13 novembre 1843 ; ordonné prêtre le 28 août 1867 ; élu archevêque de Kingston le 29 juillet 1898 ; sacré le 18 octobre suivant ; nommé archevêque d'Ottawa le 6 septembre 1910.

Le diocèse d'Ottawa comprend les comtés d'Argenteuil (en partie), Labelle, Montcalm (en partie), Terrebonne (en partie), de Wright (en partie), province de Québec, et de Carleton, Lanark, Prescott et Russell, province d'Ontario.

Il compte 137,900 catholiques, 295 prêtres, 90 paroisses.

Diocèse de Mont-Laurier

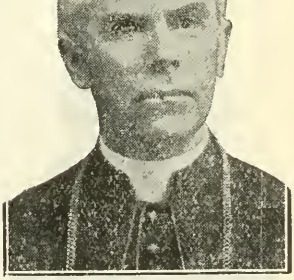

Mgr François-Xavier BRUNET, né à Saint-André d'Argenteuil, le 27 novembre 1868 ; ordonné prêtre le 23 septembre 1893 ; élu évêque de Mont-Laurier le 8 août 1913 ; sacré le 28 octobre suivant.

Le diocèse de Mont-Laurier comprend une partie des comtés d'Argenteuil, Labelle, Wright, Terrebonne et Montcalm.

Il compte 30,400 catholiques, 48 prêtres et 28 paroisses.

Vicariat Apostolique de Témiscamingue.

Mgr Elie-Anicet LATULIPPE, né à Saint-Anicet le 3 août 1859 ; ordonné prêtre le 30 mai 1885 ; nommé évêque titulaire de Catenna et vicaire apostolique de Témiscamingue le 1er octobre 1908 ; sacré le 30 novembre suivant.

Le vocariat apostolique de Témiscamingue comprend la partie nord du comté de Pontiac, ainsi que tout le territoire compris entre la hauteur des terres au sud, la baie d'Hudson, la baie James au nord.

Il compte 23,000 catholiques ; 37 prêtres, 23 paroisses et missions.

Diocèse de Regina.

Mgr Olivier-Elzéar MATHIEU, ancien recteur de l'Université Laval, né à Saint-Roch de Québec le 24 décembre 1853 ; ordonné le 2 juin 1878 ; nommé protonotaire apostolique en juin 1902 ; élu premier évêque de Régina le 14 juillet 1911 ; sacré dans la basilique de Québec le 5 novembre suivant.

Diocèse de St-Boniface, Man.

Mgr Louis-Philippe-Adélard LANGEVIN, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, né à St-Isidore, comté de Laprairie, le 23 août 1855 ; ordonné le 30 juillet 1882 ; élu archevêque de St-Boniface le 8 janvier 1895 ; sacré dans la cathédrale de Saint-Boniface le 19 mars suivant.

LE PREMIER EVEQUE FRANCO-AMERICAIN

Mgr GEORGES-ALBERT GUERTIN, est né à Nashua le 17 février 1869 ; il fut ordonné prêtre le 17 décembre 1892, et sacré évêque de Manchester le 19 mars 1907.

LA PUISSANCE DU CANADA

La Puissance du Canada consiste dans la Confédération des provinces suivantes : Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Britannique, Alberta, Saskatchewan et du territoire du Yukon.

Gouverneurs généraux depuis la Confédération.	Date de leurs fonctions.
Très honorable Vicomte Monck...	1867 — 1868
Très honorable Lord Lisgar...	1868 — 1872
Très honorable Comte Dufferin...	1872 — 1878
Très honorable Marquis de Lorne...	1878 — 1883
Très honorable Marquis de Lansdowne...	1883 — 1888
Très honorable Lord Stanley de Preston, plus tard, comte de Derby...	1888 — 1892
Très honorable Comte d'Aberdeen...	1893 — 1898
Très honorable Comte de Minto...	1898 — 1904
Très honorable Lord Grey...	1904 — 1911
Son Altesse Royale le Duc de Connaught...	1911 —

Premiers Ministres.		Date de leur maintien au pouvoir.
Sir John Macdonald	Conservateur.....	1867 — 1873
Sir Alex. Mackenzie	Libéral.....	1873 — 1878
Sir John Macdonald	Conservateur.....	1878 — 1891
Sir John Abbott	Conservateur.....	1891 — 1892
Sir John Thompson	Conservateur.....	1892 — 1894
Sir Mackenzie Bowell	Conservateur.....	1894 — 1896
Sir Charles Tupper	Conservateur.....	1896 — 1896
Sir Wilfrid Laurier	Libéral.....	1896 — 1911
Sir Robert Laird Borden	Conservateur.....	1911 —

La Puissance du Canada est gouvernée comme suit :

1° Par un gouverneur général nommé pour cinq ans par le Roi en conseil.

2° Par un Sénat de 87 membres nommés à vie par le gouverneur général en conseil. De ce nombre, 24 sont pris dans la province de Québec ; 24 dans la province d'Ontario ; 24 dans les provinces maritimes, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard ; 4 dans le Manitoba, 3 dans la Colombie Britannique, 4 dans la Saskatchewan et 4 dans l'Alberta.

3° Par la Chambre des Communes qui compte 221 membres à présent, élus comme suit : Province de Québec, 65 ; Ontario, 86 ; Nouveau-Brunswick, 13 ; Nouvelle-Ecosse, 18 ; Ile du Prince-Edouard, 4 ; Manitoba, 10 ; Colombie Britannique, 7 ; Saskatchewan, 10 ; Alberta, 7 ; Territoire du Yukon, 1. TOTAL, 221.

Il y a deux principaux partis politiques : le parti libéral et le parti conservateur.

En vertu de la coutume devenue loi traditionnelle, le premier ministre est choisi par le gouverneur général dans le parti politique qui obtient une majorité à la Chambre des Communes, et le premier ministre choisit ses collègues et soumet son choix à l'approbation du gouverneur général. Tous les ministres doivent se faire réélire après leur nomination.

SA MAJESTE GEORGES V

ROI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE, EMPEREUR DES INDES.

Le roi d'Angleterre actuel, Georges V, est né le 3 juin 1865. Il a reçu l'éducation navale des jeunes *midshipmen* de la marine anglaise. En 1879, il fit sur la *Bacchante* une croisière autour du monde qui dura jusqu'en 1882 et, peu de temps après son retour, passa six mois en Suisse, à Lausanne, pour y terminer ses études de français et d'allemand.

En 1884, le prince Georges entrait à Greenwich compléter ses études navales et en 1885 fut nommé lieutenant. Après avoir servi dans la Méditerranée sur le vaisseau de son oncle, le duc d'Edimbourg, il reçut le commandement de la canonnière *Thruss*. En 1891, le prince fut promu contre-amiral.

A la mort du duc de Clarence, le prince Georges, devenu prince héritier, reçut le titre de duc d'York et dut, à son grand regret, abandonner la carrière de marin qu'il aimait tant. Les nombreux engagements que lui imposait son rang ne lui permettaient plus de reprendre du service à la mer. Il conserva du moins le plus vif intérêt pour tout ce qui concerne la marine et s'entoura d'hommes qui, comme les commodores Sir Charles Bust et Godfred Fawcett, lui rappelaient les heures les plus heureuses de sa vie.

Le 3 mai 1893, le prince fut fiancé à sa cousine la princesse May, fille du duc de Teck. Le mariage eut lieu à Londres le 10 juillet. De cette union sont nés six enfants : Edouard, né le 23 juin 1894 ; Albert, né le 14 décembre 1895 ; Victoria, née le 25 avril 1897 ; Henri, né le 31 mars 1900 ; Georges né le 20 décembre 1902 ; Jean, né le 12 juillet 1905.

Le prince de Galles continua l'apprentissage du gouvernement en visitant l'immense domaine colonial de l'Empire qu'il dirige maintenant. En 1902 et en 1908, il a visité le Canada ; en 1905, il a fait dans l'Inde un voyage officiel.

Le nouveau roi est monté sur le trône le 7 mai 1910 et, depuis son avènement, suit avec un respect touchant les voies politiques qu'avait tracées son père.

Le gouverneur-général du Canada, Son Altesse Royale le duc de Connaught, frère du roi Edouard VII, oncle du roi Georges V, est né en 1850. Depuis de longues années, il connaît notre pays et lui porte une sincère affection. Lorsqu'il était âgé de vingt ans à peine, le duc vint au Canada pour prendre part à la campagne de 1870 contre les Féniens et en profita pour visiter à fond le pays. Il y est depuis revenu à diverses reprises et chaque fois avec un nouveau plaisir.

En 1879, le duc de Connaught a épousé Louise de Prusse, fille unique du prince Frédéric Charles de Prusse qui, dans la guerre franco-prussienne, avait conquis le titre de *Prince Rouge*. Trois ans plus tard, le duc rejoignit le corps expéditionnaire anglais en Egypte commandé par Lord Wolseley et prenait part à la célèbre bataille de Tel-el-Kebir.

Sa belle conduite lui valut d'être élevé au commandement en chef des troupes à Bombay, puis au commandement de Portsmouth et d'Aldershot, et enfin au poste de commandant en chef des troupes en Irlande.

GOUVERNEUR GENERAL DU CANADA

SON ALTESSE ROYALE LE DUC DE CONNAUGHT.

C'est durant cette période que le duc de Connaught, devenu par suite de la mort subite du duc de Saxe-Cobourg-Gotha, l'héritier du trône ducal, renonça à tous ses droits et titres et proclama son intention de ne pas accepter la succession de Cobourg, mais de rester en Angleterre dans sa position présente.

Lorsque la guerre sud-africaine éclata, le duc, en vaillant soldat, voulut partir et se mettre au premier rang des troupes ; mais il en fut empêché par la raison d'Etat. En 1904, après la réorganisation du ministère de la guerre de Grande-Bretagne, on lui confia le poste nouveau d'inspecteur général des forces et de président de la commission de classement. Au bout de quatre ans de luttes constantes contre les influences et les coteries parlementaires, il se retira et fut nommé au poste plutôt honorifique de commandant en chef des forces de la Méditerranée, qu'il abandonna au bout de deux ans en déclarant carrément qu'il ne tenait pas à occuper un poste simplement pour y faire figure.

Depuis cette époque le duc n'a occupé aucune position spéciale jusqu'au moment du couronnement où sa nomination comme gouverneur-général du Canada a été officiellement annoncée et confirmée.

Le duc de Connaught a représenté officiellement le roi Georges V aux cérémonies d'installation de la nouvelle confédération de l'Afrique du Sud.

Le duc de Connaught est universellement aimé de l'armée anglaise où il a passé toute sa vie. Mais, ce que l'on admire le plus en lui, c'est sa bonhommie, sa rondeur et sa délicatesse de sentiments. Durant sa longue carrière, qui au point de vue politique n'a pas toujours été un lit de roses, il a su orienter sa course d'une façon qui lui fait infiniment honneur ; il s'est montré constamment un galant homme et un brave soldat.

SIR ROBERT LAIRD BORDEN,

PREMIER MINISTRE DU CANADA.

Né à Grand-Pré, en Nouvelle-Ecosse, le 26 juin 1854, fils de Andrew Borden et de Dame Eunice Laird. — Il reçut sa première éducation à l'Acadia Villa Academy. — Durant plusieurs années il fut professeur dans le New-Jersey, puis il revint en Canada où il étudia le droit. — Il fut admis au barreau de la Nouvelle-Ecosse en 1878. — Elu député de la cité de Halifax en 1896. — Choisi comme chef de l'opposition en 1900. — Malheureux aux élections de 1904 dans le comté de Halifax, il fut élu dans le comté de Carleton, Ont., en 1905. — En 1908 il fut élu à la fois dans Carleton et Halifax. — Il opta pour Halifax où il fut réélu en 1911. — Il fut appelé par le gouverneur-général, le duc de Connaught, à former un ministère le 10 octobre 1911. — Créé chevalier Grand'Croix de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges, 1914. — Résidence, Ottawa. — Conservateur.

CHEF DE L'OPPOSITION

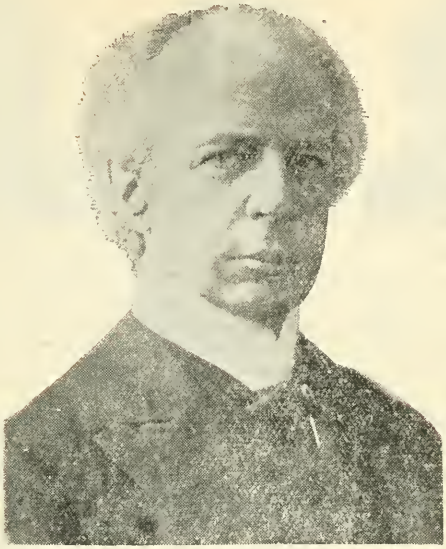

SIR WILFRID LAURIER.

Né à Saint-Lin le 20 novembre 1841, fils de Carolus Laurier et de Dame Marcelle Martineau — Avocat. — A fait son cours classique au collège de l'Assomption et son droit à l'université McGill. — Admis à la pratique du droit en 1864. — Elu député à l'Assemblée législative pour Drummond et Arthabaska en 1871. — Résigna son siège pour se présenter au fédéral en 1874 et fut élu. — Assermenté comme membre du Conseil Privé et nommé ministre du revenu de l'intérieur par le gouvernement Mackenzie en 1877. — Il fut malheureux dans son comté lors de sa réélection, mais fut élu dans Québec-Est. — Toujours réélu depuis dans la même division électorale. — Choisi comme leader de l'opposition en 1887. — Il fut aussi élu député dans la Saskatchewan en 1896, dans Wright en 1904, dans Ottawa en 1908, et dans Soulanges en 1911. — Créé Chevalier Grand'Croix de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges et décoré de l'Etoile de Grand Officier de la Légion d'honneur en 1897. — Docteur en Droit des universités d'Oxford, de Cambridge, de Toronto et McGill. — Fut appelé par lord Aberdeen à former un ministère le 8 juillet 1896. — A fait adopter, en 1904, le projet du Grand-Tronc-Pacifique, et, en 1905, l'acte d'autonomie des Territoires du Nord-Ouest. — Démissionne le 29 septembre 1911. — Résidence, Ottawa. — Libéral.

HAZEN

(L'hon. J. D.), ministre de la Marine et des Pêcheries. Avocat. Député de St-Jean à Ottawa en 1891. Député à la législature du N.-B. en 1899. Premier ministre en 1908. Député de St-Jean à Ottawa et ministre de la Marine et des Pêcheries en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.

CASGRAIN

(L'hon. Thom Chase), ministre des Postes. Député de Montmorency à la législature de Québec de 1886 à 1896, et à la chambre des Communes de 1896 à 1904. Ancien procureur général de Québec. Député de Québec (comté) et ministre des Postes en 1914. Résidence, Ottawa. Conservateur.

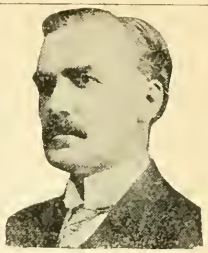

WHITE

(L'hon. W. T.), ministre des Finances. Avocat. Député de Leeds en 1911. Ministre des Finances en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.

DOHERTY

(L'hon. Chas-Joseph), avocat. Ministre de la Justice. Député de la division Sainte-Anne (Montréal) en 1908, 1911. Ministre de la Justice en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.

COCHRANE

(L'hon. Francis). Ministre des Chemins de fer. Député à la législature d'Ontario en 1905 et 1908. Min. des Terres et Mines d'Ontario en 1905. Député de Nipissing en 1911. Ministre des Chemins de fer en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.

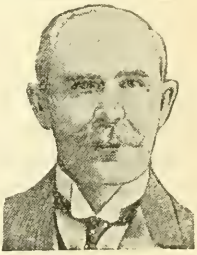

ROGERS

(L'hon. Robert) industriel. Ministre des Travaux Publics. Député à la législature du Manitoba et min. des Travaux Publics en 1899. Député de Winnipeg en 1911. Ministre de l'Intérieur en 1911. Min. des Travaux Publics en 1912. Résidence, Ottawa. Conservateur.

FOSTER

(Sir George Eulas), ministre du Commerce. Professeur. Député de King en 1882, 1889, de York en 1896, de Toronto - Nord en 1908, 1911. Min. de la Marine en 1885, des Finances en 1888, du Commerce en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.

HUGHES

(L'hon. Sam.), ministre de la Milice et de la Défense. Député de Victoria - Halliburton de 1892 à 1911. Ministre de la Milice en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.

BURRELL

(L'hon. Martin), ministre de l'Agriculture. Agronome. Député de Yale - Caribou en 1908 et 1911. Ministre de l'Agriculture en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.

ROCHE

(L'hon. Wm. James), ministre de l'Intérieur. Médecin. Député de Marquette en 1896, 1900, 1904, 1908 et 1911. Secrétaire d'Etat en 1911. Ministre de l'Intérieur en 1912. Résidence, Ottawa. Conservateur.

BLONDIN

(L'hon. P. Edouard), ministre du Revenu de l'Intérieur. Député de Champlain en 1908, 1911. Ministre du Revenu de l'Intérieur en 1914. Résidence, Ottawa. Conservateur.

CODERRE

(L'hon. Louis), secrétaire d'Etat. Avocat. Député d'Hochelaga en 1911. Secrétaire d'Etat en 1912. Résidence, Ottawa. Conservateur.

REID

(L'hon. John Dowsley), ministre des Douanes. Médecin. Député de Greenville en 1891, 1896, 1900, 1904, 1908, 1911. Ministre des Douanes en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.

CROTHERS

(L'hon. T. W.), ministre du Travail. Avocat. Député d'Elgin - Ouest en 1908, 1911. Ministre du Travail en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.

PERLEY.

(L'hon. Georges Alsey). Député d'Argenteuil en 1904, 1908 et 1911. Ministre sans portefeuille en 1911. Résidence, Ottawa. Couservateur.

KEMPT

(L'hon. Alb.-Edouard). manufacturier. Député de Toronto-Est en 1900, 1904, 1911. Ministre sans portefeuille en 1911. Résidence, Toronto. Conservateur.

GEORGES-ETIENNE CARTIER. Edition du Centenaire, 1814-1914. Etudes sur la vie et les œuvres de Cartier, par Arthur Dansereau, Benjamin Sulte, Elzéar Gérin, Mgr Antonio Racine. Edition enrichie et ornée de plusieurs photographies, d'une lettre autographe de Cartier et de notices biographiques sur chacun des auteurs des Etudes. 1 volume 9 x 6½, broché.. $0.50

Fait bien rare dans l'histoire de nos hommes publics: la mémoire de Cartier a résisté à la destruction suprême du temps et semble planer aujourd'hui sur le Canada comme le souffle même de notre nationalité. Nous assistons depuis peu à une véritable résurrection de Cartier qui fut, en même temps qu'un grand homme d'Etat, un grand patriote au sens le plus noble du mot. Le présent volume où sont donnés tous les faits saillants de sa vie, vient bien à son heure, et sera le bienvenu parmi toutes nos familles canadiennes.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

79, rue Saint-Jacques, Montréal.

SENATEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC (*)

(L'hon. Landry, Charles-Aug.-Pierre), président du Sénat. Député à la Législature pour le comté de Montmagny en 1875. Député à Ottawa pour le même comté de 1878 à 1882. Sénateur pour la division de Stadacona en 1892. Président du Sénat en 1911. Résidence, Québec. Conservateur.

L'HONORABLE CHARLES-AUGUSTE-PIERRE LANDRY,
Président du Sénat.

BEIQUE

(L'hon. Frédéric-L.), avocat. Sénateur pour la division de De Salaberry en 1902. Résidence, Montréal. Libéral.

BOLDUC

(L'hon. Joseph), notaire. Député de Beauce à Ottawa de 1876 à 1884. Sénateur pour la division de Lauzon en 1884. Résidence, St-Victor de Tring. Conservateur.

DE BOUCHERVILLE

(Sir Charles-E. Boucher), M. D. Député de Chambly à la Lég. de 1861 à 1867. Premier min. de 1874 à 1878. Sén. p. la div. de Montarville en 1879. Rés. Boucherville. C.

BOYER

(L'hon. Arthur), marchand. Député de Jacques-Cartier à la Législature de 1884 à 1892. Ministre en 1890. Sénateur pour la division de Rigaud en 1900. Résidence, Montréal. Lib.

CASGRAIN

(L'hon. Joseph-P.-B.), ingénieur civil. Sénateur pour la division de Lanaudière en 1900. Résidence, Montréal. Libéral.

CHOQUETTE

(L'hon. Philippe-Auguste), avocat. Député de Montmagny à Ottawa, de 1887 à 1896. Sénateur pour la division de Grandville en 1904. Résidence, Québec. Libéral.

CLORAN

(L'hon. Henry-Joseph), avocat. Sénateur pour la division de Victoria en 1903. Résidence, Montréal. Libéral.

DANDURAND

(L'hon. Raoul), avocat. Sénateur pour la division de De Lorimier en 1898. Résidence, Montréal. Libéral.

(*) Le Sénat se compose de 87 membres nommés à vie par le gouverneur général en conseil. De ce nombre, 24 sont pris dans la province de Québec, 24 dans la province d'Ontario, 10 dans la province de la Nouvelle-Ecosse, 10 dans la province du Nouveau-Brunswick, 4 dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, 3 dans la province de la Colombie-Britannique, 4 dans la province du Manitoba, 4 dans la province de la Saskatchewan et 4 dans la province de l'Alberta.

DAVID

(L'hon. Laurent-Olivier), avocat. Député de Montréal-Est à la Législature en 1886. Sénateur pour la division des Mille-Isles en 1903. Résidence, Montréal. Libéral.

DESSAULLES

(L'hon. G. Casimir), bourgeois. Sénateur pour la division de Rougemont en 1907. Résidence, Saint-Hyacinthe. Lib.

FISET

(L'hon. Jean-Bte-R.), médecin. Député de Rimouski à Ottawa de 1872 à 1882, en 1887, 1896. Sénateur pour la division du Golfe en 1897. Résidence, Rimouski. Libéral.

GODBOUT

(L'hon. Joseph), médecin. Député de Beauce à Ottawa de 1887 à 1900. Sénateur pour la division de La Salle en 1901. Résidence, Saint-François (Beauce). Libéral.

LAVERGNE

(L'hon. Ls), notaire. Député de Drummond et Arthabaska à Ottawa de 1897 à 1908. Sénateur pour la division de Kennebec en 1910. Résidence, Arthabaska. Libéral.

LEGRIS

(L'hon. Jos.-H.), cult. Dép. de Maskinongé à la Lég. en 1888. Dép. pour le même comté à Ottawa de 1891 à 1900. Sén. pour la div. de Repentigny en 1903. Résid., Louiseville. Lib.

MACKAY

(L'hon. Robert), négociant. Sénateur pour la division d'Alma en 1901. Résidence, Montréal. Libéral.

MITCHELL

(L'hon. William), marchand. Sénateur pour la division de Wellington en 1904. Résidence, Drummondville. Libéral.

MONTPLAISIR

(L'hon Hyppolite), cultivateur. Sénateur pour la division de Shawinigan en 1891. Résidence, Trois-Rivières. Conservateur.

OWENS

(L'hon. William), Député à la Législature de 1881 à 1891. Sénateur pour la division d'Inkerman en 1896. Résidence, Montréal. Conservateur.

SHEHYN

(L'hon. Joseph), négociant. Député à la Législature de 1875 à 1900. Trésorier prov. de 1887 à 1891. Sénateur pour la div. des Laurentides en 1900. Résidence, Québec. Libéral.

TESSIER

(L'hon. Jules), avocat. Député à la Lég. de 1886 à 1900. Prés. de la Législature 1897-1900. Sénateur pour la div. de La Durantaye en 1903. Résidence, Québec. Libéral.

SENATEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC — (Suite).

THIBAUDEAU

(L'hon. Alfred-A.), marchand. Sénateur pour la division de De La Vallière en 1896. Résidence, Montréal. Libéral.

WILSON

(L'hon. Jos.-Marcellin), négociant. Sénateur pour la division de Sorel en 1911. Résidence, Montréal. Libéral.

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER. précédés d'une notice biographique. 1 volume relié, 9 x 6 pcs.. . . . . $3.00

Cet ouvrage fait suite à "Laurier à la Tribune", recueil de discours compilés par M. U. Barthe, publié en 1890, et contient tous les discours les plus importants prononcés par le grand homme d'Etat pendant qu'il était à la tête du gouvernement à Ottawa.

Citons entre autres: Discours en Angleterre, en France et aux Etats-Unis; Eloges de la reine Victoria et de Gladstone; Discours sur la guerre du Transvaal, le Grand Tronc Pacifique, la création des provinces d'Alberta et de Saskatchewan, la défense impériale, etc., etc.

LAFONTAINE ET SON TEMPS. par A. D. DeCelles. 1 volume, 10 x 6½, broché.. . . . . $0.60

Lafontaine occupe une place à part dans nos annales politiques. En effet, il s'est produit pour Lafontaine ce fait si rare parmi nous, et nous pourrions aussi dire dans tous les pays parlementaires, que libéraux et conservateurs l'ont réclamé à l'envie comme un des leurs et prétendent s'inspirer également de ses doctrines. C'est là, certes, un phénomène assez rare pour que l'historien en face état, et une étude de la vie de Lafontaine s'imposait en outre d'autant plus que la vraie doctrine constitutionnelle est entrée dans la pratique avec son retour aux affaires en 1848. Toute la période si curieuse et si pleine de péripéties émouvantes qui va de 1830 à 1850 revit ici dans ces pays où M. DeCelles s'est encore surpassé pour bien faire saisir et apprécier les événements qu'il raconte.

PAPINEAU, par A. D. DeCelles. 1 volume in-8, 9¼ x 6 pcs, 245 pages, illustré, broché.. . . . . $1.75

Le même ouvrage relié toile $2.75

S'il est un nom propre à faire vibrer les coeurs de tous les Canadiens-Français, à faire bondir notre patriotisme, c'est bien celui de Papineau, qui symbolise toute une carrière de talent et d'éloquence, de dévouement et de sacrifices.

Ce n'est pas une oeuvre de lutte ni de critique, c'est le témoignage vrai d'un esprit studieux et éclairé sur l'homme d'Etat dont l'empreinte est restée la plus marquée dans notre histoire nationale.

Tel que ce travail nous est présenté, il constitue le plus puissant portrait intellectuel et politique qui ait été tracé de l'imposant tribun. L'auteur nous y montre, dégagée de l'entourage des incidents historiques qui eussent pu en obscurcir les fortes teintes, la figure vraiment héroïque de cet indomptable meneur d'hommes. De ses actes et de ses discours, il déduit des appréciations politiques de haute logique et aussi d'une inviolable sincérité.

DEPUTES FEDERAUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC (*)

SPROULE

(L'honorable Thomas Simpson), Médecin. Député de Grey-Est en 1878, 1882, 1887, 1891, 1896, 1900, 1904, 1908, 1911. Président de la Chambre des Communes en 1911. Résidence, Markdale. Conservateur.

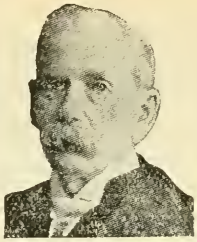

L'HONORABLE THOMAS SIMPSON SPROULE,
Président de la Chambre des Communes.

ACHIM

(Honoré), avocat. Député de Labelle en 1911. Résidence, Nominingue. Conservateur.

AMES

(Herbert Brown), manufacturier. Député de la division St-Antoine (Montréal), en 1904, 1908, 1911. Résidence, Montréal. Conservateur.

BARRETTE

(Joseph - Arthur), Notaire. Député de Berthier en 1911. Résidence, St-Barthélemy. Conservateur.

BELAND

(L'hon. Henri-Séverin), médecin. Député de Beauce en 1902, 1904, 1908 et 1911. Ministre des Postes en 1911. Résidence, St-Joseph de Beauce. Libéral.

BELLEMARE

(Adélard), conférencier et inspecteur pour la Caisse Nationale d'Economie. Député de Maskinongé en 1911. Résidence, St-Paulin. Conservateur.

BICKERDIKE

(Robert), exportateur d'animaux. Député de la division St-Laurent (Montréal), en 1904, 1908 et 1911. Résidence, Montréal. Libéral.

BOIVIN

(Georges - Henri), avocat. Député de Shefford en 1911. Résidence, Granby. Libéral.

BOULAY

(Herménégilde), négociant et agriculteur. Député à la Législature pour le comté de Matane en 1892. Député de Rimouski à Ottawa en 1911. Résidence, Sayabec. Conservateur.

(*) La Chambre des Communes est composée de 221 membres élus pour cinq ans et siège à Ottawa, la capitale du Canada. La province de Québec envoie 65 députés ; la prov. d'Ontario, 86 ; la prov. du Nouveau-Brunswick, 13 ; le prov. de la Nouvelle-Ecosse, 18 ; la prov. de l'Ile du Prince-Edouard, 4 ; la prov. de Manitoba, 10 ; la prov. de la Colombie-Britannique, 7 ; la prov. de la Saskatchewan, 10 ; la prov. d'Alberta, 7 ; le territoire du Yukon, 1.

DEPUTES FEDERAUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC — (Suite).

BOUTIN-BOURASSA

(Joseph), notaire. Député de Lévis en 1911. Résidence, St-Romuald. Libéral.

BOYER

(Gustave), conférencier agricole. Député de Vaudreuil en 1904, 1908, 1911. Résidence, Rigaud. Libéral.

BRABAZON

(Gérald - H.), ingénieur civil. Député de Pontiac en 1904 et 1911. Résidence, Portage du Fort. Conservateur.

BROUILLARD

(Georges), marchand de bois et négociant. Député de Drummond et Arthabaska en 1911. Résidence, Drummondville. Libéral.

BUREAU

(L'hon. Jacques), avocat. Député de Trois - Rivières et Saint-Maurice en 1900, 1904, 1908, 1911. Solliciteur général en 1907. Résidence, Trois-Rivières. Libéral.

CARDIN

(P.-J.-Arthur), avocat. Député de Richelieu en 1911. Résidence, Sorel. Libéral.

CROMWELL

(Frederick-Robert), marchand d'animaux. Député de Compton en 1911. Résidence, Cookshire. Conservateur.

DELISLE

(Michel - Siméon), marchand. Député de Portneuf en 1900, 1904, 1908, 1911. Résidence, Portneuf. Libéral.

DEMERS

(Joseph), avocat. Député de St-Jean-Iberville en 1906, 1908 et 1911. Résidence, St-Jean. Libéral.

DEVLIN

(Emmanuel), avocat. Député de Wright en 1905, 1908, 1911. Résidence, Aylmer. Libéral.

ETHIER

(Joseph-Arthur-C.), avocat. Député des Deux-Montagnes en 1896, 1900, 1903, 1904, 1908, 1911. Résidence, Ste-Scholastique. Libéral.

FORGET

(Sir Rodolphe), courtier. Député de Charlevoix en 1904, 1908, 1911. Député de Montmorency en 1911. Résidence, Montréal. Conservateur.

FORTIER

(Edmond). Député de Lotbinière en 1900, 1904, 1908, 1911. Résidence, Ste-Croix. Libéral.

GAUTHIER

(Louis-Joseph), avocat. Député de l'Assomption à la législature en 1903. Député de St-Hyacinthe à Ottawa en 1911. Résidence, St-Hyacinthe. Libéral.

GAUTHIER

(Louis - Philippe), médecin. Député de Gaspé en 1911. Résidence, Ste-Anne-des-Monts. Conservateur.

GAUVREAU

(Charles - Arthur), avocat. Député de Témiscouata en 1897, 1900, 1904, 1908, 1911. Résidence, Stanfold. Libéral.

GIRARD

(Joseph), cultivateur. Député de Chicoutimi et Saguenay en 1900, 1904, 1908, 1911. Résidence, St-Gédéon. Conservateur indépendant.

GUILBAULT

(Joseph - Pierre - Octave), notaire. Député de Joliette en 1911. Résidence, Joliette. Conservateur.

KAY

(William Frederick), agronome. Député de Missisquoi en 1911. Résidence, Philipsburg. Libéral.

LACHANCE

(Arthur), avocat. Député de Québec-Centre en 1905, 1908, 1911. Résidence, Québec. Libéral.

LAFORTUNE

(David-A.), avocat. Député de Montcalm en 1909, 1911. Résidence, Montréal. Libéral.

LAMARCHE

(Paul-Emile), avocat. Député de Nicolet en 1911. Résidence, Montréal. Conservateur.

LANCTOT

(Roch), cultivateur. Député de Laprairie-Napierville en 1904, 1908, 1911. Résidence, St-Constant. Libéral.

LAPOINTE

(Ernest), avocat. Député de Kamouraska en 1904, 1908, 1911. Résidence, Rivière-du-Loup (en bas). Libéral.

DEPUTES FEDERAUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC — (Suite).

LAPOINTE

(Louis-Audet), bourgeois. Député de la division St-Jacques (Montréal) en 1911. Résidence, Montréal. Libéral.

LAVALLEE

(Joseph - Octave), Notaire. Député de Bellechasse en 1911. Résidence, St-Cajétan d'Armagh. Conservateur.

LEMIEUX

(L'hon. Rodolphe), avocat. Député de Gaspé de 1896 à 1911. Solliciteur gén. en 1904, min. des Postes en 1906. Dép. de Nicolet en 1904. Dép. de Rouville en 1911. Rés., Montréal. Libéral.

LESPERANCE

(David-Ovide), agent de change. Député de Montmagny en 1911. Résidence, Québec. Conservateur.

LOVELL

(Charles - Henry), manufacturier et marchand. Député de Stanstead en 1908, 1911. Résidence, Coaticook. Libéral.

MARCIL

(L'hon. Charles), journaliste. Député de Bonaventure en 1900, 1904, 908, 1911. Résidence, Montréal. Libéral.

MARCILE

(Joseph - Edmond), marchand. Député de Bagot en 1898, 1900, 1904, 1908, 1911. Résidence, Acton-Vale. Libéral.

MARTIN

(Médéric), maire de Montréal. Député de la division Ste-Marie (Montréal) en 1906, 1908, 1911. Résidence, Montréal. Libéral.

McCREA

(Frank N.), marchand de bois. Député de Sherbrooke en 1911. Résidence, Sherbrooke. Libéral.

MONDOU

(Albéric - Archie), notaire et industriel. Député d'Yamaska à Québec en 1897, et à Ottawa en 1911. Résidence, Pierreville. Conservateur.

MORRIS

(James), marbrier. Député de Châteauguay en 1913. Résidence. Aubrey Conservateur.

PACAUD

(Lucien), avocat. Député de Mégantic en 1911. Résidence, Thetford Mines. Libéral.

PAPINEAU

(Louis - Joseph), avocat. Député de Beauharnois en 1908, 1911. Résidence, Valleyfield. Libéral.

PAQUET

(Eugène), médecin. Député de l'Islet en 1904, 1908, 1911. Résidence, St - Aubert. Conservateur.

POWER

(William), marchand de bois. Député de Québec-Ouest en 1902, 1904, 1911. Résidence, Québec. Libéral.

RAINVILLE

(Joseph-Hormisdas), avocat. Député de Chambly - Verchères en 1911. Résidence, Montréal. Conservateur.

ROBB

(James), propriétaire de meuneries. Député de Huntingdon en 1908, 1911. Résidence, Valleyfield. Libéral.

SEGUIN

(Paul - Arthur), notaire. Député de l'Assomption en 1908 1911. Résidence, St - Paul l'Ermite. Libéral.

SEVIGNY

(Albert), avocat. Député de Dorchester en 1911. Résidence, Québec. Conservateur.

TOBIN

(Edmond - William), commerçant. Député de Richmond en 1900, 1904, 1908, 1911. Résidence, Bromptonville. Libéral.

VERVILLE

(Alphonse), plombier. Député de Maisonneuve en 1906, 1908, 1911. Résidence, Montréal. Ouvrier.

WILSON

(Charles - A.), avocat. Député de Laval en 1908, 1911. Résidence, St - Vincent-de-Paul. Libéral.

LIVRES DE PRIX CANADIENS.

Le livre de prix publié à l'étranger ne dit rien, la plupart du temps, à l'âme et au cœur de nos petits Canadiens. Trop de choses l'éloignent à jamais de l'Europe. Ce qu'il lui faut, c'est de s'instruire sur les hommes et les choses de son pays, ou de lire quelque joli récit dont l'action se passe dans un cadre qui lui est familier. C'est pour toutes ces raisons-là que les Livres de Prix Canadiens sont destinés à atteindre un grand succès.

GOUVERNEMENT DU CANADA

SIEGE DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

GOUVERNEUR GENERAL. (Traitement : £10,000 sterling, ou $48,666).

Son Altesse Royale le DUC DE CONNAUGHT

CONSEIL PRIVE DE SA MAJESTE POUR LE CANADA.

(Traitements : Premier ministre $12,000 ; chacun des autres ministres, $7,000).

Premier ministre, Président du conseil. — Sir Robert Laird Borden.
Ministre de la Marine et des Pêcheries. — L'hon. John Douglas Hazen.
Ministre des Postes. — L'hon. T. C. Casgrain.
Ministre des Finances. — L'hon. W. T. White.
Ministre de la Justice. — L'hon. Charles-Joseph Doherty.
Ministre des Chemins de fer et Canaux. — L'hon. Francis Cochrane.
Ministre des Travaux Publics. — L'hon. Robert Rogers.
Ministre du Commerce. — Sir Georges-Eulas Foster.
Ministre de la Milice et de la Défense. — L'hon. Sam Hugues.
Ministre de l'Agriculture. — L'hon. Martin Burrell.
Ministre de l'Intérieur. — L'hon. William James Roche.
Ministre du Revenu de l'Intérieur. — L'hon. P. E. Blondin.
Secrétaire d'Etat. — L'hon. Louis Coderre.
Ministre des Douanes. — L'hon. John Dowsley Reid.
Ministre du Travail. — L'hon. T. W. Crothers.
Solliciteur général. — L'hon. A. E. Meighen.

MEMBRES DU SENAT DU CANADA.

(Traitements : Président, $4,000 ; chaque sénateur, $2,500.)

Président : L'HON. CHARLES-P.-A. LANDRY.

QUEBEC. — 24.

SÉNATEURS.	DIVISIONS.	ADRESSES.
Les honorables.		
Béique, Frédéric L.	De Salaberry	Montréal.
Bolduc, Joseph	Lauzon	St-Victor de Tring.
Boucherville, Sir C. B. Boucher de	Montarville	Boucherville.
Boyer, Arthur	Rigaud	Montréal.
Casgrain, Joseph P. B.	De Lanaudière	Montréal.
Choquette, A. P.	Grandville	Québec.
Cloran, H. J.	Victoria	Montréal.
Dandurand, Raoul	De Lorimier	Montréal.
David, L. O.	Mille-Isles	Montréal.
Dessaulles, G. C.	Rougemont	St-Hyacinthe.
Fiset, Jean-Baptiste Romuald	Golfe	Rimouski.
Godbout, Joseph	La Salle	Saint-François, Beauce.
Landry, A. C. P.	Stadacona	Notre-Dame de Québec.
Lavergne, Louis	Kennebec	Arthabaska.
Legris, Joseph H.	Repentigny	Louiseville.
Mackay, Robert	Alma	Montréal.
Mitchell, William	Wellington	Drummondville.
Montplaisir, Hippolyte	Shawinigan	Trois-Rivières.
Owens, William	Inkerman	Montréal.
Pope, Rufus	Bedford	Cookshire.
Shehyn, Joseph	Laurentides	Québec.
Tessier, Jules	La Durantaye	Québec.
Thibaudeau, Alfred A.	De la Vallière	Montréal.
Wilson, Marcellin	Sorel	Montréal.

ONTARIO. — 24.

Les honorables.

Belthe, Robert, Bowmanville.
Belcourt, Napoléon A., Ottawa.
Bowell, sir Mackenzie, K.C.M.G., Belleville.
Corby, H., Belleville.
Derbyshire, Daniel, Brockville.
Donnelly, J. J., Pinkerton.
Edwards, William C., Ottawa.
Frost, Frank T., Smith's Falls.
Gordon, George, Sturgeon Falls.
Jaffray, Robert, Toronto.
Jones, Lyman Melvin, Toronto.
Kerr, James K., Toronto.
Mason, Col. James, Toronto.
McHugh, George, Lindsay.
McCall, Alex., Simcoe.
McLaren, Peter, Perth.
Ratz, Valentine, Parkhill.
Smith, E. D., Winona.
Taylor, George, Gananoque.

NOUVELLE-ECOSSE. — 10.

Les honorables.

Cary, Nathaniel, Amherst.
Dennis, William, Halifax.
Farrell, Edward M., Liverpool.
Girrior, E. L., Antigonish.
Mackeen, David, Halifax.
McDonald, William, Little Glace Bay.
McKay, William, Reserve Mines.
Power, Lawrence Geoffrey, Halifax.
Roche, William, Halifax.
Ross, W. B., Middleton.

NOUVEAU-BRUNSWICK. — 10.

Les honorables.

Baird, George T., Perth Centre.
Costigan, John, Edmundston.
Daniel, John W., St. John.
Domville, Jas., Rotesay.
Gilmour, Daniel, St-George, N. B.
King, George Gerald, Chipman.
McSweeney, Peter, Moncton.
Poirier, Pascal, Shédiac.
Thompson, Frederick P., Fredericton.
Thorne, William H., St. John, N. B.

ILE DU PRINCE-EDOUARD. — 4.

Les honorables.

Murphy, P. C., Tignish.
Prowse, Benjamin C., Charlottetown.
Robertson, James E., Montague.
Yeo, John, Port Hill.

COLOMBIE BRITANNIQUE. — 3.

Les honorables.

Bostock, Hewett, Kamloops.
Riley, George, Victoria, C. A.

MANITOBA. — 4.

Les honorables.

Larivière, Alphonse A. C., Winnipeg.
Kirchhoffer, John Nesbitt, Brandon.
Watson, Robert, Portage-la-Prairie.
Young, Findlay M., Killarney.

SASKATCHEWAN. — 4.

Les honorables.

Davis, Thomas O., Prince-Albert.
Douglas, James M., Tantallon.
Prince, Benjamin, Battleford.
Ross, James, H., Regina.

ALBERTA. — 4.

Les honorables.

De Veber, L. Geo., Lethbridge.
Lougheed, James Alexander, Cargary.
Forget, A. E., Banff.
Talbot, Peter, Lacombe.

Greffier du Sénat : — Samuel E. St-O. Chapleau.

MEMBRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

(Traitements : Président, $4,000 ; Chef de l'Opposition, $7,000 ; chaque député, $2,500.)

Président : L'HON. THOMAS SIMPSON SPROULE.

Greffier de la Chambre des Communes : — Thomas Barnard Flint, M.A., LL.B., D.C.L., etc., etc.

QUEBEC.

COMTÉS.	DÉPUTES.		RÉSIDENCE.
Argenteuil	L'hon. G. H. Perley	c.,	597 Ottawa.
Bagot	Joseph Edmond Marcile	l.,	95 Acton-Vale, Q.
Beauce	L'hon. Henri Sévérin Béland	l.,	1364 St-Joseph de Beauce.
Beauharnois	L. J. Papineau	l.,	27 Valleyfield.
Bellechasse	J. O. Lavallée	c.,	46 St-Cajétan d'Armagh.
Berthier	J. A. Barrette	c.,	26 St-Barthélemi.
Bonaventure	L'hon. Chs Marcil	l.,	1049 Montréal.
Brome	G. H. Baker	c.,	24 "
Chambly et Verchères	J. H. R. Rémillie	c.,	86 "
Champlain	L'hon. P. E. Blondin	c.,	acc. Ottawa.
Charlevoix	Sir Rod. Forget	c.,	662 Montréal.
Châteauguay	James Morris	c.,	144 Aubrey.
Chicoutimi et Saguenay	Jos. Girard	c.,	1809 St-Gédéon.
Compton	F. Cromwell	c.,	76 Cookshire.
Deux-Montagnes	J. A. C. Bélier	l.,	acc. Ste-Scholastique.
Dorchester	A. Sévigny	c.,	332 Québec.
Drummond et Arthabaska	G. Brouillard	l.,	267 Drummondville.
Gaspé	L. P. Gauthier	c.,	558 Ste-Anne des Monts.
Hochelaga	L'hon. L. Coderre	c.,	2333 Montréal.
Huntingdon	James A. Robb	l.,	146 Valleyfield.
Jacques-Cartier			
Joliette	J. P. Guilbault	c.,	66 Joliette.
Kamouraska	Ernest Lapointe	l.,	86 Riv.-du-Loup.
Labelle	A. Achim	c.,	84 Nominingue.
Laprairie et Napierville	R. Lanctot	l.,	168 St-Constant.
L'Assomption	P. A. Séguin	l.,	300 St-Paul l'Ermite.
Laval	C. A. Wilson	l.,	199 Montréal.
Lévis	J. Boutin-Bourassa	l.,	828 St-Romuald.
L'Islet	Eugène Paquet	c.,	440 St-Aubert.
Lotbinière	Edmond Fortier	l.,	360 Ste-Croix.
Maisonneuve	Alphonse Verville	o.,	2221 Montréal.
Maskinongé	A. Bellemare	c.,	111 St-Paulin.
Mégantic	L. Pacaud	l.,	367 Thetford Mines.
Missisquoi	F. W. Kay	l.,	202 Phillipsburg.
Montcalm	D. A. Lafortune	l.,	58 Montréal.
Montmagny	D. O. Lespérance	c.,	325 Québec.
Montmorency	Sir Rod. Forget	c.,	67 Montréal.
Montréal, Ste-Anne	L'hon. C. J. Doherty	c.,	753 Ottawa.
Montréal, St-Antoine	H. B. Ames	c.,	2009 Montréal.
Montréal, St-Jacques	L. A. Lapointe	l.,	1514 "
Montréal, St-Laurent	R. Bickerdike	l.,	1049 "
Montréal, Ste-Marie	Médéric Martin	l.,	2177 "
Nicolet	P. E. Lamarche	c.,	120 "
Pontiac	G. R. Brabazon	c.,	893 Portage-du-Fort.
Portneuf	M. S. Delisle	l.,	789 Portneuf.
Québec Centre	M. A. Lachance	l.,	593 Québec.
Québec Est	Sir Wilfrid Laurier	l.,	acc. Ottawa.
Québec Ouest	W. Power	l.,	91 Québec.
Québec (comté)	L'hon. T. C. Casgrain	c.,	acc. Ottawa.
Richelieu	P. J. Arthur Cardin	l.,	242 Sorel.
Richmond et Wolfe	E. W. Tobin	l.,	544 Bromptonville.
Rimouski	H. Boulay	c.,	432 Sayabec.
Rouville	L'hon. Rod. Lemieux	l.,	278 Ottawa.

(1) La lettre c signifie conservateur ; l, indépendant ; l, libéral ; o, ouvrier. Le nombre qui suit ces lettres indique la majorité obtenue par le député.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.		RÉSIDENCE.
St-Hyacinthe..	L. J. Gauthier..	..l.,	140 Montréal.
St-Jean et Iberville.. ..	Jos. Demers..	..l.,	1909 St-Jean.
Shefford..	G. H. Bolvin..	..l.,	80 Granby.
Sherbrooke..	F. N. McCrea..	..l.,	39 Sherbrooke.
Soulanges..	Sir Wilfrid Laurier..	..l.,	142 Ottawa.
Stanstead..	Chas. H. Lovell..	..l.,	104 Coaticook.
Témiscouata..	Chas. A. Gauvreau..	..l.,	212 Stanfold.
Terrebonne..			
Trois-Rivières et Saint-Maurice..	L'hon. J. Bureau..	..l.,	2 Trois-Rivières.
Vaudreuil..	Gus. Boyer..	..l.,	215 Rigaud.
Wright..	E. B. Devlin..	..l.,	1184 Aylmer.
Yamaska..	A. A. Mondou..	..c.,	83 Pierreville.

ONTARIO.

Algoma Est..	W. R. Smyth..	..c.,	182 Rydal Bank.
Algoma West..	A. C. Boyce..	..c.,	558 Sault-Ste-Marie.
Brant..	J. H. Fisher..	..c.,	129 Paris.
Brantford..	W. F. Cockshut..	..c.,	719 Brantford.
Brockville..	John Webster..	..c.,	111 Brockville.
Bruce Nord..	Hugh Clark..	..c.,	82 Kincardine.
Bruce Sud..	E. R. Truax..	..l.,	124 Walkerton.
Carleton..	W. F. Garland..	..c.,	Ottawa.
Dufferin..	J. A. Best..	..c.,	1459 Shelbourne.
Dundas..	A. Broder..	..c.,	644 Morrisburg.
Durham..	C. J. Thornton..	..c.,	727 Orono.
Elgin Est..	David Marshall..	..c.,	394 Aylmer, O.
Elgin Ouest..	L'hon. T. W. Crothers.. ..	..c.,	897 Ottawa.
Essex Nord..	O. J. Wilcox..	..c.,	76 Woodslee.
Essex Sud..	A. H. Clarke..	..l.,	201 Calgary.
Frontenac..	J. W. Edwards..	..c.,	853 Cataraqui.
Glengarry..	J. A. McMillan..	..l.,	225 Alexandria.
Grenville..	L'hon. John D. Reid..	..c.,	910 Ottawa.
Grey Est..	L'hon. T. S. Sproule..	..c.,	1085 Markdale.
Grey Nord..	W. S. Middlebro..	..c.,	342 Owen Sound.
Grey Sud..	R. J. Ball..	..c.,	48 Hanover.
Haldimand..	F. R. Lalor..	..c.,	679 Dunnville.
Halton..	David Henderson..	..c.,	319 Acton.
Hamilton Est..	L'hon. S. Baker..	..c.,	2575 Hamilton.
Hamilton Ouest..	T. J. Stewart..	..c.,	1820 "
Hastings Est	W. B. Northrup..	..c.,	1066 Belleville.
Hastings Ouest	Edwards Gus Porter..	..c.,	1771 "
Huron Est..	J. Bowman..	..c.,	198 Brussels.
Huron Ouest..	E. N. Lewis..	..c.,	175 Goderlch.
Huron Sud..	J. J. Merner..	..c.,	114 Zurlch.
Kent Est..	D. A. Gordon..	..l.,	283 Wallaceburg.
Kent Ouest	A. B. McColg..	..l.,	66 Chatham.
Kingston..	W. F. Nickle..	..c.,	345 Kingston.
Lambton Est..	J. E. Armstrong..	..c.,	494 Petrolea.
Lambton Ouest..	Fred. F. Pardee..	..l.,	89 Sarnia.
Lanark Nord..	W. Thoburn..	..c.,	227 Almonte.
Lanark Sud..	Adelbert E. Hanna..	..c.,	Perth.
Leeds..	Hon. W. T. White..	..c.,	acc. Ottawa.
Lennox-Addington.. ..	W. J. Paul..	..c.,	1553 St. Catharines.
Lincoln..	E. A. Lancaster..	..c.,	686 Tanworth.
London..	Thomas Beattie..	..c.,	1926 London.
Middlesex Est..	S. F. Glass..	..c.,	382 London.
Middlesex Nord..	Geo. A. Elliott..	..c.,	53 Sylvan.
Middlesex Ouest..	Duncan C. Ross..	..l.,	130 Strathroy.
Muskoka..	W. Wright..	..c.,	1020 Huntsville.
Nipissing..	L'hon. F. Cochrane..	..c.,	acc. Ottawa.
Norfolk..	W. A. Charlton..	..l.,	118 Toronto.
Northumberland Est.. ..	H. J. Walker..	..c.,	391 Warkworth.
Northumberland Ouest ..	C. A. Munson..	..c.,	4 Cobourg.
Ontario Nord..	S. S. Sharpe..	..c.,	558 Uxbridge.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.		RÉSIDENCE.
Ontario Sud	Wm. Smith	c.	370 Columbus.
Ottawa (Cité), 2 sièges	A. E. Fripp	c.	523 Ottawa.
	J. L. Chabot	c.	525 "
Oxford Nord	F. W. Nesbitt	l.	295 Woodstock.
Oxford Sud	D. Sutherland	c.	24 Ingersoll.
Parry Sound	James Arthurs	c.	58 Powassan.
Peel	R. Blain	c.	316 Brampton.
Perth Nord	H. B. Morphy	c.	497 Listowel.
Perth Sud	M. Steele	c.	82 Tavistock.
Peterboro Est	J. A. Sexsmith	c.	593 Preneveau.
Peterboro Ouest	J. H. Burnham	c.	42 Peterborough.
Prescott	Ed. Proulx	c.	1312 L'Orignal.
Prince Edward	R. R. Hepburn	c.	280 Picton.
Renfrew Nord	G. V. White	c.	708 Pembroke.
Renfrew Sud	L'hon. G. P. Graham	l.	Brockville.
Russell	L'hon. C. Murphy	l.	976 Ottawa.
Simcoe Est	W. H. Bennett	c.	466 Midland.
Simcoe Nord	J. A. Currie	c.	172 Toronto.
Simcoe Sud	W. A. Boys	c.	acc. Barrie.
Stormont	D. O. Alguire	c.	131 Cornwall.
Thunder Bay	J. J. Carrick	c.	acc. Port-Arthur.
Toronto Centre	Ed. Bristol	c.	2162 Toronto.
Toronto Est	L'hon. A. E. Kemp	c.	4630 "
Toronto Nord	Sir G. E. Foster	c.	3317 Ottawa.
Toronto Ouest	Sir E. B. Osler	c.	8007 Toronto.
Toronto Sud	A. C. Macdonell	c.	2863 "
Victoria-Haliburton	L'hon. S. Hughes	c.	acc. Ottawa.
Waterloo Nord	W. G. Weichel	c.	315 Waterloo.
Waterloo Sud	L'hon. G. A. Clare	c.	790 Preston.
Welland	W. M. German	l.	acc. Welland.
Wellington Nord	W. A. Clarke	c.	25 Palmerston.
Wellington Sud	H. Guthrie	l.	642 Guelph.
Wentworth	Gordon C. Wilson	c.	893 Dundas.
York Centre	T. G. Wallace	c.	150 Woodbridge.
York Nord	J. A. M. Armstrong	c.	59 Lloydtown.
York Sud	W. F. McLean	c.	5293 Toronto.

NOUVELLE-ECOSSE.

Annapolis	A. L. Davidson	c.	13 Middleton.
Antigonish	W. Chisholm	l.	481 Antigonish.
Cap Breton Nord	D. D. Mckenzie	l.	615 North Sydney.
Cap Breton Sud	W. F. Carroll	l.	200 Glace Bay.
Colchester	John Stanfield	c.	643 Truro.
Cumberland	E. N. Rhodes	c.	350 Amherst.
Digby	C. Jameson	c.	260 Digby.
Guysborough	J. H. Sinlair	l.	236 New Glasgow.
Halifax (2 sièges)	Sir R. L. Borden	c.	161 Ottawa.
	A. K. Maclean	l.	159 Halifax.
Hants	H. O. Tremain	c.	86 Windsor.
Inverness	A. W. Chisholm	l.	1006 Margaree Harbour.
King's	A. de W. Foster	c.	151 Kentville.
Lunenburg	D. Stewart	c.	408 Bridgewater.
Pictou	E. M. Macdonald	l.	284 Pictou.
Richmond	G. W. Kyte	l.	285 St. Peters.
Shelburne et Queen's	Bowman B. Law	l.	149 Halifax.
Yarmouth	F. B. McCurdy	c.	1184 Yarmouth.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Carleton	F. B. Carvell	l.	11 Woodstock.
Charlotte	T. A. Hartt	c.	196 St. Andrews.
Gloucester	O. Turgeon	l.	992 Bathurst.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.		RÉSIDENCE.
Kent..	F. J. Robidoux..	..c.,	205 Richibucto.
King's & Albert..	G. W. Fowler..	..c.,	332 Sussex.
Northumberland..	W. S. Loggie..	..l.,	393 Chatham, N. B.
Restigouche..	Jas. Reid..	..l.,	342 Charlo Station.
St-Jean (cité)..	L'hon. Wm. Pugsley..	..l.,	65 St. John, N. B.
St-Jean (cité et comté)..	L'hon. J. D. Hazen..	..c.,	acc. Ottawa.
Sunberry et Queen's.. ..	H. H. McLean..	..l.,	239 St. John, N. B.
Victoria..	Plus Michaud..	..l.,	1948 Edmundston, N. B
Westmoreland..			
York..	H. F. McLeod..	..c.,	1669 Frédéricton.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Kings..	J. J. Hughes..	.c.,	14 Souris.
Prince..	J. W. Richards..	..l.,	115 Bideford.
Queens..	D. Nicholson..	..c.,	383 Charlottetown.
Queens..	A. A. McLean..	..c.,	376 "

MANITOBA.

Brandon..	Sir J. A. M. Aikens..	..c.,	866 Winnipeg.
Dauphin..	R. Cruise..	..l.,	736 Dauphain.
Lisgar..	W. H. Sharpe..	..l.,	20 Manitou.
Macdonald..	Alex. Morrison..	..c.,	792 Homewood.
Marquette..	L'hon. Wm. James Roche...	..c.,	acc. Ottawa.
Portage la Prairie.. ...	L'hon. A. E. Meighen..	..c.,	675 Ottawa.
Provencher..	J. C. Molloy..	..l.,	Morris.
Selkirk..	G. H. Bradbury..	..c.,	87 Selkirk.
Souris..	F. L. Schaffner..	..c.,	164 Boissevain.
Winnipeg..	L'hon. R. Rogers..	..c.,	acc. Ottawa.

SASKATCHEWAN.

Assiniboia..	J. G. Turriff..	..l.,	2226 Regina.
Battleford..	A. Champagne..	..l.,	2100 Battleford.
Humbolt..	D. B. Neely..	..l.,	3518 Humbolt.
Mackenzie..	E. L. Cash..	l.,	200 Yorkton.
Moosejaw..	Wm. E. Knowles..	..l.,	2332 Moosejaw.
Prince-Albert..	James McKay..	..c.,	355 Prince-Albert.
Qu'Appelle..	L. Thomson..	..l.,	424 Wolseley.
Regina..	W. M. Martin..	..l.,	730 Regina.
Saltcoats..	T. MacNutt..	..l.,	685 Saltcoats.
Saskatoon..	Geo. McCraney..	..l.,	1582 Saskatoon.

ALBERTA.

Calgary..	R. B. Bennett..	..c.,	2000 Calgary.
Edmonton..	L'hon. Frank Oliver..	..l.,	Edmonton.
Macleod..	D. Warnock..	..l.,	Pincher Creek.
Medecine Hat..	W. A. Buchanan..	..l.,	465 Lethbridge.
Red Deer..	M. Clark..	..l.,	500 Olds.
Strathcona..	James M. Douglass..	..l.,	Strathcona.
Victoria..	W. H. White..	..l.,	523 Fort Ssakatchewan.

COLOMBIE BRITANNIQUE.

Comox-Atlin..	H. S. Clements..	..c.,	188 Prince Rupert.
Kootenay..	R. F. Green..	..c.,	acc. Victoria.
Nanaimo..	F. H. Shepherd..	..c.,	688 Nanaimo.
New Westminster..	J. D. Taylor..	..c.,	New Westminster.
Vancouver City..	H. H. Stevens..	..c.,	3256 Vancouver.
Victoria..	G. H. Barnard..	..c.,	484 Victoria.
Yale et Cariboo..	L'hon. Martin Burrell..	..c.,	acc. Ottawa.

TERRITOIRE DU YUKON.

Yukon..	Alfred Thompson..	..c.,	400 Dawson, Y. T.

LIVRES DE PRIX CANADIENS

Quand nous avons entrepris, il y a deux ans, la publication de nos Livres de prix Canadiens, nous étions bien persuadés qu'en dépit des grandes difficultés que nous aurions à surmonter dès le début, notre public enseignant ne tarderait pas à se rendre compte que cette innovation répondait à un désir universellement répandu et qui devait finir à la longue par s'imposer.

Mais cependant, et si convaincus que nous fussions de l'importance et de l'opportunité de cette innovation, nous n'aurions jamais osé espérer que notre vœu pourrait aussi rapidement recruter des suffrages parmi ceux-là mêmes qui ont le plus mission parmi nous de diriger et d'orienter les esprits. Parmi ces suffrages, nous en choisissons deux qui nous sont tout particulièrement agréables et précieux, l'un provenant du Primat de l'Eglise du Canada, Son Eminence le Cardinal Bégin, et l'autre de l'homme si distingué en qni nous reconnaissons l'un de nos plus grands hommes d'Etat, Sir Wilfrid Laurier. Ces deux lettres, si éloquentes en leur brièveté, nous sont un sûr garant que nous marchons dans la bonne voie et nous engagent à y persévérer avec un renouveau de vigueur.

Québec, 19 juillet 1914.

Messieurs,

Je suis heureux de pouvoir recommander tout spécialement la lecture des œuvres canadiennes - françaises publiées par la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée, de Montréal.

Dans les diverses collections que le public connaît déjà, tous nos auteurs canadiens sont représentés par des ouvrages des plus instructifs et des plus intéressants au double point de vue historique et national.

Signé † L. N. Cardinal BEGIN,
Archevêque de Québec.

Ottawa, 28 septembre 1914.

Messieurs,

J'ai parcouru le catalogue de la Bibliothèque Canadienne que vous avez publiée, et qui comprend la plus grande partie des productions de nos meilleurs auteurs.

Je suis heureux de donner toute mon approbation à cette entreprise qui est une œuvre de haut patriotisme pour la diffusion de laquelle je vous souhaite le plus grand succès possible.

Croyez-moi, Messieurs,

Votre tout dévoué,
Wilfrid LAURIER

Le catalogue des Publications de la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN sera adressé franco à toute personne qui en fera la demande.

LA PROVINCE DE QUEBEC

La province de Québec occupe les deux versants du fleuve St-Laurent, depuis la province d'Ontario jusqu'à l'Atlantique.

Lieutenants-gouverneurs depuis la Confédération :

		Date de leurs fonctions.
L'hon.	Sir N. F. Belleau	1867-1872
"	René Edouard Caron	1872-1876
"	Luc Letellier de St-Just	1876-1879
"	Théodore Robitaille	1879-1884
"	L. F. R. Masson	1884-1887
"	Sir A. R. Angers	1887-1892
"	Sir J. A. Chapleau	1892-1898
"	Sir L. A. Jetté	1898-1908
"	Sir C. P. A. Pelletier	1908-1911
"	Sir Frs Langelier	1911-

Premiers ministres :

			Date de leur maintien au pouvoir.
L'hon.	P. J. Chauveau	Conservateur	1867-1873
"	G. Ouimet	Conservateur	1873-1874
"	Sir C. E. de Boucherville	Conservateur	1874-1878
"	Sir G. Joly	Libéral	1878-1879
"	J. A. Chapleau	Conservateur	1879-1882
"	J. A. Mousseau	Conservateur	1882-1884
"	J. J. Ross	Conservateur	1884-1887
"	L. O. Taillon	Conservateur	1887-1887
"	Honoré Mercier	Libéral	1887-1891
"	Sir C. E. de Boucherville	Conservateur	1891-1892
"	L. O. Taillon	Conservateur	1892-1895
"	E. J. Flynn	Conservateur	1895-1897
"	F. G. Marchand	Libéral	1897-1900
"	S. N. Parent	Libéral	1900-1905
"	Sir L. Gouin	Libéral	1905-

La province de Québec est gouvernée comme suit :

1° Par un lieutenant-gouverneur nommé pour cinq ans par le gouverneur général en conseil.

2° Par un Conseil Législatif de 24 membres nommés à vie par le lieutenant-gouverneur en conseil.

3° Par l'Assemblée Législative qui compte 81 membres à présent, élus pour cinq ans.

Il y a à présent deux principaux partis politiques : le parti libéral et le parti conservateur.

En vertu de la coutume devenue loi traditionnelle, le premier ministre est choisi par le lieutenant-gouverneur dans le parti qui obtient une majorité à l'Assemblée Législative, et le premier ministre choisit ses collègues et soumet son choix à l'approbation du lieutenant-gouverneur. Tous les ministres doivent se faire réélire après leur nomination.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUEBEC

SIR FRANÇOIS-CHARLES LANGELIER

Né à Ste-Rosalie, P.Q., le 24 décembre 1838. — Fit son éducation au Collège de Saint-Hyacinthe et à l'Université Laval, en sortit "avec grande distinction" et entra au Barreau en 1861. — Fit un séjour à Paris pour y compléter ses études de droit, revint en 1863 et fut nommé professeur de Droit Romain à l'Université Laval de Québec dont il est aujourd'hui le doyen de la Faculté et membre du Conseil. — Nommé C. R. Québec 1878, et Ottawa 1880. — Bâtonnier général de la province de Québec en 1887. — Ancien président de l'Institut Canadien de Québec. — Maire de Québec de 1882 à 1890. — Président du Conseil des Arts et Manufactures en 1887. — Libéral. — Se présenta en 1871 à Bagot pour la Législature Provinciale et échoua. — Elu en 1873 pour Montmagny. — Battu en 1875, fut élu pour Portneuf en 1878, aux élections générales provinciales, et y resta jusqu'en 1881. — En 1884 fut élu pour Mégantic à la Chambre des Communes. — En 1887 se fit élire pour Québec-Centre qu'il a représenté jusqu'en 1908, époque où il a été nommé juge. — Fit partie du gouvernement Joly comme commissaire des terres de la couronne, puis trésorier provincial. — En 1898 fut appelé au poste de juge en chef de la Cour Supérieure à Québec. — Créé chevalier par le roi Edouard VII en 1908. — Nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec, le 4 mai 1911, pour succéder à Sir Pantaléon Pelletier, décédé.

SIR LOMER GOUIN,

PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Conseil du Roi, Chevalier et Commandeur de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges, Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre du roi Léopold, de Belgique. Docteur en Droit des Universités Laval, McGill et Lennoxville.

Né à Grondines (Portneuf), le 19 mars 1861, fils de M. J. N. Gouin, médecin. — Admis à la pratique du droit en 1884. — Conseil du Roi.— Docteur en droit. — Elu président du Club National en 1889. — Elu échevin du quartier Est de Montréal en 1898; donna sa démission en devenant ministre. — Membre du Conseil de l'instruction publique. — Ministre de la Colonisation et des Travaux publics dans le gouvernement Parent, de 1900 à 1905. — Premier ministre de la province et procureur-général, depuis le 23 mars 1905. — Régla à l'avantage des provinces la question du Subside fédéral en 1906; fonda l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales à Montréal et les Ecoles techniques de Montréal et de Québec en 1907. — Créé chevalier en 1908, et commandeur de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges en 1913. — Député de Saint-Jacques (Montréal), de 1897 à 1908. — Elu député de PORTNEUF en 1908. — Elu simultanément député de Portneuf et de St-Jean en 1912, opta pour Portneuf. — Résidence, Québec. — Libéral.

CHEF DE L'OPPOSITION

M. JOSEPH-MATHIAS TELLIER

Né à Ste-Mélanie, comté de Joliette, le 15 janvier 1861, fils de Zéphirin Tellier et de Dame Luce Ferland. — A fait ses études au collège de Joliette et à l'Université Laval, à Québec. — Maire de la ville de Joliette de 1903 à 1910. — Membre du Conseil de l'Instruction publique. — Elu député de Joliette à l'Assemblée législative en 1892 et toujours réélu depuis. — Chef de l'opposition depuis 1908. — Résidence, Joliette. — Conservateur.

ALLARD

(L'hon. Jules), avocat. Min. des Terres et Forêts. Député d'Yamaska de 1897-1904. Ancien cons. législatif. Ministre des Travaux Publics et de l'Agriculture 1905 - 1909. Min. des Terres et Forêts en 1909. Député de Drummond en 1910 et 1912. Résidence, St - François - du-Lac. Libéral.

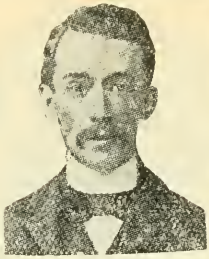

TASCHEREAU

(L'hon. L. Alexandre), avocat. Ministre des Travaux Publics et du Travail. Député de Montmorency en 1900, 1904, 1907, 1908, 1912. Ministre des Travaux Publics en 1907. Résidence, Québec. Libéral.

DECARIE

(L'hon. Jérémie), avocat. Secrétaire de la province. Député d'Hochelaga en 1904, 1908. Ministre de l'Agriculture en 1909. Secrétaire de la province en 1909. Député de Maisonneuve en 1912. Résidence, Montréal. Libéral.

MERCIER

(L'hon. Honoré), Min. de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Député de Châteauguay en 1907, 1908, 1912. Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries en 1914. Résidence, Québec. Libéral.

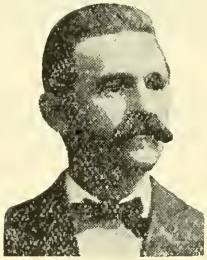

CARON

(L'hon. Joseph-Edouard), cultivateur. Min. de l'Agriculture. Député de l'Islet en 1902, 1904, 1908. Député des Iles de la Madeleine en 1912. Ministre de l'Agriculture en 1909. Résidence, Québec. Libéral.

TESSIER

(L'hon. Joseph-Adolphe), avocat. Ministre de la Voirie. Député de Trois-Rivières en 1904, 1908, 1912. Ministre de la Voirie en 1914. Résidence, Trois-Rivières. Libéral.

MINISTRES DU CABINET PROVINCIAL — (Suite).

KAINE

(L'hon. John), marchand de bois et propriétaire de navires. Député de Québec-Ouest en 1904, 1908, 1912. Ministre sans portefeuille en 1906. Résidence, Québec. Libéral.

PERODEAU

(L'hon. Narcisse), notaire. Conseiller législatif pour la division de Sorel en 1897. Ministre sans portefeuille en 1910. Résidence, Montréal. Libéral.

MITCHELL

(L'Hon. Walter G.), avocat. Trésorier provincial. Assermenté comme ministre le 12 novembre 1914. Résidence, Montréal. Libéral.

CHANSONS POPULAIRES DU CANADA (Avec annotations), par Ernest Gagnon, 1 volume in 8, 9 x 6 pcs, 350 pages, broché.. .. .. $0.90

Le même ouvrage relié toile.. .. .. $1.50

Ce livre est une œuvre vraiment nationale. Toutes les vieilles chansons de France que le Canada a adoptées et souvent transformées sont indiquées avec les variantes et aussi avec le texte original français. Les airs sont notés, et des observations concises précèdent chaque chanson et expliquent la transformation subie. C'est un des documents les plus curieux que l'on puisse se procurer sur l'évolution du Canada français.

LES ANCIENS CANADIENS. par Philippe Aubert de Gaspé. 1 volume, 9 x 6, 271 pages, broché.. .. .. $1.00

De tous les auteurs canadiens, M. Philippe Aubert de Gaspé est, sans contredit, celui qui nous a transmis les détails les plus complets et les plus authentiques sur la vie, les mœurs et les coutumes de nos pères après les jours sombres de la cession à l'Angleterre. Conteur infatigable, doué d'un rare talent d'appréciation des hommes et des événements, il nous a transmis, sur les incidents de cette triste époque, des renseignements qui éclairent d'un jour précieux la lutte de nos pères pour le maintien de l'idée et de la vie françaises. Tous ces récits, faits sur un ton facile et gai, sont de vrais documents historiques qu'il n'est pas permis à un bon Canadien d'ignorer.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE, 79, rue Saint-Jacques, Montréal.

CONSEILLERS LEGISLATIFS (*)

(L'honorable Adélard Turgeon), Avocat. Député de Bellechasse de 1900 à 1909. Ministre de la Colonisation et des Mines en 1897. Min. de l'Agriculture en 1900. Min. des Terres et Forêts en 1905. Conseiller législatif pour la division de la Vallière en 1909. Résidence, Québec. Libéral.

L'HONORABLE ADELARD TURGEON,
Président du Conseil Législatif.

AMYOT

(L'hon. Georges-Elie), industriel. Conseiller législatif pour la division de La Durantaye en 1911. Résidence, Québec. Libéral.

BERTHIAUME

(L'hon. Trefflé), journaliste. Conseiller législatif pour la division d'Alma en 1896. Résidence, Montréal. Conservateur.

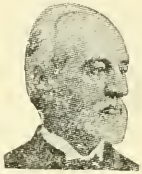

DE BOUCHERVILLE

(Sir Charles-E.-B.), Médecin. Conseiller législatif pour la division de Montarville en 1867. Résidence, Boucherville. Conservateur.

BRYSON

(L'hon. George), marchand de bois. Conseiller législatif pour la division d'Inkerman en 1887. Résidence. Fort Coulonge. Libéral.

CHAMPAGNE

(L'hon. Hector), avocat. Conseiller législatif pour la division des Mille-Isles en 1908. Résidence, St-Eustache. Libéral.

CHAPAIS

(L'hon. Thomas), avocat et journaliste. Conseiller législatif pour la division des Laurentides en 1892. Résidence, Québec. Conservateur.

CHOQUETTE

(L'hon. Ernest), médecin. Conseiller législatif pour la division de Rougemont en 1910. Résidence, St-Hilaire. Libéral.

CORMIER

(L'hon. Napoléon), marchand. Conseiller législatif pour la division de Kennebec en 1889. Résidence, Plessisville. Libéral.

(*) Le Conseil Législatif se compose de 24 membres nommés à vie par le lieutenant-gouverneur en conseil. Il n'y a que deux provinces, dans le Dominion, qui possèdent un Conseil Législatif : Québec et la Nouvelle-Ecosse.

DE VARENNES

(L'hon. Ernest-F.), notaire. Conseiller législatif pour la division de Bedford en 1904. Résidence, Waterloo (Québec). Libéral.

DUBORD

(L'hon. C.-Eugène), industriel et agriculteur. Conseiller législatif pour la division de LaSalle en 1907. Résidence, Beauport. Libéral.

GARNEAU

(L'hon. Némèse), agronome. Conseiller législatif pour la division de Shawinigan en 1901. Résidence, Québec. Libéral.

GILMAN

(L'hon. Francis-Edward), avocat. Conseiller législatif pour la division de Wellington en 1887. Résidence, Montréal. Libéral.

GIROUARD

(L'hon. Jean), médecin. Conseiller législatif pour la division de De Lorimier en 1897. Résidence, Longueuil. Conservateur.

KELLY

(John - Hall), avocat. Conseiller législatif pour la division de Grandville en 1914. Résidence, New-Carlisle. Libéral.

ROBERGE

(L'hon. J.-Eugène), marchand. Conseiller législatif pour la division de Lauzon en 1912. Résidence, St-Vital de Lambton. Libéral.

SIMARD

(L'hon. Georges-A.), pharmacien. Nommé conseiller législatif pour la division de Repentigny en 1913. Résidence, Montréal. Libéral.

SMITH

(L'hon. George-Robert), s'occupe d'exploitation minière. Conseiller législatif pour la division de Victoria en 1911. Résidence, Thetford Mines. Libéral.

TURNER

(L'hon. Richard), marchand et armateur. Conseiller législatif pour la division du Golfe en 1897. Résidence, Québec. Libéral.

Officiers du Conseil Législatif.

R. Campbell,
Greffier et Comptable.

E. A. Panet,
Assistant-Greffier.

L. A. Fortier.
Greffier du Journal français et traducteur.

J. E. Baribeau,
Sergent d'Armes et Greffier des Comités.

Arthur St-Jacques,
Gentilhomme Huissier à la Verge Noire.

DEPUTES A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

(L'honorable Olivier - Cyrille Delâge), notaire. Député du comté de Québec en 1901, 1904, 1908, 1912.

Président de l'Assemblée législative en 1912. Résidence, Québec. Libéral.

L'HONORABLE OLIVIER-CYRILLE DELAGE.

Orateur de l'Assemblée Législative.

BENOIT

(Joseph - Aldéric), cultivateur et commerçant. Député d'Iberville en 1906, 1908, 1912. Résidence, St-Grégoire-le-Grand. Libéral.

BERNIER

(Alphonse), avocat. Député de Lévis en 1912. Résidence, Lévis. Conservateur.

BERUBE

(Léo), avocat. Député de Témiscouata en 1912. Résidence, Fraserville. Conservateur.

BISSONNET

(Alfred), industriel. Député de Stanstead en 1913. Résidence, Stanstead Plain. Libéral.

BOUCHARD

(Télesphore - Damien), journaliste. Dépnté de St-Hyacinthe en 1912. Résidence, St-Hyacinthe. Libéral.

BUGEAUD

(Fabien), avocat. Député de Bonaventure en 1914. Résidence, New - Carlisle. Libérsl.

BULLOCK

(William - Stephen), industriel. Député de Shefford en 1912. Résidence, Roxton Pond. Libéral.

CAMPBELL

(George - B.), marchand de bois. Député de Pontiac en 1912. Résidence, Ottawa. Conservateur.

DEPUTES A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE — (Suite)

CANNON

(Lucien), avocat. Député de Dorchester en 1913. Résidence, Québec. Libéral.

CARBONNEAU

(Jean - Baptiste), agent de colonisation. Député du Lac St - Jean en 1908, 1912. Résidence, Roberval. Libéral.

CARON

(Donat), agent. Député de Matane en 1899, 1900, 1904, 1908, 1912. Résidence, St-Octave de Métis. Libéral.

COUSINEAU

(Philémon), avocat. Député de Jacques-Cartier en 1908, 1912. Résidence, ville St - Laurent. Conservateur.

D'AUTEUIL

(Pierre), avocat. Député de Charlevoix en 1897, 1904, 1908. Député de Charlevoix et Saguenay en 1912. Résidence, La Malbale. Conservateur.

DELISLE

(Georges), industriel. Député de St-Maurice en 1908, 1912. Résidence, Yamachiche. Libéral.

DEMERS

(Joseph), marchand, Député de Mégantic en 1912. Résidence, Thetford Mines. Libéral.

DESAULNIERS

(Eugène - Merrill), médecin. Député de Chambly en 1909, 1912. Résidence, St - Lambert. Libéral.

DORIS

(Cyprien), cultivateur. Député de Napierville en 1897, 1900, 1905, 1908, 1912. Résidence, St-Michel-Archange. Libéral.

FINNIE

(John-T.), médecin. Député de la division St - Laurent (Montréal) en 1908, 1912. Résidence, Montréal. Libéral.

FORTIER

(H.-Adélard), avocat. Député de Labelle en 1912. Résidence, Hull. Libéral.

FRANCŒUR

(Joseph - Napoléon), avocat. Député de Lotbinière en 1908, 1912. Résidence, Québec. Libéral.

GADOURY

(Joseph - Olivier), médecin. Député de Berthier en 1912. Résidence, Berthier. Conservateur.

GALIPEAULT

(Antonin), avocat. Député de Bellechasse en 1909, 1912. Résidence, Québec. Libéral.

GAULT

(Charles - Ernest), courtier. Député de la division St-Antoine (Montréal) en 1907, 1908. Député de la division St-Georges en 1912. Résidence, Montréal. Conservateur.

GENDRON

(Ferdinand - Ambroise), commerçant de bois. Député d'Ottawa en 1904, 1908, 1912. Résidence, Hull. Libéral.

GODBOUT

(Arthur), avocat. Député de Beauce en 1902, 1904, 1908, 1912. Résidence, St - Georges de Beauce. Libéral.

GOSSELIN

(Joseph-Jean - Baptiste), cultivateur et commerçant. Député de Missisquoi en 1900, 1904, 1908, 1912. Résidence, Notre-Dame de Stanbridge. Libéral.

GREGOIRE

(Georges-Stanislas), médecin. Député de Frontenac en 1912. Résidence. Mégantic. Libéral.

LABISSONNIERE

(Joseph - Arthur), cultivateur. Député de Champlain en 1912. Résidence, Champlain. Conservateur.

LANGLOIS

(Joseph - Alphonse), gérant de manufacture. Député de la division St-Sauveur (Québec), en 1909, 1912. Résidence, Québec. Ouvrier.

LAVERGNE

(Armand), avocat. Député de Montmagny à Ottawa de 1904 à 1908. Député du même comté à la Législature en 1908, 1912. Résidence. Québec. Nationaliste.

LECLERC

(Joseph - Eugène), agent d'assurance. Député de Québec-Centre en 1908, 1912. Résidence, Québec. Libéral.

LEMIEUX

(Gustave), dentiste. Député de Gaspé en 1912. Résidence, Montréal. Libéral.

DEPUTES A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE — (Suite)

LETOURNEAU

(Louis-Alfred), manufacturier et épicier en gros. Député de Québec - Est en 1908, 1912. Résidence, Québec. Libéral.

LETOURNEAU

(Sévérin), avocat. Député d'Hochelaga en 1912. Résidence, Montréal. Libéral.

LEVESQUE

(Joseph-Wenceslas), notaire. Député de Laval en 1908, 1912. Résidence, St - Vincent-de-Paul. Libéral.

MAYRAND

(Georges), notaire. Député de la division Dorion (Montréal) en 1912. Résidence, Montréal. Libéral.

MORIN

(Joseph - Octave), voyageur de commerce. Député de l'Islet en 1912. Résidence, Québec. Conservateur.

OUELLETTE

(Edouard), gérant de la Cie de Scieries Tourville. Député d'Yamaska en 1905, 1908, 1912. Résidence, Montréal. Libéral.

PATENAUDE

(Esioff - Léon), avocat. Député de Laprairie en 1908, 1912. Résidence, Montréal. Conservateur.

PELOQUIN

(Maurice - Louis), marchand. Député de Richelieu en 1912. Résidence, Massueville. Libéral.

PERRON

(Joseph - Léonide), avocat. Député de Gaspé en 1910. Député de Verchères en 1912. Résidence, Montréal. Libéral.

PETIT

(Honoré), cultivateur. Député de Chicoutimi et Saguenay en 1892, 1897, 1900, 1904, 1908. Député de Chicoutimi en 1912. Résidence, Ste-Anne de Chicoutimi. Libéral.

PHANEUF

(J. - Eméry), marchand. Député de Bagot en 1913. Résidence, St-Hughes. Libéral.

PHILPS

(Andrew), marchand. Député de Huntingdon en 1913. Résidence, Huntingdon. Libéral.

PILON

(Hormisdas), cultivateur et médecin-vétérinaire. Député de Vaudreuil en 1902, 1904, 1908, 1912. Résidence, St-Michel de Vaudreuil. Libéral.

PREVOST

(Jean - Berchmans), avocat. Député de Terrebonne en 1900, 1904, 1905, 1908, 1912. Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries en 1905. Résidence, St-Jérôme. Libéral oppositionniste.

REED

(Walter), entrepreneur général. Député de l'Assomption en 1908, 1912. Résidence, l'Assomption. Libéral.

ROBERT

(Edmond - Arthur), prés. de la Montreal Street Ry. Co. Député de Beauharnois en 1912. Résidence, Montréal. Libéral.

ROBERT

(J.-Edmond), cultivateur. Député de Rouville en 1908, 1912. Résidence, Marieville. Libéral.

ROBERT

(Marcellin), cultivateur. Député de St-Jean en 1910, 1913. Résidence, St-Blaise. Libéral.

ROBILLARD

(Clément), industriel. Député de la division St - Jacques (Montréal) en 1909, 1912. Résidence, Montréal. Libéral.

SAUVE

(Arthur), journaliste. Député des Deux-Montagnes en 1908, 1912. Résidence, St - Benoit. Conservateur.

SCOTT

(Nathaniel-Georges), gérant de banque. Député de Compton en 1912. Résidence, Scotstown. Libéral.

SEGUIN

(J. - C. - Napoléon), épicier. Député de la division Ste-Marie (Montréal) 1908, 1912. Résidence, Montréal. Libéral.

SLATER

(Harry), comptable. Député d'Argenteuil en 1912. Résidence, Lachute. Conservateur.

SMART

(Charles-Allan), industriel. Député de Westmount en 1912. Résidence, Montréal. Conservateur.

STEIN

(Adolphe), avocat. Député de Kamouraska en 1912. Résidence, Fraserville. Libéral.

SYLVESTRE

(Joseph-Isaïe), avocat. Député de Montcalm en 1908, 1912. Résidence, Ste-Julienne. Conservateur.

TANGUAY

(Napoléon - Pierre), marchand. Député de Wolfe en 1904, 1908, 1912. Résidence, Weedon-Centre. Libéral.

TANSEY

(Denis), courtier d'assurances. Député de la division Ste-Anne (Montréal) en 1912. Résidence, Montréal. Conservateur.

TESSIER

(Auguste - Maurice), avocat. Député de Rimouski en 1912. Résidence, Rimouski. Libéral.

THERRIEN

(Calixte - Emile), rentier. Député de Sherbrooke en 1911, 1912. Résidence, Sherbrooke. Libéral.

TOURIGNY

(Paul), marchand, industriel et cultivateur. Député d'Arthabaska en 1900, 1904, 1908, 1912. Résidence, Victoriaville. Libéral

TOURVILLE

(Rodolphe), industriel. Député de Maskinongé en 1912. Résidence, Montréal. Libéral.

TRAHAN

(Arthur), avocat. Député de Nicolet en 1913. Résidence, Nicolet. Libéral.

VILAS

(William - Frédéric), manufacturier. Député de Brome en 1906, 1908, 1912. Résidence, Cowansville. Libéral.

LIVRES DE PRIX CANADIENS.

Si l'on veut que nos auteurs soient connus et appréciés, aidons tout d'abord à les répandre parmi la jeunesse des écoles, et pour cela le moyen de diffusion par excellence est le **LIVRE DE PRIX** de la fin de l'année scolaire. Les **LIVRES DE PRIX CANADIENS** ne contiennent que des ouvrages dus à des auteurs canadiens, et en donnant son appui à cette publication on fait œuvre de patriotisme au meilleur sens du mot.

PROVINCE DE QUEBEC

SIEGE DU GOUVERNEMENT, QUEBEC.

Lieutenant-Gouverneur (Traitement: $10,000), Sir F. C. Langelier, K. C. M. G., ancien juge de la Cour Supérieure à Québec.

CONSEIL EXECUTIF.

(Traitements : Premier ministre, $7,000 ; les autres ministres, $6,000).

Premier ministre et procureur général. — L'honorable Sir Lomer Gouin.
Trésorier de la Province. —
Secrétaire de la Province. — L'hon. Jérémie L. Décarie.
Ministre des Terres et Forêts. — L'hon. Jules Allard.
Ministre de la Colonisation, Mines et Pêcheries. — L'hon. Honoré Mercier.
Ministre des Travaux Publics et du Travail. — L'hon. L. A. Taschereau.
Ministre de l'Agriculture. — L'hon Joseph Edouard Caron.
Ministre de la Voirie. — L'hon. Joseph Adolphe Tessier.
Ministre sans portefeuille. — L'hon. John C. Kaine.
Ministre sans portefeuille. — L'hon. Narcisse P. Pérodeau.

CONSEIL LEGISLATIF.

(Indemnité: Président, $4,000; chaque conseiller, $1,500.)

Président : L'hon. Adélard Turgeon.

Alma..	L'hon.	T. Berthiaume...	Montréal.
Bedford...	"	E. de Varennes..	Waterloo.
De la Durantaye..	"	Geo. E. Amyot..	Québec.
De Lanaudière..			
De Lorimier..	"	J. Girouard..	Longueuil.
De la Vallière..	"	Adélard Turgeon..	Québec.
De Salaberry..			
Grandville..	"	John H. Kelly..	New-Carlisle.
Inkerman..	"	George Bryson..	Fort Coulonge.
Kennebec..	"	N. C. Cormier..	Plessisville.
La Salle..	"	C. E. Dubord..	Beauport.
Lauzon..	"	Eugène Roberge..	St-Vital de Lambton.
Le Golfe..	"	Richard Turner..	Québec.
Les Laurentides..	"	Thomas Chapais..	Québec.
Mille-Isles..	"	Hector Champagne.	St-Eustache.
Montarville...	"	Sir C. B. de Boucherville.	Boucherville.
Repentigny..	"	Geo.-A. Simard..	Montréal.
Rigaud..			
Rougemont..	"	Dr Ern. Choquette..	St-Hilaire.
Shawinigan...	"	Némèse Garneau..	Québec.
Sorel..	"	Narcisse Pérodeau..	Montréal.
Stadacona..			
Victoria..	"	George Robert Smith.. ..	Thetford Mines.
Wellington..	"	F. Edward Gilman..	Westmount.

Greffier du Conseil législatif. — M. Robert Campbell.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

(Indemnité: Président, $4,000; chaque député, $1,500).

Président : L'hon. Cyrille F. Delâge.

COMTÉS	DÉPUTÉS	RÉSIDENCE
Argenteuil..	Harry Slater.. .. ..c.,	118 Lachute.
Arthabaska..	Paul Tourigny.... .. ..l.,	370 Victoriaville.
Bagot..	J. Eméry Phaneuf.. .. ..l.,	acc. St-Hugues.
Beauce..	Joseph-Arthur Godbout.. .. ..l.,	2548 St-Georges.
Beauharnois..	E. A. Robert.. .. ..l.,	61 Montréal.
Bellechasse..	Antonin Gallpeault.. .. .. ..l.,	777 Québec.
Berthier..	J. O. Gadoury.. .. ..c.,	1 Berthier.
Bonaventure..	Fabien Bugeaud.. .. ..l.,	acc. New-Carlisle.
Brome..	William-Frédéric Vilas.. .. ..l.,	433 Cowansville.
Chambly	Euzène-Merrill Desauniers....l.,	469 St-Lambert.
Champlain..	J. A. Labissonnière.. .. .. ..c.,	89 Champlain.
Charlevoix et Saguenay..	Pierre D'Auteuil.. .. .. ..c.,	56 Malbaie.

(1) La lettre c, signifie conservateur. i, indépendant. l, libéral. n, nationaliste. o, ouvrier. Le nombre qui suit ces lettres indique la majorité obtenue par le député aux dernières élections.

COMTÉS	DÉPUTÉS		RÉSIDENCE
Châteauguay	L'hon. Honoré Mercier	l.,	acc. Montréal.
Chicoutimi	Honoré Petit	l.,	481 Ste-A. de Chicoutimi.
Compton	N. G. Scott	l.,	174 Scotstown.
Deux-Montagnes	Arthur Sauvé	c.,	261 Saint-Benoit.
Dorchester	Lucien Cannon	l.,	114 Québec.
Drummond	L'hon. Ls-Jules Allard	l.,	212 Québec.
Frontenac	G. S. Grégoire	l.,	327 Mégantic.
Gaspé	Gustave Lemieux	l.,	acc. Montréal.
Huntingdon	Andrew Philips	l.,	161 Huntington.
Iberville	Joseph-Aldéric Benoit	l.,	576 St-Grégoire-le-Grand.
Iles de-la-Madeleine	L'hon. J. E. Caron	l.,	191 Québec.
Jacques-Cartier	Philémon Cousineau	c.,	511 Ville St-Laurent.
Joliette	Jos.-Mathias Tellier	c.,	41 Joliette.
Kamouraska	Ad. Stein	l.,	108 Fraserville.
Labelle	H. A. Fortier	l.,	796 Hull.
Lac St-Jean	J.-B. Carbonneau	c.,	842 Roberval.
Laprairie	Esioff Léon Patenaude	c.,	85 Montréal.
L'Assomption	Walter Reed	l.,	305 L'Assomption.
Laval	Joseph-Wenceslas Lévesque	l.,	234 St-Vincent de Paul.
Lévis	Alph. Bernier	c.,	376 Lévis.
L'Islet	J. O. Morin	c.,	24 Québec.
Lotbinière	Joseph-Napoléon Francœur	l.,	1220 Québec.
Maisonneuve	L'hon. Jérémie-L. Décarie	l.,	641 Montréal.
Maskinongé	Rod. Tourville	l.,	87 Louiseville.
Matane	Donat Caron	l.,	199 St-Octave de Métis.
Mégantic	Jos. Demers	l.,	402 Thetford Mines.
Missisquoi	Jos.-J.-B. Gosselin	l.,	44 N.-D. de Stanbridge.
Montcalm	Joseph Sylvestre	c.,	141 Ste-Julienne.
Montmagny	Armand Lavergne	n.,	107 Québec.
Montmorency	L'hon. Ls.-A. Taschereau	l.,	239 Québec.
Montréal, Dorion	Georges Mayrand	l.,	538 Montréal.
" Hochelaga	Sévérin Létourneau	l.,	1111 Montréal.
" Laurier	Nap. Turcot	o.,	346 Montréal.
" Ste-Anne	Denis Tansey	c.,	175 Montréal.
" St-Georges	C.-Ernest Gault	c.,	1159 Montréal.
" St-Laurent	John-T. Finnie	l.,	133 Montréal.
" St-Jacques	Clément Robillard	l.,	760 Montréal.
" St-Louis			
" Ste-Marie	Napoléon Séguin	l.,	2020 Montréal.
Napierville	Cyprien Dorris	l.,	234 St-Michel-Archange.
Nicolet	Arthur Trahan	l.,	870 Nicolet.
Ottawa	Ferdinand-Ambroise Gendron	l.,	1410 Hull.
Pontiac	Geo.-B. Campbell	c.,	9 Ottawa.
Portneuf	L'hon. Sir Lomer Gouin	l.,	1187 Québec.
Québec	L'hon. Cyrille-F. Delâge	l.,	212 Québec.
Québec-Centre	Eugène Leclerc	l.,	397 Québec.
Québec-Est	Ls-Alfred Létourneau	l.,	800 Québec.
Québec-Ouest	L'hon. John-C. Kaine	l.,	73 Québec.
Richelieu	M. L. Péloquin	l.,	297 Massueville.
Richmond			
Rimouski	Aug.-M. Tessier	l.,	190 Rimouski.
Rouville	J.-Edmond Robert	l.,	417 Marieville.
St-Hyacinthe	T.-D. Bouchard	l.,	90 St-Hyacinthe.
St-Jean	Marcellin Robert	l.,	119 St-Blaise.
St-Maurice	Geo.-Isidore Delisle	l.,	234 Yamachiche.
St-Sauveur	Jos.-Alphonse Langlois	o.,	848 Québec.
Shefford	W. S. Bullock	l.,	261 Roxton Pond.
Sherbrooke	Calixte-E. Therrien	l.,	410 Sherbrooke.
Soulanges			
Stanstead	Alfred-Jos. Bissonnet	l.,	acc. Rock-Island.
Témiscamingue			
Témiscouata	J.-A.-Léo Bérubé	c.,	207 Fraserville.
Terrebonne	Jean Prévost	l.,	890 St-Jérôme.
Trois-Rivières	L'hon. Jos.-Adolphe Tessier	l.,	176 Trois-Rivières.
Vaudreuil	Hormisdas Pilon	l.,	577 Vaudreuil.
Verchères	Jos.-Léonide Perron	l.,	acc. Montréal.
Westmount	C.-A. Smart	c.,	484 Montréal.
Wolfe	Nap.-P. Tanguay	l.,	171 Weedon-Centre.
Yamaska	Edouard Ouellette	l.,	311 Montréal.

Greffier de l'Assemblée législative. — L. P. Geoffrion.

TRIBUNAUX.

COUR SUPRÊME DE LA PUISSANCE DU CANADA. — (*Siège à Ottawa*)

Juge en chef : Right Hon. Sir Charles Fitzpatrick ; — juges puînés, les honorables Sir Louis H. Davies, John Idington, L. P. Duff, F. A. Anglin et L. P. Brodeur.

(Traitements : Juge en chef, $10,000 ; chacun des autres juges, $9,000).

E. R. Cameron, C. R., régistraire. — C. H. Masters, C. R., rapporteur. — L. W. Coutlée, assist.-rapporteur.

COUR DE L'ÉCHIQUIER.

(Peut siéger en tout lieu dans le Dominion.)

L'hon. W. G. P. Cassels, juge.—L'hon. L. A. Audette, juge assistant, C. Morse C. R., régistraire.

TRIBUNAUX DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

JUGES DE LA COUR DU BANC DU ROI.

Juge en chef : L'hon. Sir Horace Archambault ; juges puînés : les hon. N. W. Trenholme, A. G. Cross, Jos. Lavergne, H. G. Carroll et H. H. A. Gervais.

(Traitements: Juge en chef, $8,000; chacun des autres juges, $7,000).

Chênevert et Pouliot, greffiers.

A Montréal: C. A. Chênevert. — A Québec: Alphonse Pouliot.

NOMS DES JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE, LEUR RÉSIDENCE ET LES DISTRICTS QUI LEUR SONT ASSIGNÉS.

NOMS.		RÉSIDENCE.	DISTRICTS.
L'hon. C. P. Davidson, juge en chef	$8,000	Montréal.....	Montréal.
L'hon. F. X. Lemieux, juge en chef suppléant, à Québec....	8,000	Québec.....	Québec.
L'hon. N. Charbonneau, j. p.....	7,000	Montréal.....	Montréal et Terrebonne.
" Ed. Guérin, j. p.	"		
" J. S. Archibald, j. p.....	"		
" John Dunlop, j. p.....	"		
" Eug. Lafontaine, j. p.....	"		
" J. E. Robidoux, j. p.....	"	Montréal.....	Montréal.....
" Louis Tellier, j. p.....	"		
" T. Fortin, j. p	"		
" H. C. St-Pierre, j. p.....	"		
" C.C. de Lorimier, j. p.....	"		
" Chas. Archer, j. p....	"		
" R. A. E. Greenshields, j. p. .	"		
" L. P. Demers, j. p.....	"		
" Siméon Beaudin, j. p.	"		
" Campbell Lane, j. p.....	"		
" L. E. Panneton, j. p..... ..	"		
" J. C. McCorkill, j. p	"	Québec.....	Québec et une partie d'Arthabaska.
" A. Malouin, j. p.....	"		
" L. J. Cannon, j. p.....	"		
" C. E. Dorion	"		
" W. Mercier, j. p.....	$7,000	Montréal ....Beauharnois.	
" Dom. Monet, j. p..... ...	5,000	St-Jean.....Iberville	
" F. X. Drouin, j. p	"	Trois-Rivières.....Trois-Rivières.	
" F. S. Tourigny, j. p....	"		
" M. Hutchison, j. p.	"	Sherbrooke.....St-François.	
" Arthur Globensky j. p.....	"		
" F. O. Dugas, j. p.....	"	Joliette.....Joliette. [d'Argenteuil'	
" J. M. McDougall, j. p.... ...	"	Hull .....Ottawa et le comté	
" P. G. Martineau, j. p....	7,000	Montréal.....St-Hyacinthe.	
" W. W. Lynch, j. p..... ...	5,000	Knowlton.....Bedford.	
" A. A. Bruneau, j. p	7,000	Montréal.....Richelieu.	
" I. N. Belleau, j. p.	5,000	Fraserville ....Kamouraska.	
" Aug. Tessier, j. p	5,000	New-Carlisle.....Bonaventure et Gaspé	
" E. J. Flynn, j. p.....	7,000	Québec .....Montmagny et Beauce	
" Louis Rodolphe Roy, j. p ...	5,000	Rimouski. .....Rimouski.	
" J. C. Pouliot, j. p..	"	Arthabaskaville ...Arthabaska	
" W. A. Weir	"	Westmount ....Pontiac. [nay	
" B. Letellier	5,000	Chicoutimi.....Chicoutimi et Sague-	
" T. H. Chauvin, j. p.....	7,000	Montréal..... .....Ottawa.	
" N. L. Duplessis, j. p.....	5,000	Murray Bay ....Saguenay, Chicoutimi et Roberval.	

JUGES DE LA COUR DE CIRCUIT POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL.

Les honorables MM. Calixte Lebeuf, John Purcell, Achille Dorion.

COMMISSAIRES DES LICENCES POUR LA CITÉ DE MONTRÉAL.

MM. F. X. Choquet, Dr John H. Finnie, Adolphe Bazin.
Secrétaire, M. A. B. Archambault.
Séances : le mardi et le jeudi après-midi.—Bureau, au palais de justice.

COUR DES SESSIONS SPÉCIALES DE LA PAIX.

M. F. X. Choquet
M. Adolphe Bazin

MAGISTRATS DE POLICE.

MM. S. P. Leet, Husmer Lanctot et Ulric Lafontaine.

COUR DES JEUNES DELINQUANTS.

Juge F. X. Choquet.

Séances : les lundi, mercredi et vendredi, 10 heures du matin, au No 209, rue du Champ de Mars.

PROTONOTAIRES DE LA COUR SUPÉRIEURE.

DISTRICTS.	NOMS.	CHEFS-LIEUX
Arthabaska	Marceau et Piché	Arthabaskaville.
Beauce	Vézina & Ferron	St-Joseph.
Beauharnois	S. A. Brodeur	Valleyfield.
Bedford	J. P. Noyes	Sweetsburg.
Chicoutimi	F. X. Gosselin	Chicoutimi.
Gaspé	G. F. Maguire et T. Blanchet Alph. Garneau	New-Carlisle. Percé
Iberville	Alphonse Morin	St-Jean.
Joliette	Ducharme & Rivest	Joliette.
Kamouraska	J. G. Pelletier	Fraserville
Montcalm	Rodolphe Robert	Mont-Laurier.
Montmagny	Cyréas Roy	Montmagny.
Montréal	Alfred Girard	Montréal.
Ottawa	Grondin & Kearney	Hull.
Pontiac	H. A. Saint-Pierre	Bryson.
Québec	Hon. Amédée Robitaille	Québec.
Richelieu	Cousineau & Dauphinois	Sorel.
Rimouski	Chamberland	Rimouski.
Roberval	J. A. Tremblay	Roberval
Saguenay	J. A. Martin	Murray Bay.
St-François	Broderick & Genest	Sherbrooke.
St-Hyacinthe	Roy & Beauregard	St-Hyacinthe.
Terrebonne	Grignon & Fortier	Ste-Scholastique.
Trois-Rivières	DeLottinville & Provencher	Trois-Rivières.

SHÉRIFS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

DISTRICTS.	NOMS.	CHEFS-LIEUX.
Arthabaska	P. L. Tousignant	Arthabaskaville.
Beauce	J. Poirier	St-Joseph.
Beauharnois	J. B. D'amour	Valleyfield.
Bedford	C. S. Cotton	Sweetsburg.
Chicoutimi	Edmond Savard	Chicoutimi.
Gaspé	W. M. Sheppard J. T. Tuzo Octave Briand, député	New-Carlisle. Percé. Amherst, Ile Mag.
Iberville	Louis Mayrand	St-Jean.
Joliette	Ant. M. Rivard & J. Gaboury	Joliette.
Kamouraska	P. E. Martin	Fraserville.
Montcalm	Rodolphe Robert	Mont-Laurier.
Montmagny	Georges Roy	Montmagny.
Montréal	L. J. Lemieux	Montréal.
"	P. M. Durand, député	"
Ottawa	C. M. Wright	Hull.
Pontiac	Bernard J. Sloan	Bryson.
Québec	Cléophas Blouin	Québec.
Richelieu	J. W. Larivière	Sorel.
Rimouski	Charles Danjou	Rimouski.
Roberval	Geo. Levesque	Roberval
Saguenay	Elie Maltais	Murray Bay.
St-François	L'hon. Henry Aylmer	Sherbrooke.
St-Hyacinthe	J. L. Cormier	St-Hyacinthe.
Terrebonne	Lapointe & Prévost	Ste-Scholastique.
Trois-Rivières	C. Dumoulin	Trois-Rivières.

MAGISTRATS DE DISTRICT POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

JURIDICTION.	NOMS.	RÉSIDENCE
Arthabaska, Beauce, Montmorency, Kamouraska et Québec	Philéas Corriveau	Québec.
Arthabaska, Trois-Rivières et Richelieu	Alfred Machildon	Trois-Rivières.
Bedford et St-François	H. W. Mulvena	Sherbrooke.
Chicoutimi	R. P. Vallée	Roberval
Gaspé et Bonaventure	A. Couillard	New-Carlisle.
Iberville et Beauharnois	J. F. St-Cyr	St-Jean, P. Q.
Joliette, Ottawa et Terrebonne	Achille F. Carrier	Montréal.
Montcalm, Ottawa, Pontiac et Terrebonne	C. B. Major	Papineauville.
Ottawa, Terrebonne et Pontiac	Bourbeau-Rainville	Aylmer.
Ottawa	H. A. Goyette	Hull.
Québec, Beauce, Montmagny et Kamouraska	C. Panet-Angers	Québec.
Richelieu et Joliette	Télesphore Lacroix	Sorel.
Rimouski	H. R. Fiset	Rimouski.
Saguenay	A. H. Simard	Baie Saint-Paul.
St-Hyacinthe	Emile Marin	St-Hyacinthe.
Trois-Rivières, Arthabaska et Richelieu	J. M. Désilets	Trois-Rivières.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

BUREAUX : 9, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.

Dr E. Persillier-Lachapelle, *Président,* Montréal ; Dr Arthur Simard, Québec ; M. Richard Smith Lea, I. C., Montréal ; Dr Georges Bourgeois, Trois-Rivières ; Dr C. R. Paquin, Québec ; Dr J. A. Hutchinson, Westmount ; Dr Edouard Laberge, Outremont ; Hon. Dr Henri S. Béland, St-Joseph de Beauce ; M. Eudore Dubeau, Montréal ; Dr Elzéar Pelletier, *Secrétaire,* Montréal ; Dr Joseph A. Beaudry, *Inspecteur d'hygiène,* Montréal ; Dr Joseph Wilfrid Bonnier, *Compilateur de la statistique,* Montréal ; Dr Arthur Bernier, *Bactériologiste,* Montréal ; M. Mac H. McCrady, *Chimiste,* Montréal ; M. Théo. J. Lafrenière, *Ingénieur sanitaire,* Montréal ; Dr Robert F. Ruttan, *Chimiste consultant,* Montréal ; Dr J. George Adami, *Bactériologiste consultant,* Montréal. *Inspecteurs régionaux:* Drs A. Corsin, E. Couillard, R. Gauthier, L. Pariseau, T. Savary, J. A. Sirois, A. Savard.

REGISTRATEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Tous ceux dont les noms sont précédés d'un astérisque (*) sont membres de l'Association des Registrateurs de la province de Québec. (1)

Comté ou Div. d'Enregistrement.	Lieu où se tient le bureau d'Enregistrement.	Nom du Registrateur
Argenteuil	Lachute	*George F. Calder.
Arthabaska	Arthabaskaville	*M. J. A. Poisson.
Bagot	St-Liboire	John Morel et J. B. S. Bathalon.
Beauce	St-François	*Tasch. Fortier, Omer Fauteux. conjoints.
Beauharnois	Beauharnois	J. Pamphile Laplante.
Bellechasse	St-Raphaël	Dr St. Pierre.
Berthier	Berthier (en haut)	*J. A. Laferrière.
Bonaventure, 1*re Div.*	New-Carlisle	L. P. Lebel.
" 2*e Div.*	Carleton	James A. Verge.
Brome	Knowlton	*H. S. Foster.
Chambly	Longueuil	Léo Robert, Arth. Geoffrion. conjoints.
Champlain	Ste-Geneviève de Batiscan	Ferdinand Trudel
Charlevoix, 1*re Div.*	St-Etienne de la Malbaie	*J. A. Martin.
" 2*e Div.*	Baie St-Paul	Joseph Gariépy
Châteauguay	Ste-Martine	Ed. McGowan.
Chicoutimi	Chicoutimi	Thomas Bossé.
Coaticook	Coaticook	Otis Shurtleff.
Compton	Cookshire	*Wm. H. Leonard
Deux-Montagnes	Ste-Scholastique	*Henri Langlois.
Dorchester	Ste-Hénédine	C. N. Gauvreau, E. Vézina, conjoints
Drummond	Drummondville	Laferté et C. H. Miller.

(1) L'Association des Registrateurs de la province de Québec a été fondée en 1880, et ceux qui en font partie participent au bénéfice de l'Assurance de Garantie et à la réception de l'Annuaire.

Gaspé	Percé	* Alph.. Garneau.
Hochelaga et Jacques-Cartier.	Montréal	*A. Chauret, G.A. Lacombe. } conjoints.
Huntingdon	Huntingdon	J. C. Bruce.
Iberville	Iberville	*Philibert Contant
Ile d'Orléans	St-Laurent	F. X. Lachance.
Iles-de-la Madeleine	Amherst	J. A. Painchaud
Joliette	Joliette	*Lavoie et Guilbault.
Kamouraska	St-Pascal	Paul Dessaint.
Lac St Jean, 1re *Div.*	Hébertville	*Napoléon Hudon.
" 2e *Div*	Roberval	*Louis Lindsay.
Labelle	Papineauville	Ph. DeVarennes
Lac Mégantic	Village Mégantic	Huart et Legendre.
Laprairie	Laprairie	F. C. Larose
L'Assomption	L'Assomption	V. Geoffrion.
Laval	Ste-Rose	*P. A. Longpré.
Lévis	Lévis	*J. Arthur Carrier.
L'Islet	St-Jean Port-Joli	Jos. N. Bernier.
Lotbinière	Ste-Croix	*Auger et Legendre.
Maskinongé	Louiseville	*Clovis Caron.
Matane, 1ère *Div.*	Matane	C. E. Bernier
" 2ème "	Amqui	J. A. Ross
Mégantic	Inverness	*Wm. H. Lambly.
Missisquoi	Bedford	*Edwin F. Currie.
Montcalm	Ste-Julienne	*J. O. E. Forest.
Montmagny	Montmagny	*J. L. Gendron.
Montmorency,	Château-Richer	*H. Dick.
Montréal-Est	Montréal	*Chs. L. Champagne, Emery Lalonde. } conjoints
" -*Ouest*	"	W. S. Walker.
Napierville	Napierville	Alex. Richardson.
Nicolet, 1re *Div.*	Bécancour	A. Achille Leduc.
" 2e *Div.*	Nicolet	J. W. Denis.
Ottawa	Hull	L. Duhamel
Pontiac	Bryson	Walter Rymer.
Portneuf	Cap-Santé	*Geo. Rinfret.
Québec	Québec	Charles Côté.
Richelieu	Sorel (ville)	Alf. Guévremont.
Richmond	Richmond	*John Ewing
Rimouski	Rimouski	*E. Letendre
Rouville	Marieville	Rémi Peltier, Léon Ste-Marie, } conjoints
Saguenay	Tadoussac	E. Omer Bouliane.
Shefford	Waterloo	*Jos. H. Lefebvre.
Sherbrooke	Sherbrooke	*W. H. Lovell.
Soulanges	Coteau Landing	*A. Rouleau.
Stanstead	Stanstead Plain	*Alfred N. Thompson.
Ste-Anne-des-Monts	Ste-Anne-des-Monts	J. Thibault.
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe	Jos. Bissonnet
St-Jean	St-Jean	*Jos. P. Carreau.
Témiscouata	Fraserville	*L. V. Dumais.
Témiscamingue	Ville-Marie	Jules Maillard.
Terrebonne	St-Jérôme	J. A. Théberge.
Trois-Rivières	Trois-Rivières	R. Kierman.
Vaudreuil	Vaudreuil	*Jos. Napoléon Lefebvre.
Verchères	Verchères	U. St-Jean.
Wolfe	Ham Sud	*Oscar Lamoureux.
Yamaska	St-François-du-Lac	*Louis M. Blondin, *O.E. Courchesne, } conjoints.

Inspecteurs des bureaux d'enregistrement: { JOS. E. DUHAMEL, L'Assomption. E. de SALES LA TERRIÈRE, Les Éboulements.

Si l'on veut que la jeunesse de nos écoles soit patriotique, il faut lui infuser au plus tôt le culte de nos grands hommes et la vénération pour leurs œuvres. Pour cela, il ne saurait y avoir un meilleur moyen que celui de les porter à lire les hauts faits de notre histoire dans les **LIVRES DE PRIX CANADIENS** qu'ils auront laborieusement gagnés.

Les commissions scolaires devraient se faire une obligation de n'acheter que des **LIVRES DE PRIX** qui soient exclusivement canadiens.

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

L'hon. ministre de l'agriculture, Québec; l'hon. surintendant de l'instruction publique, Québec; le sous-ministre de l'agriculture, Québec; Auguste Dupuis, village des Aulnaies, L'Islet; Robert Ness, Howick, comté Châteauguay; l'hon. Némèse Garneau, 10, Avenue St-Denis, Québec; l'hon. C. E. Dubord, Mastaï, comté de Québec; Hormisdas Pilon, M.P.P., Vaudreuil, comté de Vaudreuil; Andrew J. Dawes, Lachine, comté Jacques-Cartier; J. C. Draper, Sutton, comté Brome; Paul Tourigny, M.P.P., *président,* Victoriaville; J. B. Carbonneau, M.P.P., Roberval, comté Lac St-Jean; Thomas Hunter, *vice-président,* Venise, comté Missisquoi; Salomon Venne, Saint-Jacques l'Achigan, comté Montcalm; l'hon. J. E. Roberge, Lambton, comté Beauce; Louis Lavallée, St-Guillaume d'Upton, comté d'Yamaska; Jos. Lafontaine, St-Barthélemi, comté Berthier; J. Signard Messier, Varennes, comté de Verchères; Robert E. Skillen, Cleveland, comté de Richmond; Chs C. Descary, Dorval, comté de Jacques-Cartier; François Manseau, Nicolet, comté Nicolet; Donat Caron, M.P.P., St-Octave de Métis, comté Matane; John Hay, Lachute, comté Argenteuil; Michel Archambault, St-Dominique de Bagot; Oscar Lessard, *secrétaire,* Québec.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

Président : Thos. Gauthier, Edifice "Banque de Québec", Montréal; *Vice-Président:* Cyr. Duquet, 3, rue St-Jean, Québec; R.-P. Lemay, architecte, Québec; Cléophas Blouin, Lévis; Joseph Gosselin, entrepreneur, Lévis; D. McManamy, Sherbrooke; Samuel Casavant, Saint-Hyacinthe; W. F. Vilas, M.P.P., Cowansville; Urgel St-Onge, Valleyfield; Timothy Patrick Crowe, 48, rue Anderson, Montréal; J. M. M. Duff, 146, rue St-Jacques, Montréal; H. W. Raphaël, 43, rue St-Sacrement, Montréal; J.-B.-M. Barthe, Trois-Rivières; M. W.J. Wall, 163, rue Lagauchetière Ouest, Montréal; A. B. Allan, 140, rue Milton, Montréal.

Membres ex-officio. — L'hon. Jérémie L. Décarie, secrétaire de la province; l'hon. L.-A. Taschereau, ministre des travaux publics et du travail; l'hon. P. B. de La Bruère, surintendant de l'instruction publique; J. P. L. Bérubé, Secrétaire. Bureau général au Monument National, 296, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Comité catholique.

Président, l'hon. Boucher de la Bruère, surintendant. — Son Eminence le Cardinal Bégin; LL. GG. les archevêques de Montréal et d'Ottawa; et les évêques de Pembroke, Rimouski, Valleyfield, Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières, Nicolet, Joliette, St-Hyacinthe, Charlottetown et de Mont Laurier, Mgr Blanche, vicaire apostolique du Golfe St-Laurent; Mgr Latulipe, vicaire apostolique de Témiscamingue; l'honorable Thomas Chapais, C. L., Québec; l'hon. juge Sir H. Archambeault, Montréal; l'hon. Sir Lomer Gouin, premier ministre, Québec; l'hon. Dr J.-J. Guerin, Montréal; l'hon. juge J.-E. Robidoux, Montréal; M. Cyrille Delage, M.-P.P., Québec; l'hon. Hector Champagne, C. L., St-Eustache; M. Mathias Tellier, M.P.P., Joliette; l'hon. juge L.-Rodolphe Roy, Québec; l'hon. juge Paul-G. Martineau, St-Hyacinthe; M. L.-J. Perron, C. R., Montréal; M. Jules-Ed. Prévost, St-Jérôme; l'hon. juge F.-X. Lemieux, Québec; M. Patrick-Martin Wickham, Montréal; M. John Ahern, Québec; M. H.-A. Fortier, Hull.

Membres associés: Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval, Québec; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal; M. Nap. Brisebois, professeur à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal; M. Nérée Tremblay, professeur à l'Ecole Normale Laval, Québec; M. J.-N. Miller, secrétaire.

PERCEPTEURS DU REVENU PROVINCIAL

DISTRICTS	PERCEPTEURS	BUREAUX
Arthabaska	F. P. Bruneau	Arthabaska.
Beauce	Wilfrid Cliche	St-Joseph.
Beauharnois	Peter McLaren	Ormstown.
Bedford	C. D. Griggs	Sutton.
Bonaventure	Jos. J. Cyr	Ruisseau LeBlanc.
Charlevoix	Herm. Simard	Baie St-Paul.
Chicoutimi	V. N. Tremblay	Chicoutimi.
Gaspé Est	Robert Lindsay	Bassin de Gaspé.
Gaspé Ouest	Norbert Lévesque	Ste-Anne des Monts.
Iberville	Joseph Régnier	Iberville.
Iles de la Madeleine	Ed. Chiasson	Etang du Nord.
Joliette	J. S. Boulet	Joliette.
Kamouraska	T. M. T. LeBel	Kamouraska.
La Tuque	J. N. Tremblay	La Tuque.
Lac St-Jean, Est	T. L. Desbiens	St-Bruno.
Lac St-Jean, Ouest	Achille Rinfret	Roberval.
Matane	C. S. Lepage	Sandy Bay.
Montmagny	G. A Lamarre	St-Valier.
Montréal	L. H. Boisseau (Licences)	Montréal.
"	Wallace Dawson (corporations commerciales)	"
"	Desjardins & Brossard (Successions)	"
"	Daniel Bergevin (Droits sur opérations de Bourse.)	"
Ottawa, Est	Aug. S. Mackay	Papineauville.
Ottawa, Centre	A. Labelle	Buckingham.
Ottawa, Nord	Alex. Synek	Gracefield.
Ottawa, Ouest	T. W. Symmes	Hull.
Pontiac, Est	S. Smith	Maryland.
Pontiac, Ouest	B. Desrochers	Ville-Marie.
Québec	A. Corriveau (Licences)	Québec.
"	O. E. Talbot (Corporations Commerciales)	"
"	Ulric Barthe (Successions)	"
Richelieu	Tellier & Pontbriand	Sorel.
Rimouski	R. D'Anjou	Rimouski.
Saguenay	J. H. Topping	Escoumains.
St-François	Morkill et Bissonnet	Sherbrooke.
St-Hyacinthe	Rainville et Denis	St-Hyacinthe.
Témiscouata	J. Lord	Fraserville.
Terrebonne	J. E. Valois	Lachute.
Trois-Rivières	Jolin et Rivard	Trois-Rivières.

Bon nombre de **LIVRES DE PRIX** venus d'Europe n'ont souvent guère autre chose qui les recommande que leur reliure pimpante à "tranche dorée." La toilette des **LIVRES DE PRIX CANADIENS** n'est peut-être pas aussi tapageuse, mais sous sa reliure sobre on trouve ce qui est bien préférable, c'est-à-dire une forte et saine littérature appropriée à nos besoins particuliers.

CORONERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICTS	CORONERS	RESIDENCE
Anticosti	J. A. O. Bourret	Anticosti.
Arthabaska	A. J. Boisvert	Plessisville.
	H. P. Rouleau	Victoriaville.
	C. B. Delage	Thetford Mines.
	Damase LaRue	St-Germain de Grantham.
Beauce	D. Bernier	St-Anselme, Dorchester.
	N. J. Cantin	St-Côme.
Beauharnois	A. Trépanier	St-Urbain.
	Achille Besner	Valleyfield.
	J. R. Clouston	Huntingdon.
Bedford	Homer E. Mitchell	Bedford.
	B. Joannette	Brigham.
	Arthur Vaillancourt	Waterloo.
Chicoutimi	A. Riverin	Chicoutimi.
Gaspé	T. A. Pidgeon	Percé.
	J. Joncas	Bassin de Gaspé.
	J. R U. Gariépy	Cap Chat.
	J. L. DeWolfe	Paspébiac.
	J. F. Solomon	Grind Stone, Iles Mad.
Iberville	N. Chevalier	Iberville.
Jollette	Théodore Gervais	Berthier.
	Roméo Turgeon	St-Jean de Matha.
	J. A. Labrèche	St-Roch de l'Achigan.
Kamouraska	Jos. Langlais	Trois-Pistoles.
	V. A. Vézina	St-Alex. de Kamouraska.
Montcalm	T. Lachapelle	Mont-Laurier.
Montmagny	F. X. Gosselin	St-Roch des Aulnaies.
	O. E. Perron	St-Charles de Bellechasse.
Montréal	Ed. McMahon	Montréal.
Ottawa	H. F. Lyster	Hull.
	J. T. D. Fontaine	Maniwaki.
	Eug. Mackay	Papineauville.
Pontiac	H. T. Lipplatt	Shawville.
	C. A. Dubé	Baie-des-Pères.
Québec	Geo. W. Jolicœur	Québec.
Richelieu	L. V. Chapdelaine	Sorel.
	Geo. Honoré Fontaine	St-Antoine de Verchères.
	P. Bergeron	St-Michel d'Yamaska.
Rimouski	Josué Pinault	Rimouski.
	Gustave Côté	Matane.
	L. M. Deschênes	Sayabec.
Roberval	Jules Constantin	Roberval.
Saguenay	J. A. Fafard	Pointe-des-Monts.
	S. McDuff	Pointe-aux-Esquimaux.
	Prosper Synotte	Eboulements.
	Honoré Labrecque	Malbaie.
	Chs T. Côté	Tadoussac.
	C. A. McDougall	Sept-Isles.
Saint-François	L. C. Bachand	Sherbrooke.
	G. A. Bowen	Magog.
	J. P. C. Lemieux	Weedon Station.
Saint-Hyacinthe	Cléophas Bernard	St-Césaire.
	C. E. A. Auger	Ste-Hélène de Bagot.
	J. A. Viger	St-Hyacinthe.
Terrebonne	B. N. Wales	St. Andrew East.
	P. E. Pager	St-Hermas.
Trois-Rivières	R. Pepin	St-Célestin.
	J. E. Vanasse	St-Maurice.
	O. E. Milot	Louiseville.
	N. Lambert	Trois-Rivières.

AGENCES DES TERRES ET DES BOIS DE LA COURONNE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

NOM DE L'AGENCE.	NOM DE L'AGENT.	SA RÉSIDENCE
Abitibi	Hector Authier	Ste-Thérèse d'Amos.
Athabaska	F. X. Lemieux	Arthabaska.
Bonaventure (division Est)	J. F. Marcotte	New-Carlisle.
Bonaventure (division Centrale)	W. H. Clapperton	Maria.
Chaudière	W. B. C. de Léry	Beauceville.
Chaudière (division Est)	J. A. Ouellette	Ste-Germaine.
Côte-Nord	A. E. Joncas	Natascouan.
Coulonge (Ouest)	J. O. Tremblay	Ville-Marie
Coulonge Est	Alex Pitt	Campbell's Bay.
Gaspé (Centre)	John Carter	Bassin de Gaspé.
Gaspé (Est)	J. A. L'Espérance	Percé.
Gaspé (Ouest)	Louis Côté	Cap-Chat.
Gatineau (Nord)	R. M. Gendron	Maniwaki.
Gatineau (Sud)	L. A. Gendron	Hull, P. Q.
Grandville	J. J. B. Lavole	Fraserville.
Iles-de-la-Madeleine	W. Chevarie	Grande-Entrée.
Lac St-Jean (Sect. Centre)	Edmond Dumas	Hébertville.
Lac St-Jean (Sect. Est)	J. A. Claveau	Chicoutimi.
Lac St-Jean (Sect. Ouest)	Georges Audet	Roberval.
Lac St-Jean (Sect. Nord-Ouest)	Dr Art. Poliquin	Saint-Félicien.
Lac Mégantic	J. A. Lambert	Lac Mégantic.
L'Assomption (Est)	J. A. Martin	Joliette.
L'Assomption et partie de la Petite Nation	E. J. Marchand	Ste-Agathe des Monts.
Matapédia (St-Laurent)	Georges Gauthier	St-Laurent de Matapédia.
Matapédia (Vallée de la)	Saucier & Dionne	Amqui.
Montmagny	A. E. Michon	Montmagny.
Montmagny (St-Philémon)	Gonzague Laflamme	St-Philémon.
Ottawa Inférieur	Henri Dorion	9, rue St-Jacques, Montréal.
Petite Nation (partie Est)	S. A. Filion	Grenville.
Petite Nation (partie Centre)	Ubald Joubert	Ripon.
Petite Nation (partie Nord)	Nap. Pagé	Nominingue.
Rimouski (Est)	A. Fraser	Matane.
Rimouski (Ouest)	J. B. Banjou	Rimouski.
Saguenay	Eugène Caron	Tadoussac.
St-Charles	J. E. Boily, N. P.	Québec.
St-François	J. C. Millier	Sherbrooke.
	C. O. Biron	"
St-Maurice	L. A. Lord	Trois-Rivières.
Témiscouata	C. F. Beaulieu	Notre-Dame du Lac.
Trois-Rivières	N. E. Morissette	Trois-Rivières.
Seigneurie de Lauzon	Lionel Lemieux	N.-Dame de Lévis.
Inspecteur des agences	C. A. Fournier	St-Charles de Bellechasse.
Inspecteur des agences :	Ls. E. Warren,	Montréal, 9, rue St-Jacques.

* * *

Calino a déposé dans l'urne le bulletin que lui a tendu un distributeur.

—A quel nom était-il? lui demande-t-on:

Et lui, discrètement:

—Je n'ai pas regardé: le vote doit être secret.....

* * *

Tout une rue est en émoi, à cause du suicide d'un vieil original. Un voisin s'informe. Sait-on pourquoi il s'est tué?

—On dit qu'il s'ennuyait.

—Drôle de façon de se distraire.

* * *

C'est effrayant tous ces assassinats!

Effrayant! Un de ces soirs, en rentrant chez moi, je m'attends à trouver mon cadavre dans mon lit....

* * *

Qu'est-ce que c'est, au juste, que les animaux antédiluviens?

—C'étaient des bêtes qui passaient leur temps à se dire: "Après moi le déluge!....."

* * *

Entre bohêmes.

—Tu as de l'argent pour régler l'addition?

—Non; et toi?

—Moi non plus.

—Si on en demandait au patron?

—Tu le connais?

—Non; et toi?

—Moi non plus, mais on pourrait dire au garçon de nous présenter.

* * *

Au congrès des cantonniers.

— Les congressistes ont échangé différentes idées....

— Des idées qui feront du chemin!....

TARIF ET REGLEMENTS DES POSTES

L'émission et le paiement d'un mandat de poste ne sont que l'affaire de quelques instants.

Le tarif de la commission sur les mandats de poste émis en Canada et payable en Canada, Antigua, Barbade, Bahamas, Bermudes, Guyane Anglaise, Iles Cayman, Cuba, Dominique (La), Grenada, Guam, Hawaï, Jamaïque, Isle des Pins, Montserrat, Nevis, Terre-Neuve, La Zone du Canal Panama, Iles Philippines, Porto-Rico, St-Christophe, (St-Kitts), Ste-Lucie, St-Vincent, Iles Turques, Trinidad, Tobago, Tutuila (Samoa), Iles Vierges et les Etats-Unis d'Amérique, est comme suit :

Pour montants jusqu'à	$.10..	5	Cents
Au-dessus de $10 "	30..	10	"
" 30 "	50..	15	"
" 50 "	60..	20	"
" 60 "	100..	25	"

Le tarif de la commission sur les mandats de poste payables dans le Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, dans les possessions Britanniques et dans tous les autres pays étrangers pour lesquels des mandats de poste sont émis, exceptés ceux ci-haut énumérés, est comme suit : —

S'il n'excèdent pas $5..		5	Cents
Au-dessua de $ 5 et n'excèdant pas	$ 10..	10	"
" 10 "	20..	20	"
" 20 "	30..	30	"
" 30 "	40..	40	"
" 40 "	50..	50	"
" 50 "	60..	60	"
" 60 "	70..	70	"
" 70 "	80..	80	"
" 80 "	90..	90	"
" 90 "	100..	1.00	"

Il n'y a pas d'échange de mandats de poste avec l'Espagne.

Les duplicatas de mandats de poste sont donnés gratuitement ainsi que les formules nécessaires pour changements dans les noms des personnes à qui les mandats sont payables ou de l'endroit où ils sont payables.

Aucun mandat ne peut être pris pour plus de $100 ; mais on peut en obtenir autant de ce montant que l'on en requiert.

Des formules de demandes de mandats sont à la disposition du public. Un reçu ou certificat d'émission est délivré avec chaque mandat.

Plus de 3000 Bureaux de Poste, au Canada émanent des mandats de poste. L'achat d'un mandat, directement, ou par messager, n'est que l'affaire d'un instant, et le paiement en est tout aussi prompt.

BONS DE POSTE

Le système de Bons postaux, établi par le Département des Postes, procure un moyen facile et peu coûteux pour l'envoi de sommes modiques. Les Bons de poste sont vendus ou payés à plus de 10,000 Bureaux de Poste en Canada.

TAUX DE COMMISSION

1 centin sur un Bon de..	$	20
1 "		25
1 "		30
1 "		40
2 "		50
2 "		60
2 "		70
2 "		75
2 "		80
2 "		90
2 "		1 00
2 "		1 50
2 "		2 00
2 "		2 50
3 "		3 00
3 "		4 00
3 "		5 00
3 "		10 00

Des soldes de un à neuf centins peuvent être ajoutés à aucune de ces sommes par le moyen de timbres-poste apposés au Bon Postal si ces sommes sont payables au Canada.

Les Maîtres de Poste des Bureaux de Mandats aux Etats-Unis paieront les Bons de Poste du Canada, pourvu qu'ils aient été faits payables à leurs bureaux respectifs. Si le destinataire demeure dans une ville les Bons devront être faits payables au Bureau principal et non au Sous-Bureaux ou Stations.

Des Timbres-poste ne peuvent pas être apposés aux Bons de Poste payables aux Etats-Unis.

Les Bons de Poste Canadiens ne sont payables qu'au Canada et aux Etats-Unis.

CAISSE D'EPARGNE POSTALE

Des dépôts d'une piastre, et au-dessus, sur lesquels un intérêt de trois pour cent est alloué, seront reçus dans les principaux bureaux de poste pour être transmis au Bureau Central de la Caisse d'Epargne Postale. Informations fournies sur demande.

LIVRETS DE TIMBRES - POSTE DE 2 CENTINS

Des petits livrets de timbres-poste de 2 centins sont en vente, chacun contenant deux feuillets de six timbres, intercalés de feuilles cirées pour les empêcher d'adhérer ensemble. Ces livrets sont d'une grandeur commode à porter en gousset, ou en portefeuille, et des renseignements postaux se trouvent imprimés sur la couverture. Ils sont en vente au bureau de poste, et chez les vendeurs autorisés, au prix de 25 centins.

DEFINITION DES REGLEMENTS, —

(1ère Classe)

Comprend les lettres, les cartes postales, documents légaux ou commerciaux écrits en tout ou en partie, à l'exception de ceux spécialement exemptés et toute chose du genre d'une lettre ou d'une correspondance écrite. Les lettres pour le Canada, les Etats-Unis, la Zone du Canal de l'Isthme de Panama, Porto Rico, Hawaii, Guam, Mexico, l'Egypte et toutes les parties de l'Empire britannique doivent être affranchies d'un port de 2 cents par once, pour tous les autres pays, 5 cents pour la 1ère once et 3 cents pour chaque once additionnelle ou partie d'once additionnelle.

Un envoi de cette classe insuffisamment affranchi, déposé à la poste et délivré au Canada, est taxé du double de l'insuffisance d'affranchissement.

Les lettres non affranchies sont envoyées en rebut.

Celles qui sont insuffisamment affranchies pour les Etats-Unis et le Mexique, pourvu qu'elles soient affranchies d'au moins un port de 2 cents, autrement elles sont envoyées au rebut, ou en venant, sont taxées de l'insuffisance d'affranchissement payable lors de la distribution.

Les lettres non affranchies pour le Royaume-Uni et autres pays, sont passibles d'un port double à leur destination, et du double de l'insuffisance d'affranchissement quand elles ont été insuffisamment affranchies.

Les lettres adressées à des initiales ou à un nom fictif seront versées au rebut si on n'y a pas ajouté une adresse de rue, un numéro de boîte, ou une autre définition exacte.

Les lettres portant des timbres mutilés, ou tellement salis ou défigurés que les commis préposés au triage ne peuvent s'assurer s'ils ont déjà servi, seront envoyées en rebut.

OBJETS RECOMMANDES

Tout article expédié par la malle, pour le Canada, les Etats-Unis, et les pays de l'Union postale, peut être enregistré sur paiement de 5 centins en sus du port ordinaire, et l'envoyeur pourra s'assurer un reçu de livraison de l'objet expédié en payant 5 centins en sus de l'enregistrement.

Des objets de toute classe peuvent être recommandés pour le Canada et les Etats-Unis, et sur paiement d'un droit de 5 cents en sus des 5 cents pour la recommandation, l'envoyeur peut obtenir un avis de réception du destinataire.

LETTRES RECOMMANDEES.

Aucune lettre ne sera acceptée pour la recommandation, s'il semble qu'il soit possible de retirer le contenu sans briser les cachets ou sans déchirer l'enveloppe.

Les monnaies, les objets d'or et d'argent, les pierres précieuses, la bijouterie et les autres articles de valeur, doivent être renfermées dans des boîtes suffisamment solides, empaquetées conformément aux instructions fournies par les Maîtres de Poste.

L'on ne peut se servir d'enveloppe avec des bords noirs ou de couleur pour les lettres recommandées.

L'on doit employer le moins possible de timbres-poste pour acquitter l'affranchissement et les droits de recommandation, et lorsque deux timbres-poste ou plus sont employés, ils doivent être collés en laissant des espaces entre chacun d'eux afin d'empêcher de se servir des timbres-poste pour cacher une ouverture dans l'enveloppe.

Les timbres-poste ne doivent pas être pliés sur le bord de l'enveloppe.

POUR LE ROYAUME UNI ET L'UNION POSTALE.

Papiers de Commerce, Livres et Echantillons (1).

Les "Papiers de Commerce" comprennent toutes les pièces ou documents manuscrits écrits ou dessinés, en tout ou en partie à la main (excepté les lettres ou communication ayant le caractère d'une correspondance actuelle et personnelle), les pièces de procédure, les actes de tout genre dressés par les officiers publics, les copies ou extraits d'actes sous seing privé, les connaissements, factures, ou autres documents d'un caractère mercantile, les différents documents de service des compagnies d'assurance ou autres compagnies publiques, 1 centin pour 2 onces mais un affranchissement d'au moins 5 centins est nécessaire.

Les partitions ou feuilles de musique manuscrites, les manuscrits de livres ou autres œuvres littéraires, et autres papiers de même nature.

Les "Imprimés" comprennent les journaux périodiques, les livres brochés ou reliés, les papiers de musique, les cartes de visite, les cartes-adresse, les épreuves d'imprimerie avec ou sans les manuscrits qui s'y rapportent, les gravures, les photographies (sans verres), dessins, plans, cartes géographiques, catalogues, prospectus, annonces, avis et circulaires imprimés, gravés et lithographiés, 1 centin par 2 onces.

ECHANTILLONS (1), 1 centin par 2 onces.

Limite de poids et grandeur : 5 livres pour le Royaume-Uni, longueur, 2 pieds, épaisseur ou largeur, 1 pied.

Limite de pesanteur et grandeur pour les pays de l'Union postale, 12 onces ; longueur, 1 pied, largeur, 8 pouces, hauteur, 4 pouces.

COLIS POSTAUX.

1. — Les objets qui peuvent être acceptés au tarif des colis postaux comprennent les produits de la ferme et des manufactures, les marchandises de toutes sortes, telles que mercerles, épiceries, ferronneries, confiseries, papeterie et librairie (y compris les registres, etc.), graines, boutures, bulbes, racines, plantes de serre, scions ou greffes, et tous autres objets, à part de ceux compris dans la première classe, et dont la transmission par la poste n'est pas interdite d'après les règlements généraux à ce sujet.

Les colis contenant des objets de la troisième classe peuvent être transmis au tarif applicable aux colis postaux ou à celui de la troisième classe, au choix de l'expéditeur.

La transmission des colis contenant des boissons enivrantes ou des matières explosives est expressément défendue.

2. — Le tarif d'affranchissement des objets acceptés pour transmission par la poste aux colis est le suivant :

(a) 5 cents pour la première livre, et 1 cent pour chaque livre, ou fraction de livre additionnelle, jusqu'à 4 livres, et 2 cents pour chaque livre subséquente, jusqu'à 11 livres, dans un rayon de 20 milles du lieu du dépôt à la poste, sans avoir égard aux limites des provinces.

(b) 10 cents pour la première livre, et 4 cents pour chaque livre, ou fraction de livre, subséquente pour toutes les destinations qui se trouvent dans la province dans laquelle le colis est déposé à la poste, et situées en dehors du rayon de 20 milles.

(c) 10 cents pour la première livre et 6 cents pour chaque livre, ou fraction de livre additionnelle, pour toutes les destinations qui se trouvent en dehors de la province dans laquelle le colis est déposé à la poste et situées en dehors du rayon de 20 milles ; et, en outre, un affranchissement additionnel de 2 cents par livre par chaque province que le colis doit traverser pour se rendre à destination, non compris celle dans laquelle il doit être distribué, et ce jusqu'à un maximum de 12 cents par livre.

Les trois provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard devront être considérées comme ne formant qu'une seule et même zone.

Un affranchissement additionnel, destiné à défrayer le coût du transport sera exigé sur les colis adressés à des bureaux de poste situés dans certains districts éloignés, ou déposés à la poste à ces mêmes bureaux, lorsque ces colis devront être transportés sur un parcours de plus de 100 milles au moyen d'un service continu par voiture. Ces districts seront désignés par le Ministre des Postes.

Le montant d'affranchissement à payer sur aucun colis ne devra pas excéder un cent par once.

Des tableaux indiquant les tarifs d'affranchissement pour les différentes provinces se trouvent sur les cartes de tarif imprimées pour distribution.

3. — L'affranchissement des colis postaux doit être payé au moyen de timbres-poste placés sur les colis.

Un colis postal insuffisamment affranchi est expédié à destination sujet au paiement, au moment de la distribution, du double de l'insuffisance d'affranchissement pourvu que l'affranchissement payé s'élève au moins à un cent. Après que le supplément d'affranchissement dû sur un colis postal insuffisamment affranchi au-

ra été perçu du destinataire le maître de poste apposera des timbres d'insuffisance d'affranchissement (Postage due stamps) sur le colis et les oblitérera.

Les colis postaux non affranchis seront envoyés au Bureau Succursale des Rebuts.

La franchise de port ne s'applique pas aux colis postaux.

4. — Un colis postal peut être assuré en Canada jusqu'à concurrence de $25.00, ou pour la valeur réelle du contenu lorsqu'elle n'atteint pas cette somme, moyennant paiement, au moyen de timbres-poste, d'un droit d'assurance de 5 cents; et jusqu'à concurrence de $50.00 ou pour la valeur réelle du contenu, lorsqu'elle n'atteint pas cette somme ; dans ce cas le droit à payer, au moyen de timbres-poste est de 10 cents. Ce droit d'assurance doit être payé d'avance, en outre de l'affranchissement ordinaire, au moyen de timbres-poste que l'expéditeur collera sur l'enveloppe du colis.

Un colis destiné à être assuré ne doit pas être jeté dans une boîte aux lettres. Le mot " Assuré " doit être écrit sur l'enveloppe avec mention du droit d'assurance payé par l'envoyeur, ainsi qu'il suit " Assuré — 10 cents, " et il doit être remis au bureau de poste ou au courrier rural. L'on doit obtenir un certificat du dépôt au bureau de poste ou de la remise au courrier rural donnant reçu du droit d'assurance qui a été payé.

L'obligation d'empaqueter convenablement un colis qui doit être assuré incombe à l'expéditeur, l'administration des postes n'assumant aucune responsabilité dans le cas de perte résultant de défectuosités qui n'auraient pas été remarquées au moment du dépôt à la poste.

Une indemnité sera payée au destinataire, ou, à la demande du destinataire, à l'expéditeur, pourvu qu'une réclamation ait été faite au Département avant l'expiration d'une année à partir de la date du dépôt à la poste et sur réception de déclarations assermentées faites par les personnes intéressées établissant:

(a) Que, au meilleur de leur connaissance et de leur opinion, le colis assuré a été perdu, ou que le contenu a été endommagé, au cours de la transmission par la poste.

(b) La valeur du contenu du colis ou le montant des dommages éprouvés.

(c) Quel est le propriétaire du colis.

Il doit être évident que la perte ou le dommage n'est pas dû, en tout ou en partie, à la faute de l'expéditeur, par exemple, à cause d'empaquetage insuffisant, de ficelage défectueux, de perte de l'étiquette, etc. L'indemnité à payer n'excédera pas la valeur du contenu du colis perdu, ou le montant des dommages éprouvés. Le Département se réserve le droit de remplacer le contenu d'un colis au lieu de payer une indemnité pécuniaire.

Dans le cas de dommages, il faut, dans le but d'instituer une enquête, conserver le colis, autant que possible, dans le même état dans lequel il a été livré. Si l'on se plaint que le contenu d'un colis a été perdu ou enlevé, il faut produire l'enveloppe.

L'indemnité, dans le cas de dommages survenus à des articles fragiles, ne sera payée seulement que dans le cas où le colis porterait d'une manière très lisible l'inscription suivante " Fragile — avec soin. "

Les colis contenant des œufs, du poisson, de la viande, des fruits, des légumes, des verres, de la vaisselle, des graisses, des semi-liquides, des liquides, ou tous autres objets d'une nature exceptionnellement fragile ne peuvent être assurés.

Il ne sera pas accordé d'indemnité dans le cas de perte de pièces de monnaie ou de billets de banque.

L'indemnité sera refusée dans le cas de préjudices ou de dommages éprouvés indirectement, et comme conséquence de la perte, du retard dans la transmission, de la non distribution ou de la distribution erronée de tout article envoyé par colis postal.

Il ne sera pas accordé d'indemnité dans le cas d'un colis pour lequel l'on n'aura pas payé le droit d'assurance.

L'on refusera de payer une indemnité pour perte ou dommages dans tous les cas où un voiturier ordinaire pourrait réclamer exemption de responsabilité légale.

Un colis assuré qui n'aura pu être distribué en Canada sera envoyé au bureau succursale des rebuts.

Les Colis Postaux ne doivent pas être recommandés.

5. — Les colis doivent être emballés de manière à ce que le contenu puisse être facilement examiné.

6. — Il serait bon que l'adresse de l'expéditeur fût indiquée soit à l'intérieur du colis soit sur l'enveloppe. Cette adresse doit être complètement séparée de l'adresse du colis.

7. — Lorsque les colis sont réexpédiés, ils sont sujets à un nouvel affranchissement égal à l'affranchissement qui aurait dû être payé s'ils avaient été déposés à la poste en premier lieu au bureau de ré-expédition pour envoi à la nouvelle adresse ; excepté dans les cas où la première et la seconde adresse se trouvent toutes les deux dans le ressort du même bureau de poste.

8. — Le maximum de poids d'un colis postal est fixé à onze livres, et celui de la dimension à trente pouces de longueur, par un pied de largeur ou d'épaisseur ; mais l'on acceptera des colis ayant trois pieds et six pouces de longueur pourvu que la longueur et l'épaisseur réunies n'excèdent pas six pieds. Par exemple, un colis ayant trois pieds et six pouces de longueur peut mesurer deux pieds et six pouces de circonférence, dans la partie la plus épaisse ; un colis qui est court peut être plus épais, ainsi un colis dont la longueur n'excède pas trois pieds peut avoir trois pieds de circonférence.

9. — Lorsque cela est possible, les colis postaux doivent être expédiés dans des enveloppes ouvertes aux deux bouts, et de manière à ce qu'ils puissent être facilement examinés. La farine, les médicaments et autres articles semblables qui ne peuvent être envoyés dans des enveloppes de ce genre — mais ces articles seulement — peuvent être renfermés dans des boîtes ou dans des sacs de toile ou d'autre matériel solide, et ces boîtes ou ces sacs doivent être fermés de manière à ce qu'on puisse les ouvrir facilement afin de permettre aux employés des postes de s'assurer rapidement de la nature du contenu. Si l'on emploie des sacs ou des enveloppes en papier pour expédier de la farine ou quelque chose de semblable, ils doivent être de qualité et de force supérieures afin de résister au frottement et à la pression dans les sacs de dépêches et d'empêcher la perte du contenu.

10. — Tout article destiné à l'usage ou à la consommation, transmissible par la poste, contenu dans la boîte originelle, n'ayant pas été ouverte, et ayant une étiquette descriptive convenable peut être expédié par colis postal, quoique la boîte en fer-blanc, ou autre, dans laquelle il est renfermé ne puisse être ouverte au cours de la transmission par la poste, s'il est déposé à la poste par des personnes connues comme manufacturant ou vendant l'article en question et qui garantissent que le contenu est tel que décrit sur l'étiquette.

11. — Un colis peut contenir des factures et des comptes, pourvu qu'ils se rapportent exclusivement à son contenu ; il est aussi permis d'y renfermer une carte ou un morceau de papier indiquant brièvement la manière de reconnaître l'article ou les articles contenus dans le colis. L'on doit avoir bien soin de ne pas abuser de ce privilège en convertissant en correspondance ces notes ou ces marques qui sont destinées seulement à faciliter les affaires entre l'expéditeur et le destinataire. Un colis contenant une lettre, ou aucune écriture destinée à servir de lettre, dans le sens ordinaire du mot, sera passible du tarif des lettres.

12. — Lorsque plusieurs objets sont renfermés dans un colis, il n'y a pas d'objection à ce que chacun porte un numéro distinctif de manière à permettre à l'expéditeur de donner par lettre (envoyée séparément et dûment affranchie) les renseignements au sujet des différents objets que le paquet contient.

13. — Une personne qui désire déposer un grand nombre de colis à la poste, soit un jour spécial, ou à des intervalles réguliers ou irréguliers, faciliterait le travail d'expédition, si elle avertissait d'avance le bureau auquel ils seront déposés du nombre des colis, de la moyenne du poids, et des dates et de l'heure auxquelles elle se propose de les expédier. Elle aiderait également au travail du bureau de poste, en envoyant les colis à la poste en certaines quantités, et en commençant d'aussi bonne heure que possible dans la journée.

14. — Les colis sont sujets aux règlements généraux prohibitifs excluant du transport par la poste tout ce qui peut détruire, altérer ou endommager le contenu des sacs de dépêches ou blesser quelque employé ou serviteur des postes; aussi bien que tous objets d'un caractère obscène ou immoral.

15. — Les liquides et substances huileuses et graisseuses empaquetés d'après les règlements suivants ne sont pas exclus. Lorsqu'ils sont contenus dans les bouteilles ou fioles en verre, ces bouteilles ou fioles doivent être assez fortes pour supporter les secousses du maniement dans les malles et elles doivent être renfermées dans des cylindres ou tubes en bois, en carton épais ou en papier mâché ayant au moins trois seizièmes de pouce d'épaisseur dans la partie la plus mince et assez forts pour supporter le poids des malles empilées dans les sacs et résister à un rude maniement ; en outre il devra être placé entre les parois du tube en bois et la bouteille un coussin de coton, ou de matière spongieuse en quantité suffisante pour absorber le liquide, etc., dans le cas de bris de la bouteille ; le cylindre ou tube devra être imperméable à tous les liquides y compris les huiles et être clos au moyen d'un couvercle à vis, en bois ou en métal, fermant hermétiquement et garni d'un coussinet en caoutchouc ou autre matière, ajusté de manière à rendre le cylindre ou tube parfaitement étanche, afin d'empêcher l'écoulement du contenu dans le cas de rupture du verre. Lorsqu'ils sont contenus dans un cylindre en fer-blanc ou dans une boîte ou tube en métal, ce cylindre, cette

boîte ou ce tube doit avoir un couvercle à vis muni à l'intérieur d'un coussinet de caoutchouc ou de liège, de manière à le rendre étanche, et il doit être soigneusement renfermé dans un étui en bois ou en papier mâché (ouvert à un des bouts seulement) et qui ne sera ni moins épais ni moins fort que celui décrit ci-dessus. Les manufacturiers ou commerçants ayant l'intention de transmettre des objets semblables par colis postal, ou comme échantillons, en quantités considérables, devraient soumettre un échantillon de paquet faisant voir leur mode d'empaquetage au maître de poste du bureau expéditeur qui s'assurera si les conditions de cet article sont soigneusement observées.

16. — Les spécimens de tissus malades, soigneusement empaquetés dans des doubles boîtes en fer-blanc spécialement fabriquées, emballés solidement dans de la matière absorbante, les boîtes ayant un couvert à vis s'adaptant parfaitement, peuvent être envoyés par la poste d'après le tarif des colis postaux lorsqu'ils sont adressés à des conseils d'hygiène provinciaux ou à des laboratoires publics.

17. — Les objets suivants en verre, savoir : lorgnons, lunettes, et curseurs de microscopes peuvent aussi être envoyés comme colis, s'ils sont empaquetés de manière à pouvoir être examinés rapidement et facilement et à ne pas blesser les personnes entre les mains desquelles ils passent.

18. — Les colis postaux contenant quelque chose d'une nature fragile doivent porter l'indication " Fragile—avec soin " — et les colis contenant des objets sujets à détérioration tels que le poisson, les fruits, la viande, etc., doivent être marqués " sujet à détérioration. " Les colis envoyés par la poste doivent dans tous les cas être solidement et fortement empaquetés, de manière à empêcher que le contenu se perde ou se détériore, ou que les dépêches soient endommagées. Le Département désire coopérer avec le public, afin de porter une attention spéciale à la question importante de l'empaquetage particulièrement en ce qui a trait aux colis contenant des objets d'une nature fragile ou sujets à détérioration ou qui pourraient détruire ou endommager les autres objets contenus dans les sacs dans lesquels ils sont expédiés. Afin de prendre toutes les précautions nécessaires à ce sujet l'on conseille aux personnes qui désirent transmettre des articles par la poste aux colis de consulter le maître de poste au sujet de la manière d'empaqueter, dans tous les cas.

Comme la transmission saine et sauve des œufs est une question qui présente quelque difficulté l'on recommande aux expéditeurs de les empaqueter de la manière suivante : Prenez une boîte en bois, ou en papier mâché ou en tout autre matériel solide, ayant un couvercle bien ajusté et fermant hermétiquement; enveloppez chaque œuf séparément dans un morceau de journal ou de papier pour le garantir, placez les œufs sur le bout, et remplissez les vides qui se trouvent dans la boîte au moyen de journaux, de papier, etc., de manière à empêcher les œufs de frapper l'un contre l'autre ou contre les côtés, le haut ou le fond de la boîte. Ecrivez sur le colis le mot " Œufs, " d'une manière bien visible.

Les marchandises qui seraient sujettes à se corrompre durant l'espace de temps nécessaire au transport et à la distribution ne doivent pas être envoyées par colis postal.

19. — Les maîtres de poste doivent exercer la plus grande vigilance possible afin de s'assurer que tous les colis acceptés pour transmission par la poste aux colis soient conformes en tous points aux conditions imposées par ces règlements. Ceci s'applique avec plus de force aux colis contenant des marchandises pouvant se détériorer ou des objets fragiles.

20. — L'on fait droit aux demandes de renvoi direct des colis postaux adressés à quelqu'endroit en Canada, et ceux qui portent l'adresse de l'envoyeur peuvent également être renvoyés directement après un délai de garde de quinze jours. Les colis postaux qui sont ainsi retournés sont sujets à un second affranchissement égal à l'affranchissement payé pour l'envoi. Le montant de cet affranchissement doit être indiqué par le bureau qui renvoie le colis, et il doit être perçu de l'expéditeur avant que le bureau auquel il a été retourné en effectue la remise. Le maître de poste collera sur le colis des timbres d'insuffisance d'affranchissement (Postage due Stamps) pour le montant perçu et il les oblitérera.

21. — Lorsqu'un colis aura été remis au destinataire, il ne pourra être retourné à l'expéditeur A MOINS QUE LA PERSONNE QUI LE RENVOIE NE PAIE L'AFFRANCHISSEMENT NECESSAIRE POUR LE RETOUR.

22. — Le Ministre des Postes se réserve le droit de refuser d'accepter pour transmission par la poste, du grain ou de tous autres articles expédiés en quantités excessives et qui pourraient nuire au transport des objets de la première classe, ou tous autres articles, tels que ceux énumérés au paragraphe 1.

COLIS POSTAUX

TARIF D'AFFRANCHISSEMENT DES COLIS MIS A LA POSTE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

ADRESSE A	1 liv.	2 liv.	3 liv.	4 liv.	5 liv.	6 liv.	7 liv.	8 liv.	9 liv.	10 liv.	11 liv.
Tout bureau de poste dans un rayon de 20 milles° y compris le bureau d'origine.....	$0.05	$0.06	$0.07	$0.08	$0.10	$0.12	$0.14	$0.16	$0.18	$ 0 20	$ 0.22
Tout bureau de poste au-delà de 20 milles, mais dans la Prov. de Québec.	.10	.14	.18	.22	.26	.30	.34	.38	.42	.46	.50
Tout bureau de poste dans l'Ontario ou dans les provinces Maritimes	.10	.16	.22	.28	.34	.40	.46	.52	.58	.64	.70
Tout bureau de poste dans le Manitoba	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
Tout bureau de poste dans la Saskatchewan	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
Tout bureau de poste dans l'Alberta ou dans la Colombie-Britannique	.12	.24	.36	.48	.60	.72	.84	.96	1.08	1.20	1.32

L'affranchissement maximum sur tout colis ne devra pas excéder 1 cent par once.

° Ce tarif s'applique aussi lorsque la distance de 20 milles se prolonge dans une province voisine.

CE QU'UN POISSON PERD DE SON POIDS APRES ETRE SORTI DE L'EAU.

Le tableau suivant indique combien un poisson sorti de l'eau perd de son poids.

Ces chiffres doivent être pris comme approximativement exacts, car le poisson gras se resserre plus vite que le poisson maigre et aussi en raison des autres conditions dans lesquelles le poisson peut avoir été tenu avant qu'il soit pesé.

Juste pris.	Mort depuis 6 heures.	Mort depuis 12 heures.
1 liv.	15¼ onces..	15 onces
4 " .. .. 1 liv.	14½ " .. .. 1 liv.	14 "
3 " .. .. 2 "	13¼ " .. .. 2 "	13 "
4 " .. .. 3 "	13 " .. .. 3 "	12 "
5 " .. .. 4 "	12½ " .. .. 4 "	11 "
6 " .. .. 5 "	11½ " .. ..5 "	10 "
7 " .. .. 6 "	10¾ " .. .. 6 "	9 "
8 " .. .. 7 "	10 " .. .. 7 "	8 "
9 " .. .. 8 "	9¼ " .. .. 8 "	7 "
10 " .. .. 9 "	8½ " .. .. 9 "	6 "
11 " .. ..10 "	7¾ " .. ..10 "	5 "
12 " .. ..11 "	7 " .. ..11 "	4 "
13 " .. ..12 "	6¼ " .. ..12 "	3 "
14 " .. ..13 "	5½ " .. ..13 "	2 "
15 " .. ..14 "	4¾ " .. ..14 "	1 "
16 " .. ..15 "	4 " .. ..15 "	"
17 " .. ..16 "	3¼ " .. ..15 "	15 "
18 " .. ..17 "	2½ " .. ..16 "	14 "
19 " .. ..18 "	1¾ " .. ..17 "	13 "
20 " .. ..19 "	" .. ..18 "	12 "
30 " .. ..28 "	9½ " .. ..28 "	2 "
40 " .. ..38 "	2 " .. ..37 "	8 "
50 " .. ..47 "	10½ " .. ..46 "	14 "

LOI DE PECHE DE QUEBEC

TEMPS PENDANT LEQUEL LA PECHE EST PERMISE.

SAUMON. — Mai 1 à juillet 31 ; pêche à la mouche. — Mai 1 à septembre 15.

TRUITE DE MER. — Décembre 2 à octobre 14.

OUANANICHE. — Décembre 1 à septembre 30.

TRUITE MOUCHETÉE (*sal. fontinalis*). — Mai 1 à septembre 30.
La pêche à travers la glace est prohibée.

TRUITE GRISE (*lunge*) touladi (*lake trout*). — Décembre 2 à octobre 14.

ACHIGAN (bar non compris). — Juin 16 à mai 1.

L'ANGUILLE peut être prise dans des nasses et dans des écluses, mais ne peut l'être de manière à l'empêcher entièrement d'arriver à d'autres nasses.
L'anguille ne peut être prise au dard ou au flambeau, pendant les mois d'octobre et de novembre, dans les eaux fréquentées par le saumon et la truite.
Les mailles d'une nasse, piège ou autre engin pour pêcher l'angullle, auront au moins un pouce et un huitième mesuré dans la barre.
Il est défendu de prendre de l'anguille ayant moins de trente pouces de longueur, et toute anguille ainsi prise sera libérée vivante.

DORÉ. — Mai 16 à avril 14. — (15 pouces).

EPERLAN. — Juillet 1 à mars 31.

POISSON BLANC. — Décembre 2 à novembre 9.

MASKINONGÉ. — Juin 16 à avril 14.

ESTURGEON. — Juillet 1 à mai 31.

TARIF DES LICENCES POUR NON RESIDENTS.

Pour la pêche au saumon.. ..	$25.00
Membres des clubs non résidents..	25.00
Pour toute autre espèce de poisson..	10.00
Les membres de clubs..	5.00

Les invités de clubs et les membres honoraires devront payer le taux ordinaire de la licence.

Pour obtenir les licences de pêche, il faut s'adresser au Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries à Québec, ou à ses agents, inspecteurs et officiers, aussi aux secrétaires des différents clubs autorisés à délivrer les licences aux membres et aux invités de leur club respectif.

Art. 1402*b*. — Toute personne ou toutes personnes sans aucun permis, ayant en sa possession un engin de pêche ou de chasse prohibé par la loi, sera présumée violer la loi, et la dite présomption sera suffisante pour établir que la dite personne ainsi trouvée, a pêché ou chassé illégalement, et il incombera à cette personne de démontrer qu'elle possédait cet engin sans aucun objet illégal.

Art. 1394*aa*.—Quiconque fait usage *de dynamite* ou autres *explosifs* pour la pêche des poissons visés par cette loi, est passible d'un *emprisonnement* de douze mois.

EXPORTATION DE CERTAINES ESPECES DE TRUITES.

Personne ne recevra, n'expédiera, ne transportera ni n'aura en sa possession, dans le but de l'expédier ou de la transporter hors du Canada, aucune truite mouchetée, truite de rivière ou de mer, prise ou capturée dans les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard ; pourvu : —

(*a*) que toute personne pourra ainsi expédier la truite capturée par elle pour le sport jusqu'à vingt-cinq livres pesant, si l'envoi est accompagné d'un certificat à cet effet, soit de l'officier local des pêcheries dans le district duquel le poisson a été capturé, soit de l'agent local de la station adjacente à la localité où le poisson a été capturé, ou est accompagné d'une copie de la licence ou du permis officiel délivré à la personne faisant l'envoi ;

(*b*) qu'aucun paquet de cette truite n'excédera vingt-cinq livres pesant, ni que personne n'aura la permission d'expédier plus qu'un paquet durant la saison.

LOI DE CHASSE DE QUEBEC

La province de Québec est divisée en deux zones appelées respectivement Zone No 1 et Zone No 2.

La Zone No 1 comprend toute la province, moins cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, à l'est et au nord de la rivière Saguenay.

La Zone No 2 comprend cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, à l'est et au nord de la rivière Saguenay.

DES PROHIBITIONS DANS LA ZONE No 1

1° ORIGNAL, CHEVREUIL ET CARIBOU.

"2310. *Prohibition de chasser ;*

Il est défendu :

1. LE CHEVREUIL ET L'ORIGNAL ; De chasser, tuer ou prendre le chevreuil et l'orignal, entre le premier jour de janvier et le premier jour de septembre de chaque année ; sauf dans les comtés d'Ottawa, de Labelle, de Témiscamingue et de Pontiac, où il est défendu de les chasser, tuer ou prendre entre le premier décembre d'une année et le premier octobre de l'année suivante ;

2. LE CARIBOU ; De chasser, tuer ou prendre le caribou, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année ;

3. CHIENS POUR CHASSER L'ORIGNAL, etc. *Exceptions ;* De se servir de chiens pour chasser, tuer ou prendre l'orignal, le caribou ou le chevreuil ; mais il est permis de chasser, tuer ou prendre ainsi le chevreuil (*red deer*) depuis le vingt octobre jusqu'au premier novembre de chaque année ;

4. RAVAGES, etc. ; De chasser, tuer ou prendre l'orignal ou le chevreuil dans les *ravages* d'hiver (*yarding*) de ces animaux ou en profitant de la croûte de la neige (*crusting*) ;

FAONS ; De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, des faons ou broquarts, c'est-à-dire les petits, jusqu'à l'âge d'un an, des animaux mentionnés dans les paragraphes 1 et 2 de cet article ;

6. FEMELLE DE L'ORIGNAL ; De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, la femelle de l'orignal. (S. R. Q., 1396 ; 62 V., ch. 24, art. 1.

"2311. TRANSPORT DE L'ORIGNAL, etc., *prohibé.* Il est défendu aux compagnies de chemin de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter ou d'avoir en leur possession l'orignal, le caribou, le chevreuil, en tout ou en partie, ou la chair, la tête et la peau verte d'aucun de ces animaux à moins qu'il n'y soit attaché un coupon (*tag*) émis par le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, autorisant ce transport."

2. ID. *après les* 15 *premiers jours de la prohibition.* "Il est défendu aux compagnies de chemin de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux rouliers publics, après les quinze premiers jours de la date de prohibition, de transporter l'orignal, le caribou, le chevreuil, la chair ou la tête, en tout ou en partie, ou la peau verte d'aucun de ces animaux."

3. *Exception, si l'orignal, etc., été pris dans une autre province.* Les deux paragraphes précédents ne s'appliquent pas au transport de l'orignal, du caribou et du chevreuil ou de la chair, en tout ou en partie, ou de la tête et de la peau verte d'aucun de ces animaux, s'il y est attaché un affidavit attestant qu'ils ont été tués ou pris dans une autre province de la puissance du Canada, en conformité des lois de cette province ou dans un des Etats-Unis d'Amérique.

4. *Paquet, etc., confectionné de manière à indiquer le contenu.* Tout sac, paquet ou coffre, toute boîte ou valise ou tout autre réceptacle servant à transporter le gibier doivent être confectionnés de manière à faire voir leur contenu et la description de leur contenu. Les nom et adresse du propriétaire y doivent être indiqués sur une étiquette à cet effet.

5. *Pénalité.* Toute compagnie de chemin de fer, de bateaux à vapeur ou autre personne, favorisant de quelque manière que ce soit, la contravention à cet article, est passible d'une amende de dix piastres au moins et de vingt-cinq piastres au plus pour chaque infraction et les dépens.

6. *Permis de transport peut être accordé par le ministre.* Néanmoins, il est loisible au ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries d'accorder, en tout temps, des permis de transport lorsqu'il a été prouvé, à sa satisfaction, que l'orignal, le caribou et le chevreuil ou partie d'iceux, que l'on désire transporter, ont été pris ou tués dans un temps où la chasse en est permise et d'une manière légale.

7. *Honoraires des permis.* Pour tout permis, ou coupons, mentionnés dans cet article, il peut être exigé un honoraire dont le ministre fixe le montant, suivant les circonstances, mais qui ne doit pas excéder cinq piastres. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 1).

" 2312. *Nombre des animaux qui peuvent être tués. — Permis autorisant d'en tuer un plus grand nombre. — Proviso.* Nul ne peut chasser, tuer ou prendre vivants pendant une saison de chasse, plus d'un orignal, deux chevreuils et deux caribous.

Le ministre peut néanmoins, s'il le juge à propos, accorder à toute personne domiciliée dans la province, sur paiement d'un honoraire de cinq piastres, un permis l'autorisant à chasser, tuer ou prendre vivants au plus trois caribous et trois chevreuils additionnels.

Toutefois, le ministre peut dispenser du paiement de l'honoraire ci-dessus tout colon de bonne foi ou tout sauvage, dont la pauvreté lui est démontrée d'une manière satisfaisante, et qui a besoin de ce gibier comme un moyen de subsistance pour lui-même et pour sa famille. (S. R. Q., 1398; 62 V., ch. 24, art. 1; 1 Ed. VII, ch. 8, art. 15; 1 Ed. VII, ch. 12, art. 1).

2° CASTOR, VISON, LOUTRE, MARTRE, PEKAN, LIEVRE, OURS, RAT MUSQUE, ETC.

" 2313. *Défense de chasser :*

Il est défendu de chasser, tuer ou prendre :

1. LE CASTOR ; Le castor, en tout temps, après le 1er avril jusqu'au 1er novembre 1917, pour la zone No 1, et après cette date, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

2. LE VISON, etc.; Le vison, la loutre, la martre, le pékan, le renard et le chat sauvage, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année.

3. LE LIÈVRE, etc.; Le lièvre, entre le premier jour de février et le quinzième jour doctobre de chaque année, et l'ours entre le premier jour de juillet et le vingtième jour d'août de chaque année. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

4. LE RAT MUSQUÉ ; Le rat musqué en aucun temps de l'année, excepté dans le mois d'avril. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

5. *Rapport au ministre par personne faisant le commerce de fourrures;*

" Toute compagnie, société ou personne faisant le commerce de fourrures qui, en vertu de quelqu'une des dispositions de cette loi, a chassé ou fait chasser les animaux à fourrures ou une espèce quelconque des animaux à fourrures mentionnés dans cet article est tenue de faire rapport dans les quinze premiers jours du mois de mai de chaque année, au ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, de la quantité et de l'espèce de ces animaux qu'elle a tués ou achetés, ou mis sur le marché dans la province de Québec." (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

3° BECASSE,, BECASSINE, PERDRIX, CANARD SAUVAGE, MACREUSE, SARCELLE, ETC.

" 2314. *Défense de chasser :*

Il est défendu :

1. De chasser, tuer ou prendre : (*a*) Les bécasses, les bécassines, les pluviers, les courlis, les chevaliers et les maubèches, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année ; les perdrix grises et de savane, entre le quinzième jour de décembre et le premier jour de septembre de l'année suivante, et les perdrix blanches (*ptarmigan*), entre le premier jour de février et le premier jour de novembre de chaque année ;

(*b*) LA MACREUSE, etc.; " Les macreuses, les sarcelles ou les canards sauvages d'aucune espèce, excepté les harles (*bec-scies*), les huards et les goélands, entre le premier jour de mars d'une année et le premier jour de septembre de la même année." (6 Ed. VII, ch. 19, art. 3).

(*c*) *Défense de chasser pendant certaines heures.* En tout temps de l'année, une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, d'aucune manière la bécasse, la bécassine, la perdrix ou les macreuses, sarcelles ou canards sauvages, d'aucune espèce ; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder ou d'exposer, sous aucun prétexte, des leurres ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage ;

2. *Enlèvement des oeufs. — Droit de chasser pour la nourriture dans certaines parties de la province.* — " De déranger, endommager, cueillir ou enlever en tout temps, les œufs d'aucune espèce de gibier à plume. Les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger, cueillir ou enlever les œufs d'aucune espèce des dits animaux, peuvent, ainsi que les œufs, être confisqués et vendus.

Néanmoins, les habitants de cette partie de la province comprise dans la zone No 2, telle que définie par cette loi, et ceux du comté de Gaspé, peuvent pour leur nourriture seulement, y chasser, tuer ou prendre les oiseaux mentionnés dans le paragraphe *b* du présent article en tout temps de l'année — sauf entre le premier juin et le premier août." (6 Ed. VII, ch. 19, art. 3).

"2315. *Achat et vente de perdrix prohibés. — Expressions "vente" et "achat" définies. — Fardeau de la preuve en certains cas — Pénalité.*

"Il est défendu d'acheter ou de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession, avec l'intention de la vendre, aucune perdrix grise ou de savane et aucune bécasse avant le premier jour d'octobre 1917.

Toute livraison de telle perdrix ou de telle bécasse faite autrement qu'à titre purement gratuit constitue une vente, et toute acceptation de telle perdrix ou de telle bécasse autrement qu'à titre purement gratuit constitue un achat dans le sens de cette disposition.

Si une telle perdrix ou une telle bécasse est trouvée en la possession d'un commerçant ou d'une personne vendant ou ayant en sa possession pour des fins de vente des denrées ou des produits, la preuve que ce commerçant ou cette personne n'a pas cette perdrix ou cette bécasse en sa possession avec l'inention de la vendre, est à la charge du commerçant ou de la personne qui l'a en sa possession.

Toute contravention aux dispositions du présent article rend celui qui en est trouvé coupable passible pour une première infraction d'une amende de $2.00 ou plus et de $1.00 au moins et des dépens par chaque tête de perdrix et de bécasse, selon le cas; pour une deuxième infraction, d'une amende de $10.00 au plus et de $5.00 au moins par chaque tête; pour une troisième infraction et toute récidive, de la même amende que pour la deuxième infraction, et d'un emprisonnement de trente jours au moins et de trois mois au plus, avec dépens dans tous les cas. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 4).

COUT DE LA LICENCE DE CHASSE.

Les personnes non domiciliées dans la Province de Québec, qui ne sont membres d'aucun club dûment incorporé dans la Province.. .. ..$25.00

Les personnes non domiciliées dans la Province, membres actifs de clubs de chasse et de pêche légalement organisés.. .. ..$10.00

* * *

Le langage simplifié.

Il existe un pays où les sifflements servent de langage. Les habitants de plusieurs îles de l'archipel des Canaries se servent volontiers de ce moyen peu banal de converser, et même séparés d'un ou deux milles, ils peuvent ainsi facilement s'entendre et se comprendre. Les doigts arrangés de certaine façon dans leur bouche modulent différents sons dont chacun représente une syllabe, et leur vocabulaire est assez varié pour qu'on soutienne une conversation sur n'importe quel sujet et à grande distance aussi bien.

* * *

Maman, dit Bob songeur à sa mère, la nuit à un œil?

—Pourquoi donc, mon chéri, que veux-tu dire?

—J'entends presque tous les matins papa dire, c'est malheureux, je n'ai encore pu fermer l'œil de la nuit!

* * *

Sur un banc. Deux bohèmes causent.

—Tu as de bien mauvaises bottines, dit l'un.

L'autre, avec désinvolture:

—Les neuves sont usées....

* * *

Une avenue de vingt lieues.

Le Japon, patrie des arbres nains, possède aussi la plus longue avenue d'arbres qui soit au monde.

Entre les villes de Namada et de Nikko s'étend, en droite ligne, et sur la coquette longueur de quatre-vingt-deux milles, une superbe allée ombragée de rameaux touffus. Large de vingt-quatre pieds, cette avenue est plantée d'arbres magnifiques de la famille des cyprès, dont le tronc ne mesure pas moins de quinze pieds et le haut branchage deux cents. Et c'est un admirable spectacle.

* * *

Paradoxes et vérités

Donnez de l'argent, n'en prêtez jamais. Donner ne fait que des ingrats; prêter fait des ennemis.

* * *

Réunion de suffragettes.

—Ce sont des femmes qui demandent à être électrices.....

— C'est donc pour cela qu'il y a de l'"électricité" dans l'air!...

* * *

—Mais, enfin, pourquoi divorcez-vous?

—Nous ne pouvons pas encore nous entendre.

—? ? ?

—Mon mari est sourd!

Médéric Martin est né à Montréal en 1869. A fait ses études au collège de St-Eustache. Ancien manufacturier de cigares. Elu représentant du quartier Papineau, au

conseil de ville en 1904, réélu en 1906, 1908 et 1912. Député au parlement fédéral depuis 1906. Libéral. Elu maire de Montréal le 6 avril 1914.

Son Honneur le Maire de Montréal,
M. MEDERIC MARTIN.

LES COMMISSAIRES.

M. J. AINEY

M. Joseph Ainey est né à Montréal le 24 nov. 1864. A étudié dans sa ville natale et à Deschambault. S'est occupé de la question ouvrière depuis 1885. A été élu président de la fédération du Travail en 1897 et a rempli plusieurs autres fonctions en rapport avec les intérêts ouvriers. Elu commissaire de la ville de Montréal, en 1910, réélu en 1914.

M. T. COTE

M. Thomas Côté est né à Trois-Pistoles le 22 sept. 1869. Fit ses études au séminaire de Québec et à l'université Laval. S'est consacré au journalisme et a occupé plusieurs postes importants dans le service civil. Elu commissaire de la ville de Montréal en 1914.

M. N. HEBERT

M. Napoléon Hébert est né à Montréal le 10 mars 1874. Etudia à l'Ecole Montcalm. Industriel et agent d'immeubles. Ancien représentant du quartier Duvernay au conseil de ville. Elu commissaire de Montréal le 6 avril 1914.

M. D. McDONALD

M. Duncan McDonald est né à St-Thomas de Montmagny le 17 juin 1859. A fait ses études au collège de Rimouski. Ancien gérant général de la Compagnie des Tramways de Montréal. Elu commissaire de la ville de Montréal en 1914.

REPRESENTATION DES QUARTIERS

CHARGES D'ECHEVIN

Ahuntsic, Trefflé Bastien.
Bordeaux, Gordien Ménard, jr.
Centre, Joseph-Henri Loranger.
Côte-des-Neiges, Wilfrid-Henri Pauzé.
De Lorimier, Geo. Mayrand, M.P.P.
Duvernay, J.-Bte Saint-Pierre.
Emard, Léon Dubois, M.D.
Est, Louis Audet-Lapointe, M.P.
Hochelaga, Alfred Chartrand.
Lafontaine, Eudore Dubeau.
Laurier, Nap. Turcot, M.P.P.
Longue-Pointe, Emery Larivière.
Mont-Royal, J.-Bte Rochon.
N.-D. de Grâces, D. Macdonald.
Ouest, William-S. Weldon.
Papineau, Julien Thérien.
Rosemont. Aldéric Lavergne.
Saint-André, Joseph Ward.
Sainte-Anne, Thomas O'Connell.
Sainte-Cunégonde, Narcisse Lapointe.
Saint-Denis, Roméo Houlé.
Saint-Gabriel, Joseph Elie.
Saint-George, Leslie-H. Boyd.
Saint-Henri, O.-H. Letourneau, M.D.
Saint-Jacques, Napoléon Giroux.
Saint--Jean-Bte, Georges Vandelac.
Saint-Joseph, William-J. Hushlon.
Saint-Laurent, Louis Rubenstein.
Saint-Louis, Abraham Blumenthal.
Sainte-Marie, A.-Herm. Denis, M.D.
Saint-Paul, J.-Bte Barbeau.

COMMISSION DE LEGISLATION

Son Honneur le Maire.

MM. les échevins L.-A. Lapointe, *président;* Giroux, Ménard, Loranger, Mayrand, Boyd, Turcot.

COMMISSIONS SPECIALES.

Réceptions.

MM. les échevins Boyd, *président;* Loranger, Dubeau, Rubenstein, Weldon, Bastien, Pauzé, L.-A. Lapointe, Dubois, Vandelac, MacDonald, O'Connell.

COMMISSION SPECIALE DE FERMETURE DE BONNE HEURE DES MAGASINS

En vertu d'une résolution adoptée au Conseil le 7 juillet 1914.

MM. les échevins O'Connell, N. Lapointe, Giroux, Bastien, Weldon et St-Pierre.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

MM. les échevins Dubeau, *président;* Loranger, Chartrand, Larivière, Macdonald, Weldon, Houlé, L.-A. Lapointe, Therrien, N. Lapointe, O'Connell, Mayrand, Vandelac, Turcot.

COMPAGNIE "MONTREAL WATER AND POWER."

MM. les échevins Turcot, *président;* L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Rochon, Pauzé, Hushion, Houlé, Lavergne, Blumenthal, Chartrand, Barbeau, Létourneau, Bastien.

COMMISSION SPECIALE RE : NOMS DE RUES.

MM. les échevins Larivière, Bastien, Dubois, Macdonald, Houlé, Turcot, Chartrand, Barbeau, Mayrand, Ménard, Denis et Hushlon.

Cette Commission fut nommée par le Conseil Municipal le 9 juillet dernier.

BUREAU DE SANTE.

Son Honneur le Maire.

MM. les échevins Létourneau, *président;* Dubeau, Denis, Dubois, O'Connell, Blumenthal, Turcot.

Dr S. Boucher, *directeur du bureau municipal d'hygiène.*

---

* * *

" Monsieur, demande un soldat ivre, à minuit, à un passant, cette boule, là-haut, est-ce la lune ou le soleil ? " — " Je suis étranger, répondit celui-ci, je ne saurais vous le dire."

* * *

Examen de Géométrie.

" Voulez-vous m'expliquer ce que c'est qu'un cercle ? — " C'est un endroit où papa va se faire nettoyer tous les soirs."

* * *

— Et vous n'avez pas renvoyé votre chauffeur ?

— Je ne pouvais pas. Je venais de lui commander un costume neuf.

* * *

L'Instituteur : " L'un de vous pourrait-il me citer un exemple de ce qu'on appelle une grand plaie ?

L'Elève : " Les leçons."

TARIF DES VOITURES DE LOUAGE

De la Cité de Montréal

Règlement adopté le 2 juin 1913.

VOITURES A UN CHEVAL

A la course.

Temps alloué—Un quart d'heure

Pour 1 ou 2 personnes.. 50 cts
Pour 3 ou 4 personnes.. 75 cts

Temps alloué — Une demi-heure.

Pour 1 ou 2 personnes.. 75 cts
Pour 3 ou 4 personnes.. $1.00

Temps alloué—Trois quarts d'heure.

Pour 1 ou 2 personnes.. $1.00
Pour 3 ou 4 personnes.. $1.25

A l'heure.

A l'heure.

Pour 1 ou 2 personnes.. $1.25
Pour 3 ou 4 personnes.. $1.50

VOITURES A DEUX CHEVAUX

A la course.

Temps alloué — Un quart d'heure.

Pour 1 ou 2 personnes.. 75 cts
Pour 3 ou 4 personnes.. $1.00

Temps alloué— Une demi-heure.

Pour 1 ou 2 personnes.. $1.00
Pour 3 ou 4 personnes.. $1.25

Temps alloué — Trois quarts d'heure.

Pour 1 ou 2 personnes.. $1.50
Pour 3 ou 4 personnes.. $1.75

A l'heure.

A l'heure

Pour 1 ou 2 personnes.. $1.75
Pour 3 ou 4 personnes.. $2.00

BAGAGE.

Pour toute malle portée sur l'une des voitures susdites — 25 cts.

Nulle charge pour les sacs de voyage, valises, boîtes ou paquets susceptibles d'être portés à la main.

a. Les fractions d'heure, pour les courses au delà d'une heure, seront payées au *pro rata* des charges ci-haut établies. Le tarif ci-dessus s'applique à toute course dans les limites de la Cité de Montréal, quand même il faudrait traverser une municipalité voisine pour se rendre à destination.

b. Pour les courses entre minuit et quatre heures du matin, il sera payé cinquante pour cent en sus des charges ci-dessus.

c. Les charges ci-dessus s'appliquent aussi à toute course en dehors des limites de la cité, pourvu que l'engagement soit fait en dedans de telles limites.

d. Ne sont pas inclus dans le mot "personnes" dans le dit cahier, et sont exempts de charge, les enfants au-dessous de cinq ans portés sur les genoux de leurs parents ou gardiens.

e. Le mot "course" partout où il se rencontre dans le cahier doit être interprété comme admettant les arrêts (*stoppages*), dans la limite du temps fixé pour telle course.

---

* * *

La plante la plus longue.

Ce serait une plante marine, qu'on rencontre en si grande abondance dans certains parages des mers du Sud, qu'elle y rend la navigation impossible. Elle atteint, souvent, une longueur de 300 pieds, a la grosseur d'un câble à la tige et se nomme "Nerescytis." Les habitants s'en servent en guise de cordes et l'emploient pour les constructions.

Elle détient le record de la longueur.

* * *

James Rousseau avait des mots charmants. Il écrivit un jour dans les tribunaux ; le condamné à mort, Noirot faisait mine de feuilleter la Bible, quand le vénérable abbé entra dans son cachot ; "Quel passage cherchez-vous ? lui dit avec bonté l'ecclésiastique. — "Monsieur le curé, répondit le condamné, je cherche un passage..... pour me sauver.

* * *

Il y a des gens d'esprit qui ne veulent absolument pas être de leur pays. Jean Paul, qui appartient à cette classe de gens, ne veut pas convenir qu'il est provençal.

"Mais enfin, lui disait un de ses amis, puisque tu es de Mazarque, tu es bien Marseillais." "La belle raison ! fit Jean Paul, alors, si j'étais né dans une étable, je serais donc un veau !"

* * *

Un quidam qui avait à se plaindre d'une demoiselle, voulut se venger d'elle et lui envoya une botte de foin. La demoiselle fort irritée d'abord en prit bientôt son parti. Elle écrivit le mot suivant à l'auteur de cette épigramme d'écurie : Mon cher ami,

"J'ai reçu le foin, j'attends le cheval."

UNIVERSITE LAVAL DE MONTREAL

CARDINAL PROTECTEUR. — L'Eminentissime Jérôme-Marie Gotti, cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Sainte-Marie Della Scala, préfet général de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

CONSEIL SUPÉRIEUR établi par la Bulle "Inter varias sollicitudines," pour la haute surveillance de la foi et des mœurs, NN. SS. les Archevêques et Evêques de la province de Québec.

PERSONNEL DE L'UNIVERSITE LAVAL DE MONTREAL

POUR L'ANNÉE 1914-1915

Vice-chancelier apostolique. — S. G. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

Vice-recteur.— Mgr Gaspard Dauth, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, chanoine de la Métropole de Montréal.

Secrétaire-général. — M. l'abbé J.-L. Desjardins.

ADMINISTRATEURS

Officiers. — S. G. Mgr Paul Bruchési, Arch. de Montréal, Président ; Mgr G. Dauth, Vice-Recteur ; l'hon. juge M. Mathieu, 1er Vice-Président ; l'hon. juge S. Pagnuelo, 2e Vice-Président ; M. l'abbé J.-L. Desjardins, Secrétaire.

Membres ex-officio. — S. G. Mgr Paul Larocque, Evêque de Sherbrooke ; S. G. Mgr Joseph-Médard Emard, Evêque de Valleyfield ; S. G. Mgr J.-G.-L. Forbes, Evêque de Joliette ; Sa Grandeur Mgr X. Bernard, Evêque de St-Hyacinthe ; M. l'abbé Charles Lecoq, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal ; M. l'abbé F. Lelandais, Doyen de la Faculté de Théologie ; l'hon. juge Mathieu, Doyen de la Faculté de Droit ; M. le Dr E. Persillier-Lachapelle, Doyen de la Faculté de Médecine ; Sa Grandeur Mgr Z. Racicot, Doyen de la Faculté des Arts.

Membres à vie (désignés par le statut 55-56 Victoria, ch. 64). — L'hon. M. L.-O. Taillon, avocat, ancien premier ministre du gouvernement provincial, ancien ministre du gouvernement fédéral, membre du Conseil Privé de Sa Majesté ; l'hon. M. Siméon Pagnuelo, Chevalier, de la Légion d'honneur, ancien juge à la Cour Supérieure ; l'hon. M. Louis Tellier, juge à la Cour Supérieure.

Membres élus pour cinq ans. — M. l'abbé J.-E. Dorveau, P.S.S., Délégué de la Faculté de Théologie ; l'hon. M. F.-X.-H. Archambeault, Délégué de la Faculté de Droit ; M. le Dr J. E. Desjardins, Délégué de la Faculté de Médecine ; M. J. Marceau, Délégué de la Faculté des Arts ; M. l'abbé C. Chaumont, Supérieur et Délégué du Petit Séminaire de Ste-Thérèse; Mgr l'abbé O. Gagnon, Supérieur et Délégué du Petit Séminaire de Sherbrooke ; Mgr Ph. Choquette, Délégué du Petit Séminaire de St-Hyacinthe ; M. le chanoine G.-V. Villeneuve, Délégué du Collège de l'Assomption ; le R. Père Roberge, C.S.V., asst.-Prov. des Clercs de St-Viateur, Délégué du Collège de Joliette ; le R. Père E. Hébert,, Supérieur et Délégué du Collège de St-Laurent ; le R. P. A.-D. Richard, C.S.V., Supérieur et Délégué du Collège Bourget ; M. l'abbé R. Labelle, Délégué du Collège de Montréal ; M. l'abbé A.-P. Sabourin, Supérieur et Délégué de Valleyfield ; M. l'abbé A. Papineau, Supérieur et Délégué du Collège de Saint-Jean ; l'hon. M. Eugène Lafontaine, juge à la cour Supérieure, professeur à la Faculté de Droit, Délégué des gradués de la Faculté ; l'hon. Honoré Gervais, juge à la Cour d'Appel, Professeur à la Faculté de Droit, Délégué des gradués de la Faculté ; M. le Dr E. St-Jacques, Délégué des gradués de la Faculté de Médecine ; le T.-R. Père Edouard Lecompte, S. J. ; l'hon. M. N. Pérodeau, conseiller législatif ; M. le Dr J. O. Camirand ; M. S. R. Joron, notaire ; Sir Rodolphe Forget, membre du Parlement fédéral ; M. J.-M. Tellier, membre du Parlement provincial ; M. Hormisdas Laporte ; M. le Dr G. Villeneuve.

GOUVERNEURS

Ex-Officio. — Mgr G. Dauth, Vice-Recteur, Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Délégués. — Mgr W.-C. Martin, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, Délégué de Mgr l'archevêque de Montréal ; M. l'abbé Troie, P.S.S., Délégué de M. le Supérieur de St-Sulpice de Montréal.

Membres élus pour cinq ans. — Sir Ls-Amable Jetté, ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi ; l'hon. juge S. Pagnuelo ; l'hon. A. Thibaudeau, sénateur ; Mgr A.-P. Dubuc, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, Chanoine honoraire de la Métropole de Mont-

réal ; Sir Thomas-G. Shaughnessy, Chevalier de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges ; l'hon. L.-O. Loranger, juge à la Cour Supérieure ; M. Zéphirin Hébert ; l'hon. Louis Beaubien ; l'hon. Jérémie-L. Décarie ; M. Clarence F. Smith.

Comité exécutif des Gouverneurs. — L'hon. L.-O. Loranger, Président ; M. Z. Hébert, 1er Vice-Président ; M. C.-F. Smith, 2e Vice-Président ; Mgr G. Dauth, Vice-Recteur.

Secrétaire du Bureau des Gouverneurs. — M. l'abbé J.-L. Desjardins.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE, 857, rue Sherbrooke ouest. — *Doyen,* M. Ferdinand-Louis Lelandais, P. S. S. — *Secrétaire,* M. Jean-Etienne Dorvaux, P . S. S.

FACULTÉ DE DROIT, 185, rue St-Denis. — *Doyen,* Sir Horace Archambeault. — *Secrétaire,* M. Antonio Perrault.

FACULTÉ DE MÉDECINE, 185, rue St-Denis. — *Doyen,* M. Emmanuel Persillier-Lachapelle. — *Secrétaire,* M. Louis-D. Mignault.

FACULTÉ DES ARTS, 185, rue St-Denis. — *Doyen,* Mgr Z. Racicot. — *Pro-doyen,* Mgr G. Dauth. — *Secrétaire,* M. l'abbé A. Curotte. — *Secrétaire-conjoint* : M. l'abbé Emile Chartier.

ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL, 228, rue Saint-Denis. — *Annexée à la Faculté des Arts.* — *Principal* : M. Ernest Marceau. — *Directeur des Etudes ;* M. Alfred Fyen.

ECOLE DE MÉDECINE COMPARÉE ET DE SCIENCE VÉTÉRINAIRE, rue De-Montigny-Est. — *Agrégée de l'Université.* — *Président* : M. E. Persillier-Lachapelle, D. M. — *Directeur et Secrétaire* : M. F.-T. Daubigny, Médecin Vétérinaire.

ECOLE DE CHIRURGIE DENTAIRE DE MONTRÉAL, rue Saint-Hubert. — *Annexée à l'Université.* — *Président et Directeur* : M. Eudore Dubeau, D.D.S. — *Vice-Président et Registrateur* : M. Joseph Nolin, D. D. S. — *Secrétaire-trésorier* : M. J.-G.-A. Gendreau, D. D. S.

ECOLE DE PHARMACIE. — *Affiliée à l'Université,* 185, rue St-Denis. — *Président* : M. Joseph Contant. — *Vice-Président,* J.-E.-W. Lecours. — *Secrétaire-directeur* : A.-J. Laurence, 395, St-Denis. — *Trésorier* : Ed. Vadboncœur.

INSTITUT AGRICOLE D'OKA. — *Affilié à l'Université.* — *Directeur-général,* Rév. Père Jean-de-la-Croix ; *directeur des études scientifiques,* M. L.-J.-A. Marsan, La Trappe, P. Q.

ECOLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES JEUNES FILLES. — *Affiliée à l'Université.* — *Directrice* : Sœur Ste-Anne-Marie, 1010, rue Sherbrooke.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE, DESTINÉ AUX CONGRÉGATIONS ENSEIGNANTES AFFILIÉES A L'UNIVERSITÉ.

Nombre des étudiants pour l'année 1913-1914 : 2,636.

---

* * *

On demande à Toto:

— Est-ce que tu auras des prix cette année?

Et lui, très philosophe:

—Mais ça dépend absolument du professeur!

* * *

Le richissime X....., archigoutteux, reçoit la visite d'un cousin pauvre, qui lui dit, en entrant:

—Tu sais, je viens d'avoir la goutte....., comme toi.

Le millionnaire, froissé:

—Tu n'as jamais su te tenir à ta place.

* * *

Les médecins américains assurent qu'il est mauvais de se brosser les dents; il paraît que cela les déchausse.

—A ce compte-là; fait Calino, il ne faudrait pas non plus se laver les pieds, ça les déchausse bien davantage!

* * *

Au café.

—Voyez-vous ce gros monsieur, assis à la table du fond, avec de grosses lunettes sur les yeux?

—Parfaitement.

—C'est un Américain richissime, le roi du jambon fumé.

—C'est sans doute pour cela qu'il porte des conserves.

* * *

La cuisinière est à son fourneau, occupée à un entremet:

—Vous ne soignez guère ce plat, lui dit la femme de chambre.

—Pourquoi voudriez-vous que je le soigne? On ne nous en laisse jamais.

* * *

Balandard, dans un cercle de troisième ordre a, reçu une gifle.

—Et vous l'avez rendue, j'espère, lui dit un de ses amis.

—Ah! mais non, répond Balandard, il m'en aurait donné une seconde, et alors il n'y avait pas de raison pour que cela finît.

EDUCATION DES GARCONS

Dans la Province de Québec

—————— : O : ——————

MAISONS D'EDUCATION CATHOLIQUES

1. — ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Université Laval à Montréal. — Faculté de Théologie. — Après deux années de philosophie scolastique. Enseignement et pension au grand séminaire, $150.

Université Laval, à Québec. — Mêmes détails que pour l'Université à Montréal, sauf qu'il n'y a pas à Québec d'Ecole Polytechnique, ni d'Ecole de Science vétérinaire.

Faculté de Théologie, à Québec. — Enseignement et pension: $120 par an.

Faculté de Droit. — 3 ans. Cours: $80 par an, plus $5.00 d'inscription annuelle.

Faculté de Médecine. — 5 ans. Cours: $100 par an, plus $5.00 d'inscription annuelle, et plus les frais d'hôpitaux.

Faculté des Arts. — Le cours de littérature française est gratuit pour les élèves et les professeurs des maisons d'éducation. Les personnes étrangères: $3 par an.

Ecole Polytechnique. — 4 ans. Cours: de $110 à $150 par an.

Ecole de Science vétérinaire. — 3 ans. Cours: $40 par an. Bourses du gouvernement provincial.

Ecole de Chirurgie dentaire. — 4 ans. Cours: $155 par an.

Ecole de Pharmacie. — 3 ans. Prix des cours: $85 par année environ.

2. — ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

Petit Séminaire de Montréal dirigé par MM. de Saint-Sulpice. Pensionnaires: $140.

Collège Sainte-Marie, dirigé par les Pères Jésuites, à Montréal. Pensionnaires: $180. Externes: $50.

Collège Loyola, dirigé par les Pères Jésuites, et où l'enseignement se fait en anglais. Pensionnaires: $250. Externes : $40.

Collège de Lévis. — Pensionnaires : $150.

Collège de l'Assomption. — Pensionnaires: $130.

Séminaire de Chicoutimi. — Pensionnaires: $125.

Collège de Joliette. — Pensionnaires : $130.

Collège de Nicolet. — Pensionnaires : $135.

Collège de Nominingue. — Pensionnaires: $125.

Collège (Bourget) de Rigaud. — Pensionnaires: $150.

Séminaire de Rimouski. — Pensionnaires: $130.

Séminaire de St-Hyacinthe. — Pensionnaires: $135.

Collège de St-Laurent. — Pensionnaires: $165.

Collège de Ste-Anne de la Pocatière. — Pensionnaires: $150.

Séminaire de Ste-Thérèse. — Pensionnaires: $140.

Séminaire de Sherbrooke. — Pensionnaires: $140.

Séminaire de Trois-Rivières. — Pensionnaires: $120.

Collège de Valleyfield. — Pensionnaires: $150.

Collège de St-Jean, P. Q. — Pensionnaires: $130.

Parmi ces institutions, les suivantes donnent également le cours commercial: L'Assomption, Chicoutimi, Joliette, Nicolet, Rigaud, Rimouski, St-Laurent, Ste-Anne de la Pocatière, Ste-Thérèse, Sherbrooke, Trois-Rivières, Valleyfield, St-Jean et Nominingue.

Cours Leblond de Brumath. — Fondé en 1878, 355, rue St-Denis, Montréal. Cours classique rapide, et préparation des jeunes gens qui veulent étudier la médecine, l'art dentaire, la pharmacie, en un mot, préparation à tous les examens: Prix: $10 par mois.

Les deux écoles normales Jacques-Cartier, à Montréal, et Laval, à Québec, donnent à leurs élèves les rudiments du latin, de la philosophie, etc., et leur enseignent également un peu les matières du cours commercial. Le but de ces écoles est de former des instituteurs. Pensionnaires, $110, mais un certain nombre de bourses sont accordées chaque année.

3. — ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

1. **Ecole des Hautes Etudes Commerciales, à Montréal,** sous la direction de M. de Bray. — 3 ans, la 4ème année étant facultative. Environ $100 par an. Des bourses sont accordées au concours.

2. **Ecole Techniques, à Montréal et à Québec,** sous la direction de M. Machéras. — 3 ans. $3, $4 ou $5 par mois. Des bourses sont accordées par le gouvernement.

3. **Ecole centrale de Préparation et d'Arpentage, à Québec.** — 3 ans, $175 ou $100 par an.

4. **Ecole Forestière, à Québec.** —3 ans. $175, pour le cours complet. 10 bourses sont accordées annuellement par le Gouvernement.

4. — ENSEIGNEMENT COMMERCIAL, ETC.

A Montréal. — Collège du Mont-Saint-Louis, dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Cours scientifique et cours commercial complet. Préparation à l'Ecole Polytechnique, etc. Prix de la pension: $200 pour les élèves du cours supérieur. $180 pour les élèves du cours moyen, et $160 pour ceux du cours élémentaire. Externes, $50, $45 et $40.

Les Commissaires des Ecoles Catholiques de Montréal sont nommés avec la date de leur dernière nomination.

Mgr Emile Roy, président, 1913; M. le chan. W. O'Meara, 1914; M. l'abbé Anthime Corbeil, 1912; le juge E. Lafontaine, 1912; l'échevin L. A. Lapointe, 1913; le docteur J. P. Décarie, 1913; Jos. McLaughlin, 1914; l'échevin N. Giroux, 1912; l'échevin E. Larivière, 1914.

Directeur général des Ecoles, M. J. N. Perrault.

Visiteur général des Ecoles, M. l'abbé N. Dubois.

Académie Commerciale Catholique, sous la direction de MM. les Commissaires, donnant un cours commercial complet, jusqu'à la huitième année inclusivement. Enseignement gratuit.

Académie de l'Archevêché, dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Cours commercial complet. Enseignement: $32, $24 et $20 par an.

Messieurs les Commissaires des écoles catholiques ont la charge des autres écoles de garçons, dont 8 sont des écoles laïques, et 11 sont tenues par des religieux. L'enseignement y est gratuit, mais n'y sont admis que les enfants dont les parents résident dans la circonscription scolaire de Montréal. Le territoire administré par la Commission est borné approximativement: au nord, par la rue Duluth; à l'ouest, par les rues Canning et Closse; au sud, par le fleuve; à l'est, par la rue Frontenac.

Les écoles laïques sont : l'école Montcalm, au coin des rues DeMontigny et St-Hubert; l'école Champlain, 224, Fullum; l'école Sarsfield, 97, Grand-Tronc ; l'école Belmont, 245, Guy; l'école Olier, 282, Roy; l'école Edward Murphy, coin Craig et Visitation, et enfin l'école Ste-Croix, quartier Emard.

Ecoles dirigées par des religieux: les écoles St-Patrice, St-Joseph, Ste-Anne, Ste-Brigide, Plessis, St-Charles et Salaberry, toutes aux mains des FF. des Ecoles Chrétiennes; l'école St-Pierre, tenue par les Frères Maristes; l'école Meilleur, par les Frères du Sacré-Cœur ; l'école Ste-Hélène, par les Frères St-Gabriel ; et l'école Chauveau, par les Frères de la Présentation.

Les collèges exclusivement commerciaux, aux environs de Montréal, sont : les collèges de Varennes et de Longueuil, dirigés par les Frères des Ecoles Chrétiennes; pension pour le premier, $120 par an, pour le second, $15.00 par mois; le collège des Frères du Sacré-Cœur, à Victoriaville, pension, $110; le collège commercial de St-Césaire, pensionnat: $130 par an; le collège de St-Rémi de Napierville, sous la direction des Clercs St-Viateur, pension: $110; le collège de la Côte-des-Neiges, par les Pères de Ste-Croix, reçoit les enfants de 7 à 12 ans. Pensionnat: $130 par an.

A Québec, l'Académie commerciale est tenue par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Prix: $36 à $40 par an.

Le Collège St-Joseph de Lévis (Lauzon), est dirigé par les Clercs St-Viateur. Pension et enseignement: $12 par mois.

Plusieurs autres collèges sont disséminés dans la province: Sorel, St-Jérôme, L'Islet, etc.

---

* * *

Les origines de la sténographie

La sténographie a ses titres de noblesse et n'est pas née d'hier, comme beaucoup de personnes le croient. On vient de découvrir une méthode de sténographie datant de la fin du XVIe siècle, et dont se servaient les étudiants écoutant les "chats fourrés" en Sorbonne.

Bien plus l'abbé Cassard fit paraître, en 1651, un traité pour "escrire aussi vite que la parolle". Un érudit, M. R. Havette, vient de le mettre au jour et d'en fournir un docte commentaire.

Il paraît que les grands sermonneurs, Bossuet, Massillon et Bourdaloue avaient au pied de leur chaire des sténographes qui reproduisaient leurs oraisons.

* * *

Diagnostic

Un chien dans la rue, mord un monsieur. Le maître du chien se précipite vers le mordu:

—Votre adresse, monsieur!.... J'irai prendre de vos nouvelles pour me rendre compte du dommage....

—Je vous remercie.....

— Non! c'est moi!... Mon chien a des allures bizarres depuis hier..... Avant de le faire abattre, je voudrais savoir, par les symptômes qui se manifesteront en vous, s'il est enragé.

* * *

—On supprime les orgues....

—Dans les églises?

—Non, dans la rue!

—C'est de la barbarie.....

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

PRÉSIDENT :

M. ADELARD FORTIER, Vice-Président de la "Montreal Dairy Co.," 290, Avenue Papineau.

1er VICE-PRÉSIDENT :

M. S. D. JOUBERT, président de la maison "Lamontagne Limitée," 338, Notre-Dame Ouest.

2ème VICE-PRÉSIDENT :

M. FRANK PAUZE, entrepreneur et manufacturier, coin rue Notre-Dame et Avenue Green.

TRÉSORIER :

M. GEORGES GONTHIER, L. I. C., comptable-expert, financier, de "St-Cyr, Gonthier & Frigon," et de "Gonthier & Midgley, 103, St-Frs-Xavier.

SECRÉTAIRES :

M. WILLIAM ULRIC BOIVIN, marchand, 791, Mont-Royal Est.
M. LEON LORRAIN, secrétaire-adjoint, 76, rue St-Gabriel.

AVOCATS-CONSEILS :

M. ED. FABRE-SURVEYER, C. R., 615, Dom. Express.
M. LEON GARNEAU, C. R., 86, Notre-Dame Ouest.

CONSEILLERS :

M. Baillargeon, ent. de camionnage, 329, Ontario Est.
M. Bédard, Rodolphe, comptable-expert, 55, St-Frs-Xavier.
M. Berthiaume, Arthur, gérant général de "La Presse".
M. Caron, A. L., fab. de bijouterie, 235, Bleury.
M. Chevrier, J. N., gérant "Le Devoir", 43, St-Vincent.
M. Daoust, J. E. C., architecte, 180, St-Jacques.
M. Desmarteau, Alexandre, L. I. C., liquidateur, 60, Notre-Dame Est.
M. De Tonnancour, L. C., marchand-tailleur, 61, Notre-Dame Est.
M. Ethier, Joseph, de "Laporte, Martin & Cie," 568, St-Paul.
M. Filiatrault, Joseph, de "Filiatrault & Lesage," 429, St-Laurent.
M. Frigon, A. P., de "St-Cyr, Gonthier & Frigon," 103, St-Frs-Xavier.
M. Gareau, J. O., marchand de nouveautés, 1502, St-Laurent.
M. Gauvin, J. A. E., pharmacien, 850, Se-Catherine Est.
M. Gravel, Ludger, négociant, 26, Place Jacques-Cartier.
M. Labrecque, J. O., marchand de charbon, 141, rue Wolfe.
M. Lambert, Alfred, manuf. de chaussures, 17, Notre-Dame Est.
M. Martin, C. E., de "P. P. Martin & Cie," 336, St-Paul.
M. McDonald, Duncan, Prés. de la "Montreal Tunnel Co.," Transportation Building.
M. Rolland, Emile, de "l'Imprimerie Moderne," 39, Dowd.
M. Tarte, Eugène, co-prop. "La Patrie," Ste-Catherine Est.

Autres membres du Conseil ex-officio.

ANCIENS PRESIDENTS.

M. D. Parizeau, anc. négociant, 2951, rue St-Dominique.
M. H. Laporte, épicier en gros, 568, St-Paul.
M. Joseph Contant, pharmacien,, 231, Notre-Dame Est.
M. Damase Masson, négociant, Québec.
M. L. E. Geoffrion, financier, 4, de l'Hôpital.
M. H. A. A. Brault, ancien négociant, 150, Blvd St-Joseph Ouest.
M. C. H. Catelli, industriel, 626, Avenue de l'Hôtel-de-Ville.
M. Isaïe Préfontaine, industriel, 425, Transportation Bldg.
M. O. S. Perrault, directeur de l'Imperial Tobacco Co., 900, rue St-Antoine.
M. Frédéric C. Larivière, Président "Larivière Inc." 911, St-Laurent.
M. Armand Chaput, directeur-gérant de "L. Chaput, Fils & Cie Ltée," 2, de Bresoles.
Col. A. E. Labelle, gérant de la "St. Lawrence Flour Mills Co.

ANCIENS VICE-PRESIDENTS ET TRESORIERS.

M. Alphonse Racine, marchand en gros, 340, rue St-Paul.
M. Ubalde Garand, courtier, 48, Notre-Dame Ouest.
M. L. J. A. Surveyer, marchand-quincaillier, 52, Blvd St-Laurent.
M. A. V. Roy, I. C. et industriel, 50, Notre-Dame Ouest.
M. J. B. A. Lanctôt, marchand de gants, 212, St-Laurent.
M. Jos. Fortier, fab.-papetier, 210, Notre-Dame Ouest.

SOCIETES DE SECOURS MUTUELS CANADIENNES-FRANCAISES

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

Siège social : Monument National, Montréal.

ANCIENS PRESIDENTS :

Jacques Viger, 1834 ; D.-B. Viger, 1844 ; J. Masson, 1845 ; A.-N. Morin, 1846 ; Joseph Bourret, 1848 ; E. R. Fabre, 1850 ; Ludger Duvernay, 1851 ; C.-S. Cherrier, 1853 ; Geo.-E. Cartier, 1854 ; J.-B. Meilleur, 1857 ; Damase Masson, 1858 ; Pierre Beaubien, 1859 ; J.-A. Quesnel, 1860 ; R. Trudeau, 1861 ; G.-R.-S. de Beaujeu, 1862 ; Olivier Berthelet 1863 ; T. Bouthillier, 1864 ; P.-J.-O. Chauveau, 1865 ; C.-A. Leblanc, 1867 ; G. Ouimet, 1869 ; C.-S. Rodier, 1871 ; J. Coursol, 1873 ; A.-A. Dorion, 1874 ; Jacques Grenier, 1875 ; Louis Archambault, 1876 ; J.-P. Rottot, 1877 ; J.-B. Rolland, 1879 ; T.-J. Loranger, 1880 ; Nap. Bourassa, 1881 ; Louis Beaubien, 1882 ; J. Perrault, 1883 ; Adolphe Ouimet, 1885 ; E.-P. Lachapelle, 1887 ; L.-O. David, 1888 ; O. Loranger, 1895 ; F.-L. Béique, 1899 ; H. Laporte, 1905 ; J.-C. Beauchamp, 1907-1910 ; T. Gauthier, 1910-1912 ; O. Asselin, 1913.

Grand Aumônier :

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

Conseil de Direction

Président général : CH. DUQUETTE, directeur du recrutement à l'Alliance Nationale ; VICTOR MORIN, notaire, 1er vice-président ; Dr JOSEPH NOLIN, professeur à l'Ecole de chirurgie dentaire, 2ème vice-président ; EDOUARD BIRON, notaire, Secrétaire général ; L'abbé J.-A.-M. BROSSEAU, Secrétaire général adjoint ; RODOLPHE BÉDARD, comptable autorisé, membre du Conseil de direction des Artisans, Trésorier ; *Directeurs* : l'hon. M. LOUIS BEAUBIEN, MM. THOMAS GAUTHIER, OLIVAR ASSELIN, J.-A.-A. LECLAIRE, ELZÉAR-V. BEAUPRÉ, professeur à l'Ecole polytechnique, ancien président général de l'Association de la Jeunesse ; docteur DAMIEN MASSON.

Commission administrative.

C. Duquette, R. Bédard, T. Gauthier, W. A. Huguenin, J. A. Savignac.

Comité du Bulletin

O. Asselin, R. Bédard, J. V. Dessaulniers, E. V. Beaupré, J. Nolin.

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Comité de Régie

Ch. Bruchési, président ; R. Bédard, C. Duquette, R. Gauthier, H. A. Robert, A. A. Leclair, T.-C. Paquin.

Comité des placements

C. Duquette, R. Bédard, T. Gauthier, V. Morin, E. Biron.

Comité de surveillance

A. P. Frigon, président ; A.-J. Laurence, pharmacien ; J.-A. Maucotel, comptable ; N. Deguise, C. Bruchési, avocat ; Jos. Hurtubise, courtier ; A. Comte, négociant ; J.-A. Boucher, T. Crépeau.

Auditeurs

M. L.-J. Lacasse, L. I. C. ; H. Viau, L. I. C.

Aviseur légal

Antonio Perrault.

Administrateur-général.

Arthur Gagnon.

SIR GEORGE PREVOST

En 1812, un jeune Canadien, fils de famille, montait la garde au château St-Louis, pendant une de ces journées du mois de juillet, accablantes de chaleur; le jeune soldat dormait dans sa guérite; passe un cochon qui rentre dans la cour du château; le gouverneur Prevost avait vu, et le militaire endormi et le cochon rentrer, il arme un pistolet, tue l'animal. La détonation réveille l'endormi, le gouverneur descend, fait remplacer le garde, et lui ordonne pour punition de charger l'animal sur ses épaules, d'aller le porter à son père, qui demeurait au bout de la rue St-Louis, et de lui raconter la vérité. Il connaissait le père pour un militaire à tout crin, et considérait cette humiliation comme un châtiment suffisant pour la peccadille du soldat.

Histoire de cinquante ans.

P. T. BEDARD.

UNION SAINT-PIERRE

La plus ancienne société de secours mutuels du Canada.

Fondée en 1859.

Bureau exécutif. — P. OSCAR LAVALLÉE, C. R., président général ; D. W. GAGNON, manufacturier, ancien président général ; J. D. GAUTHIER, M. D., 1er vice-président général ; ALFRED TOURIGNY, avocat, Magog, P. Q., 2me vice-président général ; A. CHÉNARD, comptable, secrétaire général ; J. B. JODOIN, manufacturier, trésorier général ; L. A. GAGNIER, M. D., médecin en chef ; ELZ. BEAUREGARD, avocat, aviseur légal.

Directeurs. — ELPH. MARIER, avocat ; CAMILLE BARRETTE, marchand, Joliette ; Dr O. R. LAFLÈCHE, M. V. ; J. B. ST-PIERRE, gérant ; JOSEPH GUAY, fonctionnaire, I C. R. Chaudière Curve.

Elle compte plus de cent vingt-cinq cercles et bureaux de perception.

Depuis 1903, de société exclusivement locale qu'elle était, elle est devenue provinciale et a recruté et a le pouvoir de recruter ses membres et d'établir des cercles dans toute l'étendue de la Province.

Admission des deux sexes.

Bureau Central : 360, rue Ste-Catherine Est, Montréal.

ALLIANCE NATIONALE

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. BRUCHÉSI, Président Honoraire ; S. G. Mgr G. GAUTHIER, Aumônier.

BUREAU EXECUTIF

Ls-Arsène LAVALLÉE, C. R., Président Général ; F.-C. LABERGE, arp. géomètre et ing. civil, 1er Vi-Prés. Gén. ; Chs DUQUETTE, comptable, 2nd V.-Prés. Gén. ; Georges MONET, comptable, Secrétaire Général ; A. ST-CYR, courtier, Trésorier Général ; Théo. CYPIHOT, M. D., Médecin en Chef ; Eug.-H. GODIN, avocat, aviseur légal.

DIRECTEURS :

L.-O. DAURAY, N. P. ; Frs FAUTEUX, avocat ; P.-H. BÉDARD, M. D. ; J. A. LAPIERRE, M. D. ; J. D. VIAU, architecte ; Jos. CONTANT, pharmacien, Ancien Prés. Général.

BUT :

1. — Aider matériellement et moralement ses membres, pécuniairement leurs familles et leurs héritiers ;
2. — Développer l'éducation morale et intellectuelle de ses membres ;
3. — Travailler à la conservation de l'amour et de l'usage de la langue française et à propager le respect de la foi et des institutions cotholiques.

CAPITAL ACCUMULÉ :

Caisse dotation (assurance-vie) au 31 juillet 1914..	$1,708,590,22
Caisse de malades, au 31 juillet 1914..	383,570,39
Caisse générale, au 31 déc. 1913..	26,238,15
Total.. ..	$2,118,398,76

Membres en règle au 1er Mai 1914 : 25,703.

Bénéfices que l'Alliance Nationale assure à ses membres par ses certificats de participation :

1. — Certificat d'Assurance de $500, $1,000, $2,000, 33,000.
2. — Indemnité au Invalides.
3. — Pension aux Vieillards.
4. — Certificat de participation acquise après dix et vingt ans de sociétariat.
5. — Bénéfices en maladie, pendant 20 semaines par année de calendrier : Hommes $5.08 par semaine ; Femmes, $3.50 par semaine.

Prêts sur certificats de dotation en vigueur depuis 10 années.

ADMISSION DES DEUX SEXES :

Bureau Principal : 395, Avenue Viger, Montréal.

* * *

Ne soyons pas jaloux de ceux qui font mieux que nous; tâchons simplement de faire mieux qu'eux.

AMYOT.

* * *

La morale ne s'apprend qu'en la pratiquant. Elle fait partie, comme les arts, de ces connaissances que ne sauraient enseigner les livres.

SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

Fondée en 1876.

Bureau exécutif. — L. J. GAUTHIER, C. R., M. P., président général ; RODOLPHE BÉDARD, 1er vice-président général ; T. BRASSARD, N. P., 2e vice-président général ; HENRI ROY, trésorier-général ; LOUIS FONTAINE, assistant trésorier - général ; Dr A. F. JEANNOTTE, médecin en chef ; J. A. LABELLE, aviseur légal.

Bureau Médical. — Dr Alex. GERMAIN, Dr Jos. GAUVREAU.

Auditeurs. — MM. Wilf. LAMARRE, P. G. BERTRAND.

Directeurs généraux. — NAPOLÉON DESCHAMPS, L.-G. BERTRAND, Dr J.-A. ROULEAU, ALCIDE DALPÉ, J.-E. RACICOT, M. D., A.-O. CHALIFOUR, J.-S.-A. FILION, NAPOLÉON CHAMPAGNE, M.P.P., C.-M. LÉGER, C,-J,-E, BAZIN, N. CLOUTIER, M. M., J.-M. DUPONT,

Organisateurs. — MM. Nap. LACHANCE, Alf. FORTIER, V.-E. GUÉVREMONT, Alb. LACROIX, A.-F. HACHÉ, A.-R. ARCHAMBAULT, A.-G. ROUTHIER, C.-J.-E. BAZIN.

La Société des Artisans compte des succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard, du Manitoba, d'Alberta, de Saskatchewan et dans les Etats de Massachusetts, de New-Hampshire, de Maine, de Vermont, de Rhode-Island, de Connecticut, de Michigan et de New-York.

Elle offre à ses membres les avantages suivants : 1° Une indemnité de $100, $250, $500, $750, $1,000, $2000 ou $3000, payable aux héritiers des sociétaires décédés. 2° Une indemnité de $5.00 par semaine, durant 15 semaines par année, est versée aux sociétaires malades. 3° Une indemnité de $50, $125, $250, $375, $500, $1,000 ou $1,500, c'est-à-dire la moitié du montant mentionné sur le certificat de caisse au décès, est payée au sociétaire dans l'incapacité totale et permanente de travailler, par suite de maladie ou d'accident. 4° Moyennant le paiement d'une légère cotisation additionnelle une rente viagère de $100 par an est payée à ses membres qui ont atteint l'âge de 70 ans. 5° Tout sociétaire qui a appartenu à la Société au moins 5 ans a droit à un certificat acquitté.

Pour y appartenir : 1° Il faut être âgé de 16 ans et ne pas avoir dépassé l'âge de 60 ans. 2° Etre Canadien-français et catholique. 3° Jouir d'une bonne santé et d'une bonne constitution.

Nombre de sociétaires : au 1er septembre 1913, 38,681 ; Fonds accumulés au 1er septembre 1913, $2,571,-971.20 ; bénéfices payés depuis la fondation, $5,075,041.10.

NOMBRE DE SUCCURSALES :

Au Canada..	350
Aux Etats-Unis..	150
Total..	500

ADMISSION DES DEUX SEXES :

Bureau Principal : 20, Rue St-Denis, Montréal.

SIR WILFRID LAURIER

Pendant les élections locales de 1886, il y eut une grande assemblée des électeurs anglais de Mégantic. Le fanatisme avait fait son œuvre, les orangistes, au moyen de la question Riel, avaient soulevé les préjugés de l'élément protestant contre nous. Un de nos amis terminait son discours, quand un orangiste de l'endroit, véritable forcené, s'écria avec rage:

"—On n'a pas parlé de Riel et on n'osera pas en parler!"

Des cris s'élevèrent, des vociférations éclatèrent de toutes parts. Laurier répondit simplement:

—"I will."

Et, s'insinuant habilement dans leur esprit par un appel à la loyauté britannique, leur rappelant l'esprit de tolérance et de justice qui doit animer tous les citoyens d'un pays mixte, il leur raconta les détails de cette sombre tragédie du Nord-Ouest.

Quelqu'un nous disait que cette foule hostile courba la tête, pas entièrement convaincue, mais domptée, subjuguée par le courage et par l'éloquence de l'orateur.

Le Monde Illustré. DONOSO.

* * *

En ces temps de grande saison, les couturiers et modistes de Paris sont surmenés. On demande partout du renfort.

—Madame, disait hier une ouvrière, je fais les chapeaux avec une vitesse extraordinaire.

—Laquelle?

—Quarante nœuds à l'heure!

* * *

Un homme se présente dans un café, comme musicien tzigane, et demande à parler au maestro pour être embauché dans la troupe du concert.

—De quel instrument jouez-vous? lui demande celui-ci.

—De la petite soucoupe pour la quête, répond-il d'un air entendu.

UNION SAINT-JOSEPH DU CANADA

Fondée en 1863.

Bureau exécutif. — O. DUROCHER, président général ; J. S. TÉTRAULT, notaire, Sherbrooke, 1er vice-président ; G. S. TESSIER, mutualiste, Québec, 2me vice-président ; CHS LECLERC, Ottawa, secrétaire trésorier général ; HECTOR MÉNARD, Ottawa, sous-trésorier ; LOUIS LECLERC, sous-secrétaire ; J. U. ARCHAMBAULT, M. D., Hull, médecin en chef ; J. A. BÉLIVEAU, Trois-Rivières, avocat, aviseur légal.

Directeurs généraux. — S. C. LAROSE, fonctionnaire, Ottawa ; EUGÈNE LABELLE, comptable, Ottawa ; A. E. BRUNET, courtier, Montréal ; ALEX. GUILBAULT, avocat, Joliette ; E. A. VINCENT, industriel, Québec ; J. P. SAMSON, gentilhomme, Lévis ; L. A. CARON, industriel, Hull.

Elle offre à ses membres les avantages suivants : 1° Une indemnité de $500, $1,000, $1,500, $2,000, payable aux héritiers des sociétaires défunts. 2° Une indemnité de $5 par semaine, pendant 15 semaines par année, est versée aux sociétaires malades. 3° Une indemnité de $250, $500, $750, $1,000, c'est-à-dire la moitié du montant mentionné sur le certificat de caisse au décès, ou une rente annuelle équivalente au vingtième du montant est payée au sociétaire dans l'incapacité totale et permanente de travailler par suite de maladie ou d'accident, et cessation de toute contribution. 4° Une rente annuelle équivalente au dixième de la police pendant douze ans aux sociétaires âgés de 70 ans, avec cessation de contribution. 5° Une indemnité de $75.00 au décès de l'épouse d'un sociétaire.

Nombre de sociétaires, 28,500. Fonds accumulés, $1,200,000.00. Bénéfices payés depuis la fondation, $2,500,000.00.

Elle compte 260 conseils, et 315 bureaux de perception, établis dans les provinces de Québec, Ontario, Manitoba, Nouveau-Brunswick.

Bureau principal : 325, rue Dalhousie, Ottawa, Ont.

ASSOCIATION FRANCO-AMERICAINE

Officiers de la Haute-Cour, 1913-1916. — M. l'abbé L.-J.-A. DOUCET, Manchester, N.-H., aumônier général ; A. A. E. BRIEN, M. D., Manchester, président général ; EMILE ST-HILAIRE, M. D., Québec, 1er vice-président ; J. B. N. R. GALIPEAULT, Pawtucket, R.-I., 2e vice-président ; P. EUDORE MAYRAND, Lake Linden, Mich., 3e vice-président ; HENRI LANGELIER, Manchester, N.-H., secrétaire général ; JOS. A. BOIVIN, Manchester, N.-H., trésorier général ; DAMASE CARON, M. D., Manchester, N.-H., médecin en chef ; JOSEPH FRANCOEUR, Manchester, N.-H., organisateur-inspecteur.

Directeurs généraux. — J. E. BERNIER, Manchester, N.-H. ; W. G. DUPONT, Berlin, N.-H. ; JOSEPH M. LÉVESQUE, Nashua, N.-H. ; J. DAGNEAU, Thetford Mines, P. Q. ; J. W. D. MCDONALD, M. D., Manchester, N.-H. ; A. CARON, Milford, N.-H. ; J. E. LUSSIER, Montréal.

Commission médicale. — A. LAVALLÉE, M. D., Berlin, N.-H. ; J.-G. BOUCHER, M. D., Woonsocket, R.-I. ; J. A. LAGACÉ, Nashua, N.-H. ; Z. A. LAVOIE, Manchester, N.-H.

L'Association Canado-Américaine, fondée en 1896, à Manchester, N.-H., a pour but de grouper les Canadiens-Français catholiques des Etats-Unis et du Canada, en une puissante organisation qui leur permettra, par une solidarité plus étroite, de résister aux influences assimilatrices auxquelles ils sont si souvent exposés.

Pour y appartenir il faut être d'origine française et catholique romain pratiquant, avoir 16 ans et pas plus de 55 ans.

Les femmes sont aussi admises moyennant certaines restrictions.

L'Association Canado-Américaine émet des certificats d'assurance pour les montants suivants : $100, $250, $500 et $1,000. En maladie, elle paie des bénéfices pendant 25 semaines, à raison de 5.00 par semaine pendant les quinze premières semaines, et de $2.50 pendant les dix dernières.

Cette société est officiellement reconnue dans les Etats du New-Hampshire, du Maine, du Vermont, du Rhode-Island, du Michigan, du Connecticut, et au Canada.

Les sociétaires sont au nombre de 16,000.

Le bureau principal est au n° 1034, rue Elm, Manchester, N.-H.

Le Président d'Honneur.— Sa Grandeux Mgr GEORGES ALBERT GUERTIN, de Manchester, N.-H.

Les Membres d'Honneur. — Mgr J. A. PROVOST, de Fall River, Mass. ; Mgr L. M. DUGAS, de Cohoes, N.-Y. ;

Mgr P. O. LAROSE, d'Ogdensburg, N.-Y. ; Mgr J. B. H. MILLETTE, de Nashua, N.-H. ; Mgr J. M. LEGRIS, de Bourbonnais, Ill. ; Mgr F.-X. TRUDEL, de Oldtown, Maine ; M. l'abbé G. A. RAINVILLE, de Salem, Mass. ; M. PIERRE GERLIER, de Paris, France.

Les Présidents Honoraires. — M. EDOUARD CADIEUX, de Holyoke, Mass. ; M. FÉLIX GATINEAU, de Southbridge, Mass.

Le Bureau Général 1912-13-14-15. — *Directeur spirituel.* — M. l'Abbé CHARLES DAURAY, de Woonsocket, R.-I. ; *Sous-directeur spirituel.* — M. l'Abbé E. C. LARAMÉE, de Bedford, N.-Y. ; *Président* : HENRI T. LEDOUX, de Nashua, N.-H. ; 1er *vice-président* : L. JOSEPH RIOUX, de Fall River, Mass. ; 2ème *vice-président* : L. J. MORIN, de Danielson, Conn. ; 3ème *vice-président* : Dr J. H. ROY, de Kankakee, Ill. ; *Secrétaire:* ELIE VÉZINA, de Woonsocket, R.-I. ; *Trésorier* : PIERRE BONVOULOIR, de Holyoke, Mass. ; *Médecin-reviseur* : Dr F. A. RUEST, de Pawtucket, R.-I. ; *Contrôleur* : J.-A. FAVREAU, de Boston, Mass. ; *Avocat-conseil* : Me ADÉLARD ARCHAMBAULT, de Woonsocket, R. I. ; *Conseillers* : MM. JOSEPH L. BERTHIAUME, de Southbridge ; ACHILLE PROULX, de Lawrence, Mass. ; ARTHUR DAVIAU, de Waterville, Me ; A. J. LACHANCE, de St. Johnsbury, Vt.

L'UNION ST-JEAN-BAPTISTE D'AMERIQUE

PRESIDENT D'HONNEUR

S. G. Mgr Georges-Albert Guertin, de Manchester, N. H.

OFFICIERS GENERAUX

Directeur-spirituel. — M. l'abbé Charles Dauray, de Woonsocket, R. I.

Sous-directeur spirituel. — M. l'abbé E. C. Laramée, de Redford, N.-Y.

Président. — M. Henri T. Ledoux, de Nashua, N.-H.

1er vice-président. — M. L. Joseph Rioux, de Fall River, Mass.

2ème vice-président. — M. L. J. Morin, de Danielson, Conn.

3ème vice-président. — Dr J. H. Roy, de Kankakee, Ill.

Secrétaire. — M. Elie Vézina, de Woonsocket, R.-I.

Trésorier. — M. Pierre Bonvouloir, de Holyoke, Mass.

Médecin-reviseur. — Dr F. A. Ruest, de Pawtucket, R. I.

Contrôleur. — M. J. A. Favreau, de Boston, Mass.

Avocat-conseil. — Me Adélard Archambault, de Woonsocket, R. I.

Conseillers. — M. Joseph L. Berthiaume, de Southbridge ; M. Achille Proulx, de Lawrence, Mass. ; M. Arthur Daviau, de Waterville, Me. ; M. A. J. Lachance, de St. Johnsbury, Vt.

L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique est une société de secours mutuels dont le principal but est de grouper les Franco-Américains dans une puissante organisation, de leur donner une solidarité plus étroite qui les protège contre les influences délétères auxquelles ils sont trop souvent exposés.

Pour faire partie de cette société il faut être d'origine française et catholique pratiquant.

Les femmes sont admises aux mêmes conditions que les hommes.

Cette société émet des certificats d'assurance de $100 à $3,000.

Un membre actif âgé de moins de 45 ans, peut, s'il le désire, obtenir des secours en maladie en s'inscrivant à la caisse des malades du conseil local, ou, si le conseil n'a pas une telle caisse, en s'inscrivant à la caisse centrale des malades.

L'indemnité de maladie est de $5.00 par semaine pendant quinze semaines jusqu'à concurrence de $400. A l'âge de 70 ans l'indemnité est remplacée par une rente viagère de $15 par année jusqu'à ce que la balance des $400 du total de l'indemnité soit payée.

Nombre de conseils le 30 septembre 1914..	322
Nombre de membres le 30 septembre 1914..	26,749
Valeur de la Société le 30 septembre 1914..	$755,390.50

Réserve par 1000 dollars d'assurance $71.28.

Bureau principal. — Edifice de l'Union, rue Main, Woonsocket, R.-I.

ÉTAT DES BANQUES AU 30 JUIN 1914.

NOM DE LA BANQUE.	Capital autorisé	Capital souscrit	Capital versé	Montant du fonds de réserve	Taux p. c. du dernier div. déclaré
	$	$	$	$	$
Bank of Montreal	25,000,000	16,000,000	16,000,000	16,000,000	10 %
Quebec Bank	5,000,000	2,721,200	2,697,080	1,250,000	7
Bank of Nova Scotia	10,000,000	6,000,000	5,967,610	10,844,654	14
Bank of British North America	4,866,666	4,866,666	4,866,666	2,920,000	8
Bank of Toronto	10,000,000	5,000,000	5,000,000	6,000,000	11
Molsons Bank	5,000,000	4,000,000	4,000,000	4,700,000	11
Banque Nationale	5,000,000	2,000,000	2,000,000	1,550,000	8
Merchants Bank of Canada	10,000,000	6,764,700	6,764,700	6,419,175	10
Banque Provinciale du Canada	2,000,000	1,000,000	1,000,000	575,000	6
Union Bank of Canada	8,000,000	5,000,000	5,000,000	3,300,000	8
Canadian Bank of Commerce	25,000,000	15,000,000	15,000,000	12,500,000	10
Royal Bank of Canada	25,000,000	11,560,000	11,560,000	12,560,000	12
Dominion Bank	10,000,000	5,465,700	5,375,757	6,375,757	12
Bank of Hamilton	3,000,000	3,000,000	3,000,000	3,500,000	12
Standard Bank of Canada	5,000,000	2,498,200	2,492,795	3,192,795	13
Banque d'Hochelaga	4,000,000	3,904,900	3,599,660	3,000,000	9
Bank of Ottawa	5,000,000	3,952,400	3,940,180	4,440,180	12
Imperial Bank of Canada	10,000,000	7,000,000	6,998,942	7,000,000	12
Sovereign Bank of Canada	3,000,000	3,000,000	3,000,000	.....	.....
Metropolitan Bank	2,000,000	1,000,000	1,000,000	1,250,000	10
Home Bank of Canada	2,000,000	2,000,000	1,938,700	650,000	7
Northern Crown Bank	6,000,000	2,862,400	2,772,960	300,000	6
Sterling Bank of Canada	3,000,000	1,219,800	1,129,657	300,000	6
Bank of Vancouver	2,000,000	1,074,700	860,280	40,000	.....
Weyburn Security Bank	1,000,000	632,200	316,100	65,000	5
Total	190,866,666	117,622,866	161,191,087	108,732,561	.....

UN GOUVERNEUR INTERLOQUE

Une anecdote relatée par lord Aberdeen, dans le discours qu'il prononça au banquet d'adieu qui lui fut offert, lors de son départ pour l'Angleterre, par les citoyens de Montréal, illustre d'une façon assez plaisante la question de la touchante fidélité des Canadiens-Français pour leur pays d'origine.

Vers les commencements de son séjour dans la province de Québec, Son Excellence fut invitée un jour à présider une séance publique dans une des institutions affectées à l'éducation de la jeunesse canadienne-française. Or, — sans malice aucune, vous le pensez bien, — on avait inscrit sur le programme de la fête un chant patriotique intitulé: "Vive la France"!

Voilà le nouveau gouverneur-général fort interloqué, sinon abasourdi. Comment, Vive la France! Est-ce une protestation, un cri séditieux, une insulte ? Cela paraissait au moins une indélicatesse grave vis-à-vis du représentant officiel de la couronne britannique. Le noble lord ne put s'empêcher d'en faire la remarque au supérieur de l'établissement.

Deux mots d'explications suffirent. C'étaient de petits Français, fils et petits-fils de Français, fiers de leur origine et fidèles aux traditions du passé, mais heureux de rendre leur hommage de Français au régime paternel sous lequel ils avaient l'avantage de vivre libres et prospères.

"—Ah! s'il en est ainsi, s'écria le généreux diplomate, c'est autre chose: chantez "Vive la France!" mes enfants, tant que vous le voudrez; je suis même prêt à chanter avec vous!

Et lord Aberdeen ajoutait en terminant:

"—Alors, tous ces petits Canadiens-français, dans un mouvement spontané dont je fus vivement touché, se levèrent comme un seul homme en entonnant le "God Save the Queen".

Alliance Nationale, 1901.

LOUIS FRECHETTE.

HISTOIRE DE L'ANNEE

du 1er octobre 1913 au 30 septembre 1914.

Notre Histoire de l'Année, qui contient scrupuleusement classés, les principaux événements survenus durant cette période, donne un ensemble précieux de renseignements de toute nature que chacun consultera avec curiosité et profit. Tous les grands faits de l'année écoulée y sont classés dans les diverses branches de l'activité canadienne et constituent un memento où l'on peut puiser les données précieuses d'actualité, de statistique, d'histoire locale, étrangère, et religieuse, d'éducation, de littérature, de finances; des informations sociales, géographiques, financières et même sportives.

Ces divers documents sont classés sous vingt titres variés disposés dans l'ordre alphabétique.

L'année administrative.
L'année agricole et minière.
L'année automobiliste et aviatrice.
L'année commerciale et industrielle.
L'année des chemins de fer et des routes.
L'année éducationnelle et mutualiste.
L'année géographique.
L'année historique étrangère.
L'année judiciaire.
L'année littéraire canadienne.
L'année maritime.
L'année militaire.
L'année municipale montréalaise.
L'année nécrologique.
L'année ouvrière et d'immigration.
L'année politique canadienne.
L'année religieuse.
L'année sanitaire et scientifique.
L'année sportive.
L'année suffragiste.

1913 L'année administrative.

Octobre. — **1.** M. Eph. Chouinard, nommé assistant-auditeur de la province. — **13,** Ex-maire Cook, journaliste d'Ottawa, nomme secrétaire de la commission du règlement du subside fédéral de la C. B. — **14,** Démission de Frank Pedley, député-ministre des affaires des Sauvages à Ottawa. — **14,** M. Jos. Hébert, nommé maître de poste du Bureau Centre de Montréal. — **20,** Sir Rufus Isaac, nommé procureur-général de la Grande-Bretagne. — **24,** M. H. A. Fortier, député de Labelle, nommé membre du conseil de l'Instruction Publique. — **25,** M. C. B. Major, nommé magistrat du district de Montréal et M. R. Robert, shérif.

Novembre. — **1,** Le col. Carleton, du régiment de Sussex, Ang., désigné commandant du collège Royal Militaire de Kingston. — **3,** Col. W. Gwatin, nommé chef de l'état major général. — **4,** M. Jos. Gaboury, de Joliette, nommé shérif du district. — **12,** L'hon. Geo. Simard, nommé conseiller législatif pour la division de Repentigny. — **12.** L'hon. Henri Bunle, nommé chef du bureau des statistiques de Québec. — **13,** M. R. Porter, nommé ingénieur en chef du Transcontinental, en remplacement de M. J. Armstrong. — **14,** Col. O. Evanturel, nommé greffier de la cour de circuit, Québec. — **14,** M. Alph. Pouliot, nommé greffier de la cour des sessions.— **14,** M. Elzéar Roy, nommé greffier des votes et délibérations de la législature de Québec. — **14,** M. W. S. Walker, nommé régistrateur de Montéal-Ouest. — **21,** Le soldat Hawkins, gagnant du prix de tir du Roi, nommé aux douanes à Toronto. — **22,** Investiture, à Rideau Hall, de sir Lomer Gouin, K. C. M. A. — **24,** M. Georges Gendron, nommé mécanicien en chef du port de Montréal.

1914

Janvier. — **9,** M. R. W. Brock, nommé député-ministre des Mines. — **9,** Dr G. W. Derome, remplace le Dr Dugas comme autopsiste du coroner à Montréal. — **13,** M. J. A. Watson, nommé évaluateur en chef des douanes du Canada. — **20,** Major C. F. Hamilton, galerie de la presse, nommé assistant contrôleur de la Police montée. — **22,** MM. L. J. Dastous et Henri Trudel, nommés traducteurs aux Débats, à Ottawa. — **23,** M. J. E. Laforce, nommé agent de rapatriement aux Etats-Unis.

Février. — **16**, M. J. O. St-Pierre, médecin de St-Gervais, nommé registrateur de Bellechasse. — **17**, M. François Robillard, nommé successeur de feu Alfred Coderre, à l'écluse de St-Ours. — **19**, Démission de M. Chs Chapais, ingénieur des Travaux publics, pour le district de Québec. — **28**, M. H. H. Rodger, nommé receveur des droits de succession à Montréal. — **28**, M. E. Chinic, nommé percepteur des douanes à Québec.

Mars. — **3**, M. Emile Bachand, avocat, nommé protonotaire du district de St-François. — **4**, M. Pierre Cantin, avocat, de Québec, nommé assistant greffier des appels à Québec. — **4**, M. J. A. Tessier, député de Trois-Rivières, nommé ministre de la voierie, à Québec. — **5**, M. Silas H. Carpenter, nommé assistant com. de la police du Dominion à Banff. — **14**, M. J. de L. Taché, nommé imprimeur du Roi, à Ottawa.

Avril. — **15**, M. Fortunat Lord, nommé recorder de Trois-Rivières. — **27**, Le capt. Murray, commandant du SS. Empress of Ireland, nommé maître du port à Québec.

Mai. — **1**, Nomination des régistrateurs-conjoints du comté de Chambly : MM. Arthur Geoffrion et Léo Robert. — **8**, M. J. P. Béland, de Québec, nommé greffier de la cour suprême, remplace le col. Oscar Evanturel. — **11**, M. Arthur Amos, surintendant du service hydraulique, nommé ingénieur en chef de la Commission des Eaux courantes.

Juin. — **17**, M. Pierre Gravel, nommé inspecteur des Cinémas de la province de Québec.

Juillet. — **1**, Capt. Landriault, nommé gouverneur de la prison de Bordeaux. — **2**, M. O. E. Forest, de St-Jacques de l'Achigan, nommé registrateur du comté de Montcalm. — **17**, Drs J. L. Wolfe et J. A. Morais, nommés coroners conjoints de Bonaventure. — **23**, Dr J. Samson, nommé inspecteur du bureau d'hygiène du district de Saint-Hyacinthe.

Septembre. — **1**, M. W. Fitzgerald, surintendant des assurances, mis à la retraite, et remplacé par M. G. D. Finlayson. — **1**, M. R. McConnell prend la place de député-ministre des Mines.

1913 L'Année agricole et minière.

Octobre. — **1**, Vol à main armée à Lovel Hill, 3 milles de Dawson, de $20,000 d'or, appartenant à la Yukon Gold Co. — **8**, Trouvaille d'or au Yukon, à White River, frontière d'Alaska. — **11**, Les grandes granges de la Ferme Expérimentale d'Ottawa, incendiées.— **27**, Le Canada remporte des honneurs à l'International Dry Farming Congress, Tulsa, Okla. — **27**, Fondation de l'Association canadienne-française des bachelliers en agriculture d'Oka.

Novembre. — **13**, Ouverture de l'école modèle pour l'industrie du sucre d'érable à Beauceville, par le gouvernement provincial. — **13**, Découverte d'or de placer à Chiensa, Alaska. — **21**, Les femmes de New-York boycottent les détailleurs pour protester contre les hauts prix. — **25**, Prix pour les pommes décerné à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, à l'Exposition Agricole de Washington. — **29**, Les élèves du Collège Macdonald, Ste-Anne, remportent un prix à l'Exposition du bétail de Chicago, pour habileté à juger des chevaux.

Novembre. — **16**, Les fermiers de l'Ouest ont une entrevue avec l'l'hon. Borden, pour demander l'abaissement du tarif. — **23**, Fondation de la North Ontario Exploration Co.

1914

Janvier. — **10**, Fuite de gaz naturel découverte à Toronto, sous un gratte-ciel et bouchée. — **10**, Concession de mine de charbon accordée dans Parc Jaspar, à la Jasper Park Collieries Co. —**13**, Le gouvernement d'Ontario construit un bâtiment de ferme à l'Ecole de Guelph avec un subside fédéral annuel. — **22**, Explosion de chaudière à Ottawa à l'Exposition Agricole de Howick Hall, 6 tués. — **27**, Exposition de graines à Québec. — **30**, M. l'abbé A. Michaud, nommé conférencier agricole provincial.

Février. — **4**, Exposition agricole à Montréal. — **4**, Banquet de la Canadian Lumbermen Ass., à Ottawa. — **11**, 20e Convention annuelle de la Société générale des éleveurs de la province de Québec. — **18**, Le Canada remporte un prix de $1500 pour l'avoine, à la National Exhibition de Dallas, E.-U. — **23**, Publication d'une "Gazette Agricole," par les soins du gouvernement fédéral. — **27**, Suspension de 180 étudiants du cours vétérinaire de l'Ecole de Guelph, pour avoir insulté le Dr Saunders. — **28**, L'hon. Caron, ministre de l'Agriculture, fonde trois écoles agricoles.

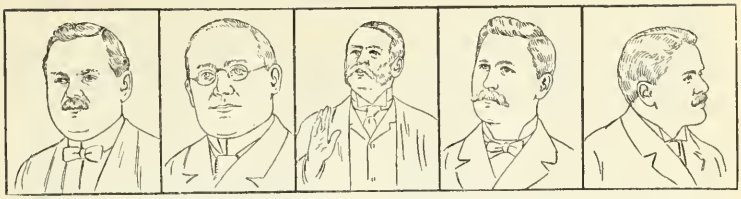

Sir Lomer Gouin, Québec. Hon. Geo. Murray, Nouvelle-Ecosse. Sir Jas. Whitney, Ontario, président. Hon. J.-K. Fleming, Nouveau-Brunswick. Hon. J.-A. Mathieson, Ile du Pr.-Ed.

Conférence des premiers ministres du Canada.

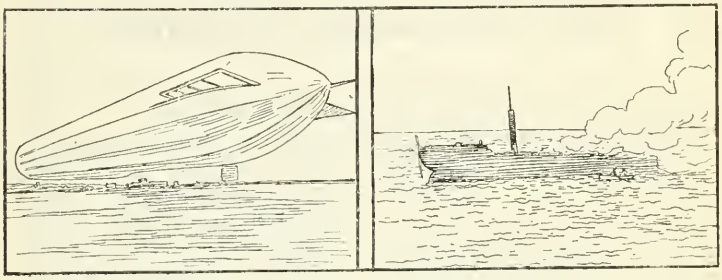

Dirigeable Zeppelin L 11 détruit par explosion.

Incendie en mer du SS. "Volturno," de la ligne Uranium.

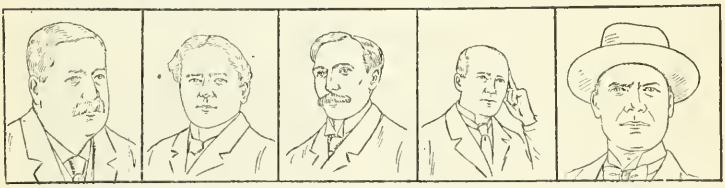

Sir Rbt Roblin, Manitoba. Sir Rch. McBride, Col.-Britannique. Hon. Walt. Scott, Saskatchewan. Hon. A.-L. Sifton, Alberta. Le gouv. Sulzer de N.-York, démis de ses fonctions.

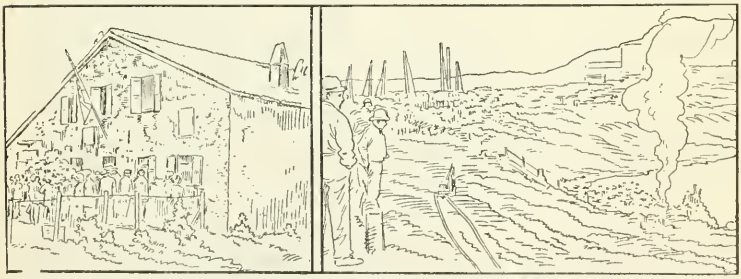

Centenaire de Verdi. Pèlerinage des Italiens à sa maison natale.

Abatage par dynamite de la digue Gamboa pour réunir l'eau des deux côtés du canal de Panama.

Mars. — 3, Convention à Montréal, de l'Institut des Mines. — 18, M. C. J. Hay, nommé membre du Conseil d'Agriculture après la démission du Dr Grignon de Ste-Adèle, conférencier. — 26, Conférence agricole à Ottawa des ministres d'Agriculture provinciaux, pour répandre l'instruction agricole.

Avril. — 13, Commencement des semailles à Moosomin (Sask.). — 18, M. Peter Reid, de Châteauguay, nommé inspecteur des vergers de démonstration, de la province de Québec. — 30, Sir Melvin Jones, reçoit la Croix de la Légion d'Honneur, pour l'introduction des machines agricoles en France.

Mai. — 20, Huile de pétrole obtenue au puits Dingman à Calgary.

Juin. — 19, Deux cents mineurs tués dans une explosion de grisou à la Mine de Hillcrest, Alta. — 28, Venue de fermiers africains pour visiter le Canada.

Juillet. — 1er, Le gouvernement provincial organise la fête de l'Erable. — 1, M. l'abbé O. Martin résigne comme directeur de l'école de Ste-Anne de La Pocatière, — 21, Découverte de tellurides contenant de l'or et de l'argent, au Lac Sesekinika, Ont. — 28, Commencement de la récolte en Alberta.

1913 L'Année automobiliste et aviatrice.

Octobre.— 3, L'aviateur Lincoln Beachey tue une spectatrice à Rochester, N.-Y. — 14, Trois officiers aviateurs tués à l'aérodrome de Wieenderf (Berlin). — 17, Eclatement du dirigeable Zeppelin L. H. à l'aérodrome de Johannistal, 26 victimes.

Novembre. — 3, Brindejonc des Moulinais gagne la coupe Pommery avec une envolée de 933 milles. — 25, Edmond Perryon, recordman de la hauteur, se tue à Buc, France. — 26, L'aviateur américain Lincoln Beachey boucle la boucle à San Diego.

Décembre. — 2, Winston Churchill, premier lord de l'Amirauté, pilote un biplan; le lendemain, le Capt. William Lushneg, commandant du corps naval d'aviation, son compagnon d'envolée, fait une chute et se tue. — 25, Oscar Bider, suisse, passe les Alpes de Buc à Berne. — 27, Arrivée de Jules Vedrines au Caire, voyage de 3,000 milles. — 30, Lord Kitchener fait une envolée au Caire, sur le biplan Farman.

1914

Janvier. — 5, Le corps de Juvel, aviateur américain, est retrouvé en mer, déchiqueté. — 24, Ouverture de l'exposition d'automobiles à Montréal.

Février. — 10, Collision d'aéroplanes à Johannistal, un tué, 2 blessés. — 12, L'aviateur Parmelin part de Genève et passe le Mont Blanc. — 17, Vedrines se bat en duel avec M. Quinton, président de la French Aerial League. — 27, La ville de Montréal adopte des automobiles pour le service des incendies.

Mars. — 3, Ouverture de l'exposition automobiliste à Ottawa.

Avril. — 17, Roland Garros, vainqueur, à Monte Carlo, du Rallye Aerien.

Mai. — 21, Gustave Hamel, canadien, destiné à traverser l'Atlantique, perdu entre Croboy et l'Angleterre. — 28, Restes du ballon André découverts en Sibérie.

Juin. — 12, Course de ballons de Portland, 3 ballons perdus. — 17, Le juge Goyette décide que les automobilistes de Hull n'ont pas à payer le péage. — 20, Un ballon militaire fait explosion à Vienne, Autriche, 8 officiers tués. — 23, Mise à flot de l'hydroplane "America" qui doit traverser l'Atlantique.

Juillet. — 3, Prix de $50,000 donné à Paris, pour le stabilisateur E. M. Sperry. — 7, M. George Legagneux, champion français, tué à Saumur, France. — 13, Courses de Londres, Paris, Londres, gagnées par Brook, américain. — 30, L'aviateur norvégien Grau traverse en ballon la mer du Nord de l'Ecosse en Norvège.

Septembre. — 2, Course internationale de ballons à Kansas City, remise.

* * *

Moustachues quand même.

Il existe, dans le nord de l'île d'Yéso, un certain nombre de tribus appartenant à une race primitive différente des Japonais d'aujourd'hui. On leur donne le nom d'Ainos. Les femmes de ces peuplades considèrent la moustache comme un attribut très enviable pour leur sexe. C'est pourquoi les élégantes se font dessiner sur la lèvre supérieure un tatouage qui figure une moustache longue et abondante. C'est leur coquetterie.

Ottawa. — 1er, La Cie de Cale-Sèche du Sault Ste-Marie, compagnie française de Paris, voit son dépôt confisqué. — 3, Le nouveau tarif américain signé par le président Wilson, à 9 hrs du soir. — 7, Incendie des réservoirs à pétrole de la Standard Oil Co., à San Diego, Cal. — 8, Ouverture de l'exposition commerciale d'Ottawa.

Novembre. — 1er, Ouverture de l'exposition d'électricité à l'Aréna, à Montréal. — 3, Faillite de la British Columbia Fisheries Co. de Londres. — 8, Incorporation au Canada de la succursale de la Cie Armstrong, Whitworth, qui aura ses usines à Longueuil. — 9, Contrat des travaux du port de Halifax, 5 millions accordés à Foley Bros. — 12, L'Espagne décide de participer à l'exposition Panama, à San Francisco. — 13, La Standard Oil Co. of Canada en liquidation. — 29, La législature de Saskatchewan passe un amendement à l'acte des villes pour abolir les bonus aux industries nouvelles.

Décembre. — 3, Les Etats-Unis imposent le droit de représailles contre le bill de l'Argentine. — 15, Incendie de la manufacture de chaussures Tourigny et Marois, à Québec.

1914

Janvier. — 1 - 6, La Turquie décide de participer à l'Exposition de Panama.— 26, Incendie de l'exposition de Manille, Philippines.

Février. — 3, Inauguration du grand magasin Scroggie, à Montréal. — 4, Le Japon décide de participer à l'exposition de Panama. — 10, Inauguration du service des colis postaux. — 17, A Ottawa, ouverture officielle de la convention et de l'exposition des quincalliers. — 17, Sir Thomas Skinner remplace lord Strathcona comme gouverneur de la Cie de la Baie d'Hudson. — 24, La France vote $400,000 pour l'exposition de Panama. — 25, Incendie, à Drummondville, Q., de la O. B. Shoe Co., pertes, $120,000.

Avril. — 6, Discours du budget à Ottawa, 61 changements au tarif.

Mai. — 14, M. Godfroy Langlois, député de St-Louis, nommé agent de la province de Québec en Belgique.

Juin. — 8, Congrès de l'Association des manufacturiers, Montréal. — 8, Congrès international des chambres de Commerce à Paris. — 23, Faillite Clafin à New-York, dans les tissus, 35 millions de dollars.

Juillet. — 29, Fermeture de la Bourse à Montréal.

Août. — 13, Incendie des élévateurs de St-Jean, N.-B. — 13, L'Angleterre proclame le moratorium.

Septembre. — 1er, L'Angleterre prolonge le moratorium d'un mois.

UNE FRAUDE ORIGINALE SUR LES COMPTEURS A GAZ A PAIEMENT PREALABLE.

Les faits suivants se sont passés à Honolulu, et sont relatés par notre confrère l'*Industrie électrique*. Le directeur de la Compagnie du gaz de Honolulu savait qu'un abonné fraudait, et, depuis un an, le personnel de la Compagnie cherchait en vain à savoir comment. On ne trouvait rien dans la boîte à monnaie du compteur à paiement préalable et cependant il y avait consommation visible du gaz. On avait beau remplacer le compteur, on n'arrivait pas à prendre l'abonné en défaut. Quand les contrôleurs de la Compagnie l'interrogeaient, il répondait qu'il ne manquait pas de gaz et qu'il ne mettrait pas de monnaie dans le compteur tant que le gaz ne lui manquerait pas. La Compagnie menaça, écrivit, envoya des inspecteurs, le tout sans résultat. De guerre lasse, elle fit offrir à l'abonné une forte somme avec promesse de ne pas poursuivre s'il révélait son secret. Il la prit au mot et un rendez-vous fut fixé pour les explications. Le moment venu et devant les représentants de la Compagnie, l'abonné exhiba un moule en fer et une machine à glace à éther, versa dans le moule un peu d'eau qu'il transforma en quelques secondes en un disque de glace ayant les dimensions de la pièce de monnaie, introduisit ce disque dans la fente du compteur en faisant marcher la manivelle, et eut ainsi sa provision de gaz assurée. Quant au disque de glace, une fois tombé dans la boîte à monnaie, il s'empressa d'y fondre, sans laisser la moindre trace du détournement de gaz dont il avait été le complice inconscient.

Jim Larkin, chef des grév. irlandais, emprisonné puis relâché.

John Parry Mitchell, élu maire de New-York.

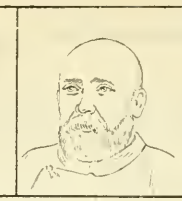

Yuan Shi Kai, élu président de la république chinoise.

Le baron Von Forstner, le héros des événements de Saverne.

Lord Cowdray, chef de la Cie de pétrole Pearson, à Tampico.

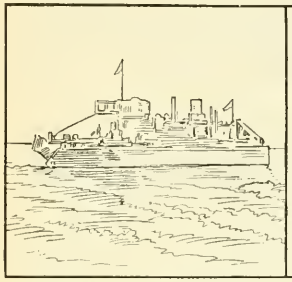

La drague "Port Nelson," employée à Port-Nelson, Baie d'Hudson, échouée.

Les milltantes mexicaines qui combattent Huerta, sous les ordres de Villa.

Lady Strathcona, décédée à Londres.

Dom Pacôme Gaboury, nouvel abbé de la Trappe d'Oka.

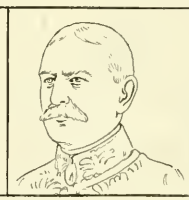

Sir Lionel Carden, ambassadeur anglais au Mexique, favorable à Huerta.

Rencontre à Buenos-Ayres, de T. Roosevelt, anc. préc. des E.-U. et de J. Roca, anc. prés. de l'argentine.

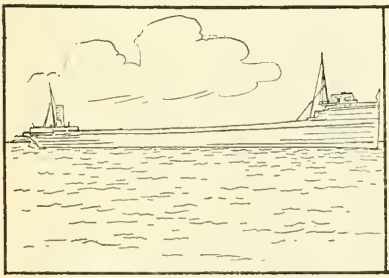

Le "James Carruthers" le plus gros bateau des grands lacs, coulé dans le lac Huron, pendant tempête du 9 novembre.

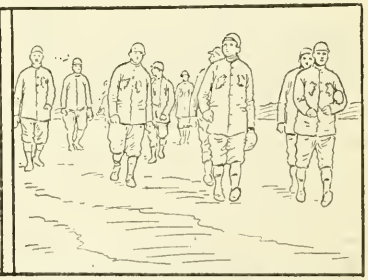

Les Athletics de Philadelphie, champions de baseball du monde.

1913 L'Année des chemins de fer et des routes.

Octobre. — 1er, Utilisation avec succès à Grand'Mère, de l'eau des fabriques de sulfite pour arroser les routes et abattre la poussière. — 1, Assemblée annuelle du C. P. R. En 10 années, les recettes montent de 43 millions à 139 millions. — 3, Pose du dernier rail de la ligne Toronto-Ottawa du Canadian Northern. — 7, M. E. J. Chamberlain, réélu président du G. T. Ry. — 22, La section 2 du canal Welland adjugée à la Cie Anglaise au prix de $5,500,000. — 22, Affaissement de l'élévateur du C. P. R., à Transcona, Winnipeg. — 24, L'hon. R. L. Borden pose la première pierre des usines de St-Malo, Q.

Novembre. — 5, Terrible collision en France à Melun, de l'express Paris-Marseilles, 30 victimes. — 5, Ouverture du nouveau pont de Lachine, du C. P. R. — 26, Destruction des ateliers du G. T. R. à Port Huron, dégâts, $1,000,000.

Décembre. — 4, Le C. P. R. prend une assurance de 100 millions de dollars sur ses propriétés. — 4, Le C. P. R. donne un contrat pour la construction de 10 milles de tunnel à Rogers Pass, C. B. — 9, Achèvement du tunnel du C. N. R. sous la montagne Mont-Royal, Montréal. — 31, Pose du clou d'or reliant l'est et l'ouest du C. N. R. à 350 milles à l'ouest de Sudbury.

1914

Janvier. — 22, Accident sur le C. P. R. à Pembroke, déraillement.

Février. — 23, M. W. C. Johnston, nommé assistant gérant du service des voyageurs sur le G. T. R. — 30, Contrat donné par le gouvernement provincial pour 152 milles de route entre Charlemagne et St-Augustin.

Avril. — 7, Pose du dernier clou du G. T. R., à Nechaco, C. B., pour unir l'est à l'ouest. — 13, Incendie de l'hôtel "Algonquin," du C. P. R., à St. Andrews, N. B. — 14, Mort de sir Wm. Whyte, ex-vice-président et directeur du C. P. R. — 27, Visite de sir T. Shaughnessey, pour l'ouverture d'une digue d'irrigation à Bassano, Alta. — 28, Démission de M. Bergmann, surintendant des hôtels du G. T. P., directeur du Château Laurier, Ottawa. — 29, L'hon. R. L. Borden annonce un arrangement avec le C. N. R., Mann et Mackenzie, pour la somme de $45,000,000.

Mai. — 14, MM. Nickel et Bennett combattent le parti conservateur au sujet de l'arrangement Mackenzie-Mann. — 15, Convention des représentants des chemins de fer électriques du Canada à Ottawa. — 18, Ouverture du Congrès des Bonnes Routes, à l'Aréna de Montréal. — 23, Dr James Mill, ex-membre de la Commission des chemins de fer, devient bibliothécaire de la Commission.

Juin. — 10, Le Sénat vote une subvention au C. N. R. — 18, Mort de M. Reynolds, vice-président du G. T. R.

Juillet. — 1er, L'United States Express Co., cesse les affaires. — 1, M. Léonard démissionne de la présidence de la Commission du Transcontinental National. — 26, Exécution de la garantie du gouvernement pour le C. N. R. et le G. T. R. — 30, M. F. Scott, nommé vice-président et trésorier du G. T. R.

Août. — 18, Le C. N. R. obtient droit de passage sur le G. T. R., à la gare centrale, à Ottawa.

Septembre. — 15, Accident à Lebanon, Mo., un train tombe à l'eau, 40 victimes.

* * *

Quand doit-on remonter sa montre?..

Beaucoup de gens ont l'habitude de remonter leur montre à un moment quelconque de la journée et sans prêter d'attention à l'acte qu'ils accomplissent.

Cependant, l'exactitude et la durée d'une montre dépendent beaucoup du moment où son propriétaire la remonte, et cette importante question a été discutée et résolue par la corporation des horlogers, en Angleterre.

Plusieurs membres prétendaient que l'opération devait être exécutée la nuit. Ils considéraient qu'au matin le grand ressort était plus froid et moins souple qu'après avoir été porté dans la poche pendant toute la journée.

Mais le président a fait valoir qu'il y avait avantage à remonter une montre le matin, car, pendant le jour, la montre est soumise à des mouvements et à des déplacements irrégulliers et anormaux, qu'elle suporte plus facilement quand elle est remontée à fond.

Et c'est cette opinion qui a été adoptée.

Octobre. — 2, Bénédiction du collège industriel de Beauceville. — 3, Les Forestiers Indépendants de Montréal décident de combattre les nouveaux règlements imposés. — 14, Inauguration de l'Ecole de chirurgie dentaire de Montréal. — 15, La commission des écoles séparées d'Ottawa refuse d'appliquer l'art. 17 contre l'éducation bilingue. — 16, Incendie de l'académie St-Georges, à Montréal. — 25, Banquet des Canadiens-Français à l'Hôtel Brenou, New-York.

Novembre. — 3, Visite des étudiants de Laval à New-York. — 13, M. H. Moisan, avocat, nommé professeur de jurisprudence médicale à l'Ecole de chirurgie dentaire. — 19, Installation de M. J. A. McLean, président de l'Université de Manitoba. — 25, Fête à Laval pour le centenaire de Louis Veuillot. — 27, Mise en liquidation des magasins coopératifs de la Saskatchewan. — 28, M. l'abbé Brosseau, nommé secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, en remplacement de M. J. B. Lagacé.

Décembre. — 1er, Démission de M. St-Jacques, inspecteur canadien-français, des écoles bilingues, pour le district de Sudbury. — 3, L'université d'Ottawa remporte le concours de débat contre McGill. — 4, Paix signée entre le président Asselin et quelques directeurs de la société St-Jean-Baptiste.— 6, Les Forestiers Indépendants du Wisconsin refusent de reconnaître la légalité de l'acte du Parlement canadien. — 10, Le prix Nobel pour la paix, décerné à MM. Elihu Root, à New-York, et Henri La Fontaine, de Bruxelles. — 19, Célébration, à Montréal, du centenaire du fondateur de l'université McGill. — 20, Incendie de l'école de Pharmacie de McGill. — 30, Incendie partiel du collège des RR. PP. chanoines de l'Immaculée Conception au Nominingue.

1914

Janvier. — 3, Ouverture du Congrès d'Education d'Ontario à Ottawa. — 26, Le Royal Victoria College de McGill reçoit un cadeau de $45,000 de lord Strathcona deux jours avant sa mort.

Février. — 4, Le Dr A. Ferron, nommé professeur d'anatomie à l'université Laval. — 9, Publication du rapport de l'hon. L. O. David sur les bibliothèques de Montréal. — 9, Création, par le commissaire du Canada à Paris, l'hon. P. Roy, d'une bibliothèque canadienne. — 10, Ouverture solennelle de l'école normale de Joliette. — 16, M. C. J. Miller, nommé successeur de M. J. G. W. McGown, comme inspecteur d'écoles à Montréal. — 16, L'ex-président Taft accepte de donner des cours à l'université de Toronto. — 17, Création d'une chaire d'hydrothérapeutique à Laval. — 23, Sir W. Macdonald remplace lord Strathcona, comme chancelier de McGill.

Mars. — 5, Requête de Mgr Charlebois en faveur des écoles du Keematin, remise au gouvernement fédéral. — 12, Installation du laboratoire du cours forestier à McGill. — 25, Dépôt du rapport du juge Mercier sur l'achat d'un terrain pour la commission scolaire catholique de Montréal.

Avril. — 6, M. Edouard Montpetit et le le Dr Choquette, élus membres de la Société Royale. — 10, Le P. James Fallon cesse de faire partie du personnel de l'université d'Ottawa, en raison des difficultés bilingues. — 14, Grève d'étudiants au collège d'Ottawa. — 15, Le P. S. Murphy, nommé préfet des études de l'université d'Ottawa.— 22, Inauguration du cours commercial pour les femmes à l'université Laval, Montréal.

Mai. — 11, Convention des Knights of Columbus à Ottawa.

Juin. — 16, Célébration du cinquantenaire du collège de St-Joseph de Memramcook, N. B. — 17, M. Olivar Asselin démissionne comme président de la St-Jean-Baptiste. — 17, Le congrès des Franco-Canadiens de Saskatchewan à Prince-Albert. — 25, Procès des écoles séparées à Ottawa, au sujet de l'article 17. — 28, A Montréal, convention de l'A. C. J. C.

Juillet. — 3, Legs de $25,000,000 aux Pères Jésuites de l'université St-Louis. — 19, Ouverture, à New-York, de la succursale des Artisans canadiens-français.

Août. — 5, Le Dr Robert Lee, nommé doyen de la faculté de droit de McGill. — 17, Convention de l'Alliance Nationale. — 17, M. l'abbé Degagné, nommé principal de l'Ecole Normale de Chicoutimi. — 17, Convention de la Société des Artisans Canadiens-Français, — 22, L'Ecole des Hautes Etudes de Montréal remporte une médaille d'or à l'Exposition de Lyon.

Septembre. — 1er, 8,000 enfants sans écoles à Ottawa. Ecoles séparées fermées.

Le card. Rampolla, ancien sec. d'Etat, décédé.

Le prince Wilhelm de Wied, choisi comme roi d'Albanie.

Le poète Maurice de Maeterlinck pratiquant la boxe.

Mme Currie, décorée du prix Nobel.

M. E. Root, anc. min. des Etats-U. décoré du prix Nobel.

Stefansson et son navire le "Karluk", pris dans les glaces.

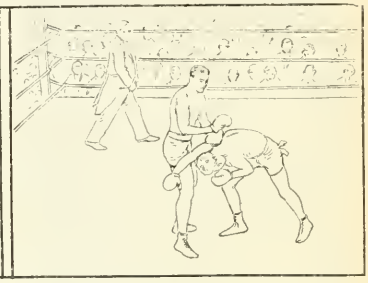

Victoire, à Londres, du N. S. C., de G. Charpentier, champion de boxe français, sur Bombardier Wells.

Le Dr Fred. Cook qui accuse Peary de vol et de parjure.

M. Beiliss, juif, accusé de meurtre rituel, à Kiel, acquitté.

M. Doumergue, 1er min. 9 déc. 1913, démis. 9 janv. 1914.

Dr Alfonso Costa, prem. min. du Portugal.

Mme R. Sodha, qui causa révolte des Hindous dans l'Afrique du Sud.

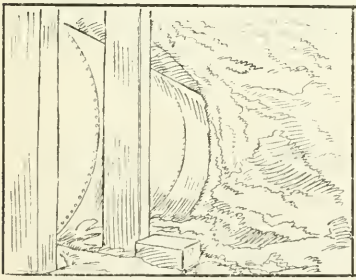

Rupture du joint de l'aqueduc de Montréal, le 25 décembre.

L'eau livrée au baril dans les rues de Montréal.

Octobre. — 1er, Ouragans en Europe à Cerbère, France, et à Constantinople. — 2, Tremblement de terre à Panama. — 4, Le Col. Roosevelt part pour faire des explorations dans l'Amérique du Sud. — 13, Les Russes découvrent un nouveau territoire arctique, appelé Terre de Nicolas II. — 13, Le port canadien Muir, près de l'Alaska, oblitéré par l'avance du glacier. — 26, La découverte d'une île nouvelle au large de la Nouvelle-Ecosse coïncide avec le tremblement de terre de Panama.

Novembre. — 21, Disparition de l'île formée près du cap des Sables.

Décembre. — 10, Mise en réserve du terrain environnant le Vieux Fort Pelly où s'est tenu en 1877, le premier conseil du Nord-Ouest. — 16, Cataclysme aux Nouvelles-Hébrides; l'île Amtrim ravagée par une éruption. — 16, Annexion officielle de la Crète à la Grèce; le roi Constantin hisse le drapeau grec sur le fort. — 22, Georgetown, Guyane Britannique, détruite par le feu. — 31, Neige sur le Vésuve.

1914

Janvier. — 14, Terrible tremblement de terre au Japon, éruption du Sakura Juna. — 23, Le gouvernement suédois subventionne une expédition antarctique à la terre de Graham. — 31, Le Commandant Evans, second de Scott au Pôle Sud, fait une conférence à la Sorbonne à Paris, et il reçoit la croix de la Légion d'honneur.

Février. — 10, Tremblement de terre à Ottawa et Montréal. — 16, Tremblement de terre à Québec. — 27, Retour en Australie, du Dr Douglas Mawson, dans l'antarctique depuis 1911.

Mars. — 16, Tremblement de terre au Japon, à île Houdo, nombreuses victimes. — 17, Raz de marée de la mer d'Asov à Ekaterinenbourg, 1200 victimes.

Avril. — 22, Règlement entre les Etats-Unis et la Colombie ; les Américains payant 26 millions pour la zone du canal dont ils ont pris possession. — 23, Incendie du village de Bryson, co. de Pontiac. Q.

Mai. — 1er, Théo. Roosevelt sort des forêts vierges du Brésil et arrive à Manoas. — 8, Tremblement de terre à Catane, 200 victimes. — 18, La ville de Fairbanks, Alaska, est détruite par une inondation. — 30, Le "Karluk" écrasé par la glace, l'équipage est à l'île Wrangle.

Juin. — 3, Annexion, par la France, des îles Wallis, dans l'océan Pacifique Sud. — 3, Erection, à St-Louis, Mo., de la statue à Pierre Laclide, fondateur de cette ville. — 4, Pose de la première pierre du monument Champlain à Ottawa. — 14, Orage épouvantable à Paris, rues défoncées, nombreuses victimes. — 15, Eruption en en Californie du pic Lassen, Sierra Nevada.

Juillet. — 11, 10,000 Chinois noyés dans une inondation près de Canton. — 10, Eruption du Mont-Shishalden, en Alberta. — 10, Incendie de la Terrasse Dufferin de Québec.

Août. — 26, La Russie promet, si elle est victorieuse dans la guerre actuelle, de donner un gouvernement autonome aux Polonais. — 26, L'Allemagne organise un gouvernement en Belgique, et nomme ses officiers.

Septembre. — 1er, La Russie change le nom de sa capitale, Pétrograd au lieu de St-Pétersbourg. — 1, On annonce la mort du Lt Sedoff, chef de l'expédition russe au Pôle. — 12, Tremblement de terre à Carnavili, Pérou. — 13, Certitude du décès de trois membres de l'expédition Stefansson.

* * *

Balivernes.

Le président, d'un ton sévère au prévenu :

—Pour cette fois, vous êtes acquitté : mais, vous savez, je ne veux plus vous revoir ici !

Le prévenu avec empressement :

—C'est très bien, monsieur le Président : mais vous devriez surtout dire ça aux gendarmes !

* * *

Un étranger fut étonné d'entendre un jour un auteur dramatique dire à un ami :

—Si je ne trouve pas un bon clou pour ma revue, j'en serai réduit à porter ma montre au clou.

Et l'étranger de se dire :

—S'il ne trouve pas le clou, comment fera-t-il pour y accrocher sa Montre?

Octobre. — 1er, Le prince héritier d'Allemagne, exilé à Dantzick, au sujet des difficultés entre l'empereur Guillaume et la maison de Hanovre.— 5, Un riche donateur anglais fait hommage au peuple canadien de la maison de Wolfe à Westerham. — 6, Défaite des rebelles mexicains à Santa Rosalia. — 6, Yuan Shi Kai, élu président provisoire de la république de Chine. — 7, Visite du président Poincaré au roi Alphonse XIII, à Madrid. — 7, Le gén. Li Yuen Seng, élu vice-président de la république de Chine. — 10, Premier anniversaire de la fondation, inauguration du président. — 10, Centdix députés arrêtés au Congrès à Mexico, pour avoir pris une résolution hostile à Huerta. — 14, L'Allemagne envoie le croiseur "Herta" pour surveiller les événements du Mexique. — 15, Les Albanais élisent Essad Pasha gouverneur de l'Albanie indépendante. — 20, Pour la deuxième fois, Winston Churchill offre à l'Allemagne une trêve de douze mois dans les armements. — 20, Arrestation, à Tokio, du Dr Sun Yat Sen, révolutionnaire chinois, pour détournement de fonds.—22, La France envoie le croiseur "Condé" dans les eaux du Mexique. — 26, Célébration, à Châteauguay, du centenaire de la victoire de Châteauguay, en 1813. — 28, Le gén. Félix Diaz se réfugie sur un vaisseau américain, à Vera Cruz.

Novembre. — 1er, Le roi Otto de Bavière, détrôné pour cause de folie. — 4, Le président Yuan Shi Kai emprisonne et expulse 300 députés. — 5, Le gouvernement mexicain sollicite la médiation de la France. — 5, Les Etats-Unis envoient de la cavalerie au Mexique. — 13, Ultimatum de la Bulgarie à la Grèce. — 13, La paix est signée entre la Turquie et la Grèce. — 15, Les rebelles mexicains s'emparent de Ciudad Juarez. — 20, Ouverture du congrès national mexicain. — 21, L'escadre anglaise des Bermudes envoyée à Mexico.

Décembre. — 2, Chute du cabinet Barthou, en France, sur la loi de l'emprunt, par une minorité de 25 voix. — 3, Tapage au Reichstag sur les événements de Saverne, Alsace. Censure du gouvernement de l'Empereur. — 8, Le congrès américain se prononce pour le congé naval proposé par Winston Churchill. — 9, Formation du cabinet Doumergue en France. — 10, Le Dr A. Hoffman a été élu président de la Confédération Helvétique. — 10, Le congrès mexicain annule les élections présidentielles.—11, La "Mona Lisa," volée au musée du Louvre, retrouvée en Italie, à Florence, et restituée à la France. — 12, La Russie retire ses troupes du territoire chinois.—18, Condamnation à 43 jours de prison, du lieut. Fortsner, le héros des troubles de Saverne. — 30, Signature du traité anglo-allemand au sujet des possessions portugaises d'Afrique.

1914

Janvier. — 2, La Joconde rentre à Paris et est exposée à l'Ecole des Beaux-Arts. — 7, L'hon. Chamberlain prend finalement sa retraite. — 8, Rappel de sir Lionel Carden, ambassadeur anglais à Mexico. — 10, Le col. du régiment de Saverne, Alsace, acquitté par la cour martiale. — 20, Le président Poincaré dîne à l'ambassade d'Allemagne à Paris. — 22, Naissance, à Bruxelles, d'un héritier au Prince Victor-Napoléon. — 27, Madame Sarah Bernhardt, décorée de la Légion d'honneur.

Février. — 10, Résignation du ministère suédois, conflit avec le roi à propos des armements. — 16, Cinq officiers arrêtés à Tokio pour scandale dans la marine.—17, Le roi des Belges, Albert I, se casse le bras dans une chute de cheval. — 20, Huerta célèbre une année de pouvoir. — 20, Le prince Wied, futur roi d'Albanie, en visite à Londres. — 21, Le gouvernement britannique proteste auprès des Etats-Unis contre l'exécution de Benton. — 25, Anniversaire de la séparation de la Norvège et du Danemark.

Mars. — 2, La législature des Philippines demande l'indépendance au Congrès. — 5, Le président Wilson demande au congrès le rappel de l'exemption des taux de péage du canal de Panama. — 15, F. Diaz demande l'assistance des Etats-Unis pour une nouvelle révolution. — 18, Perry Gomez, élu président du Brésil. — 16, Assassinat de Gaston Calmette, rédacteur du Figaro, par Mme Caillaux, femme du ministre des finances. — 17, Démission de Caillaux, ministre des finances. — 24, Rencontre de l'empereur Guillaume et du roi d'Italie, à Venise. — 26, Démission des officiers envoyés contre l'Ulster au camp d'Armagh. — 26, Démission de Seely, sous-ministre de la guerre. — 30, M. Asquith devient ministre de la guerre.

Avril. — 1er, Annulation de la clause de pavillon passée au Congrès des Etats-Unis., par 85 voix de majorité. — 3, Villa entre à Torréon. — 7, Le Home Rule est adopté en deuxième lecture. — 8, Le roi d'Albanie, en campagne contre les Grecs à Koutza. — 8, M. Asquith, premier ministre, réélu dans

C. H. Mayer, prés. de la Western Federation of Miners, assassiné.

J. H. V. Crowe, nouv. com. du Coll. Mil. Royal de Kingston.

Le fils et héritier de Pierpont Morgan.

Art. Pelky, (Can.) Partie de boxe à San-Francisco.

G. Smith (Amér.) Gunboat Smith, vainqueur.

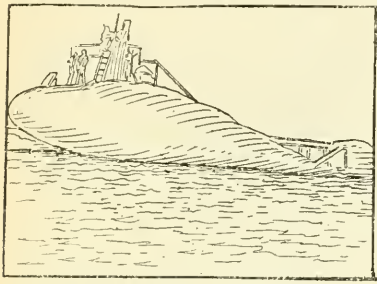

Sous-marin anglais A. L., coulé dans le Plymouth Sound, Angleterre.

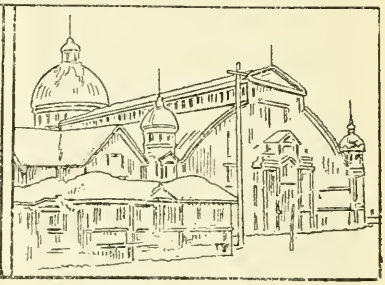

Explosion au Pavillon Howick à l'Exposition d'Ottawa.

Sir H. Harmsworth, prop. de journaux, créé pair.

R. H. Coats, prés. de la Commis. du Haut Prix de la vie.

Gén. Blanquet, nommé gouverneur de Mexico.

Sir R. Isaacs, créé pair de la Grande-Bretagne.

Col. Goethals, nommé gouv. de la zone du canal de Panama.

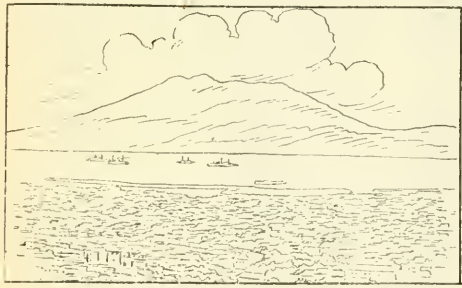

Ville de Sakura, Japon, détruite par éruption de volcan.

Nouvelle église St-Jean-Baptiste, à New-York.

East Fife. — 9, Mort de l'impératrice du Japon, Harako. — 13, Incident de Tampico: insulte au commandant américain par un officier de Huerta. — 17, Formation du ministère japonais du comte Okuna, ancien minstre des affaires étrangères. — 17, Tentative d'assassinat du maire Mitchell de New-York, par un ouvrier sans travail. — 18, Ultimatum donnant à Huerta jusqu'à 6 hrs du soir pour saluer le drapeau américain. — 21, Les Américains s'emparent de Vera Cruz. — 21, Le roi et la reine d'Angleterre reçus par le président Poincaré à Paris. — 22, Carranza proteste contre l'occupation de Vera Cruz. — 24, La médiation pacifique du Brésil, de l'Argentine et du Chili entre le Mexique et les Etats-Unis, acceptée. — 26, Elections générales en France. — Caillaux réélu.

Mai. — 4, Combat victorieux de France, au Maroc, près de Fez. — 10, Election de ballottage en France. — 14, Chute de Tampico aux mains constitutionnalistes.—15, " Vive la France " crié par des socialistes au Reichstag. — 18, Le roi de Danemark reçu à Paris. — 20, Réunion des médiateurs de l'A. B. C., à Niagara Falls, au commencement des conférences. — 20, Essad Pacha, expulsé par le roi d'Albanie. — 22, Carranza décide d'être représenté à Niagara. — 24, Guerre en Albanie, fuite du prince Guillaume.

Juin. — 1er, Démission du cabinet Doumergue en France. — 9, Cabinet Ribot formé. — 10, Bal à l'Albert Hall, Londres, en commémoration du centenaire de la paix. — 12, Renversement du cabinet Ribot en France. — 15, Cabinet Viviani, annoncé. — 15, Les troupes albanaises, commandées par le prince de Wied, battent les révoltés musulmans, à Durazzo. — 16, Le ministère Viviani, soutenu par un vote de confiance, 362 contre 184. — 24, Prise de Zacatecas, Mex., par Villa. — 25, Les médiateurs de Niagara signent un protocole. — 28, Assassinat de l'archiduc Frédéric-Ferdinand et de sa femme à Sarajevo, par un étudiant serbe.

Juillet. — 2, Paix signée par les médiateurs entre les Etas-Unis et le Mexique. — 15, Le président Huerta démissionne ; F. Carbajal, choisi comme président provisoire du Mexique. — 15, Le président Poincaré part pour un voyage en Russie. — 23, Armistice signé par les rebelles mexicains. — 24, Ultimatum de l'Autriche à la Serbie. — 28, Guerre déclarée entre l'Autriche et la Serbie. — 31, Jean Jaurès, chef socialiste, assassiné à Paris, par Raoul Villain.

Août. — 2, Les hostilités entre l'Allemagne et la France, ouvertes à Circey. — 44e anniversaire de la bataille de Sarrebrucke, premières bostilités de la guerre franco-prussienne. — 5, Attaque de Liège par les Allemands qui sont repoussés. — 6, Mort de Mme W. Wilson, femme du président des Etats-Unis. — 13, La paix est définitivement signée au Mexique entre le président Carbajal et Obregon. — 15, Mexico remis aux mains des constitutionalistes. — 21, Entrée de Carranza à Mexico. — 31, Le prince W. de Wield, roi d'Albanie, s'embarque à Durazzo pour l'Italie. Ville occupée par les insurgés.

Septembre. — 3, Mort du bandit Raisoli qui dirigeait les révoltés marocains.— 7, Le fils d'Abdul Hamid se proclame roi d'Albanie. — 10, Célébration du centenaire de la paix entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, à Plattsburg, N.-Y. — 13, Des Italiens débarqués à Valona, Albanie. — 17, Evacuation de Vera Cruz par les Américains. — 17, Le général Boër Delarey tué par accident à Johannisburg. — 18, Prorogation du parlement anglais.

---

* * *

Rien de nouveau sous le soleil.

La science moderne se vante de découvrir mille secrets ignorés de nos ancêtres ; mais elle est impuissante à retrouver mille secrets que nos ancêtres ont connus.

Le ciment qui rendait indestructibles les construcions romaines, et qui maintient debout tant de monuments formidables, n'a pas été reconstitué. Les verriers d'aujourd'hui ne savent pas cuire leurs vitraux comme les maîtres du moyen âge. Les luthiers ne possèdent plus le vernis qui faisait la valeur des Stradivarius, au XVIIIe siècle.

En remontant plus haut, dans la nuit des âges, on aurait à chaque pas la preuve qu'une foule de notions ou de méthodes retrouvées de nos jours avaient appartenu déjà aux civilisations disparues. Sous les forêts de l'Asie et de l'Amérique, on déterre les ruines d'admirables cités, où la vie fut aussi raffinée que chez nous, où les commodités furent plus grandes, où les arts mécaniques furent aussi ingénieux.

La fable du phénix qui renaît de se cendres peut s'appliquer à l'humanité, ballottée éternellement de la barbarie à la plus haute culture.

Octobre. — 2, Réunion du Congrès de la loi internationale à Madrid. — 10, Le Herald de Montréal, poursuit le Star pour conspiration ; dommages réclamés, $100,000. — 10, La Patrie est condamnée à $250 de dommages, pour rapport de discours diffamatoires de A. Séviguy contre Armand Lavergne. — 14, Les provinces gagnent à la cour suprême la cause qui leur permet d'incorporer les compagnies d'assurances faisant affaires dans tout le Canada. — 17, Le gouverneur Sulzer, de l'Etat de New-York, est reconnu coupable par la Haute Cour, d'accusation et destitué.

Novembre. — 10, Acquittement de Mendel Buliss, accusé de meurtre rituel à Kiel, Russie. — 10, Le gouverneur de New Hampshire, décide l'extradition de Thaw, à la requête de New-York.— 17, Contestation de l'élection de Châteauguay, déposée à Montréal. — 17, Létourneau, de Québec, gagne la cause de diffamation contre " l'Evénement," dans l'élection de Sir W. Laurier, en 1911. — 28, M. J. B. Archambault, nommé juge de la cour de circuit, à Montréal.

Décembre. — 8, M. O. Crocket, M.P., de York, N. B., nommé juge en chef de la cour suprême du Nouveau Brunswick.

1914

Janvier. — 13, Etablissement d'une académie de loi internationale à La Haye. — 24, Première exécution à la prison de Bordeaux, dans la personne du nègre Wm. Campbell. — 30, Jugement de la cour de révision, dans la cause du mariage Hébert-Clouâtre, mariage déclaré préexistant.

Février. — 10, L'hon. Richard Robert Cherry, nommé juge en chef d'Irlande. — 11, Quatorze mineurs, condamnés pour la grève de Nanaïmo, ont été libérés conditionnellement. — 26, Sir Lomer Gouin et l'hon. R. Lemieux, se retirent du Bureau Légal Gouin, Lemieux, Murphy, Bérard et Perrault. — 26, Incendie au Pénitencier de St-Vincent de Paul. — 27, La cause de Miller, prisonnier d'Etat, et de ses associés, est réglée.

Mars. — 31, L'association du barreau canadien se forme à Ottawa, M. J. A. M. Aikens est élu président.

Avril. — 13, Quatre gunmen, ayant tué Rosenthal, ont été électrocutés à Ling-Sing. — 13, Poursuite contre le premier ministre du Nouveau-Brunswick, accusé d'exactions contre les marchands de bois.

Mai. — 7, Madame A. M. Langstaff, première femme reçue avocat de McGill. — 22, Becker, reconnu une deuxième fois coupable du meurtre de Rosenthal, à New-York.

Juin. — 5, François de Salles Bastien, élu bâtonnier de la province. — 12, Le jugement du juge Greenshields pour diffamation de Mme Morin vs. La Croix, est renversé en appel. — 16, Nomination des juges Flynn, Drouin et Duplessis.

Juillet. — 7, Le droit de plaider refusé à Québec, à Mlle Langstaff, diplômée de McGill. — 12, Carl Dullman, le fénien qui essaya de faire sauter le canal Welland en 1900, gracié à Kingston, O. — 20, Commencement du procès de Mme Caillaux, l'assassin de Calmette. — 29, Acquittement de Mme Caillaux.

Août. — 3, Arrestation, à Nashua, N.-H., de Bourret, assassin à la Côte des Neiges.

Septembre. — 3, Mort, à Prétoria, du Baron de Villiers, juge en chef de la Cour suprême de l'Afrique du Sud.

* * *

Du Tac au Tac.

Une dame rencontrant son ancienne bonne :

—Vous êtes maintenant chez Mme Une Telle. Je n'aurais jamais cru que vous trouveriez une bonne place aussi rapidement.

—Mais si. Ma nouvelle patronne m'a dit : "Dès l'instant que vous avez pu rester deux mois chez cette femme-là, c'est que vous êtes un ange !

* * *

Un financier, qu'une conscience élastique et des procédés quelque peu irréguliers n'ont pu sauver de la débâcle, se lamente dans le gilet d'un ami.

—Ma route a été semée d'épines, gémit-il.

—C'est sans doute pour cette raison que votre réputation est si déchirée, reprend l'autre.

Max. Costello, cause la mort de 48 p. par déraillement de train, Mexique.

Sir T. Skinner remp. lord Strathcona, com. pr. de Cie B. d'Hudson.

R. B. Bennett,

W. F. Nickle,

Députés cons. de Calgary, Alta, et Kingston, qui ont refusé de voter 45 millions au C.N.R.

J. Waldo Smith, Ingénieur en chef de l'aqueduc de Catskill Mount, N. Y.

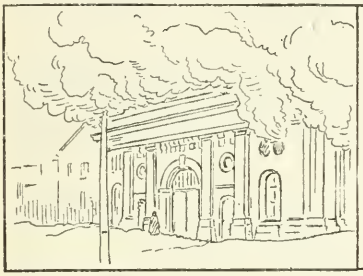

Incendie du pénitencier de St-Vincent de Paul.

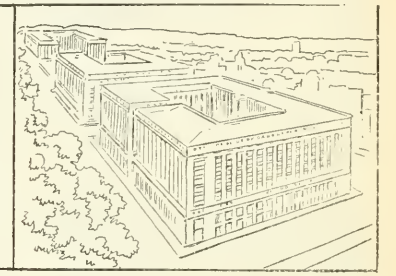

Gare centrale du C. N. R. à Montréal.

Rec. J. Govern, Hoboken, N.-J., prés. ligue contre la cigarette.

Henri Bergson, élu membre de l'Académie française

Dr Douglas Mawson, explorateur de l'Antarctique.

Hon. Geo. Simard, nommé conseiller législatif.

Congressman Shackleford, père des bons chemins aux E. U.

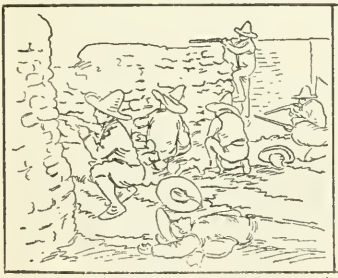

Torréon, Mexique, attaquée par les constitutionnalistes.

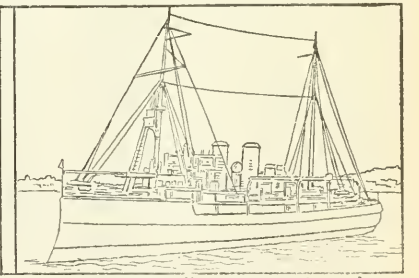

" Margueret " nouveau croiseur des douanes canadiennes.

Octobre. — 2, L'Ecole Sociale Populaire de Montréal, fait paraître une brochure intitulée "Le Clergé et les Etudes Sociales." — 4, Apparition du "Franc Parler," journal de A. Lavergne. — 7, La lecture du Pays est défendue dans le diocèse de Québec.— 26, Publication des Visions Gaspésiennes de Blanche Lamontagne.

Novembre. — 3, Roman de M. Hector Bernier de Québec, "Ce que disait la flamme. — 3, Publication, à la Librairie Beauchemin, de "l'Essor industriel et commercial du Peuple Canadien." — 13, Ratindranath Tagore, poète hindou, reçoit le prix Nobel pour la littérature poétique.

Décembre. — 3, Publication du journal "Madawaska," d'Edmunston, N. B., Publication à la Société St-Augustin, France, de Louis Hébert et sa famille, par l'abbé A. Couillard-Desprès. — 16, M. Thomas Hardy reçoit le prix Nobel pour ses œuvres littéraires. — 29, Apparition de l'appel "Aux Canadiennes," par Laure Conan, et de "l'Etude critique de notre système scolaire," publié par l'Association de la Jeunesse.

1914

Janvier. — 16, Réouverture de l'Alliance Française, Ottawa. — 17, Les Epis, publiés par Pamphile Lemay.

Février. — 1er, Les familles canadiennes-françaises, par le Dr Dionne.

Mars. — 19, "Soixante ans de souvenirs," par Sir Charles Tupper, paru à Londres. — 26, Gerbe de Souvenirs, par l'abbé A. C. Dugas, du collège de Jollette.

Avril. — 17, Nouveaux Essais de littérature canadienne, par l'abbé Camille Roy, paru à Québec.

Mai. — 15, Survivances françaises au Canada, par Edouard Montpetit. — 26, Réunion de la Société Royale à Montréal. — 28, Sir A. Routhier, élu président de la Société Royale pour 1914.

Juin. — 1er, Exécution du drame historique Montcalm, des PP. Goudard et Desjardins, S.J. — 8, Ouverture du Congrès du Parler Français à Edmonton.

Juillet. — 1er, Nouveau journal à Québec, Tribune libre.

LE DRAPEAU BRITANNIQUE

C'est dans un discours prononcé à la Chambre des Communes en 1909, que Sir Wilfrid Laurier raconta l'intéressante anecdote qui suit:

"J'ai reçu, dernièrement, d'un ami qui passait à Rome, une lettre qui fera voir quels sont nos droits et privilèges comme sujets britanniques.

"Il y a à Rome un Collège Canadien, fondé il y a quelques années par les Révérends Messieurs de Saint-Sulpice, de Montréal, et entretenu par eux pour l'éducation de nos jeunes étudiants en théologie. A la date de la lettre qui m'a été adressée ,le 16 octobre, la ville de Rome, comme plusieurs autres villes d'Europe, exprimait violemmeut l'émotion que lui avait fait éprouver l'exécution de Ferrer, à Barcelone.

"Rome était menacée d'émeutes. De forts détachements de l'armée italienne gardaient les ambassades; les rues étaient remplies d'une populace affolée criant vengeance et proférant des injures et les pires menaces contre les couvents et toutes les institutions religieuses. L'ami qui m'écrit demanda au supérieur du Collège Canadien s'il ne redoutait rien de ces menaces furieuses?

"—Non, dit le supérieur; j'arborerai le drapeau britannique, si nous sommes attaqués. Le drapeau britannique est notre talisman ici."

"Il est impossible, poursuivit sir Wilfrid, de ne pas faire un rapprochement entre ces événements récents et ceux qui se produisirent il y a dix-neuf cents ans, alors que l'empire de Rome avait atteint le plus haut degré de sa puissance. Paul de Tarse, l'apôtre qui continuait l'œuvre de Jésus-Christ, saint Paul était assailli par une foule en délire qui le menaçait de mort. "Je suis citoyen de Rome," s'écria l'apôtre, et ces seuls mots écartèrent de lui tout danger. Sa citoyenneté romaine était son talisman !

"De nos jours, dans cette même Rome qui fut jadis la reine du monde, un disciple de saint Paul, un nouvel apôtre est menacé par la foule déchaînée. Il se souvient qu'il est sujet de l'empire qui égale en puissance et en majesté l'empire romain à ses plus beaux jours; il arbore le drapeau britannique dans cette Rome fameuse, et tout danger est dissipé. C'est son talisman."

Le Canada, novembre, 1909.

Octobre. — 1er, Fin des travaux à la traverse en bas de Québec, le chenal St-Laurent élargi à 250 pieds, approfondi à 30 pds. — 2, Les "Empress" du C. P. R. prennent Halifax pour port d'escale. — 4, Avaries à "l'Artic," bateau-phare de la traverse. — 10, Le président Wilson fait partir de Washington l'étincelle faisant sauter le dernier barrage du canal de Panama. — 11. Perte du SS. "Volturno," incendié, 136 victimes. — 11, Arrivée, à Port Nelson, Hudson Bay, de la drague "Port Nelson." — 15, Lancement, à Potsmouth, du vaisseau de guerre à pétrole "Queen Elizabeth." — 22, La navigation est close dans la baie d'Hudson. — 24, L'hon. R. L. Borden enlève la première pelletée de terre pour la cale-sèche de Lauzon.

Novembre. — 4, Perte complète de la drague "Port Nelson," à Port Nelson sur la baie d'Hudson. — 9, Tempête sur les Grands Lacs, plusieurs bateaux et 300 vies perdus. Perte, 3 millions. — 12, Ouverture, à Londres, de la conférence pour la sûreté des navires. — 15, Réédition du "Volturno," le navire espagnol "Balmes," en feu, est secouru par le "Pannonia." — 18, Le gouvernement fédéral donne $25,000 pour les sinistrés de la tempête sur les lacs.— 26, La dernière barge de grain de la saison est partie de Kingston pour Montréal. — 30, Départ du "Rhutenia," dernier steamer océanique de Québec.

Décembre. — 1er, Fermeture officielle de la navigation du St-Laurent. — 12, Naufrage du "Cervona," au large de Terreneuve. — 30, Naufrage du navire "Tasman" au large des côtes d'Australie, Mme Nordica, cantatrice, à bord.

1914

Janvier. — 4, Naufrage de la goëlette "Iona W" à l'Ile-au-Sable.

Février. — 5, Naufrage du pétrolier "Oklahoma" au large de Sandy Hook, 30 vies perdues. — 12, Naufrage du "Cobequid," de la West India Packet Co., sur les bancs de la Trinité de l'Ile-au-Sable.—18, Le sous-marin anglais No 7 coulé à Plymouth au cours de manœuvres. — 21, Le "Minto" pris dans les glaces à détroit de Northumberland. — 21, Le "Glacial," frappé par une banquise, coule à Trois-Rivières. — 30, Collision entre le "Monroe" et le "Nantucket" au large de Norfolk, 40 victimes.

Février. — 6, Naufrage du vapeur "Vadso," à Prince-Rupert, tous sauvés. — 9, Jugement rendu en Angleterre, établissant la responsabilité de la Cie White Star pour le naufrage du "Titanic." — 16, Le remorqueur américain "Potomac" abandonné dans les glaces du St-Laurent. — 17, Perte du SS. "Roma," de la ligne Fabre au large de Providence, passagers et équipage sauvés. — 26, Le "Britannic," empereur des mers, lancé à Belfast, Irlande.

Mars. — 17, Le SS. "City of Sydney," de New-York, à St-Jean, Terreneuve, échoué sur un roc près de Halifax, passagers sauvés. — 17, Conférence des transatlantiques à Berlin. — 27, Naufrage à Brisbane, Australie, du SS. français "St-Paul."

Avril — 2, Catastrophe des pêcheurs de loups-marins, pris dans les glaces sur les navires "Newfoundland" et "Southern Coast," 200 victimes. — 14, Mise à l'eau, à Port-Arthur, du "W. Grant Morden," le plus grand navire à marchandises du monde. — 15, La Cie Allan décide d'arrêter les SS. "Alsatian," et "Calgarian" à Québec, à cause du bas niveau du Saint-Laurent. — 28, Le SS. "Montfort," du C.P.R. échoué à l'île d'Orléans, Q. 28, Arrivée, à Québec, du "Corsican," premier vapeur océanique. — 29, Le vaisseau "Noble" périt au large de Duluth, 20 noyés.

Mai. — 1er, Premier accident au canal Welland, une écluse emportée par "l'Ampton." — 5, Le capt. Lindsay, nommé chef du service du pilotage de Montréal à Pointe-au-Pic. — 6, Incendie en mer, du SS. "Columbian," voyageant d'Anvers à New-York. — 12, Les pilotes des SS. "Saturnia" et "Montfort," condamnés à trois mois de suspension. — 14, Le canal Panama ouvert à la navigation. — 22, La navigation des steamers du C. P. R. arrêtée dans le port à la suite des feux de forêt. — 24, Incendie du "Berthier" à Montréal. — 26, Perte du bateau-phare "Halifax No 19" arrivant de Glasgow, 25 matelots périssent. — 29, Naufrage de "l'Empress of Ireland," à 30 milles de Pointe-au-Père, abordée par le "Storstad"; 1030 victimes.

Juin. — 1er, Accident du SS. "Royal Edward," causé par la rencontre d'un iceberg dans la traversée.—8, Tempête à la baie des Chaleurs, une centaine de victimes. — 8, Le SS. "Alliance,"

Hon. Chs Devlin, min. de la Colonisation, décédé.

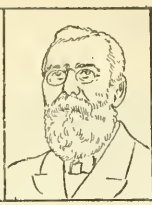

Hon. Paterson, ancien min. des douanes, décédé.

Hon. J.-A. Tessier, min. de la voirie, élu à Tr.-Rivières.

Stanford Ewans, de la com. du can. de la baie Georgi.

J.-D.-L. Taché, nommé imprim. du roi, à Ottawa.

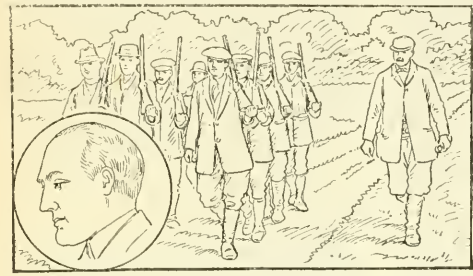

Sir Ed. Carson et les révoltés de l'Ulster, qui veulent empêcher l'établisement du Home Rule.

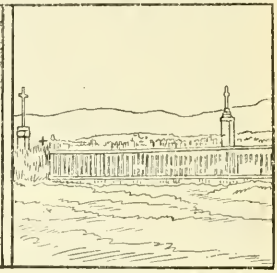

Cimetière de Chihuahua, où a été enterré Benton.

Calmette, dir. du Figaro, assassiné par Mde Caillaux.

Mde Caillaux, assassin de Calmette.

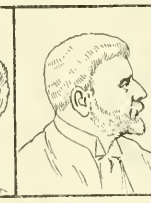

Mtre Labori, défenseur de Mde Caillaux.

Lord Minto, ancien gouv. général du Canada, décédé.

W. S. Benton, sujet aug., assassiné au Mexique sur l'ordre de Villa.

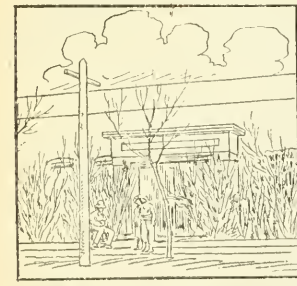

Quartiers généraux de Villa à Juarez, Mexique.

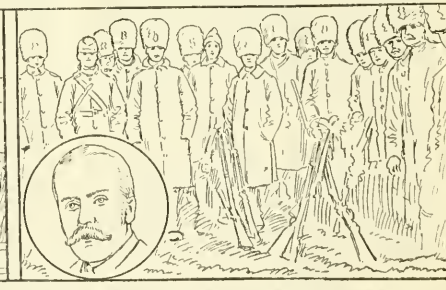

A.-J. Balfour. L'armée anglaise et les volontaires de l'Ulster, favorables au Home Rule.

de la Panama R.R. Line, passe les écluses de Gatun. — 6, Le capt. Bourassa, nommé maître du port à Montréal. — 16, Lord Mersey commence l'enquête de " l'Empress of Ireland" à Québec. — 18, Le capt. Henry du SS. " Scotian," nommé commandant de la flotte Allan. — 19, Accident du " Kaiser William II," dans le brouillard, devant Southampton. — 20, Le SS. " Majestic " coule dans le Mississipi, à St-Louis, 24 victimes. — 23, Le SS. " Gothland," de la Belgian Red Star Line de Montréal, échoué aux îles Scilly. — 29, Echouement de la " Gascogne," C. G. T., sur les côtes du Portugal.

Juillet. — 2, Echouement dans la baie Georgienne, du SS. " Assiniboia " du C. P. R. — 7, Vente du " Storstad," à Montréal, $175,000. — 8, Le sous-marin français " Calypso," coulé à Toulon par le torpilleur " Mousqueton," pas de victime. — 12, Le " Canada," faisant le service entre Gaspé et la baie des Chaleurs, échoué à Cap Chat. — 12, Jugement condamnant le " Storstad " pour l'abordage de " l'Empress of Ireland," — 12, Le capt. Demers, nommé commissaire des Naufrages. — Le capt. Lindsay, nommé surintendant général des Pilots. — 20, Revue de la flotte centrale à Portsmouth. — 21, Le " Rainbow " mis à la mer pour soumettre les Hindous du Komagata Maru. — 27, Collision en pleine mer entre le SS. " Zeeland," de la Red Star Line et le vaisseau " Missouri."

Août. — 15, Signature, par le président Wilson, d'un amendement rappelant la clause de pavillon pour le canal de Panama. — 15, Le SS. du gouvernement des Etats-Unis " Aucon," passe le canal, qui est ouvert officiellement. 19, Arrivée, à Lévis, du transbordeur " Leonard," pour N. T. R. — 19, Naufrage du " Prince-Albert " de la Cie du G. T. P., dans le détroit de Chatham, pas de perte de vie. — 26, Collision, au large de Seattle, du SS. " Admiral Simpson," de la Pacific Alaska Nav. Co., par le SS. " Princess," du C. P. R. Victimes, 17 noyés. — 26, Arrivée du premier SS. " Pleaides," de San Francisco à New-York par Panama, parti le 24 juillet.

Septembre. — 1er, Le président Wilson signe le décret autorisant l'enregistrement aux Etats-Unis de vaisseaux étrangers. — 9, Le SS. " Océanic," de la ligne White Star, perdu sur les côtes d'Ecosse. — 17, Collision du " Montmagny " et d'un charbonnier sur les battures de Beaumont, 14 victimes. — 18, Vaisseaux-écoles anglais, coulés dans la Manche, 21 victimes.

* * *

Les formes de la politesse.

Chaque pays, chaque temps, a une façon spéciale de s'aborder. L'Orient est poétique :

L'Arabe dit : "Puisse-la matinée être belle."

L'Ottoman : "Que Dieu t'accorde ses faveurs."

Le Persan : "Puisse ton ombre ne jamais diminuer."

La race jaune est pratique et prosaïque :

Le Chinois dit à ceux qu'il rencontre de bon matin : "Avez-vous mangé votre riz? Votre estomac fonctionne-t-il bien?"

Les anciens Grecs avaient l'âme épanouie : "Réjouis-toi".

Les Grecs modernes, devenus positifs et gens de négoce, se saluent en disant : " Que fais-tu ? Comment vont les affaires?"

Les Romains primitifs, sobres et forts, se saluaient : "Vale, Salve". (Sois en bonne santé).

Les Romains de la décadence se saluaient d'une façon efféminée : "Dulcissime rerum". (O le plus doux des objets).

Les Italiens du Nord disaient jadis : "Santé et gain."

On disait autrefois à Naples : "Crois-tu en sainteté".

De nos jours, nous retrouvons la même variété, suivant les contrées :

On dit en Italie : "Comment êtes-vous?"

En Espagne : "Comment la passez-vous ?

En France : "Comment vous portez-vous?"

Les Hollandais, peuple commerçant et navigateur, saluent : "Comment voyagez-vous?"

Les Suédois : "Comment pouvez-vous ? Etes-vous dispos ? "

L'Ecossais hospitalier : "Comment vivez-vous ? "

Le Russe salue laconiquement : "Soyez bien."

L'Anglais : "Comment faites-vous? Comment êtes-vous ? "

* * *

Un conseiller sortant, qui est resté sur le carreau aux dernières élections, cause avec un de ses anciens collègues, qui a été réélu.

—Vous allez être forcé, lui dit-il en riant jaune, de payer l'impôt sur le.... "revenu".

L'autre, plutôt rosse :

—Et vous, la taxe de... balayage.

Octobre. — 5, 500 militaires orangistes de Winnipeg s'exercent pour aller combattre le Home-Rule. — 8, Le col. J. H. V. Crowe, nommé commandant du collège de Kingston. — 10. L'écusson en jeu entre les cadets de l'Empire gagné par le High School de Québec.

Novembre. — 2, Le ministre de la milice pose la première pierre de l'arsenal des Grenadiers à Montréal. — 6, A Hull, formation d'un régiment canadien-français de 8 compagnies. — 7, Le concours de marche à Montréal gagné par le 5e Ecossais, 1er bataillon. — 13, L'hon. L. P. Pelletier, nommé lt.-colonel honoraire du 87e Québec.

Décembre. — 12, Organisation de l'enseignement militaire dans les universités.

1914

Janvier. — 1er, M. Armand Lavergne, nommé lt.-col. du régiment de Montmagny. — 27, Le major J. Duchêne, québecquois, nommé lt-col. du corps vétérinaire.

Février. — 12, Le gouvernement établit une milice navale en mobilisant les motor boats. — 20, Réunion de la cavalerie canadienne à Winnipeg. — 24, Semaine militaire à Ottawa. — 25, L'hon. G. H. Perley, nommé colonel honoraire des hussards d'Argenteuil.

Mars. — 14, Suppression des cantinières en France.

Avril. — 3, Sir Chas. Douglas, nommé inspecteur général de l'armée anglaise. — 20, Mort, à Almonte, Ont., du général Cotton, ex-inspecteur général.— 25, Geo. Ham, nommé lt-colonel honoraire. — 25, A Québec, mort du lt-colonel Evanturel.

Mai. — 5, Départ de Québec des cadets canadiens allant à Bisley. — 23, Revue au Mont St-Louis à Montréal.

Juin. — 1er, Saisie de bière au camp de Petawawa. — 4, Défense faite au 65e de figurer avec armes à la procession de la Fête-Dieu. — 8, Les cadets canadiens font une clean sweep à Bisley. — 10, Le bataillon de Trois-Rivières débandé. — 14, La Fête-Dieu célébrée à Montréal avec présence en armes du 65e régiment. — 20, Départ du Bisley team. — 22, Le col. Sam Hughes refuse au 6e de Lévis la permission de prendre part à la réception du Cardinal Bégin.

Août. — 14, Revue de la garnison de Montréal.

Septembre. — 5, Revue au camp de Valcartier.

* * *

—Comment, monsieur, c'est maintenant que vous venez me dire que vous n'épousez pas ma fille Vous n'y pensez pas! Les bans sont publiés!

—Les bans! Eh bien! faites comme moi.

—Qu'est-ce que vous faites?

—Je m'assois dessus.

* * *

Entre gardieus de la paix:

—C'est étonnant, brigadier, toutes les professions, tous les métiers ont leur patron, dont on célèbre la fête; à nous autres, ça nous manque complèment.

—Que subséquemment, vous faites erreur; nous avons un patron, le sieur Josué qui arrêta le soleil..... En connaissez-vous beaucoup dans notre corporation qui en feraient autant?

* * *

Après avoir longtemps examiné un visiteur assis dans l'antichambre, Momo se décide à lui adresser la parole.

—Alors, monsieur c'est toi le coiffeur?

—Mais non, mon ami, dit le visiteur.

—Ah! je croyais!

—Pourquoi cela?

—Parce que papa a dit: "Encore un qui vient me raser!

* * *

—Je suis allé au cirque. J'ai vu des phoques étonnants. Leur manager est parvenu à les dresser et à leur apprendre à lire. Il est vrai qu'ils n'en sont encore qu'à l'alphabet.

C'est admirable! Et de quel alphabet se servent-ils?

—L'alphabet Morse naturellement.

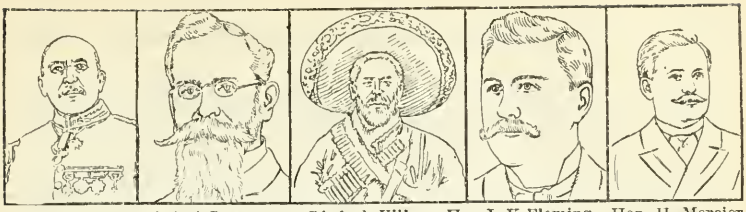

Général Huerta, président provisoire du Mexique. Général Carranza, chef des Constitutionalistes. Général Villa, vainqueur à Torréon. Hon. J.-K. Fleming, 1er min. du N.-B., acc. de malversa. Hon. H. Mercier, Min. de la Colon. et des Mines.

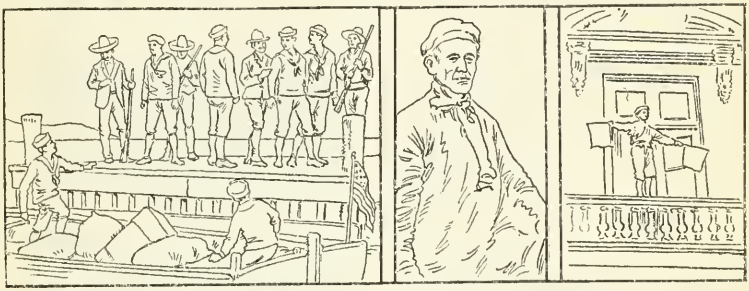

Mexique—Arrestation de marins du "Dolphin," à Tampico. Premier casus belli.

J. W. Brown, chef des mineurs massacrés à Lindlay, Co., par la milice.

Prise de Vera-Cruz, annoncée aux vaisseaux en rade.

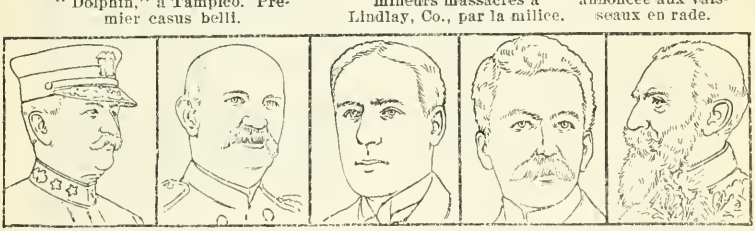

Vice-amiral C. T. Balger, flotte du Pacifique. Vice-amiral H. H. Mayo, à Tampico. Romulo S. Naon. Argentine. D. Da Gama, Brésil. E. S. Mujica, Chili.

Les médiateurs de l'Argentine—Brésil—Chili.

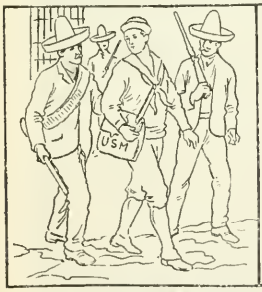

Arrestation d'un vaguemestre, à Vera-Cruz. Cause de l'intervention des E.-U.

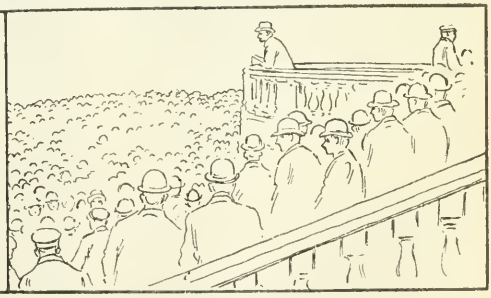

Le Maire de Montréal harangue les sans-travail.

1913 L'Année municipale montréalaise.

Octobre. — 7, Amendement des règlements de la cité relatifs à la construction des théâtres. — 8, La rue Rachel devient Boulevard Geo.-Etienne Cartier. — 22, Le conseil de Montréal blâme la Russie pour poursuites pour crime rituel et l'Italie pour insultes aux gymnases catholiques de Rome. — 28, Le conseil municipal de Montréal réduit la taxe de l'eau, de 5 à 4 p. c. — 29, Le recensement municipal donne 2189 employés municipaux à Montréal.

Novembre. — 4, Victoire, à New-York, des fusionnistes sur Tammany Hall. M. P. Mitchell, nommé maire de New-York.

Décembre. — 2, Démission du Dr L. Laberge, médecin de la cité, remplacé par le Dr Boucher. — 25, Catastrophe de l'aqueduc de Montréal.

1914

Janvier. — 19, Le Dr de Grandpré, nommé médecin du service médical des fonctionnaires de Montréal.

Février. — 7, Le gouvernement fédéral fait don à la cité de Montréal de la rue traversant le terrain rue Sherbrooke, entre Montcalm et Beaudry, devant servir à la bibliothèque. — 10, Election du maire Drouin à Québec. — 17, Eclatement d'un tuyau de distribution d'eau, rue Lagauchetière.

Mars. — 3, Ouverture du Congrès de service social à Ottawa, bienvenue de l'hon. R. L. Borden.—12, Le Dr Fred. Pelletier, nommé secrétaire du service municipal d'hygiène. — 20, Inauguration du refuge Meurling à Montréal. — 20, Apparition du "Beck's Weekly," accusation contre l'assistant-greffier Crépeau. — 25, Dépôt du rapport du juge Fortin, relatif aux expropriations municipales, plusieurs échevins compromis. — 26, Trois employés démissionnent. — 26, Le conseil impuissant à poursuivre le "Beck's Weekly." — 26, Nomination des candidats municipaux.

Avril. — 6, Elections municipales à Montréal, M. Martin, maire ; Contrôleurs : Côté, Hébert, Ainey, Macdonald. — 10, M. J. H. Dubuc, nommé ingénieur de la voirie à Montréal. — 16, Assermentation du maire Martin. — 18, Le décompte municipal suspendu. — 22, Inauguration du conseil à Montréal, nomination des commissions.

Mai. — 12, Le bureau de contrôle vote l'engagement de 200 policemen de plus à Montréal. — 15, M. Paul Mercier, ingénieur, nommé assistant de M. Geo. Janin, ingénieur en chef de la cité. — 19, Fermeture des cafés de nuit à Montréal. — 23, L'ex-échevin Michael Judge, accusé de parjure dans l'enquête des expropriations.

Juin. — 6, Raoul Bolté, nommé surintendant du service des achats de la ville de Montréal—10, M. R. Mayotte, nommé surintendant du service de l'inpection du lait. — 10, Le site de la bibliothèque municipale est choisi, rue Sherbrooke. — 17, Henri St-George, nommé directeur du laboratoire municipal. — 19, Le Dr J. Armand Poirier, nommé commissaire enquêteur des maladies contagieuses.

Juillet.— 7, Acquittement de l'ex-échevin Judge. — 9, Arrestation de l'ingénieur Etienne Pelland, pour malversation dans l'affaire de l'aqueduc de la Côte St-Paul. — 18, M. P. E. Lamarche, nommé avocat de la cité de Montréal. — 21, M. J. L. Michaud, nommé surveillant des achats de l'Hôtel de Ville.

Août. — 1er, Enquête dans l'affaire de l'ingénieur Pelland, Côte des Neiges.— 15, Le Dr J. P. Gadbois, nommé surintendant des jeux pour la cité. — 27, Découverte du vol des documents dans l'enquête des égouts de Notre-Dame de Grâce. — 21, Six employés renvoyés par les contrôleurs après l'enquête des égouts de Notre-Dame de Grâce.

LORD DUFFERIN ET LA REBELLION DE 37

Un soir, il y a quelques années, M. le Dr Dumouchel, membre du sénat, dînait à Rideau Hall. Se trouvant placé à côté de lord Dufferin, la conversation s'engagea entre eux et tomba sur la loyauté des Canadiens-Français:

"—Je pense, disait le gouverneur du Canada, qu'il n'y a pas de sujets plus loyaux que les Canadiens-Français.

—Très certainement, répondit M. Dumouchel; il y eut, il est vrai, en 1837, un mouvement de nature à compromettre la réputation des Canadiens-Français sous ce rapport.

Lord Dufferin ne le laissa pas achever:

"—Avec un gouvernement corrompu comme celui que vous aviez alors, ajouta-t-il, il est bien surprenant que les choses n'aient pas été plus loin."

Alliance Nationale, 1905.

Octobre. — 2, Toronto, M. Eug. O'Keefe, brasseur, philanthrope. — 8, Londres, Ang., M. Forster, agent du C. P. R. —12, New-York, M. Timothy L. Woodwirff, ancien lt-gouverneur. — 16, New-York, M. John J. Burke, juge des courses. — 18, Québec, Mlle Adèle Taché, fille de sir Etienne Taché. — 22, Paris, M. Théodore Dubois, musicien. — 25, Berlin, Mgr Montagnini, légat papal.

Novembre. — 3, Montréal, M. Jas. Listeer, gérant de la Great Western Insurance Co. — 10, Londres, sir R. Solomon, haut-commissaire en Afrique du Sud. — 10, Ottawa, M. John Lowe, ancien sous-ministre de l'Agriculture. — 13, Londres, Lady Stratcona. — 21, Ottawa, M. J. A. Thawhey, avocat de Washington. — 21, Ottawa, le Col. J. H. Patterson, organisateur des vétérans féniens.—26, Paris, M. E. Lockroy, ancien ministre de la marine. — 27, Toronto, Sir Emelius Irving, jurisconsulte.

Décembre. — 1er, St, Mary, Ont., M. Gilbert H. Macintyre, ex-M. P. pour Perth Sud. — 3, Montréal, Le Dr A. Fisher, père de l'hon. S. Fisher. — 6, Rome, Italie, Le Cardinal Oreglia, doyen du Sacré Collège. — 10, Miami, Fla., M. William Deering, fondateur de la Deering Harvester Co. — 15, Ottawa, M. Alex. McNeil, expert en fruits au ministère d'agriculture. — 19, Montréal, M. James Elliott, gérant de la Banque Molson. — 23, Paris, M. Jules Claretie, académicien. — 27, North Sydney, C. B., l'hon. J. W. Armstrong, membre de l'assemblée législative. — 27, Brockville, M. Henry Morgan, auteur du "Who is who in Canada." — 30, Stockholm, la Reine Sophie de Bavière.

1914

Janvier. — 12, Ottawa, M. J. A. Nixon, de la commission des chemins de fer.— 12, Ottawa, Hon. David Laird, de la commission des Sauvages, ancien ministre du gouvernement d'Alexandre MacKenzie. — 15, Calumet, M. Simon McNally, shérif de Pontiac.— 16, Blue Bonnets, P. A., M. W. H. Trenholme, maire de Westmount. — 16, Toronto, L'hon. C. A. Cox, sénateur. — 19, Amiens, gén. Picquart, protagoniste de l'affaire Dreyfus. — 22, Ottawa, M. C. H. Parmelee, ancien M. P., imprimeur du Roi. — 22, Londres, Lord Strathcona, haut commissaire du Canada. — 30, Nice, Paul Deroulède, poète et patriote.

Février. — 13, Paris, M. Alph. Bertillon, inventeur de la méthode d'identification par l'empreinte digitale. — 13, Ottawa, Le Dr Smillie, ancien candidat à Gaspé. — 13, Gracefield, le Dr A. Syneck, agent des terres. — 16, Londres, Baronne de Longueuil, seul titre nobiliaire canadien reconnu par la couronne. — 16, Montréal, M. Jas. Kirby, C. R., plusieurs avocats de Montréal. — 17, Montréal, Cap. Richards, constructeur de navires, ancien M.P. pour l'Ile du Pince-Edouard. — 23, Montréal, M. de Passek, cousul de Russie. — 25, Montréal, l'architecte Stevenson, journaliste au Daily Mail. — 25, Ste-Agathe, M. John B. Sparrow, fondateur du théâtre anglais à Montréal.

Mars. — 1er, Londres, Comte de Minto, ancien gouverneur général. — 1, Aylmer, l'hon. A. C. Devlin, ministre de la colonisation, des forêts et mines. — 6, Montréal, M. L. H. Packard, fabricant de cirage. — 7, Toronto, Sir G. W. Ross, sénateur, ancien premier ministre. — 7, Paris, France, M. Paul Chevré, sculpteur du buste de sir W. Laurier et du monument Mercier. — 13, Montréal, M. J. P. Learmont, qui a fait cadeau de la maison de Wolfe. — 13, New-York, M. George Westinghouse inventeur du frein à air comprimé. — 16, Edimbourg, sir John Murray, naturaliste, né au Canada. — 17, Montréal, M. W. Raphall, premier artiste local.— 19, Picton, Ont., l'hon. W. Patterson, ancien ministre des douanes dans le gouvernement Laurier. — 22, Québec, M. J. C. Sullivan, maître du hâvre. — 22, Naples, le prof. Guiseppe Mercalli, directeur de l'observatoire du Vésuve. — 23, Maillane, Bouche du Rhône, mort de Frédéric Mistral, auteur de Mireille.—25, Constantinople, Abdul-Hamid, ancien sultan de Turquie. — 31, Bordeaux, M. Emile Gentil, explorateur du Congo.

Avril. — 13, Toronto, M. H. H. Cook, ancien député libéral de Simcoe. — 19, Québec, Dr M. G. Ahern. — 30, Paris, M. W. de Fontenelle, doyen des aéronautes français. — 30, Marseille, M. Paul Revoil représentant de la France à Algesiras.

Mai. — 2, Cowan, île Wright, le duc d'Argyll, ancien gouverneur général du Canada sous le nom de Marquis de Lorne. — 2, Toronto, M. Duncan McMartin, millionnaire, découvreur de Cobalt .— 4, Beamville, Ont., sénateur Gibson, lib. — 10, Medicine Hat, l'hon. Wm. Finlay, ancien ministre d'agri-

Le prince Alex. de Teck nommé pour succéder au duc de Connaught, et son épouse.

Le duc d'Argyle, anc. gouv. gén. du Canada, décédé.

Essad Pacha, ad-vers. du roi d'Albanie, chassé de Durazzo.

Mme Lilian Nordica, cantatrice américaine, décédée à Batavia.

Le roi Georges et le président Poincaré. Visite du roi d'Angleterre à Paris.

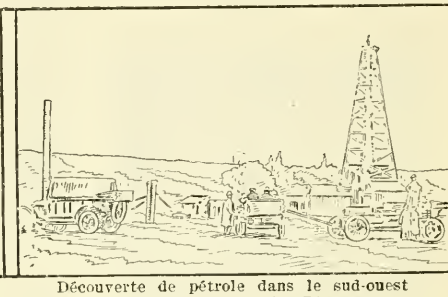

Découverte de pétrole dans le sud-ouest de Calgary, Alta. Puits Dingman.

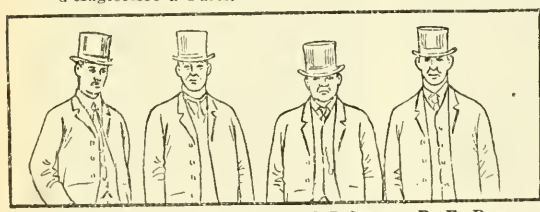

H. P. Dodge, le juge Lancar, Fred Lehman, R. F. Rose. Les délégués américains à la conférence de Niagara.

Le capitaine Kendall, commandant de l'Empress, lors du désastre.

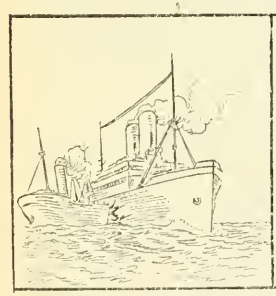

Collision de l'Empress of Ireland et du Storstad.

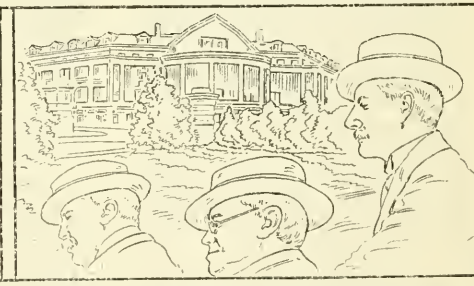

L'hôtel Clifton, à Niagara, où ont eu lieu les négociations de paix entre le Mexique, les E.-U. et les rebelles. Les représ. de Huerta: A. Rabasa, A. Rodriguez et E. Elquero.

culture, Alberta. — 10, Batavia, Java, Madame Nordica. — 12, Madrid, Montero Rey, signataire du traité de paix entre l'Espagne et les Etats-Unis. — 18, Londres, amiral sir Ch. Drury, canadien. — 21, Londres, M. John L. Griffith, consul général des Etats-Unis. — 24, Ottawa, lt-col. John Tilton, président des D. P. A.

Juillet. — 12, Sherbrooke, M. W. A. Morehouse, maître de poste. — 15, Chicago, M. Adelald Stevenson, vice-président des Etats-Unis. — 23, Toronto, l'hon. S. Blake, C. R., avocat, frère d'Ed. Blake. — 27, Folkstone, Ang., M. E. Cox, président de la Canadian Life Assurance. — 9, Dorchester, N.-B., l'hon. H. R. Emmerson, ancien ministre des chemins de fer. — 20, Londres, M. Jos. Chamberlain. — 27, Ottawa, M. Archibald Blue, chef du recensement. — 29, Paris, M. Hébrard, directeur du "Temps."

Août. — 8, Paris, M. Jules Lemaître, académicien. — 12, Paris, M. Pol. Plançon, baryton. — 12, Toronto, Rob. Bermingham, agent d'immigration. — 14, New-York, M. J. P. Holland, inventeur des sous-marins américains. — 24, St. John, N.B., l'hon. Maxwell, député receveur général.

Septembre. — 7, Londres, Sir S. W. Furness, armateur. — 9, Londres, mort de Marmaton, fondateur du penny stamp. — 14, Mort du Dr Saunders, ancien directeur de la Ferme Expérimentale d'Ottawa.

LA CUISINE DANS L'ALUMINIUM.

La plupart des métaux subissent l'action des alcales ou des acides, et souvent, des deux. L'action chimique de ces facteurs est augmentée encore par la chaleur si bien que pour cuire dans des ustensiles en métal, il faut comprendre les réactions possibles et l'effet des composés qui en résultent sur le corps humain. Le plomb et le cuivre sont maintenant reconnus comme impropres à la cuisine et maintenant l'aluminium a été mis à l'épreuve. Il paraît avoir subi l'épreuve à son avantage.

Voici ce que dit l'*American Medicine* de New-York : —

Le laboratoire de la *Lancet* a eu l'idée d'exécuter une série d'investigation pour s'assurer dans quelle mesure et de quelle façon les divers ustensiles de cuisine en aluminium subissent l'action des articles divers de consommation et d'assaisonnement employés en cuisine. Toutes les expériences étaient exécutées comme dans la cuisine, au point de vue des ustensiles employés, les matières cuisinées dans ces réceptacles étant réservées ensuite pour traitement subséquent au laboratoire. Les conditions étudiées étaient l'effet sur l'aluminium de l'eau froide et de l'eau bouillante, du sel ordinaire (1 p. c. dans l'eau du robinet), de l'eau et de l'acide acétique, du carbonate de soude, du bacon, beefsteak et des tomates avec beurre, sel et poivre frites dans une casserole d'aluminium, de la préparation de la soupe, de l'ébullition de divers légumes comme oignons avec poivre et sel, carottes, choux de Bruxelles et pommes dans une lèchefrite d'aluminium

Le seul cas qui ait dénoté un résultat notable a été l'emploi de carbonate de soude, et alors le métal a dénoté un noircissement visible et la solution a réagi nettement aux essais pour le métal. On devra donc éviter l'emploi de carbonate de soude pour les réceptacles en aluminium, quoique, ainsi que l'indique la *Lancet*, un avertissement à cet effet est souvent donné lorsqu'on vend des réceptacles de cuisine en aluminium. Quelque noircissement du métal et des traces imperceptibles d'aluminium ont été constatés dans les expériences faites avec le sel ordinaire, le beefsteak, les tomates, la soupe, les choux de Bruxelles et les pommes, mais il a été déclaré que ces constatations dans chaque cas étaient absolument négligeables au point de vue hygiénique avec les acides acétique ou tartrique. Avec les oignons et les carottes on n'a vu ni noircissement, ni métal. Quant à l'effet de l'eau on n'a pas trouvé de preuve de l'existence de sel soluble d'aluminium ou de la présence en suspension de parcelles d'oxyde dans l'eau bouillie dans une casserole achetée dans un magasin quelconque. Si on laisse de l'eau froide demeurer durant vingt-quatre heures dans un réceptacle de ce genre, il se forme cependant une substance gélatineuse blanche qui suinte et l'on a trouvé que cette substance contient de l'aluminium et de la silice.

L'aluminium humide paraît donc s'oxyder si on le laisse longtemps en contact avec l'air, si bien qu'il faut éviter de laisser séjourner de l'eau dans des récipients en aluminium si l'on ne doit pas s'en servir immédiatement. On recommande d'induire la surface avec une pellicule à huile d'hydrocarbone pour protéger le métal contre l'action combinée de l'humidité et de l'air. La portée de cette étude intéressante et pratique paraît être que l'emploi d'ustensiles de cuisine en aluminium pur ne doit causer aucune appréhension quant à des effets nocifs possibles.

Octobre. — 3. Les ouvriers anglais se prononcent tous pour le Home-Rule.— 9, Uniformisation entre le bureau du travail du Canada et celui des Etats-Unis, pour les statistiques économiques. — 14, Explosion dans les houillères de Cardiff (Galles), 400 victimes. — 16 Arrestation, à Vienne, Autriche, des agents du C. P. R. sous l'accusation de débaucher les conscrits et les faire immigrer en Canada. — 23, Explosion, à Dawson, New-Mexique, 200 charbonniers ensevelis. — 28, Les troupes du Colorado mobilisées pour combattre les grévistes des houillères du sud de l'état.

Novembre. — 13.Libération de Larkin, le chef des grévistes de Dublin, emprisonné. — 13, Naufrage d'un bac sur le canal de Lachine, sept ouvriers noyés. — 15, Grève tumultueuse des Hindous au Natal au sujet de la taxe de l'immigration. — 20, Le gouvernement décide d'assurer ses employés aux élévateurs à grain de Port Arthur. — 25, Les Hindous entrant à Victoria, B. C., en faveur d'un bref d'Habeas Corpus. — 27, Les Doukhobors abandonnent Peter Vegéria et décident de devenir citoyens canadiens, tout simplement. — 30, Jugement du juge en chef Hunter de C. B., annulant l'exclusion des Hindous.

Décembre. — 2, Terrain dans l'Exposition de Panama à San Francisco, mis à la disposition de la Fédération américaine pour l'exposition du travail. — 9, Les débardeurs de Dublin, Irlande, retournent à leur poste. — 9, Le gouvernement fédéral interdit jusqu'au 31 mars, l'entrée de manœuvres et d'artisans quelconques dans les ports du Pacifique. — 12, Jugement condamnant les mineurs de Nanaïmo. C. B. — 16, Incendie des baraques de l'Armée du Salut à Cincinnati, Ohio. 10 victimes. 16, Le gouvernement nomme une commission pour faire l'enquête sur la cherté de la vie : MM. James McDougall, James R. H. Coates, nommés enquêteurs. — 23, Le parti ouvrier déclaré vainqueur aux élections de Nouvelles-Galles, 50 ouvriers, 38 libéraux. — 24, Catastrophe parmi les ouvriers à Calumet, Mich. Panique la veille de Noël. 72 victimes.

1914

Janvier. — 9, Grève des chemins de fer de l'Afrique du Sud. — 14, La loi martiale proclamée en Afrique du Sud. — 14, Grève générale au Portugal. — 15, Les grévistes capturés dans leur château fort à Johannisburg. — 19, Explosion sur le C. N. Ry., à Quyon, P. Q. — 27, Mort, à East Bolton, de W. R. Ball, agent d'immigration. — 28, M. J. U. Vincent, assistant sous-ministre du revenu de l'intérieur, adjoint comme membre français à la commission du coût de la vie. — 29, Déportation des chefs de la grève à Cape Town.

Février. — 24, Débarquement, à Gravesend, des déportés du Sud Africain.

Mars. — 7, Grève générale à Rome, rappelée le lendemain. — 17, Brochure d'immigration "Alberta Central," publiée par M. l'abbé Normandeau. — 24, Emeute à Buffalo. Gould Coupler Works, un gréviste tué. — 24, Jos. Angelo, organisateur des U. M. W., condamné à 4 ans de prison pour émeute à Nanaïmo.

Avril. — 2, Grève dans les charbonnières de Yorkshire. — 6, L'hon. Allard, nomme cinq guides pour colons dans la région d'Abbitibi. — 13, M. l'abbé Bouillon emmène un contingent d'immigrants au Manitoba. — 20, Explosion d'acétylène à l'hôtel Macoun, à Macoun, Sask., dix victimes. — 21, L'hon. Roche inaugure l'édifice du gouvernement fédéral pour l'immigration à Montréal. — 27, Départ de 200 colons sous la direction de M. l'abbé Guay, pour s'établir à l'Abbitibi. — 28, 200 mineurs ensevelis à Eccles, Virginie Ouest.

Mai. — 22, Le SS. "Komagata Maru," avec 400 Hindous, arrive à Victoria, C. B., et est mis sous les soins du département de l'Intérieur.

Juin. — 3, Inauguration d'une statue érigée à Weymouth, Ang., en l'honneur de John Endicott, colon, parti pour l'Amérique en 1628. — 15, Grève générale en Italie, églises détruites par les grévistes. — 20, Jim Larkin, l'agitateur des docks de Dublin, se retire de l'association. — 23. Sir Lomer Gouin de retour d'une visite de l'Abbitibi avec l'hon. Mercier.

Juillet. — 7, Jugement de la cour Suprême de C. B., confirmant l'arrêt ministériel qui exclut les Hindous. — 7, Arrivée, à Montréal, du SS. "Lac Champlain," sans émigrants. — 13, Tentative de débarquer les Hindous repoussée. — 13, Le C. P. R. est autorisé à exploiter les lignes d'immigration en Autriche. — 18, A Fort Smith, Ark., 3 mines ont été détruites par les grévistes. — 20, Révolte des Hindous contre 200 policemen de l'immigration. — 21, M. S. Price, de Toronto, nommé président de la Commission de compensation aux ouvriers. — 21, Mise à la retraite de M. Castonguay, inspecteur de la colonisation, pour devenir professeur à l'école d'arpentage de l'Université Laval. — 23, Départ du vaisseau "Komagata Maru." — 28, Emeute à St. John, N.-B., grève des tramways.

Août. — 21, Fin de la grève des charbonniers de Nanaïmo.

L'hon. E. J. Flynn, anc. prem. min., nom. juge de la cour supérieure.

L'aviateur Hamel.

Le sén. Ribot, prem. ministre deux jours.

L'archiduc François-Ferdinand, héritier d'Autriche, et son épouse, assassinés.

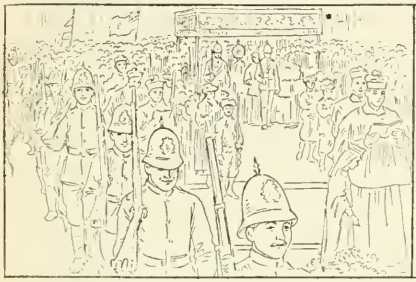

Le 65e Régiment à la procession de la Fête-Dieu.

Les immigrés Hindous détenus à Victoria, C.-B.

Sir R. L. Borden

Sir G. E. Foster

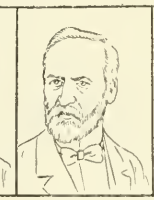

Sir C. B. de Boucherville

Sir T. G. Roddick

Le Sén. Coffin, décédé.

Décorés, par le roi Georges V, de l'Ordre de St-Michel et St-Georges.

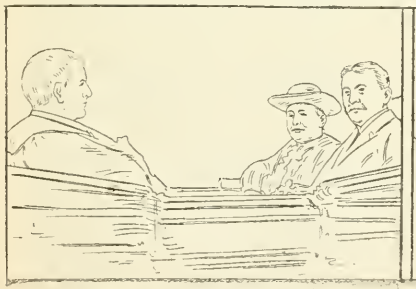

Entrée triomphale du cardinal Bégin à Québec, retour de Rome.

Distribution de médailles d'honneur aux pompiers.

Octobre. — 2, Le capt. Onslow, de la marine royale, renvoyé par l'Australie pour cause de malentente. — 8, Défi Sévigny-Lafortune à St-Jean-Chrysostôme, comté de Châteauguay. — 8, Apparition du premier numéro du "Daily Mail" de Montréal. — 10, Le cabinet canadien fait cadeau d'un service d'argenterie au Prince de Connaught à l'occasion de son mariage. — 11, Election à Châteauguay, par 144 voix de majorité, de G. B. Morris, conservateur, contre l'hon. Sidney Fisher. — 15, Mariage du Prince de Connaught avec la duchesse de Fife. — 18, Assemblée Laurier à Joliette.— 23, Réception de l'hon. R. L. Borden à Québec. — 27, Ouverture de la conférence des premiers ministres provinciaux. — 28, Le ministère libéral australien, Cook, renversé. — 30, Election à Terreneuve, le gouvernement Morris maintenu.

Novembre. — 3, L'hon. D. Montague remplace au Manitoba l'hon. Colin Campbell comme ministre des Travaux publics. — 6, Ouverture de la législature de Saskatchewan. — 9, Elections provinciales de St-Jean et Huntingdon, MM. Robert et Philips, libéraux, élus. — 11, Ouverture de la législature de Québec. — 11, Annulation de l'élection de A. Morrison, conservateur dans Macdonald, Man. — 20, 72e anniversaire de la naissance de sir W. Laurier. — 29, L'hon. W. Gariépy, M. P. P., pour Beaver River, devient ministre des municipalités dans le gouvernement Sifton d'Alberta. — 28, L'hon. R. L. Borden rend visite au président Wilson à la Maison Blanche. — 30, Election de l'hon. Dr Montague, ministre des Travaux publics de Manitoba, dans Kildonan.

Décembre. — 3, La Nouvelle-Zélande se prononce pour avoir sa propre marine. — 8, Banquet Fielding, à Montréal. — 10, M. Cardin, député de Richelieu, est maintenu dans son siège. — 11, Ouverture de la législature du Manitoba. — 13, Election de South Lanark et de Macdonald, Man., le Dr Hanna et M. Alex. Morrison, élus. — 16, L'hon. W. Gariépy, ministre des municipalités dans le ministère Sifton, réélu député de la Rivière-aux-Castors. — 19, Ajournement de Noël de la législature de Québec. — 19, Clôture de la session de la législature de Saskatchewan.

1914

Janvier. — 1er, Honneurs royaux : Sir François Langelier, Douglas Colin-Campbell, l'hon. Horace Archambault, H. K. Egan, faits chevaliers de l'ordre de St-Michel et St-George. — 7, Reprise de la session de Québec. — 13, Remaniement dans le cabinet du N. B., l'hon. MacLeod remplace aux Communes M. Crocket, l'hon. Grunner, remplace le juge en chef Baker. — 13, Sir Robert Bond, ancien premier ministre de Terreneuve, se retire de la politique. — 15, Ouverture de la législature de Terreneuve. — 26, Bal de l'Etat à Québec, en présence du Duc de Connaught. — 27, Démission de lord Denman, gouverneur général de l'Australie. — 26, Retour à la Chambre de l'hon. G. E. Foster, ministre du commerce. — 27, Premier vote de la session, l'amendement Laurier rejeté, par 64 contre 108. — 27, McNab et Nichols, à la barre de la chambre à Québec. — 27, Fusion du Herald et du Telegraph de Montréal, disparition du Witness. — 28, L'amendement Neely, sur le Free food rejeté, adresse adoptée. — 29, Ouverture du parlement de l'Afrique du Sud, tapage.

Février. — 7, L'hon. Ronald Cranford Munro Ferguson, nommé gouverneur général d'Australie. — 10, Ouverture des Communes anglaises. — 11, V. Gladstone démissionne comme gouverneur de l'Afrique du Sud. — 18, Prorogation de la législature de Québec. — 18, Ouverture de la législature d'Ontario. — 18, Dr R. T. Preston, ministre sans portefeuille du cabinet d'Ontario. — 20, Ouverture de la législature de la Nouvelle Ecosse. — 20, Le député de C. T. G. Masterman, ministre nouvellement nommé dans le cabinet Asquith. — 24, Annulation du Bill des Expositions à Québec. — 26, Ouverture de la législature du Nouveau-Brunswick. — 25, Scandale Evanturel à la législature d'Ontario. 26, M. Evanturel expulsé du parti libéral pour offre de trahison sur la question d'abolition des bars.

Mars. — 3, M. J. A. Tessier, orateur de la législature de Québec, devient ministre de la voirie. — 3, L'orateur des Communes annonce la démission de l'hon. F. D. Monk, député de Jacques-Cartier. — 5, Députation d'Ontario proclamant la déchéance d'Evanturel. —

11, M. Evanturel donne sa démission. — 18, La législature d'Ontario exonère G. H. Ferguson de l'accusation d'acceptation d'honoraires dans une commission du gouvernement fédéral. — 18, L'hon. Tessier, ministre de la voirie, réélu à Trois-Rivières. — 19, L'hon. Bostock, choisi comme leader libéral au Sénat.

Avril. — 0, Scandale au Nouveau-Brunswick, accusation de M. Dugal contre l'hon. Fleming, extorsion sur vente de limites. — 7, Adoption en Angleterre du Home-Rule en deuxième lecture, majorité 98. — 18, Prorogation de la législature du Nouveau-Brunswick. — 23, Vote du Budget aux Communes. Rejet de la motion Laurier par 42 de majorité.—27, L'hon. John Hall Kelly, nommé conseiller législatif en remplacement de l'hon. Ths Pelletier. — 29, L'hon. H. Mercier, nommé ministre de la colonisation, à Québec.

Mai. — 1er, Prorogation de la législature d'Ontario ; sir J. Whitney, présent. — 1, Emprisonnement de McCurdy, du Halifax Herald, pour refus de divulgation. — 1, 64e anniversaire du duc de Connaught. — 6, M. F. Bugeaud, élu député provincial de Bonaventure. — 8, Sir J. Whitney reprend la direction de son cabinet. — 9, Rumeur de la nomination du prince de Teck comme gouverneur général du Canada. — 8, Protestation de l'hon. Emmerson contre le prince allemand. — 9, Election de l'hon. H. Mercier comme député de Châteauguay. — 19, Majorité du gouvernement sur la résolution C. N. R. 47 voix. — 20, Le gouvernement décide d'établir une réserve navale au Canada. — 20, Loi passée en Angleterre désétablissant l'église galloise. — 21, L'hon. Geo. Graham à la tête du "Herald" de Montréal. — 23, Le chancelier Masterman du ministère Asquith, battu pour la deuxième fois. — 26, Bill du Home Rule adopté aux Communes anglaises par 77 de majorité.

Juin. — 6, Dissolution des deux Chambres d'Australie. — 8, Bill de la Farmers' Bank renvoyé à 6 mois au Sénat. — 9, mort du sénateur libéral Coffey, de London, Ont. — 9, Les Communes anglaises se rassemblent après deux semaines de vacances. — 10, Prorogation de la législature de la Nouvelle-Ecosse. — 12, Rappel des péages du canal de Panama, passé au Sénat des Etats-Unis, par 50 à 35. — 12, Prorogation du parlement fédéral. — 16, Commencement de l'enquête Fleming, N.-B. — 22, Nomination des candidats dans la province d'Ontario. — 26, Le budget Lloyd George adopté aux Communes, par une majorité de 38. — 29, Election d'Ontario, victoire de sir J. Whitney.

Juillet. — 6, Le duc de Connaught traverse à Terreneuve. — 7, Deuxième lecture aux lords du bill du Home-Rule. — 10, Elections du Manitoba, victoire libérale, presque défaite de Roblin. — 26, Emeute à Dublin, entre les nationalistes et les troupes pour contrebande d'armes, 4 tués et 60 blessés.

Août. — 3, Remise de la célébration du centenaire Cartier. — 4, Démission de l'hon. Burns et de lord Morley dans le cabinet anglais. — 18, Ouverture du parlement fédéral, session de guerre. — 22, Clôture. — 22, L'hon. J. E. Robertson, sénateur de l'Ile du Prince-Edouard, perd son siège pour absence de deux séances.

Septembre. — 6, Décoration de la tombe de Cartier. — 7, Session de guerre au Manitoba. — 15, Session de guerre de Saskatchewan. — 18, Le roi signe le bill du Home-Rule applicable après la fin de la guerre.

PENSEES.

La conscience d'un tort nous rend impatients et notre coeur rusé querelle au dehors pour s'étourdir au dedans.

* * *

Il n'est pas toujours bon de dire tout ce qu'on a sur le coeur ; mais il faut tâcher de n'avoir sur le coeur que ce que l'on peut dire.

* * *

Tout homme reçoit deux sortes d'éducation : l'une qui lui est donnée par les autres, et l'autre, beaucoup plus importante, qu'il se donne à lui-même.

Gibbon.

* * *

Deux banquiers se querellaient.

—Apprenez, dit l'un d'eux, que je suis incapable de commettre une mauvaise action !

—C'est bien assez d'en émettre, répondit l'autre.

* * *

Paresse. — On parle d'un peintre dont la paresse est proverbiale.

— Il est tellement flémard, renchérit Berlureau, qu'il ne fait que des paysages d'hiver pour ne pas se donner la peine de mettre des feuilles aux arbres.

Sir J. Whitney, vainqueur des élections prov. d'Ontario.

N. W. Rowell, chef de l'opposition, prov. d'Ontario.

J. Chamberlain, décédé à Londres.

Sir R. Roblin, vainqueur aux élections prov. du Manitoba.

T. C. Norris, chef de l'opposition, prov. du Manitoba.

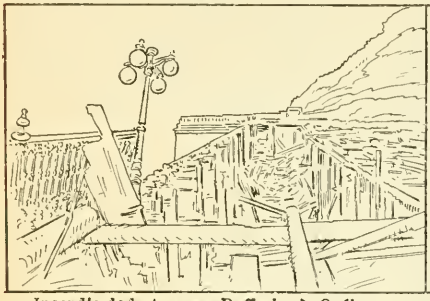

Incendie de la terrasse Dufferin, à Québec.

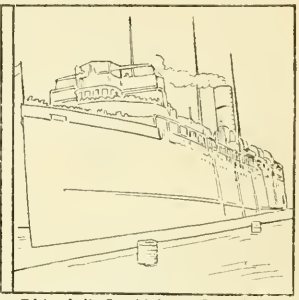

L'Assiniboïa s'échoue dans la baie Georgienne.

Le mag. Albanel, qui a présidé le procès Caillaux.

Archiduc Chs-Joseph et son épouse, héritiers d'Autriche.

Capitaine R. A. Bartlett, Commandant du "Karluk."

Faillite de J. Chaplin, prop. de 27 magasins à N.-Y.

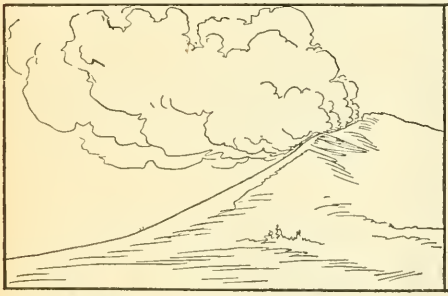

Eruption du volcan Lussen, Nevada, E.-U.

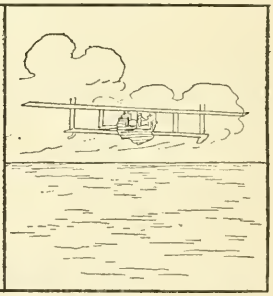

Essai de l'hydroplane "America" devant traverser l'océan.

Octobre. — 1er, Le recensement montre que 80 p. c. du Japon n'a jamais entendu de parole chrétienne. — 6, M. J. Vincent, d'Ottawa, ancien zouave pontifical, nommé chevalier de Saint-Grégoire. — 9, Consécration de Mgr Forbes, évêque de Joliette. — 18, Incendie de l'église paroissiale de Saint-Antoine-sur-Richelieu. — 19, Ouverture du Congrès des missionnaires catholiques, à Boston. — 24, Le Rév. Père Pacôme, élu abbé mitré d'Oka. — 28, Consécration de Mgr Brunet, évêque de Mont-Laurier.

Novembre. — 18, Le R. P. Guillaume Charlebois, nommé provincial des Oblats pour le Canada. — 18, Messe de requiem célébrée à la cathédrale de Saint-Boniface, à la mémoire de Riel. — 23, Inauguration de la cathédrale de Régina, Sask.

Décembre. — 3, 255e anniversaire de la Congrégation de Ville-Marie à Montréal. — 14, Célébration pour la première fois au Canada, d'une messe pontificale en rite grec, à Saint-Jacques de Montréal. — 20, Le R. P. Bourassa, nommé supérieur du noviciat des Oblats à Lachine.

1914

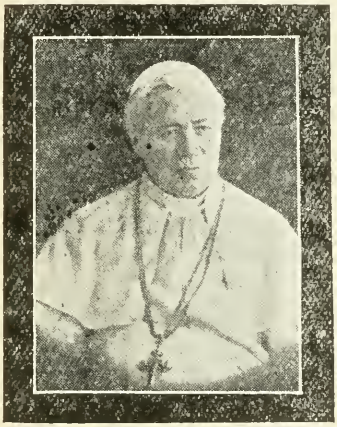

SA SAINTETE PIE X

Né à Riese le 2 juin 1835, élu pape le 4 août 1903, décédé à Rome, le 20 août 1914.

Janvier. — 7, Les chevaliers de Colomb offrent $500,000 à Mgr Gibbons, pour l'université catholique de Washington. — 7, Le cardinal Farley et Mgr Forbes officient à la dédicace de l'église St-Jean-Baptiste, à New-York.— 10, Mgr Amigo, évêque de Southwark, refuse le don de $500,000 à lui offert par le duc de Norfolk à l'occasion de son jubilé. — 15, Incendie du noviciat des Pères Saint-Viateur à Joliette. — 16, Le tango condamné par le vicaire général de Rome sur l'ordre du Pape.

Février. — 1, Les œuvres de Maeterlink, mises à l'index. — 2, Le Card. Merry del Val, prend possession du poste d'archiprêtre du Vatican, remplaçant le Card. Rampolla. — 6, Mgr Bruchési inaugure à Montréal, la "maison de famille." — 21, Incendie, à Québec, de la chapelle des Sœurs de Charité.

Avril. — 16, Conflit au banquet des catholiques à Winnipeg ; le lieutenant-gouverneur refuse d'y assister parce que la santé du Pape passe avant celle du Roi. — 28, Mgr E. Roy, de Montréal, nommé protonotaire apostolique et quatre chanoines nommés prélats domestiques.

Mai. — 15, Le R. P. Forbes, des Pères Blancs, nommé à la mission de Rubuga, Afrique. — 24, Célébration au Gésu, du centenaire de la restauration de l'ordre des Jésuites dans le monde. — 24, Nomination de treize cardinaux, parmi lesquels Mgr Bégin.

Juin. — 5, Le pape envoie sa bénédiction à sir T. Shaughnessey, à l'occasion du mariage de sa fille. — 23, Réception grandiose faite au Card. Bégin à son retour de Rome. — 25, Banquet et honneurs pontificaux. — 26, Retour de Mgr Bruchési à Montréal.

Juillet. — 22, Ouverture du Congrès Eucharistique de Lourdes, France.

Août. — 20, Mort du Pape Pie X. — 20, Mort du Général des Jésuites, le P. Francis Xavier Wernz. — 22, Enterrement du Pape. — 22, Le Cardinal Bégin part pour Rome.

Septembre. — 1er, Inauguration du conclave pour l'élection du pape. — 3, Benoît XV élu pape. — 5, Le Cardinal Ferrata, nommé secrétaire du Pape.

1913 L'Année sanitaire et scientifique.

Octobre. — **3**, Sir F. Treves, à l'Institut du Radium, annonce la découverte d'émanations pouvant servir au traitement. — **4**, On annonce que le radium guérit la surdité. — **12**, Conférence universelle sur la tuberculose tenue à Berlin. — **29**, Le premier message de télégraphie sans fil entre l'Asie et l'Amérique, reçu à Seattle.

Novembre. — **1er**, Le prix Nobel pour recherches physiologiques, accordé au Dr Charles Richet, de l'Académie de Médecine. — **13**, Découverte, au Mexique, du microbe de la fièvre jaune. — **16**, Inauguration, à Montréal, de l'Institut des Aveugles de langue anglaise. — **27**, Le Dr Otto Lummer, de Breslau, prétend avoir découvert le moyen de liquéfier le charbon. — **28**, On reçoit la nouvelle que le vaisseau "Mary Sachs," de l'expédition Stefansson, a été écrasé par les glaces. — **29**, Les femmes de France pétitionnent pour faire réduire de moitié le nombre des auberges.

Décembre. — **18**, Découverte de la comète Delavan.

1914

Janvier. — **1er**, Célébration, au Collège de France, du centenaire de Claude Bernard, célèbre physiologiste. — **9**, Météore gigantesque dans l'ouest de France. — **10**, Ouverture de l'aqueduc Catskill, à New-York. — **13**, Découverte de la digestion artificielle par le Dr Daniel Bertholet, Paris.

Février. — **3**, Le Public Health Service des Etats-Unis, refuse le permis de vente de sérum de tortue Friedman. — **18**, Assemblée des directeurs de l'Hôpital Notre-Dame à Montréal.

Avril. — **12**, Le Dr Armstrong de Montréal, nommé président de l'association américaine de Chirurgie, à New-York.

Mai. — **21**, Jour de grand nettoyage à Montréal.

Juin. — **24**, Congrès des électriciens à Montréal.

Juillet. — **26**, Découverte, à Pittsburg, par le chimiste John Andrews, de substitut à gazoline.

Août. — **21**, Eclipse de soleil, visible en Suède.

Septembre. — **10**, Scott Act dans le comté de Bonaventure. — **13**, Convention de l'association canadienne contre la tuberculose.

1913 L'Année sportive.

Octobre. — **7**, Ouverture, à New-York, de la World's Baseball Series. — **8**, Parl mutuel déclaré légal par les tribunaux à Toronto. — **10**, **Uhlan**, trotteur de C. K. C. Killings, établit à Lexington le record de 1.54½; — **13**, J. Johnson, pugiliste nègre, naturalisé français.

Novembre. — **23**, Distribution des médailles aux gymnastes canadiens, vainqueurs au concours de Rome.

1914

Janvier. — **21**, Assemblée du club Athlétique, à Montréal.

Février. — **7**, Le carnaval des Raquetteurs à Sherbrooke. — **26**, Le Rol assiste à une partie de baseball, McGraw présenté.

Mars. — **22**, Georges Carpentier battu à Paris par le nègre Joannette. — **28**, Cambridge gagne les régattes sur Oxford.

Avril. — **15**, Geo. Carpentier, à Paris, remporte la victoire sur Geo. Mitchell, champion amateur poids lourds d'Angleterre. — **29**, Le yacht "Resolute," défenseur américain de la coupe lancé à Bristol, R. I.

Mai. — **22**, Lancement du "Shamrock IV," de Lipton, à Gosport, Angl. — **27**, Le cheval américain "Durbar II," gagne Derby Epsom. — **28**, Francis Ouimet, américain, déclaré champion du golf ouvert de France à Versailles.

Lord Morley, Hon. John Burns, démissionnaires du cabinet angl., pour protester contre la guerre.

R. P. Wernz, général des Jésuites, décédé.

Hon. W. Bryan, secrétaire d'Etat des E.-U., en faveur du suffrage féminin.

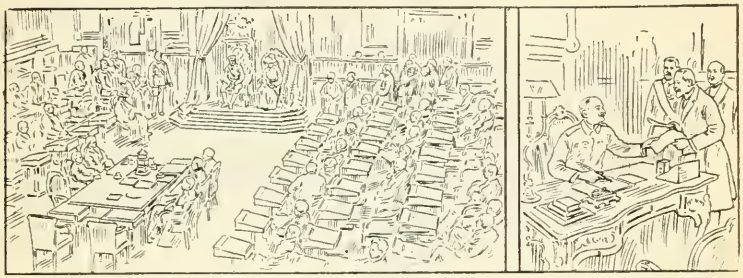

Ouverture du parlement canadien convoqué en session de guerre, le 18 août.

Le roi Victor-Emmanuel signe la déclaration de neutralité.

Mde W. Wilson, épouse du prés. des E.-U., décédée.

Hon. W. Maxwell, de St-Jean, N.-B., décédé.

Gén. Grierson, nommé chef de l'armée angl. en France, décédé.

Geo. Cocherin, anc. ministre, décédé.

John R. Holland, inv. des sous-marins américains, décédé.

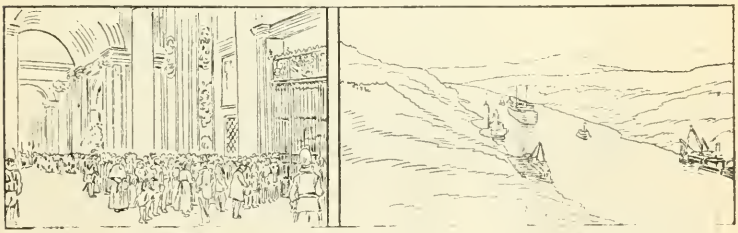

Le public baisant la mule du pape Pie X.

Ouverture officielle du canal de Panama.

Juin. — 12, A Béziers, France, Geo. Carpentier bat Battling Robinson, nègre américain. — 13, Le cheval David Craig, vainqueur à Dorval, Montréal, du Derby International — 19, Marry Warder, gagne le championnat de golf ouvert pour tous, à Prestwick, Angl. — 26, Course en canot de 200 milles, de Mont Laurier et Ste-Rose, gagnée par Ottawa, Gilbert et Walter Bradford. — 27, Inauguration, à Montréal, du club Champêtre canadien.

Juillet. — 4, L'Italien G. Simgaglia remporte les rames de diamant à Henley. — 16, Combat de boxe à Paris, Charpentier - Gunboat Smith, victoire française.

Août. — 3, Sir Lipton retire le Shamrock IV de la course de la coupe en raison de la guerre.

Septembre. — 5, F. Ouimet, bat Travers et gagne le 20e championnat amateur du Woodland Golf Club à Manchester, Etats-Unis.

1913 L'Année suffragiste.

Octobre. — 6, Miss Annie Kelly, suffragette militante, enlevée par les policemen de Londres sur la scène de Music Hall. — 6, Ouverture du Parlement des Femmes à Hull, Ang. — Conférence annuelle de la National Union of Women Workers. — 13, Sylvia Pankhurst, arrêtée, échappe à la police et est reprise. — 13, Les suffragettes essaient de bousculer le roi et la reine à la représentation de gala.— 20, Emiline Pankhurst, autorisée par le président Wilson à entrer aux Etats-Unis pour faire des conférences.

Novembre. — 3, Les suffragettes arrêtées à Edimbourg pour avoir fouetté le premier ministre et sa fille. — 4, Parade des suffragettes de New-York.

Décembre. — 4, Mme Pankhurst, arrêtée à son retour des Etats-Unis en Angleterre, internée. — 11, Le premier ministre de la Colombie Britannique refuse de se charger d'une loi accordant le suffrage des femmes.

1914

Janvier. — 14, Première femme diplomate, Mlle Henrietta Hogg, nommée première secrétaire de la légation norvégienne à Mexico.

Février. — 4, Résolution en faveur du suffrage des femmes, rejetée à la législature du Manitoba. — 6, Sylvia Pankhurst se retire des rangs des militantes. — 24, Les femmes votent pour la première fois, à Chicago, pour l'échevinat. — 24, Mlle Brady, graduée de Cambridge, condamnée à dix-huit mois de prison pour incendie.

Avril. — 7, Le bill du vote des femmes de Allan Studholme, rejeté à Toronto. 9, Vote municipal à Toronto. Sur 217,614 femmes inscrites, 100,000 votent.

Mai. — 7, Les Lords rejettent le bill du suffrage des femmes. — 13, Les suffragettes troublent le gala d'opéra donné pour le roi de Danemark, à Covent Garden. — 22, Le roi et la reine insultés à His Majesty's Theatre. — 25, Cri de "mort au roi" à l'Union Politique et Sociale des femmes.

Juin. — 5, Scandale des suffragettes, Mlle Mary Blanfield au levé au Château de Buckingham. — 11, Sylvia Pankhurst arrêtée dans la procession vers Asquith.

Juillet. — 12, Explosion d'une bombe sous le fauteuil du couronnement, à Westminster.

Août. — 5, Mme Pankhurst déclare la trêve du Suffragisme.

LES LIVRES DE PRIX CANADIENS

C'est Molière qui a dit qu'on ne vivait pas seulement de grec et de latin mais aussi et surtout de bonne soupe. Hélas! oui, et si prosaïque qu'en soit l'aveu, nos auteurs, comme tout le reste des humains, ont besoin de soupe. Il faut que leurs écrits leur rapportent de quoi vivre. LES LIVRES DE PRIX CANADIENS, qui chaque année s'augmentent de nouveaux appoints seront désormais pour eux, et pour peu que notre public veuille y mettre du sien, la manne providentielle depuis si longtemps désirée et attendue.

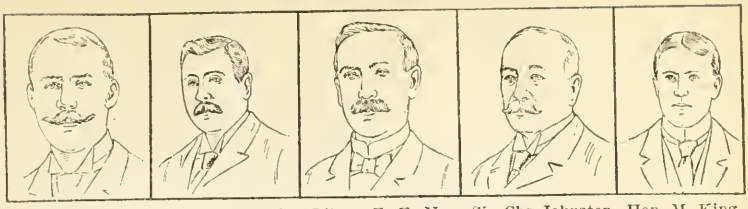

Le col. Hendrie, gouverneur d'Ontario. L'hon. M. W. H. Hearst, nouveau premier min. d'Ontario. L'hon. F. F. Macdiarmid, min. Trav. Uublics d'Ontario. Sir Chs Johnston, élu lord maire de Londres. Hon. M. King, nommé enquêteur de la fondation Rockfeller.

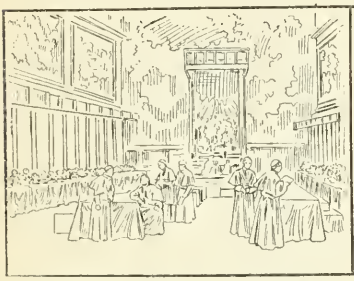

Les cardinaux réunis en conclave pour élire le successeur de Pie X.

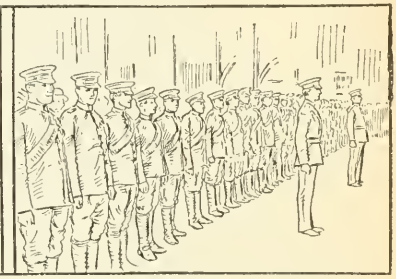

Les " Grey Horse," de Berlin, Ontario, régiment composé de descendants allemands, s'enrôlent contre le Kaiser.

Le comte Lichtervelde M. Paul D. Hymans M. Carto de Wyart M. Louis de Sadeleer M. Emile Van de Velde

La commission belge venue aux Etats-Unis pour protester contre les atrocités des Allemands.

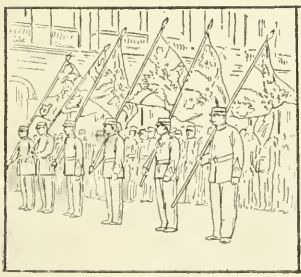

Six drapeaux allemands pris dans la bataille de la Marne et déposés aux Invalides, à Paris.

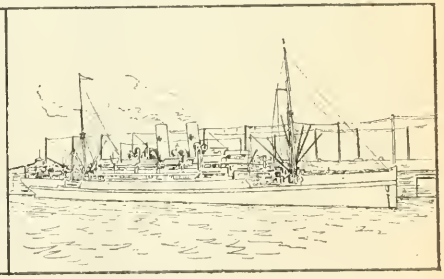

Le vaisseau "Red Cross" envoyé par les Etats-Unis sur le théâtre de la guerre.

Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

JANVIER

LE FUMIER : SON ACTION, SA COMPOSITION, SON EMPLOI.

C'est l'engrais par excellence. — Si l'on veut connaître le degré d'intelligence d'un cultivateur, on n'a qu'à regarder comment il fait usage du fumier. Car le fumier est la base de la fécondité du sol ; c'est, selon l'expression de Liebig, le pain de la terre ; sans lui, pas de bonnes terres ; avec lui, pas de mauvaises. Les matières fertilisantes produites par l'industrie, ne peuvent être regardées que comme des compléments du fumier de ferme. Olivier de Serres répétait souvent : *Le fumier réjouit, réchauffe, dompte et rend aisées les terres.* La terre a besoin qu'on lui rende annuellement ce que les récoltes lui enlèvent et, comme le fumier est la quintescence du sol, on ne saurait lui donner meilleur aliment.

Son action. — Le fumier joue, dans la fertilisation des terres, un rôle prépondérant ; il est certain qu'un sol ne saurait donner que de médiocres récoltes, s'il ne renferme pas, à côté des éléments minéraux, des quantités suffisantes d'humus produites par le fumier. L'action du fumier est double ; elle est mécanique, puisqu'en fournissant à la terre l'humus qui est indispensable au bon état du sol comme à la bonne tenue des plantes, il donne du corps aux terres légères et rend plus légères les terres fortes ; elle est aussi fertilisante, car, même avec l'emploi des engrais chimiques, les cultivateurs qui ont voulu se passer du fumier, ont toujours eu à s'en repentir.

Sa composition. — La composition du fumier peut être estimée, selon sa nature, comme suit :

	Eau	Matières organiques	Matières minérales	Azote	Acide phosphorique	Potasse et soude
Cheval	67.8	29.25	3.35	0.67	0.23	0.72
Bœuf	81.8	16.40	1.80	0.34	0.13	0.35
Mouton	61.6	34.50	3.90	0.82	0.20	0.81
Porc	72.8	23.30	3.90	0.78	0.21	1.09

Il ressort clairement de diverses analyses : 1° que les urines contiennent une bonne partie de l'azote total et la presque totalité de la potasse ; 2° que le reste de l'azote, la totalité de l'acide phosphorique et de la chaux se rencontrent dans les matières fécales. *Il est donc évident que le cultivateur ne doit pas laisser perdre les urines.* D'autre part, la composition du fumier est subordonnée *à la nature du sol, à la nature des aliments, à la qualité des litières,* aux soins enfin qu'on apporte *à sa préparation et à sa conservation.*

Influence du sol. — La composition chimique des plantes étant intimement liée à la composition du terrain, le fumier produit sera lui-même subordonné à la nature du sol, et, par le fait, toujours privé des éléments qui manquent à ce dernier. Le fumier est donc riche ou pauvre, comme le sol d'origine ; et puisqu'il est justement privé des agents fertilisants qui manquent à la terre qu'il doit enrichir, on est obligé de demander aux produits chimiques les éléments qui en font un engrais parfait.

Influence de l'alimentation. — L'alimentation exerce sur la composition du fumier une action non moins importante. Les légumineuses, luzerne (alfalfa), trèfle, donnent au fumier plus d'azote et plus d'acide phosphorique que les graminées ; les pommes de terre (patates), betteraves lui apportent plus de potasse ; ce sont enfin

les grains qui fournisssent la plus grande valeur fertilisante.

Influence des litières. — Les litières étant d'autant meilleures que leur pouvoir d'imbibition est plus élevé, il faut les classer ainsi, *par ordre de mérite :*

Matière	A	B	Matière	A	B
Tourbe	150	44	Paille de pois	72	85
Sciure de bois			" d'avoine	60	95
" de peuplier	113	55	" de blé	58	100
" de pin	111	55	Fougère	55	100
Paille d'orge	75	80	Feuilles mortes	52	120

A. Nombre de gallons l'eau absorbés en 24 heures.
B. Nombre de livres pouvant remplacer 100 livres de paille de blé.

Il ressort de ce tableau que la *tourbe* et la *sciure* sont les meilleures des litières, puisque, en plus de leur faculté d'absorber et de retenir les liquides, elles fixent le mieux l'ammoniaque (ce gaz d'une odeur âcre produit par les urines).

Quantité quotidienne des litières. — Elle est subordonnée à la production en urine des différents animaux en écurie.

Le purin. — C'est le liquide qui s'écoule de la masse consistante du fumier. Il est très riche en matières fertilisantes, et cependant le plus souvent il est totalement perdu. Le cultivateur soucieux de ses intérêts, doit recueillir le purin dans des fosses bien closes, à l'abri de l'air, afin d'empêcher les dégagements d'azote.

Il y aurait beaucoup encore à dire sur la mise en tas et la conservation du fumier. Nous reviendrons sur ce sujet dans le prochain almanach.

Emploi du fumier. — Un cultivateur intelligent doit savoir se servir du fumier avec discernement. C'est une erreur de croire que plus on met de fumier, meilleure sera la récolte. Il faut d'abord considérer la qualité du sol, et ensuite considérer la sorte de plante que l'on a l'intention de cultiver. En général, le fumier frais vaut mieux pour les argiles et les terres fortes, parce qu'il en améliore sensiblement la condition physique en y faisant pénétrer l'air et les rendant plus friables. D'autre part, c'est le fumier consommé qui convient le mieux aux sols légers et sableux, qu'il tend à rendre plus compacte et plus capable de retenir l'humidité.

On peut avec avantage employer le fumier frais pour les plantes agricoles qui ont une longue saison de végétation, tandis que le fumier consommé, avec sa nourriture pour les plantes plus facilement utilisable, donnera de meilleurs résultats pour celles auxquelles il faut moins de temps pour réunir leurs éléments nutritifs et arriver à maturité. L'excès de fumier frais tend à produire une pousse trop luxuriante et à faire trop développer les feuilles.

Les applications légères et fréquentes sont préférables aux fortes applications à longs intervalles ; il ne peut y avoir de doute qu'il y a plus d'avantages à appliquer dix tonnes tous les deux ans que vingt tonnes tous les quatre ans.

Lorsque les matières fertilisantes du fumier épandu sont dissoutes et entraînées par la pluie, elles sont reçues par le sol et y sont retenues pour l'usage des cultures subséquentes ; mais si le champ est exposé à être inondé ou si le sol est gelé — ce qui empêche ces matières dissoutes d'y pénétrer — une forte proportion de ce qui est le meilleur et a le plus de valeur dans le fumier, est sans nul doute emporté et perdu pour le cultivateur. Celui-ci devra donc considérer la situation de son terrain pour y déposer le fumier.

* * *

Un négociant venait de mourir subitement. Il avait laissé sur son bureau une lettre adressée à l'un de ses correspondants et qu'il venait de dicter à un de ses commis.

Le commis jugea à propos de faire partir la lettre après avoir mis au bas en post-scriptum:

"Depuis ma lettre écrite, je suis mort, et je serai enterré quand vous lirez la présente.

* * *

—Défunt mon pauvre mari était charcutier. Je désirerais qu'on sonne le glas double.....

— Parfait! on peut même le sonner tripe!

* * *

—Que pensez-vous de F.....?

—C'est un homme à qui on prête beaucoup d'esprit.

—Oui, mais.... malheureusement..... il vit d'emprunts.

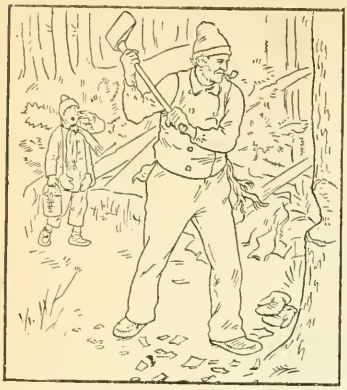

Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

FEVRIER

DU CHOIX DES SEMENCES.

Importance d'un bon choix. — Voici une vérité trop peu comprise : le choix de la semence a, pour les cultivateurs, qui sont les éleveurs des végétaux, la même importance que le choix des reproducteurs pour les éleveurs d'animaux. Cependant les cultivateurs, qui attachent un si grand prix aux beaux étalons ou aux belles races ovines et bovines, ne font généralement guère attention à la beauté des porte-graines, et commettent une inconséquence très fâcheuse. Ils prennent ou achètent leurs semences à l'aventure, sinon toujours, au moins dans la plupart des cas, et ne savent jamais au juste ce qu'il en sortira. Il est rare qu'ils aient vu sur pied et qu'ils connaissent les qualités des plantes qui ont produit leur semence. Du moment qu'elle a bonne mine, ils la tiennent pour excellente. On ignore trop généralement qu'un maigre grain de froment, sorti d'une belle race, nous donnera souvent un magnifique épi et de beaux grains, tandis qu'un grain irréprochable, trouvé par hasard sur une race usée, nous donnera un épi misérable et des grains sans valeur.

Un jardinier habile et soigneux a le bon esprit de faire lui-même ses semences, de se réserver ses meilleures et de se débarrasser des autres. C'est pour cela que nos bonnes vieilles races de légumes se maintiennent depuis des siècles sans dégénérer, au moins dans les villes ; c'est pour cela aussi que des améliorations se produisent de temps en temps. Nous aurions donc tout profit à faire aux champs ce que d'autres font au jardin.

Conditions requises pour que les graines soient de bonne qualité. — On ne peut répondre des graines qu'après les avoir vues sur pied, et les avoir récoltées, battues et soignées jusqu'au moment de s'en servir. Ceux qui les achètent au marché — à moins de s'adresser à des experts honnêtes — ne sauraient par conséquent répondre de rien.

Blé. — Pour que la semence de blé soit parfaite, ou tout au moins de bonne qualité, il faut :

1° Qu'elle provienne d'une variété recommandée sous tous rapports (que la raie soit nette et que les bords de cette raie soient bien renflés) ; 2° que les plantes aient été bien nourries, bien exposées aux influences de l'air et du soleil, et exemptes de maladie ; 3° que la maturité ait été complète sur pied ; 4° que cette semence soit restée le plus longtemps possible dans les épis après la récolte ; 5° qu'on ait battu les épis légèrement, en les frappant sur un billot, une table ou un tonneau renversé, afin de n'en détacher que les meilleures graines qui toujours tombent les premières ; 6° que cette graine ait été nettoyée au crible, puis placée par couches minces, de douze à quinze pouces au plus d'épaisseur, sur un grenier convenablement éclairé et aéré ; 7° qu'elle soit nouvelle autant que possible ou, à la rigueur, de l'avant-dernière récolte, dans les cas où les mauvais temps auraient contrarié par trop le développement et la maturation de la dernière récolte.

Seigle. — La graine de l'année, quand elle a muri dans des conditions convenables, est préférable à celle de deux ans. Il convient de faire observer que la vieille graine demande un arrosage avec de l'eau tiède 48 heures avant d'être employée, et que le semis doit être moins clair que si l'on se servait de jeunes graines.

Orge. — La graine la plus lourde, la plus blonde et choisie sur des épis tout à fait exempts de traces charbonneuses, est celle que l'on doit préférer. On ne lui fait subir aucune préparation particulière ; cependant, pour les semis tardifs du printemps, il n'y a pas d'inconvénient à la laver, afin de précipiter sa germination.

Avoine. — La bonne graine d'avoine doit être bien sèche, lisse, luisante et lourde : " C'est du choix de la graine, a écrit Tessier, que dépend le succès de tous des semis. On reproche aux cultivateurs de ne pas laisser assez mûrir leurs avoines ; et, en effet, dans

beaucoup de pays, on est dans l'habitude de les couper avant leur maturité, pour éviter leur égrènement et pour que la paille soit plus succulente pour les animaux. On devrait au moins réserver quelques parties pour ne les couper qu'au moment précis indiqué par la nature et en employer le produit aux semis.

Maïs. — Il n'y a de bonne semence que celle qui a complètement mûri sur pied. Lorsque les épis ont mûri naturellement, il s'agit de les trier, de faire un choix. Il est bon de tenir l'épi recouvert de ses feuilles au lieu de le découvrir selon l'usage : la graine vêtue se dessèche moins, est moins exposée à la poussière, à la fumée et n'en vaudra que mieux pour le semis.

Sarrasin. — Les graines de sarrasin sont loin de se valoir toutes, parce que la maturation se fait très irrégulièrement. Un cultivateur qui comprend bien ses intérêts doit, au moment de la récolte, s'approvisionner de graines mûres : le temps qu'il peut dépenser à faire ce triage n'est certes pas du temps perdu. Cette semence n'est soumise à aucune préparation. On conseille cependant de l'arroser avec de l'eau de fumier et de la rouler dans les cendres pour la ressuyer avant de s'en servir.

Pois. — Les dernières graines n'étant jamais aussi bien constituées que les premières à mûrir, il est important de réserver celles-ci pour le semis. Conservons donc pour la semence non seulement les pousses qui arrivent de bonne heure à maturité, mais toujours les plus belles, et ne les ouvrons pas, car les facultés germinatives du grain se maintiennent mieux dans l'enveloppe que dans le grain écossé. Quelque soin que l'on puisse prendre, il arrive fréquemment que les pois soient perforés par un insecte connu sous le nom de Bruche. Ces pois ne sont pas à rejeter pour cela, car tous les germes ne sont pas attaqués ; seulement, il est prudent de semer plus dru qu'avec des pois intacts.

Fèves. — Le cultivateur devrait, pendant le cours de la végétation, marquer les pieds bien chargés de pousses, les laisser mûrir complètement en place, les arracher par un temps sec, les mettre en un lieu bien aéré, et ne les battre qu'au moment de la plantation. La semence gardée en cosse jusqu'au moment de la plantation, conserve plus de vigueur, et est par conséquent moins sujette à la pourriture que la semence écossée et gardée en sacs.

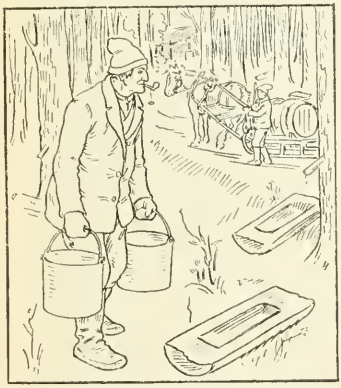

Dessin de Henri Jullien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

MARS

VACHES EN GESTATION ; SOINS, ALIMENTATION.

En ce qui concerne les soins d'entretien et l'alimentation générale, aucune distinction importante n'est à faire entre la vache mère et la vache exploitée pour la production du lait. Dans toutes les exploitations éloignées des grandes villes, les vaches sont ordinairement soumises au régime de l'étable et au régime du pâturage, suivant les saisons.

Etable. — On ne saurait jamais trop insister sur les conditions hygiéniques des étables ; trop de cultivateurs, malheureusement, n'en comprennent pas l'importance. Il ne faut jamais perdre de vue cette vérité incontestable, que les conditions d'entretien et d'élevage des animaux, leur santé, le rendement en chair et en graisse, en lait, dépendent beaucoup d'une bonne habitation. Or, les étables doivent réunir ces quatre conditions hygiéniques essentielles : être à l'abri de l'*humidité*, jouir de la *lumière*, avoir une *aération* suffisante assurée par un lent et constant échappement de l'air vicié ; enfin, présenter un *espace* assez grand pour assurer la liberté des mouvements indispensables. Toute étable à laquelle fait défaut l'une de ces conditions hygiéniques devient impropre au logement des animaux et, invariablement, il en résulte pour le propriétaire des dommages qui ne tarderont pas à se faire sentir.

Outre les conditions hygiéniques nécessaires, les animaux à l'étable requièrent les soins constants du cul-

tivateur ; soins d'entretien d'abord, nettoyage, changement de litière, etc., puis soins d'alimentation.

Litière. — Les litières sont des substances végétales ou minérales qu'on place sous les animaux dans le double but de leur procurer un couchage hygiénique et pour recueillir leurs excréments en vue de la confection du fumier. La vache en gestation surtout a besoin d'une litière fraîche, abondamment fournie et souvent renouvelée. On emploiera de préférence les pailles de céréales, en raison de leur texture tubuleuse et de leur nature spongieuse, qui fait qu'elles procurent un couchage moelleux et élastique, et qu'elles absorbent bien les liquides ; en outre, elles renferment une certaine quantité d'azote et d'acide phosphorique, qui ajoute à la valeur fertilisante des excréments.

Les quantités des litières sont nécessairement très variables, non seulement avec les litières elles-mêmes, mais encore avec les espèces de bétail ; il est bien entendu qu'il en faut plus pour les bêtes à cornes, dont les excréments sont aqueux, que pour les chevaux et les moutons, dont les déjections sont plus sèches. La quantité variera aussi également avec l'alimentation et avec la saison. Un cultivateur intelligent tiendra compte de tous les facteurs.

Alimentation. — Comme on l'a vu, la vache en gestation ne demande pas une alimentation spéciale ; l'important est de la nourrir abondamment, soit au pâturage, soit à l'étable, selon le cas. On doit cependant éviter l'excès d'aliments, car les veaux produits par des mères trop grasses ne prennent pas tout l'accroissement voulu et périssent même souvent au moment du part, à cause du rétrécissement des organes de la mère. Quand on peut prévoir cet inconvénient, il faut donner aux vaches une nourriture débilitante, telle que raves, choux, citrouilles, etc., en petite quantité, et même les purger une ou plusieurs fois. Quand le moment de la parturition approche, il faut renouveler et augmenter la litière, tenir l'étable bien fermée, en hiver, ou, au contraire, donner de l'air si c'est en été.

Les approches du part sont indiquées par l'abaissement du flanc et de la croupe, par le grossissement du pis, par l'agitation et les beuglements de l'animal, et par l'écoulement d'une matière blanche.

Quand les vaches ne tarissent pas d'elles-mêmes, il convient de cesser de les traire trente ou quarante jours avant le vêlage. Pour les accoutumer insensiblement à se laisser toucher, il convient de manier de temps à autre le pis des génisses pendant leur première gestation ; il y en a qui sont tellement chatouilleuses qu'au moment où elles mettent bas on ne peut en approcher. Elles ont alors une surabondance de lait qui produit l'enflure aux mamelles et d'autres accidents, qu'on évite en les rendant d'avance familières.

Pâturage. — Comme l'étable, le pâturage doit réunir certaines qualités indispensables. Il ne faut pas, d'abord, que le sol soit trop humide ou marécageux, ce qui y rend l'herbe aigre et peu nourrissante ; l'eau dont elle est couverte, provoque la rouille et produit chez les animaux des effets débilitants qui peuvent être suivis de graves maladies. Consacrer au pâturage l'endroit le moins productif, c'est faire un mauvais calcul ; l'herbe y est sèche et convient peu aux animaux ; d'ailleurs, elle est peu abondante et bientôt épuisée. Il est bon de renouveler le pâturage de temps en temps par une culture de céréales ou de plantes sarclées. On le rétablit au bout de quelques années en y semant de la graine de foin, à laquelle on ajoute un peu de trèfle et d'avoine.

Pour tirer d'un pâturage tout le parti possible, on doit y mettre d'abord les chevaux, puis les bœufs et les vaches, et enfin, les moutons ; ces derniers achèvent de brouter les brins d'herbe qui ont échappé à la dent des autres. Les excréments des animaux surtout ceux des bêtes bovines, nuisent beaucoup aux pâturages et finissent, à la longue, par les ruiner. Il faut donc avoir soin de les éparpiller de temps en temps, en les brisant quand ils sont secs ; de cette manière, on répartit également l'engrais ; sinon, toute l'herbe qui est recouverte par les matières fécales, s'étiole et pourrit ; elle repousse, il est vrai, avec vigueur, mais bien longtemps après.

En général, les chevaux préfèrent les pâturages vastes et dont l'herbe est plus riche en sels qu'en sucs ; les vaches et les bœufs les demandent riches, frais, mais non humides ; les moutons préfèrent ceux qui sont élevés, où l'herbe est courte et aromatique.

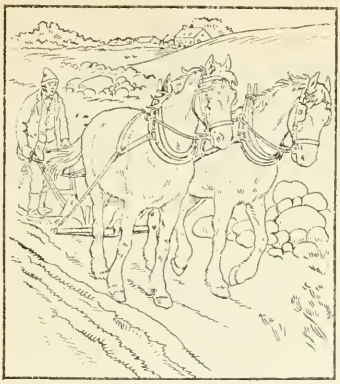

Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

AVRIL

PRÉPARATION DE TERRAIN POUR GREFFES D'ASPERGES.

L'asperge, comme d'ailleurs la plupart des plantes, a ses terrains de prédilection. C'est pour n'avoir pas compris cette vérité élémentaire que nombre de jardiniers n'ont pas vu le succès couronner leurs efforts et qu'ils ont abandonné cette culture comme étant trop difficile. A proprement parler, il n'y a pas de culture difficile: ce qui manque ce sont les connaissances de la culture. Une autre chose qui a pu décourager nombre de jardiniers, c'est la longueur de temps qu'il est nécessaire d'accorder avant de bénéficier de la plantation. Il faut savoir être patient, en agriculture plus, peut-être, que partout ailleurs. L'avenir est aux persévérants et, avec l'avenir, une belle aisance, sinon la fortune

Choix du terrain. — Autant que possible, il faut établir la plantation dans un terrain léger, calcaire, et bien égoutté. Les terres fortes et basses ne sont pas favorables, car elles sont froides et humides ; les greffes d'asperges y pourrissent et la plantation n'y peut pas être d'aussi longue durée.

A défaut d'un terrain de cette nature, on fera le choix de celui qui s'en rapproche le plus et on l'amendera en y répandant des cendres, du plâtre ou de la chaux.

Un bon drainage sera toujours une excellente chose, surtout si le terrain est situé dans un endroit bas.

Préparation du terrain. — Après avoir fait le choix du terrain, et l'avoir amendé, s'il y a lieu, on y pratique, en automne, un labour profond après avoir auparavant fait une forte fumure de vieux fumier de bêtes à cornes. Le printemps, on fait un deuxième labour en creusant le premier, puis on nivelle bien le carré.

Cela fait, on procède au tracé comme suit :

On tire au cordeau, dans la direction de l'est à l'ouest, des lignes que l'on espace de quatre pieds à peu près. Sur la longueur de ces lignes, et sur une largeur de quinze pouces, on creuse à la bêche une fosse de douze pouces de profondeur en rejetant à droite et à gauche la terre qui en provient. Cela fait, on étend au fond des fosses trois ou quatre pouces de fumier bien décomposé, du terreau de préférence, que l'on recouvre de deux pouces de bonne terre.

Tous les trois pieds, on fait ensuite dans les fosses, une petite butte sur laquelle on placera le plant d'asperge en étalant bien les racines. On recouvre ensuite ces plants avec de la terre fine, en terminant de combler la fosse jusqu'au niveau du sol. Une bonne pratique consiste à mettre à chaque plant, un petit jalon de bois qui servira à guider quand viendra le temps d'effectuer les binages et les sarclages à l'aide de la houe à cheval.

Choix des plants. — Les greffes d'asperges destinées à la plantation, doivent être bien saines et provenir d'un semis de deux ans. Il est plus avantageux de les acheter ainsi toutes prêtes chez un bon pépiniériste que de faire soi-même son plant. Leur prix varie entre $1.00 et $1.50 selon la variété.

Deux variétés semblent préférables au Canada; ce sont: 1° la Palméta, qui donne des asperges très grosses et plutôt vertes; 2° la Hâtive d'Argenteuil, dont les asperges sont moins volumineuses, plus blanches et plus succulentes. Cette dernière est en outre d'une production plus abondante et mieux soutenue.

Soins à donner à la plantation. — Pour qu'une plantation réussisse bien et donne un bon rendement, il est important de ne pas négliger certains soins. Nous conseillons ce qui suit:

1re année. — Faire de bons sarclages et des binages à la houe à cheval. On peut utiliser le terrain en faisant dans les interlignes une culture dérobée de salade ou de choux qui remboursera une bonne partie des frais de la plantation. On coupera les tiges d'asperges, en automne, mais seulement lorsqu'elles seront bien sèches. Il est nécessaire de biner ensuite, après avoir donné en couverture une fumure bien décomposée.

2e année. — Mêmes soins que pour

la première année, et même culture dérobée. Donner toujours en automne une bonne fumure.

3e année. — De bonne heure au printemps, on formera une butte de terre d'un pied de haut sur deux pieds de large sur toutes les lignes de la plantation; on prend à cet effet de la terre dans les interlignes. Lorsque les greffes d'asperges sont bien sorties, on peut alors commencer la première cueillette; mais pour ne pas affaiblir trop la jeune plante, on ne devra pas prendre plus de trois asperges par pied. Les autres ne devront pas être coupées. A l'automne, on enlèvera la butte et l'on donnera sur la ligne des fosses, une forte fumure avec du fumier bien décomposé.

Au printemps suivant, on reforme la butte, mais on lui donne cette fois dix-huit pouces de hauteur. Cette opération devra être effectuée le plus tôt possible.

La récolte pourra durer un mois; passé ce délai, on laissera pousser librement les pousses qui apparaîtront A l'automne, on coupe les tiges au ras du sol, après qu'elles sont bien sèches; puis on défait la butte.

Durant les années qui suivent, on ne donnera de fumure que tous les deux ans; les soins restent les mêmes que ceux indiqués ci-dessus.

La récolte se fait avec une gouge. Il est bon d'opérer le matin, de bonne heure, afin d'éviter que les asperges se fanent trop tôt, une fois coupées. Les asperges sont mises en bottes, et ces bottes sont déposées dans de petites caisses sur des lits d'herbes fraîches.

Insectes qui s'attaquent aux asperges. — Le manque d'espace nous force à remettre au prochain almanach ce sujet qui ne manque pas d'intérêt, car trop souvent le cultivateur est ennuyé par des insectes qui, dans certains cas, peuvent causer des dommages considérables dns la plantation.

Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

MAI

LES ENNEMIS DES RÉCOLTES : LES INSECTES.

Les ennemis du cultivateur sont innombrables chez les animaux; il s'en rencontre dans tous les ordres, depuis les mammifères jusqu'aux insectes. nous ne parlerons pour aujourd'hui que de ces derniers, vu que ce sont incontestablement les plus nombreux.

Il est inutile de donner une description de l'insecte; personne n'ignore ce que c'est. Mais, par exemple, ceux qui n'ont jamais eu l'occasion de s'initier aux mystères de cette science si vaste de l'étude des insectes, ne peuvent se faire une idée de la rançon formidable que ces petits êtres prélèvent chaque année sur les produits de la terre. Si on leur dit que les dommages causés dans le monde entier par ces petits animaux se chiffrent dans les millions de piastres, ils sont bien près de nous rire au nez. A leur avis, ce sont là des chiffres fantastiques et les entomologistes ne sont que des farceurs.

Un peu de réflexion, cependant, apprendrait à ces incrédules à mieux juger des choses et à donner plus de confiance aux savants. Dans la lutte pour la vie, c'est le nombre qui fait tout, non la taille; or si l'insecte est petit, il est formidable par le nombre. Rien ne saurait lui résister: aucune végétation, la vie elle-même ne serait pas possible sur notre planète si les multiples moyens de destruction ne venaient affaiblir son effort.

Fécondité des Insectes. — La fécondité de l'insecte tient du prodige; elle dépasse tout ce que nous pouvons concevoir. En voici un exemple entre mille: Le puceron du houblon compte en moyenne treize générations par an. Supposons que la descendance d'une femelle, une seule, ne soit arrêtée d'ucune façon; à la fin de l'année, cette femelle aura, par elle-même et par ses descendantes, donné naissance à DIX SEXTILLIONS (10, 000.000,000,000,000,000,000) de pucerons. Nous ne pouvons nous faire une idée de ce nombre fabuleux que par des comparaisons. Or, supposant que ces dix sextillions de pucerons, dont chaque puceron ne mesure pas même une ligne en longueur, soit mis

bout à bout en une seule rangée, ce ruban de pucerons irait se perdre au delà des limites que bornent les dernières étoiles visibles dans nos plus puissants télescopes.

C'est donc par milliards de milliards d'individus que chaque espèce nuisible se développe. Serait-il possible de faire dans le monde entier le recensement des mouches, par exemple, ou des fourmis, que les nombres que nous en obtiendrions ne nous diraient plus rien, tant ils dépasseraient la capacité de notre entendement.

Espèces nuisibles. — Les insectes ne sont pas tous nuisibles, sans doute; mais il en est chez les insectes comme chez les hommes, en ce sens que ce sont les méchants qui sont d'ordinaire les plus actifs. Il faut bien au moins dix vertus pour contrebalancer un vice : il faut assurément cent espèces utiles pour contrebalancer une espèce nuisible. Malgré d'innombrables ennemis dans toute la série animale (mammifères, oiseaux, reptiles, insectes, mouches) la vilaine chenille qui ravage nos arbres, se multiplie en certaines années de façon à dépouiller toute une région : n'a-t-elle pas été jusqu'à empêcher les trains de rouler sur les voies ferrées ! Je ne mentionne là qu'une espèce nuisible. Or les espèces nuisibles sont par milliers dans tous les pays. Les entomologistes en ont catalogué au delà de 12,000 pour la France seulement. Si nous dressions la liste de celles qui se rencontrent dans notre province, nous arriverions assurément à trois ou quatre mille.

Espèces nuisibles introduites. — Les espèces nuisibles des autres pays constituent une menace perpétuelle pour nos cultivateurs. Rien ne se propage si facilement qu'une espèce nuisible : il y en a qui ont déjà envahi la terre tout entière. Les importations de plantes, de grains, de fruits servent de moyen de transport, quand ce n'est pas par son développement naturel que l'insecte se propage : la bête à patate n'a pris que quelques années à couvrir les milliers de milles qui séparent notre province de son pays d'origine.

C'est donc avec raison que les gouvernements édictent des lois contre l'introduction des insectes nuisibles et soumettent l'entrée des plantes et des arbres à certaines formalités d'inspection et de fumigation. Loin de critiquer les gouvernements, les cultivateurs devraient leur faciliter le travail.

Le développement des espèces nuisibles est en rapport avec le développement de l'agriculture. — C'est là une vérité incontestable. A nous d'en prendre notre parti et de nous préparer en conséquence. Pour cela il est de toute nécessité que notre gouvernement provincial commence à faire, sous ce rapport, l'instruction des classes agricoles : il faut que les cultivateurs soient bien avertis que l'ennemi est dans leurs champs, dans leurs bois, dans leurs jardins, dans leurs étables, partout, que partout il ronge, il mord, il pique, il endommage, il détruit.

Comment combattre les insectes. — Les ennemis sont trop nombreux pour que je puisse, en quelques lignes, indiquer des moyens de lutte. Je me bornerai donc à donner les conseils suivants :

1° Quand il s'aperçoit d'un dommage quelconque à ses cultures ou à ses arbres fruitiers, le cultivateur doit en chercher la cause. S'il découvre que l'auteur du dommage est une espèce d'insecte, il doit en recueillir quelques individus et les envoyer, avec un échantillon de la plante ou du fruit endommagé, à l'entomologiste du Canada. (Il n'a qu'à adresser : "L'entomologiste du Dominon, Ottawa, Canada.) Il aura soin de donner très lisiblement son nom et son adresse. Il recevra immédiatement tous les renseignements qui pourront lui être utiles pour détruire les insectes.

2° Ne jamais considérer comme une dépense inutile l'achat des insecticides : c'est une mine qui rapporte souvent cent pour un.

* * *

Deux assistants échangent leurs impressions sur un ténor amateur qui vient de chanter constamment à côté du ton:

—Dire que voilà un garçon qui prétend avoir cent mille francs dans le gosier!

En pièces fausses, alors!

* * *

—Voilà trois ans que le procès du marquis de Z.... dure. On n'en prévoit pas la fin.

C'est le marquis de la procédure.

* * *

Il n'est point de souffrances que la sympathie n'allège.

Toujours les aménités conjugales:

—N'insiste pas, ma chère. Tu ne sauras pas le cadeau que je veux te faire pour ta fête. Je veux que tu aies la surprise.

— Dis vite, alors, car la grande surprise pour moi ce sera de te voir tenir ta promesse.

Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

JUIN

DANGER DE LA MÉTÉORISATION : CAUSES, REMÈDES.

Définition. — Les fourrages verts fortement aqueux et sucrés, consommés dans certaines conditions, fermentent dans la panse des ruminants et y déterminent un dégagement de gaz qui, en s'accumulant, peut rendre la respiration impossible et tuer l'animal par asphyxie. C'est cet accident qui porte le nom de *météorisation ;* il est aussi connu sous les noms de *gonflement* et de *ballonnement.*

Causes. — La météorisation se produit avec toutes sortes d'aliments. C'est que sa production dépend de deux ordres de causes distinctes. Les aliments, quels qu'ils soient, ne peuvent séjourner dans la panse au delà d'un certain temps sans y fermenter. Si la rumination ne s'établit pas aussitôt après la fin du repas, les matières susceptibles de fermentation, et particulièrement, les matières sucrées, se décomposent en produisant des gaz qui distendent le réservoir et paralysent l'action de ses parois. De là une première cause de météorisation uniquement due aux dispositions de l'animal lui-même, et qui peut se produire en tout temps. C'est cependant la moins reconnue.

La plus fréquente, et aussi la plus redoutable est celle qui tient à la qualité des aliments. A ce titre les fourrages verts, trèfles, luzernes et légumineuses vertes en général, sont ceux qui présentent ordinairement la qualité la plus propre à favoriser la météorisation, et cette qualité est celle qui les rend le plus facilement fermentescibles.

On croit assez généralement que la météorisation est due à la présence de la rosée sur le trèfle. On s'en est à cet égard laissé imposer par les apparences. Ce n'est certes pas l'humidité seule qui peut disposer les légumineuses vertes à fermenter promptement dans la panse. Ce qui produit cet effet, c'est l'élévation de leur température au delà d'une certain point. Jamais ces plantes fraîches ne météorisent un animal bien portant. Elles sont au contraire d'autant plus inoffensives, qu'elles ont été plus rafraîchies par la rosée du matin. Mais il en est tout autrement quand elles ont subi pendant un certain temps l'action du soleil. Il faut donc se garder de les faire consommer sur pied lorsque le soleil paraît. Par un temps couvert, ou avant que l'astre soit un peu haut, il n'y a conséquemment aucun danger. Ce qui est surtout à redouter, c'est la consommation de ces mêmes fourrages, un peu flétris par le soleil quand ils y ont été exposés après leur coupe, ou lorsqu'ils se sont un peu échauffés en tas ; et cela arrive souvent quand on les fait consommer à l'étable après avoir recueilli la provision de la journée. Il est précisément prouvé que, dans ce cas, le plus sûr moyen de les rendre inoffensifs est de les étendre et de les arroser avec de l'eau froide. Celle-ci abaisse leur température et arrête aussi la fermentation déjà commencée. C'est la meilleure preuve que la rosée a été incriminée à tort.

Précautions à prendre. — Ces quelques explications indiquent suffisamment les précautions à prendre pour prévenir la météorisation. Quelle que soit la cause qui l'a produite, il est toujours urgent d'y rémédier sans retard, et nous allons maintenant faire connaître les meilleurs moyens à mettre en pratique pour cela. La préférence à donner à ces moyens dépend de l'intensité de l'accident et par conséquent de l'imminence du danger. Ils ont pour objet ou de donner issue aux gaz qui distendent la panse, ou d'arrêter leur développement. C'est l'état de la respiration qui décide du choix.

Remèdes. — Si, la maladie étant prise au début, il n'y a pas urgence d'évacuer les gaz, c'est par l'introduction dans la panse, par les voies digestives ordinaires, de substances capables d'agir sur la fermentation, qu'il faut agir. La plus préconisée jusqu'ici a été l'ammoniaque ; c'est en même temps la moins efficace et la moins commode.

Le meilleur moyen, comme aussi le

plus rapide et le plus à la portée, consiste à administrer à l'animal malade des breuvages d'eau salée. Une bonne poignée de sel de cuisine, dissoute dans une pinte d'eau froide, suffit pour chaque breuvage. On le fait avaler à grandes gorgées, de manière à ce qu'il tombe directement dans la panse. Si la maladie ne cède pas à la première dose, on en administre une seconde, puis une troisième, et l'on continue ainsi jusqu'à la disparition du gonflement, à moins que celui-ci n'aille en augmentant et ne menace la vie de l'animal, auquel cas il y a lieu de recourir à la ponction, dont nous parlerons tout à l'heure.

L'efficacité de ce traitement égale sa simplicité. L'action en est secondée par des aspersions d'eau froide sur les flancs et le ventre, que l'on peut aussi recouvrir d'un drap mouillé plié en plusieurs doubles.

Dans les cas extrêmes, il faut avoir recours à la *ponction*. Quand tout a échoué et qu'il n'y a plus d'autre chance de salut pour l'animal, c'est le seul moyen possible lorsqu'on se trouve loin des habitations en présence d'une météorisation intense et faisant de rapides progrès. C'est d'ailleurs une opération très simple : il suffit, pour la pratiquer, d'enfoncer avec force un trocart — à défaut de cet instrument on peut se servir d'un couteau bien aiguisé — dans le flanc gauche, au point le plus saillant qui correspond au centre du triangle limité en haut par les lombes, en avant par les fausses côtes et en arrière par l'os de la hanche. L'instrument ayant pénétré dans la panse — si l'on n'a pas de troquart — on retire la lame que l'on remplace par un tube de roseau, de canne ou de sureau, que l'on fixe le mieux possible, afin de maintenir l'ouverture béante et d'éviter que la place de la panse et celle de la peau ne soient plus en rapport.

Une fois les gaz évacués et le danger immédiat ainsi conjuré, si la rumination ne s'établit pas toute seule, il convient de la provoquer par l'administration des breuvages excitants qui ont été précédemment indiqués. Après quoi le repos et la diète font le reste.

Un animal qui a été météorisé ne doit être remis à son régime habituel que progressivement et avec précaution.

Inutile d'ajouter que, dans les cas extrêmes, il est toujours bon de recourir au vétérinaire, s'il y a possibilité. Toutefois, il ne faut pas tarder trop à faire la ponction.

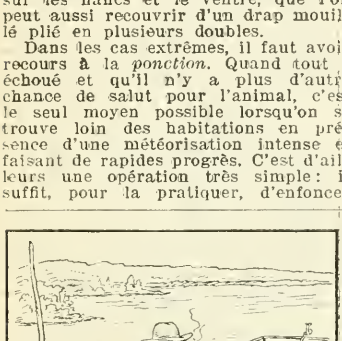

Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

JUILLET

BINAGE ET SARCLAGE.

Binage. — Biner, c'est remuer la terre après son ensemencement, dans le but d'entretenir son ameublemnt et de la débarrasser en même temps des mauvaises herbes.

Utilité des binages. — Un binage bien exécuté est partout profitable. Les binages sont également utiles dans les terres fortes et dans les terres légères. L'ameublissement que les labours communiquent au sol n'est que passager. Peu à peu, la terre se raffermit, et, à la longue, elle reprend son tassement primitif. Directement soumises à l'action des agents extérieurs, les couches de surface reprennent, parfois même en très peu de temps, une consistance très grande. Sous l'influence de la pluie, de la chaleur, etc., le sol se couvre d'une croûte dure, plus ou moins épaisse, imperméable à l'air et à l'eau, et extrêmement nuisible au développement des jeunes plantes ; aussi importe-t-il de prévenir sa formation ou, tout au moins, de la rompre à propos. Les binages nous en fournissent le moyen, mais leur utilité, sous ce rapport, n'est pas toujours assez apprécié.

" Un binage vaut un arrosage," disnt certains cultivateurs ; c'est qu'en effet, les binages modèrent l'évaporation au lieu de l'accélérer, comme le croient certaines personnes, et ce résultat avantageux s'explique aisément.

De plus, les binages, en maintenant l'humidité éloigné de la surface, doivent solliciter les racines dont les tendances sont bien connues, à descendre vers les couches qui la tien-

nent en réserve, et où elles sont assurément, mieux abritées contre la température extérieure. L'air interposé dans la terre divisée et renduc poreuse contribue à modérer l'action de la chaleur sur les couches intérieures.

D'un autre côté, le sol remué et ameubli est accessible aux rosées ; il se laisse aussi pénétrer plus facilement par les pluies, souvent si utiles pendant la belle saison pour réparer les pertes éprouvées par la terre, et qui, sur une surface durcie et fermée, s'écouleraient sans autre profit pour la végétation en entraînant avec elles les éléments fécondants qu'elles contiennent.

Sarclage. — Indépendamment de la consistance nuisible oue le sol peut acquérir à la suite des semailles, il est exposé à être envahi par les mauvaises herbes, qui, dans certains cas, se multiplient d'une manière désespérante. Le sarclage a pour but de détruire ces mauvaises herbes. Toutes les plantes qui occupent simultanément le terrain se nourrissent à la même source : celles que nous voulons propager, de même que celles qui s'emparent spontanément du sol, s'approvisionnent, par leurs racines, dans le milieu où les engrais ont été déposés. Ces mauvaises herbes remplissent le rôle de parasites, et tous les sucs nourriciers qu'elles s'approprient sont entièrement perdus pour nos récoltes.

Il importe de bien remarquer que plus on laisse prendre de développement aux mauvaises herbes avant de songer à les détruire, plus le dommage qu'elles causent est considérable. L'épuisement qu'elles infligent au terrain qui les nourrit atteint son maximum, quand on leur laisse le temps de mûrir leurs graines. Mais ce n'est pas seulement par leurs racines que les mauvaises herbes portent préjudice à nos récoltes, elles nuisent aussi par leurs tiges et leurs feuilles au libre accroissement des plantes.

Les binages ont un double but. — Les binages ont donc un double but : l'ameublissement des terres et les sarclages. Jamais le cultivateur ne devra perdre de vue ce double objet. S'il ne considère les binages que comme un moyen de détruire les mauvaises herbes, rarement ils seront d'une complète efficacité, car alors ils seront exécutés d'une manière défectueuse, et les faibles avantages qu'il en retirera seront peut-être insuffisants pour compenser les dépenses qu'ils auront occasionnées. Trop souvent sous le prétexte de détruire, en une seule fois, une plus grande quantité de mauvaises herbes, et de diminuer par là les frais de l'opération on retarde le binage d'une façon tout à fait abusive. Ce retard est préjudiciable sous tous rapports, car non seulement il permet au sol de se durcir, mais de plus il laisse aux mauvaises herbes le temps d'acquérir un grand développement. D'un autre côté, les binages effectués tardivement donnent lieu à des difficultés plus grandes, puisque le sol a pu acquérir une forte consistance et que les mauvaises herbes ont eu toute latitude pour s'y implanter solidement.

Conditions pour que les binages soient efficaces. — Pour être entièrement efficaces, les binages doivent être exécutés de manière à purger le sol de toute végétation étrangère, et de manière aussi à entretenir l'ameublissement du sol. Aussi convient-il parfois d'y avoir recours alors que les mauvaises herbes sont encore très rares, ou même avant qu'elles aient fait leur apparition. Il est toujours extrêmement important de ne pas ajourner les premiers binages : si on les exécute de bonne heure, la terre bénéficie davantage des agents atmosphériques, et les plantes étrangères, encore dans l'enfance et faiblment enracinées, sont plus facilement et plus sûrment détruites.

Nombre de binages. — Le nombre des binages est réglé par les circonstances. Il dépend de l'espèce de récolte, de la nature du sol, des circonstances de température, de la propension de la terre à se couvrir de mauvaises herbes, etc. L'influence exercée par ces diverses circonstances est facile à comprendre, et dès que l'on connaît exactement l'objet de l'opération, on ne saurait éprouver le moindre embarras pour décider le moment où il convient soit de l'appliquer pour la première fois, soit de le renouveler.

D'ailleurs les divers binages que l'on donne successivement à une terre ne doivent pas tous avoir la même profondeur : les premiers doivent être de surface, vu le faible développement des plantes ; ceux qui succèdent pénètrent davantage ; les derniers atteignent une profondeur de trois ou quatre pouces, et même davantage. Mais il est bien entendu que ces forts binages ne peuvent pas s'appliquer indistinctement à toutes les cultures.

Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

AOUT

MAUVAISES HERBES : COMMENT LES RECONNAITRE ; REMÈDE A EMPLOYER.

Qu'est-ce qu'une mauvaise herbe ? — Toute plante importune et qui est en même temps inutile ou comparativement inutile, est une mauvaise herbe. Presque toutes nos mauvaises herbes les plus agressives ont été introduites au Canada du dehors ; cependant, beaucoup de nos plantes sauvages indigènes se sont, dans des circonstances spéciales, multipliées et répandues de façon à devenir nuisibles.

La multiplication des mauvaises herbes a généralement été due au fait que les cultivateurs les ont négligées, soit par indifférence, soit parce qu'ils n'en soupçonnaient pas la nature pernicieuse et la capacité d'envahissement. Trop de nos cultivateurs connaissent très peu les mauvaises herbes, et dans bien des cas, ne savent pas distinguer au premier coup d'œil celles qui sont dangereuses. Ce qui a donné lieu au dicton : " Semer un an, sarcler sept ans." Il est plus d'une mauvaise herbe si nuisible que, si les cultivateurs se rendaient compte de leur vrai caractère et les reconnaissaient à première vue, ils renverraient tout autre travail jusqu'à ce qu'ils les eussent extirpées.

Comment sont disséminées les mauvaises herbes. — 1° Par les agents naturels. Le vent les porte à de grandes distances, non seulement en été, mais aussi en hiver avec la poussière et sur la surface de la neige. Les cours d'eau les distribuent sur tous leurs parcours. Les oiseaux qui transportent leurs graines dont ils font leur nourriture ; les animaux herbivores, dont les graines traversent le canal alimentaire sans être digérées, ou bien qui transportent les graines qui adhèrent à leurs corps. 2° Par l'homme. Les graines des mauvaises herbes sont trop souvent introduites mêlées à des graines agricoles, ainsi que dans le foin employé pour emballage ou pour fourrage. Elles sont aussi très souvent transportées par des voitures ou des instruments agricoles, herses, semoirs, machines à battre, etc. Une des sources les plus fertiles de mauvaises herbes sur une ferme précédemment propre est le fumier apporté d'ailleurs. En dépit de tous les efforts, les mauvaises herbes s'introduisent constamment et de partout sur les terres des cultivateurs les plus soigneux ; il est donc sage qu'ils apprennent à connaître les différentes espèces qui peuvent leur causer des pertes.

Classification des mauvaises herbes. — On peut classer les mauvaises herbes en 1° *Herbes annuelles ;* ce sont celles qui complètent toute leur existence en une année. En général, elles ont de petites racines fibreuses et produisent une grande quantité de graines. 2° *Herbes bisannuelles ;* ce sont celles auxquelles il faut deux années pour compléter leur croissance : pendant la première année, elles recueillent et emmagasinent un approvisionnement de matière nutritive, qu'elles emploient la saison suivante pour produire des fleurs et des graines. 3° *Herbes vivaces ;* ce sont celles qui continuent à croître pendant plusieurs années. Ces mauvaises herbes se propagent de plusieurs manières, mais toutes aussi produisent des graines. Les unes s'enracinent profondément, les autres ont le système radiculaire près de la surface du sol. Les plus difficiles à extirper sont celles qui poussent de longues tiges souterraines au-dessous de la surface du sol.

Moyens de lutte. — Dans le choix d'une méthode d'extermination, il faut avant tout prendre en considération la nature de la plante à exterminer.

Herbes annuelles. — Toute méthode par laquelle on bat la germination de la graine dans le sol et détruit ensuite les jeunes plantes avant qu'elles produisent de nouvelles graines, ne manquera pas, avec le temps, de nettoyer le terrain, quelque infesté qu'il soit. Les semences de certaines herbes annuelles ont une grande vitalité et continuent à lever pendant plusieurs années à mesure que les labours amènent de nouvelles graines à

la surface. On a vu des graines de senevé germer après avoir été enfouies profondément dans le sol pendant vingt ans.

Herbes bisannuelles. — Ces herbes doivent être déracinées à la charrue ou fauchées avant qu'elles ne fleurissent. Des fauchages à courts intervalles la font périr, mais un seul fauchage n'a d'autre effet que de leur faire pousser des tiges latérales qui, si on ne les fauche, produisent de plus nombreuses graines. Lorsqu'on ne peut employer la charrue, il faut couper les plantes de cette classe au-dessous du collet de la racine. Pour cela, l'instrument le plus commode est une bêchette ou gros ciseau fixé à l'extrémité d'un long manche, ce qui fait qu'il n'y a pas besoin de se baisser.

Herbes vivaces. — Ces herbes sont de beaucoup les plus persistantes, leur destruction exige un traitement foncier, et, dans certains cas, la culture de plantes spéciales. Un traitement imparfait, tel qu'un simple labour, fait fréquemment plus de mal que de bien, en ce sens que les tiges souterraines sont divisées en tronçons qui se remettent à pousser plus vigoureusement.

Il n'est aucune mauvaise herbe qu'on ne puisse extirper avec de la persévérance, si seulement on comprend son mode de développement. Voici quelques règles générales que tous les cultivateurs devraient se rappeler :

1° Les mauvaises herbes font beaucoup de mal en enlevant au sol les principes nutritifs destinés aux plantes cultivées, et aussi une partie de son humidité ;

2° Elles prennent la place des plantes utiles, parce qu'elles sont plus rustiques et en général plus fertiles ;

3° Elles causent de grandes pertes aux cultivateurs, aussi bien perte de temps et de travail, que dans le rendement des moissons ;

4° *Il ne faut jamais enfouir par le labour* les mauvaises herbes qui portent des graines, mais les brûler avec soin ;

5° Pour réussir à combattre les mauvaises herbes, il faut avec persévérance (*a*) ne jamais leur laisser produire de graines ; (*b*) houer fréquemment, surtout au commencement de la saison, de manière à détruire les plantes levées, quand elles sont encore jeunes ; (*c*) s'il s'agit des mauvaises herbes vivaces à racines peu profondes, il faut ou bien défoncer profondément le sol, ou bien labourer si légèrement que les racines se trouvent exposées au soleil et se dessèchent. Le seul moyen de détruire les mauvaises herbes vivaces à racines profondes est de les empêcher de former des feuilles et, par là, de faire dans leurs racines un approvisionnement de nourriture qui les mettrait à même de pousser encore. Pour cela il faut houer et houer constamment.

Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

SEPTEMBRE

LE DRAINAGE.

But. — Le premier but du drainage est l'assainissement du terrain.

Avant de procéder au drainage d'un terrain, il importe de savoir si l'humidité que l'on veut combattre est due à des eaux de source ou à des eaux de pluie accumulées sur des terres qui ne les laissent pas passer. Les moyens à employer dans un cas ne sont pas les mêmes que dans l'autre cas. Quand l'humidité persiste toute l'année, il y a lieu de l'attribuer à la stagnation d'eaux souterraines plutôt qu'à des eaux de sources qui tarissent généralement durant les fortes sécheresses. Dans la plupart des cas, le drainage s'exerce sur des eaux stagnantes.

Utilité du drainage. — Les labourages profonds, faits surtout avec la charrue fouilleuse, secondent très bien le drainage. Le résultat s'explique : le labourage rend la terre plus poreuse.

Au fur et à mesure que l'eau dormante s'en va du sol, une cause de pourriture disparaît ; les racines de nos plantes cultivées commencent à y trouver leurs aises et à s'y étendre ; une cause de refroidissement disparaît aussi, et la sève réchauffée circule mieux dans les tissus végétaux. Bouchez le trou qui se trouve au fond

de vos pots à fleurs, et arrosez souvent; qu'arrivera-t-il ? Les plantes souffriront à cause de l'excès d'eau et du manque d'air dans le voisinage des racines; mais débouchez le trou, et les plantes prospéreront. Les choses se passent de la même façon, avec le drainage des terres. L'eau qui part cède sa place à de l'eau de pluie nouvelle qui s'en va à son tour; les racines des plantes se sentent plus à l'aise; elles s'allongent, s'étendent dans les divers sens, prennent l'humidité qui leur est nécessaire pour vivre et réparer les pertes occasionnées par l'évaporation, de sorte qu'elles drainent de leur côté, comme les tuyaux drainent du leur, mais en sens inverse. Il est à remarquer, en outre, que la terre, d'abord gonflée par l'humidité, se contracte, se resserre en la perdant, qu'il s'y forme des crevasses, et par conséquent les eaux des pluies, l'air et la chaleur y trouvent un libre accès.

Il est bon d'ajouter que, du moment que l'eau passe plus vite dans les terres drainées que dans les terres non drainées, et que du moment aussi où la végétation y devient plus active, il doit y avoir une consommation plus considérable d'engrais par les récoltes et une perte considérable de ces mêmes engrais par les fruits. C'est en effet ce qui arrive. Le drainage appelle le fumier, mais en retour il le paie bien.

Quelques conseils pratiques. — Il est inutile d'insister davantage sur la nécessité d'un bon drainage, bien que, me semble-t-il, le drainage soit une question trop négligée, en certains endroits, par trop de cultivateurs. Il n'est pas possible, non plus, de développer en ces quelques lignes une méthode complète de drainage: je me contenterai donc de ces quelques conseils qui auront, je l'espère, une certaine valeur auprès des lecteurs qu'ils pourront intéresser.

1° Tous les drains de dessèchement sont et doivent être dirigés suivant les lignes de la plus grande pente de la surface du sol, ou s'en écarter le moins possible. On entend par ligne de la plus grande pente celle que suivent les eaux en coulant sur la surface du sol quand aucun obstacle ne les détourne. Il ne faut s'écarter de cette règle générale que pour des raisons puissantes, et seulement dans les terrains plats ou dans ceux dont la surface n'a que de faibles irrégularités. Parmi les raisons puissantes qui permettent une infraction à la règle, il convient de citer le voisinage de champs humides plus élevés que le sol à drainer, le voisinage d'un cours d'eau dont on peut redouter les infiltrations, et enfin le voisinage de plantes ou d'arbres à racines très développées qui pourraient s'engager dans les conduits.

2° Quand il n'y a pas de fossés ouverts où puissent se rendre les eaux des tuyaux de dessèchement, on les remplace par des drains collecteurs qui font l'office de ces fosses et amènent les eaux sur un point de décharge convenable.

3° La profondeur à laquelle il convient de placer les tuyaux varie entre 1½ pied et 4 pieds. Souvent même, on la porte au delà. Elle est subordonnée à la nature du sol et à sa texture. Moins les conduits sont profonds, plus ils doivent être multipliés.

4° Le drainage profond est supérieur au drainage superficiel, sous le double rapport de l'efficacité et de l'économie. Avec le drainage profond, l'eau circule mieux, les racines se développent aussi mieux ; on ne court aucun risque à pratiquer les labourages de défoncement ; enfin les gelées sont moins à redouter.

5° Il est toujours nécessaire, afin de ne pas opérer en aveugle, de sonder le terrain sur divers points et à une profondeur d'environ six pieds, en saison humide, et quelques mois avant de drainer.

6° Plus les drains sont profonds, moins il est nécessaire de les rapprocher les uns des autres; mais en retour, plus le terrain offre de pente, plus il doit y avoir de drain de dessèchement. Il est difficile de donner des chiffres, pour l'espacement, qui peut être de 45 à 65 pieds dans le sable à gros grains et de 25 à 30 pieds dans les terres argileuses.

Les fossés, plus ou moins profonds, ne constituent guère encore que le seul système de drainage en usage dans notre province. Cela se conçoit: nos cultivateurs ont de l'espace à perdre et peuvent faire un choix. Mais nous prévoyons que le temps est proche, avec l'accroissement de la population, où les maîtres du sol, surtout aux environs des grandes villes, seront forcés par la nécessité d'envisager plus sérieusement cette question de l'assainissement par le drainage des terres.

Déjà plusieurs auraient à y gagner. Avec un bon système de drainage, ils pourraient doubler leurs profits. Pourquoi n'essayeraient-ils pas ?

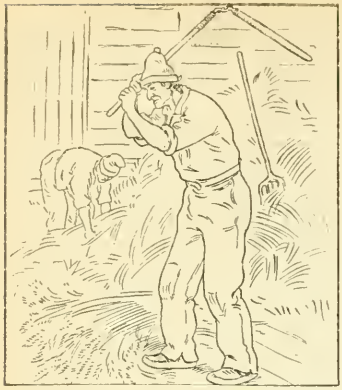

Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

OCTOBRE

ENGRAISSEMENT DES PORCS.

Il n'est pas facile de poser de règles rigoureuses sur un sujet aussi débattu. Tous les cultivateurs, qui comprennent bien — et tous devraient les comprendre — les avantages à divers points de vue de l'élevage du porc, se sont déjà fait leur propre expérience. Aussi n'entendons-nous ne donner ici qu'une simple série de conseils basés sur les nombreux essais d'expérimentation de ceux qui se sont occupés sur une très vaste échelle de l'élevage du porc.

L'engraissement du porc repose sur ces deux choses bien distinctes: 1° le *logement*, 2° l'*alimentation*.

Logement — Contrairement à un préjugé malheureusement trop répandu qui fait qu'on néglige trop souvent et presque totalement la porcherie, en en faisant un lieu infecte où les animaux ne tardent guère à contracter certaines maladies, le cultivateur soigneux et soucieux de ses intérêts verra à fournir à ses porcs un logement propre, sec, chaud en hiver, abrité du vent et des courants d'air. Il est inutile d'insister sur chacune de ces conditions dans le logement; le défaut d'espace ne nous permet pas de donner un modèle de porcherie, ce que nous ferons dans notre prochain almanach.

Alimentation. — L'époque la plus favorable pour engraisser les porcs est le printemps et l'hiver, parce qu'alors on peut leur procurer le plus de tranquillité, parce qu'on est, dans les fermes, en possession des résidus et des aliments qui leur conviennent le mieux, et parce qu'on arrive à les livrer à la boucherie dans une saison où la viande se prépare et se conserve le mieux.

Des expériences et des recherches nombreuses ont été faites pour savoir les quantités nutritives des divers aliments au moyen desquels on nourrit habituellement les porcs pour les engraisser et l'on est parvenu à établir approximativement le tableau suivant :

Cent parties de	Substances nutritives.
Pommes de terre (patates) contiennent	16 à 25 parties
Carottes,	10 à 15 "
Orge, Sarrasin, Maïs (blé-d'Inde),	70 à 75 . "
Graine de lin, Pois, Fèves,	
Tourteaux de lin,	65 à 70 "
Son de froment,	55 à 65 "
Son de seigle,	60 à 70 "

Il est toujours nécessaire et avantageux de cuire les pommes de terre (patates) pour les donner aux cochons.

Les betteraves fourragères constituent une partie très importante de l'alimentation et on les a trouvées d'une très grande valeur dans l'engraissement des porcs.

Le lait écrémé peut constituer avec avantage et économie la plus grande partie de l'alimentation des *jeunes porcs qui croissent;* pour l'engraissement des porcs pesant en moyenne plus de cent livres chacun, il est économique de leur donner une ration de lait écrémé de 5 livres au plus par jour, par animal. C'est quand il forme une partie comparativement faible de la quantité totale des aliments que le lait écrémé est le plus avantageux, eu égard à la quantité qu'on en donne. On peut, généralement parlant, placer la valeur du lait écrémé au 1-6 ou au 1-5 de celle des grains mêlés. L'addition du lait écrémé augmente très sensiblement la valeur du maïs (blé-d'Inde).

En distribuant aux porcs les résidus des ménages, il faut bien se garder d'y mêler la saumure provenant de la salaison des viandes. Cette substance agit le plus souvent, surtout chez les jeunes porcs, comme un violent poison.

Quantité de nourriture à donner. — Un cochon peut manger par 100 livres de son poids brut, 10 livres de pommes de terre cuites, par jour. Mais quand on veut les faire servir à l'engraissement, il est toujours nécessaire et profitable d'y ajouter des grains concassés. Il en est de même des autres racines fourragères. Quand on fait cuire les carottes, il ne faut pas jeter l'eau de coction, qui contient beaucoup de sucre. Les

graines doivent être moulues, concassées ou cuites. Ces deux légumineuses, particulièrement les pois et les fèves, sont les plus nutritives et celles qui forment le meilleur lard. Il ne faut par perdre de vue, cependant que plus un porc est engraissé vite, moins son lard est dense et moins il se conserve bien.

Les aliments doivent être donnés en quatre repas par jour, surtout quand c'est vers la fin de l'engraissement. Il reste de cette manière assez de temps entre les repas pour que les cochons digèrent bien ce qu'ils ont mangé. Car le porc mâche très peu les aliments qu'il prend ; il les avale avec gloutonnerie, de manière que l'insalivation n'est pas forte. C'est ce qui fait qu'après avoir pris son repas, il se couche pour sa digestion. Il faut alors leur laisser le repos le plus complet ; rien ne doit les inquiéter. La porcherie doit donc être isolée le plus possible.

L'intestin du porc est, toute proportion gardée, beaucoup plus court et en même temps, moins parfait, ou, pour mieux dire, moins compliqué que celui des chevaux et des ruminants. C'est là encore une cause qui fait que les aliments pour cet animal doivent être macérés, plus délayés, et, malgré cela, les substances nutritives n'en sont extraites que très incomplètement. C'est là toujours aussi, un motif qui fait que le porc est essentiellement l'animal du petit ménage, où, avec une grande exactitude, sans défaut, la ménagère lui donne ses aliments bien préparés, bien macérés, avec une régularité admirable.

Quand le porc laisse quelque chose dans l'auge, il faut l'ôter ; cela démontre qu'on lui donne des aliments en trop grande quantité ou pas assez concentrés.

L'engraissement du porc dure en moyenne trois mois. Ce temps peut cependant varier d'après une foule de circonstances. Quand le cochon ne prend plus autant de nourriture, c'est qu'il approche de sa fin. Il faut alors lui diminuer la quantité, mais, en revanche, il faut en améliorer la qualité. Plus l'engraissement approche de sa fin, moins l'animal gagne journellement en poids.

On peut admettre qu'un porc de bonne race et bien engraissé, tué après un jeûne d'un jour, donne :

	de son poids vivant.
Du sang,	3,2 p. 100
Estomac et intestins vides,	2,2 "
Foie, langue, poumons et cœur,	3,2 "
Saindoux d'intestins et de rognons,	9,0 "
Contenu des intestins, de l'estomac et de la vessie,	1,8 "
Restant du corps,	76,6 "
Perte,	4,0 "

Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

NOVEMBRE

ENTRETIEN DE LA FERME.

Le cultivateur soigneux veillera à l'entretien de sa ferme, comme la ménagère soigneuse veille à l'entretien de sa maison. Les raisons sont les mêmes, d'ailleurs, car les conséquences de la négligence de l'un ou de l'autre sont les mêmes. Montrez-moi une ferme propre, soignée, bien débarrassée de tous déchets, dont les clôtures sont intactes, dont les bâtiments sont toujours repeints ou blanchis à neuf, et je prophétiserai sans crainte que le propriétaire de cette ferme est un homme heureux qui gravit les sentiers du succès et de l'aisance. Au contraire, si je vois une ferme où tout traîne, où les clôtures sont en délâbres, où les bâtiments menacent de s'écrouler, je dis immédiatement ; voici un pauvre malheureux qui ne tardera pas a aller, loin de sa terre, s'empoisonner dans l'atmosphère enfumée de l'atelier.

La propreté de la ferme est l'indice d'un cultivateur qui aime le travail. — Or, le cultivateur qui aime le travail a l'assurance du succès. Le sol est un maître généreux qui sait reconnaître les bons soins qu'on lui prodigue ; il rend au centuple ce qu'on lui donne. Ce ne sont pas toujours ceux qui ont les plus vastes terres qui arrivent le plus vite à la fortune : ce sont ceux-là qui mettent en pratique le conseil du bon fabuliste : " Travaillez, prenez de la peine.". Un petit enclos bien travaillé, cultivé avec méthode et selon les données de la science agricole, vaut certainement mieux, du moins rapporte proportionnellement beaucoup plus qu'un grand champ que l'on néglige. Ceux

qui ont vu à l'œuvre les cultivateurs de France et de Belgique n'hésitent pas à affirmer qu'une seule de nos terres pourrait enrichir au moins dix familles de ces cultivateurs. Pourquoi ? Parce qu'ils ont d'art de savoir tout utiliser : pas un pouce de terrain perdu inutilement.

La propreté de la ferme met à l'abri de bien des dangers. — Je n'exagère pas. Les plus sérieux ennemis des cultivateurs sont sans contredit les insectes nuisibles. Ces insectes nuisibles se propagent avec une prolixité effrayante. Une seule femelle donne deux ou trois cents œufs, en moyenne ; il y en a qui en donnent plus de mille. Les insectes passent l'hiver, selon les espèces, à l'état d'œufs, de larves ou d'adultes. Les œufs sont généralement fixés aux plantes qui servent de nourriture à l'insecte ; les larves ou les adultes se cachent pour hiverner sous les déchets, les débris, les feuilles mortes, les fanes, les tiges desséchées, etc. Le fait de ramasser tous ces débris, de couper toutes les branches inutiles des arbres, des arbustes et des arbrisseaux, de les réunir en un tas et de les brûler, préviendra l'éclosion de milliers et de milliers d'insectes, qui se seraient jetés sur les cultures le printemps venu. Economie de temps, économie d'argent aussi.

Destruction des chenilles. — Puisque j'en suis sur ce sujet je parlerai de la destruction de ces chenilles qui s'attaquent à tous les arbres et qui causent tant de dégâts en certaines années. Le meilleur moyen de les détruire est de s'attaquer aux œufs. Ces œufs sont déposés par la femelle autour des petites branches sous forme d'anneau. Je laisse ici la parole à M. Germain Beaulieu : " Chaque anneau, écrit-il, contient de 150 à 400 œufs. Un cultivateur soigneux qui, après la chute des feuilles ou aux premiers jours du printemps, avant que le soleil ait fait éclater les bourgeons, irait visiter ses arbres et faire la récolte des anneaux, pourrait, de la sorte, détruire dans leur germe des millions de chenilles. Songer que DIX anneaux seulement représentent une moyenne de 2500 chenilles de moins. La destruction des œufs à une époque de l'année où le cultivateur a beaucoup de loisirs, constitue une économie de temps, de travail et d'argent. En s'en donnant la peine, chaque cultivateur peut peut facilement trouver et détruire, dans son jardin et sur sa terre, en se faisant aider de ses enfants, qui s'en feront un jeu, une moyenne de 2,000 anneaux d'œufs. Dans une seule paroisse de cent cultivateurs, ce serait donc 200,000 anneaux de détruits, représentant une moyenne de CINQUANTE MILLIONS de chenilles. Si nous comptons dans la province une moyenne de vingt-cinq comtés ruraux d'une moyenne de vingt-cinq paroisses chacun, dont tous les cultivateurs feraient de la sorte, de nombre de chenilles détruites dans l'œuf dépasserait le chiffre colossal de 21,250,000,000. Notre imagination ne peut saisir ce nombre que par un moyen de comparaison. Eh bien, donnant à chaque chenille une longueur moyenne de 2¼ pouces mises bout à bout toutes ces chenilles feraient un ruban d'une longueur de 70,312,500,000 de pouces, qui, réduits en milles, en fait 1,109,730. : Ce ruban de chenilles serait assez long pour relier près de *quatre* fois la terre à la lune, ou bien pour faire *quarante-quatre* fois le tour de la terre..."

L'entretien de la ferme aide à la conservation des choses. — Les ruines ne tardent pas à passer où réside la négligence. Une couche de peinture, un bon badigeonnage à la chaux, empêchent les effets de l'humidité et des intempéries, préservent le bois des bâtiments ou des clôtures. Ce qui peut paraître une dépense, n'est en réalité qu'une économie.

L'entretien des animaux est le garant de leur santé. — Les animaux sont une source de la richesse du cultivateur. Le cultivateur doit sa protection et ses soins à ses amis qui l'aident dans ses travaux, qui contribuent à son bien-être ou qu'il sacrifie à son alimentation. Il sera donc fidèle à faire régulièrement le "train," à leur donner leurs rations, à changer leurs litières, etc. Il veillera aussi à leur donner un logement sain, chaud et bien éclairé, car du logement dépend leur santé et leur force.

---

* * *

Conversation de café.

—Le mot "huissier" vient d'un vieux mot, n'est-ce pas, "huis" qui veut dire porte, dans l'ancien français?

—Certainement.

—Eh bien, je suis pour que chacun soit à sa place. Les huissiers, on devrait les mettre à la porte, tout simplement.

* * *

Les enfants terribles:

— Bob, quel âge a le fiancé de ta sœur?

—Je ne sais pas.

—Est-il jeune?

—Je crois bien..... il n'a pas encore de cheveux.

Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

DECEMBRE

ENTRETIEN DES CAVES ET FRUITIERS.

Ce n'est pas tout d'avoir une bonne récolte de fruits ou de légumes; l'important aussi, c'est de savoir bien les conserver. Les quelques conseils que voici pourront être utiles au cultivateur. Au moment de la récolte le prix de vente est relativement bas ; si le cultivateur sait utiliser ces conseils, il s'assurera des profits plus considérables en attendant, pour écouler ses produits, que les prix de vente soient haussés.

Emploi des caves. — Du moment qu'une cave est suffisamment haute pour y pénétrer librement, elle peut être utilisée pour la conservation des fruits et des légumes. Si la cave n'est pas suffisamment haute, il est toujours facile, dans la généralité des cas, de la creuser davantage.

Conditions requises. — Trois choses sont à considérer dans une cave: la *température, l'aération, l'humidité...*

1° *Température.* — Elle doit être aussi basse que possible sans toutefois descendre à la congélation (32° Fahr.). L'essentiel, c'est qu'elle soit régulière et constante.

2° *Aération.* — Il faut savoir renouveler l'air de façon à ce qu'il n'y ait jamais une senteur que l'on appelle "le renfermé." Pour cela, il est nécessaire d'avoir un bon système de fenêtres, ou soupiraux.

3° *Humidité.* — L'important surtout est de savoir régler le degré d'humidité. Trop d'humidité occasionnerait la moisissure puis la pourriture des fruits ; pas assez d'humidité occasionnera au contraire leur dessèchement, puis le plissement de la peau. Il n'est pas toujours facile de s'assurer du degré d'humidité ; aussi est-il indispensable de se procurer un instrument à cet effet ; cet instrument, peu coûteux, porte le nom d'hygromètre. On peut s'en procurer chez les marchands opticiens. En le tenant entre 50 et 55 degrés d'humidité, on sera certain que la cave est dans de bonnes conditions sous ce rapport.

Il peut arriver que l'hygromètre indique plus de 55°. Dans ce cas, il faut absorber le surplus d'humidité. On y parvient facilement en plaçant à différents endroits dans la cave, des vaisseaux contenant de la chaux vive, substance qui a la propriété d'absorber une grande quantité d'humidité.

Si l'aiguille de l'hygromètre n'atteignait pas le degré voulu, il n'y aura qu'à faire un léger arrosage du sol ou à placer de l'eau dans des vases.

Comment préparer sa cave. — Les changements de température, dans notre climat et à certaines époques de l'année, sont très brusques et très considérables. Un temps très humide succède presque instantanément à un temps excessivement sec. Il est donc de toute nécessité d'isoler autant que possible la cave de l'extérieur afin de la mettre à l'abri de ces brusques changements.

Si la cave est bâtie sur des murs de solage qui ne sont autre chose que les fondations de l'habitation, on se contentera de blanchir ces murs à l'aide de la composition suivante :

Eau..	25 gallons.
Chaux vive	20 livres.
Sulfate de cuivre.. ..	5 livres.

On fait ensuite un bon nivellement du sol et l'on y place un plancher de bois à claire-voie (c'est-à-dire dont les pièces sont séparées les unes des autres par des espaces vides) qui ne reposera pas directement sur la terre, mais sur des madriers de trois pouces d'épaisseur. Le plafond devra être recouvert de planches qui, à leur tour, seront recouvertes de papier goudronné et ensuite de planches embouvetées. Ce plafond isolant est absolument indispensable.

Ce genre de cave peut conserver parfaitement les pommes en barils d'octobre à février et mars.

L'aménagement d'une cave à légumes est le même, sauf qu'il n'est pas nécessaire de mettre un plancher. Les légumes seront mis en tas dans du sable sec pour former des petits silos.

A défaut de cave à l'abri de l'humidité, on peut employer pour la conservation des fruits, une chambre quelconque munie de volets pleins, de portes et de fenêtres fermant bien. Des tablettes en bois seront disposées

tout autour de la pièce, à une petite distance les unes au-dessus des autres, pour recevoir les fruits. Les tablettes doivent être disposées de telle sorte, que la visite presque quotidienne des fruits soit facile ; elles sont munies d'un petit rebord saillant d'environ un pouce de hauteur pour empêcher de tomber les fruits qui viendraient à rouler.

Cela fait, on dispose les fruits sur les tablettes, les uns à côté des autres, de façon qu'ils ne se touchent pas. Si les fruits sont beaux, parfaitement sains et qu'on désire obtenir une longue conservation, on enveloppe chacun d'eux dans du papier de soie.

L'humidité et la température de la pièce doivent être réglées comme dans une cave.

Soins à donner aux fruits destinés à la conservation. — Les fruits destinés à être conservés en cave doivent être récoltés avec précaution.

On éliminera donc tous les fruits déjà blessés soit par une chute, soit par le travail des insectes, à plus forte raison ceux qui sont déjà atteints par la pourriture.

Les barils (quarts) devront être manipulés doucement pendant le chargement et la mise en cave.

Il faut avoir soin de les emplir toujours debout, jamais sur le flanc.

Au moment de la vente il est bon de faire passer les barils quarante-huit heures dans une chambre de transition pour ne pas saisir les fruits qu'ils contiennent, par un changement brusque de température. On agit de même pour les légumes.

REPARTIES

Thomas-J.-J. Loranger était dangereux à attaquer et ses adversaires avaient soin de ne pas trop le provoquer. Voici deux anecdotes qui donnent une idée de sa force dans les réparties.

Un jour qu'il parlait à Laprairie, un individu l'interpellait à tout instant; il demanda à un de ses amis qui il était. On lui répondit qu'il sortait du pénitencier ,et il continua son discours. L'individu l'ayant de nouveau interrompu, "messieurs les électeurs, dit-il, laissez-le parler, il serait cruel de lui refuser ce plaisir, il en a été privé pendant si longtemps."

Dans une grande assemblée tenue à Sainte-Rose, l'un des orateurs de la circonstance, un riche marchand de farine, l'avait attaqué un peu rudement, dans un langage peu correct, rempli de ce qu'on appelle des cuirs. Loranger ayant pris la parole après lui, dit:

"Messieurs, vous venez d'entendre M. X..... C'est, comme vous le savez, un riche marchand qui a fait sa fortune en vendant de la farine, mais après l'avoir entendu, vous devez être convaincus comme moi qu'il aurait fait une bien plus grande fortune dans le commerce de cuir."

Mes contemporains.

* * *

—Il paraît que ç..... a maintenant un fort bel emploi?

— Il est cependant d'une nullité effarante. C'est un zéro en chiffre.

—Et vous savez, un zéro bien placé a souvent sa petite valeur?

* * *

Un crêpe à ton chapeau! Qui donc as-tu perdu?

—Personne! Mais je vais te dire: de temps en temps ça ne fait pas de mal... ça a l'air d'avoir une famille!

PRESENCE D'ESPRIT

A une certaine séance d'un des premiers parlements de Québec, l'opposition — affaire d'ennuyer le gouvernement, qui probablement le méritait bien — avait décidé de prolonger indéfiniment le débat. C'était une nuit blanche en perspective. Après plusieurs de ses collègues, le futur honorable F.-G. Marchand se leva pour discourir, ab ovo, sur n'importe quoi. A un certain moment, le speaker du temps, M. Blanchet, fatigué épuisé, quitte le fauteuil et se fait remplacer par feu M. Houde, alors le doyen de la députation. Le changement eut lieu à l'insu de M. Marchand, pendant la lecture d'une citation. En se retournant vers le président, la transformation le frappe et avec une rare présence d'esprit, il dit: "Je ne savais pas, monsieur l'orateur, avoir parlé depuis si longtemps; quand j'ai pris la parole, vous étiez jeune homme à la barbe noire, et j'ai maintenant devant moi un vénérable vieillard à barbe blanche"!... Et le père Houde, de méchante humeur ce soir-là, de répondre d'un ton grognon : "On vieillit vite en entendant de pareils débats."

F.-G. Marchand, Mélanges poétiques et littéraires.

* * *

Réflexion d'un avocat sans cause, auquel on présente un billet à l'encaissement.

— Les "causes" s'en vont, mais les effets restent!

* * *

—Que faisiez-vous avant votre entrée au régiment.

—Un peu de tout.... Dans ces derniers temps je jouais d'un instrument.

—Duquel? A vent ou à cordes

—A cordes, bien sûr, puisque j'étais sonneur à l'église du village.

BATTRE SANS FAUCHER.

A l'avenir on ne fauchera plus le grain, mais on le battra sur pied, ce qui permettra aux cultivateurs de réaliser une économie de $200,000,000 par année.

Un homme du Kansas, Curtis B. Baldwin, prétend avoir trouvé cette merveille et sa machine est décrite dans le *Technical World Magazine* de Chicago.

Cette machine a déjà servi pour trois moissons consécutives, et l'automne dernier (1913) elle a prouvé d'une façon concluante son utilité et son succès en battant de vingt-cinq à trente acres de grain sur pied en une journée de deux heures. L'inventeur prétend réduire les frais de la moisson de quatorze sous à deux sous seulement le minot.

teuse sur le terrain et la machine est actionnée par un petit moteur à gazoline. Deux hommes seulement sont nécessaires : l'un conduit les chevaux et l'autre lie les sacs de grain battu et veille au fonctionnement de la machine. Le grand avantage qu'offre la nouvelle batteuse, dit l'inventeur, est de se dispenser de la main-d'œuvre au moment de la moisson où le grain reste souvent sur le champ faute de moissonneurs, à la merci des intempéries, au risque de millions de dégats et quelquefois pourrit finalement La nouvelle machine permet à deux hommes avec quatre chevaux de moissonner en une semaine un champ d'aveine de 160 acres. Le soulagement pour les femmes de cultivateurs de n'avoir plus à préparer les repas à une horde de journaliers affamés est

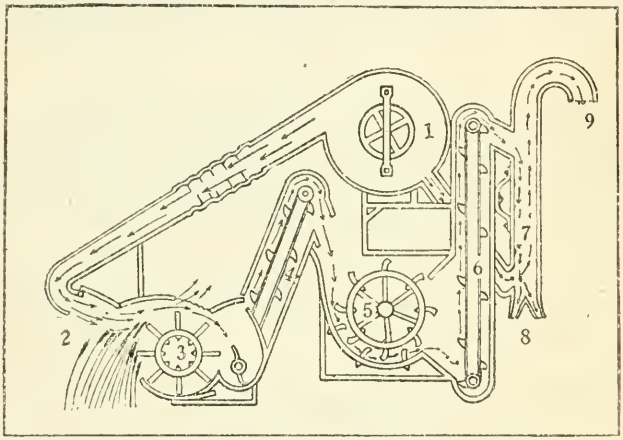

Dessin de la nouvelle batteuse.

1. Eventail rotatif qui envoie l'air par un tube à 2 où il courbe les têtes du grain contre 3, le cylindre dentelé ; 4 la tarrière qui fait monter le grain en 5 et l'envoie à la rebatteuse pour le faire tomber par le tube 7 où s'envole la balle, le grain est alors mis en sac en 8 et la balle du grain échappe en 9.

Il dit ceci : —

Le principe de la batteuse nouvelle est très simple. Un fort courant d'air lancé par un éventail rotatif est projeté contre le grain sur pied et on l'applique contre un cylindre dentelé qui arrache et bat le grain puis le dépose dans une auge d'où il est monté par une tarière à un autre cylindre dentelé qui le rebat, ou le bat une seconde fois. La balle est expulsée par soufflement et le grain tombe dans un sac, ou peut passer par un tube à un chariot qui suit la machine. Quatre chevaux tirent la bat-

un des avantages particuliers et une économie sérieuse de cette machine.

Les experts du recensement des Etats-Unis calculent qu'il s'y produit annuellement un milliard et demi de minots de blé et d'aveine. Le prix approximatif du battage et de la mise en sac est de quatorze sous par minot, ce qui porte le coût actuel de la moisson à 210 millions de dollars. M. Baldwin prétend réduire de quatorze sous à *deux* sous par minot, les frais de manutention, ce qui abaisserait à 60 millions de dollars le compte de battage par année. On réalise-

rait pour le cultivateur une gigantesque économie annuelle d'un sixième à un *quart de milliard*.

Dans la batteuse ordinaire, dit M. Baldwin, le battage se fait principalement dans le cylindre, et il en est de même dans la mienne. Mais, dans la machine ordinaire, on calcule que le grain passe dans le cylindre à la rapidité d'un mille par minute; avec ma machine le grain passe dans le cylindre aussi vite, seulement que le cheval peut avancer ou à peu près à la vitesse de trois milles et demi à l'heure. Vous voyez donc que dans ma machine le cylindre bat les têtes *dix-sept* fois tandis que la machine ordinaire ne les bat qu'une fois. Le cylindre du mille à la minute ne me sert que pour le rabattage. J'emploie le même principe qui est usité pour amener par soufflage le maïs dans un haut silo ou pour tirer le sable de la rivière ou le coton d'un chariot.

Le bénéfice du cultivateur consiste non seulement à économiser la main-d'œuvre mais aussi à gagner le temps qu'on mettait autrefois à couper le grain, à l'amener à la meule, puis à reporter sur le terrain la paille battue où généralement on la brûlait.

M. Baldwin dit *qu'il vaut mieux mener la batteuse au champ que le champ à la batteuse !*

Indépendamment du temps et du travail il y a l'utilisation de la paille. Des expériences démontrent que le meilleur moyen d'employer la paille est d'en faire de l'engrais. En laissant la paille debout sur le terrain pour la retourner avec la charrue on fournit au sol un engrais dont il n'a souvent que trop besoin.

La batteuse nouveau style qui dispense de faucher le grain.

LA PRODUCTION DU BLE A L'HECTARE SUIVANT LES PAYS

Le Canada arrive quatrième dans la production avec 14.6 quintaux métriques par hectare (2 acres et demi), soit 19 minots et demi par acre.

FLEURISSONS NOS MAISONS

Un poète a dit avec beaucoup de raison :

Une maison sans jardin fleuri est comme une figure sans sourire....

Combien sont nombreuses les maisons de nos campagnes où l'on ne trouve pour les égayer, ni une fleur, ui la moindre parcelle de gazon.

L'habitation du cultivateur devrait cependant pouvoir, lors des rudes travaux de l'été, lui procurer toute une source de satisfactions personnelles. Quels bons moments l'on doit passer au milieu des parterres fleuris quand le soir on vient s'y reposer des fatigues de la journée.

Un jardin fleuri devant l'habitation, c'est l'orgueil de toute la maisonnée ; tout le monde y trouve sa joie par la satisfaction des yeux et le bien-être qu'il procure.

Fleurissons donc nos maisons et pour cela faisons-le avec le plus de goût possible en faisant choix des fleurs qui s'y prêtent le mieux par leur beauté de coloris, leur forme et leur rusticité.

COMMENT DOIT-ON TRACER LES PARTERRES ?

Le bon goût est la principale chose qui intervient dans la façon dont on dispose les bouquets de verdure et de fleurs.

Néanmoins on peut donner un plan d'ensemble que l'initiative de chacun pourra changer dans les détails et modifier selon ses vues.

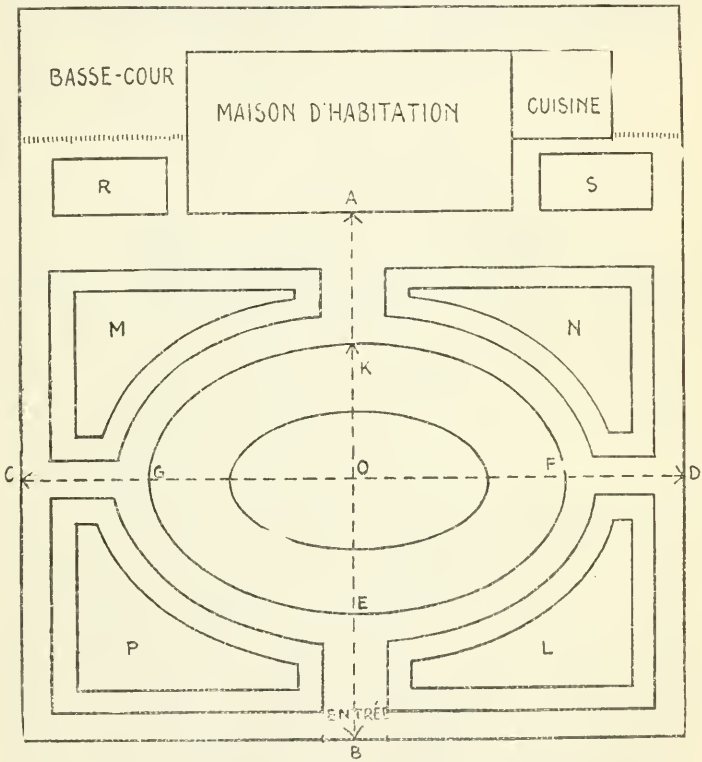

Fig. No 1.

Voici quelques règles qui pourront servir dans le tracé d'une petite pelouse et la disposition des parterres devant une habitation de campagne.

1. Eviter autant que possible de

faire des allées se coupant à angle droit ; la rectitude en est trop sévère, et il vaut mieux user des lignes courbes qui sont plus gracieuses et plus plaisantes à l'œil.

2. Ne jamais faire une allée centrale qui va de la porte d'entrée directement à l'habitation ; mais tout en conservant la symétrie dans l'ensemble du tracé, faire deux allées d'accès contournant une pelouse centrale qui sera fleurie d'une corbeille.

3. Les sous-allées se grefferont aux deux premières pour rejoindre une allée commune de pourtour.

4. Eviter de multiplier les allées et en proportionner le nombre à la surface réservée pour le jardin d'agrément.

Ces quelques règles seront mieux comprises par l'explication du plan modèle No 1 :

On aura soin de tracer les deux lignes de symétrie A B et C D en les jalonnant à leurs extrémités ; elles indiqueront le milieu en long et en large de notre jardin d'agrément.

Ces lignes sont essentielles, car c'est sur elles que nous nous baserons pour le tracé de toutes les autres.

La pelouse centrale (E) sera tracée en ellipse de la façon très simple que voici. (Suivre sur les figures No 1 et No 2.)

Sur la ligne C D, on prend du point (O) deux longueurs O F et O G qui donneront la longueur à donner à la pelouse centrale ; on plante solidement un petit jalon en G et F ; ceci fait on prend un cordeau dont la longueur sera égale à G F avec en plus la demi-largeur que l'on se propose de donner à la pelouse, soit O K.

On fixe alors cette corde par ses extrémités aux deux jalons G F et L à l'aide d'un morceau de bois aiguisé qu'on appuie sur le sol et contre la corde on trace une courbe (Figure No 2), allant de 1 vers 2. On en fait de même de l'autre côté en allant de 2 vers 1.

On obtient ainsi le contour de la pelouse en ellipse.

Par le même procédé on tracera la corbeille centrale, mais toujours en ayant soin de prendre pour repaire le même centre O ou'on aura bien jalonné à l'aide d'un bon piquet.

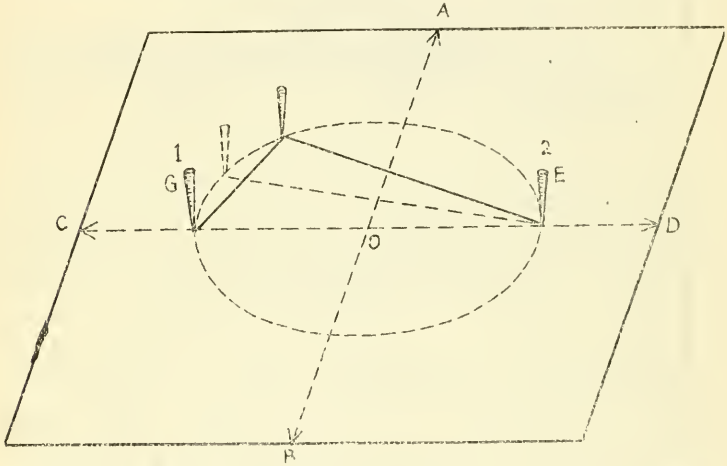

Fig. No 2. *Indiquant la façon de tracer les pelouses et parterres en ellipse.*

Le tracé de la pelouse étant fait, on en marque le contour avec un bon trait de bêche, et à l'aide de cet instrument on donne ensuite un labour profond en remontant la terre progressivement des bords vers le centre pour obtenir une forme un peu bombée ; pendant ce labour on incorporera une bonne fumure bien décomposée, fumier de bêtes à cornes.

TRACÉ DES AUTRES CORBEILLES.

Le tracé des corbeilles latérales se fera en respectant le plan No 1 et en donnant aux allées une largeur de trois pieds.

Toutes les corbeilles seront légèrement bombées et bordées de gazon.

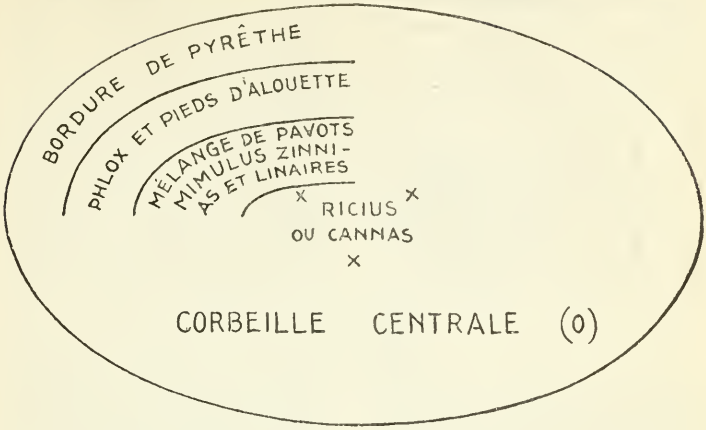

Fig. No 3.

SEMIS DU GAZON.

Une fois le labour terminé et toutes les corbeilles tracées, on procèdera au semis du gazon qui bordera ces dernières.

En avril bien émietter au rateau la terre, puis semer à la volée un mélange connu chez les marchands de graines sous le nom de graines à gazon.

Avoir soin ensuite de passer légèrement le rateau pour enfouir ces graines puis à l'aide d'une planche lourde on tassera moyennement le sol.

Ceci fait on recouvre d'une couche légère de paillis de fumier de cheval.

Après trois semaines le gazon aura poussé, et au bout d'un mois et demi on pourra lui donner une première coupe qui le renforcera. Un arrosage si possible, ne pourra que lui être utile.

DE LA COMPOSITION FLORALE DE NOS CORBEILLES.

Du choix des fleurs devant entrer dans la composition de nos corbeilles dépend une grande partie du résultat que l'on veut atteindre.

On doit s'efforcer d'obtenir surtout de la variation dans l'ensemble, tout en respectant l'harmonie dans les couleurs.

Voici un plan indiquant comment on peut obtenir ces deux conditions :

Corbeille centrale: — (O) (Fig. No 3.)

Au centre planter un groupe de trois Ricins de la variété CAMBODGENSIS ou GIBSONI.

On peut remplacer cette plante par des CANNAS.

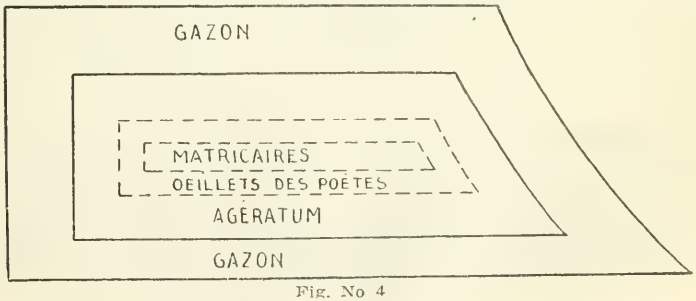

Fig. No 4
Corbeilles P et L.

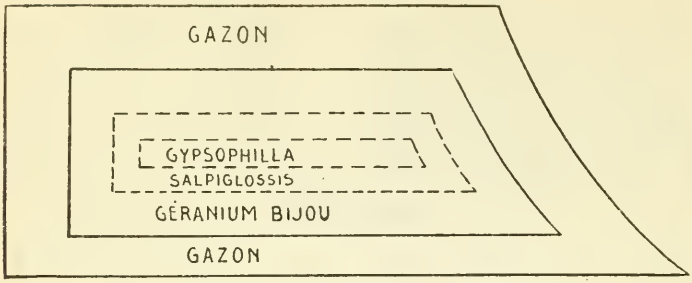

Fig. No 5.
Corbeilles M N.

A trois pouces du bord de la corbeille en en suivant le contour, on mettra une bordure de PYRÈTHRE, variété AURÉUM.

Une deuxième rangée à six pouces de la bordure sera constituée en alternant un pied de PHLOX et un pied D'ALOUETTE.

L'on terminera l'espace qui restera pour arriver aux plantes du centre, en y plantant un mélange disposé en quinconce de ZINNIAS, de PAVOTS simples et doubles, de MIMULUS et de LINAIRE.

Ce mélange général nous donnera une corbeille centrale du meilleur coup d'œil en nous procurant une variété de couleurs très artistique.

Corbeilles latérales: — (L M N P).

Ces corbeilles plus petites, devront se planter de la façon suivante:

Pour les corbeilles d'entrée P et L:

En bordure des ŒILLETS nains, des AGÉRATUM ou du POURPIER.

Au-dessus une rangée d'ŒILLETS des Poètes et au centre un mélange de MATRICAIRES (jaunes et blanches).

Les deux corbeilles de fond M N devront, pour varier l'effet, se composer comme suit:

En bordure: GÉRANIUM BIJOU,

Au-dessus: une rangée de SALPIGLOSSIS,

Au centre: quelques pieds de GYPSOPHILA.

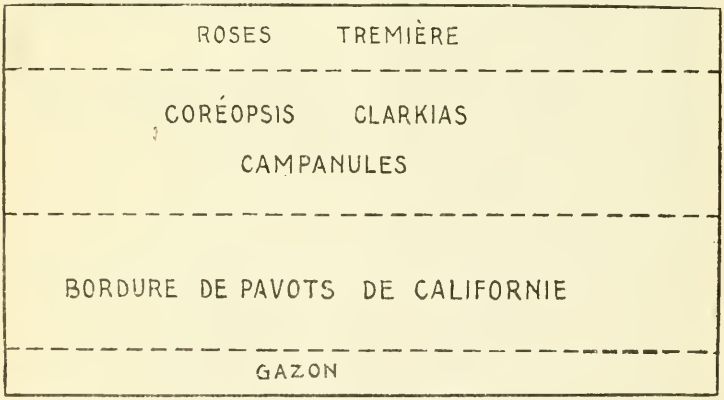

Fig. No 6.
Corbeilles R et S.

PARATONNERRE POUR ARBRES.

Voilà un titre qui va faire sourire bien des gens qui vont se figurer tout d'abord qu'il s'agit d'une plaisanterie. Qu'ils se rassurent. Le procédé a déjà été expérimenté et si les preuves ne sont pas très concluantes, c'est tout simplement parce que les essais ont été pratiqués sur un trop petit nombre de localités.

La protection de nos arbres contre la foudre mérite d'être prise très au sérieux, et l'on ne saurait trop encourager les chercheurs de procédés qui les mettraient à l'abri de ces accidents par trop fréquents. Car le nombre d'arbres qui sont détruits de la sorte chaque année est considérable.

Tout le monde sait que la beauté d'un site dépend très souvent de la disposition des grands arbres qui s'y trouvent. Un paysage s'embellit quelquefois par la présence d'un seul arbre. Que cet arbre ou que ces arbres disparaissent ou soient massacrés par la foudre, le charme qu'ils répandent disparaît aussi.

Les parcs et les jardins d'agrément renferment parfois des arbres de très grande valeur, soit à cause de leur beauté, soit par suite de leur rareté. Il est très pénible pour un propriétaire de les voir détruits ou mutilés par "le feu du ciel," comme on dit quelquefois.

D'autre part, il existe des forêts renfermant un certain nombre d'arbres de haute futaie et qui possèdent une grande valeur justement par le bois d'œuvre qu'ils peuvent fournir à l'industrie. Quelle perte pour le propriétaire lorsque la foudre vient les détruire !

Il est donc assez naturel que des personnes aient songé à les préserver du danger qu'ils courent au moment des orages. Entre autres, M. Peiffer décrit, dans la *Revue agronomique belge,* un dispositif très simple, qui peut être modifié au gré de celui qui doit en faire usage.

Il consiste en un simple fil de fer galvanisé, de 6 millimètres de diamètre environ, que l'on fixe ou que l'on accroche solidement à la partie supérieure de l'arbre, soit à la flèche, soit à une branche voisine. On le fait descendre en ligne droite jusqu'au tronc, et là on lui fait contourner cette partie deux ou trois fois en spirale, selon la hauteur, et on s'arrange de manière que le bout inférieur soit soigneusement enfoncé dans le sol.

Cette dernière opération est évidemment la plus délicate, comme d'ailleurs pour l'établissement des paratonnerres ordinaires et leur mise à la terre. Si le contact n'est pas bien intime, le danger est plus grand que si le paratonnerre n'existait pas. L'extrémité inférieure du fil de fer pourrait être mise au contact d'une masse de vieux morceaux de fer déposés et tassés dans un trou assez profond pratiqué aux environs du pied de l'arbre et qui serait recouvert de terre, ou simplement enterrée horizontalement à une petite profondeur.

Le but que l'on poursuit avec ce dispositif c'est la protection du tronc qui, dans le cas d'un foudroiement, est toujours atteint et le plus souvent détérioré. La couronne de l'arbre reste toujours indemne. Les méfaits de la foudre se réduisent dans cette partie à une branche cassée et à quelques feuilles brûlées.

En contournant le tronc d'un fil bon conducteur de l'électricité, on le protégera contre le fluide électrique qui s'écoulera par ce fil au lieu de suivre l'arbre qui sera ainsi sauvé.

Si les arbres à protéger sont au voisinage d'habitations ou d'écuries, il faudra employer un fil de fer bien plus gros et veiller à ce que, au moment des sécheresses de l'été, c'est-à-dire à l'époque des orages, l'extrémité inférieure ne soit jamais en l'air, mais toujours au contact d'humidité autant que possible. Le mieux serait de faire aboutir l'extrémité dans un puits, une citerne ou une plaque métallique bien enterrée.

Le fil de fer sera légèrement serré autour du tronc. Mais il faudra avoir soin chaque année de veiller à ce qu'il ne s'encastre pas dans le bois à mesure que l'arbre grossit en diamètre.

---

* * *

Deux Marseillais causent de leurs chagrins intimes.

—Mon cher, dit Marius, ma femme ronfle si terriblement qu'elle fait éclater les vitres!

—Et moi, riposte Sextius, la mienne louche à un point que, pour regarder quelqu'un, elle est obligé de lui tourner le dos!

* * *

X..... est est tuberculeux; sa faiblesse extrême ne lui permet pas depuis quelque temps de sortir de sa chambre: il a conscience de son état et se sent mourir.

L'autre jour, reconduisant jusqu'à sa porte, un ami qui était venu le voir:

—Mon ami, si je ne vous rends pas votre visite, dit-il avec un triste sourire, ce sera manque de savoir vivre!

CHARRUE PLIANTE POUR COMBATTRE LES FEUX DE FORETS

Pour lutter contre les feux de forêts il faut de la vitesse et beaucoup de travail. Un homme, au bon endroit et au bon moment peut prévenir des dégâts qui s'élèveront sans cela à des centaines de milliers de piastres, mais il faut qu'il soit équipé pour faire le plus de travail, de la meilleure façon. Le surveillant de la "Malheur National Forest," de l'Orégon, a inventé une charrue pliante à l'usage du Service Forestier, qui creuse des lignes de coupe-feu plus vite que ne peuvent le faire 20 hommes avec des pelles. La charrue peut être démontée et pliée sous une forme compacte qui permet de l'emporter à dos de cheval. Elle pèse 40 livres seulement et en l'employant, un homme avec un cheval peut faire une surprenante quantité de travail de protection et devancer un feu qui, si on ne l'arrête pas pourrait dévaster bien des milles carrés de bois sur pied.

Nouvelle charrue usitée par le Service forestier pour combattre les incendies. Pliée pour être facilement transportée à dos de cheval.

TRACTEUR DE FERME NOUVEAU

Un tracteur de ferme à gazoline, qui fonctionne sur le principe de l'écureuil en cage, a été inventé et essayé par un cultivateur du Connecticut. Il consiste principalement en une roue de 5 pieds 6 pouces de diamètre avec un bandage de 30 pouces qui roule sur le sol, actionnée par une machine à gazoline de 12-15 c.v. placée dans l'intérieur. Le moteur est monté sur quatre roues munies d'engrenage et d'un embrayage comme un petit automobile et pousse la grande roue en essayant continuellement de grimper sur sa surface interne comme fait l'écureuil en cage. Le tracteur a été dessiné pour tirer des charrues, des cultivateurs et autres ustensiles agricoles et peut circuler entre des rangs, monter des collines, prendre des tournants raides et peut aussi être disposé plus haut pour tirer un buggy sur la route. Monté sur bâtis ou sur un berceau on peut l'employer comme appareil moteur portatif pour faire actionner un éplucheur à maïs. Construit avec une roue de 52 pouces, cette machine pèse 1200 livres et les rapports des essais faits indiquent un haut degré d'efficacité.

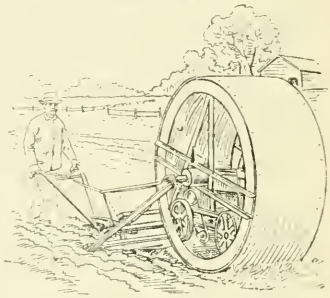

Une machine montée sur roues escalade continuellement l'intérieur et fait circuler ce gros rouleau sur le sol pour tirer des ustensiles agricoles.

L'EVANGILE DU BON CULTIVATEUR

Je crois à la permanence de l'agriculture, en un sol qui s'enrichit d'année en année au lieu de s'appauvrir.

Je crois en cent minots de blé d'Inde et en cinquante minots de blé, pas un grain de moins.

Je crois que la seule mauvaise herbe admissible est celle qui est morte et qu'une culture propre est aussi importante qu'une conscience nette.

Je crois aux enfants de la ferme, aux meilleures récoltes, aux espérances de l'avenir.

Je crois à la femme de l'agriculteur et je ferai tout en mon pouvoir pour lui rendre la vie facile et heureuse.

Je crois à l'école de campagne qui prépare pour la vie rurale.

Je crois à l'Eglise qui enseigne au peuple à aimer fermement et à vivre honorablement.

Je crois à la collectivité d'esprit, à la fierté que l'on doit entretenir dans son foyer et dans ses voisins et je ferai ma part pour rendre ma collectivité la meilleure de l'Etat.

Je crois au cultivateur, je crois à la vie agricole.

Je crois à l'inspiration qui vient du grand air.

Je suis fier d'être un cultivateur et je veux essayer de mon mieux à être digne de ce nom.

Une chambre de commerce agricole du nord du Michigan a adopté la méthode de publicité par automobile pour annoncer dans le centre de l'Ouest ses terres et ses produits. Le plan de la voiture de démonstration a été dessiné par des membres du Northeastern Michigan Development Bureau qui comprend les agriculteurs les plus importants de 16 comtés. On a employé le châssis d'un grand automobile de 50 c. v., 6 cyl., sur lequel on a posé une armoire installée de telle façon qu'une fois ouverte des échantillons de graines, herbes et fruits sont exposés sur une surface de plus de 160 pieds carrés et parfaitement visibles. Vingt lumières électriques actionnées par l'accumulateur de la voiture éclairent les exhibitions du soir et font marcher une lanterne à projections qui, avec les plaques convenables permet de faire le soir des conférences sur les produits et les terrains utilisables. Quand le temps est mauvais, on peut enlever l'armoire et la transporter à l'abri dans un endroit convenable.

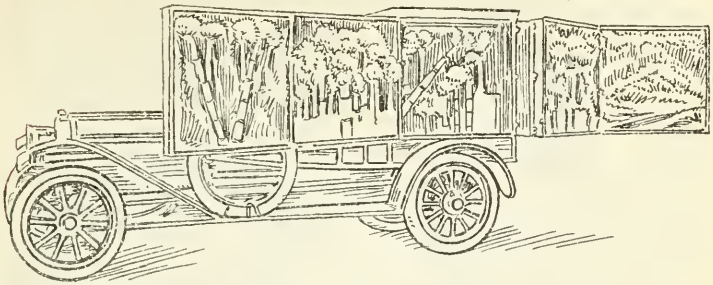

Comment les fermiers du Michigan font connaître l'excellence de leur territoire.

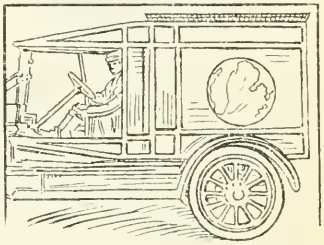

L'Automobile de démonstration de la ferme fermé et prêt à partir.

LA TRAITE MECANIQUE

NOUVELLE MACHINE USITÉE EN SUÈDE.

Dans l'ALMANACH DU PEUPLE de 1913 nous avons signalé les progrès accomplis dans la vulgarisation de la traite mécanique en Europe. Pour compléter ces renseignements, nous donnons aujourd'hui un nouvel appareil de traite appelé le "*Manus*" (La Main) essayé récemment en Suède et usité dans plusieurs laiteries. Comme le montre le dessin, l'appareil présente une certaine ressemblance avec la main et la machine qui fonctionne en vertu du système à pression accomplit son travail de la même façon que la traite à main. Les quatre doigts sont actionnés par des engrenages et des cames qui leur donnent un mouvement alternatoire d'avant en arrière par paire, ils sont aussi articulés pour obtenir un mouvement de haut en bas propre à exercer sur le trayon une pression réglée par des ressorts ajustables. Cet appareil est attaché à la vache par deux ceintures et le pouvoir moteur y est transmis par un arbre de couche mobile au moyen d'un disque à friction actionné par l'arbre de couche qui circule dans l'étable.

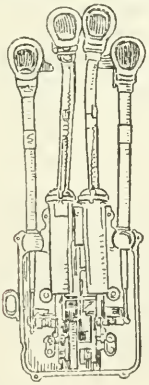

ET MOYENS DE LES COMBATTRE.

La culture des patates au Canada a une importance considérable ; à elle seule elle procure à l'agriculteur la grosse partie de ses bénéfices ; on sait que ce légume est pour ainsi dire le plat national ; on le rencontre sur toutes les tables et durant toutes les saisons.

Son commerce dépasse $12,000,000 par an.

Certaines régions du Canada, comme la Province de Québec, se sont spécialisées dans la culture de la patate et obtiennent des rendements très élevés ; c'est ainsi que tous les comtés du nord de Québec et de l'est longeant le St-Laurent, en font une culture très intensive en se servant de " l'ENGRAIS POISSON."

Malheureusement cette production nationale est la proie de nombreuses maladies ; ces dernières causent parfois de si gros dommages que tout bénéfice est compromis.

Nous allons donc passer en revue ces diverses maladies, les décrire et indiquer les moyens de les combattre :

Ces maladies sont toutes occasionnées par des champignons microscopiques et parasites.

Ce sont :

1° la gale ordinaire,
2° la gale poudreuse,
3° la gale chancreuse,
4° la brûlure des feuilles,
5° le rhizoctonia.

Avant d'entrer dans la description de chacune de ces maladies nous dirons que les causes de ces dernières sont toujours dues :

1° à ce que le cultivateur plante des tubercules malades ;

2° à ce que le cultivateur plante des tubercules sains dans un terrain infecté par une récolte malsaine antérieure ;

3° à ce qu'il y a infection des plantes en végétation par la proximité de champs portant des récoltes malades.

Il ressortira de ce que nous allons voir dans la suite, que les maladies de la pomme de terre se propagent surtout par les tubercules de semence.

Ceux-ci souvent paraissent sains mais portent des germes nombreux de maladies ; une semence idéale devrait donc provenir "*d'une récolte provenant de semences absolument saines et ayant poussé dans un terrain absolument sain.*"

Comme beaucoup de cultivateurs achètent leur semence de patates à l'extérieur, il importe pour eux de se renseigner auparavant de l'endroit où elle a poussé et de savoir si ce dernier est réputé comme indemne de maladies.

Enfin tous les planteurs de patates devraient bien se rappeler que presque toutes les maladies qui attaquent cette plante infectent le terrain pendant plusieurs années. D'où il s'ensuit que toute son attention doit porter sur un changement raisonné de terrain et sur un choix strict et minutieux des semences à employer.

1° *Gale ordinaire.*

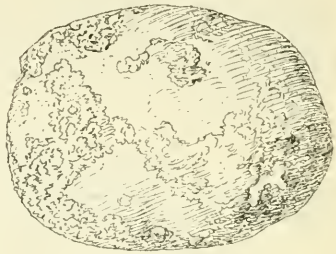

Aussi appelée *gale commune, patate galeuse, gale des terrains gras,* etc.

Cette gale est très répandue ; elle se limite à la peau de la patate sans jamais atteindre la chair du tubercule. Dans bien des cas les gales sont si nombreuses qu'elles rendent la vente presque impossible.

On sait que cette gale est produite par une champignon microscopique appelé *Actynomicès scabies ;* ce fungus semble vivre en permanence dans tous les sols.

Actuellement on est encore peu fixé sur les causes certaines de cette maladie. Comme moyen de lutte on conseille de ne semer que des tubercules absolument sains lesquels sont trempés durant une heure et 30 minutes avant de les semer, dans la solution suivante :

Sublimé corrosif : 1 partie.

Eau : 10,000 paorties.

Les essais faits pour obtenir une variété réfractaire à la gale ordinaire sont restés sans résultats appréciables

2° *Gale poudreuse.*

Aussi appelée, *gale picote, gale verte.* Elle est très dangereuse et la Province de Québec en est infestée depuis plusieurs années.

Les tubercles atteints portent des petites verues isolées sombres qui éclatent en laissant échapper une poussière verdâtre. Cette poussière est justement constituée par les germes de la maladie.

Son nom scientifique est "*Spongospora subterranea.*"

Les verrues en s'unissant forment des plaies pénétrantes et chancreuses qui amènent souvent la pourriture dans le sol.

Le plus terrible dans cette maladie c'est que le sol qui a porté une récolte atteinte de gale poudreuse est infecté pour dix années. Les récoltes qui s'y succèdent deviennent de plus en plus galeuses et arrivent à un point où la vente en devient impossible.

Figure montrant les plaies occasionnées par la réunion de plusieurs gales.

La maladie peut se propager :

1° par les semences,

2° par le sol,

3° par le vent,

4° par les outils de culture, les sacs de récoite, etc.

5° par les fumiers où sont jetées les épluchures de patates malades.

On peut dès lors comprendre toute l'importance de cette maladie et les dangers que risquent nos cultures avec une manière de propagation si facile.

On ne connaît pas de moyens de combat et pour le moment l'on conseille :

1° de ne se servir pour la semence que de tubercules sains ;

2° de ne planter que des terrains n'ayant jamais porté des récoltes malades ;

3° de se servir des récoltes galeuses pour l'alimentation des porcs, après cuisson.

3. *Gale chancreuse.*

Cette gale est heureusement localisée et contrôlée en Canada ; elle est la plus dommageable de toutes et deviendrait un véritable fléau si elle s'introduisait dans nos cultures.

Des mesures très rigoureuses et des lois protectrices sont en vigueur pour empêcher sa propagation chez nous.

4° *Brûlure des feuilles.*

Ce nom s'applique à deux maladies bien distinctes :

a) Mildiou de la patate.

b) Taches brunes des feuilles.

Est aussi connu sous le nom plus vulgaire de "*maladie de la patate*" ou de "*brûlure tardive des feuilles.*"

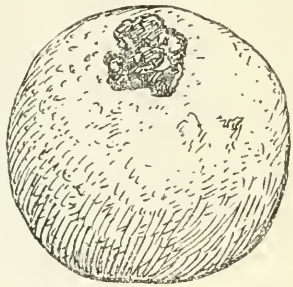

a) *Mildiou de la patate.*

Elle est provoquée par un fungus bien étudié le *Phytophtora infestans* qui contamine le sol, puis les tubercules et ensuite dévaste toute la plante en végétation. Les signes de cette maladie si commune sont encore malheureusement trop peu connus des cultivateurs.

Elle se manifeste soit au début soit un peu plus tard sur les champs de patates en végétation.

Les feuilles atteintes sont d'abord couvertes de taches brunes, irrégulières qui ne tardent pas à devenir noires.

Au-dessous de la feuille correspondant à ces taches noires on peut, à l'aide d'une loupe, apercevoir un feutrage blanc très fin. C'est le fungus qui accomplit son œuvre.

Dans certains cas on a vu des récoltes saines le matin et détruites quarante-huit heures après par cette terrible maladie.

Si la maladie survient tard, alors que les tubercules sont déjà en formation dans le sol, elle n'en est pas moins préjudiciable.

En effet les patates récoltées pourrissent à la cave et sont impropres à toute consommation ; il faut *bien se garder de les employer pour la semence,* car elles propageraient à coup sûr ce terrible fléau *en augmentant son intensité.*

Il faut remarquer que sur les feuilles anéanties par le fungus, il y a formation de spores (ou graines de ce champignon) qui tombent sur le sol et l'empoisonne pour l'année suivante.

Moyens de combat.

Les traitements employés doivent être *préventifs,* donc doivent être appliqués même avant l'apparition de la maladie.

Ils consistent en trois arrosages distancés de 10 à 20 jours qui se

font avec la bouillie bordelaise ainsi

Sulfate de cuivre : 4 livres.
Chaux vive : 4 livres.
Eau : 40 gallons.

Dissoudre le sulfate de cuivre (en le mettant dans un petit sac) dans les 40 gallons d'eau.

Délayer à part les 4 lbs de chaux dans un peu d'eau afin d'obtenir une pâte demi-liquide ; ceci obtenu la verser en brassant, dans un baril contenant 20 gallons d'eau.

Dans un baril de 45 à 50 gallons on verse alors 20 gallons de solution de sulfate de cuivre avec les gallons de solution de chaux ; on obtient ainsi 40 gallons de bouillie bordelaise à 2 p. c. de force.

L'application de cette bouillie arrête et empêche toute brûlure des feuilles.

Arrosage en grand des patates.

Evidemment il faut ne pas oublier de brûler tous les tubercules malades et de ne pas resemer en patates les terrains infestés, cela pendant 3 ou 4 ans au moins.

b) *Taches brunes des feuilles.*

Cette brulûre des feuilles attaque surtout nos variétés hâtives et précoces de patates.

Dans certaines années elle a causé de sérieux dégâts. Elle est provoquée par un champignon parasite appelé : *macrosporium solani.*

Les symptômes ressemblent beaucoup à ceux du mildiou, mais comme le traitement est absolument le même que pour cette dernière maladie on put les confondre sans préjudice.

Ceci prouve que dès l'apparition de taches brunes sur les feuilles on doit agir de suite, on a affaire ou au mildiou ou au macrosporium. Il sera bon après la récolte de brûler tous les cotons sur le terrain.

5) *Rhizoctonia de la patate.*

Cette maladie est très connue sous le nom de "*petites patates*" ou de "*coup de soleil.*"

Elle est provoquée par un champignon appelé *Rhizoctonia solani,* qui

Rhizoctonia.

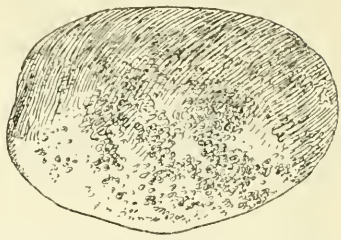

Figure montrant les taches brunes qui sont le champignon à l'état de repos.

hiverne sur les tubercules sous forme de petites taches noires ressemblant à des taches de boue.

A cet état il n'est pas dommageable. Mais ces tubercules étant employés comme semence, ces plaques noires vont se développer et envahir les jeunes pousses, pour vivre à leurs dépens.

Le champignon se développe entre l'épiderme et le derme des tiges en s'y ramifiant vigoureusement.

Il arrive un moment que son action parasite est telle qu'il arrête la circulation de la sève ; il se forme alors des petites patates à l'aisselle des feuilles et des branches.

Peu à peu la plante épuisée et déséquilibrée dans sa nutrition meurt comme frappée d'apoplexie. La récolte alors est presque nulle.

Le terrain est infesté par le champignon, il en est de même de la plupart des quelques patates qui seraient arrivées à maturité. Il faudra donc les exclure, le premier pour les plantations futures, les deuxième pour la semence.

On conseille de traiter comme précaution les semences de patates durant une heure 30 minutes dans une solution de : Eau : 15 gallons — Formol : ½ livre.

G. DORGANS,
Ferme Expérimentale, Ottawa.

* * *

M. Prudhomme réprimande sévèrement son fils.

Celui-ci proteste jusqu'à oublier la déférence.

—Entendez-vous, jamais je ne me suis permis d'élever la voix devant feu mon père.....

—Ah! ton père! ton père!

—Eh bien! quoi, mon père? Tu peux croire qu'il valait cent fois mieux que le tien!

* * *

Une dame plutôt mûre demande en mariage, à un financier universellement connu pour sa ladrerie:

—Quel âge me donnez-vous, cher ami, voyons, franchement?

Une tendre et charmante amie, qui a entendu la question, dit à mi-voix à son voisin:

—Elle s'adresse à lui parce qu'elle le sait avare!

BRIGADES RURALES

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE A L'USAGE DES CAMPAGNES.

Pompier rural à motocyclette aux Etats-Unis.

Arriver au feu avant qu'il ait eu le temps de faire trop de progrès est l'idéal de toutes les brigades de pompiers et dans les centres ruraux, le besoin d'arriver au feu quand l'incendie en est encore à son début est excessivement sérieux. Les motocy-

Pompiers ruraux anglais.

clettes fournissent aux pompiers ruraux un excellent mode de transport rapide sur toutes les routes, même sur les sentiers qui traversent les bois ou coupent les champs pour conduire aux bâtiments en feu. A l'exposition de Motocyclettes de Chicago, on a exhibé une machine complètement équipée portant deux extincteurs chimiques, une hache de pompier, un petit dévidoir de tuyau et une lanterne.

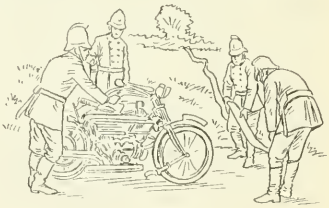

Pompiers en action.

Dans une brigade de pompiers rurale d'Angleterre, quatre hommes peuvent se transporter au feu en toute hâte avec une motocyclette unique à siège latéral avec des tuyaux et l'équipement nécessaire.

---

* * *

L'accusé susceptible:

—Avouez! lui dit le président.

—Jamais!

—Et pourquoi?

—Parce que vous me l'avez déjà fait faire. Même quand j'aurai avoué, vous direz que je suis un homme sans aveu.

Empress of Ireland.

LA COLLISION DE "L'EMPRESS OF IRELAND" ET DU "STORSTAD"

Le 29 mai 1914 à deux heures du matin, en plein St-Laurent par 48° 37′ de Lat. N. et 68° 32′ de Long. O., le steamer *Empress of Ireland*, de la compagnie Canadian Pacific allant de Québec à Liverpool est entré en collision avec le vaisseau charbonnier le *Storstad* appartenant à la Maritime Steamship Company de Norvège qui remontait à Québec.

C'est le *Storstad* qui aborda l'*Empress*, sa proue plongeant dans le tribord de ce dernier steamer dans sa ligne de flottaison et par son milieu. La coque d'acier fut brisée comme s'il s'était agi d'une boite d'étain. Le *Storstad* ayant reculé laissa apparaitre dans la coque du navire un trou béant où l'eau s'engouffra avec une rapidité inouie.

En quinze minutes l'*Empress of Ireland* était engloutie au fond du fleuve.

Tous les passagers étaient couchés, ce qui explique l'étendue du désastre.

Les chiffres officiels sont les suivants :

Nombre total de passagers à bord de l'Empress.. 1,387

Total des personnes sauvées.. .. 477

Total des existences perdues... .. 910

Les vaisseaux du gouvernement canadien *Lady Grey* et *Eureka* qui se trouvaient à Father Point se rendirent en toute hâte à l'appel de l'*Empress* et sauvèrent les passagers qui ont réchappé, puis recueillirent les cadavres qu'ils purent trouver flottant et qu'ils rapportèrent à Québec où se fit leur inhumation.

Les honneurs ont été rendus aux restes des naufragés par les officiers et marins du navire de guerre anglais l'*Essex* qui se trouvait alors dans le port de Québec.

Le *Storstad* avait été très endommagé par la collision et tout le compartiment de proue était rempli d'eau, cependant après avoir rendu sur les lieux du désastre toute l'assistance possible, le capitaine Anderson qui commandait le vaisseau avec 10,000 tonnes de chargement de charbon et qui ignorait son état continua sa route sur Québec, où à son arrivée il fut saisi par W. Simpson Walker, greffier de la cour d'Amirauté au nom de la Cie du C. P. R., qui réclamait $2,000,000 comme indemnité pour la perte de l'*Empress*.

Le *Storstad* remonta sous saisie à Montréal où il fut enregistré puis mis en vente au bénéfice de qui de droit. La vente exécutée a rapporté $175,000, puis le nouveau propriétaire l'a fait remonter à la cale sèche de Lévis où il a été réparé.

Voilà dans ses lignes les plus générales le récit de cette épouvantable catastrophe qui est un des plus douloureux sinistres de la navigation et égalé seulement par le désastre du *Titanic* survenu à cette même époque, il y a deux ans, à peu près. Il est bon de rappeler quelques souvenirs qui ont été évoqués à ce sujet.

Le *Titanic* avait péri après avoir frappé un iceberg par 41.46 lat. nord et 50.14 long. ouest, à mi-chemin entre Cape Race et l'île au Sable, le dimanche 14 avril 1912. Voici le bilan du désastre.

Liste des passagers.. 2,340

Victimes.. 1,635

Recueillis par le *Carpathian*.. .. 705

Voici une liste des plus graves sinistres maritimes depuis 20 ans.

	Victimes
1893 — 22 juin, le *Victoria*, collision avec *Tripoli*..	359
1895 — 30 janvier, l'*Elbe*, collision mer du Nord..	334
1896 — 16 juin, le *Drummond Castle*..	247
1897 — 9 juin, l'*Aden*..	92
1898 — 2 juillet, la *Bourgogne*, collision avec *Cromartyshire*..	571
1898 — 14 octobre, le *Mohican*, coulé Cap Cod, Mass..	107
1901 — 22 février, le *City of Rio de Janeiro*..	122
1902 — 6 mai, le *Governorta*.. ..	739
1904 — 15 juin, le *General Slocum*, Incendie, East River, N. Y..	1,000
1905 — 12 septembre, le *Mikassa*..	599
1905 — 19 novembre, le *Hilda*.. ..	130
1906 — 4 août, le *Sirie*..	350
1907 — 12 février, le *Larchmont*, Rhode Island (collision).. ..	131
1907 — 21 février, le *Berlin*.. ..	141
1907 — 23 février, l'*Impératrix*...	137
1908 — 23 mars, le *Mutsa Maru*..	300
1908 — Juillet, le *Ying King*.. ..	300
1910 — 9 février, le *Général Chanzy*, Minorque, coulé..	200
1912 — 14 avril, le *Titanic*..	1,635
1913 — 11 octobre, le *Volturno*..	136
1914 — 29 mai, l'*Empress of Ireland*..	910

Les rapports officiels déposés aux Communes anglaises indiquent qu'au cours des vingt dernières années, il s'est perdu 4,700 vaisseaux à la mer, représentant 3,000,000 tonnes.

DURANT CETTE PERIODE DE VINGT ANNEES, 18,474 PASSAGERS ET HOMMES D'EQUIPAGES ONT ETE PERDUS A LA MER.

Aussitôt le désastre connu le coroner de Rimouski, Dr Pinault a procédé une enquête sur les décès et le Capitaine Lindsay a exécuté de son côté une enquête sur le naufrage et l'on s'est immédiatement trouvé en face de deux versions diamétralement opposées de la part du capitaine Anderson du *Storstad* et du capitaine Kendall de l'*Empress of Ireland*.

Nous donnons ces deux versions pour évidemment sincères toutes deux pour montrer les erreurs d'appréciation sur des faits qui peuvent survenir après des catastrophes de ce genre.

Capt. Kendall de "l'Empress of Ireland."

Capitaine Anderson du "Storstad."

LA VERSION DU "STORSTAD"

Les vaisseaux étaient visibles alors qu'ils se trouvaient à une grande distance l'un de l'autre : le *Storstad* était à droite. Au moment de la collision le *Storstad* faisait machine arrière : après la collision le *Storstad* ne fit pas machine arrière ; il continua d'avancer ; ce fut l'*Empress* qui changea de position ; le *Storstad* s'efforça de sauver tous les passagers de l'*Empress*, et fit mettre toutes ses chaloupes à la mer alors qu'il courait lui-même un grand danger. Quand les deux vaisseaux se virent l'un l'autre le temps était clair ; la brume survint et l'*Empress* changea de position. Après la collision ce fut l'*Empress* qui fit un mouvement entraîné par sa proue.

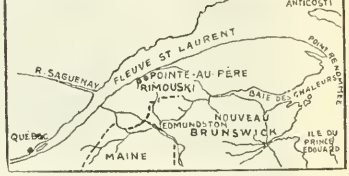

Lieu du naufrage.

LA VERSION DE L' "EMPRESS OF IRELAND".

L'*Empress* était immobile quand le *Storstad* le frappa. Le *Storstad* était en mouvement. Le *Storstad* fit machine arrière alors qu'on lui commandait d'avancer et fit une ouverture dans le flanc de l'*Empress*. Après la collision on demanda au *Storstad* de venir se ranger près de l'*Empress* et il continua son chemin. Les passagers se sont sauvés en grande partie dans les chaloupes de l'*Empress*. Il aperçut deux ou trois chaloupes du *Storstad* mais chacune ne contenait que deux ou trois personnes. Le capitaine du *Storstad* était un marin. il aurait dû savoir ce qu'il avait à faire après la collision et l'éventrement de l'*Empress*, sans qu'on le dise.

Le désastre était si grave et les faits énoncés étaient tellement contradictoires que la répercussion de cette collision sur le bon renom de la route St-Laurent était à redouter. La gouvernement canadien et le gouvernement impérial s'en émurent en même temps et il fut décidé de tenir une enquête spéciale pour déterminer la responsabilité des deux steamers dans l'accident survenu et en même temps pour faire des recommandations propres à prévenir autant que possible sa répétition à l'avenir.

Le gouvernement impérial sollicité de nommer un représentant pour la commission d'enquête envoya Lord Mersey le juge de l'Amirauté Britannique qui avait dirigé l'enquête sur le désastre du Titanic.

Lord Mersey.

Son Honneur le juge en chef McLeod.

Sir Adolphe Routhier.

Le gouvernement canadien nomma de son côté le juge en chef McLeod et Sir Adolphe Routhier, juge de la cour d'Amirauté de Québec.

Ces trois juges composèrent le tribunal d'enquête avec plusieurs assesseurs.

Après avoir siégé et entendu des témoins durant trois semaines, examiné les lieux, interrogé des experts, etc., la commission d'enquête qui avait commencé à siéger le 16 juin, a rendu son jugement le 11 juillet.

La commission était au grand complet, c'est-à-dire que les trois commissaires, lord Mersey et MM. les juges McLeod et Routhier, étaient accompagnés de leurs assesseurs, marins, ingénieurs et architectes.

Le jugement a été prononcé par Lord Mersey, président du tribunal, qui n'a lu qu'une partie du rapport de la Commission, car le document est très volumineux et contient avec un exposé très élaboré de l'affaire, une réponse aux diverses questions posées au tribunal par le gouvernement.

La question principale que le tribunal avait à résoudre était de savoir si la collision désastreuse avait été causée par la faute de l'un des deux navires et par lequel des deux.

Sur ce point, le plus important comme le plus grave, la commission a conclu que c'est le navire norvégien, le *Storstad,* qui est en faute et qui est responsable parce qu'il a changé sa course : de là, la collision qui a entraîné la perte du paquebot *Empress of Ireland.* Le tribunal n'a rien trouvé à blâmer dans la marche des deux navires avant leur rentrée dans le brouillard. Leurs marches étaient alors régulières et si tous les deux avaient suivi leur route dans le brouillard, ils auraient évité cet épouvantable désastre. Mais il y a eu un changement de route, l'un des navires a modifié sa route pendant le brouillard, et c'est ce changement qui a été cause de la collision. La modification apportée à la course de l'un des navires au moment où une telle action était si dangereuse, comme le prouve la catastrophe qui en résulta, fut accomplie par le *Storstad.* Le navire norvégien a pris une nouvelle direction pendant le brouillard lorsque fut exécutée la manœuvre à bâbord. Le premier officier donna d'abord ordre de mettre la route à bâbord, puis subséquemment le troisième officier Saxe mit de lui-même, sans aucun ordre de l'officier en chef, la route "à bâbord tout" et jeta ainsi le charbonnier sur l'*Empress of Ireland.* Le *Storstad* croyait alors l'*Empress* à bâbord, mais elle était à droite, et le navire norvégien se dirigea vers elle à la suite de la manœuvre de l'officier Saxe. Le premier officier Tufteness, et le troisième officier Saxe sont tenus responsables de la manœuvre qui a précipité la collision. Le tribunal blâme aussi le quartier-maître Johansen. Le premier officier est encore blâmé pour n'avoir pas réveillé le capitaine Anderson qui dormait au moment où il vit apparaître le brouillard. Le capitaine n'a été prévenu qu'au moment de la collision, et lorsqu'il est arrivé sur le pont la faute était irréparable.

La commission a répondu aussi à toutes les questions qui lui ont été posées par le gouvernement, puis soumet plusieurs suggestions importantes afin d'éviter à l'avenir ces désastres terribles. Les principales suggestions des commissaires et des assesseurs sont les suivantes. D'abord, qu'il soit établi une règle obligeant tous les navires qui

ont des compartiments étanches à les fermer du moment qu'il y a du brouillard et aussi même la nuit, sans attendre pour cela l'imminence du danger. Il parait certain que quelques-uns des compartiments de l'*Empress* n'étaient pas fermés.

La commission suggère aussi qu'à part les chaloupes de sauvetage, les navires aient des radeaux qui pourraient se dégager automatiquement et flotter dans l'eau quand un bateau sombre.

La commission suggère aussi d'étudier la possibilité d'établir des stations différentes des stations actuelles où les navires pourraient prendre et laisser leur pilote, afin qu'ils ne soient pas obligés de se rencontrer ni de se croiser comme la chose a lieu actuellement lorsqu'ils approchent de la Pointe-au-Père, pour prendre ou laisser leur pilote.

de place et s'il avait manœuvré son navire de façon à traverser le *Storstad* de plus loin. Nous ne pouvons pas dire, cependant, que cet ordre qui était donné pour plus de sécurité ne fut pas une faute de navigation, et nous ne croyons pas non plus que cet acte ait contribué au désastre."

"Le capitaine Kendall peut s'être trompé en croyant que toute l'erre avait été enlevée de son navire et, il se peut, dans une certaine mesure que le mouvement conservé ait contribué à la force du coup. Mais il subsiste le fait que le *Storstad* a fait barre à bâbord et a changé sa course, ce qui a causé la collision."

"Nous devons conclure que M. Tuftenes a eu tort et a été négligent en modifiant sa course dans le brouillard, comme il l'a fait, et en gardant la

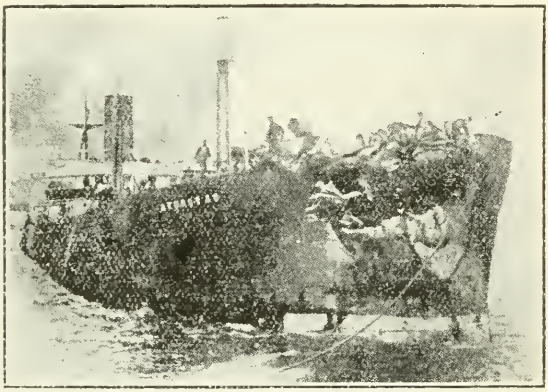

LE "STORSTAD"

Les commissaires considèrent que tout l'équipage de l'*Empress* a fait son devoir, et que dans le peu de temps qui lui a été donné, il a fait tout son possible pour sauver les passagers.

En raison des diversions contradictoires des deux capitaines données plus haut, voici en propres termes la façon dont la commission a jugé leur conduite lors de la collision.

"La Commission croit cependant, que l'ordre donné par M. Kendall (de renverser ses machines de toute vitesse en arrière quand les lumières du *Storstad* commencèrent à disparaitre dans le brouillard) témoigne quelque nervosité de sa part".

"Nous croyons qu'il aurait été plus avisé s'il avait donné au *Storstad* plus

gouverne du navire sous sa responsabilité et en n'appelant pas le capitaine aussitôt qu'il constata le brouillard."

Les recommandations de la Commission sont les suivantes pour l'avenir :

1° Que toutes les portes des cloisons étanches et les sabords au-dessous du sommet des cloisons étanches soient fermées en cas de brouillard et en toute circonstance du coucher au lever du soleil.

2° Que des radeaux soient disposés sur le pont de façon à se détacher automatiquement en cas de sinistre.

3° Que le mode de prendre et de laisser les pilotes du St-Laurent soit changé afin d'éviter que les vaisseaux soient obligés de croiser la marche des steamers montant et descendant directement.

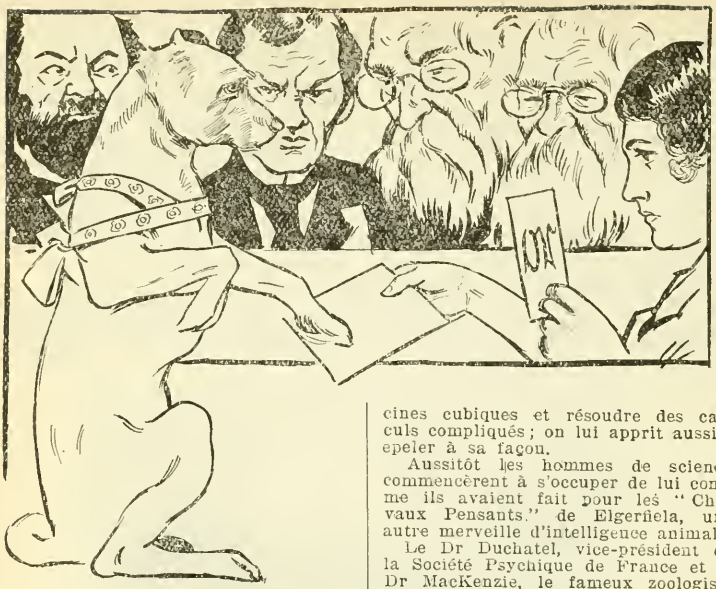

LE "CHIEN QUI PARLE."

Le phénomène le plus curieux que l'on connaisse actuellement est un chien qui exécute des problèmes mathématiques, prend des leçons de géographie et de grammaire. Voici comment cette merveille a été découverte.

Mme Moeckel, de Manheim, Allemagne, propriétaire du chien en question enseignait à ses enfants l'arithmétique et le plus jeune ne réussissait jamais à répondre aux questions posées. Un jour que l'enfant lui paraissait y mettre de la mauvaise volonté, elle lui administra une légère correction, et aussitôt le chien Rolf sortit de sous la table et la regarda avec une expression si humaine qu'elle oublia la leçon pour dire à sa sœur : — "Oh Freda, regarde donc Rolf, il paraît compreudre ce que nous disons. "Rolf," fit-elle en s'adressant au chien, combien font deux et deux ?

Et à l'étonnement de tous le chien gratta quatre fois avec sa patte.

On lui posa quelques autres problèmes simples et il répondit à tous. Puis réalisant ses aptitudes extraordinaires, on commença à l'instruire jusqu'à ce qu'il pût extraire des racines cubiques et résoudre des calculs compliqués ; on lui apprit aussi à epeler à sa façon.

Aussitôt les hommes de science commencèrent à s'occuper de lui comme ils avaient fait pour les "Chevaux Pensants." de Elgerñela, une autre merveille d'intelligence animale.

Le Dr Duchatel, vice-président de la Société Psychique de France et le Dr MacKenzie, le fameux zoologiste de France et de Genève, entre autres posèrent eux-mêmes les questions à "Rolf," et garantissent que ses réponses étaient spontanées sans être indiquées au moyen d'aucun code ou télépatine.

Le chien est allemand et par suite, parle cette langue.

— Qu'est-ce que tu aimes faire le mieux, ont-ils demandé à Rolf ?

— *Lachs essen* — manger du saumon, a-t-il répondu. (Rolf abrège les phrases et épèle phonétiquement.)

— Mais, lui a dit le Dr MacKenzie, un chien intelligent doit savoir faire autre chose que manger. Quelle autre chose aimes-tu ?

Rolf réfléchit un moment puis épela :

— *Bildr* (Bilder) : images. De fait, il aime beaucoup regarder les images fortement colorées.

Puis, au cours d'une autre conversation, le Dr MacKenzie lui a posé cette question :

— Aimes-tu travailler, Rolf ?

— *Nein*, non :

— Alors, pourquoi travailles-tu, lui demanda-t-on ?

— *Muss*, doit, fut la réponse !

— Qu'arriverait-il si tu ne travaillais pas ?

Il réfléchit une minute, puis répliqua :

— *Hib* (hieb) — des coups !

Or le chien n'avait jamais été frappé de sa vie et l'étrangeté de la réponse s'accentua lorsqu'on vit Rolf agiter sa queue avec une agilité qui paraissait être l'appréciation délicieuse d'une bonne farce.

Finalement après un examen attentif et prolongé le Dr MacKenzie a fait le rapport suivant :

"Après m'etre assuré que tous les modes de communication normale sont impossibles, je suis obligé d'en venir à la conclusion que l'animal pense réellement et l'éducation est la seule explication de son cas — ce mot étant employee dans son sens le plus large possible —. L'animal raisonne réellement."

Le Dr Duchatel corrobore ainsi l'assertion de son collègue :

"Il faut admettre que l'animal comprend ce qu'il fait, quand il calcule, quand il lit et quand il écrit ; en un mot qu'il pense par lui-même."

Rolf est un terrier airdale, et en dehors de ses séances paraît normal ; mais l'histoire suivante montre quelle opinion il possède sur lui-même et ses amis : Tela, une chienne, Daisy, un chat qu'il considère comme supérieurs au reste des animaux.

La famille Mackel discutait chiens, un jour, et la conversation tomba sur le sujet du manger. Les Allemands sont très particuliers sur les termes employés pour exprimer la façon dont mangent les animaux et les êtres humains. Ils disent *fressen* dans le premier cas et *essen* dans le dernier.

Rolf connaissait la distinction et par suite pour définir sa position, il se mela à la conversation.

— *Rolf essen*, déclara-t-il !

— Bien sûr, dit Mme Meckel, alors, ce n'est pas *fressen* ? Et Iela.

— *Iela essen*, répondit-il ; *schwein fressen !* ce sont les porcs qui avalent.

Ceci montre bien qu'il se juge humain au moins à demi.

Pas longtemps après cela, M. Mackel rentra et informa sa famille qu'un de ses cousins était fiancé à une jeune anglaise du nom de Daisy. Immédiatement le chien commença à gratter avec sa patte et à dire dans son propre alphabet : "Elle s'appelle comme le chat." Jusqu'à cette remarque de Rolf, personne n'y avait songé !

Et comme dans ce cas, la plupart de ses remarques sont toutes spontanées, lancées dans une conversation générale et expriment des opinions individuelles.

La plus extraordinaire de ses réponses est celle qu'il a faite à une question. On lui demandait ce que voulait dire l'automne. Alors, évitant toute explication sèche, il repondit sentencieusement :

— Quand on trouve des pommes !

Voici un autre incident amusant qui montre que Rolf parle tout à fait spontanément. Avec sa "femme" Iela, ils avaient tous deux pris un bain, où à l'étonnement des propriétaires des chiens aussi bien élevés, on constata sur Iela, la présence de petits habitants. On commentait cette découverte quand Rolf commença à frapper le plancher avec sa patte. Son propre surnom est "Lol" et, en suivant sa communication, on constata qu'il disait : "*Lol fil flo*"; Iela Flir (*Lol viel floh, Iela vieler*), Lol a des puces, mais Iela en a plus. Puis il remua sa queue, enchanté de lui-même.

On a déjà dit que Rolf aime beaucoup les images ; voici qui prouve qu'il les comprend très bien. On lui montra une fois la photographie d'un enfant au bain.

— Qu'est-ce que c'est que cela représente, lui a-t-on demandé ?

Il répondit aussitôt :

— Carl au bain ! ce qui était absolument exact.

Rolf comprend aussi le sens des mots imprimés, ce qui fait espérer qu'un jour il pourra lire. On lui montra un jour une page où était Manheim, la ville où il vit. Il regarda quelque temps, puis on lui demanda ce que cela signifiait, il répondit immédiatement "Manheim."

A présent, le chien prend des leçons de géographie et de grammaire avec les deux enfants de la famille et souvent répond à des questions quand ils ne le peuvent pas. On dit qu'il a une merveilleuse mémoire.

A d'autres égards il paraît supérieur à ses condisciples qui même en profitent.

La mère avait déjà constaté que les enfants obtenaient dans leurs devoirs quand elle était absente, des réponses justes qu'ils étaient incapables de trouver quand elle était là. Un jour, en arrivant à la porte de leur chambre d'étude elle entendit un des enfants dire à voix basse : "Rolf, sauve-toi, voilà maman qui revient." En entrant, brusquement dans la chambre, elle vit le chien qui était en train d'épeler les réponses exactes aux problèmes que les enfants ne pouvaient pas résoudre.

Nous avons cité les témoignages de deux savants qui expriment leur croyance dans le pouvoir indubitable et merveilleux de ce chien semi-humain.

En voici d'autres :

Le Prof. Hachet Souplet, président de l'Institut de Psychologie de Paris, le Dr Edgar Berillon de la Revue de Psychologie ; le Dr Van Grabon, pa-

thologiste bien connu ; et le Dr Karl Weiss, tous deux d'Allemagne ; le Prof. Paul Saruyn de Bâle ; M. César de Vesne de Paris, éditeur des Annales de la Science Psychique et Maurice Maëterlink, le fameux auteur et dramaturge, tous ont vu les faits en question, les ont examinés et étudiés à fond et ont affirmé leur réalité conforme à ce que nous venons de raconter. Tous sont aussi d'avis qu'aucune explication naturelle ou normale du phénomène n'est admissible.

CHIEN PARLEUR

UN CONCURRENT FRANÇAIS.

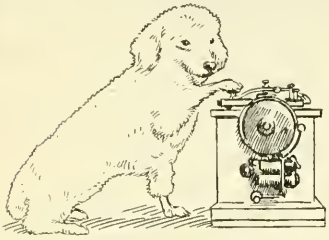

Hector, le chien calculateur faisant fonctionner la machine avec laquelle il additionne, multiplie et soustrait.

Depuis que l'existence du Chien Parlant d'Allemagne fut dévoilée, il lui a surgi des concurrents, et cet article était à peine préparé que l'on annonce à New-York un chien français qui veut enlever les lauriers de Rolf.

Il s'agit, dans ce cas, d'un petit chien mouton français (French poodle) nommé Hector, père et mère inconnus, qui additionne, soustrait, multiplie et divise avec l'habileté d'un enfant ayant au moins cinq fois son âge. Hector n'a encore que deux ans. Il appartient à M. C. J. Tryon, ingénieur des mines, de Los Angeles, qui est descendu à New-York à l'Hôtel Calvert. (Cette notice est empruntée à *Sunday World* du 31 mai 1914.)

M. Charles Lincoln Edwards, professeur d'histoire naturelle aux écoles de Los Angeles a examiné Hector et déclare que c'est un chien pensant et calculateur. Dans un examen critique que lui a fait passer le professeur Edwards, Hector a reçu 90 p. c. des points.

A une démonstration où assistait l'auteur de l'article du *World*, Hector était placé derrière une petite boîte sur le côté de laquelle était fixé un gros timbre de sonnerie. Hector frappe ses réponses avec la patte droite de devant qui agit sur une petite clef télégraphique posée sur le dessus de la boîte.

On lui demanda d'abord d'indiquer les chiffres de *un* à *vingt-cinq* dans leur ordre. Il l'a fait sans erreur. Puis, on lui a demaudé de multiplier 5 par 3, 6 par 2 et 7 par 3. Son maître et les examinateurs posaient les questions. Il répondait aussi facilement aux uns qu'aux autres. Pour ces opérations, ses réponses étaient exactes, avec cinq pour cent seulement d'erreurs. Mais ses additions et multiplications étaient invariablement justes. Le chien était amusant à observer, quand il s'agissait d'un problème difficile. On lui avait demandé d'additionner 5 et 7 et 4. Durant un instant le chien a regardé droit devant lui, puis a fermé les yeux et baissé la tête. Il pensait évidemment profondément ! Tout à coup ses yeux s'éclaircirent et il frappa vivement sa réponse. Si l'on écrit les chiffres sur une ardoise, il y regarde fixément les caractères quelques instants, puis additionne ou soustrait suivant le cas.

Hector paraît comprendre tout ce qu'on dit. Il pirouette comme un danseur, marche, valse, s'assied, s'arrête au commandement sans injonction ni menace.

* * *

—Mon vieux, je n'ai plus le sou! Je ne sais plus à quel saint me vouer!

—Je vais t'en indiquer un.....

—Qui me fera avoir de l'argent?

—Oui! Adresse-toi à Saint-Germain-des-Prêts.....

* * *

En police correctionnelle:

—Vous êtes accusé d'avoir autorisé dans votre établissement des jeux de hasard.

—Je proteste, monsieur le président, il n'y avait pas le moindre hasard, tous ces messieurs trichaient.

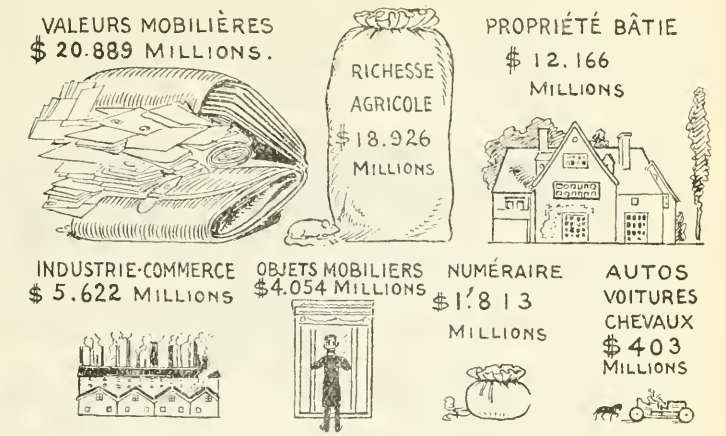

La Fortune de la France reste la plus importante et semble la plus intangible du monde. Elle résulte de ses immenses réserves d'épargne, de sa puissance agricole et de la richesse de sa propriété.

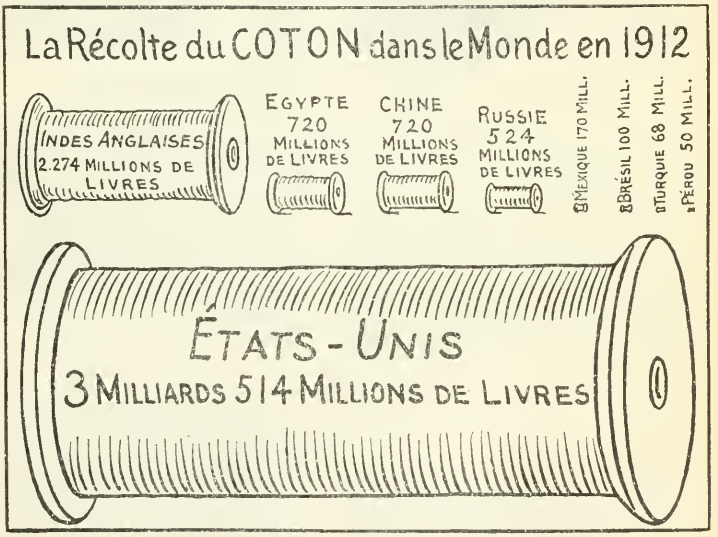

Comme on le voit par ces chiffres la production américaine est d'une supériorité écrasante sur celle de tous les autres pays.

La vulgarisation des bibliothèques populaires aux Etats-Unis a puissamment contribué à répandre dans le peuple les bienfaits de l'éducation, surtout parmi des personnes d'un certain âge qui n'avaient pas pu jouir des avantages de l'instruction dans leur jeune âge.

Durant plusieurs mois, Miss Mary Tilcomb, de Hagerton, qui en a conçu l'idée, a fait pénétrer la littérature dans les endroits les plus éloignés de la civilisation au moyen d'une sorte de buffet monté sur des roues et traîné par un cheval. Mais ce dispositif était primitif ; et, dans les mauvais chemins, le cheval était bien fatigué. Aussi quand la voiture fut tamponnée par un train et réduite en aiguillettes, une automobile prit sa place et en guise de carosserie on installa une vraie bibliothèque. Les livres sont maintenant apportés à la porte des lecteurs par 24 routes en circuits qui sillonnent tout le comté. A peu près 2800 volumes ont été distribués de porte en porte durant les six mois de 1912.

La bibliothèque automobile qui a appris à lire à tout un comté.

Des femmes de bien, d'une haute valeur morale, se sont mises à la tête de ce mouvement et ont obtenu des résultats merveilleux.

Dans le comté de Washington, Maryland, une automobile sert à assurer aux travailleurs des régions écartées trop occupés pour aller chercher eux-mêmes les livres nécessaires à leur instruction et à leur récréation, les joies d'un cabinet de lecture roulante. La population du comté en dehors de Hagerton, est de 30,000 répartis sur 500 milles carrés.

* * *

Le vrai mérite se cache.

Comme les jeunes personnes d'Ars étaient trop empressées à se montrer en public, leur vénérable curé leur dit un jour : " Quand vous allez faire emplète de rubans, vous n'achetez pas ceux qui sont à l'étalage, mais bien ceux qui sont soigneusement tenus au fond du magasin. Pourquoi cela ? parce que les premiers, que l'on expose à la vue des passants, ont perdu leur fraîcheur et sont plus ou moins couverts de poussière.

Sous ce langage simple, mais qui laisse transpirer une douce malice, il y a une bonne leçon et dont plus d'une famille pourrait profiter, soit à la ville, soit à la campagne.

LE CERVEAU

Le Cerveau ressemble à une épingle gigantesque dont la tête grise remplit le crâne, et dont la tige, la moelle épinière, s'allonge dans la carapace des vertèbres jusqu'au bas du torse.

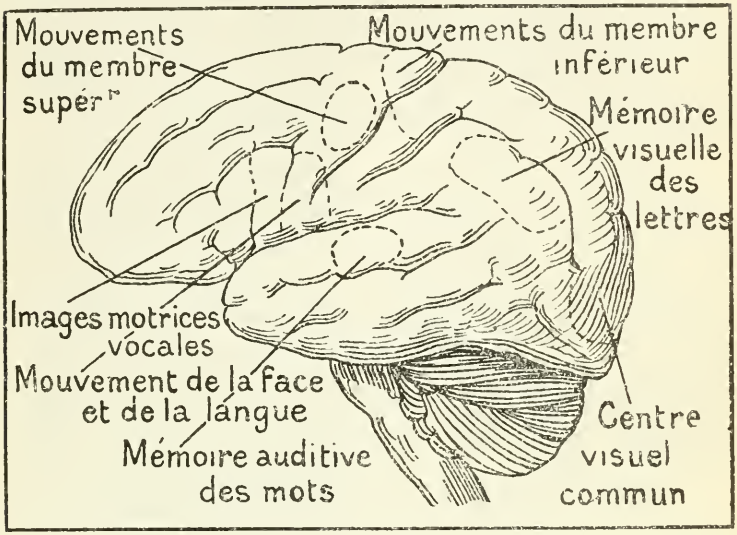

Les LOCALISATIONS CEREBRALES. Cette image montre à leur place les huit principales divisions.

L'AXE NERVEUX DU CERVEAU.

Du haut en bas de l'axe, la matière nerveuse, ouvrière de force, de mouvement et de pensée, se divise en deux éléments qui diffèrent de constitution anatomique et dont chacun, dans l'élaboration de la vie supérieure, joue son rôle déterminé : la *substance grise*, la *substance blanche*.

Dans la moelle, la substance blanche recouvre une colonne grise qui monte jusqu'au cerveau ; dans les centres supérieurs, au contraire, l'écorce c'est la substance grise et la substance blanche semée ça et là de noyaux gris, *couches optiques, corps striés, tubercules quadrijumeaux,* occupe les régions profondes. Dans l'un et l'autre organe, c'est au sein de la substance grise que se fixe la sensation et que germe l'action ; et c'est par la substance blanche que l'un et l'autre organe mettent en communication les différents laboratoires de la conscience et de l'instinct. L'une constitue les centres nerveux, l'autre les conducteurs ; et c'est grâce aux *cordons* blancs disposés dans la moelle autour de l'axe gris, et dans l'organe supérieur en gerbes rayonnantes qui sont comme les branches de l'arbre médullaire, que tous les points de la substance grise, écorces cérébrale et cérébelleuse, noyaux encéphaliques et colonne spinale restent en communication constante, comme des bureaux télégraphiques que des fils relieraient entre eux.

La Moelle et le Cerveau, bureaux télégraphiques. — Dans ces bureaux télégraphiques, par millions, sont des employés vigilants, infatigables, qui veillent et travaillent alors même que l'organisme entier est en proie au sommeil ; ce sont les cellules nerveuses, les *neurones* des anatomistes d'aujourd'hui, les neurones munis de prolongements articulés dont les contacts suffisent à lancer jusqu'aux extrémités de la machine ou à inter-

rompre soudain la sensation venue de l'extérieur, l'ordre venu de l'intérieur.

Les Centres reflexes ou inconscients du Cerveau.

La moelle est le centre des actions réflexes, c'est-à-dire insconscientes ou relevant d'une conscience obscure fixée par l'atavisme : les mouvements spontanés de défense, la marche, les ordres sourds portés à l'organisme par les sensations qui éveillent les grands instincts de l'animal, conservation, reproduction, toutes les fonctions souterraines de la vie végétative.

Les Centres conscients et la Substance grise.

L'écorce grise qui recouvre les hémisphères cérébraux est le siège de la conscience, de cet ensemble de facultés merveilleuses, intelligence, volonté, mémoire, qui permettent à l'homme de réfléchir en lui les puissances de l'univers et de les projeter harmonieusement au dehors sous forme d'action, d'art, de science, et de lois.

Du plus obscur des animaux à l'homme de génie, la sève de la vie psychique s'élève dans l'arbre nerveux pour aboutir à ces fleurs de vie intérieure que sont les expressions des cerveaux créateurs.

L'Ange et la Bete.

Ces fleurs de vie, ce sont les *circonvolutions* qui les mûrissent, ces sillons sinueux qui se creusent de plus en plus à la surface du cerveau à mesure qu'on monte dans la série animale et dans les replis desquels s'abrite l'admirable et secret mécanisme de l'emmagasinement des images, de l'association des idées, de la vie volontaire. Le volume de l'encéphale n'a presque rien à voir dans la détermination du degré de l'intelligence. C'est uniquement de la profondeur, de la liberté, de l'intégrité des sillons de l'écorce et des conducteurs qui en partent que dépend le fonctionnement harmonieux de la vie morale de l'homme.

Qu'en une parcelle infime de cette écorce une méninge adhère à peine, qu'elle entrave le fonctionnement d'un neurone, c'est la folie, l'épilepsie, l'imbécilité ou le crime ; qu'un petit vaisseau se déchire, que le sang comprime d'un rien une fibre conductrice, c'est la paralysie de la moitié opposée du corps, l'hémiplégie, ou l'aphasie, la mort du verbe ; qu'un autre vaisseau s'oblitère, privant de sang une infime parcelle du territoire de l'esprit, c'est l'oubli des mots, l'amnésie, la perte de la mémoire, le ramollissement graduel, l'horrible gâtisme final ; une imperceptible lésion, et l'homme de génie est changé en bête en quelques mois, en quelques jours, en quelques heures, en deux secondes... le coup d'épingle dans l'aérostat qui voulait franchir les nuages...

LES AIGUILLETTES DES OFFICIERS D'ORDONNANCE

Qui donnerait l'origine des aiguillettes qui parent l'uniforme des officiers d'état-major ?

Sous Louis XIII un régiment d'infanterie lâcha pied devant l'ennemi. Le cardinal de Richelieu décréta que tous les soldats et officiers de ce régiment, qui méritaient la peine de mort, subiraient, en cas de récidive, le supplice infamant de la pendaison.

Les soldats du régiment ainsi mis à l'index eurent à cœur la leçon qui leur était donnée, et ils prirent l'habitude de marcher au combat le cou enserré dans la corde dont on les menaçait.

D'abord de chanvre, la corde devint plus tard de soie ; le clou qui la garnissait fut remplacé par d'élégants ferrets d'or et d'argent, et l'instrument de torture donna naissance aux aiguillettes qui chamarrent actuellement la poitrine de nos officiers.

LE SIGNAL C. Q. D.

M. G. Marconi, l'inventeur de la télégraphie sans fil, a donné au comité d'enquête sur le naufrage du "Titanic," tenu à Londres, l'explication suivante des signaux S. O. S. et C. Q. D. dont on a tant parlé au sujet de cette catastrophe.

Il a dit que ces signaux ont été choisis arbitrairement et ne signifient pas autre chose que des appels de détresse.

Primitivement, C. Q. était un signal pour toutes les stations de cesser leurs opérations et de prêter leur attention à l'opérateur envoyant cet appel. On ajoutait le D quand il s'agissait d'un signal de détresse.

A une conférence internationale tenue à Berlin, il y a quelque temps, on a convenu de remplacer le signal C. Q. D. par S. O. S., parce que celui-ci consistant en trois traits, trois points et trois traits dans l'alphabet Morse, était l'appel le plus simple, le plus facile et le plus rapide qui pût être envoyé.

CE QUE LES ACTEURS ET LES ACTRICES MANGENT EN SCENE

Avez-vous jamais remarqué au théâtre un dîner servi sur la scène, au cours d'une pièce de comédie moderne par exemple, et avez-vous vu le garçon ou le maître d'hôtel servant une soupe crémeuse et épaisse ou remplissant les assiettes avec une louche pleine jusqu'au bord ? C'est simplement de la sciure de bois.

On a essayé de tout pour produire l'effet d'une vraie soupe. Les liquides colorés faisaient mauvais effet à la lumière de la rampe et de plus c'était un accessoire difficile à manier. Enfin un chef d'accessoire avisé a essayé de la sciure de bois ordinaire. L'effet était parfait et depuis lors, on emploie la sciure de bois pour représenter la soupe à toutes les scènes de repas ou pour simuler le gruau dans toutes les scènes où il y a un malade. Aux lumières il a tout l'aspect d'un liquide.

Des tranches appétissantes de jambon, ou du moins paraissant telles aux yeux du public, ne sont pas autre chose que des morceaux découpés de linoleum dont le dessous, de couleur rouge généralement est servi en dessus. La salade se fait avec des feuilles de choux et des tomates en tranches présentent tout l'aspect d'un magnifique homard. Les bananes sont servies comme des filets de poissons.

Le poulet consiste généralement en un petit pain de forme viennoise très bruni dans lequel sont plantées des pattes en bois peint en brun ; une dinde se fait de la même façon mais avec un plus gros pain.

Un rôti de bœuf est généralement fait avec un gâteau éponge arrosé de sauce brune. Il se taille bien et a toute apparence de viande. Des tranches de toast, découpées de forme convenable et ornées de papillottes à une extrémitée, ressemblent juste à des côtelettes et font les délices des acteurs.

Une tourte chaude bouillante consiste en une tourtière recouverte de papier brun et dedans il y a soit une soucoupe d'eau chaude soit des pommes de terre bouillante.

L'eau chaude ou les pommes de terre bouillantes fournissent la vapeur qui s'échappent de la tourte, quand on entame la croute et donnent un aspect tout aussi appétissant que le plus réel.

On se sert en général sur la scène, comme chacun le sait, du thé pour du whisky, et de l'eau avec un peu de grenadine ou de matière colorante sert de vin. C'est la ginger ale qui fournit le champagne pétillant, mais quand on a besoin de lait et qu'il doit être bu, on le sert à l'état réel.

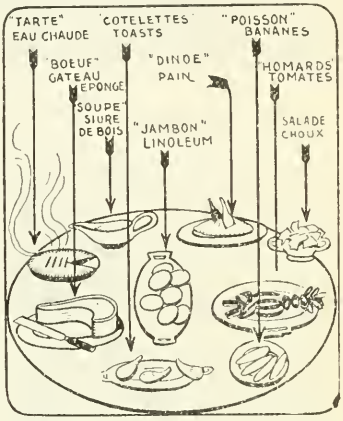

L'aspect et la réalité des repas de théâtre.

L'eau elle-même n'est pas naturelle, non pour boire, mais du moins pour mouiller les vêtements, si on veut obtenir un effet d'arrosage. Un acteur pourrait arriver sur la scène trempé jusqu'aux os avec de l'eau, mais à part ses cheveux d'où les gouttes tomberaient, il n'aurait pas l'air mouillé. Pour qu'un acteur paraisse réellement mouillé il faut étaler sur ses vêtements beaucoup de vaseline et quand ses cheveux dégouttent d'eau et que les lumières se réflètent sur la vaseline de ses vêtements, il a tout l'air d'avoir été repêché de l'océan ou de la rivière ou de n'importe quelle flaque dont il est supposé avoir été retiré.

---

* * *

Une vieille rentière, habitant près du Jardin des Plantes, reçoit la visite d'un cousin flanqué d'une cousine, cultivateurs dans la banlieue.

—Tiens!... vous voilà! s'écrie-t-elle. Quel bon vent vous amène?

—Mon Dieu, cousine, j'sommes venus voir les bêtes, et j'ons profité de l'occasion pour vous rendre une p'tite visite.

* * *

Calino a des imperfections, mais il a une qualité, il est plein de cœur.

L'autre soir, en rentrant chez lui, il rencontre un aveugle qui cheminait, battant le mur de sa canne.

—Pauvre homme, dit-il, tenez, voilà pour rentrer chez vous.

Et il lui mit dans la main une boîte d'allumettes en cire.

LES MALADIES DE SOCIETE

HOQUET, BAILLEMENT, ETERNUEMENT.

Voici trois de ces petites misères communes aux humains. Elles sont d'autant plus désagréables qu'elles surviennent subitement, en pleine conversation, par exemple, et qu'elles provoquent d'autant plus le rire qu'elles se renouvellent plus fréquemment. Et les remèdes sont à peine efficaces contre ces importunes manifestations qui sont parfois le début ou l'indice d'une maladie aiguë ou chronique.

LE HOQUET.

Il y a hoquet et hoquet : des hoquets qui dénoncent des cas graves, des cancers, des abcès, des infections du tube digestif, des pleurésies, des maladies chroniques, des calculs du rein, de la vessie, le hoquet de l'alcoolisme et du saturnisme, le hoquet de la péritonite, le hoquet de l'agonie et le hoquet continu, l'aboiement de l'hystérique, qui dure quelquefois vingt ans.

Il y a surtout le hoquet vulgaire, causé par un spasme de la glotte, le hoquet qui fait rire ceux qui l'entendent, et pleurer parfois d'énervement ceux qui en sont atteints. C'est le plus fréquent, et il est sans gravité. Il peut survenir après l'indigestion hâtive d'aliments lourds ou de boissons spiritueuses, par l'excès du tabac, par le passage brusque d'un lieu chaud dans un endroit beaucoup plus frais, etc. Pour le guérir, retenez le plus longtemps possible votre respiration ; avalez lentement quelques gorgées d'eau froide ou de jus de citron ; sucez de la glace ; prenez des granules antispasmodiques de bromhydrate de cicutine. Il y a aussi les compresses d'alcool camphré sur le creux de l'estomac ; la vaporisation à l'éther sulfurique, pendant dix minutes, de l'épigastre (partie supérieure du bas-ventre, creux de l'estomac), et pendant cinq minutes des deux côtés du cœur. Chez les petits enfants une cuillerée à café de sucre en poudre fait le plus souvent cesser le hoquet, lorsqu'il a une cause accidentelle et qu'il ne provient pas de digestions difficiles.

LE BAILLEMENT.

On BAILLE sous l'influence de la fatigue, ou par ennui, et encore en voyant bâiller une autre personne ou même une simple paire de ciseaux. Il se produit alors une inspiration lente et profonde, suivie d'une expiration prolongée, le tout accompagné souvent d'un peu de larmoiement.

Les digestions laborieuses, les dyspepsies d'origine nerveuse, la faim amènent aussi le baillement qu'on peut combattre soit en mangeant lorsqu'il est dû seulement à la faim, soit en se mettant au lit pour une ou deux heures, soit en faisant pendant un quart d'heure une active gymnastique de chambre.

Une douche, trois heures après le repas, rétablit l'équilibre de même que des pulvérisations d'eau éthérée dans les yeux, ou un peu de marche au grand air.

L'ÉTERNUEMENT.

ETERNUER, c'est tousser par le nez, a dit le Dr Brisard.

L'éternuement est un mouvement convulsif du diaphragme (muscle) qui sépare le thorax de la poitrine), l'air est alors chassé brusquement et bruyamment à travers la bouche et le nez.

Les poussières, les vapeurs irritantes et les sécrétions locales irritent la muqueuse et provoquent l'éternuement, qui peut survenir aussi, chez les nerveux, sous l'effet d'une vive lumière. Le rhume, la rougeole et la coqueluche, le rhume des foins et d'autres indispositions ou malaises tels qu'une légère insolation s'accompagnent presque toujours d'éternuements.

D'une façon générale, l'éternuement peut être arrêté d'abord par la suppression ou l'éloignement des causes qui le provoquent ; ensuite par l'aspiration dans les narines de vaseline mentholée ou augmentée d'un peu de solution de cocaïne.

L'aspiration nasale du jus de citron qui provoque d'abord des éternuements peut couper un rhume de cerveau (coryza) ; l'acide citrique ayant pour effet de calmer l'inflammation des muqueuses.

L'éternuement chronique relève de la médecine et de la chirurgie.

Dans certaines maladies, comme l'ophtalmie, la fin des affections catarrhales, etc., l'éternuement peut avoir des résultats salutaires. On le provoque soit en prisant des poudres sternutatoires, camphre de Bornéo, entre autres, soit en aspirant de l'alcali ou de l'aldéhyde formique (formol).

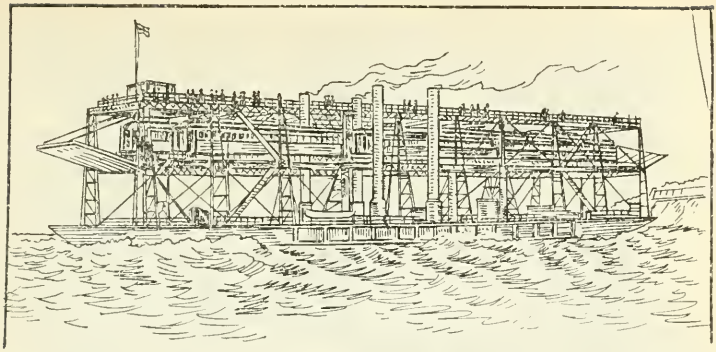

Le "Leonard" lancé à Birkenhead, Ang., pour le Transcontinental et qui permettra de faire traverser ses trains de la rive nord à la rive sud du St-Laurent en attendant l'achèvement du pont de Québec.

Ce transbordeur est destiné à transporter les trains entre Québec et Pointe-Lévis jusqu'à ce que le pont de Québec soit construit.

L'idée de ce transbordeur provient du major R. W. Léonard, président de la Commission du Transcontinental, et le dessin a été exécuté par le Capitaine W. T. Bress, ingénieur mécanicien de la Commission du Transcontinental National.

Il a été exécuté par la maison Cammell, Laird & Co., de Birkenhead, Angleterre, et lancé au commencement de cette année..

Sa construction a coûté $500,000, et il est en acier ; longueur plus de 526 pieds ; tirant d'eau moyen, 15 pieds.

Le plancher de marée, mobile par mouvement ascensionnel, porte trois voies de 272 pieds de longueur pouvant porter trois voitures à passagers chacune.

Il y a trois machines, deux pour faire avancer le transbordeur et une pour briser la glace.

Avec plein chargement le transbordeur peut faire 15 milles à l'heure, ce qui lui permettra de traverser le fleuve en trois quarts d'heure y compris le maniement du plancher de marée, à l'arrivée et au départ.

Toutes les précautions sont prises pour la sûreté des passagers, éclairage électrique partout ; cloisons étanches à la coque ; quatre embarcations de sauvetage de 20 pieds de longueur et 6 pieds de largeur, un dinghey et un cutter de 18 pieds.

L'équipage nécessaire pour manier le transbordeur sera de 14 hommes.

Belles paroles de Pie IX.

Une jeune fille, n'ayant pas de quoi soutenir sa vieille mère, alla vendre la croix d'or qu'elle portait au cou, puis, en présentant à sa mère le pain qu'elle venait d'acheter, elle lui dit : "Voici du pain pour quelques jours, et bientôt, il nous sera plus facile d'en avoir ; Pie IX veille sur nous, il va nous donner de l'ouvrage." Le Pape, instruit de cela, envoya à cette jeune fille une lettre contenant la croix vendue, cinq pièces d'or et un billet ainsi conçu : "Ma chère enfant, vous avez eu raison d'espérer en Dieu, Il n'abandonne jamais la piété filiale. Vous avez eu raison aussi d'espérer en Pie IX ; il veille sur vous et vous ne mourrez pas de faim."

En voyant les Français courir avec tant d'assurance contre les Prussiens, Pie IX s'écriait : "Pauvre France !" Au milieu de nos plus grands désastres, il disait encore : "Je ne compte que sur la France." Il a dit enfin : "La France a été labourée, son sol est trempé de sang, et la semence divine germera bientôt pour produire de grands fruits." Pie IX a dit à Mgr l'Archevêque d'Alger : "Je suis intimement convaincu que mon salut est lié à celui de la France, ce sera l'instrument choisi de Dieu pour relever mon trône."

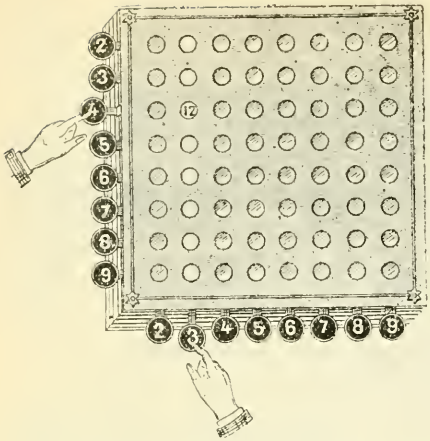

La Pythagore, table de multiplication automatique. — Il n'est pas de plus grande difficulté, pour les tout jeunes écoliers, que de s'initier aux mystères de la Table de multiplication. Les malheureux bambins passent de longues et interminables heures, pendant des mois et des mois, à répéter d'un ton las les nombres de l'ingrate table.

Un instituteur français, M. E. Plaçon, a eu l'idée d'aider ces petits martyrs à apprendre leur table en mettant entre leurs petites mains un jouet intéressant par lui-même. Ce jouet, c'est la Pythagore, que représente notre dessin.

L'inventeur est parti de ce principe que les enfants n'apprennent pas facilement parce que les chiffres ne disent rien à leur esprit. Partant de là il a voulu appliquer le principe de l'enseignement par l'aspect aux premières notions de mathématiques : le toucher et la vue sont simultanément intéressés.

La table est constituée par une petite boîte métallique carrée pourvue de deux rangées de touches, l'une à gauche, l'autre, à la base de la boîte. Le couvercle de celle-ci, qui est entièrement construite en métal, est perforé d'autant de trous qu'il y a de multiplications à effectuer. Le chiffre de l'unité n'est pas représenté : il y a donc 8 chiffres dans chaque colonne de touches et par conséquent 64 trous. Quand on appuie sur un des chiffres de la rangée inférieure (le chiffre 3 par exemple comme le montre notre dessin) tous les trous appartenant à la colonne verticale de ce chiffre sont découverts : si on appuie ensuite sur un autre chiffre (4 par exemple) de la rangée de gauche, le nombre 12 apparaît dans le trou placé aux croisements des deux rangées. La manœuvre est donc extrêmement simple. Cette table de Pythagore mécanique s'impose réellement dans toutes les classes enfantines : elle doit faire partie du mobilier scolaire ;elle doit être le premier "livre" que l'enfant emportera en classe et avec lequel il jouera à sa rentrée de l'école. Nous n'irons pas jusqu'à dire qu'elle serait indispensable à bien des papas que le labeur quotidien éloigne des réminiscences scolaires ; mais combien de gens, malgré l'école obligatoire, ont oublié même cette nécessité élémentaire : savoir compter !

LE BILLET DE BANQUE PARLANT

Si bizarre que paraisse ce titre, il exprime une réalité : un inventeur propose un nouveau système de banknotes qui énonceront à haute et intelligible voix leur valeur respective, au grand désespoir des faussaires dont les coupables procédés seront dénoncés *verbalement* par leurs propres ouvrages !

Le lecteur sérieux ne continuerait pas plus loin la lecture de cet article si nous ne nous hâtions d'indiquer que l'inventeur n'est pas un chevaucheur de chimères, M. A. E. Bawtree, ingénieur électro-chimiste, est considéré en Angleterre comme la plus haute autorité en matière de billets de banque. Il est la terreur des faussaires, et c'est à lui qu'ont recours financiers, banquiers, collectionneurs de timbres-poste pour découvrir faux et contrefaçons.

Au récent congrès de l'Association Britannique pour l'avancement des sciences, il lut un rapport fort applaudi sur les procédés que devraient employer les banques d'Etat pour déjouer les entreprises des faussaires et rendre les billets de banque inimitables. Membre de la Société Royale de Photographie, il prouva en septembre dernier que les timbres-poste des plus hautes valeurs fiscales pouvaient être aisément contrefaits ; il exposa

en public un tableau de 56 timbres, les uns authentiques, les autres faux, et les meilleurs experts ne réussirent pas à distinguer les uns des autres.

Après ce préambule, qui nous a paru indispensable, nous aborderons la description sommaire de la nouvelle invention de M. Bawtree.

Comme l'expose le brevet anglais (No 27, 763, A.D. 1910) dont nous possédons une copie, cette invention porte sur deux points : la fabrication de billets de banque dont les bords seront dentelés d'une façon en apparence irrégulière, mais qui correspondra à des ondes sonores déterminées, et la construction de petits phonographes spéciaux qui permettront d'entendre les sons correspondants à ces ondes.

En France, les billets ont des bords rectilignes. Mais il n'en est pas ainsi dans bien d'autres pays, en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, où les billets imprimés sur du papier fabriqué à la main, ont des bords irréguliers, ce qui est causé par les bavures de la pulpe. On ne saurait, par exemple, trouver deux banknotes de la Banque d'Angleterre exactement semblables et superposables. M. Bawtree propose de " régulariser ces irrégularités " et d'en faire un nouvel obstacle à l'audace grandissante des faussaires.

A l'aide d'un procédé de photogravure qu'il serait inutile de décrire

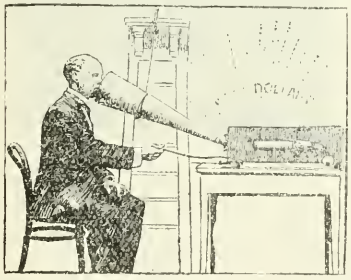

En soufflant dans cet appareil on fait dire au billet sa valeur.

ici, il obtient une matrice dont le bord, avec ses zigzags et ses courbes, représente exactement la ligne tracée par le stylet d'un phonographe auquel on a fait enregistrer, par exemple, les mots five pounds (cinq livres sterling). Avec l'intervention d'une machine de construction fort simple, il est facile de reproduire, sur un ou plusieurs bords du papier destiné à devenir un billet de cinq livres, ces zigzags et ces courbes. Ainsi, tous les billets de cinq livres comportent une dentelure qui est le fac-similé du " record " phonographique de l'expression *five pounds.*

Pour qu'on puisse entendre le billet authentique prononcer ces mots magiques, témoignage de son honnête fabrication, l'inventeur a imaginé deux

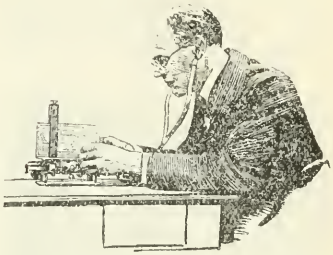

Petit phonographe simplifié pour faire parler le billet.

appareils, sommairement décrits dans ses spécifications. L'un consiste en un gramophone très simplifié, dont le stylet suit les sinuosités du bord traité ; les sons déterminés sont émis assez haut pour que l'observateur les perçoive en conservant à ses oreilles deux tubes acoustiques, tandis qu'il fait glisser le papier entre deux plaques de métal. Dans l'autre appareil, l'expérimentateur souffle dans un tube, et l'air, en pénétrant dans la chambre sonore par les sinuosités des dentelures du bord du billet, que l'on glisse entre deux feuilles métalliques, produit des bouffées dont la fréquence et l'intensité correspondent aux ondes sonores déterminées et reproduisent les mots voulus. Si le billet reste *muet,* c'est qu'il est contrefait !

Enfin, M Bawtree a encore simplifié son système en conseillant l'emploi de matrices métalliques reproduisant les dentelures d'un billet authentique. En les superposant à un billet *douteux,* il sera aisé de voir si ses dentelures correspondent exactement.

En résumé M. Bawtree propose, à l'aide d'un moyen aussi ingénieux que simple, de compliquer la tâche des contrefacteurs, maintenant surtout que les progrès de la photogravure leur fournissent les moyens d'imiter les banknotes à la perfection.

Il ne se passe pas une semaine sans que les dépêches ne nous apportent la nouvelle, sur l'un ou l'autre des continents, de catastrophes de mines désastreuses entraînant presque toujours la désolation dans les centres miniers.

On s'étonnera peut-être de voir citer les canaris parmi les instruments nécessaires au mineur pour pratiquer son dur et dangereux métier et pourtant il paraît que ce sont des sauveteurs de premier ordre, si leur emploi est bien compris. On a constaté que les petits animaux, comme les oiseaux et les souris, sont plus sensibles que les hommes à l'action des gaz délétères. On a profité de ce fait pour les utiliser à prévenir les travailleurs des mines ou leurs sauveteurs de la présence des gaz de cette nature.

Une cage qui ramène à la vie, après que l'oiseau a joué son rôle dans le sauvetage. La cage est de construction spéciale et la poignée contient de l'oxygène. Après que l'oiseau est asphyxié on lache l'oxygène et l'oiseau revient à la vie.

Il ne faut pas oublier que certaines mines occupent quelquefois des étendues de trois ou plusieurs milles et que l'air délétère qui existe dans une partie de cet espace n'a pas forcément d'effet sur les parties éloignées. Pour exécuter le travail de sauvetage, les volontaires qui prêtent leur service, sans être munis de casque à appareil, doivent avancer aussi loin qu'ils peuvent le faire en sûreté et aider les hommes porteurs de casques en prenant soin des mineurs rescapés et sauvés, à mesure qu'on les leur apporte.

Les volontaires portent toujours avec eux dans ce cas des canaris et aussitôt que les oiseaux donnent des signes de malaise ou de détresse, ils battent en retraite jusqu'à une base plus sûre. On ramène facilement à la vie les oiseaux en leur appliquant de l'oxygène que l'on porte dans la poignée de la cage. Les membres de la Société protectrice des animaux ne se sont pas encore opposés à cette méthode parce que le salut de la vie humaine prime tout.

Scène à un vrai désastre minier. Volontaires attendant que les hommes porteurs de casques ramènent le blessé à cette base de sûreté. Les mineurs se sentent sûrs tant que le canaris reste sur son perchoir.

MM. George A. Burrell et Frank M. Seifen disent à ce sujet dans le supplément de *Scientific American* : —

L'utilité des petits animaux pour faire découvrir l'existence d'air vicié dans les mines est un fait bien établi. Le Bureau des Mines des Etats-Unis a fait des expériences avec la plupart des petits animaux les plus communs comme canaris, cochons de Barbarie, lapins,

poulets, chiens, souris et pigeons et trouve que les canaris et les souris sont ceux qui conviennent le mieux. Cette constatation concorde avec les observations de L. S. Haldane, lequel affirme que le temps requis pour que les symptômes de l'empoisonnement par l'oxyde de carbone fassent leur apparition et leur disparition est proportionné à la

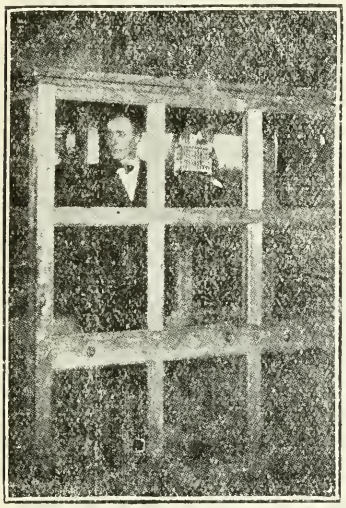

Démonstration devant 20,000 *mineurs.*

Il y avait dans la cage 0.25 p.c. d'oxyde de carbone c.o. et l'homme est reste là huit minutes après que le canaris avait complètement perdu connaissance.

fréquence et au volume d'échange respiratoire par unité de poids corporel. Le Bureau des E.-U. trouve que les canaris sont les animaux les plus sensibles. Ils étaient utilisés en Angleterre, et probablement aussi sur le continent avant de l'être aux Etats-Unis. Leur utilité pour tirer parti des ressources de l'appareil respiratoire est de grave importance.

Une autre raison de l'emploi des canaris repose dans le fait qu'il est généralement facile de se les procurer. Ils deviennent les compagnons des travailleurs qui les possèdent. Si l'on s'en sert intelligemment, il est bien rare qu'ils périssent pour avoir été exposés à l'oxyde de carbone.

A titre d'essai, les canaris, souris, cochons de Barbarie ont été exposés à l'oxyde de carbone à plusieurs reprises successivement dans diverses circonstances. Dans quelques expériences on les expose à une atmosphère qui leur procure du malaise en deux minutes à peu près. Dans le cas de canaris on a employé 25 p. c. pour quelques expériences et les animaux ont été exposés au gaz de sept à dix fois consécutivement. Par exemple l'animal a été exposé à la perte de connaissance et quand il fut en apparence revenu à lui (au bout de 7 à 12 minutes) il a été réexposé plusieurs fois, dans le but de voir si, après plusieurs expositions à un certain pourcentage de gaz, ils pourraient résister plus longtemps au malaise dans les expositions subséquentes, c'est-à-dire s'acclimater plus ou moins au gaz. On n'a remarqué aucun effet d'acclimatation. On a aussi essayé pour les canaris et les souris d'autres pourcentages que 25 p. c. On a poussé les expériences jusqu'au point de répéter plusieurs fois les expositions dans une journée ou plusieurs jours consécutifs.

Le Bureau a exécuté ces expériences pour tirer les conclusions relatives à l'effet sur différents animaux de même espèce, d'une proportion donnée d'oxyde de carbone. On a trouvé qu'en général, une proportion donnée d'oxyde de carbone a sur les différents animaux de même espèce le même effet au bout du même temps, en ce qui a trait du moins à l'application des résultats pour l'emploi pratique des animaux dans les mines ; mais que, dans quelques cas un animal pouvait se conduire d'une façon notoirement différente de ce qu'on en attendait. Ceci est plus vrai des souris que des canaris, mais, même pour ces derniers, il vaut mieux en prendre plusieurs avec soi dans le groupe ou la brigade d'exploration afin d'éviter les erreurs possibles.

* * *

X....., homme de lettres pauvre, vient de faire une fin.

Il a épousé une vieille dame qui l'enrichit.

—Dame, a dit un confrère, quand on n'arrive pas par le mérite, on arrive par l'ancienneté.

* * *

Un amateur considérait les sept sacrements peints par Poussin et trouvait beaucoup à critiquer dans le tableau qui représente le sacrement du mariage.

—Je vois bien, dit-il, qu'il est difficile de faire un bon mariage, même en peinture.

PREDICTION DE LA VALEUR HUMAINE

A Paris où les sensations naissent et disparaissent comme les figures sur l'écran du cinématographe, une jeune fille, Mlle Andrée Taverny est devenue fameuse en peu de jours. Elle a inventé une science ou pseudoscience, par laquelle, elle prétend prédire la longueur de la vie, la réussite en affaire, l'aptitude au divorce, aux désastres et autres circonstances qui ne sont pas le jeu aveugle du hasard.

Le succès de ses calculs ne peut pas être mis en doute si l'on en juge par l'argent qu'elle a amassé et le prix de ses consultations qui est de $50 par entrevue. Si l'on en juge par le fait que ses prétentions sont appuyées par les statistiques de l'Armes, il est raisonnable de supposer qu'elle est tombée sur un principe important.

Elle n'est pas une pythonesse un peu ridicule comme Mme de Thèbes qui est devenue la risée de Paris par ses forfanteries et ses vantardises de toute nature.

Mlle Taverny a entrepris de discerner et de dire exactement quelle est la valeur d'un homme. Par ces mots elle entend la valeur d'un homme d'après la force de sa constitution, l'énergie probable qu'il consacrera à son travail, et sa prédisposition à la maladie. De fait la valeur d'un homme au point de vue de l'assurance sur la vie.

Les plus curieux c'est qu'elle ne fait pas secret de sa méthode qui est la suivante : —

Valeur numérique	Indication
Au-dessous de 10	Constitution très forte
Entre	
11 et 15	constitution forte.
16 et 20	constitution bonne.
21 et 25	constitution moyenne.
26 et 30	constitution faible.
31 et 35	constitution très faible.
Au-dessus de 35	Ne vaut pas la peine d'être cité.

Ce système a été essayé par un chirurgien de l'artillerie française qui affirme l'avoir appliqué à plus de 1000 hommes et trouvé qu'il donne une évaluation rapide et exacte de leur physique naturel. Naturellement, un homme avec une poitrine phénoménalement large par suite d'exercice intense peut facilement présenter une valeur numérique modique, spécialement s'il est de petite taille et en même temps son entraînement peut lui avoir laissé une faiblesse quelconque qui déjouerait les prédictions de Mlle Taverny.

Néanmoins, il paraît y avoir dans ces généralités une base de vérité suffisante pour avoir valu à Mlle Taverny une grande réputation comme devineresse.

La formule donnée par Andrée s'applique seulement à des hommes de 20 à 24 ans quoique, pour un profane, il soit difficile de comprendre pour quelle raison elle ne s'appliquerait pas à des hommes considérablement plus âgés.

Les calculs sont faits d'après le système métrique naturellement et il est nécessaire de connaître la taille (hauteur) le poids et le tour de poitrine du sujet.

Supposez un jeune homme ayant 32 pouces de Tour de Poitrine, par exemple.

Sa Taille est de 5 pieds et son Poids de 132 livres.

En traduisant en mesures métriques nous avons :

Poitrine	80 centimètres	=	32 pcs.
Poids	60 kilogrammes	=	132 lbs.
Taille	160 centimètres	=	5 pds 3 pcs.

Vous ajoutez la poitrine au poids et vous soustrayez de la taille.

Vous avez ainsi 80, 60 de 160 = 20.

D'après les tableaux de Mlle Taverny, cela signifie bonne constitution.

Plus le chiffre est fort, plus la constitution est faible comme le montre le tableau suivant :

Mais puisque Mlle Taverny a dévoilé sa méthode pour la valeur hygiénique, c'est avec d'autres prédictions qu'elle fait son argent. Une marque de commerce réussira-t-elle ? Une chanson sera-t-elle populaire ? La fiancée sera-t-elle une bonne épouse ? Le fiancé a-t-il aussi bon caractère qu'il en a l'air ? Voilà les questions auxquelles répond Mlle Taverny dans ses consultations de $50 et pour cela, elle n'indique pas ses méthodes. Les fidèles sont légion et prétendent qu'on peut avoir autant de confiance dans ses prédictions sur les points que dans ses assertions au sujet de la valeur physique des hommes.

Pour le moment nous indiquons la formule en ce dernier cas et tout le monde peut en faire l'essai sur soi-même.

---

* * *

La politesse, écrivait La Bruyère, fait paraître l'homme au dehors comme il devrait être intérieurement.

* * *

On dit que le boulanger du coin vient de faire faire les portraits de ses enfants.

—Ce doit être le rêve pour un boulanger de voir "ses petits pains".

La prononciation enseignée par l'usage.

Tous les enfants d'école qui ont essayé d'apprendre une langue étrangère savent combien il est difficile d'acquérir la prononciation et tout étranger qui a essayé d'enseigner sa propre langue à des jeunes garçons ou filles de parents anglo-saxons sait quelle tâche presque insurmontable c'est de leur apprendre à prononcer correctement le français. Les maîtres dans les écoles canadiennes ou américaines où ils enseignent constamment à un grand nombre d'enfants étrangers se trouvent en face du même problème qui consiste pour l'anglais à inculquer la prononciation exacte à de jeunes allemands, italiens, russes, grecs ou chinois et même français.

Tandis qu'au Canada les Anglais d'Ontario par ignorance ou par insupportable suffisance s'obstinent à considérer le bilinguisme comme une honte ou comme une humiliation, l'un des résultats de la popularité de l'Entente cordiale en Europe est que, des deux côtés de la Manche, l'enseignement est devenu en grande partie bilingue. Mais il nous faut constater non sans regret que cet enthousiasme philologique est plus intense et plus général chez les Anglais que chez les Français.

L'étude de l'anglais n'a encore été inscrite en France qu'au programme des écoles secondaires et des lycées, tandis que le français est enseigné en Angleterre dans de nombreuses écoles primaires (*grammar schools*) de garçons ou de filles.

Nous ne surprendrons personne en disant que les écoliers anglais, généralement réfractaires à l'étude de toute langue étrangère, n'arrivent pas aisément à maîtriser la prononciation du français. Ce manque d'aptitude peut s'expliquer en quelques mots.

La langue anglaise, dont la grammaire est la plus simple du monde, présente par contre une prononciation et une orthographe des plus compliquées : l'une et l'autre sont basées sur des conventions incompréhensibles, que la pratique seule peut inculquer. Il est des mots courants que les Anglais cultivés prononcent de deux façons différentes sans jamais savoir quelle est la bonne !

Quant à l'orthographe, Sir Oliver Lodge, le très distingué savant, avouait récemment qu'un Anglo-Saxon doit toujours, s'en remettre à la Providence pour écrire un mot correctement, et un autre savant non moins connu, Sir William Ramsay, traitait cette orthographe d'immorale, parce qu'elle impose aux enfants une tâche disproportionnée dont sont dispensés les enfants des autres pays.

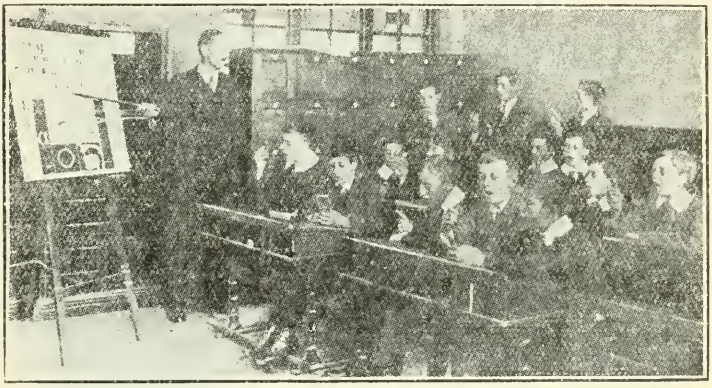

Fig. 1. — La classe de français à l'école de grammaire Tottenham.

On sait qu'un Anglais adulte, habitué aux complications de son système national de poids, mesures et monnaies, est complètement désorienté, dès qu'il sort de son île, par la simplicité du système métrique, dont la compréhension lui impose un long effort. Cette observation s'applique à l'écolier anglais ; l'illogisme d'une langue où *plough* et *enough* se prononcent pour des Français, *plâo* et *ineufe*, où *wild* se prononce *waïlde*, tandis que son composé *wilderness* se prononce avec l'*i* français, où chaque voyelle se traduit

par plusieurs sons différents, où plusieurs signes (*w, r*), sont à la fois voyelles et consonnes, une telle langue, façonne dangereusement sa faculté de diction.

Mis en présence d'une langue latine ou germanique où chaque caractère, à de rares exceptions près, répond à un son spécial et unique, il est complètement dérouté : c'est trop simple pour un cerveau habitué aux complications ! Et la difficulté qu'il éprouve s'accroit de ce fait que l'Anglo-Saxon, en général, n'est pas doué d'une "oreille musicale" : d'où l'effort prolongé qu'il lui faut accomplir pour imiter exactement un son qui n'existe pas dans sa langue ou pour saisir la nuance qui

Voici quelques-uns des exemples : "*Sam ate a girl*" signifiait pour les élèves "Ça m'est égal" ; "*Dusk cottail lamb mash air*" représentait "De ce côté-là ma chère" et "*Keel nose palm deer*" était destiné à représenter "qu'il n'ose pas me dire", "*Soap oh shoe*" "Soupe aux choux" était un autre cas !

M. Jones a conseillé aux élèves de pratiquer la prononciation devant leur miroir. En tenant les lèvres serrées, disait-il, et en faisant fonctionner les mâchoires de haut en bas comme pour mastiquer on peut rendre le son de "en" en français. D'un autre côté pour prononcer convenablement "ez" il ne faut pas remuer la bouche du

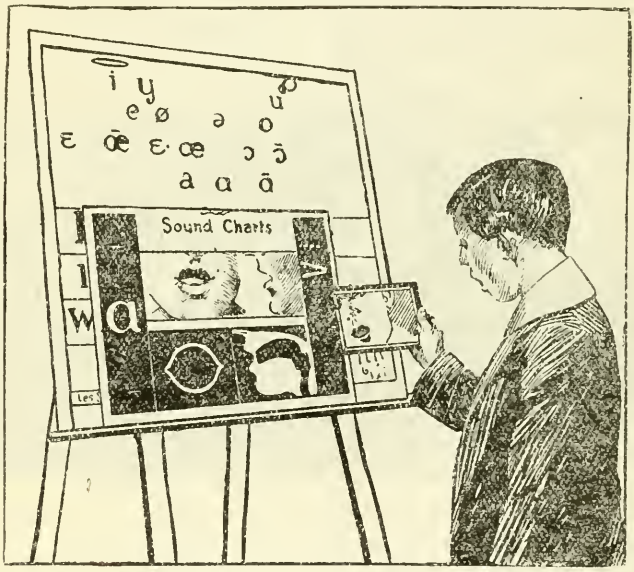

Fig. 2. — Enfant apprenant la prononciation française à l'aide d'un miroir.

sépare deux sons presque semblables.

M. D. Jones, parlant récemment à l'Université de Chicago a déclaré qu'il n'était pas réellement difficile pour une personne ayant un peu d'oreille d'acquérir une prononciation acceptable d'une langue étrangère, si elle s'y prenait de la bonne façon.

On a essayé beaucoup la Méthode Visuelle et il y a quelques années, un américain entreprenant avait présenté un système qui consistait à écrire la prononciation de telle façon que l'œil pût venir au secours de l'oreille.

tout. Se pincer le nez est nécessaire pour prononcer les voyelles nasales. Si la voyelle est bien prononcée on peut maintenir le pincement du nez ; si on prononce mal, on est obligé de lâcher le nez. Quelquefois la prononciation fautive est due à ce que l'on ne sait pas comment prononcer le son exact à la bonne place. Les étrangers se heurtent à "please" et à "cease" et aussi "plough" et "cough" et c'est un allemand qui avait l'habitude de dire à M. Jones qu'il allait "to the dogs"

quand il voulait dire qu'il se rendait aux " docks ".

On se rendra compte facilement de la dose de patience et d'habileté dont doit disposer un professeur de français attaché à une école anglaise. Nous parlerons ici du dernier système d'enseignement qui semble réussir pleinement et qui est appliqué depuis deux ans à la *Grammar School* de Tottenham, un des quartiers de Londres.

Le professeur a eu l'idée de faire établir une série de cartes phoniques (*Sound Charts*) dont chacune enseigne, à l'aide de dessins et de diagrammes, la façon dont il convient d'entr'ouvrir les lèvres et de placer la langue pour exprimer le son d'une voyelle française, accentuée ou non. La série comprend deux cartes pour l'*a* (ouvert ou fermé); trois pour l'*e* (*e, é, ê*) ; une pour l'*i* ; deux pour l'*o*, etc., et d'autres cartes pour les diphtongues réelles (*ié, oi*, etc.) ou fausses (*eu, ou*, etc).

Les élèves apportent en classe une petite glace, ou miroir, et, venant se planter à tour de rôle devant la carte, ils s'efforcent, en se reportant de leur image aux dessins et diagrammes, de donner à leurs lèvres et leur langue la position correcte. Des leçons d'ensemble suivent ces répétitions particulières. On remarquera que l'enfant isolé que montre l'une de nos photographies n'a pas encore réussi à prononcer l'*a* français, qui fait l'objet de la leçon ; vue de face (dans la glace) comme de profil, l'ouverture de sa bouche ne reconstitue pas exactement la ligne indiquée sur la carte, et la tension des muscles du menton et des joues atteste que ce fâcheux *a* français se joue jusqu'ici de sa bonne volonté.

Par contre, il nous paraît, en étudiant la photographie d'ensemble, que plusieurs élèves ont appris à donner à leurs lèvres la position correcte, tandis que quelques autres se morfondent encore dans un effet malheureux.

Il y a en anglais beaucoup de sons que les étrangers trouvent presque impossibles à prononcer mais qu'on peut facilement apprendre en se servant ainsi d'un miroir et de tableaux habilement dessinés. On peut citer en particulier le " th " doux comme dans " *this* " et dur comme dans ' *thick* "; le " g " anglais dans des mots comme " *spring, long, length, wrong* ". L'*u* court comme dans " *nut* " et " *butter* " présente des difficultés insurmontables pour les étudiants de quelques races. Les peuples d'origine latine ont beaucoup de mal à se rendre maîtres de l' " *i* " long, dans " *quite* ", " *nice* " " *right* " qui arrivent tout au plus à le prononcer " *ai* ". Et le " *w* ", seul ou combiné, sous la forme " *wh* " comme " *why* " et " *when* " est impossible aux gens dont la langue maternelle ne contient pas ce son. Tout ceci peut s'apprendre avec le tableau et le miroir.

A la vue du dessin que nous publions, on serait tenté de croire que ce système d'enseignement du français exagère la difficulté ; mais les résultats acquis en Angleterre durant ces deux dernières années proclament son efficacité. Après dix mois de leçons à raison de six heures par semaine, les deux tiers des élèves peuvent lire le français avec l'intonation juste ; quand ils reviennent à l'école après les grandes vacances, ils n'ont rien perdu des principes si laborieusement assimilés. Or, dans les écoles qui n'ont pas adopté ce système, les neuf-dixièmes des enfants prononcent encore le français d'une façon incompréhensible à la fin de leur dernière année d'études.

La *classe au miroir* suscite-t-elle en France ou dans les écoles où le Français est la langue maternelle des écoliers, des imitations ? Seuls, les professeurs intéressés pourraient répondre à cette question. Mais il nous plaît de constater que d'excellents systèmes ont été introduits depuis plusieurs années dans les grands établissements scolaires de France.

Nous citerons le système de M. Gérard, professeur d'anglais au Lycée Michelet de Paris, qui, chargé d'apprendre cette langue aux classes de cinquième et de quatrième, a imaginé de constituer une sorte de musée où figurent quantité d'objets courants. Les enfants apprennent rapidement les noms anglais de ces objets, forment bientôt des phrases, et ne tardent pas à s'intéresser passionnément à cette branche de leurs études. Comme on a pu s'en assurer dès la fin de la première année, une forte proportion des élèves de M. Gérard, de purs petits Parisiens, avaient acquis une prononciation correcte et un vocabulaire déjà assez riche pour leur permettre de soutenir une conversation sur des sujets familiers.

---

* * *

—Prévenu, vous êtes accusé d'avoir essayé d'occasionner le déraillement d'un train de voyageurs. Avez-vous quelque chose à dire pour votre défense?

—Monsieur le président! ma belle-mère se trouvait dans le train!...

* * *

—Qu'est-ce que vous faites cet été?

—Un voyage d'agrément.

—Vous emmenez votre femme?

—Mais non, voyons, puisque je vous dis que c'est un voyage d'agrément !

LA CHALEUR DE L'ECHAPPEMENT PEUT CHAUFFER LE VOLANT DE L'AUTOMOBILE

On a inventé le moyen de chauffer le volant pour protéger les mains des automobilistes qui conduisent leur machine durant les temps froids. On se sert à cette fin de la chaleur de l'échappement.

Le volant est en métal creux dont le vide est fermé en un endroit au moyen d'une cloison transversale en métal. De chaque côté de la partition il y a un petit orifice. Chaque orifice correspond à un tube, un tube correspondant à la chambre d'échappement et l'autre communiquant par le fond de la carrosserie avec l'air libre. Au moyen d'une pédale, l'échappement de la machine peut être envoyé dans le volant si on le désire.

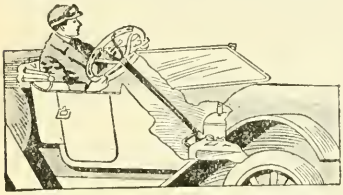

Le volant de l'automobile peut être chauffé par l'échappement de la chaleur de l'engin.

L'AUTOMOBILE CONTRE LES MOUCHES.

Il est bien établi aujourd'hui qu'un grand nombre de maladies infectieuses, dont la propagation était attribuée aux germes répandus dans l'air, sont en réalité apportées par les mouches, les moustiques, les puces et autres insectes, se souillant au contact des microbes dans les endroits infectés, et déposant ces microbes ensuite partout où ils se posent.

Dans nos régions, les mouches sont d'actives propagatrices de la fièvre typhoïde, du choléra, de la diphtérie, de la scarlatine, et sans doute de bien d'autres maladies.

A propos des empoisonnements qui ont suivi le tragique repas de noces de Cholet, on sait déjà que les premières constatations du rapport du professeur Chantemesse, chargé d'une enquête sur place par les services de l'hygiène, sont en faveur d'une infection de la "crème royale," tristement célèbre, par le *proteus* et le *paratyphus,* deux cailles dont l'association est redoutable, transportés vraisemblablement par les mouches. Les cuisines de l'hôtel de Cholet donnaient, en effet, sur une cour où s'ouvraient également des écuries.

Ces faits donnent un intérêt nouveau à une constatation que nous relevons dans une revue anglaise d'automobilisme, l'*Autocar.* D'après ce journal, dans toutes les régions où l'automobile s'est substitué à la traction chevaline, on est nettement frappé de la disparition progressive des mouches. Cela tient très vraisemblablement à la suppression des écuries et, par suite, du fumier et des fosses à purin. Sans doute aussi faut-il faire entrer en compte le déversement dans les cours, dans les caniveaux et les flasques d'eau, des résidus d'essence de pétrole, d'huile de naphte, tous produits funestes aux mouches.

De ce fait, il semble résulter que l'automobilisme auquel nous devons l'accroissement des poussières et du bruit, les trépidations de nos habitations, le défoncement des routes, sans parler des innombrables accidents, compenserait une partie des maux qu'il nous apporte, en écartant de nous des agents redoutables de propagation de certaines épidémies.

Ainsi les oiseaux qui dévastent nos arbres fruitiers dédommagent en partie l'agriculture de leurs dégats, en détruisant les vermisseaux et les insectes.

ORIGINE DU MOT "LIMOUSINE."

Le mot limousine, appliqué maintenant en général aux automobiles fermés, signifiaient primitivement un manteau de laine que portaient en France les rouliers.

Plus tard le mot a servi à désigner la couverture ou bâche de la voiture du roulier, puis finalement tout le chariot et enfin tout véhicule, avec un espace fermé pour des voyageurs.

---

* * *

Un gros gaillard demande l'aumône à un passant.

Celui-ci indigné:

—Est-ce que vous ne pourriez pas travailler, fainéant?

—Pensez-vous! Lâcher le certain pour l'incertain?.....

* * *

—Le ténor, ordinairement agréable, a été au-dessous de tout.

—Qu'est-ce qu'il a donc ce soir? demande une dame.

—Elections municipales..... Il a donné sa voix à quelqu'un.

LE NOUVEAU ROLE DE LA TOUR EIFFEL.

Elle transmet automatiquement l'Heure de l'observatoire à toutes les parties du Monde.

Pour mesurer l'heure on a accepté une convention basée sur la durée de la révolution de la terre autour du soleil qu'on appelle des années et de la révolution de la terre sur elle-même ou sur son axe qu'on appelle des *jours*. Chaque jour commence et finit au moment où l'endroit de la terre où nous vivons est le plus éloigné du soleil. Le milieu du jour est le moment où le soleil est directement sur notre tête et nous appelons ce moment-là *midi*. Pour notre convenance nous avons divisé chaque jour en vingt-quatre heures, chaque heure en soixante minutes et chaque minute en soixante secondes.

et au sud l'un de l'autre midi tombe naturellement au même instant.

Si l'heure est régularisée par la marche du soleil, si les montres marquent l'heure vraie, elles ne peuvent pas être exactes à la fois en deux endroits situés à l'est et à l'ouest l'un de l'autre. Une montre exacte à Montréal avance à Ottawa, et retarde à Québec. La différence est sensible en des endroits beaucoup moins éloignés. Quand il est midi à l'Université McGill à Montréal, il est midi, 0 minute 24 secondes au Bout de l'Ile et 11 hr., 58 min. 32 sec. au Collège Macdonald à Ste-Anne de Bellevue.

Les montres n'avaient pas été plus tôt inventées qu'on constata le besoin de corriger l'heure si l'on voulait obtenir quelque exactitude. Pour établir une certaine uniformité chaque ville a d'abord adopté une certaine heure-étalon

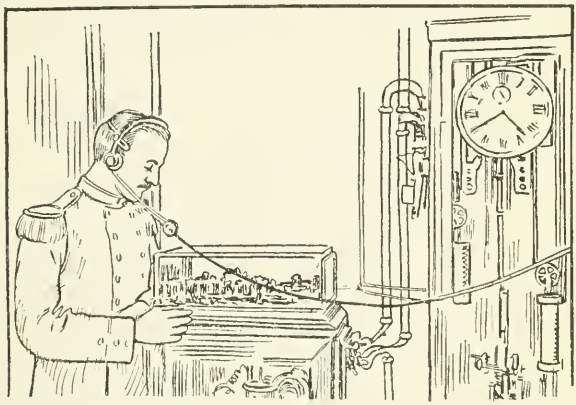

Dans l'Observatoire de Paris, appareil qui envoie automatiquement l'heure exacte à la Tour Eiffel.

Quand il est midi à l'Observatoire de l'Universté McGill, il est midi 0 minute, 24 secondes au Bout de l'Ile.

Quand il est midi à l'Observatoire de l'Université McGill, il est midi 0 minute, 32 secondes au collège Macdonald.

	1 seconde	de temps équivalent	330 verges
Une erreur de	1 minute	à une erreur de	12 milles
	10 minutes		124 milles

C'est pour mesurer ces intervales que nous avons inventé les montres et les horloges.

Mais le soleil en tournant autour de la terre peut être à son point le plus haut en un seul endroit à la fois, par suite il ne peut jamais être midi au même moment à deux endroits situés à l'est et l'ouest l'un de l'autre. Pour les endroits situés exactement au nord

sur laquelle devaient être réglées toutes les horloges. L'étape suivante a été alors d'adopter une heure type pour chaque pays. Chacun choisit alors à cet effet sa capitale ou sa ville la plus importante. Toutes les horloges de l'Angleterre furent réglées sur l'heure de Greenwich, toutes celles de France sur Paris et toutes celles d'Irlande sur Paris.

Le système fonctionna assez bien jusqu'au jour où il fallait l'appliquer aux pays d'Amérique qui occupent des espaces immenses et encerclent une partie si considérable du globe, il eut été absurde de leur appliquer une heure-étalon unique.

Au Canada par exemple le différence d'un bout à l'autre du pays est excessive et s'il fallait adopter l'heure d'Halifax, Vancouver aurait en hiver son lever du soleil à midi. C'est à un ingénieur canadien, Sir Sanford Fleeming, qui vit encore à Ottawa, que l'on doit l'idée des fuseaux horaires adoptée maintenant par le monde presque tout entier. C'est au Canada naturellement que son système fut d'abord en application, puis les Etats-Unis s'empressèrent de l'adopter.

En vertu de ce système le continent tout entier est divisé en fuseaux allant du nord au sud et dans chacun de ces fuseaux l'heure employée est celle de son méridien central. Chaque fuseau mesure 15 degrés et dans chacun le temps est d'une heure en avant de celle du fuseau suivant du côté de l'ouest et de une heure en arrière du fuseau suivant du côté de l'est.

Le monde entier a été ainsi divisé en fuseaux horaires, ce qui a permis au professeur Charles Nordman, astronome de l'Observatoire de Paris, de comparer la terre à un melon coupé en vingt-quatre tranches. En effet, de même que le soleil opère une révolution apparente de vingt-quatre heures autour de la terre on a convenu de diviser la terre en vingt-quatre fuseaux de 15 degrés allant d'un pôle à l'autre et ayant chacune l'heure de son méridien central.

Le fuseau initial et déterminant est celui qui est bissecté par le méridien de Greenwich à partir duquel les longitudes sont comptées vers l'est et vers l'ouest. Jusqu'à ces dernières années, chaque pays mesurait les longitudes est et ouest à partir d'un méridien arbitraire qui lui était propre. Mais l'internationalisation du commerce, des communications et des affaires a obligé les divers pays à s'entendre sur un méridien commun. Lorsque la France, il y a deux ans a décidé de régler ses horloges sur l'heure de Greenwich la question était jugée et les autres pays n'ont eu qu'à suivre son exemple. La Russie est restée en dehors de la convention et a conservé son système qui lui est propre. La Hollande s'en tient à l'heure d'Amsterdam. L'Irlande home ruler en tout s'en tient à l'heure de Dublin, la Grèce et quelques contrées sans importance complètent la liste des pays qui refusent encore d'adhérer à cette union internationale comprenant : toute l'Amérique du Nord et du Sud, toute l'Afrique et l'Europe sauf les pays cités, la Chine, l'Inde et l'Australie. Les plus récents convertis ont été le Portugal, l'Indo-Chine, la Guyane Française et Hollandaise, Panama, le Chili et le Brésil.

L'heure du monde est réglée par un Parlement Universel appelé la Conférence Internationale de l'Heure à laquelle tous les pays envoient leurs délégués. A sa session à Paris — capitale pour la circonstance de l'Heure Mondiale — la conférence a dressé une table de l'heure pour le monde entier et adopté les règlements qui doivent en régir l'emploi.

Elle a choisi certains points centraux disséminés dans le monde entier qui devront proclamer l'heure exacte deux fois par jour en lançant par télégraphie sans fil des messages à tous ceux qui voudront les capter. Il n'existe plus maintenant dans le monde d'endroit tellement écarté qu'un homme ne puisse y régler sa montre à l'heure exacte du fuseau horaire dans lequel il se trouve. Le marin naviguant sur les flots peut saisir l'heure dans l'air et diriger sa course en conséquence. L'arpenteur qui travaille dans la jungle africaine ou la prairie canadienne peut déterminer exactement sa position réelle au moyen de la voix mystérieuse qu'il entend résonner dans le firmament bleu et qui lui

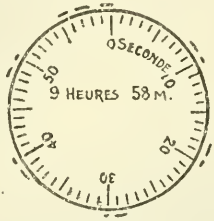

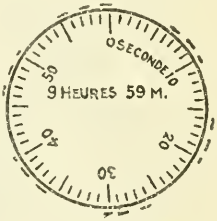

A 9.57, 9.58 et 9.59 A.M. des éclairs successifs sont envoyés de la Tour Eiffel à Paris.

indique l'heure à un dixième de seconde près. Les centres d'où l'heure est annoncée sont: Paris, San Fernando (Brésil); Arlington, Ve.; Manila, Mogdishu (Magadoxo), sur la côte du Somaliland, italien ; Tombouctoo, Norddeich (Allemagne); Massawah (Erythrée) et San Francisco. A ces postes seront ajoutés bientôt Melbourne, Australie et Tananarive, Madagascar.

L'heure est signalée au moyen d'un code d'un idiome indépendant et qui peut être compris par toutes les nations. L'heure de Greenwich est lancée de chaque centre si bien qu'un homme ne peut jamais être dans l'embarras en quelqu'endroit qu'il se trouve. L'envoi de chaque signal prend juste trois minutes et il est si espacé que celui qui le reçoit à tout le temps de régler son chronomètre à sa réception.

De la Tour Eiffel à Paris, supposons, à 9 hrs 57 par exemple les ondes hertziennes commencent à lancer le signal télégraphique — . . — qui, dans l'alphabet Morse, signifie la lettre X, ce signal est lancé vingt fois ; à 9 hrs 57 m. 35 s., 9 hrs 57 m. 57 s. et 9 hrs 57 m. 59s. puis un trait de la longueur d'une seconde est lancé. A 9 hrs 58 m. 8 s. ; 9 hrs 58 m. 18 s. et 9 hrs 58 m. 48 s., on envoie une série de — (.) (N. du code Morse) suivie comme précédemment de trois traits de la durée d'une seconde et chacun sur la dernière seconde de la minute. A 9 hrs 59 — —, (G. du code Morse) est lancé suivi encore de trois traits sur les trois dernières secondes de la minute.

Ces signaux sont lancés trois fois par jour de quelques postes et une fois par jour d'autres postes, mais à des heures différentes. Paris envoie à 0 hr. (minuit) et à 10 hrs ; San Fernando envoie à 2 hrs et à 16 hrs ; Arlington à 3 hrs et 17 hrs ; Manille à 4 hrs, Mogdishu à 4 hrs ; Tombouctoo à 6 hrs, Norddeich à 12 hrs et à 22 hrs ; Massowah à 18 hrs et San Francisco à 20 hrs.

On observera que l'heure est comptée sur le Système des 24 heures au lieu de celui de 12 heures suivant lequel sont basés les cadrans. Ce système devient rapidement d'un usage général. Les Indicateurs des chemins de fer en France, en Italie et en Canada l'ont adopté et c'est le système officiel de beaucoup d'autres pays. En vertu de ce système le jour commence à minuit et après-midi au lieu d'avoir à répéter les heures on continue le numérotage jusqu'à vingt-quatre.

Ce système est si connu au Canada qu'il est inutile d'insister. Tous les postes centraux sont assez rapprochés pour pouvoir rester en communication constante et pouvoir toujours régler leur temps l'un sur l'autre à 1/100 de seconde près. Le Bureau Central de l'Heure à son siège à l'Observatoire de Paris d'où partent les fils qui se raccordent aux antennes de la Tour Eiffel. C'est là le Cœur du Système Mondial de l'Heure et le méridien de Greenwich en est la Colonne Vertébrale.

Il est bon d'indiquer quelques-uns des usages pratiques de l'Heure Internationale.

On peut se rendre compte de son utilité pour le capitaine de vaisseau quand on songe qu'une erreur d'une seconde seulement dans l'heure correspond à un écart de position de 900 pieds à peu près et cette erreur se répétant à chaque observation peut bien dévier un navire loin de sa course.

Les explorateurs, géographes et arpenteurs s'en reposaient jusqu'à présent sur l'exactitude des chronomètres qu'ils emportaient. Et c'est avec ces chronomètres qu'ils doivent calculer leur longitude. Dans le centre de l'Afrique un chronomètre peut très bien subir un retard ou une avance de dix minutes.

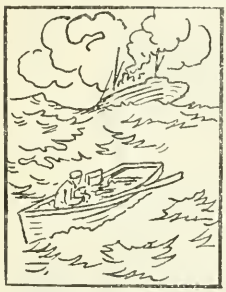

Le marin peut capter l'heure au passage dans l'air.

L'explorateur arctique peut entendre le message.

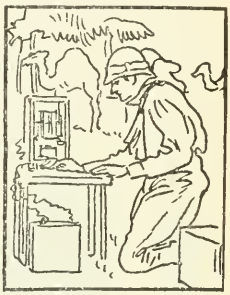

Le voyageur au centre du désert d'Afrique peut régler sa montre.

Une erreur de ce genre correspond à un écart de 124 milles qui peut bouleverser toute une carte. Le levé de la frontière entre la France et le Maroc Espagnol a déjà été exécuté en employant l'heure envoyée de Paris. Celui des frontières Congo-Cameron et de celles de la Guyanne Française — Liberia sera exécuté de la même façon. La frontière Tunis-Tripoli sera relevée de la même façon et les Belges emploieront la même méthode pour faire le levé de leurs possessions du Congo.

Les appareils pour capter ces signaux sont très simples, tout opérateur amateur peut le faire et il est facile de l'enseigner aux enfants. A l'avenir ce sera un ustensible essentiel pour les explorateurs et le fonctionnement devra en être enseigné à la jeunesse dans les écoles.

La nature ne connaît pas nos frontières et suivant les mots même de M. Dartoux, président de la Conférence Internationale de l'Heure : : *le même Soleil luit successivement sur le monde entier et détermine dans sa course cette Heure Universelle dont nous aspirons à devenir non les maîtres, mais les serviteurs.*

Les soldats peuvent déchirer la carte du monde, les diplomates peuvent redisposer les morceaux; les nations peuvent être séparées par les tarifs et par les idiomes, mais les hommes de science méprisent ces divisions artificielles et continuent leur œuvre de consolidation des peuples en abattant les barrières qui isolent les nations.

Cette Heure Universelle est un grand pas de fait pour la *Fédération du Monde.*

Une invention française récente vient

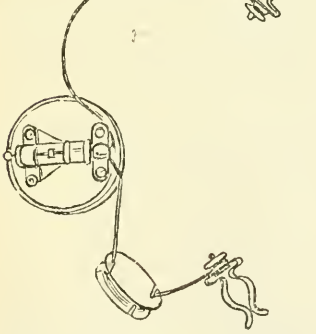

Fig. 1 — Les éléments constitutifs de l'Ondophone.

de mettre à la portée de tout le monde le captage facile des messages de téléphone sans fil et son application est excellente dans les cas que nous venons de signaler : c'est l' " ONDOPHONE, *récepteur de T. S. F.*". L' " Ondophone " est certainement l'un des plus petits appareils de T. S. F. qui existent. Il est constitué uniquement par un récepteur téléphonique, lequel porte du côté opposé à la plaque vibrante, et extérieurement, un minuscule détecteur. C'est donc l'appareil transportable par excellence. La petitesse de ses dimensions n'exclut nullement sa sensibilité. Les signaux de la Tour Eiffel sont perçus d'un endroit quelconque de France

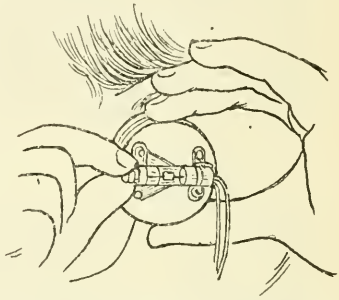

Fig. 2. — Réglage du détecteur.

en branchant l'appareil sur les bornes d'un fil de ligne téléphonique, en utilisant une conduite d'eau ou de gaz comme fil de terre. Si l'on peut disposer d'une antenne faite d'une seul fil d'une centaine de pieds de longueur tendu à 6 pieds au-dessus du sol, on peut entendre à 300 milles. A 25 milles il suffit, pour recevoir, d'utiliser comme antenne un parapluie ouvert et tendu à tout de bras. Il suffit même dans certains cas de planter dans une tronc d'arbre nue lame de couteau ouverte pour faire une antenne. Aucune bobine d'accord n'intervient. Le détecteur est à galène ; ses bornes sont accolées directement à celles du récepteur téléphonique dont la résistance est de 500 ohms. Naturellement la pile est supprimée. De chaque borne du récepteur part un fil de 6 pieds de longueur terminé par une pince spéciale permettant de brancher instantanément le récepteur sur une antenne et une prise de terre quelconque.

Les dimensions de l'appareil sont telles qu'il peut prendre place dans une poche de gilet.

LES EXPLOSIONS EN MER ET LE DANGER DES ONDES HERTZIENNES

Depuis que l'article qui précède sur la télégraphie et ses applications à l'Heure Universelle est écrit, un savant français M. Frank Duroquier, vient de jeter un cri d'alarme qui a effrayé le monde.

Il a, en un mot, rendu les ondes hertziennes, la télégraphie sans fil, et les courants de la Tour d'Eiffel responsables des grandes catastrophes mondiales qui ont jeté la consternation au cours des six dernières années.

" Craignez, dit-il, les ondes électriques qui naissent des orages, ou qu'utilise la télégraphie sans fil ! La rencontre imprévue de ces voyageurs qui franchissent les mers, qui s'entrecroisent brutalement dans l'espace et jusqu'au sein des mines les plus profondes peut causer des malheurs."

La brusque décharge de l'étincelle électrique est la source d'une énergie pointes émoussées et polies viendront se toucher presque, à l'intérieur du flacon.

Reliez ensuite chacune des aiguilles à deux longs fils isolés que vous étendrez à terre et que vous suspendrez à de petites potences dans des directions diamétralement opposées. Soit que vous expérimentiez un jour d'orage, ou que vous opériez au voisinage d'une station de télégraphie sans fil, vous n'attendrez pas longtemps l'onde inductrice qui, faisant naître une étincelle entre les extrémités des aiguilles se regardant fera sauter le flacon comme un pistolet de Volta.

L'expérience de l'amirauté anglaise est peut-être la première expérience volontaire où les ondes hertziennes aient servi pour une œuvre de des-

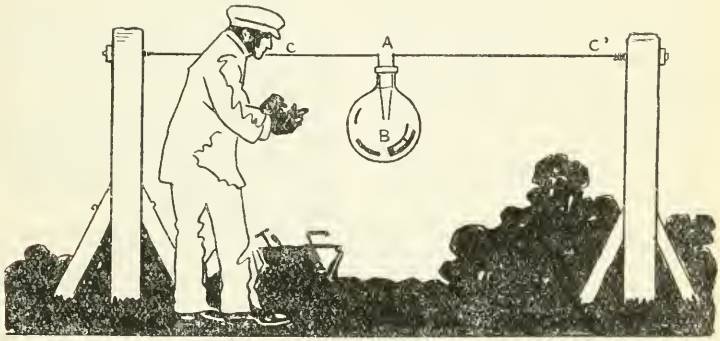

Expérience du flacon explosant (F. Duroquier).

rayonnante capable de provoquer à distance, sur des appareils appelés *résonateurs*, de puissants mouvements vibratoires susceptibles d'engendrer à leur tour de nouvelles étincelles.

On vient justement d'utiliser en Angleterre cette curieuse propriété de l'étincelle électrique pour faire sauter à distance la carcasse d'un vieux navire. L'opération des ingénieurs anglais est restée secrète, mais M. Duroquier réalise cette expérience d'une méthode très simple.

Remplissez d'un mélange détonant (deux volumes d'hydrogène, pour un volume d'oxygène) un ballon de verre que vous fermerez avec un bouchon de paraffine au travers duquel vous aurez fait passer obliquement deux longues aiguilles d'acier dont les

A. Aiguilles d'acier à pointe arrondie et polie.

B. Ballon d'essai rempli d'un mélange détonant.

C^1 Fils métalliques isolés reliés aux aiguilles.

truction, il n'est pas certain toutefois que ce soit la première victime de la résonnance électrique et il est probable qu'on pourrait mettre raisonnablement à l'actif de cette dernière plus d'un effroyable méfait resté jusqu'à présent inexplicable !

La répétition accidentelle de l'expérience que nous venons d'indiquer est beaucoup plus commune qu'on ne le croit à cause des nombreux résonateurs que le hasard dispose un peu

partout sans que nous nous en doutions, sur le chemin parcouru par les ondes électriques, et il suffit que cette répétition se produise dans un milieu inflammable pour allumer l'incendie.

Pour qu'un paquebot brûle sans une nuée d'orage ou un voisinage de télégraphie sans fil, il suffit de quelques chaînes ou d'une caisse de ferrailles oubliées dans l'atmosphère surchauffée d'une cale de charbon.

Il n'est besoin pour qu'un navire saute que de quelques obus trop rapprochés dans une soute de munitions mal aérée.

Pour qu'un ballon dirigeable explose, c'est assez d'un contact imparfait ou d'une coupure étroite dans l'armature métallique de son enveloppe.

Il ne faut enfin qu'un peu de poussière de charbon, isolant de ses rails un chariot d'acier pour que le grisou s'enflamme dans une mine.

Les ondes hertziennes rencontrant les masses conductrices de ces chaînes, de ces obus disposés côté à côte, de ces rails et de ce chariot séparés seulement par une couche de poussière y déterminent par induction des courants alternatifs engendrant aux endroits où les masses forment entre elles des contacts imparfaits l'étincelle incendiaire.

Un observateur averti a signalé dans la *Nature*, journal scientifique de Paris, les phénomènes suivants qui se produisent fréquemment dans le voisinage du poste radiographique de la Tour Eiffel.

" Il m'est arrivé, très souvent, en passant près de la Tour Eiffel, au moment d'une émission, de poser le pied d'une chaise en fer sur une des bouches d'eau qui se trouvent aux quatre coins du carré formé par le trou dans lequel pénètre l'antenne et de tirer de la chaise, en l'approchant du grillage qui entoure la petite pelouse, des étincelles d'environ ½ centimètre de longueur.

" Deux pièces de monnaie convenablement orientées et tenues à la main à une distance suffisante l'une de l'autre sont rapidement rejointes à chaque onde par une étincelle violacée.

" D'ailleurs, en frottant un soulier garni de clous contre la bouche d'eau dont j'ai parlé plus haut, on arrive à obtenir des étincelles et très bruyantes.

" En me servant du dispositif des deux pièces métalliques, j'ai pu prendre le Bulletin météorologique sans aucun détecteur, ni microphone, sous la Tour même à environ 200 verges de l'extrémité inférieure de l'antenne.

" Même au Trocadéro ou à l'Ecole militaire, on parvient à produire des étincelles de luminosité assez intense pour qu'on puisse lire à vue des radiogrammes émis par la Tour."

Enfin, voici les dernières hypothèses de M. Duroquier qui ont jeté la perturbation dans les esprits :

LES GRANDES CATASTROPHES ENCORE INEXPLIQUÉES.

L'explosion du cuirassé *Iéna* dans le port de Toulon en mars 1907.

L'explosion du cuirassé *Liberté* dans le port de Toulon, le 25 septembre 1911 (235 tués).

L'explosion de grisou à la Universal Colliery de Cardiff, pays de Galles, 14 octobre 1913.

L'incendie du *Volturno* en plein océan, le 9 octobre 1913.

Disposant d'un poste de T. S. F. d'étude aux environs de Tours, j'avais mainte fois constaté que les appareils les plus délicats de ma table de réception étaient mis à mal lorsque les stations de Rochefort et de la Tour Eiffel transmettaient simultanément et j'avais pu même renouveler sur mon antenne l'expérience du flacon explosant.

La répétition de ce curieux phénomène me poussa à relever sur une carte la position de mon laboratoire par rapport aux deux stations perturbatrices. Je trouvai que mon laboratoire était également éloigné de Rochefort et de Paris.

Je cherchai alors l'emplacement des régions où, sous le bénéfice de l'hypothèse une première fois vérifiée, l'interférence des ondes émanant des plus puissantes stations radiotélégraphiques pouvait créer des zones de résonance dangereuses et je constatai, cette fois avec un étonnement ému, que le milieu de la droite imaginaire qui relie la tour Eiffel à Bizette, notre plus grande station méditerranéenne, marque l'emplacement de la rade de Toulon où les cuirassés sautent si étrangement.....

Que le milieu de la droite qui relie la Tour Eiffel à Clifden, le plus grand poste européen, est au-dessus des mines de Cardiff qui furent récemment le théâtre d'une terrible explosion de grisou....

Que le milieu de la droite qui relie la Tour Eiffel à Glace-Bay, le plus grand poste américain marque l'emplacement où brûla mystérieusement le *Volturno*.....

Qu'il n'y ait dans ces observations rapprochées qu'un simple jeu du hasard, je le souhaite avec les plus optimistes ; je conseille, cependant, aux

intéressés de se tenir prudemment sur leurs gardes !

L'expérience décrite et les exemples cités démontrent suffisamment la nécessité de prendre toutes les précautions possibles contre les effets dangereux des ondes hertziennes et d'éviter sur les bâtiments où fonctionne un poste de T. S. F. la présence de résonateurs dans tout local offrant des craintes d'incendie !

Les effets encore mal connus des ondes hertziennes avaient aussi frappé, en maintes circonstances, l'attention éveillée des officiers de marine les plus savants comme des matelots les plus superstitieux et des physiciens les plus familiarisés avec le maniement de l'électricité.

On ne peut, certes, leur attribuer hautement tous les incendies, toutes les explosions qui se produisent ; mais il est déjà possible d'entrevoir leur complicité sournoise en de nombreuses catastrophes meurtrières ! Et voilà que, contre cette force nouvelle, à peine employée encore et qui a déjà protégé en mer tant de vies humaines, il va falloir se garder maintenant car elle peut tuer comme elle sauve."

LE " FILTRAGE " DU SANG

Les docteurs Abel, Rowntree et Turner, médecins de la John Hopkins University de Baltimore, le centre de recherches biologiques le plus actif et le mieux outillé du monde, viennent de réaliser une expérience de la plus haute importance.

Ils sont parvenus à filtrer à travers une membrane le sang d'un animal vivant et à le lui réinjecter ainsi purifié, sans qu'aucun trouble organique soit survenu.

Ils avaient fait une première communication sur leurs recherches devant l'Association des médecins de Washington. Leurs essais viennent d'être répétés avec succès à Londres et à l'Université de Groningue.

Le docteur J. Abel a bien voulu donner au *Journal* de Paris quelques indications sur sa méthode. L'appareil employé est simple.

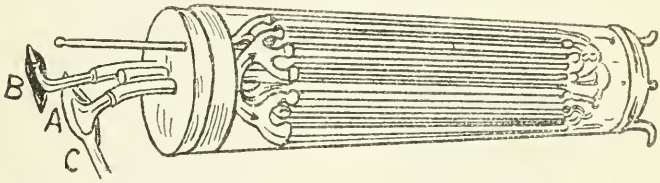

Une canule A est introduite dans une artère. Elle communique avec une série de 22 tubes en celloïdine (la celloïdine est la légère membrane qui subsiste au moment de l'évaporation du collodion), ayant 8 millimètres (20 1/64 de pouce) de diamètre et 0 m. 40 (15 pcs) de longueur. Ces tubes sont eux-mêmes immergés dans une cuve de verre remplie d'un solution saline. Ils aboutissent par une deuxième canule B à une veine.

L'Opération n'est pas moins simple. Les tubes et les canules sont préalablement remplis d'une solution de densité égale à celle du sérum sanguin. Le sang de l'animal chasse par sa propre pression cette solution à travers le système circulatoire, pendant que lui-même prend sa place dans les tubes de celloïdine.

Là, il se débarrasse par dialyse de ses substances protéiques et d'un grand nombre de produits chimiques dialysables et il reprend naturellement sa place dans l'organisme pendant que peu à peu la solution saline est chassée à son tour. Le sang a été rendu incoagulable par l'addition d'une faible quantité d'hirudine apportée par le tube C.

Les expérimentateurs n'ont jamais eu d'accidents. La pression dans le système circulatoire se maintient constamment à son taux normal. Ni le pouls ni la respiration ne sont affectés.

Cette remarquable expérience peut avoir deux grandes applications. D'abord permettre l'étude de substances jusqu'à présent totalement inconnues qui se forment dans le sang, mais en quantité trop petite pour que leur étude soit possible. Par dialyse, on pourra désormais les recueillir.

Mais les auteurs n'hésitent pas à y voir une véritable méthode de nettoyage du sang utilisable dans tous les cas d'autointoxication. Les chiffres recueillis par eux à cet égard sont symptomatiques. Un gramme de salicylate de soude ayant été injecté à un chien de 22 kilogrammes (44 lbs), il en fut retrouvé au bout de cinq heures dans la solution dialysante 194 milligrammes, soit près de 20 pour 100, alors que l'élimination urinaire normale est reconnue pour n'être en moyenne que d'environ 16 pour cent.

Ayant augmente la surface de dialyse de leur appareil, ils sont parvenus dans le même temps à atteindre dans une expérience une élimination de 25 pour cent.

Les auteurs continuent leurs recherches, dont il est inutile de souligner l'importance, et qui ouvrent un champ nouveau tant à la médecine qu'à la physiologie.

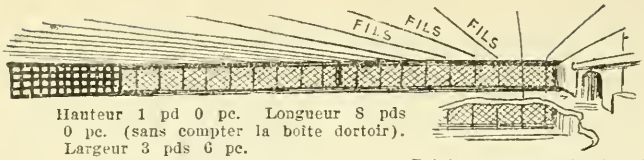

Hauteur 1 pd 0 pc. Longueur 8 pds 0 pc. (sans compter la boîte dortoir). Largeur 3 pds 6 pc.

Brisé pour montrer la disposition verticale des fils.

Etage supérieur du Poulailler Forcé montrant comment le fil est posé autour de deux côtés dont on voit un seul dans le dessin. Le fil passe en dessus comme l'indique le dessin et en dessous il passe le long du toit de l'autre étage (chaque poulailler a 6 étages).

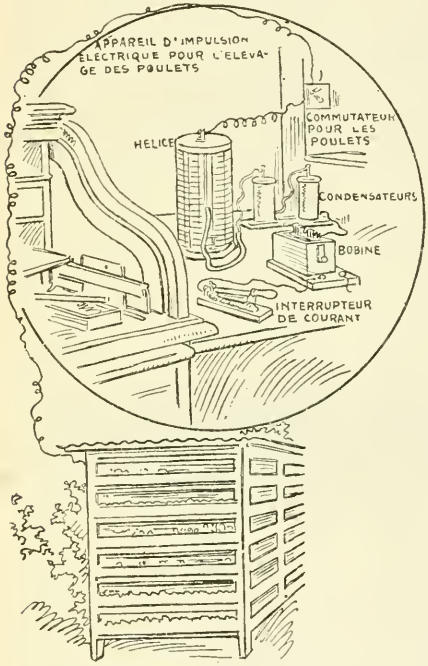

Poulailler Forcé contenant 400 *poulets électrifiés* (6 étages).

M. Thorne Baker a récemment décrit à la Société Royale des Arts de Londres ce qu'il appelle un "poulailler intensif." Il prétend avoir réussi à faire des poulets doubles des élèves normaux. M. Baker considère cette application de l'électricité à l'élevage de la volaille comme la plus profitable que puisse employer un cultivateur. Les dessins montrent et le court résumé ci-joint donneront une idée de la méthode. Voici ce que dit l'Illustrated London News :

"Les poulets de quelques semaines pesant quelques onces seulement rapportent un bon prix sur le marché et des poulets de ce genre, soumis au forçage électrique atteindront deux fois le poids normal, ce qui doublera le rendement du poulailler et diminuera de moitié le compte de nourriture par poulet. Sur la ferme de volailles de Randolph Meech à Poole, il y a un poulailler intensif à six étages pouvant tenir soixante-quinze poulets. Il est électrifié, le courant étant ouvert dix minutes par chaque heure du jour. Sur un total de 400, six poulets seulement sont morts, soit une mortalité de 1.5 p.c., comparée à une mortalité aux conditions ordinaires, dans les mois d'été, de 50 p.c. Les poulets électrifiés étaient prêts pour le marché en cinq semaines au lieu de trois mois. Leur vitalité sous l'électricité était remarquable et ils étaient tellement chargés d'électricité durant le traitement qu'on recevait un choc très net quand on les touchait; bien que les poulets eux-mêmes parussent ne constater rien d'anormal, s'ils picoraient un doigt, des étincelles se produisaient au bout du bec.

LE METEOROLOGISTE OFFICIEL DU CANADA

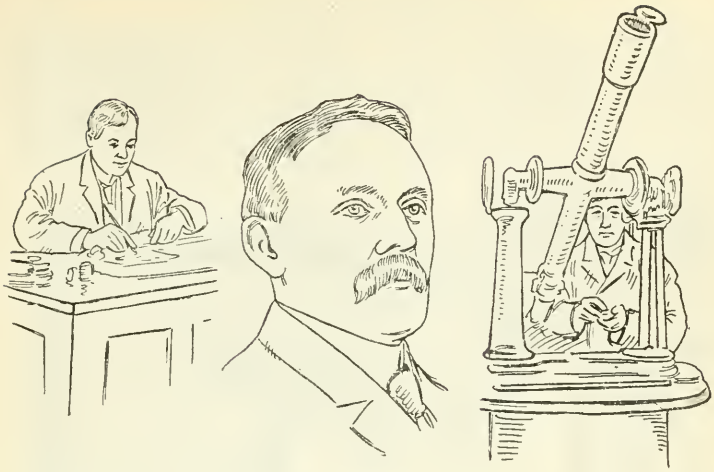

M. Francis O'Donnell. M. R. F. Stupart. M. F. S. Blake.

M. R. F. Stupart qui figure au centre du dessin est le directeur du Bureau de Météorologie du Canada, situé au Queen's Park, à Toronto, et c'est lui qui passe pour renseigner le public d'avance sur les changements de température ; mais, c'est M. O'Donnell à gauche du dessin qui prépare la Carte journalière du Temps et qui fait les pronostics que l'on lit chaque soir pour le lendemain. M. Blake est l'astronome officiel, on le voit installé à son télescope.

Les observateurs dans toutes les stations du monde surveillent où le baromètre est bas, car c'est le centre tempêtueux autour duquel le vent souffle. Le travail du pronostiqueur consiste à prévoir ou à déterminer la direction et le mouvement de la tempête et sa vélocité.

Les météorologistes ne sont pas des devineurs mais des *savants*.

Beaucoup de gens se figurent qu'il y a quelque chose d'occulte ou de mystérieux dans la façon dont le Bureau Météorologique du Canada prédit la venue des orages, des gelées, des inondations ; quelques-uns même se figurent que les météorologistes lisent l'avenir dans les planètes, les étoiles, la lune.

Le préparateur des pronostics du bureau prédit la venue d'un dérangement météorologique de la même façon commerciale qu'un homme qui a commandé à un fabricant une expédition de marchandises peut prévoir la date de leur arrivée.

Un orage pourrait être comparé à une expédition de bananes. Les orages, comme les bananes, ne naissent pas en général, en Canada. Le bureau nous informe seulement que ces orages viennent à nous ; les uns des Etats-Unis, d'autres des Philippines, du Japon, de la Sibérie, de l'Alaska. Le bureau météorologique reçoit une dépêche par câble, par télégraphe ou sans fil l'informant d'un orage, éclaté quelque part à l'étranger. Station après station, poste après poste, ou vaisseau après vaisseau signalent l'arrivée de la tempête dans leur voisinage, si bien que l'on peut, de très bonne heure, déterminer la direction et la vitesse de la marche de la tempête. De fait, la venue de quelque tempête ou orage peut être annoncée ainsi, jusqu'à dix jours à l'avance.

---

* * *

—Eh bien! C'est entendu. Venez donc au bureau demain matin, et je vous installerai dans vos nouvelles fonctions.

—Demain? Impossible.

—Pourquoi donc?

—C'est que je dois prendre part à la grande manifestation des employés sans travail.

* * *

Le Père (à Bob). — Pourquoi n'as-tu pas donné à ta jeune sœur la moitié du gâteau que je t'ai acheté et que tu as mangé en entier?

—Voyons, papa, pas plus tard qu'hier, tu m'as dit toi-même qu'il ne faut jamais rien faire à moitié.

LA MISE EN SCÈNE DANS LA REPRODUCTION THÉATRALE AU CINÉMATOGRAPHE

Les assistances à Londres ont été profondément étonnées de voir un système nouveau de projections cinématographiques où les visages paraissent être des figures vivantes se mouvant dans un décor et au milieu d'accessoires réels. Un brevet allemand donne l'explication de cette illusion.

Ainsi que le montre ce dessin, deux cinématographes sont placés sous la scène et de ces deux appareils les images sont projetées sur des miroirs placés à une courte distance en deçà de la rampe. Ces miroirs sont inclinés à un angle tel que les images sont réfléchies en l'air sur une vitre

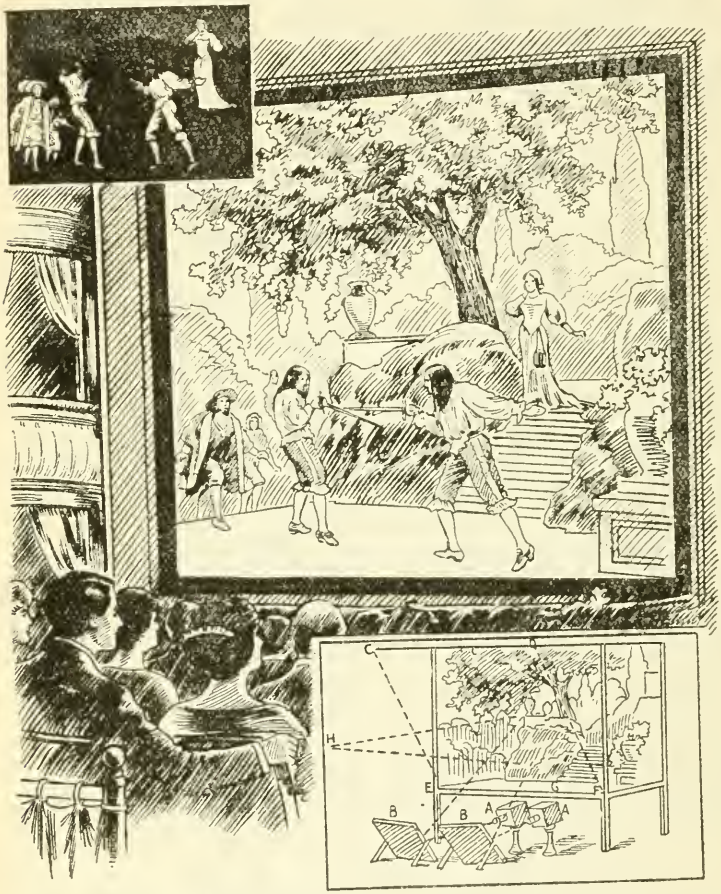

Coin supérieur — section d'une pellicule telle qu'elle paraîtrait projetée sur un écran.

En bas, ce que voit l'assistance.

AA. Machines cinématographiques sous la scène.

B.B. Miroirs.

C.D.F.E. Parois de verre inclinées en avant de la rampe.

G. Scène avec décor à l'arrière-plan.

H. Rayons de lumière réfléchis pour l'assistance.

transparente qui forme la rampe. Le décor est illuminé au moyen de lumières placées au-dessus de la scène et cachées à la vue de l'assistance de façon qu'aucune autre lumière que celle réfléchie par les miroirs ne puisse tomber sur la paroi de verre. Une quantité suffisante de la forte lumière projetée des cinématographes sur le verre incliné, est réfléchie pour former des images suffisamment nettes, effet obtenu en grande partie par le fait que la lumière frappe la paroi de verre à angle aigu.

L'illusion optique, en vertu de laquelle les images paraissent se mouvoir dans le décor qui est à l'arrière de la scène, est due à deux causes dont chacune est nécessaire pour rendre l'illusion complète. Comme les personnages sont réfléchis d'une surface transparente, ils sont projetés de façon à paraître à l'état d'addition convenable au décor.

En plus de ceci, deux appareils photographiques placés côte à côte sont employés pour prendre les vues, absolument comme deux machines servent à les projeter, ce qui produit un effet stéréoscopique. Pour prendre ces vues on emploie un décor et une mise en scène comme celle du théâtre, mais tout ce décor et ces accessoires ainsi que l'arrière-plan sont peints en noir ; et, par suite, une section de la pellicule projetée sur l'écran ordinaire ne laisserait rien voir, sauf les acteurs se mouvant sur un arrière-plan noir.

Quand les cinématographes sont convenablement synchronisés au décor qui est sur la scène, les personnages paraissent se mouvoir naturellement parmi les accessoires et sur la surface des planchers et des escaliers.

Pour préparer la pellicule destinée à l'explication ci-jointe, par exemple, la femme qui se tient au sommet de l'escalier, se tenait au sommet d'un escalier qui était la reproduction de celui qui figure sur la scène, mais qui ne paraît pas sur la pellicule parce qu'il est peint en noir.

MACHINE POUR ENREGISTRER LA PRESSION DES PIEDS

Une invention appelée "*Kinographe*" permet d'enregistrer avec exactitude l'effort exercé en jouant le golf, ou en pratiquant d'autres exercices comme : marche, saut, etc. Il consiste en un système de leviers reliés à un crayon enregistreur, de telle façonon qu'un pas fait sur une plateforme mobile est enregistré sur une bande de papier laquelle progresse sous l'action d'un mouvement d'horlogerie. La différence entre les pas de marche et de course est frappante ; l'élan oscillatoire du joueur de golf est aussi indiqué et imprime une figure distinctive. L'individualité du joueur peut être notée au moyen de l'étude des traces données sur la machine.

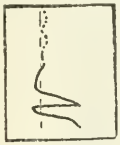

Balancement d'un joueur de golf de profession.

Balancement d'un joueur de golf amateur.

LA SOIE D'UNE ROBE DE FEMME

Dix-huit papillons pondent les œufs qui font éclore 6400 vers à soie. 6400 vers à soie mangent 288 livres de feuilles de mûrier et se filent 5.6 livres de cocons. 5.6 livres de cocons donnent 1.6 livre de soie brute. 1.6 livre de soie brute une fois tissée donne le matériel suffisant pour faire une robe de femme.

La préparation des vues animées.

Le développement et la vogue incessante des vues animées qui pénètrent partout et qui sont devenus à proprement parler le "*théâtre du pauvre*", ont pris maintenant une telle intensité qu'une publication comme l'*Almanach du Peuple*, dédiée au public en général, se doit de consacrer un chapitre spécial aux innovations de l'Art de la Cinématographie comme on désigne maintenant cette intéressante industrie.

PREPARATION DES VUES ANIMEES.

Le drame en ballon.

Se suspendre d'une main à la nacelle d'un ballon monté à plusieurs centaines de pieds au-dessus de terre, sauter d'un aéroplane qui a fait une envolée de 3000 pieds dans les airs sans protection entre l'acteur de la tragédie et une mort effroyable sauf un mince câble, enjamber le bord d'un vaisseau en train de couler. Voilà quelques-uns de ces exercices qu'ont exécutés récemment les acteurs de cinématographe et que d'autres s'apprêtent à répéter.

Une compagnie anglaise de cinématographe cherchant des émotions nouvelles à reproduire a conçu l'idée de construire des Drames en Rouleaux représentant des ballons et des aéroplanes. Il leur fallait des ballons et des aéroplanes réels, avec des aventures dans l'air. Il était assez facile de trouver des ballons et des aéroplanes, mais la difficulté était de se procurer des acteurs et des actrices pour les rôles. C'est une toute autre chose de monter en ballon et de se jeter d'un aéroplane pour attraper un câble qui se balance à la nacelle d'un ballon !

Toutes ces difficultés ont été cependant surmontées et maintenant le ballon

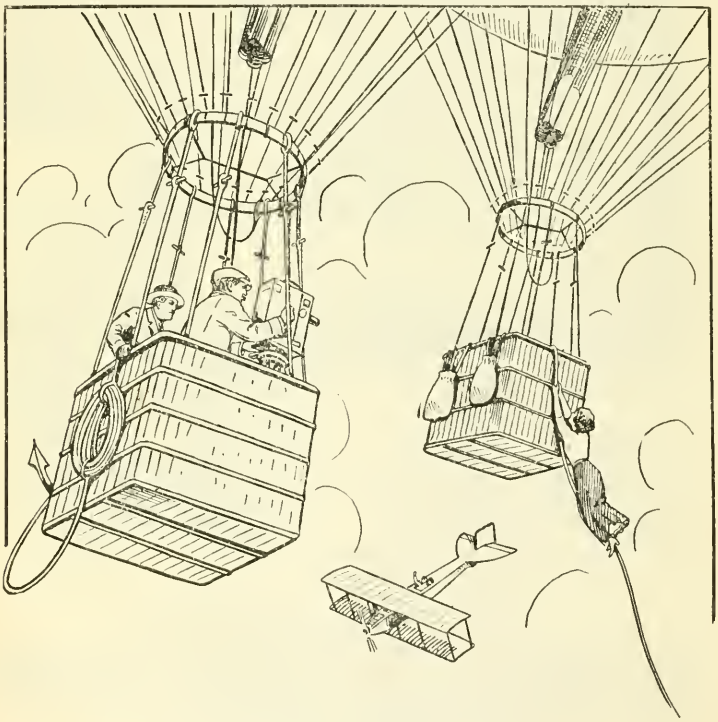

Faisant du cinéma au-dessus des nuages.

et l'aéroplane, sont des accessoires du rouleau.

L'éducation des acteurs et des actrices nécessaires à la préparation des drames en rouleaux en plein air se fait à Hendon, Angleterre où l'on emploie un ballon captif pour l'éducation préliminaire. Le premier exercice consiste à monter à une corde suspendue à un point élevé, par exemple, la corniche d'une maison. Quand l'élève réussit cet exercice on lui apprend à monter au guide rope d'un ballon qui vient de partir. Quand il est arrivé à 200 pieds dans les airs, les élèves commencent à monter puis apprennent à s'accrocher à la nacelle dans diverses attitudes. Après un mois d'entrainement, ceux qui ont de bonnes dispositions pour ce genre de travail sont assez habiles pour grimper en toute confiance à un câble suspendu après un ballon à n'importe quelle hauteur. Jusqu'à présent on n'a pas eu à enregistrer d'accident sérieux parmi eux.

Dans la production du film "*A travers les nuages*" une jeune actrice de dix-sept ans qui jouait le rôle principal a cependant presque lâché le câble d'un ballon qui se trouvait à 3000 pieds de terre. Elle n'a dû son salut qu'à la

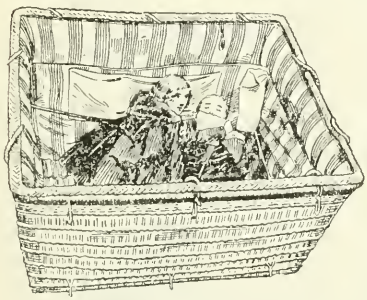

Une scène du drame aérien qu'il a fallu récrire ; l'héroïne déliant et libérant son père.

présence d'esprit et à la vigueur d'un acteur qui était censé n'être pas visible dans cette scène en particulier. Par suite il a fallu récrire la pièce pour la conformer à la scène qui n'avait pas été prévue mais qui s'était trouvée quand même photographiée.

Le thème de cette pièce repose sur les efforts d'une courageuse jeune fille pour délivrer son père des mains d'une bande de criminels qui s'en sont emparés et veulent le torturer pour l'obliger à faire connaître le secret de son trésor. Pressés de près par des poursuivants les criminels traînent leur victime dans la nacelle d'un ballon captif qui se trouve dans le voisinage, ils coupent le câble qui retient le ballon et s'en vont avec lui. Mais sa brave fille ne peut pas être déçue ainsi. Sa détresse et sa beauté font une profonde impression sur un jeune aviateur qui met à sa disposition son aéroplane pour poursuivre le ballon envolé.

Pour mettre ce drame en scène, on emploie deux ballons, attachés l'un en-dessus de l'autre et dans l'un le photographe des rouleaux installe sa machine. Le champ de ses lentilles prend donc la partie inférieure de l'espace et la nacelle de l'autre ballon ainsi que l'aéroplane quand il arrive à portée. D'après le premier scenario, le jeune fille devait d'abord abattre d'un coup de fusil le traitre lorsqu'il se penchait sur le bord de la nacelle pour voir approcher l'aéroplane, puis elle devait grimper à la corde pour monter dans la nacelle et dégager son père des liens qu'on lui avait attachés Tout cela devait réellement se passer en plein air. Les ballons devaient être montés assez haut pour qu'on ne pût pas voir dans les films, les arbres et les maisons trop près de la nacelle, ce qui aurait enlevé l'illusion et la terreur ; d'un autre côté un aéroplane est beaucoup plus sûr à une grande hauteur que près de terre. Il y vait donc deux obstacles à vaincre.

La première partie marcha conformément au programme. Après trois heures de manœuvre, l'aviateur, un des meilleurs pilotes d'Angleterre, amena sa machine assez près pour que le guide-rope du ballon se trouvât juste en travers de l'aéroplan. La jeune actrice saisit la corde et un moment après, elle se cramponnait de ses mains nues à 30 pieds en dessous de la nacelle et à un demi-mille de terre. Une main après l'autre elle grimpait à la corde, exercice qu'elle avait exécuté bien des fois aux répétitions à d'autres altitudes. Mais la tension nerveuse causée par l'émotion d'une première ascension en aéroplane et la certitude qu'une chute était la mort assurée, tout cela a failli lui coûter la vie. Ses mains glissaient sur la corde quand elle a été secourue grâce à la promptitude de l'acteur qui jouait le rôle du père. Se penchant sur le bord de la nacelle il pu jeter un nœud coulant autour du corps de la jeune fille, la tira et de cette façon la ramena saine et sauve dans la nacelle, épuisée et saignante. On dut ensuite remodeler le drame pour faire bien comprendre qu'après que le traitre eut été tué, le père avait réussi à détacher la corde qui le liait, juste à temps pour sauver sa fille d'une chute épouvantable.

Il fallut plus d'un mois de répétitions

préliminaires, y compris des ascensions de ballons jusqu'à deux milles d'altitude et durant 10 heures avant de pouvoir photographier "*A travers les nuages.*"

LE NAUFRAGE DU STEAMER

Mais il a fallu des répétitions encore plus coûteuses et des acrobaties tout aussi dangereuses pour dramatiser le roman de Gerard Hauptman "Atlantis". La grande scène est le naufrage d'un navire après une collision avec un autre. La compagnie Danoise qui reproduisait ce drame a armé un transatlantique de 8137 tonneaux le "*C. F. Tietgen*". Cinq cents acteurs et actrices étaient montés à bord pour représenter les passagers et les vrais officiers et matelots du "*Tielgen*" occupaient leurs postes réguliers. Les scènes de panique, de mise à l'eau des embarcations et sauvetage, de traveurs de passagers qui se jettent à l'eau pardessus bord, — tout sauf l'enfoncement du navire — fut exécuté et photographié dans le Kattegat, bras de la mer du Nord. Puis le navire revint au quai et un navire qui était extérieurement la reproduction fidèle du "*Tielgen*" exécutée en bois à cette fin, sortit à la remorque et fut photographiée du pont d'un autre vaisseau pour montrer les embarcations de sauvetage descendus à l'eau, les scènes qui accompagnent généralement un naufrage, tout, avant l'enfoncement final. Les auteurs du films comprenaient bien que si tragiques que fussent les photographies prises du pont du navire, rien ne serait aussi convaincant que de voir l'engloutissement même du navire, c'est pourquoi des centaines de dollars ont été consacrés à la construction d'une parfaite reproduction du navire qui pourrait être réellement coulée.

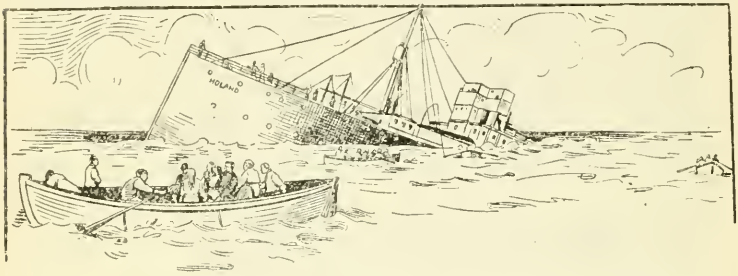

Un navire de 800 tonneaux coulé pour obtenir une vue animée émouvante.

INCENDIE A BORD.

Les entrepreneurs de cinématrophes ont même réussi à faire des rouleaux représentant un incendie à bord d'un grand transatlantique pour simuler le désastre du "Volturno". La scène que reproduit le figure ci-jointe montre un incendie dans la Chambre des machines. Les flammes sortent en volume compact, la fumée se précipite en torrents, les chauffeurs luttent comme des désespérés et tout le temps le vaisseau est balancé par la tempête. Le dessin montre comment est produite cette illusion. La section est montée sur d'énormes bascules

Le bal sur le pont avant la catastrophe.

Sauve qui peut ! On met les chaloupes à la mer.

et est mise en mouvement par les ouvriers de chaque côté.

REALISME.

Il serait impossible de faire mieux saisir que par les exemples qui précèdent l'exactitude et le réalisme auxquels en sont arrivés les fabricants pour ob-

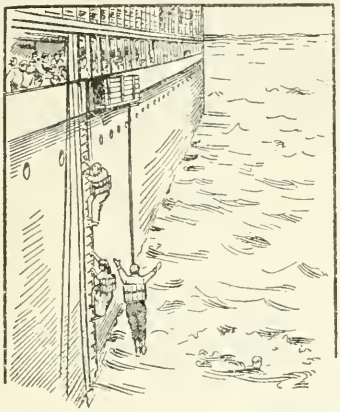

Drame réaliste pour le cinématographe où les acteurs se jettent réellement à la mer.

tenir l'illusion théâtrale, mais aujourd'hui le public saisit vite la différence entre le réel et le truqué. Les fabricants de films paient des milliers de dollars pour se procurer du réalisme. Si le drame cinématographe doit représenter un naufrage, on coule un navire. Si l'héroïsme doit être sauvée de l'incendie d'un hôtel, on met le feu à un hôtel pour avoir une vraie scène. Si la scène doit se passer dans une vieille Mission Espagnole, on ne se contente pas de décors de théâtre, le photographe part pour le sud de la Californie et achète ou loue une vieille mission jusqu'à ce qu'il se soit procuré sur les lieux les vues qu'il désire. Les événements historiques sont montés avec une fidélité artistique merveilleuse. Aucun monument historique n'est inviolable pour le cinématographe. Un drame moyen âge était monté récemment à Londres et la grande scène devait se passer dans la Tour de Londres. On s'adressa aux autorités britanniques pour qu'elles permissent de laisser faire usage du monument pour la circonstance. Quand on dramatisa pour le cinématographe le grand roman de Walter Scott *Ivanhoe* un des plus grands pairs de l'Angleterre prêta son château pour la mise en scène du fameux siège où Front de Bœuf et Brian de Bois de Guilbert conduisirent leur bande de Normands avec leurs haches de batailles à l'assaut du fort où se défendaient *Ivanhoe* et ses archers.

L'actualité est aussi de rigueur pour le succès du cinématographe. Les explosions et les déraillements de chemin de fer qu'on représente aujourd'hui sont de vraies explosions et de vrais déraillements. On n'a pas encore réussi à reproduire des scènes comme les cyclones d'Omaha et l'inondation de Dayton, au moyen d'effets de scène, mais cela viendra sûrement. Les scènes des tropiques se montent maintenant réellement sous les tropiques. Les vues cinématographiques prises par les membres de l'Expédition antarctique de Scott donnent aujourd'hui au monde des rensei-

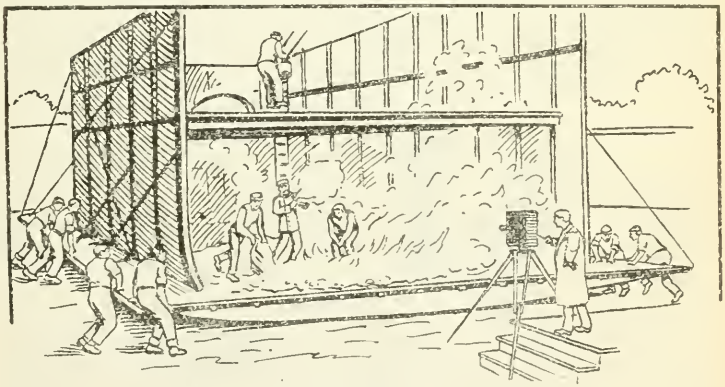

Incendie à bord préparé pour des vues animées.

gnements intéressants et nouveaux sur la vie de ces régions. Récemment une des premières maisons de films a envoyé un homme en Afrique du Sud avec instruction de parcourir le continent noir dans toute sa longueur, du Cap au Caire et d'y prendre des films de toutes les les bêtes de la jungle et d'autres explorateurs pénètrent dans les coins inconnus du globe et risquent leur vie pour mettre le monde entier à la portée des habitués du cinéma.

ECRAN CONCAVE POUR PROJECTIONS CINEMATOGRAPHIQUES.

Un inventeur de Chicago a breveté et placé sur le marché un écran qui, prétend-il, élimine toute erreur de perspective et place tous les objets à distance égale de la lumière de projection. L'écran est un segment de sphère et les lentilles de l'appareil de projection sont au foyer de l'écran. Par suite, tous les rayons de lumière frappent l'écran sous le même angle et sont réfléchis au spectateur sans décomposition. Un autre des avantages attribués à l'invention, c'est quelle améliore l'acoustique des salles ou théâtres où elle est placée. Les ondes sonores étant projetées et reflèchies de la même manière, l'écran concave reflèchit la musique de l'orchestre et les paroles dans toutes les parties du théâtre, ce qui évite un défaut très fréquent.

SYNCHRONISATION

Quand des vues animées doivent être accompagnées par un piano, une fanfare ou un orchestre il est extrêmement difficile d'obtenir une synchronisation parfaite. Un inventeur allemand

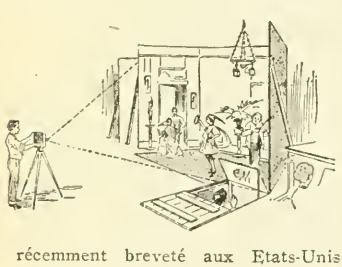

a récemment breveté aux Etats-Unis un procédé qui obvie à la difficulté. Quand une scène à musique est *tournée*, car c'est l'expression consacrée pour prendre des vues animées, l'orchestre est photographié simultanément avec la pièce. On photographie en totalité ou en partie le chef d'orchestre au moyen d'un miroir qui reproduit son image à la place où il se trouve, et les mouvements de son bâton ou de ses bras sont parfaitement vus par les exécutants qui plus tard jouent la musique à la reproduction de la scène. Les mouvements du chef d'orchestre peuvent être dissimulés à l'assistance au moyen de murs, rideaux, ailes ou autres dispositifs, tandis que les acteurs, les chanteurs et les musiciens peuvent les voir.

VUE DE QUEBEC

FLOTTES ENNEMIES — BOMBARDEMENT.

L'antique citadelle de Québec envahie par le cinématographe.

L'escalade du cap Diamant.—La Bataille des Plaines d'Abraham et autres événements historiques photographiés au prix de $70,000 — Un camp à l'île d'Orléans.

L'historique citadelle de Québec a enfin succombé à la cinématographie et, aux Etats-Unis, des foules américaines se pressent aux Théâtres de Vues Animées pour contempler bouche bée le Général Wolfe escaladant à la tête de ses troupes la falaise qui conduit aux Plaines d'Abraham afin d'entamer la bataille qui changea la face du Canada.

Les vues ont été mises en scène à Québec sur l'emplacement des Champs de Batailles eux-mêmes. Vingt-cinq exécutants ont été envoyés à Québec pour jouer le rôle des principaux personnages du drame et six cents hommes représentaient les troupes anglaises et les troupes françaises.

Il a fallu trois mois pour photographier les diverses scènes principales et pour dresser les figurants au travail qu'on attendait d'eux. Une somme d'environ $70,000 a été dépensée du jour où l'on a commencé à préparer cette grande production théâtrale au jour où la scène finale a été photographiée.

On n'a oublié aucun des détails propres à donner du réalisme aux tableaux. Le gouvernement du Canada a prêté un de ses vaisseaux pour représenter le navire qui transporta le général Wolfe

de l'autre côté du fleuve et d'autres vaisseaux furent louées ou achetés et décorés pour représenter la flotte anglaise. Naturellement cela entraina de grandes dépenses, mais la vue de la flotte bombardant les fortifications de Québec mérite l'argent qu'elle a coûté.

Pour la première fois dans leur histoire le gouvernement canadien a permis qu'on profana les fortifications historiques de la vieille capitale pour faire de la cinématographie. Les canons démantelés dont se servirent les Français en 1759 ont été remontés sur des affûts et une fois encore ont tonné sur les bastions.

Les hommes qui composaient les armées française et anglaise prirent plusieurs semaines pour acquérir les rudiments de l'éducation militaire. Le plus grave embarras était de confier des armes à des figurants inexpérimentés et on n'a remis les canons aux mains de ces artilleurs de fantaisie que le jour où l'on a été sûr qu'ils n'extermineraient personne.

Les organisateurs des tableaux ont eu le bonheur de pouvoir acheter au pied des remparts de vieilles bicoques désertes qu'ils ont pu démanteler pour montrer les effets du bombardement anglais sur les bâtisses de Québec. Un tableau représente une bombe qui éclate et qui traverse les remparts. L'explosion réelle de bombes à l'usage des photographes a mis le feu aux bâtiments et l'on put prendre sur le vif l'œuvre destructive de ces engins de guerre.

La population de Québec s'est beaucoup intéressée à la reconstruction du drame et aimait à aider au travail. Elle s'est même laissé utiliser pour les scènes qui montraient les habitants s'enfuyant en débandade devant le bombardement anglais.

Un campement qui était une vraie ville a été dressé sur l'île d'Orléans près de Québec et les troupes y avaient leurs quartiers durant tout le temps que se prenait la photographie. Une teinte de réalisme fut ajoutée aux tableaux par la présence d'un tribu d'Iroquois de Caughnawaga qui prit part à la représentation des combats. Ces sauvages sont les propres descendants de ceux qui aidèrent les Français durant la campagne de Wolfe.

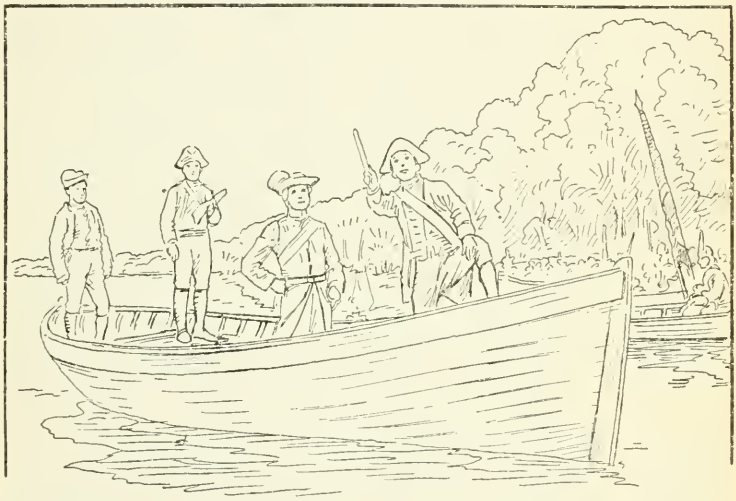

Débarquement de Wolfe près de Québec.
Un rouleau montrant avec une exactitude historique absolue et sur les lieux mêmes un détail de la prise de Québec par les Anglais.

On se rappelle que Wolfe put faire remonter le St-Laurent à sa flotte grâce à des pilotes canadiens-français amenés par ruse à bord des vaisseaux anglais. Placés dans l'alternative d'être passés par les armes ou de guider la flotte anglaise jusque devant la citadelle, les pilotes consentirent à se mettre au gouvernail.

La consternation des Français en découvrant que leurs adversaires étaient mouillés au milieu de la rivière est

rendue d'une façon tragique. Plus tard on voit les Anglais débarquer dans une petite anse qui porte le nom d'Anse de Wolfe. On assiste à une série de manœuvres entre Anglais et Français luttant pour enlever des positions et à des marches et contremarches aboutissant à la bataille des Chutes Montmorency qui fut marquée par la défaite des Anglais.

Une des scènes les plus émouvantes reproduit le bombardement des fortifications françaises. On a un coup d'œil saisissant du vaisseau Amiral anglais qui parait trembler quand chaque bordée est tirée.

La charge des grenadiers aux Chutes Montmorency et leur dégagement grâce aux Highlanders est une scène surchargée de réalisme. Les Anglais avancent sous les balles avec un flegme merveilleux, les rencontres corps à corps sont menées avec une vigueur qui leur assure un réalisme admirable.

Un autre spectacle émouvant est l'essai tenté par les Français de détruire la flotte Anglaise au moyen de bâteaux-feux. Plusieurs de ces bateaux scrupuleusement reconstitués. se sont tellement approchés en réalité des navires engagés pour la circonstance, que c'est au prix seulement d'efforts réellement héroïques que ceux-ci ont éviter l'incendie qui les a menacés à plusieurs reprises et ont failli ainsi grossir fortement la note des préparatifs.

ESSAI DES DIAMANTS

Comment distinguer les vrais des faux diamants, tel est le problème qu'un journal autrichien essaie de résoudre au bénéfice des profanes qui voudraient avoir quelques notions d'art du lapidaire.

Il dit d'abord que l'on peut toujours reconnaître les vrais brillants à leur grande dureté et à leur haut indice de réfraction, traits que l'on ne trouve jamais réunis au même degré dans aucune pierre d'imitation. Le diamant reste brillant parce qu'il est dur, tandis que les autres pierres et imitations se rayent et se ternissent par le frottement. Il ajoute qu'à un œil exnérimenté, il n'est pas difficile de discerner, à l'aspect seul des facettes, si une pierre est vraie ou non, car jamais les vrais diamants ne sont aussi réguliers qu'une bonne imitation. Pour ces derniers, on prend le plus grand soin en pratiquant la taille, de polir et d'émoudre non seulement les facettes, mais aussi toute la forme de la pierre, de façon à éviter les différences de réflexion, de réfraction et le dispersement des rayons. D'un autre côté la taille et le polissage des vrais diamants se pratiquent en s'efforçant de conserver autant que possible la dimension originale de la pierre et quelques petites irrégularités des faces et des angles sont préférées à une diminution quelconque de poids. Dans les imitations où la matière est si bon marché que le volume des déchets est sans importance on peut s'attacher uniquement à faire une contrefaçon scientifiquement parfaite.

Une lime est un outil indispensable pour faire l'essai d'un diamant, elle ne peut ni détériorer, ni rayer un vrai diamant, mais sur une imitation elle fait vite une marque. Un morceau de saphir est encore bien meilleur qu'une lime, car le saphir est la pierre qui dans l'ordre de dureté vient immédiatement après le diamant. Toute pierre qui peut être rayée par un saphir n'est sûrement pas un diamant.

Si l'on pose une petite goutte d'eau sur la face supérieure d'un diamant, puis si on la touche avec la pointe d'un crayon, la goutte conserve sa forme arrondie, et la pierre reste intacte et sèche. Si on fait la même chose avec une imitation de verre, la goutte s'épanouit immédiatement.

Un diamant plongé dans l'eau se voit nettement au fond et scintille au travers du liquide, mais une pierre d'imitation ne se brille jamais dans l'eau.

Si une personne regarde à travers un diamant comme au travers d'un morceau de verre, un point rond noir sur un morceau de papier blanc, elle voit nettement un seul point rond. Si elle en voit plusieurs ou si le rond est brouillé elle a affaire à une imitation.

Le saphir blanc, le topaze blanc, et le cristal de roche se vendent communément comme du diamant, mais le plus souvent, les imitations sont du verre.

Pour reconnaitre ces imitations de verre, on peut aussi recommander le traitement aux acides qui ternissent le poli des facettes tandis qu'ils n'influencent pas le diamant, le rubis, le saphir et l'émeraude. Cependant une imitation de diamant faite avec du verre cède toujours à l'essai de dureté, si bien que l'essai chimique est superflu.

Voici un autre essai recommandé par un expert anglais : Si vous humectez le bijou avec la pointe de votre langue, vous pouvez juger par la sensation éprouvée si vous avez devant vous un diamant vrai ou faux. Un vrai diamant donne une sensation de froid, un faux est chaud au toucher. Il en est de même de l'ivoire et de la celuloïde. L'ivoire est plus froid que son imitation.

LES CARTES POUR AVEUGLES

On a inventé des jeux de cartes pour aveugles. En haut et en bas de chaque carte, il y a des trous perforés, par groupes consistant en caractères Braille, ou lettres soulevées, qui servent à lire aux aveugles. Le grand avantage de ce système c'est que personne ne peut voir les cartes de son adversaire. L'invention de ces cartes a beaucoup contribué à divertir les aveugles en leur fournissant un mode d'amusement dont ils ne disposaient pas jusqu'alors.

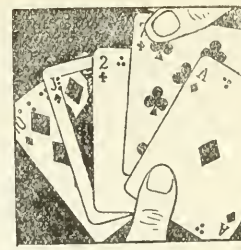

Les cartes pour aveugles ont des index indicateurs.

CONTRE LES PIQURES DE GUEPE

Les habitants de la Suisse française et de la région savoisienne usent d'un remède populaire contre les piqûres de guêpe, ou d'abeille, et ce remède serait des plus efficaces. Il réussit même dans une forme grave de ces piqûres, celles qui portent sur les lèvres, sur la langue, sur les muqueuses de la bouche ou de la gorge, comme cela arrive quand on mord à même dans un fruit où sont venus butiner ces insectes. Dans la bouche et sur ces divers points, la piqûre est des plus graves, car il se forme très rapidement un œdème et un gonflement des tissus qui peut amener des accidents de suffocation.

En présence d'un cas semblable on recourt au gousses d'ail. Quand la piqûre porte sur une partie accessible, comme la langue, les lèvres, on frotte vigoureusement le point piqué avec l'ail ; si la piqûre est plus profonde, vers la gorge, on fait avaler des gousses d'ail, broyées et malaxées. Et dans la plupart des cas, l'œdème s'affaisse et les accidents sont conjurés. Le professeur Mermod, de Lausanne, vient de se porter garant de l'efficacité du moyen en communiquant à la Société vaudoise de médecine l'observation d'un malade qui, à la suite d'une piqûre de guêpe dans la gorge, avait été pris presque instantanément d'accidents de dysphagie et d'asphyxie, les aryténoïdes du larynx avaient pris le volume d'une noix. On administra au malade des gousses d'ail et le malade guérit rapidement. A défaut d'ail, l'oignon cru agirait de même, mais moins sûrement.

Je ne sais si ce remède est connu et employé dans d'autres régions ; il est des plus simples, des plus efficaces, à la portée de tous et mérite d'être répandu. C'est probablement au principe actif de cette plante, l'essence qui est formée en grande partie de sulfure d'allyle que sont dues ces vertus spéciales pour cette forme d'accidents.

LE CLUB DE LA BONNE SANTE

Les élèves d'une école de l'Alabama ont organisé entre eux un Club de bonne Santé et l'engagement pris par les membres est ainsi conçu : " Je promets."

1° D'être aussi régulier que je peux dans l'accomplissement de mes devoirs, de me lever tous les jours à la même heure, de me coucher à la même heure, de prendre mes repas à la même heure et de ne jamais manger entre mes repas.

2° De ne dormir jamais dans une chambre où il n'y a pas au moins une fenêtre grande ouverte.

3° De choisir des aliments nourrissants et de m'arrêter quand j'ai mangé assez.

4° De boire au moins huit verres d'eau par jour, deux avant le déjeuner, deux avant le dîner, deux après l'école et deux avant de me coucher.

5° De marcher et de m'asseoir la tête haute et les épaules hautes et la poitrine ouverte.

6° De bien remplir mes poumons d'air frais avant chaque repas.

7° De passer chaque jour au soleil autant de temps que possible.

8° D'éviter les stimulants violents de quelque espèce qu'ils soient.

9° De me brosser les dents soir et matin.

10° De prendre fréquemment des bains de façon à me tenir bien ouvertes les pores de la peau

Etes-vous adonné aux rêves ? Pouvez-vous vous souvenir de vos rêves une fois éveillé et pouvez-vous ramener à une source exacte les curieuses pensées qui ont voyagé dans votre esprit durant votre état d'inconscience?

S'il en est ainsi lisez un ouvrage du Prof. Sigismund Frund de l'Université de Vienne sur l' "*Interprétation des rêves,*" où est discutée la portée scientifique de ces phénomènes.

Le Prof. Freud est un svant et un chercheur, c'est assez dire que son livre n'est pas écrit pour des enfants, quoique il puisse aussi bien leur profiter qu'à de grandes personnes. D'autant plus qu'en dépit de recherches nombreuses, la solution scientifique du problème n'a pas fait beaucoup de progrès depuis bien des années en dépit même de la multiplication de brochures fantaisistes appelées "*Clef des Songes.*"

Le Prof. Freud dit que la matière première, le fond même du rêve émane d'une expérience individuelle particulière au rêveur ; quelques petits incidents qui y figurent peuvent bien appartenir cependant à un passé ignoré qui s'y trouve étrangement entremêlé et que le rêve fait revivre dans un décor différent.

De plus, les rêves sont étroitement rattachés à la personnalité de chacun, et, suivant l'expression de M. Freud, sont absolument *égotistes.* Le rôle de la mémoire dans les rêves, dit-il, est sûrement le plus caractéristique des rôles qu'on peut invoquer pour la mémoire dans la théorie générale de ce phénomène. Il nous apprend que "*Rien de ce que nous avons déjà possédé psychiquement n'est jamais perdu totalement.*"

Beaucoup des pétitions de principe du Dr Freud ont été fortement critiquées mais aucune n'a soulevé autant de controverse que la suivante: "Un rêve n'est que l'accomplissement d'un désir..... "Si douloureux et si pénible que soit un rêve, on peut toujours, en se donnant la peine de l'interpréter y trouver l'accomplissement d'un désir." Le professeur essaie alors d'expliquer cette assertion en décrivant le contenu manifeste et latent d'un rêve supposé.

"Remarquez, dit-il, que notre doctrine ne repose pas sur l'acceptation de la teneur manifeste au rêve que nous trouvons au fond du rêve lui-même, quand nous l'interprétons... Il est vrai qu'il y a des rêves dont la teneur est d'une nature extrêmement pénible. Mais celui qui a essayé d'interpréter les rêves de ce genre, a-t-il jamais tenté d'en découvrir la teneur mentale latente ? S'il ne l'a pas fait, il est toujours bien possible qu'au fond des rêves les plus douloureux et les plus pénibles, l'interprétation puisse laisser voir encore l'accomplissement d'un désir."

En général on peut dire que les rêves ont une origine psychologique, mais cette origine peut avoir aussi une origine pathologique.

Les rêves ne sont pas la preuve d'un sommeil profond et reposant, car ils laissent souvent le dormeur plus fatigué qu'il était avant de se coucher. Fréquemment quelque condition corporelle télégraphie au cerveau des messages constants de peine ou de malaise, amalgamés imparfaitement en ce qui nous paraît être un amas incohérent. A l'état de rêve, la raison est presque toujours absente, tandis que les sensations et l'émotion prédominent. Dans la rapide affluence des pensées du rêve, il se présente probablement des oasis de demi-conscience au cours desquels les circonstances qui paraissent étrangères à la donuée générale, paraissent manquer d'enchaînement intermédiaire.

Le fait le plus remarquable est que souvent il arrive de rêver avec persistance des choses les plus triviales et les plus insignifiantes. Ainsi par exemple, la perte d'une personne affectionnée qui nous a fortement frappée pourra ne jamais figurer dans nos rêves, tandis que la verrue que nous avons remarquée sur le front d'un parfait étranger y reviendra à mainte reprise.

"Tout bruit nettement perçu, dit Freud, fait naître des peintures de rêve correspondantes ; le grondement du tonnerre nous lance dans le plus fort d'une bataille, le chant d'un coq se transforme chez le rêveur en cris de terreur et le craquement d'une porte fait naître le rêve d'envahissement de la maison par des voleurs. Quand une couverture de notre lit glisse la nuit, cela peut nous amener à rêver que nous nous promenons tout nu ou que nous tombons dans l'eau. Si nous sommes étendu dans le lit diagonalement et si nos pieds dépassent le bord du lit nous pouvons rêver que nous nous trouvons au bord d'un précipice terrifiant ou que nous tombons d'une hauteur escarpée. Si notre tête glisse par hasard sous l'oreiller nous pouvons rêver qu'une roche énorme est suspendue sur notre tête et menace de nous écraser de son poids.

Les rêves de malades souffrant d'affections organiques du cœur ou des rognons sont souvent troublés par des terreurs ou des inventions fantasques. Les malades se réveillent soudain avec un grognement de douleur, les yeux hagards. Ils sont complète-

ment trempés de sueur. Leur face peint l'épuisement et l'agitation morale la plus grave paraît souvent faire naître une impression de cataclysme mental imminent. J'ai souvent constaté cela dans les fièvres et les maladies infectieuses aiguës en général. Ce symptôme est l'indice d'un dérangement d'état corporel dans lequel le système nerveux réagit sous l'effet de quelque stimulus toxique ou mécanique d'une forte application directe et d'une intensité considérable.

Ainsi, un malade avait l'habitude de rêver à tout propos qu'un chat le prenait à la gorge et l'étouffait littéralement graduellement. L'agonie mentale qu'il éprouvait dans ce rêve se continuait jusqu'à ce qu'il se réveillât avec la sensation d'une grande tension et engorgement de la gorge. Finalement il se déclara chez lui un cancer de la gorge pour lequel je puis l'opérer. Cette prémonition m'a permis de prolonger son existence de plusieurs mois.

Les stimulus corporels de toute sorte peuvent produire des rêves troublants et quand les rêves de ce genre reviennent avec fréquence, l'on doit chercher la cause du stimulus dans quelque région localisée du corps.

L'AUTO-ARRET

L'Auto-arrêt est destiné à faciliter la mise en bouteilles du vin ou de tout autre liquide. Il ressemble à un brise-jet et s'adapte instantanément à n'importe quel robinet pour le rendre automatique et permettre d'arrêter instantanément le débit du liquide que l'on met en bouteilles sans craindre d'en

perdre une seule goutte. Son usage entraine donc une grande économie de temps et surtout une sécurité absolue lorsque l'on manipule des liquides inflammables comme l'essence, le pétrole, etc.

L'appareil est fixé au robinet par son manchon de caoutchouc. Ce manchon se prolonge par le tube métallique d'écoulement à l'intérieur duquel a été ménagé un siège de soupape. La soupape appartient à une tige métallique recourbée à la base du tube pour former deux angles droits, son extrémité libre repose sur le goulot de la bouteille.

Dès que l'on présente la bouteille, le goulot remonte la tige et la soupape s'ouvre ; le liquide s'écoule alors normalement. Lorsque l'on retire la bouteille, la tige descend par son propre poids, la soupape tombe sur son siège et le liquide cesse de couler. Cet appareil est certainement le plus simple, le moins coûteux et le plus sûr que l'on puisse imaginer pour résoudre ce problème dont la solution a préoccupé une foule d'inventeurs. L'Auto-arrêt est en vente aux Etablissements Kratz-Boussac, 14, Martel, à Paris.

POUR EMPECHER VOTRE GARAGE DE PRENDRE EN FEU

A moins de grands soins, un garage de famille peut devenir le point de départ d'incendies désastreux. Pour réduire la quantité de sinistres causés par des incendies de garages, la National Fire Protection Association des Etats-Unis a distribué des exemplaires des règles suivantes qui doivent être appliquées partout où un automobile seul est remisé.

— Ne jamais permettre dans un garage de lumières à flamme découverte ; sortir toujours l'automobile pour remplir le réservoir afin de laisser se dissiper les vapeurs de gazoline.

— Ne jamais conserver des quantités considérables de gazoline ni de carbure de calcium, dans le garage ou dans la maison. Un réservoir de réserve souterrain, d'un modèle recommandé est la meilleure façon de conserver sa provision de gazoline.

— Un récipient métallique à ordures doit être installé en un endroit convenable en dehors du garage, pour recevoir tous les déchets et les chiffons graisseux qui doivent être brûlés toutes les semaines.

— Il est dangereux d'employer de la sciure de bois ou des copeaux pour absorber la graisse ou l'huile dans un garage. Si le plancher est en bois, on doit le laver de temps en temps à la brosse avec du savon et de la potasse.

— L'emploi de la gazoline pour nettoyer les parties d'une automobile est chose dangereuse.

— Un garage ne doit jamais être chauffé au moyen d'un poêle ou d'un feu découvert quelconque, à moins qu'il ne soit isolé dans une autre pièce afin que les vapeurs de gazoline qui circulent si rapidement ne puissent pas y parvenir.

— Tenir toujours dans le garage un extincteur d'incendie d'un modèle accepté et un seau de sable. De l'eau jetée sur de la gazoline enflammée ne sert qu'à activer les flammes.

ASSOURDISSEUR POUR MOTORBOAT

Un assourdisseur pour motorboat vient d'être découvert qui imprime en passant aux gaz d'épanchement un mouvement de rotation et qui dissipe ainsi leur énergie sans opposer aucune résistance à leur mouvement ou causer aucune pression en retour sur la machine motrice. Cet assourdisseur a été conçu après beaucoup d'investigations et d'expériences qui ont fait découvrir que l'échappement de la machine est comme la décharge d'un coup de fusil en ce qu'elle consiste en deux bruits nettement séparés, l'un causé par l'expansion subite du gaz d'échappement et l'autre par la première poussée du gaz sortant par la lumière d'échappement. On dit que l'assourdisseur annule ces deux bruits avec succès. Pour l'employer avec efficacité il faut que l'appareil soit de bonne capacité pour l'épanchement de la machine. Il est fait avec un nouvel alliage consistant en nickel, fer et cuivre et ayant la résistance de l'acier sans donner prise à la corrosion.

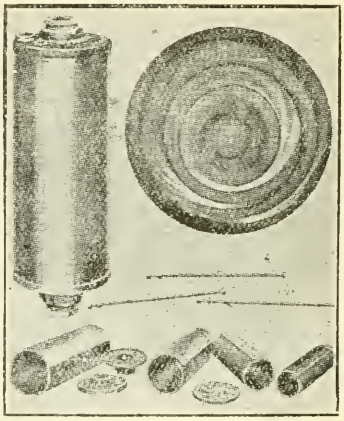

Vue interne de l'assourdisseur pour motorboats, montrant comment les gaz reçoivent un mouvement giratoire.

L'USURE DES FOURRURES

Le tableau suivant que vient de publier le Times est intéressant pour les personnes qui veulent acheter des fourrures. La résistance des fourrures à l'usure varie énormément et n'a aucun rapport avec le prix d'achat. Par exemple, le chinchilla et l'hermine, des fourrures très coûteuses sont côtées 25 et 15 dans un tableau où la bête puante ou skunk est côté 70 et le castor 90.

Dans le tableau la loutre de mer avec son poil d'eau est prise comme base et figure pour 100. Voici la liste : —

Loutre de mer	100
Castor	90
Loup marin	75
Vison	70
Sconse (bête puante)	70
Mouton de Perse (astrakan)	65
Marte	65
Zibeline	60
Renard noir argenté	40
Opossum	37
Musquash (Columbia)	33
Mouton gris	30
Nutria (Coypou)	27
Hermine	27
Lynx	25
Ecureuil	25
Chinchilla	15
Broadtail	15
Caracul	10
Taupe	7
Lapin	5

La durée des fourrures est réduite par coloration artificielle. La martre qui à l'état naturel figure pour 65 descend dans le tableau à 45 après être teinte.

La quantité de fourrure nécessaire pour un manteau demi-long avec mesure de ceinture moyenne est de 16 pieds carrés, pour pleine longueur, il faut vingt-sept pieds carrés.

Règle du jeu et courte explication de la partie.

Le " Minoru " est un jeu nouveau auquel n'importe quel nombre de joueurs peuvent prendre part ; il consiste en une course sur le résultat de laquelle des jetons sont engagés.

L'originalité du jeu consiste en ceci, que les chevaux ne sont pas mobiles mais courent réellement sur un hippodrome tout en partant à des prix différents suivant leurs chances différentes de gagner — comme c'est le cas avec la cote du départ dans une course véritable.

Au commencement de la partie, on place les cinq chevaux aux endroits jaunes du départ et ils se déplacent sur leurs pistes respectives, et avancent d'un intervalle suivant que l'indiquent les cartes, qui sont données. Dès que les joueurs ont fait leurs mises, un des joueurs donne les cartes, une par une, les plaçant sur les cinq divisions qui se trouvent derrière les endroits du départ, on donne une carte pour chaque cheval. Le cheval auquel la carte la plus forte est échue avance d'un intervalle sur sa piste, on donne alors cinq autres cartes et le cheval qui a la plus forte est porté en avant et ainsi de suite jusqu'à ce que l'un ou l'autre des chevaux atteigne le poteau d'arrivée, il est alors déclaré gagnant.

La cote (qui est mathématiquement correcte) est expliquée par ce fait que les chevaux qui partent avec la cote la plus forte ont plus d'intervalles à couvrir avant d'atteindre le poteau d'arrivée et ont par conséquent moins de chance de gagner que les autres.

On remarquera que deux chevaux (" Minoru " et " St - Amant ") ont moins d'espaces à parcourir que les autres pour atteindre le poteau d'arrivée. Ils ont donc plus de chances de gagner et si l'un d'eux arrive, la Banque ne paie que le double de ce qui a été mis sur ce cheval, quelles que soient les mises.

D'un autre côté, " Gou-Gou " a plus d'intervalles à parcourir pour arriver au poteau, il a donc moins de chances de gagner et s'il arrive, la Banque paie dix contre un.

Pour les mêmes raisons " Game Chick " et " Miss McGiggle " rapportent respectivement cinq et sept contre un à ceux qui les ont joués.

S'il y a des mises sur les divisions " Even Chances " (Egalité) le joueur reçoit, au cas où un des chevaux ainsi joués gagne, un nombre de jetons égal à celui qu'il a mis sur ce cheval.

La course est courte et rapide et l'arrivée est généralement mouvementée et passionnante. Le banquier paie les gagnants et garde les mises jouées sur les chevaux qui ne sont pas arrivées.

On peut jouer tous les chevaux ou couleurs en même temps et la cote variée offre un champ très vaste à l'ingéniosité pour suivre ou inventer des combinaisons.

Règles.

1. Aucune mise ne peut être faite ou retirée après que la course a commencé.

2. Dans toute course les joueurs

peuvent jouer un ou plusieurs chevaux ou couleurs.

3. Aucune mise de plus de six jetons ne pourra être faite par n'importe quel joueur sur un cheval ou couleur quelconque.

4. L'As est la carte la plus forte.

5. Si deux ou plusieurs chevaux obtiennent les mêmes cartes et que ces cartes soient plus fortes que celles de leurs concurrents le cheval qui reçoit la carte de la couleur la plus haute a gagné les valeurs étant : 1. Cœur ; 2. Carreau ; 3. Trèfle ; 4. Pique ; comme Bridge. Aussi la dame de cœur gagnera contre la dame de pique.

6. Le Banquier garde la Banque pendant quatre courses, il la passe ensuite au joueur qui se trouve à sa gauche, et ainsi de suite tout autour de la table de sorte que chaque joueur tient la Banque à son tour.

7. Les cinq cartes données à chaque fois sont mises de côté avant de recommencer à donner et quand le paquet est épuisé, on ramasse toutes les cartes et on les bat.

8. Le Banquier pourra décider avant le commencement de la course s'il sera fait usage de la carte dite " Joker." Si cette carte est comprise dans le paquet et qu'elle sorte, " *Gou-Gou* " avance quel que soit le cheval auquel elle est échue et quelles que soient celles qu'ont les autres chevaux. Quand on fait usage de cette carte ayant une valeur spéciale, la cote de " *Gou-Gou* " est ramenée de 10 contre un à 6 contre un.

Un journal de science française, la *Nature* a fait une étude mathématique du jeu qui est intéressante pour toutes les personnes qui s'y adonnent.

Voici ce que dit le journal en question :

UN NOUVEAU JEU DE PETITS CHEVAUX, LE " MINORU " (1)

On a importé récemment d'Angleterre un nouveau jeu, qui tient le milieu entre celui des petits chevaux et le pari *à la cote* des champs de courses, prohibé maintenant en France à cause de la concurrence qu'il faisait au pari mutuel, mais plus florissant que jamais dans d'autres pays.

Voici en quoi consiste ce nouveau jeu, auquel on donne le nom de *Minoru.*

Cinq petits chevaux de plomb, que nous appellerons, A, B, C, D, E, *Minoru, Game Chick, Gou-Gou, Miss McGiggle et St-Amant* sont placés, comme l'indique le croquis ci-contre, à l'une des extrémités d'un tapis divisé en cases. Pour atteindre le but, représenté par la ligne MN, A et B ont chacun quatre cases à parcourir, ou quatre lignes à franchir ; C en a cinq, D, six et E, sept. Quand les joueurs ont placé dans les tableaux T,T, leurs enjeux sur les chevaux auxquels ils supposent les chances les plus avantageuses, on tire au sort d'une façon quelconque — généralement au moyen de cartes — le nom d'un cheval, et alors celui que le hasard désigne avance d'une case. Cette opération se renouvelle jusqu'à ce que l'un des concurrents soit arrivé au but.

La partie est alors terminée : tout joueur qui a placé un enjeu sur le gagnant reçoit du banquier, outre le montant de sa mise, le produit de cette mise par un coefficient *c*, qui correspond à la *cote* des bookmakers et qui est fixé à

2 pour A et pour B, *Minoru et St-Amant.*
5 pour C *Game Chick.*
7 pour D *Miss McGiggle.*
10 pour E *Gou-Gou.*

Les chevaux sont en outre divisés en deux groupes : d'un côté A et C (groupe bleu), de l'autre B, C et E (groupe rouge). Pour chacun de ces groupes la *cote* est égale à I, c'est-à-dire, que tout joueur qui a *ponté* ou mise sur le groupe dont le gagnant fait partie reçoit, avec sa mise une somme égale à celle-ci.

Le banquier retient les enjeux des perdants.

Le prospectus du jeu dit que les cotes (odds) sont " mathématiquement correctes ". On peut facilement se rendre compte qu'il n'en est rien.

Le fait qu'un cheval paie 1 quand il perd, et reçoit *c* quand il gagne, suppose qu'il a une chance de gain contre *c* chances de perte sur un total de c + 1, ou autrement dit, que sa probabilité de gain est 1/c + 1. On doit en conclure que les probabilités hypothétiques de gain attribuées aux cinq chevaux par les conditions du jeu sont :

$$\text{Pour A} : \frac{1}{3} \text{ ou } \frac{88}{264} \text{ ou } 0{,}333$$

$$\text{B} : \frac{1}{3} \text{ ou } \frac{88}{264} \text{ ou } 0{,}333$$

$$\text{C} : \frac{1}{6} \text{ ou } \frac{44}{264} \text{ ou } 0{,}167$$

$$\text{D} : \frac{1}{8} \text{ ou } \frac{33}{264} \text{ ou } 0{,}125$$

$$\text{E} : \frac{1}{11} \text{ ou } \frac{24}{264} \text{ ou } 0{,}091$$

$$\text{Total } \frac{277}{264} \text{ ou } 1{,}049$$

(1) Minoru est le nom d'un cheval du roi Georges V qui a gagné le prix du Derby, il y a quelques années.

même, pour les bénéfices correspondant à

B : 31 + 15 + 11 + 8 — 60 = 5
C : 31 + 30 + 11 + 8 — 75 = 5
D : 31 + 30 + 15 + 8 — 77 = 7
E : 31 + 30 + 15 + 11 — 80 = 7

Il est clair qu'au *Minoru* les bénéfices du banquier seraient identiques à ceux du bookmaker, si les enjeux des joueurs étaient les mêmes que dans l'exemple qui précède.

Dans tout ce que nous venons de dire, nous n'avons eu égard qu'aux probabilités hypothétiques déduites des cotes ou coefficents sans nous occuper des probabilités réelles, ou plutôt mathématiques, impossibles à évaluer pour les vraies courses mais qui, pour le *Minoru*, sont rigoureusement calculables et peuvent fournir aux joueurs des indications fort utiles.

Au moyen d'un calcul trop compliqué pour être reproduit ici, on trouve que les probabilités mathématiques résultant des conditions de ce jeu sont :

Tableaux

Pour A :	0,352 3 ou plus amplem.			0,353
B :	0,35293	—	—	0,353
C :	0,17416	—	—	0,174
D :	0,08251	—	—	0,0825
E :	0,03747	—	—	0,0375
Total	1,00000	Total		1,0000

On voit que, pour les deux derniers chevaux, les probabilités mathématiques s'écartent beaucoup des probabilités fictives déduites des cotes. Pour les trois premiers la différence est moins grande, mais cependant elle est suffisante pour donner aux pontes qui jouent sur ces trois chevaux un avantage sensible par rapport au banquier. Cet avantage est en effet de 5,90 pour 100 pour A et pour B.

Or, on sait que la somme des probabilités mathématiques de plusieurs événements incompatibles ne peut pas être plus grande que l'unité, qui représente la certitude. Dans le cas actuel, admettre que toutes les cotes sont exactes équivaudrait à attribuer aux cinq chevaux réunis 277 chances sur 264, ou 1049 chances sur 1000, ce qui serait un non sens.

De ce que la somme des probabilités fictives est trop forte, il résulte que si, à l'instar des bookmakers, le banquier fixait lui-même le montant des enjeux, il pourrait s'arranger de façon non seulement à gagner quel que fût le vainqueur, mais — au moins théoriquement — à réaliser sur chaque cheval un bénéfice déterminé d'avance.

Supposons, par exemple, qu'avec les cotes du *Minoru*, un bookmaker veuille gagner, — l'unité d'eujeu étant quelconque (franc, louis, jeton, etc...) :

2 unités sur A.
5 — sur B et sur C.
7 — sur D et sur E.

Il parviendra en pariant contre tous les chevaux aux conditions suivantes :

Sur A :	62	unités	contre	31
B :	60	"	"	30
C :	75	"	"	15
D :	77	"	"	11
E :	80	"	"	8

Vérifions.

Si A est vainqueur, le bookmaker paie 62, mais il reçoit des perdants 30 + 15 + 11 + 8 = 64. Bénéfice 2. On trouverait de même, pour A et pour B, et de 4,40 pour 100 pour C. On constate encore que la probabilité de gain du groupe bleu (A, C) est égale à 0,577 et celle du groupe rouge (B, D, E) à 0,473, tandis que la règle du jeu suppose des chances égales aux deux groupes. En réalité, le groupe bleu a un avantage de 5,40 pour 100.

Un raisonnement très simple met ces faits en évidence.

Voyons, par exemple, pour A.

Si les événements se produisent conformément à leurs probabilités mathématiques respectives, A gagnera 353 fois et perdra 646 fois sur 1000 épreuves. Il recevra donc 353 fois le double de sa mise — que nous supposerons constante et égale à l'unité — soit 706 unités ; en revauche, il abandonnera au banquier 647 unités. Bénéfice : 59 unités pour un enjeu total de 1000, ou 5,90 pour 100.

Ces cotes des deux derniers chevaux, au contraire, donnent un avantage énorme au banquier, et c'est ce qui fait que, prises dans leur ensemble, les conditions du jeu lui sont favorables, au point de lui permettre quelquefois de gagner à coup sûr. Mais, pour qu'il conserve l'avantage, il faut qu'il n'y ait pas de différences trop grandes entre les enjeux des premiers chevaux et ceux des derniers. Or, comme rien n'oblige les joueurs à ponter sur ceux-ci, ils s'en abstiendront, si le calcul ou l'expérience leur prouve — ce qui arrivera tôt ou tard — qu'en jouant ainsi, ils font un métier de dupes.

Le banquier se trouverait alors dans une position tellement désavantageuse que le jeu deviendrait impossible ; et c'est peut-être ce qui, jusqu'à présent, a empêché le *Minoru* de prendre une extension en rapport avec l'intérêt que lui donnent ses péripéties.

Si l'on veut assurer à la banque un

petit avantage, ce qui semble non-seulement nécessaire, mais légitime dans une certaine mesure, il faut adopter des cotes se rapprochant des suivantes :

Pour A et pour B : 7 contre 4.
C : 14 contre 3
D : 11 " 1
E : 25 " 1

Ces cotes seraient d'ailleurs parfaitement applicables, surtout dans les réunions privées, où le numéraire est ordinairement remplacé par des jetons, auxquels on attribue la valeur que l'on veut. Avec elles le désavantage des joueurs, ou l'avantage du banquier, varierait entre un minimum de 1 pour 100 (sur D) et un maximum de 2,90 pour 100 (sur A et B) ; il serait en moyenne de 2,14 pour 100, c'est-à-dire un peu plus fort qu'au baccara.

Au jeu ordinaire des petits chevaux, l'avantage de la banque s'élève au taux exorbitant de 1/9 ou 11,11 pour 100.

Nous avons dit qu'il serait légitime d'accorder, dans certaines limites, un avantage au banquier. Nous ajoutons que cet avantage devrait exister, non seulement dans les casinos, qui ont des frais d'installation à couvrir, et dans les cercles, où le banquier verse à la *cagnotte*, mais même dans les réunions mondaines, et voici pourquoi.

Le calcul de l'avantage repose sur la fiction que l'on appelle *l'espérance mathématique*, c'est-à-dire, au fond, sur l'hypothèse que les événements seront exactement conformes à leurs probabilités ; par exemple, qu'un événement dont la probabilité est $\frac{1}{3}$ arrivera exactement 1 fois sur 3, 10 fois sur 30, etc. Or l'expérience, d'accord avec le calcul, prouve que cette hypothèse se réalise rarement, quand le nombre des épreuves est tant soit peu grand. La plupart du temps, dans les jeux de hasard, il y a, entre le résultat le plus probable et le résultat observé, une différence que les mathématiciens nomment l'*écart*. La fréquence, l'importance et le sens des écarts constituent ce que les joueurs appellent la *veine* ou la *deveine*, selon que les écarts leur sont favorables ou défavorables.

Outre que le banquier n'est pas libre de régler ses enjeux comme il l'entend, il est obligé en général de jouer plus gros jeu que tout autre joueur, et par conséquent il subit plus que ses adversaires l'influence des écarts. Il y a là une cause d'infériorité qui pourrait empêcher les joueurs prudents de prendre la banque, si on ne leur attribuait pas, en compensation, un certain avantage. Celui que nous avons indiqué pour le *Minoru* ne semble pas excessif. Si toutefois on voulait équilibrer les chances autant que possible, on pourrait adopter les cotes suivantes :

Pour A (Minoru et pour B St-Amant : 11 contre 6
C (Game Chick) : 19 contre 4, ou 33 contre 7
D (Miss McGiggle) : 100 contre 9
E (Gou-Gou) : 77 contre 3

Les probabilités correspondantes seraient

Pour A et pour B : $\frac{6}{17} = 0{,}35294$

C : $\frac{4}{23} = 0{,}17391$, ou $\frac{7}{40} = 0{,}17500$

D : $\frac{9}{109} = 0{,}08257$

E : $\frac{\quad}{80} = 0{,}03750$

Les différences avec les probabilités mathématiques seraient négligeables.

LA PERFECTION EN ARABIE.

Un voyageur allemand qui revient de visiter l'Arabie écrit que la femme dans ce pays pour être reconnue parfaitement belle doit posséder des attraits qui vont tous par quatre au point de vue du teint et du dessin.

Quatre de ces attraits doivent être blancs :

La peau, les mains, les dents et le globe de l'œil qui doit être d'une blancheur impeccable.

Quatre doivent être noirs :

Les cheveux, les sourcils, les cils et le centre de l'œil.

Quatre rouges :

Les joues, les lèvres, la langue et les gencives.

Quatre longs :

Le dos, les bras, les doigts et les jambes.

Quatre ronds :

La tête, le cou, le poignet et le coude.

Quatre minces :

Le nez, les sourcils, les lèvres et les doigts.

LA CANNE MAGIQUE

Le principe suivi pour magnétiser une canne peut aussi bien servir pour un couteau de table, une queue de billard ou autre objet analogue. Il n'y a pas de préparatif. Le magicien passe d'abord la main le long de la canne sous prétexte de la magnétiser. Il la montre ensuite tenue avec sa main gauche dont il présente le côté gauche au public, tandis que le centre de la canne est parallèle à la paume de la main contre laquelle elle est appuyée et en même temps il la pousse vers le bout des doigts étendus au moyen de l'index de la main droite qui est en arrière. Les autres doigts et le pouce de la main droite saisissent le poignet de la main gauche étendue comme le montre le dessin.

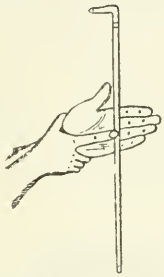

Façon de prendre le poignet et la canne magnétisée.

Du côté des spectateurs, la canne paraît tenir sans être maintenue par la main gauche. On augmente l'illusion en écartant les doigts de la main gauche et en les refermant successivement. L'index peut couvrir une distance beaucoup plus longue qu'on ne le suppose généralement et le fait que la main droite toute entière semble tenir le poignet gauche, accentue encore l'illusion.

* * *

L'ŒUF ARGENTÉ.

Si vous placez une cuiller en argent au-dessus de la flamme d'une bougie, elle ne tarde pas à se recouvrir d'une couche de noir de fumée. Plongez-la dans un verre d'eau, ô miracle! la cuiller n'est plus noire. Elle a repris son aspect métallique, et réfléchit à sa surface la lumière de la bougie ou des objets brillants. Vous la retirez de l'eau, croyant que le noir de fumée s'en est détaché ; il n'en est rien, la cuiller reste toujours d'un beau noir mat. Voici quelque chose de bien curieux, n'est-ce pas? et chacun de vous pourra l'expérimenter facilement. L'explication de ce phénomène est très simple.

Le noir de fumée, par suite de sa finesse extrême, n'est pas mouillé par l'eau. (L'adhésion entre deux corps

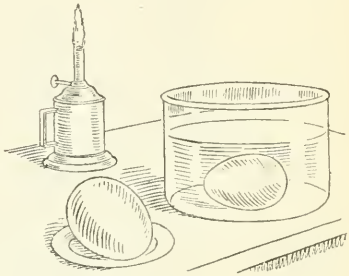

polis est considérable : coupez une balle de plomb avec un canif très effilé et rapprochez les deux parties coupées, en les appuyant l'une contre l'autre, elles resteront collées et il deviendra difficile de les séparer de nouveau. Dans les fabriques de glaces, on a vu deux glaces, posées l'une sur l'autre, adhérer si fortement, qu'on ne pouvait plus les séparer sans les rompre. Les corps pulvérulents sont difficilement mouillés par les liquides; vous voyez, lorsque la pluie tombe sur une route poudreuse, les gouttes d'eau rebondir sur le sol en conservant leur forme sphérique, avant que la poussière ne soit mouillée et transformée en boue) ; l'eau présente donc, tout autour et à une faible distance de la cuiller noircie, une forme courbe reproduisant exactement celle de la cuiller, et sur laquelle la lumière vient se réfléchir comme sur une surface métallique.

Vous pouvez présenter cette jolie expérience avec la variante suivante. Noircissez un œuf au-dessus d'une bougie ou mieux d'une lampe à pétrole bien fumeuse, et cet œuf, plongé dans l'eau, prendra aussitôt un aspect brillant et métallique, donnant l'illusion d'un œuf argenté, pour reparaître noir dès que vous l'aurez sorti du liquide.

LA TELEPATHIE DES CARTES

Pour ce tour il faut deux personnes, dont une dame qui agit comme médium, et un monsieur qui remplit le rôle de magicien. La dame, une fois présentée, est conduite par un des spectateurs dans une pièce éloignée de la scène et enfermée à clef.

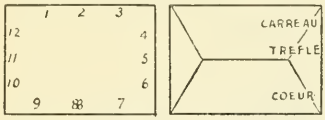

Fig. 1. — Divisions montrant la valeur des cartes.
Fig. 2. — Montrant les séries.

Ensuite le magicien demande à un des spectateurs de penser à une carte dans un paquet de cartes imaginaire et d'inscrire la carte choisie dans son carnet de notes pour qu'il n'y ait pas d'oubli : on le charge alors d'envoyer un mot au médium et de lui demander d'écrire le nom de la carte choisie mentalement. Il écrit cette demande sur un bout de papier dans les termes qui lui plaisent, puis il signe sa lettre et l'enferme dans une enveloppe qu'il cachète et adresse au médium.

Le magicien prend l'enveloppe, la

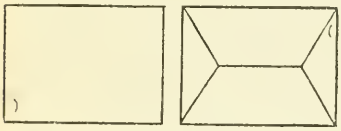

Fig. 3, 4. — Méthode suivie pour indiquer la carte pensée.

confie à un commissionnaire à qui il donne l'ordre de la remettre à la dame immédiatement et d'attendre sa réponse. C'est ce qu'il fait, et à son retour on a la réponse exacte.

Quelle est la clef du mystère ?

Avant tout, le magicien doit savoir quelle est la carte choisie. Il faut autant que possible l'apprendre secrètement, et c'est pour cela qu'on demande au spectateur de prendre note par écrit de la carte qu'il a choisie, car cela permet au magicien de jeter un coup d'œil rapide tandis qu'on écrit, ce qui lui permet d'avoir le renseignement cherché. Généralement cela peut se faire sans qu'il s'en aperçoive, sinon il faut absolument insister, sous un prétexte ou sous un autre, pour avoir ce renseignement qui est indispensable pour réussir le tour.

Le nom de la carte est ensuite enseigné au médium au moyen de deux coups d'ongle, un sur chaque côté de l'enveloppe. Ces marques qui doivent être les plus légères possible, peuvent se faire quand on prend l'enveloppe dans la main droite et quand on la fait passer dans la main gauche pour la remettre au commissionnaire.

La face de l'enveloppe est divisée en douze espaces imaginaires (voir Fig. 1) qui représentent la valeur numérale des diverses cartes, onze veut dire le valet et douze, la reine. Le roi s'indique en laissant le devant de l'enveloppe absolument intact.

Le bord de droite du dos de l'enveloppe est partagé de la même façon en trois espaces qui représentent les trois des quatre séries de cartes (voir Fig. 2). Le pique est indiqué de la même façon que les rois ; et, par conséquent, si la carte pensée est le roi de pique, l'enveloppe est laissée intacte. Les Fig. 3 et 4 représentent respectivement la face et le dos d'une enveloppe marquée pour indiquer que l'on a songé au dix de carreau.

Ce tour qui produit un effet saisissant, est d'autant plus précieux qu'on peut l'exécuter aussi bien dans un salon que sur une scène publique.

* * *

LE PAPIER DECHIRE, PUIS RECONSTITUE.

Un tour très amusant, assez facile mais vraiment extraordinaire, est celui qui consiste à prendre une feuille de papier entre ses mains, — rien autre dans les mains ni dans les poches, — à la déchirer en tout petits morceaux, à en chiffonner les morceaux dans les mains, à les pétrir en boule, puis tout à coup à donner la dite boule à développer, à une personne de l'assistance, laquelle, avec une croissante mais comique stupeur, étale aux yeux de tous une feuille de papier intacte quoique froissée.

Evidemment le papier ne se reconstitue pas tout seul — et il y a deux feuilles de papier. Mais à quel moment la transposition s'opère-t-elle ?

Voici le procédé. On prend une feuille identique à celle que l'on veut escamoter, on la roule en boule, et subrepticement, après avoir fait examiner ses mains et retroussé ses manches — chose ici nécessaire — on la place dans un des plis du vêtement, au coude. Puis on déchire conscien-

Le papier intact est en boule, dissimulé dans un pli du coude ; l'opérateur, par un mouvement rapide, dissimule également, dns un pli de l'autre coude, la boule de papier déchiré pendant qu'il se saisit de la première.

cieusement son papier, on le roule en boule, on le pétrit et en pétrissant on gesticule de façon à arriver un ins-

Houdini déchirant le morceau de papier qu'il reconstituera tout à l'heure.

tant à se croiser les bras ; on change alors rapidement de boule, en dissimulant celle qui est déchirée dans le pli du coude correspondant. Et le le tour est joué. Avec un peu de cette fantaisie de gestes et de paroles que dans l'argot du métier on appelle du Chiqué, on arrive à illusionner tous les assistants.

FLEURS INSTANTANEES

Le tour se fait avec un pot à large ouverture, haut d'une dizaine de pouces. Si l'on ne peut se procurer une jarre en terre on prend un pot à fruit ou à confiture que l'on tapisse d'une étoffe noire ou de papier afin qu'on ne puisse pas voir le contenu. On recourbe deux morceaux de fil de fer comme l'indique la Fig. 1 et on les réunit comme il est dit dans la Fig. 2. On place ces fils de fer dans le pot à un tiers à peu près de la distance de l'ouverture, le petit cercle se trouvant au centre. On peut faire tenir les fils en place en les pliant avec soin ou en les calant avec de petits coins de blocs.

On coupe ensuite un bout de fil de fer un peu plus court que la hauteur du pot et on attache à son extrémité une rose ou des fleurs. Au fond du pot, on pose un bouchon sur lequel on pique l'extrémité du fil opposée à celle où sont liées les fleurs, en laissant passer celui-ci dans le cercle des fils croisés avant de s'enfoncer dans le bouchon. Les lignes pointillées de la Fig. 3 montrent la position du fil et des fleurs.

Pour faire pousser instantanément les fleurs on verse de l'eau dans le pot, du côté de la large embouchure. Le bouchon flottera et montera avec le fil qui tient les fleurs, celles-ci fe-

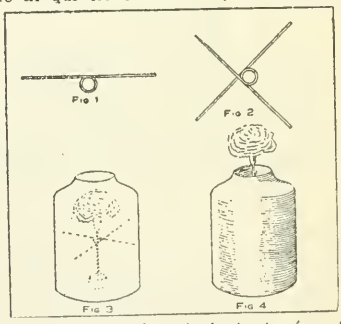

Les fleurs croissent instantanément.

ront alors leur apparition et sembleront pousser instantanément. Il ne faut pas verser l'eau trop vite ni en trop grande quantité pour qu'on voie le fil de fer.

Quand on a passé une après-midi à voir faire des tours de magie, on sort généralement de là avec l'intention de savoir comment cela peut se faire.

Voici l'explication de deux de ces tours : *La fenêtre des Apparitions* et la *Carte flottante*. Pour le premier, la maison est examinée de fond en comble par un comité d'assistants et naturellement tout est trouvé en ordre parfait. Puis, tandis que le magicien appelle l'attention du public sur la rampe, deux miroirs sont glissés de dessous la scène. Puis les trois revenants pénètrent sur le théâtre par une trappe qui s'ouvre dans la maison et leur entrée est cachée par les

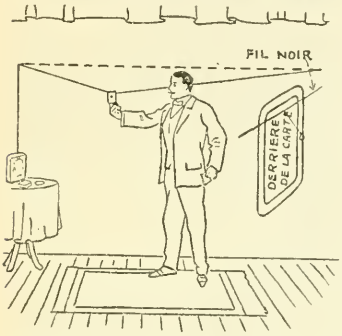

Disposition du fil noir pour le tour de Carte flottante.

miroirs. Une fois qu'ils sont dans la maison, les miroirs sont redescendus. La maisonnette est entourée d'un treillage transparent dont l'objet prétendu est d'empêcher les revenants de pénétrer, mais dont l'objet réel est de faire croire aux assistants qu'ils voient le parois d'arrière du treillage tandis que ce qu'ils voient ce sont les parois latérales qu'ils aperçoivent par la réflexion des miroirs quand ceux-ci sont remontés.

Le tour de la *carte flottante* est simple à l'extrême. Un fil noir est tendu en travers de la chambre ou de la scène et passe à 2 pouces environ de la tête du magicien. Une extrémité est attachée et l'autre passe sur une épingle à tête noire et on la laisse tomber de 4 ou 5 pieds. Deux cartes sont piquées à l'extrémité libre pour servir de contrepoids. Devant une personne choisie dans l'assistance,

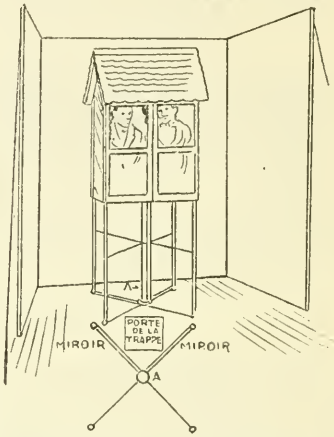

Les miroirs et la porte de la trappe disposés pour le tour des Revenants.

le magicien enfonce dans le dos de la carte une épingle à tête noire puis lève la carte en l'air et l'accroche au fil qui est invisible. L'arrière plan doit être très sombre pour faire ce tour. On enlève la carte du fil en la faisant simplement tourner la tête en bas.

TOURS AVEC POUCES LIES

Faire attacher solidement les pouces d'une personne devant tout l'auditoire, faire examiner la ligature, puis faire lancer par quelqu'un un cerceau ou une jante ou cercle de roue d'automobile qui est reçue et s'enfile sur le bras du sujet comme si ses pouces n'étaient pas liés ensemble, paraît une chose impossible. C'est, cependant un tour qui peut se faire et dont la simplicité est le plus sûr garant du merveilleux même si le tour se fait très près de l'auditoire.

Un bâton peut même être placé perpendiculairement entre les deux bras du sujet et empoigné par un spectateur avec une main à chaque extrémité ; et puis l'exécutant du tour tirant brusquement en arrière ses mains sur le bâton le fait passer entre ses mains comme s'il n'y avait pas de ligature. On peut faire la même chose sur le bras d'un personne et chaque fois on fait examiner la ligature par l'assistant.

Les deux cordes employées pour ce

tour se préparent comme suit : La première doit avoir à peu près 17 pouces de longueur, ¼ de pouce de diamètre au centre et se terminer en pointe à chaque extrémité. L'autre corde doit avoir 13 pouces de longueur, ⅛ de pouce de diamètre au centre et se terminer en pointe de la même façon.

On se sert pour cela de papier de Chine ou du Japon très souple, résistant et de texture fibreuse. Le papier se coupe en lanières d'un pouce de largeur en ayant soin que le grain ou plutôt la fibre soit placée longitudinalement.

Puis, commencer à une extrémité et enrouler le papier sur lui-même obliquement comme on roulait autre-

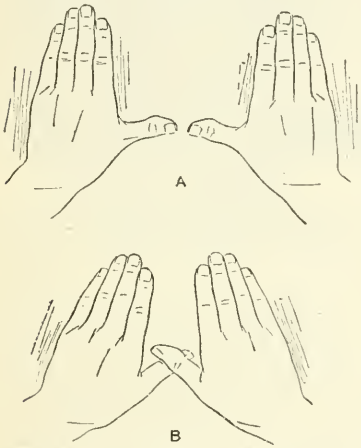

Manière de croiser les pouces pour recevoir le double nœud de la corde.

fois les allumettes papillotes pour allumer les lampes. Chaque tour doit chevaucher sur le suivant de la moitié de sa largeur. Quand on arrive à trois pouces du bout de la première lanière on en attache une autre simplement en mouillant les bouts qu'on rejoint et on continue à enrouler. Quand on a atteint la longueur désirée, on brise la lanière et l'on recommence sur la première, mais en sens inverse. On pose assez de couches pour obtenir le diamètre voulu. Une fois finies les cordes doivent être assez fortes pour résister à la pression de la main.

On étend les doigts bien serrés ensemble et les pouces écartés de la main dans la Fig. A. On pose ensuite le pouce droit sur le pouce gauche, comme en B, le gros os de la jointure de l'un reposant directement sur le gros os de la jointure de l'autre. La plus longue corde est alors posée sur le croisement et les deux bouts sont rabattus puis croisés sur les pouces et ensuite relevés et liés de deux nœuds au sommet du pouce droit, comme on le voit en C. C'est dans cette opération que gît le truc. Au moment où l'on fait le nœud, il faut tirer le pouce gauche jusqu'à ce que le plus petit diamètre des jointures arrive à la corde et tirer en descendant la main gauche. En même temps on pousse le pouce droit de

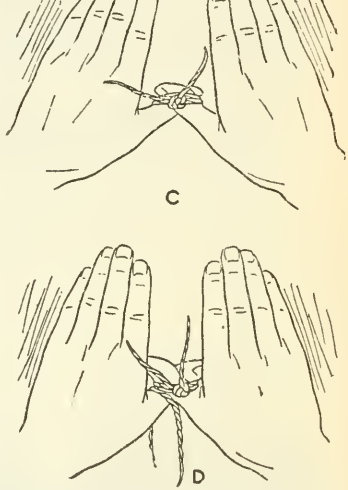

Les cordes, tel qu'on les place autour des pouces et qu'on les noue par un double tour.

façon que la partie charnue pénètre autant que possible dans les cordes. Il faut que les nœuds soient faits aussi serrée que possible.

La seconde corde, plus petite est posée en dessous du pouce droit, comme l'on voit en D et sur le sommet du pouce gauche, contre la première corde, croisée, ramenée et attachée deux fois. Quand cela se fait, on fait en sens inverse le poussage et le tirage, déjà décrits en poussant le pouce gauche et tirant sur le droit. On se procure tout le relâchement possible sur le pouce gauche, et on pousse le droit dans les cordes à son plus

petit diamètre. La seconde corde est liée très haut et aussi près que possible du pouce droit, les nœuds étant très serrés. Si ce second nœud n'est pas assez serré, il causera beaucoup d'embarras pour faire le tour.

Le dégagement se fait en ramenant ensemble le bout des doigts et en serrant les pouces dans les paumes. Si les nœuds ont été bien faits on n'aura aucune difficulté à retirer le pouce gauche qui est masqué par les mains. La nature spéciale de la corde de papier fait que la boucle de laquelle on retire le pouce reste ouverte et rigide comme une boucle en fil de fer et si le dernier nœud a été très serré la seconde corde ne glissera pas pour fermer la boucle.

En approchant du cerceau, du bâton ou du bras qui doit passer entre les mains liées on touche l'objet avec le bout des doigts puis on les retire et on les ramène en arrière deux ou trois fois, avant d'exécuter le passage et on dégage le pouce de la boucle. Après avoir passé l'obstacle on renfile le pouce dans la boucle. En passant l'objet on écarte le bout des doigts, puis on les rejoint et on ouvre les paumes, on repousse le pouce gauche dans la boucle, on ferme les paumes et on force sur les deux pouces puis on montre le nœud. Il faut avoir soin de presser étroitement les deux pouces contre les paumes en passant pour qu'ils ne touchent pas l'objet.

On montre toujours le nœud du côté du dos des mains avec les deux paumes étendues. Si l'on éprouve de la difficulté à retirer ou à replacer le pouce dans la boucle, c'est parce que les nœuds n'ont pas été convenablement disposés ou liés quand les pouces étaient à la bonne place. Naturellement, il faut un peu de pratique pour faire le tour rapidement.

LES VAISSEAUX QUI PORTENT LE COMMERCE DU MONDE

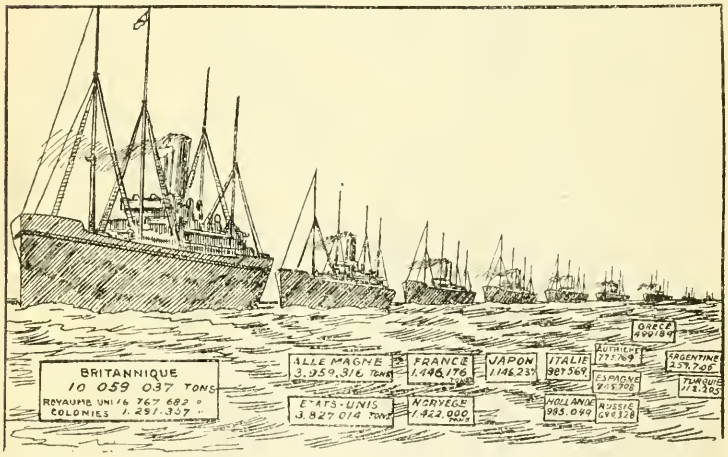

En ce moment où l'on parle de guerre et où l'on publie des tableaux pour montrer la force relative des nations du monde, le dessin ci-dessus présente un intérêt particulier ; c'est une comparaison entre le tonnage de la marine-marchande des diverses puissances. On remarquera que la Grande-Bretagne tient la tête de beaucoup ; de fait, elle est maîtresse de la moitié du tonnage du monde entier.

LA PRESTIDIGITATION SANS APPAREILS

Les tours de physique les plus intéressants sont ceux que l'on voit faire sans préparation préalable et avec des objets usuels.

Ceux qui vont être décrits plus loin sont d'une exécution facile et n'exigent guère qu'un apprentissage de quelques minutes.

Ceux de nos lecteurs qui se conformeront aux quelques indications données par notre collaborateur pourront, avec un simple jeu de cartes et une pièce de vingt-cinq cents, réussir toute une série de tours dont leurs spectateurs ne soupçonnent assurément pas la simplicité.

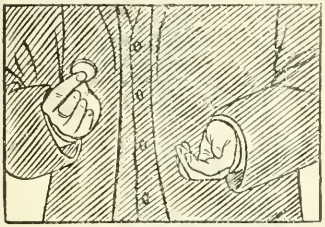

Prenez une pièce de vigt-cinq cents entre le pouce et l'index de votre main droite et montrez-la bien au public.

Vous avez peut-être, ami lecteur, mis à profit les quelques leçons de physique amusante qui vous ont été données dans de précédents numéros de cet almanach, et vos amis vous ont fait une petite réputation de sorcier.

Que vous est-il arrivé par la suite? Dans une soirée, la maîtresse de maison, connaissant votre talent de prestidigitateur, est venue vous prier d'exécuter quelques tours au pied levé, si je puis m'exprimer ainsi.

Vous avez été obligé de vous excuser ; vous n'aviez pas apporté ce qu'il vous fallait, vous ne vous attendiez pas à être réquisitionné de la sorte...

Pour vous forcer la main, l'inexorable maîtresse de maison vous a tendu un jeu de cartes et vous avez dû confesser que n'étant pas un professionnel, le saut de coupe avait pour vous d'insondables mystères...

Point n'est nécessaire cependant de savoir faire sauter la coupe pour obtenir des résultats surprenants... Acceptez donc désormais le jeu de cartes que l'on vous tendra et pendant qu'un de vos spectateurs vérifiera qu'elles ne sont pas arrangées et s'évertuera à les bien mélanger, amusez votre public avec une simple pièce de vingt-cinq cents.

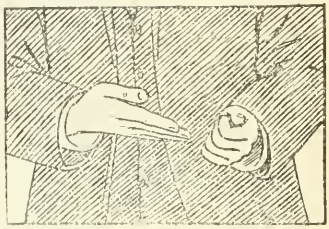

Vous l'envoyez vivement dans votre main gauche qui se referme aussitôt, et les spectateurs suivront avec attention tous les mouvements de cette main.

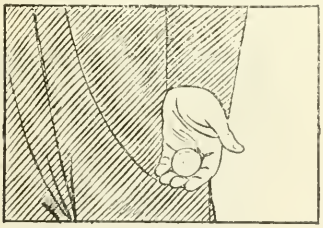

Vous pouvez en conséquence exécuter des tours curieux, car la pièce, en réalité, n'a pas quitté la main droite. Vous l'avez simplement "empalmée" comme l'indique la figure.

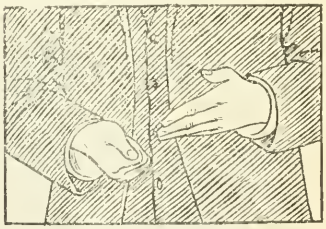

Pour exécuter ces tours d'escamotage, il faut préalablement s'exercer à ouvrir une main tandis qu'on ferme l'autre. On y arrive facilement, mais un apprentissage de quelques minutes est nécessaire.

Et à partir de maintenant, parlez, parlez beaucoup ; d'abord parce que vous êtes sur la sellette et que personne d'autre que vous ne prend la parole, ensuite parce que cela distraira vos amis dont l'attention sera moins soutenue. Si vous arrivez à les faire rire, vous pourrez en ce moment être assuré que votre truc ne sera pas découvert, même si vous avez manqué un peu d'habileté.

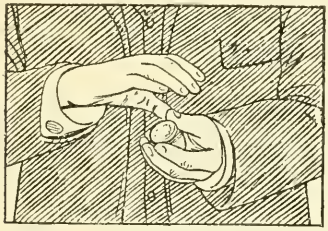

Placez la pièce entre les doigts de la main gauche et disposez-vous à la prendre de la main droite.

— "Veuillez, Messieurs et Mesdames, me prêter quelques minutes d'attention... et une pièce de vingt-cinq cents. Ayez confiance, je rends généralement l'argent qui m'est confié quand ce n'est pas à la fin du mois !"

Faites alors passer ostensiblement la pièce de la main droite dans la main gauche, et *vice versa*, puis prenez-la une dernière fois entre le pouce et l'index de la main droite, envoyez-la brusquement dans la main gauche et portez cette main à la bouche, en faisant le simulacre d'avaler le vingt-cinq cents.

Placez alors la main droite au bas de votre gilet, et retirez-en délicatement la pièce en faisant un bonment de circonstance sur cette singulière façon de digérer.

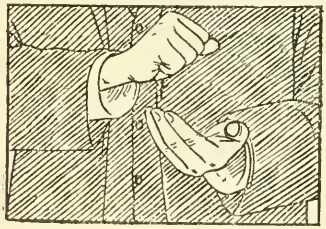

Prenez la pièce de la main droite.

L'explication de ce petit tour de passe-passe est fort simple : la pièce n'a en réalité jamais quitté la main droite, vous avez fait semblant de la lancer dans la main gauche, et, au temps indiqué par la figure 2 elle était maintenue "empalmée" comme l'indique une autre figure.

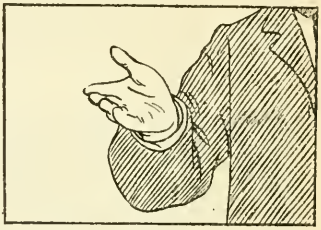

La pièce est disparue et vous la retrouvez ensuite où vous voulez.

On peut imaginer une quantité de tours différents basés sur le même principe ; le public suppose toujours que la pièce se trouve dans la main où elle n'est pas. Frappez, par exemple, la main gauche sur une table, et annoncez que la pièce a traversé le bois pour tomber dans votre main droite ; ayez encore l'air de lancer la pièce dans l'espace puis, feignez de la retrouver au bout du nez de quelqu'un dans l'assistance, etc., etc.. Tout ceci n'est guère difficile, on le voit, la seule précaution à prendre est de suivre toujours des yeux la main fermée qui, en réalité, ne contient rien, tandis que l'autre doit pendre d'une façon indifférente. Les

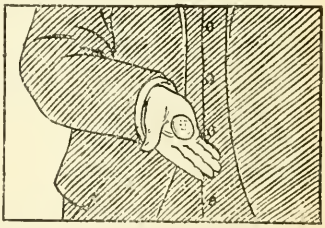

En réalité la pièce n'a jamais quitté la main gauche. Vous avez feint de la prendre et vous l'avez fait retomber le long des doigts.

spectateurs suivront votre regard et chercheront à deviner le moment où la pièce disparaîtra de la main fermée ; ils ne se douteront assurément pas qu'elle n'y a jamais été.

Avant d'exécuter ces tours, il est bon de se livrer seul à un petit exercice préliminaire qui consiste à ouvrir une main tandis qu'on ferme l'autre. C'est en somme le simulacre de lancement de la pièce que l'on aura à faire devant une assistance. Ce mouvement n'est pas aussi naturel qu'on le suppose : tout d'abord on a tendance à ouvrir ou à fermer simultanément les deux mains au lieu de le faire alternativement, mais quelques minutes d'étude nous feront aisément surmonter cette petite difficulté.

Quant à " l'empalmage ", c'est une chose fort simple que notre dessin explique suffisamment.

Voici maintenant une deuxième méthode d'escamotage plus facile encore, et dont l'illusion est suffisamment montrée par nos figures.

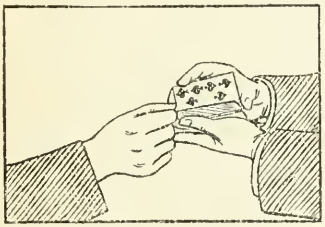

Faites placer la carte choisie au milieu du jeu que vous avez entr'ouvert ; séparez ensuite les paquets en éloignant les mains. Faites alors examiner à nouveau la carte qui a été posée à plat : celle-ci n'est plus la même.

Cette fois la pièce est retombée dans la main gauche et vous avez profité de l'erreur de vos spectateurs qui ont cru que vous l'aviez prise dans votre main droite.

Il arrive souvent qu'après deux ou trois tours une personne de l'assistance s'imagine que la pièce est cachée dans la manche de l'opérateur. Si l'on vous fait cette observation, profitez-en immédiatement : après avoir fait semblant d'envoyer les vingt-cinq cents dans l'espace, comme il a été dit plus haut, retroussez vos manches, et dans ce mouvement, placez la pièce à la saignée du coude. Gardez alors vos deux bras élevés et légèrement ployés, puis vous ouvrez les deux mains. Comme vous aurez au préalable bien secoué vos manches on se demandera comment aura pu se faire l'escamotage puisque ni vos mains, ni vos vêtements ne peuvent être soupçonnés.

Feignez ensuite de mieux relever vos manches encore et, dans ce mouvement, empalmez à nouveau la pièce que vous retrouverez où et comme vous voudrez.

Voici maintenant le moment venu d'opérer avec le jeu de cartes.

Jetez un coup d'œil sur la dernière carte en dessous, puis coupez le jeu et étalez-le en éventail, de façon à placer d'une façon ostensible et au milieu la carte que vous connaissez.

Il arrivera très fréquemment que ce sera celle-là que l'on prendra sans méfiance. Gardez-vous alors de triompher trop vite, faites au contraire battre le jeu, puis imaginez telles complications que vous voudrez pour arriver en fin de compte à retrouver une carte que vous connaissez fort bien.

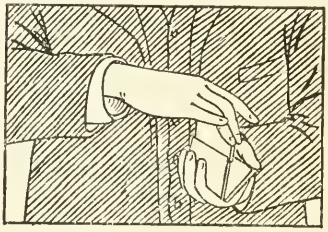

Au moment où vous avez séparé les paquets, vous avez appuyé les doigts de la main gauche sur la première carte du paquet supérieur. Cette carte n'a donc pas suivi les autres et est venue se rabattre sur celle qui avait été dépassée..

Faites par exemple défiler les cartes sous les yeux de la personne qui en a pris une et annoncez qu'un imperceptible tressaillement de sa part vous fera reconnaître celle qui a été tirée.

Vous pouvez encore passer pour avoir une mémoire peu commune en retournant toutes les cartes successivement et en comptant jusqu'à trente-deux.

Priez ensuite le spectateur qui vient de battre le jeu de vous donner le numéro d'ordre de sa carte et après quelques secondes de réflexion nommez-la lui. On se figurera que vous avez retenu toutes les cartes dans l'ordre où elles ont passé, c'est du

moins ce que vous affirmerez. Répétez ce tour tant qu'il réussira en en modifiant toujours la forme pour ne pas faire soupçonner que c'est toujours le même que vous exécutez.

Votre public deviendra pourtant méfiant, et il viendra un moment où on choisira une carte différente de celle que vous aurez voulu faire prendre.

Faites alors le gascon et affirmez que justement cette fois-ci, vous avez réussi à forcer la carte.

Ouvrez alors le jeu comme l'indique la figure de la page précédente et faites placer la carte choisie sur la moitié inférieure que vous tenez dans la main gauche.

— " Eh bien ! monsieur, direz-vous, vous avez pris la dame de carreau ! "

— " Vous vous trompez ", répond radieux votre interlocuteur qui vient de déposer un sept de trèfle.

—" Quelle carte avez-vous donc tirée, monsieur ? "

— " Le sept de trèfle ! "

— " J'ai pu faire erreur, mais cela m'étonne : Veuillez vérifier encore ".

Votre patient se précipite sur sa carte prêt à vous confondre ; il la retourne et reste complètement ahuri en constatant qu'il tient dans sa main la dame de carreau annoncée. Vous pouvez être assuré d'avoir en ce moment les rieurs de votre côté.

Voici comment vous aurez opéré : la dame de carreau que vous n'aurez pu faire choisir aura été au préalable placée la première de toutes, puis tandis que l'on mettra le sept de trèfle au milieu du jeu selon vos indications (fig. 10), vous appuierez les doigts de la main gauche sur le verso de la dite dame de carreau.

Tout en causant, vous aurez séparé les paquets. Ce geste paraît parfaitement naturel puisqu'en apparence on ne fait qu'éloigner la moitié supérieure du jeu sans toucher à la carte qui vient d'être déposée.

Mais dans ce mouvement, la dame de carreau, maintenue comme il a été dit, n'a pas suivi le paquet supérieur, et est tout simplement venue se rabattre sur le sept de trèfle.

Ces explications sont peut-être un peu longues, mais ce tour n'en est pas moins extrêmement facile à réussir dès le premier essai. Annoncez maintenant que vous allez faire de plus fort en plus fort, comme chez Nicollet.

Effectivement, priez une personne de prendre tout le jeu en main, d'y choisir librement une carte, de la regarder et de la placer ensuite la première du jeu.

Sous un prétexte quelconque, celui de vous imprégner de l'odeur de la carte, par exemple, demandez à ce que l'on approche un instant le jeu de votre nez.

Puis faites mêler en faisant remarquer à l'assistance que vous n'avez eu à aucun moment les cartes en main.

Le jeu battu, prenez-le ; immédiatement après vous reconnaissez une carte " à son parfum " et vous la séparez des autres.

— " Quelle carte avez-vous prise, madame ? "

— " Le dix de cœur. "

— " C'est précisément la carte que je tiens, madame : la voici ! "

Si surprenant que ce tour puisse paraître, il ne demande pas la moindre dextérité et repose sur la remarque suivante :

Toutes les cartes d'un jeu ont leur dessin coupé en marge d'une façon dissemblable.

En conséquence, au moment où vous aurez eu le jeu sous les yeux, vous aurez jeté un rapide coup d'œil sur un angle de la première carte. Vous vous serez rappelé le dessin et vous aurez retrouvé la carte en question sans la moindre difficulté. Nos figures donnent une démonstration simple de

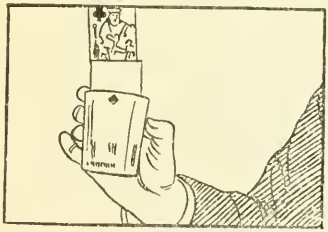

Placez le jeu de cartes dans un verre : à votre commandement, la carte qui a été préalablement choisie par un spectateur sort du jeu, comme poussée par une force mystérieuse.

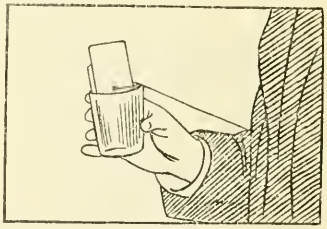

Un cheveu attaché à votre boutonnière et fixé à la carte par une petite boulette de cire, voilà la clef du mystère.

ce que nous venons d'avancer. Si les circonstances vous permettent de vous servir d'un jeu vous appartenant, vous pouvez au préalable le truquer d'un façon très simple.

Faites-le couper en biseau par votre relieur. Si vous pouvez ensuite refaire l'arrondi de l'angle supprimé, cela n'en vaudra que mieux.

Avec un jeu ainsi "biseauté" les tours en apparence les plus difficiles deviennent d'une simplicité enfantine. Voici comment il faut procéder : Après avoir fait tirer une carte, retournez, tout en causant, le jeu dans votre main de façon à faire venir le côté qui était en haut vers le bas et *vice versa*, puis faites-la replacer au milieu des autres et donnez le jeu à mêler. La carte choisie sera forcément à "contre-biseau" des autres, c'est-à-dire que du côté étroit du jeu, elle sera la seule à déborder d'un millimètre. En faisant glisser vos doigts de ce côté vous la saisirez très facilement entre le pouce et le médium et vous la retrouverez donc instanément.

En plaçant les cartes rouges et les noires à contre-biseau, on peut, après mélange, séparer d'un coup le jeu en deux paquets contenant l'un toutes les noires, l'autre toutes les rouges.

La plupart des tours sont basés sur un unique principe : celui de connaître facilement une carte que les apparences sont censées vous faire ignorer.

Nous ne nous étendrons donc pas sur les formes nombreuses que vous pourrez employer, nous terminerons cependant ce chapitre par un dernier exemple des mille ressources qui vous sont créées par la simple connaissance d'une carte.

Par l'emploi du jeu biseauté (ou au moyen des autres procédés indiqués), vous connaissez une carte qui a été choisie. Demandez alors un verre, posez le jeu dedans et voici la carte en question qui sort à votre commandement.

Au préalable vous aurez attaché un simple cheveu à votre boutonnière, l'autre extrémité aura reçu une petite boulette de cire qui sera restée adhérente à un bouton de votre veste au début de la séance.

Il vous aura été facile de mettre la carte tirée la première du jeu, que vous aurez ensuite fait examiner ainsi que le verre pour prouver que rien n'était truqué ; enfin vous aurez facilement appliqué la petite boulette sur le bas de la carte en question avant de replacer le jeu dans le verre. En écartant celui-ci de votre poitrine, le cheveu se sera tendu, et c'est ainsi que la carte sera devenu si extraordinairement obéissante à vos injonctions.

CAPTAIN COD.

NOUVELLES FOURRURES ARTIFICIELLES

Si ce n'est à cause de l'importance pratique de ses applications, le procédé imaginé récemment par M. Marche, et naturellement breveté aussitôt, mérite d'être décrit pour sa curieuse ingéniosité.

L'inventeur tend les peaux assemblées en mosaïque, poil en-dessus, au fond d'un récipient ; on arrose et on fait congeler : on obtient de la sorte des galettes de glace qui sont sciées de façon à détacher juste l'épaisseur de la peau. On obtient, en chauffant, des peaux utilisables en tannerie. D'autre part, la plaquette de glace contenant les poils, est placée près d'une paroi chauffée jusqu'à fonte d'une mince couche de glace ; on badigeonne alors la base des poils ainsi rendus libres, avec une solution de caoutchouc, on laisse sécher, puis on chauffe. On obtiendrait, ainsi des fourrures d'une seule pièce sans couture ; moins chères, puisque la peau est utilisée d'autre façon, et résistant aux attaques des insectes par suite de la substitution du caoutchouc aux tissus animaux.

LES UNIVERSITES DANS LE MONDE

Le monde est vaste, mais les statisticiens ne reculent devant aucun travail. Voici qu'ils nous apprennent combien il y a sur le globe d'universités et d'étudiants.

230 Universités que fréquentent 480,000 étudiants.

308 Collèges anglais et américains, 107,000 étudiants.

72 Ecoles Supérieures techniques, 72,000 étudiants.

58 Ecoles d'agriculture, forestières, des mines, 17,000 étudiants.

30 Ecoles vétérinaires, 6,500 étudiants.

Les grandes universités qui ont le plus d'étudiants se classent dans l'ordre suivant :

Paris vient en tête avec 17,500 étudiants ; puis Berlin, 14,00 ; Le Caire, 10,500 ; Moscou, 9,500 ; St-Petersbourg, 9,000 ; Vienne, 8,950 ; Munich, 7,100 ; Budapest, 7,000 ; New York, 6,500.

La plus petite université contient 107 étudiants, c'est celle de Saratof, en Russie.

SECOURS AUX ASPHYXIES

La respiration artificielle doit être pratiquée chez les *noyés*, les *asphyxiés*, les *empoisonnés*. Si au bout de trois heures d'efforts continus le patient ne revient pas à la vie, on aura le droit de s'arrêter.

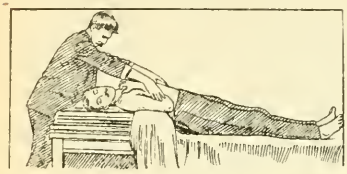

(Fig. 1).

1er temps de la respiration artificielle.

Manuel opératoire. — 1° Placer l'asphyxié dans un lieu aéré, pas trop chaud ; le déshabiller et le coucher, le haut du corps légèrement relevé, mais la tête inclinée en arrière ; le recouvrir d'une couverte, de paille, de foin. Ecarter les mâchoires, les maintenir ouvertes au moyen d'une cuiller, d'un morceau de bois ; attirer la langue au dehors avec les doigts enveloppés d'un mouchoir, et la confier à un aide.

2° Tandis que des aides frictionnent le corps à l'alcool ou à la flanelle sèche, se placer à la tête de l'asphyxié, dont les narines et la bouche auront été désobstruées et nettoyées s'il y a lieu ; saisir les bras près du coude, le pouce en avant (fig. 1), appuyer latéralement sur la cage thoracique par l'intermédiaire des bras, et les porter ensuite, en leur faisant décrire

(Fig. 2).

2e temps de la respiration artificielle.

latéralement un arc de cercle, au-dessus de la tête du patient (fig. 2) ; les ramener ensuite au thorax, presser, tirer, et ainsi de suite.

Le mouvement complet sera pratiqué 16 à 18 fois par minute.

En même temps, l'aide qui tient la langue pourra exercer sur elle des tractions alternatives, correspondant aux mouvements imprimés aux bras. (Ce procédé, indiqué par M. Laborde, a donné d'excellents résultats.)

On entend l'air qui entre en sifflant, et la respiration se rétablit peu à peu, si l'on s'y est pris à temps et avec toute la précaution voulue.

LES AIGUILLES DE PHONOGRAPHES

On sait que l'un des organes essentiels du phonographe, gramophone et autres "talking machines," qu'on trouve aujourd'hui dans le monde entier et jusque chez les sauvages, est une aiguille de quelques millimètres de long, — le "style."

Sans doute, dans certains appareils modernes, l'aiguille est remplacée par une pointe mousse en saphir, mais l'aiguille métallique "donne" encore énormément.

On peut se faire une idée de ce que représente le trafic de ces aiguilles qui nécessairement s'émoussent très vite, d'après ce simple fait qu'une manufacture allemande en reçut naguère une commande "d'un milliard" !

LA PROTECTION DES TISSUS

Le Docteur Guilbert expose le résultat de ses expériences sur la valeur de protection relative des divers vêtements en tissus légers en contact direct avec la peau. Il en déduit que les tissus d'origine animale sont préférables aux tissus végétaux ; que la laine a sur la soie l'avantage de se mouiller moins vite et, par suite, de perdre moins brusquement sa valeur protectrice ; que les tissus mélangés sont moins avantageux que ceux confectionnés avec une seule matière textile ; enfin qu'il faut donner la préférence aux vêtements *tissés* sur les vêtements *tricotés*.

LA POPULATION, LA SUPERFICIE ET LA DEPENSE ANNUELLE DES GRANDS PAYS DU MONDE

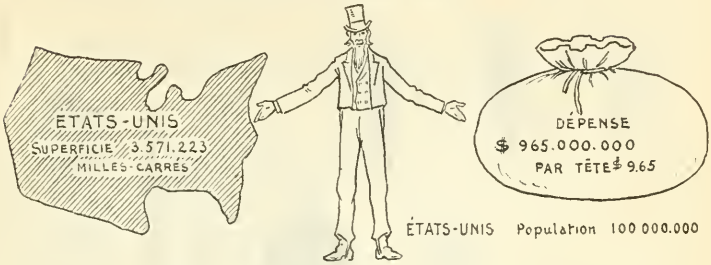

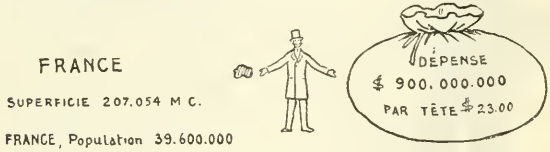

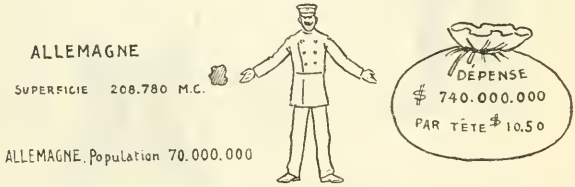

LES TARIFS DE DOUANES COMPARES

Le Canada arrive au troisième rang comme pays protectionniste.

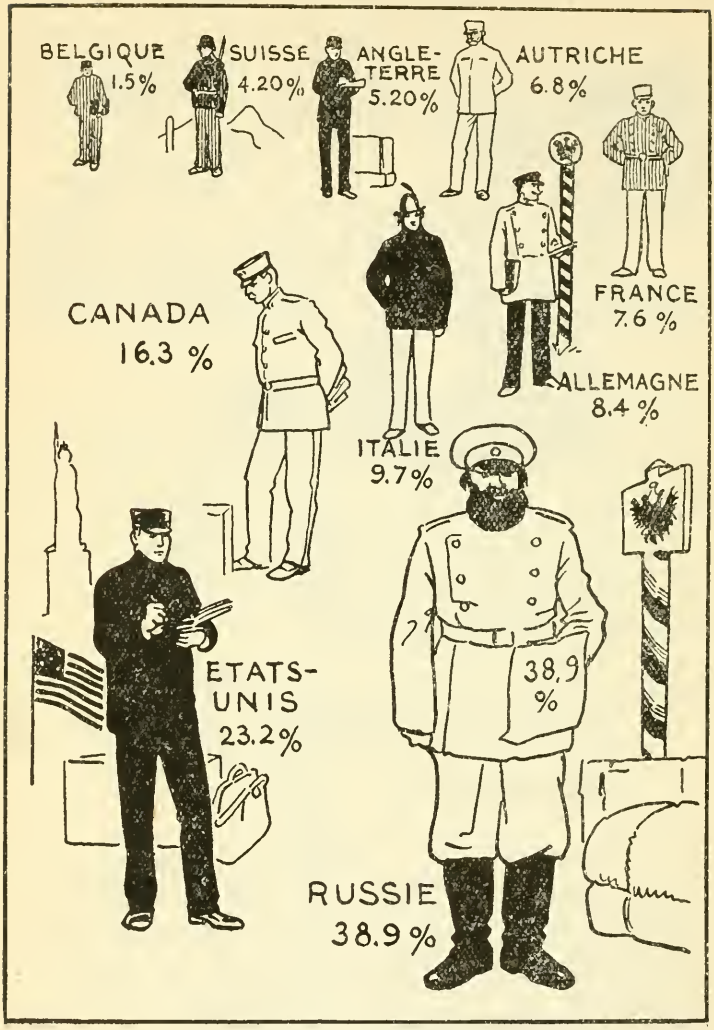

LIVRES DE PRIX CANADIENS

Votre idée de nationaliser le livre pour distribution de prix recevra de tous, nous n'en doutons pas, le plus favorable accueil. Pour notre part, nous sommes heureuses de donner notre modeste mais entière approbation à cette entreprise que nous considérons comme une œuvre d'éducation et de patriotisme éclairés.

SS. des Saints Noms de Jésus et de Marie.

LA CHASSE AUX RATS

Les inventions nouvelles.

La méthode australienne.

Un prix de $100,000.

C'est une chasse ouverte en toute saison, une chasse où le gibier abonde. Des centaines de milliers de victimes sont exterminées tous les ans, mais chaque rat qui tombe laisse derrière lui une postérité de plusieurs millions de rats pour le venger.

Chaque femelle, dit le *Chamber's Journal*, produit trois portées par an, de dix à quatorze petits. A l'âge de trois mois, les jeunes rats deviendront capables de se reproduire. Admettons, pour faciliter les calculs, qu'à chaque portée les nouveau-nés soient au nombre de dix. Au bout de trois ans, chaque couple aura une postérité de dix générations représentant un total formidable de vingt millions cent cinquante-cinq mille trois cent quatre-vingt-douze descendants.

Il est vrai que les calculs de la statistique, trop souvent sujets à l'erreur, lorsqu'il s'agit des hommes, ne doivent pas être d'une exactitude absolue lorsqu'ils s'appliquent à la multiplication des rats.

Fort heureusement, pour le genre humain, d'innombrables causes de destruction menacent pendant les premiers jours de leur vie les représentants de cette espèce de rongeurs, féconde et redoutable entre toutes ; s'ils arrivaient tous, à l'âge adulte, l'existence de l'homme deviendrait impossible sur la planète terrestre et le roi de la création ne tarderait pas à disparaître pour faire place aux rats. Peut-être a-t-il attendu trop tard pour se défendre.

Le tribut que prélèvent les rats sur les territoires qu'ils envahissent est énorme :

On a calculé, dit le *Chambers's* Journal, qu'il y a dans les îles Britanniques quarante millions de rats, c'est-à-dire, autant que d'êtres humains. Chacun de ces rongeurs cause chaque année, un préjudice de trente-neuf cents. De là résulte pour la Grande-Bretagne et l'Irlande une charge annuelle de cinquante millions de dollars. En France, le tribut prélevé par ces parasites est un peu moins lourd que de l'autre côté de la Manche, mais il n'en atteint pas moins un total de deux cents millions. Chaque rat consomme vingt onces de blé par jour et les dégâts qu'il cause, dépassent de beaucoup le prix de sa nourriture.

Nous ne saurions trop nous émerveiller de la précision de ces chiffres. Il serait du plus grand intérêt de connaître le méthode de recensement adopté par le statisticien du *Chambers's Journal* pour déterminer, à une unité près, le nombre des rats de France et du Royaume-Uni.

Il paraît de même assez difficile de calculer avec une exactitude absolue, le poids et la valeur du blé que consomme chaque jour un rat de ville ou un rat des champs, mais nous n'essayerons pas de pénétrer les mystères de la statistique. Bornons-nous à admirer ces tours de force dans l'art de grouper les chiffres comme la plus attrayante variété du roman scientifique.

Mais, tout en faisant la plus large part aux fantaisies de l'imagination dans des calculs qui fatalement ne peuvent reposer sur aucune base certaine, les rats qui viennent d'ajouter à leurs méfaits le crime de propager la peste, n'en restent pas moins un fléau dont le genre humain doit se débarrasser à tout prix.

LES AUXILIAIRES

LE CHAT ET LE CHIEN.

Il va de soi que l'homme a besoin d'alliés pour combattre cet ennemi redoutable. A défaut du chat, dont la présence seule suffit pour intimider les souris mais qui n'aime pas à se mesurer avec des adversaires capables d'opposer une résistance sérieuse, le fox-terrier peut rendre des services précieux. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que cet auxiliaire intelligent, utile et dévoué a besoin d'un entraînement tout spécial pour jouer un rôle qui ne répond pas à ses instincts naturels et que la collaboration de deux chiens habitués à chasser ensemble et à combiner leurs efforts est indispensable pour obtenir des résultats de quelque importance.

LA MECANIQUE.

L'écrivain du *Chambers's Journal* donne de judicieux conseils aux personnes qui considèrent les pièges bien choisis comme le plus sûr et le plus efficace des moyens de destruction employés contre les rats. Il est bon de préparer une traînée de grain ou d'un appât quelconque sur le chemin qui met en communicatiou l'issue du repaire où vivent les rongeurs

avec l'entrée de la cage où ils iront se prendre. Il faudra laisser pendant quelques jours de la nourriture à la portée des prisonniers afin qu'un plus grand nombre de leurs compagnons, pousses par la faim, viennent partager leur captivité.

Le Poison.

Le poison est trop dangereux pour qu'il soit permis d'en faire usage, les chiens, les chats, les poules ne résistent pas à la tentation de prendre leur part du repas mortel préparé pour les rats. D'autre part, les virus qui propagent la peste parmi les rongeurs ne peuvent être employés qu'en pleine campagne, avec des précautions infinies, de sorte que, tout compte fait, si les palliatifs abondent, le genre humain ne dispose, en réalité, d'aucune arme absolument efficace pour combattre le fléau dont il est menacé.

L'Asphyxie.

Le salut nous viendrait-il de l'Australie ? Dans un pétit œuf métallique un inventeur a mis du cyanure de potassium, puis il l'a enveloppé dans un second œuf où il a ménagé un petit orifice. Au moment de se servir de l'appareil, on verse de l'acide sulfurique dans l'espace laissé vide entre les deux œufs de métal, puis on ferme avec soin les issues des galeries creusées par les rongeurs. Au bout d'une heure environ, l'acide sulfurique a attaqué la mince enveloppe métallique qui le séparait du cyanure de potassium, une réaction s'opère et il s'en dégage un gaz dont les émanations sont mortelles. Ce procédé de destruction donne des résultats efficaces lorsqu'il est employé contre les lapins, mais il est fort à craindre que le rat, c'est-à-dire de tous les animaux de la création le mieux armé pour la lutte pour l'existence, ne résiste à toutes les découvertes de la chimie.

L'Electricite.

L'électricité viendra-t-elle à notre secours ? Déjà bien des efforts ont été faits pour employer cet agent si expéditif ; A-t-on réussi et faut-il en croire la rumeur ?

Toujours est-il que nous reproduisons ici un article d'un journal américain qui annonce cette grande nouvelle avec les titres flamboyants dont est coutumière la presse de la République voisine.

CENT MILLE DOLLARS POUR UN PIEGE A RATS.

L'invention d'un petit garçon de ferme

Ben Card, *l'heureux vainqueur.*

Personne ne connaît Ben Card ; c'est le nom d'un enfant de Markesan, Wis., qui va encore à l'école et cependant à qui $100,000 ont été offerts pour un piège à rats dont il est l'inventeur. Et, le syndicat qui lui a fait cette offre est présidé par un ex-gouverneur de l'état de New-York, B. B. Odell.

Il y a longtemps que l'on cherche un piège à rats pouvant fonctionner sans interruption jour et nuit, et sans avoir besoin d'être tendu à chaque prise.

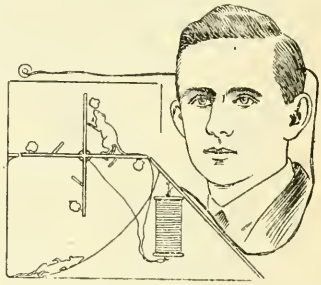

Benjamin Card et le croquis de son piège à rats rotatif de $100,000.

Voilà justement ce qu'a trouvé Ben Card, un enfant de dix-sept ans qui vit sur une ferme du Wisconsin avec sa mère une veuve restée avec trois enfants, un gamin à la tignasse rouge et le visage couvert de taches de rousseur, en somme l'antithèse absolu de l'inventeur traditionnel.

Un journaliste a été l'interroger sur son invention et voici ce que l'enfant a répondu.

— " Le jour où j'ai entendu dire que l'on offrait de payer cette grosse somme d'argent pour un piège à rats électrique meilleur et autrement conçu que ceux actuellement employés, je me suis mis à l'ouvrage, et maintenant, je l'ai.

Voici comment il fonctionne, expliqua le jeune homme en traçant le dessin grossier que nous reproduisons ici :

Le rat monte par le petit chemin, s'avance sur le trébuchet, sent l'appât, pose ses pattes de devant sur la tablette pour se rapprocher de l'appat et du même coup complète un

circuit qui lui passe par le corps et l'électrocute. Le courant libère la tige d'arrêt qui est en dessous du trébuchet et un des quatre niveaux opère un quart de révolution sous le poids de l'animal mort, qui tombe dans un réceptable placé en dessous. Le cadavre peut même être conduit jusqu'à un tunnel qui l'emmène au loin et le trébuchet est prêt pour une autre victime.

Cet appareil fait disparaître les cadavres un par un, aussi vite qu'ils se présentent et jamais un rat ne sent l'odeur de son prédécesseur. L'appareil peut être employé partout où il y a un socle électrique ordinaire pour capter le courant.

La mère de l'enfant qui est très fière de sa réussite a tenu à entretenir le journaliste des dispositions de son fils.

— " Ben, dit-elle, a toujours eu un faible pour les machines et les choses de ce genre. Un jour, dit-elle, je l'avais envoyé éplucher des fèves. A midi quand je revins après avoir donné un coup de main dans le champ, je ne l'ai pas trouvé, ni lui ni aucune fève épluchée. Mais en arrière de la grange j'ai aperçu mon Ben faisant passer les fèves avec les écorces par une machine qui les épluchait aussi bien qu'on peut le faire à la main et beaucoup plus vite. Ben appelait cela " un éplucheur à fèves ".

Enfin voilà la dernière invention américaine ; on verra ce qu'elle vaut.

LES HEURES DE L'EMPIRE

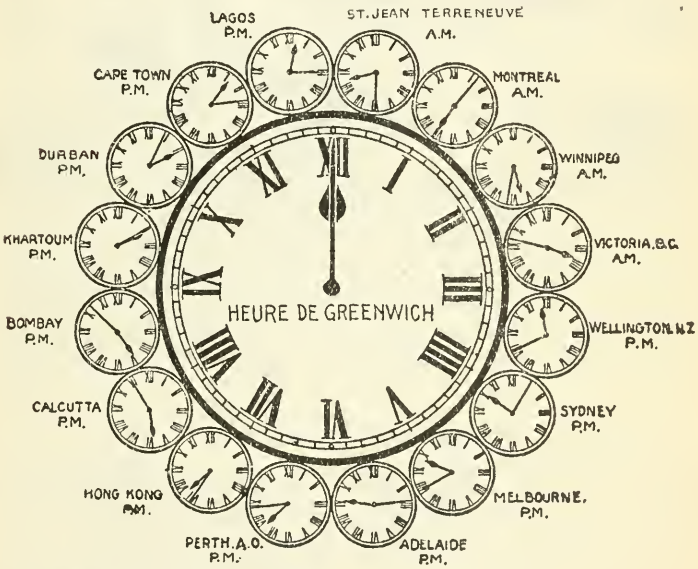

Heure de Greenwich

(L'heure de Greenwich est maintenant aussi celle de Paris.)

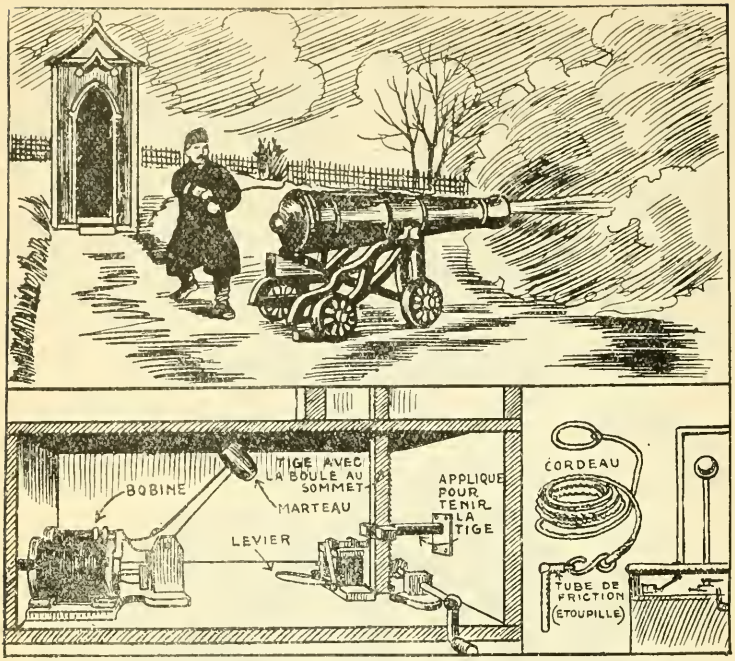

Le dessin ci-haut montre le coup de midi tiré. Le kiosque où est la balle qui tombe par suite de l'envoi d'un courant de l'Observatoire est à gauche. Le dessin à gauche du bas de la vignette montre le dispositif pour faire tomber la balle. Juste avant midi, le préposé remonte la balle grâce au petit treuil et dispose les instruments comme l'indique la vignette. L'étincelle électrique venue de l'Observatoire fait tomber le marteau sur le levier, et le support de la tige qui tient la balle est enlevé, alors la balle descend.

Le dessin dans le coin de droite montre le tube à friction qui est en laiton. La petite portion horizontale est remplie de cordite et la grande portion perpendiculaire qui est introduite dans la bouche du canon contient de la poudre.

L'étranger de visite à Ottawa et qui se promène sur la côte du Parlement peut, s'il n'y a pas trop de bruit dans le voisinage, entendre tout à coup un assez fort coup de canon. Il verra immédiatement chacun sortir sa montre et regarder l'heure. S'il fait le même geste, il constatera à condition que sa montre marche bien, qu'il est juste midi.

Tous les jours de la semaine, à midi, le canon qui est braqué au sommet de Parlement Hill, à l'est de l'édifice principal, annonce l'heure à la population de la capitale.

Comme bien peu de gens savent comment fonctionne ce canon, nous avons cru intéressant de renseigner les lecteurs de l'ALMANACH DU PEUPLE.

Le gardien du canon est M. W. B. Jeffrey, assistant quartier-maître de la 23e Batterie de campagne et préposé aux magasins de la Poste.

Tous les jours à l'approche de midi M. Jeffrey se rend au petit kiosque proche du canon qui lui sert de laboratoire. Dans ce kiosque sont abrités la poudre et les instruments nécessaires pour charger et tirer le coup de midi. Il y a aussi la boule qui joue un grand rôle dans cette opération et détermine son exactitude. La charge est de une livre et dix onces. Une fois le canon chargé M. Jeffrey

remonte la boule. Le dessin ci-joint montre comment elle fonctionne.

Aussitôt que l'étincelle venue de l'Observatoire situé à la Ferme Expérimentale fait tomber la boule, M. Jeffrey tire le cordon qui tient à l'étoupille, cette étoupille se compose d'un petit tube à frottement en laiton et partiellement rempli de cordite et de poudre. La secousse est donnée au cordon quand M. Jeffrey voit tomber la boule et fait s'enflammer la cordite. La poudre qui est au bas du tube s'enflamme aussi, la flamme se communique dans la culasse et fait exploser la charge.

L'EPURATION DE L'EAU DES BASSINS DE NATATION.

La *Technique sanitaire et municipale* de Paris reproduit sur ce sujet le Rapport d'une commission du "Royal Sanitary Institute." Nous en extrayons ce qui suit :

L'eau des bassins de natation fréquentés journellement par beaucoup de baigneurs devient fortement chargée d'organismes bactériologiques. On a trouvé qu'une piscine d'eau fraîche contenant 100000 gallons (450 m³), en usage pendant un jour seulement, mais qui avait été visitée par 380 baigneurs, renfermait 340,000 bactéries par seizième de pouce cube d'eau à la fin de la journée, le nombre moyen de bacilles dans l'eau propre employée pour remplir la piscine étant de moins de 500 par seizième de pouce cube.

Sans doute, la grande majorité de pareilles bactéries sont des organismes non pathogènes, inoffensifs, Mais il y aura toujours un certain dépôt d'organismes. L'eau d'un bassin de natation très fréquenté doit contenir des organismes provenant de la bouche, du nez et de la gorge, et probablement aussi des régions intestinales et urinaires des baigneurs. Le Dr Graham Forbes a déterminé la présence d'organismes provenant de la peau et de la salive.

Fortement dilués et mélangés à de grands volumes d'eau propre, ces organismes, peut-être nuisibles, sont probablement trop peu nombreux pour provoquer un maladie, même quand ils sont avalés.

Tenant compte du grand nombre d'enfants qui fréquentent les établissements de bains publics, beaucoup parmi eux doivent être très prédisposés à la contagion de ces maladies, et il est surprenant qu'aucune évidence d'un pareil mode de transmission n'ait été constatée si la contamination dans les bassins de natation était d'observation absolument courante.

D'un autre côté, la contamination peut se produire occasionnellement et le mode de transmission ne pas être reconnu si, dans une semblable circonstance, on ne songe pas au bain pris dans un bassin de natation.

Des données recueillies par la Commission, il résulterait que les installations "d'aération et de filtration continues," (1) actuellement adoptées d'une manière si étendue, sont efficaces dns une certaine mesure pour empêcher la forte pollution qui se produit dans la piscine dont il est fait journellement un usage continuel sans renouvellement. Mais on n'arrive pas à la stérilisation de l'eau, ni à rendre cette dernière exempte de turpidité.

La Commission a également examiné le traitement de l'eau par le procédé électrolytique employé aux bains de Poplar et a été vivement impressionnée des bons résultats obtenus. Par l'addition à l'eau de la piscine d'une solution d'hypochlorite et magnésie en quantité suffisante pour avoir une partie de chlore libre pour chaque million ou deux de parties d'eau, non seulement l'eau est stérilisée ou débarrassée de toutes molécules vivantes organisées, mais elle est conservée fraîche et exempte d'odeur, et il n'y a pas de tendance dans l'eau au dépôt de sédiments glaireux sur le fond de la piscine.

(1) A Belfast, aux bains publics, l'aération et la filtration continues sont combinées avec un précipitant, une solution de ce dernier étant ajoutée à l'eau pendant que celle-ci est conduite au filtre. Les résultats bactériologiques de l'emploi de ce système sont reconnus bons, le B. coli étant invariablement absent dans l'eau filtrée.

* * *

— Je ne sais pas de qui de nous deux notre fille tient tous ses défauts ? Pas de moi toujours.

— Oh ! non, ma chère... car vous les avez tous conservés !

* * *

— Faut pas blaguer les médecins : Tenez, l'autre jour, j'ai eu un rhume, mon docteur m'a soigné pour une appendicite. Eh bien ! en trois semaines, il m'a guéri.

L'ODYSSEE D'UNE GOUTTE D'EAU

Quand une goutte d'eau tombe dans l'océan, elle est destinée à y rester 3,460 années.

Ceci ne veut pas dire que toutes les gouttes d'eau qui tombent dans l'océan y restent durant tout le temps, car quelques gouttes peuvent s'en échapper par évaporation le lendemain même du jour où elles y sont tombées.

D'un autre côté certaines gouttes d'eau peuvent être ballottées dans l'océan pendant des dizaines de milliers d'années avant d'en sortir.

Mais la moyenne du temps durant lequel une goutte d'eau reste dans l'océan est de 3,460 années.

La vie d'une goutte d'eau aussitôt qu'elle sort de l'océan, paraît être pas mal agitée, elle se recondense en eau au bout d'une dizaine de jours. Elle peut alors tomber en plein sur les Montagnes-Rocheuses et être entraînée dans le Golfe du Mexique ou les Grands-Lacs ; mais son temps d'eau douce est relativement court et cela ne prendra pas bien des années avant qu'elle retourne à l'océan, soit par les rivières, soit par l'évaporation et ensuite comme pluie en descendant des Grands-Lacs et autres endroits du même genre.

Ce chiffre a été établi par un savant allemand qui a soigneusement évalué le volume d'eau total qui tombe dans l'océan chaque année. Il a trouvé qu'un trois-mille-quatre-cent-soixantième (1/3460) de la quantité totale de l'eau existant dans le monde, se jette ou retourne chaque année à la mer et par suite chaque parcelle d'eau, avant d'être en état d'évaporation, a demeuré la moyenne de 3,460 années dans l'océan.

Mais si la goutte d'eau tombe sur la terre, elle ne prend pas de temps à passer par un des trois états suivants :

Elle tombe sur la terre et retourne à l'océan par des voies souterraines ; ou elle tombe dans une rivière et s'écoule à l'océan ; ou elle tombe dans un lac et s'y évapore ou descend finalement à une rivière.

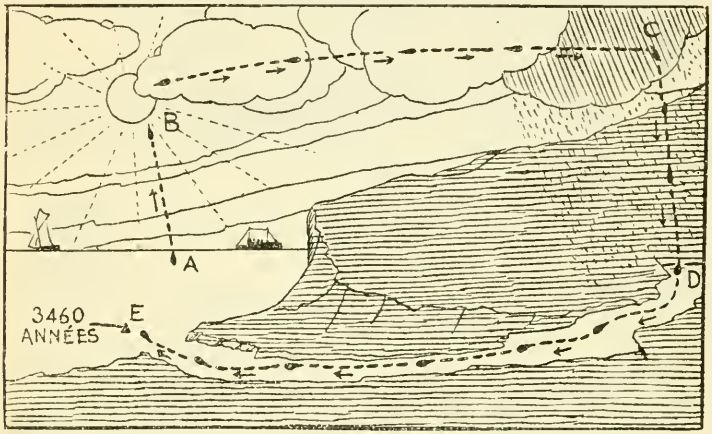

(A) Le soleil aspire l'eau de la mer et les nuages se forment.
(B) Le nuage dérive vers la terre.
(C) La goutte tombe en pluie dans une rivière.
(4) Et revient à l'océan.
(E) Où elle reste en moyenne 3460 années.

* * *

Pensée sauvage.

On dit que le boulanger du coin vient de faire faire les portraits de ses enfants.

— Ce doit être le rêve pour un boulanger de voir " ses petits peints."

* * *

Un syndicaliste gréviste comparait devant le juge d'instruction:

—Pourquoi avez-vous assommé votre camarade?

— C'était un feignant, un propre à rien, un lâche ; il voulait travailler !

LE MOYEN DE FAIRE PASSER LE MAL DE TETE SANS REMÈDES.

Beaucoup de femmes commencent à s'apercevoir que les fameux remèdes pour le mal de tête sont dangereux et les laissent généralement en plus triste état qu'auparavant.

Le grand air, un émollient, un léger exercice, l'affranchissement des fracas sont, au dire des médecins, le meilleur moyen de faire passer un mal de tête.

Mais cela prend du temps.

Le massage bien appliqué réussit généralement à guérir la névralgie, s'il est habilement pratiqué.

En tout cas, il ne peut pas faire de mal, ce qui est plus qu'on peut dire des remèdes.

Voici, d'après les données d'un expert, la façon de donner un massage salutaire dans un cas de mal de tête.

Supposez qu'une de vos amies ait une mauvaise névralgie, voici comment il faut s'y prendre : — la faire asseoir sur une chaise à dossier bas et lui recommander de se mettre absolument à son aise. Relâchez tous les muscles du corps, surtout ceux du cou. Les yeux doivent être fermés et la patiente ne doit pas les rouvrir avant d'en recevoir l'ordre. Les bras doivent s'appuyer sur les bras du fauteuil et les pieds doivent reposer confortablement sur le plancher. On doit lui recommander de ne penser à rien ; son esprit doit être totalement absent.

Placez-vous maintenant derrière elle, légèrement à droite. Posez la paume de votre main droite sur son front, la main gauche sur le derrière de sa tête. Comprimez la tête des deux mains ensemble pendant quelques instants ; levez la tête légèrement tandis que vous faites cette pression, comme si vous vouliez en même temps la détacher des épaules. Serrez ferme, en employant pas mal de force musculaire, continuez cela une demi-

minute à peu près. Puis tenez-vous droit derrière le sujet, dont les yeux sont toujours fermés et placez le bout de vos doigts sur son front en faisant se rejoindre vos doigts juste au-dessus de son nez, puis maintenant frictionnez le front latéralement en allant vers les tempes, des deux mains en même temps, appuyez avec les doigts en vous dirigeant vers les tempes et relâchez la pression en arrivant aux tempes. Sur le front la friction doit être assez forte, mais en approchant des tempes elle doit cesser d'appuyer. On fait cette opération durant deux ou trois minutes, suivant la sévérité du mal de tête.

Placez maintenant votre pouce gauche sur la tempe gauche et vos doigts

sur le sommet de la tête. Mettez le pouce droit sur la tempe droite et, avec les doigts, massez doucement en descendant du sommet de la tempe à la racine du nez. Faites cela deux douzaines de fois. Puis répétez quelquefois le mouvement précédent.

4

Caressez maintenant doucement les sourcils, c'est-à-dire le bourrelet de chair juste au-dessus des sourcils ; puis posez le second doigt de chaque main sur le coin interne des yeux et frottez doucement la paupière. La pression doit être légère.

5

Vous passez maintenant en arrière du cou et avec le pouce et les doigts de la main droite vous massez fermement le cou et la portion supérieure des épaules en exerçant une bonne force de pression. Attachez-vous spécialement à l'épine dorsale et à la partie charnue qui marque l'attache du cou. Puis massez la tête en avant et en arrière comme au début.

Finalement tandis que la patiente a encore les yeux fermés, enlevez vos mains et, avec le pouce gauche, frictionnez le front en remontant, rapidement mais légèrement, les doigts complètement détachés de la tête. Tandis que vous faites cela, éventez votre sujet avec un grand éventail de feuille de palme.

Maintenant vous dites au sujet : " Vous allez compter jusqu'à trois et, quand je dirai trois, vous ouvrirez les yeux, vous vous sentirez rafraîchie et reposée, et votre mal de tête va beaucoup mieux. Dans trois minutes, vous n'en sentirez plus aucune trace. Etes-vous prête ? Un, deux, trois ; réveillez-vous, ouvrez les yeux."

6

Presque invariablement, si vous avez suivi nos instructions, votre patiente sera très soulagée. Si au bout de cinq minutes, elle n'éprouve pas de soulagement, répétez vos manipulations.

Il est cependant bien rare qu'un cas ne soit pas soulagé, sinon guéri, au moyen d'un seul traitement. Les passes calment les extrémités des nerfs aboutissant au front et aux tempes ; de plus le repos, l'abandon et la suggestion contribuent aussi à ce résultat. Une serviette mouillée, froide, posée sur le front après cette opération, surtout en été, aidera beaucoup.

Naturellement, il vaut mieux prévenir que guérir, et si les femmes voulaient prendre des précautions, elles auraient bien rarement des maux de tête. La plupart des névralgies provienuent de l'estomac directement ou indirectement. L'indigestion ou la constipation causent certainement plus de maux de tête que toutes

les autres causes combinées. Prêter une attention convenable au régime, prendre des bains fréquents et boire beaucoup d'eau, prendre beaucoup d'air frais et d'exercice, tenir les intestins libres, tels sont les moyens d'empêcher les maux de tête comme par magie. Même les fameuses "névralgies nerveuses" succombent facilement à ce traitement.

Le traitement par massage qui vient d'être décrit s'applique à une autre personne, mais si vous avez vous-même le mal de tête, vous pouvez vous traiter de la même façon. Si vous ne pouvez trouver personne pour vous faire le massage, vous pouvez essayer de pratiquer des passes sur vous-même, avec plus ou moins de succès suivant votre habileté.

L'ALCOOL REDUIT OU DILUE ET LA DESINFECTION

L'usage de l'alcool dilué pour la désinfection est déjà ancien. Epstein, Bertarelli, Ahlfield préconisaient depuis de longues années cet antiseptique, quand un travail de Mikulicz vint jeter le trouble dans les esprits.

En effet, ce dernier expérimentateur déclara que l'alcool était un mauvais antiseptique, car il coagulait les tissus et empêchait ainsi l'action continue de l'alcool sur les parties profondes des corps à désinfecter.

En fait, Mikulicz avait raison, mais les auteurs qui préconisaient l'alcool comme désinfectant n'avaient pas tort. Le tout est de préciser la concentration de l'alcool que l'on emploie pour la désinfection.

Ahlfield montra, en effet, que l'alcool absolu n'a aucune action antiseptique, tandis que l'alcool à 60 ou 70 degrés est un désinfectant. Fuchs considère l'alcool à 50 degrés comme un excellent moyen pour nettoyer les mains du médecin.

Bujwid, professeur d'hygiène à Cracovie, vient de résumer en un excellent travail l'état de la question, tout en ajoutant des expériences décisives qui mettent l'alcool dilué à la tête de la liste des antiseptiques. Il plonge un de ses doigts dans une culture de staphylocoques (microbe du pus) puis ensuite il l'immerge pendant cinq minutes dans l'alcool à 90 degrés. Il passe ensuite le doigt, après l'avoir essuyé, sur la gelose d'un tube de culture et voit le lendemain de nombreuses colonies microbiennes s'y développer.

Il est donc évident que l'alcool à cette haute considération n'exerce aucune action antiseptique.

La même expérience répétée en employant non plus de l'alcool à 90 degrés mais de l'alcool à 50 degrés, donne un résultat tout différent. Le doigt souillé par les staphylocoques et désinfecté avec de l'alcool à faible concentration, est complètement stérile. Passé sur un milieu de culture, ce doigt n'y laisse aucun microbe pouvant s'y développer.

Cette dilution de l'alcool est la limite intérieure qu'il ne faut pas dépasser si l'on veut avoir une désinfection efficace.

Le meilleur degré de concentration est celui de l'alcool à 60 degrés. Vers 75 degrés il n'a plus qu'un pouvoir antiseptique très faible. L'alcool à 80 degrés n'exerce plus aucune action nocive sur les microbes.

Comment expliquer ce fait que l'alcool à 60 degrés est un puissant antiseptique, tandis que l'alcool à 80 degrés reste sans action? L'explication la plus simple est la suivante: l'alcool à haute concentration coagule la surface des microbes et ne pénètre pas à l'intérieur de la cellule. Au contraire l'alcool dilué ne coagule que très lentement les microbes, il pénètre dans le corps même du microorganisme et peut alors exercer son pouvoir antiseptique.

Les différents microbes sont différemment influencés par l'alcool à 50 degrés. Les staphylocoques (microbes du pus), les streptocoques (microbes de l'érysipèle et de l'infection puerpérale), sont toujours tués par un contact de quelques minutes avec de l'alcool à 50 degrés. Le bacterium coli, qui vit à l'état normal dans l'intestin de l'homme et des animaux, résiste beaucoup plus à cet antiseptique.

Le bacille tuberculeux est très résistant à l'alcool. On comprendra facilement ce fait en se souvenant que dans la constitution du bacille tuberculeux entre une substance grasse, ritable cire, qui le défend contre les antiseptiques.

L'alcool à 50 degrés est un antiseptique très puissant. Il est beaucoup plus actif que le sublimé à 1 pour 100, que l'acide phénique à 2 pour 100 et le lysol à 2 pour 100.

On peut donc employer l'alcool comme désinfectant, dans tous les cas, mais à la condition expresse de ne jamais l'employer à des concentrations élevées.

DES FAITS QUI SAUTENT AUX YEUX APRES AVOIR LU LE BUDGET PRONONCE LE 12 MAI 1913

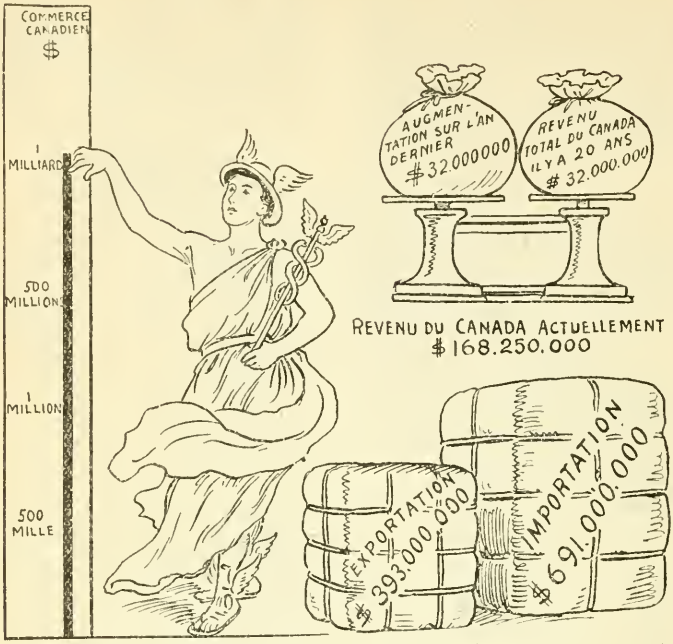

Notre prospérité nationale s'affirme de façon vertigineuse, et toute l'éloquence des chiffres est une fois de plus démontrée.

UN RESUME DE L'EXERCICE FINANCIER 1912-1313.

Le commerce étranger du Canada a dépassé un milliard de dollars.

Les exportations sont de $393,000,000, les importations sont de $691,000,000.

Le revenu de la dernière année fiscale est de $168,250,000, une augmentation de $32,000,000 sur l'année précédente.

L'augmentation de revenu de la dernière année est égale au revenu total du Canada, il y a vingt ans.

Les dépenses de la dernière année fiscale sont de $113,250,000, tandis qu'elles étaient de $98,161,440, l'année précédente.

Sur la balance de $55,000,000 entre le total des revenus et celui des dépenses, $33,000,000 sont appliqués au fonds d'amortissement.

La dette nationale est réduite de $23,000,000 et elle est maintenant de $316,619,460.

LA CARTE DU MONDE.

Consécration du système métrique

Il a été décidé finalement, à la deuxième Conféfence Internationale de la Carte du Monde, tenue récemment à Paris, que cette carte serait dessinée à l'échelle proposée par le Prof. Penck de Munich il y a quelque temps, c'est-à-dire l'échelle de un millionième qui est approximativement 16 milles au pouce. Le mètre international qui a été adopté comme l'unité de mesure pour cette carte est théoriquement un dix millionième du quart du méridien terrestre, c'est-à-dire de la distance du pôle nord à l'équateur et a été officiellement calculé comme étant une longueur de 3 pieds 2808257. Sur la carte projetée, par suite à l'échelle de 1 millionième, la distance de l'équateur au pôle prendra une longueur de 32.8 pieds.

Près de 10 Millions de LIVRES publiés depuis 4 Siècles

De 1500 à 1600
287.000 LIVRES

De 1600 à 1700
972.000 LIVRES

De 1700 à 1800
1.636.000 LIVRES

De 1800 à 1900
7.099.000 LIVRES

Le nombre des volumes publiés aux Etats-Unis a doublé en vingt-deux ans. La proportion des romans a diminué.

COMMENT L'ARGENT SE DEPENSE AUX ETATS-UNIS

BOISSONS DE TEMPÉRANCE
$ 120,000,000

THÉ & CAFÉ
$ 100,000,000

MISSIONS ÉTRANGÈRES
$ 12,000,000

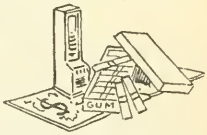

GOMME À MÂCHER
$ 13,000,000

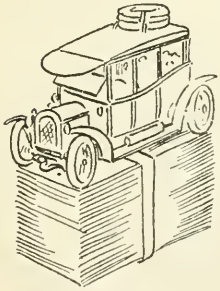

AUTOMOBILES
$500,000,000

PROPAGANDE RELIGIEUSE
$250,000,000

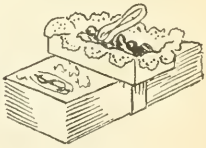

CONFISERIES
$ 200,000,000

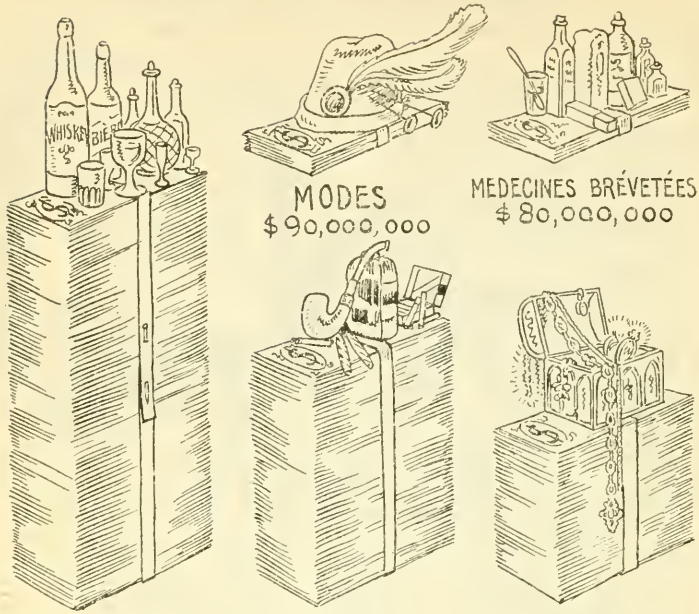

Ce dessin montre comment les Américains dépensent la plus forte partie de leur argent. *Ces chiffres représentent la dépense d'une année.*

Les spiritueux tiennent la tête. Les Américains dépensent plus pour les bonbons que pour le thé et le café.

TUBERCULOSE ET TELEPHONES

Une investigation faite en Angleterre pour déterminer s'il est possible que la tuberculose soit transmise par l'emploi des téléphones, paraît montrer que cette infection est virtuellement impossible. Les expériences ont été faites sur les ordres du Maître-Général des Postes qui avait commis à ces expériences le Dr H. Spitta de l'Hôpital St-George et bactériologiste du roi.

Un certain nombre de téléphones qui avaient servi durant diverses périodes et n'avaient pas reçu un nettoyage autre que le traitement normal donné ordinairement à des téléphones, ont été d'abord examinés. Des lavages furent préparés avec le résidu des pavillons ou embouchures, et des examens ont été faits au moyen d'inoculation de sérum de cochon d'Inde pour s'assurer s'il y avait des bacilles de tuberculose. L'examen a montré que les embouchures étaient indemnes de bacilles.

Pour enlever la possibilité de tout doute, d'autres expériences ont été faites avec des téléphones spécialement placés dans les chambres d'un sénatorium et occupées seulement par des malades à diverses étapes de la tuberculose pulmonaire. En bout du temps, ces téléphones ont été envoyés au Dr Spitta, qui n'a pas trouvé de bacilles de tuberculose. En conséquence des résultats totaux de ses expériences, le Dr Spitta affirme que la contagion de la tuberculose au moyen des embouchures de téléphone lui paraît virtuellement impossible.

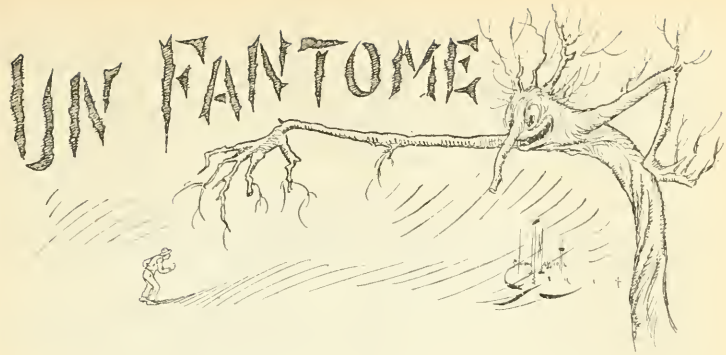

La Pointe-aux-Anglais est située dans le bas du fleuve Saint-Laurent. C'est une langue de terre désolée et hérissée de brisants, qui fait partie de l'île aux Œufs, et sur laquelle, jetée à pleines voiles par un pilote acadien du nom de Paradis, la flotte de l'amiral Walker, qui venait assiéger Québec, se perdit corps et biens, le 22 du mois d'août 1711.

Ce naufrage — un des plus terribles de l'histoire — est resté légendaire, et a donné mauvaise réputation à la côte, où, à ce que prétendent les pêcheurs et les navigateurs des environs, on voit, dans les jours de brouillard, apparaître le fantôme de la fameuse flotte, qui vient s'abîmer sur les roches, comme il y a près de deux siècles, avec un bruit de tonnerre et des clameurs sinistres.

Naturellement, cette mauvaise réputation de la côte a donné naissance à bien des récits plus ou moins effrayants, mais aussi plus ou moins authentiques.

Celui qui va suivre porte cependant en soi un tel cachet de sincérité qu'on ne saurait guère le révoquer en doute.

C'est un inspecteur de marine qui parle — un inspecteur officiellement chargé de visiter cette plage, en 1863, à la recherche d'un navire naufragé, le *Lord Dundonald.*

J'emprunte ce récit, presque mot pour mot, à mon ami et distingué confrère, William McLennan.

— C'était en juillet, dit l'inspecteur de marine, et le temps était délicieux.

Un samedi après-midi, il me vint à l'idée qu'une petite partie de pêche ne pourrait que m'offrir une agréable distraction ; et, ayant fait mettre à l'eau une de nos chaloupes de bord, je partis pour la rivière Mistecapin, accompagné de deux Canadiens-français et de deux sauvages.

Nous passâmes un dimanche charmant.

Trop charmant, car cela nous fit reculer plus qu'il ne fallait l'heure du retour.

La brise était molle ; et à peine avions-nous filé quelques nœuds, que nous fûmes complètement envahis par l'obscurité.

Craignant de faire fausse route, je fis carguer la voile et mettre les avirons dehors, pour longer les sinuosités du rivage.

Les ténèbres augmentaient toujours. Bientôt il nous fut impossible de rien distinguer à quelques pieds de nous.

Bientôt aussi, le vent tomba entièrement, et le calme se fit intense.

On n'entendait que le grincement régulier des avirons dans les tolets, et le bruissement à peine perceptible de la houle sur les galets de la rive.

A chaque palade des rames plongeant dans le fleuve, l'eau dormante et unie comme de l'huile s'éclairait de rapides et phosphorescentes lumières, qui contribuaient encore à rendre l'obscurité plus profonde, et plus profonde aussi l'impression de cette nuit morne.

Tout le monde gardait le silence.

Les hommes ramaient avec ensemble, — l'un d'eux enfonçant de temps en temps son aviron à pic pour s'assurer si le courant ne nous entraînait point au large.

Nous n'étions pas encore à mi-chemin, et il se faisait tard.

J'en pris tout de suite mon parti.

— Allons, mes amis, dis-je, stoppons ! Il est inutile d'aller plus loin ce soir. Nous allons atterrir, et camper ici pour la nuit.

Le son de ma voix — enrouée, c'est vrai, par la fraîcheur humide du soir — m'impressionna presque dans ce grand silence.

A mon étonnement, les Indiens protestèrent avec énergie contre ma proposition.

— Non, non!... Pas aller à terre!... Pas ici!... Mauvaise place!... Mauvaise!...

Aux questions que je leur posai pour connaître le motif de leur répugnance, ils ne répondirent d'abord qu'en répétant le mot de "mauvaise place", avec des hochements de tête significatifs; mais ils finirent par s'expliquer en disant, sur un ton mystérieux et terrifié, qu'il y avait là une *épitaphe*.

Par épitaphe, ils entendaient sans doute une tombe, un tertre funéraire quelconque — lieu de sépulture solitaire de quelque victime de la mer — surmonté de la croix traditionnelle.

L'objection ne me parut pas péremptoire.

J'ordonnai quand même de mettre à terre ; et, m'aidant d'un aviron bien appuyé dans le sable, d'un saut je fus sur le rivage.

Les deux Canadiens me suivirent, mais les sauvages ne voulurent point se laisser convaincre. Ils déclarèrent préférer s'ancrer au large et passer la nuit sur l'eau.

Sachant pouvoir me fier à eux, je les laissai faire et m'occupai, avec mes deux autres matelots, à nous préparer un campement confortable pour la nuit.

Nous étions munis d'épaisses couvertures ; et, comme la marée avait laissé plus d'un morceau de bois mort sur la plage, nous eûmes bientôt fait d'allumer quelques éclats.

Et aussitôt que le feu eût commencé à flamber en pétillant, nous nous éloignâmes dans différentes directions pour faire une provision de bois sec pour la nuit.

Il faisait encore plus sombre à terre que sur le fleuve.

Le sable ferrugineux du rivage, de couleur foncée, semblait absorber le peu de lumière que projetait notre vacillant foyer.

La chaloupe avait disparu, perdue dans l'obscurité, et je remarquai

que nos courses à la recherche de combustible n'étaient ni lointaines ni prolongées.

Je ne crois pas être plus superstitieux qu'il ne faut, mais l'endroit où nous étions avait de sinistres antécédents ; et, depuis des semaines, à la chute du jour, après la journée de travail, j'avais eu les oreilles rebattues de mille histoires de naufragés, de revenants et de vaisseaux fantômes.

Nous avions trouvé des canons et autres épaves enfoncés dans le sable noir de la grève.

Nos matelots en étaient vivement impressionnés ; ces vestiges de la célèbre catastrophe semblaient à leurs yeux comme une confirmation de la terrifiante légende.

En outre, nous étions sous le coup d'une journée de fatigue, et nul doute que notre longue nage dans le silence et les ténèbres n'avait pas peu contribué à nous mettre un peu sur nos nerfs.

Néanmoins, notre flambée de bois mort nous réconforta petit à petit, et nous finîmes par nous mettre courageusement à la besogne.

Quant à moi, je me dirigeai tout droit du côté du cercle d'ombre formé autour de notre brasier, à la recherche d'une bûche quelconque qui pût alimenter celui-ci le plus longtemps possible.

Cette belle et bonne bûche que je cherchais, je faillis trébucher dessus.

La trouvaille faite, rien ne me pressait plus.

Je m'arrêtai et regardai au loin, essayant de découvrir quelques-uns des grands bosquets de pins qui s'échelonnent de distance en distance le long de ces rivages solitaires.

Mais l'obscurité était si épaisse qu'on ne pouvait distinguer aucune ligne de démarcation entre le ciel et l'horizon.

Tout était d'un noir d'encre.

Comme j'allais me baisser pour m'emparer de la bûche, notre feu flamba tout à coup en jetant une lueur plus vive, et je m'aperçus, avec une sensation d'effroi inutile à dissimuler, qu'un des bouts du tronc sec reposait sur un tertre, à l'extrémité duquel une croix noire se dressait vaguement dans l'ombre.

Je retrouvais là l'*épitaphe* dont les sauvages avaient parlé.

Vous comprenez sans peine que la rencontre manquait de gaieté, dans les circonstances particulières où nous étions, au milieu de cette nuit d'une opacité lugubre, et sur cette Pointe-aux-Anglais réputée pour ses histoires de revenants.

Je l'admets, je ne me sentais pas à mon aise.

Mais j'étais venu à la recherche d'une bûche ; je l'avais trouvée, et je tenais à l'avoir, en dépit de toutes les croix funéraires du golfe.

Je m'agenouillai donc pour la charger sur mes épaules.

Pourquoi je relevai la tête ? Je n'en sais rien.

Mais, jugez de l'indicible terreur qui me saisit à la gorge, lorsque j'aperçus devant moi, de l'autre côté de la tombe, une grande figure sinistre, avec une longue main blanche, droite et immobile, levée menaçante de mon côté.

Je lâchai la bûche, et bondis sur mes pieds.

Au même instant, l'apparition s'évanouissait dans le noir.

Ma première impression fut une peur irréfléchie. J'aurais voulu fuir, mais j'étais presque paralysé. La vue de cette chose effrayante m'avait figé sur place.

Je restai là, debout, muet, en face de cet impénétrable rideau de ténèbres, les cheveux dressés d'épouvante, jusqu'à ce que la réflexion, l'orgueil — et mes nerfs sans doute — reprenant le dessus, je me dis :

— Il me faut pourtant cette bûche quand même !

Et je m'agenouillai de nouveau devant la tombe.

...avec une longue main blanche, droite et immobile, levée menaçante de mon côté.

Pour le salut de mon âme, je ne pus m'empêcher de lever encore une fois les yeux devant moi, bien que je me fusse juré, une seconde auparavant, de n'en rien faire ; et des gouttes de transpiration froide me tombèrent du front, lorsque j'aperçus encore le fantôme, tout droit et impassible, son redoutable geste toujours dirigé vers moi.

De nouveau, la peur me redressa.

Et de nouveau, la vision s'évanouit.

J'eus la présence d'esprit de ne pas faire appel à mes camarades, qui n'eussent pas manqué de s'enfuir, en me laissant seul devant cette tombe et ce spectre dans cette nuit noire.

Un bain d'eau froide ne m'aurait pas plus glacé ; mes genoux s'entrechoquaient ; j'avais à peine la force de me tenir debout.

Enfin, mû par je ne sais quel instinct de bravade désespérée, je me baissai de rechef et saisis avec rage l'extrémité de la bûche.

Mais, quand j'aperçus pour la troisième fois le formidable fantôme, toujours debout et toujours menaçant, sa blancheur sépulcrale se détachant blafarde et farouche sur le fond noir de l'horizon, je faillis m'écraser contre terre avec un râle d'agonie.

Mes sens me revinrent, cependant, et cette fois je me relevai en reculant de côté.

A ma profonde surprise, le fantôme ne disparut pas.

Au contraire, un éclat de lumière soudain projeté par notre feu de camp le rendit plus visible que jamais.

Alors mes nerfs se détendirent.

Un soupir — presque un cri de soulagement — s'échappa de ma poitrine.

J'avais tout compris.

Il y avait là, la souche à demi déracinée d'un vieux pin, que le vent et la pluie avait dépouillée et blanchie, bizarrement dressée avec une branche sèche projetée du côté de la tombe.

Par un hasard tout particulier, je m'étais avancé en droite ligne entre notre feu et cette souche, de façon, tant que je restais debout, à lui intercepter la lumière.

Du moment que je me baissais, la souche s'éclairait dans son attitude fantastique, et disparaissait aussitôt que ma silhouette s'interposait entre elle et la flamme de notre bûcher.

Si je m'étais seulement écarté d'un pas, pendant les longues minutes d'angoisse que je venais de traverser, le mystère aurait à l'instant cessé d'en être un pour moi.

D'un autre côté, si je m'étais enfui à la première alarme, j'aurais pu raconter — et de bonne foi — une des plus belles histoires de revenant qui aient jamais donné la chair de poule aux amateurs de "contes à ma grand'mère."

LOUIS FRÉCHETTE.

LE DUC DE KENT.

Le duc de Kent, ayant entendu parler d'une vieille centenaire qui demeurait à l'île d'Orléans, alla un jour lui rendre visite. Après avoir causé avec la vieille, qui avait conservé tout son jugement, il lui demanda s'il pouvait faire quelque chose qui lui fût agréable.

" — Oh ! oui, certainement, monseigneur, fit la centenaire ; dansez un menuet avec moi, afin que je puisse dire, avant de mourir, que j'ai eu l'honneur de danser avec le fils de mon souverain."

Le prince, se prêtant de la meilleure grâce à la demande de la vieille, dansa le menuet, et lui fit un salut gracieux en la reconduisant à sa chaise. Elle y répondit par une profonde révérence.

Mémoires. **P.-A. de Gaspé.**

L'HON. ALEXANDER MACKENZIE.

J'ai toujours eu une profonde estime pour M. Alexander Mackenzie. C'est dans la force du terme ce que l'on est convenu d'appeler un fils de ses œuvres, a self made man. Il commença par être maçon, et de la truelle il s'éleva à la distinction de chef d'un grand parti, de premier ministre du Canada. Veut-on une meilleure preuve que chacun dans notre libre pays peut arriver à tout par son seul mérite ? Le général Grant était un ancien ouvrier tanneur, et Lincoln fut charpentier ; nous n'avons rien à envier à nos voisins. La déposition de M. Mackenzie lui porta un coup mortel. A quelqu'un qui lui parlait de ses amis il répondit par ces mots : I have no friends, je n'ai plus d'amis.

Hon. Joseph Tassé.

L'effroyable tuerie, honte de notre civilisation, qui endeuille aujourd'hui la moitié de l'Europe et tient l'autre dans l'attente angoissante de la mort d'un fils ou d'un frère, me reporte aux souvenirs de L'Année Terrible de 1870. C'est le nom que l'on donne en France à cette guerre qui l'a laissée amputée de deux provinces, chargée d'une indemnité d'un milliard à payer à l'Allemagne, avec la perte irréparable de miliers d'existences. Cette lutte, qui nous paraissait si formidable — et l'était — se rabaisse aujourd'hui dans ses proportions lorsque nous la comparons à la gigantesque ruée de millions de soldats qui, depuis les premiers jours du mois d'août, se précipitent les uns contre les autres, en Belgique et en France.

Comme la lutte actuelle, celle de 1870 avait été préparée de longue main. Si la mêlée sanglante à laquelle nous assistons, voulue et décidée par Guillaume II, ce mégalomane, incarnation de la cruauté et de l'ambition sous le masque hypocrite du paladin " à la main gantée de fer ", a été prévue, la guerre de 1870, résultant des sourdes menées de Bismarck, est venue s'abattre sur la France comme le coup de foudre meurtrier, inattendu et par malheur nullement redouté. Pendant qu'en France on vivait dans la plus profonde insouciance de l'avenir, le terrible diplomate se préparait à édifier par " le fer et le sang," la grandeur de son pays.

Cette guerre de 1870 eut un retentissement énorme au Canada. Pour nous, Canadiens bénévoles, c'était à ses débuts, une nouvelle marche vers la victoire qui se préparait pour le pays de nos affections. Depuis plus de vingt ans le triomphe n'avait-il pas couronné de son auréole les entreprises guerrières de la France ? Nous partagions ses illusions, surtout celles de Paris dont la population enthousiaste saluait les bataillons dirigés vers l'ennemi des cris de : " A Berlin, à Berlin ! "

A Québec, à Montréal et par tout le Canada français, les cœurs battaient à l'unisson de ceux de nos frères de la grande France. De nombreux jeunes Canadiens assiégeaient les bureaux du Consul de France, demandant à s'enrôler pour aller combattre à côté des soldats de Napoléon III. La guerre actuelle a fait monter aussi une vague d'une même affectueuse sympathie pour nos amis, mais oserais-je le dire, l'âme canadienne était, en 1870, tendue avec plus d'ardeur qu'aujourd'hui vers la France. Le sentiment national et la foi allaient alors de pair pour stimuler le courant d'exaltation patriotique. La France jouait encore à ce moment le rôle de fille aînée de l'Eglise. N'avait-elle pas en 1849, arraché Rome des mains des révolutionnaires, replacé

L'oiseau de France.

Pie IX sur son trône, et depuis cette date, n'avait-elle pas constamment monté la garde aux portes du Vatican pour protéger la papauté contre les entreprises de Mazzini ? La France, c'était le soldat armé de l'Eglise, de la justice et du droit.

Et de quel prestige son armée n'était-elle pas entourée ? Victorieuse dans la guerre contre la Russie (1854-56), triomphante en Italie contre l'Autriche (1857) à laquelle elle avait enlevé la Lombardie, le pays de nos origines passait pour invincible. C'est alors que l'on disait que pas un coup de canon ne se tirait en Europe sans la permission de la France !

* *
*

Aussi, sous l'influence de ces idées, la marche sur Berlin promettait une suite de victoires que, haletants d'impatience, nous nous tenions prêts à acclamer. Dix Canadiens se trouvaient-ils réunis que l'on chantait : " le Rhin allemand " d'Alfred de Musset. Il fallait voir leur enthousiasme sur les bateaux entre Québec et Montréal. Je me souviens qu'un soir que j'étais sur le " Québec " avec Chapleau, nos compagnons de voyage lui demandèrent d'entonner le chant patriotique de Musset. Il lui fut impossible — bien que récalcitrant — de se soustraire à cette invitation appuyée par les prières du capitaine Labelle, alors au sommet de son immense popularité. Lorsque la voix si harmonieuse, si prenante de Chapleau eut fait entendre les derniers mots de :

" Nous l'avons eu votre Rhin allemand "
Il a tenu dans notre verre,

ce fut une explosion délirante autour du chanteur improvisé, qui, avec sa belle tête encadrée dans une abondante chevelure, avait l'aspect d'un poète inspiré.

Comme il fallut déchanter peu de temps après. J'étais alors attaché à la rédaction du *Journal de Québec*. Le hasard de ma besogne de journaliste m'avait mis, quelques jours après la déclaration de guerre, en rapport avec un officier autrichien de passage au Canada.

— Enfin, vous allez être vengés, vous, Autrichiens, lui disais-je. La France, dans quelques jours, écrasera la Prusse.

— Je voudrais bien partager vos espérances, me répondit-il, en me remerciant de mes sympathies, mais je ne puis, hélas ! compter sur le triomphe du pays de vos affections. J'arrive d'Europe : j'ai vu l'armée allemande. J'ai constaté le point extraordinaire où a été portée dans ses rangs la préparation à la guerre dans ses moindres détails. En France, par contre, on sent partout un relâchement, un manque de discipline pénible à voir. On a trop vécu sur les souvenirs de Crimée et d'Italie.

Le soir du même jour, je me trouvais sur la terrasse avec l'abbé Casgrain et Alfred Garneau, je leur fis part de la pénible impression produite sur mon esprit par l'officier autrichien. Et tous deux de s'exclamer contre mon découragement et d'essayer à renouveler ma confiance. Je me rappelle cette phrase de l'abbé, qu'il dut regretter plus tard :

— DeCelles, s'écriait-il d'un ton de voix enflammée, vous savez si je suis attaché à ma foi ? Eh bien, je ne crois pas plus à la défaite de l'armée française qu'à la fausseté de notre religion.

Et quelque temps après nous nous retrouvions ensemble pour déplorer les désastres de Freshwiller, de Sédan et de Metz, et la perte des deux plus belles armées de France, obligées de mettre bas les armes et ensuite prisonnières dans les forteresses allemandes !

La guerre actuelle a éclaté brutalement, en coup de foudre, mais elle était prévue, attendue. Depuis dix ans, l'Allemagne ne demandait qu'un prétexte pour se précipiter sur la France et celle-ci voyant monter l'orage de fer et de feu, se cherchait des alliés. La Russie répondit d'abord à son appel — puis vint l'Angleterre. L'incroyable attaque de la Belgique par les Allemands l'a poussée dans cette triple alliance pour la faire quadruple.

* *
*

La guerre de 1870, préparée de longue main par le génie infernal de Bismarck, s'abattit sur la France, sans alliés, à l'improviste. Et comble d'habileté chez le plus astucieux diplomate des temps modernes, il sut forcer le gouvernement de Napoléon III à déclarer la guerre, pour le mettre en fâcheuse posture devant l'univers.

Rien de plus navrant dans l'histoire diplomatique que les menées plus que machiavéliques de Bismarck, qui aboutirent à la guerre de 1870. Il s'agissait pour le terrible Prussien d'établir la suprématie de sa patrie en Europe. Deux obstacles se dressaient devant lui : l'Autriche et la France. Abat-

tons d'abord la première, se dit-il. A ce moment, la monarchie des Hapsbourgs partageait avec la Prusse une espèce de contrôle sur les nombreuses (vingt-trois) principautées allemandes, mais c'était surtout l'influence de l'Autriche qui prédominait. Au cours de l'année 1865, Bismarck se rend en France et s'efforce de gagner les bonnes dispositions de Napoléon III, ce grand rêveur, aussi idéologue que son oncle l'était peu. Ses "*idées napoléoniennes*" nous le révèlent, esprit singulier, plein de songes humanitaires, aussi loin de la réalité que Bismarck la serrait de près. Le diplomate prussien suit Napoléon à Biarritz, où déjà très souffrant de la maladie qui devait l'emporter, il fait sa cure annuelle. Dans les courses que l'homme de proie fait avec l'homme de rêve, le premier expose, développe ses plans d'une Europe nouvelle. Il faut en remanier la carte. Napoléon est appelé à attacher son nom à cette œuvre glorieuse et concordant avec le progrès moderne, et avec ses idées sur le rapprochement des nationalités. N'est-ce pas sur elles que s'est établie l'unité italienne ? Les plans de Bismarck font d'abord rire Napoléon qui, de temps à autre, jette en aparté à Mérimée, son compagnon de promenade, "mais, il est fou". Bismarck redouble d'efforts et de raisonnements, qui finissent par devenir persuasifs. Lorsque Bismarck prend congé de l'Empereur, il est entendu que si la Prusse déclare la guerre à l'Autriche pour la chasser de l'Allemagne, la France se renfermera dans la neutralité. Comme compensation, la Prusse permettra à la France de s'emparer de la Belgique. En 1866, le roi Guillaume Ier déclare la guerre à l'Autriche et à la suite d'une campagne d'un mois, les armées autrichiennes sont écrasées à Sadowa et François-Joseph, chassé de l'Allemagne, signe un traité de paix humiliante.

Dès lors, apparut l'immense faute de Napoléon et le triomphe proportionnellement grand de Bismarck, qui avait quintuplé la puissance de son pays en assurant à la Prusse l'hégémonie en Allemagne. Dès lors, la guerre entre la Prusse et la France s'annonce aussi inévitable. Prévost-Paradol, le grand écrivain politique du temps la prédit. A Paris, c'est l'imprévoyance qui règne à côté de la vie à outrance, toutes deux complices de Bismarck.

Soudain, au mois de juin 1870, tombe à Paris la nouvelle qu'un prince allemand, cousin du roi Guillaume, pose sa candidature au trône d'Espagne. C'est invraisemblable mais vrai. Quelle audace ! La France proteste ; des négociations s'engagent entre Paris et Ems où le roi prend les eaux. Guillaume, poussé par sa femme, et les partisans de la paix, ennemis de Bismarck, consent à faire retirer la fâcheuse candidature. La guerre échappe à Bismarck. Chose incroyable, un ministre français va venir à sa rescousse. M. de Grammont, poussé par on ne sait quel mauvais génie, a la malencontreuse idée de demander au roi Guillaume de s'engager à renoncer pour l'avenir à toute tentative de faire monter un de ses parents sur le trône d'Espagne. Guillaume ne veut plus négocier. Il fait dire à l'ambassadeur de France que le différend est réglé, son cousin ayant retiré sa candidature et que, par conséquent, il n'y a pas lieu de causer. Il autorise son secrétaire à faire connaître sa décision à Bismarck. On lui communique la dépêche du roi, dont le sens ne comporte rien d'offensant pour le gouvernement de Napoléon.

Bismarck raconte, dans ses souvenirs, ce qui s'est ensuite passé, avec un cynisme inouï. "J'étais à table avec les généraux de Moltke et Van Roon, lorsque la dépêche du roi nous fût communiquée. Nous en fûmes atterrés. Au bout d'un instant, j'en changeais la forme en la condensant, et je la lus à de Moltke. Elle se terminait ainsi : "Sa Majesté a alors refusé de recevoir de nouveau Benedetti et lui a fait dire par un aide-de-camp qu'elle n'avait rien à lui communiquer."

"Menteur comme une dépêche", avait dit un jour Bismarck, et après son dernier exploit, il pouvait s'appliquer son mot en toute justice. A la lecture de ce texte brutal, la joie reparait entre les trois convives. De Moltke s'écrie : "A la bonne heure, la dépêche nouvelle, c'est l'éclair l'une épée qu'on brandit dans l'air. L'autre, c'était un bout de conversation." Lorsqu'à Paris, on connut ce chef-d'œuvre de fourberie, où s'étale bien mis en vedette le refus du roi de recevoir l'ambassadeur de France, il y eut un sursaut d'indignation. Après cette insulte, c'est la guerre. Paris se soulève indignée, la province se met bien vite à l'unisson de la capitale.

Avec un aveuglement inouï, le gouvernement impérial, perdant la tête, rédige une déclaration de guerre que le corps législatif accepte malgré les protestations de Thiers et de Gambetta. C'est en vain que le duc d'Albufera, président de la Commission au Corps législatif réclame du délai. "Attendons le retour de Benedetti

pour permettre de contrôler la dépêche d'Ems par l'exacte relation des faits.'" Si l'assemblée eut voulu accepter l'avis de cet homme prudent, l'on aurait vu qu'il n'y avait eu à Ems ni insulteur ni insulté. Mais il fallait jouer jusqu'au bout dans le jeu de Bismarck, qui avait dit à ses intimes : " Il est essentiel que nous soyons attaqués. La présomption et la susceptibilité gauloises nous donneront ce rôle ". Machiavel ne se montre dans l'histoire que comme un enfant auprès de Bismarck, qui, avec le précepte à côté de l'exemple se dresse devant la postérité comme l'incarnation la plus complète de la perfidie alliée à l'habileté ! Les malheureux ministres perdent de vue qu'ils ont obtenu succès sur le point principal : le retrait de la candidature allemande et qu'ils devaient s'en tenir là. S'ils avaient attendu quelques jours, ils auraient connu la vérité. Mais l'Impératrice, pour des intérêts dynastiques — ou la crainte d'une révolution qui aurait enlevé la couronne à son fils — voulait la guerre. Emile Ollivier et Napoléon y étaient opposés. Enfin, la rupture éclate. Des deux côtés on court à la frontière. Le premier choc à Wissenbourg est fatal à la France. Les batailles qui s'en suivent manifestent le manque de préparatifs et la faiblesse des armées françaises. En dépit d'efforts héroïques, la vaillance succombe sous le nombre. MacMahou, acculé à Sédan, se rend avec toute son armée — 100,000 hommes — (le 1er septembre) et Napoléon prend avec ses soldats le chemin de l'Allemagne. Dès lors, la guerre est, pour ainsi dire, finie, et la France vaincue.

Vers la fin du mois d'octobre, Bazaine, campé sous les murs de Metz avec 150,000 hommes, l'élite de l'armée française, met bas les armes, après une série de combats meurtriers, où, plusieurs fois, il avait remporté la victoire. La conduite de ce général a été sévèrement jugée en France. A la suite d'un long procès, il fut trouvé coupable de haute trahison et condamné à la peine capitale. La sentence fut commuée en un emprisonnement pour la vie. On assigna à la conduite de Bazaine des motifs politiques. On prétendit dans le temps qu'il voulait conserver cette armée dans le but de remettre, après la guerre, Napoléon sur le trône de France.

Pour sauver l'honneur du drapeau, on appelle de nouveaux soldats sous les armes. Mais la lutte devient de plus en plus inégale. Paris capitule au mois de janvier 1871, et le gouvernement provisoire qui a remplacé celui de l'Empire, jeté à bas par la

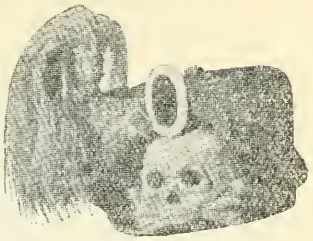

Casque des hussards de la mort.

révolution du 4 septembre, signe le traité de paix qui enlève l'Alsace et une partie de la Lorraine à la France et lui impose une contribution de guerre d'un milliard.

Que de tristesses et d'humiliations dans ces heures émouvantes ! Des sommets de l'orgueil patriotique, né après cent victoires, au fond du gouffre de la défaite, quelle chute accablante !

Tous ces événements eurent une douloureuse répercussion chez nous. Il vint à Montréal et à Québec, à la suite de la guerre, une foule de Français, chassés par les malheurs des temps. L'un d'eux dont je fis la connaissance, me fendait le cœur en me racontant les péripéties de la guerre qu'il avait subies comme soldat dans l'armée de McMahon. Entre temps il répétait un chant douloureux se rapportant à la grande catastrophe avec ce refrain qui m'est resté dans la mémoire :

Pauvre France, ton nom jadis était
si beau !
La défaite a terni ton noble drapeau,
Pauvre France.

Depuis L'Année Terrible, la France, déchirée et meurtrie, n'a cessé de songer à la revanche. C'est le but que poursuivait spécialement la ligue des Patriotes, sous l'inspiration de Paul Déroulède, le noble poète, mort à la veille de la déclaration de guerre. D'un autre côté, maints artistes — peintres et sculpteurs — chargeaient toiles et statues d'exprimer leurs rêves patriotiques, formés de regrets et d'espoir. Mais la masse de la nation se tenait dans une tranquille résignation, tellement le grand désir paraissait irréalisable.

En Allemagne, la passion belliqueuse faisait rage. Bismarck regrettait de n'avoir pas poussé plus à fond l'écrasement de la France, et il aurait certainement lancé les hordes germaniques du côté de Paris si la

Russie ne l'avait alors (1875) menacé de s'opposer à ses desseins.

Guillaume II s'est juré de réparer son erreur.

Il est avéré que depuis longtemps tous les officiers allemands poussaient à la guerre et la désiraient autant que le Kaiser et le Kronprinz. Dans toutes leurs réunions, il était question d'une attaque brusque sur la France pour l'écraser du premier choc, attaque que la Belgique a fait manquer Chaque fois qu'un dîner réunissait ces exterminateurs de Français, l'officier présidant se levait à un certain moment pour porter, en silence et d'une façon mystérieuse presque franc-maçonnique, ce toast : (*Der Tag*) "Le Jour." Dans ce mot, compris de tous, se concentraient la férocité et la haine que peut contenir une âme dominée par la sauvagerie primitive.

Au reste, écrivains et philosophes travaillaient à fanatiser le peuple et ne faisaient pas mystère de leur volonté de faire la guerre et de la façon dont ils entendaient qu'elle fut conduite. Le général Bernhardi ne publiait-il pas : "L'Allemagne à la prochaine guerre" et "Comment l'Allemagne fait la guerre," ouvrages où le mépris du droit le dispute aux appels à l'extermination de l'ennemi. Ce militaire est le digne camarade de Cluzewitz qui disait : "Il ne faut laisser aux populations ennemies que leurs yeux pour pleurer."

A mesure que le temps s'écoulait, la possibilité d'une réparation paraissait s'éloigner. Le nombre des habitants de l'odieuse rivale augmentait et celui de la pauvre mutilée restait stationnaire — 65 millions en Allemagne contre 40 millions en France. C'est l'agression de Guillaume qui l'a forcée, le 3 août dernier, de mettre sabre au clair. Ce crime de lèsenation a fait passer un vent de colère sur la France qui s'est dressée unie dans une même pensée, sur tous les points de son territoire, pour le salut de la patrie. Elle n'a rien fait pour s'attirer le fléau de la guerre mais elle l'a envisagé avec confiance et courage ; et comme le disait le Président Poincaré : "Au lendemain de la rupture avec l'Allemagne, nous sommes sans reproche et nous serons sans peur." La lutte, cette fois, s'est engagée dans des conditions plus favorables pour la France. Nous la suivrons en passant par des émotions angoissantes, faisaient des vœux pour que cette terrifiante mêlée "de fer et de sang" se termine cette fois par le triomphe de la France et que l'Année terrible ait comme pendant l'Année de la Revanche.

A. D. DECELLES.

REPLIQUE VIVE.

L'honorable M. Cauchon, député de Montmorency, siégeait à Québec, en même temps que M. Houde, député de Maskinongé. Quoique sans instruction, ayant acquis une certaine aisance dans les chantiers et la culture des terres, jouissant d'une influence asssz redoutée pour son esprit aussi caustique que droit — M. Houde ne se laissait piler sur les pieds par personne. Un jour que M. Cauchon était de mauvaise humeur, il apostrophe M. Houde, en le désignant :

"— Monsieur le député du comté de ... de... Je ne me rappelle plus mais ... ce que je sais, c'est que son comté a un nom de poisson."

— Fort bien, réplique vivement M. Houde, fort bien, Monsieur Cauchon, c'est le comté de Maskinongé, monsieur Cauchon, le maskinongé est un beau poisson, Monsieur Cauchon... les Juifs en mangent."

Les Poissons d'eau douce en Canada.

A. N. Montpetit.

LE DUC DE KENT.

Le 27 juin 1792, lors de la clôture des polls à Charlesbourg, on abattit les hustings, et il y eut une émeute qui était sur le point d'éclater par des actes de violence ,lorsque le prince Edouard, duc de Kent, s'avança et se plaçant de manière à être vu de tous: "Messieurs, dit-il, y en a-t-il un seul parmi vous, quel qu'il soit, qui ne regarde le roi comme le père de son peuple" ? A ces paroles, le peuple répondit par des hourras et des cris de Vive le Roi. "Y en a-t-il un seul qui ne regarde la nouvelle constitution comme la meilleure qu'il soit possible de donner aux sujets de S. M. ? Je vous recommande donc, continua S. A. R., de vous retirer en paix, et que je n'entende plus parler de cette odieuse distinction d'Anglais et de Français, vous êtes tous les sujets bien-aimés canadiens de S. M. Britannique." Vive le Prince, cria le peuple, et le tumulte cessa.

Histoire de cinquante ans.

T. B. Bédard.

L'HISTOIRE DE LA GUERRE

1er août au 1er novembre

PRELIMINAIRES

JUIN. — 28, Assassinat à Serajevo. Bosnie, par un étudiant serbe, de l'archiduc François Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie et de son épouse morganitique, la duchesse de Hohenberg.

JUILLET.—2, Gabrinovies, qui a manqué un attentat sur la vie de l'archiduc, fait une déclaration assermentée impliquant le secrétaire de l'association Pan-Serbe dans le meurtre de l'archiduc. — **23,** L'Autriche envoie un ultimatum à la Serbie. — **24,** La Serbie demande une extension de temps qui est refusée. — **25,** La Serbie accède à toutes les demandes de l'Autriche, sauf la participation de l'Autriche à l'enquête du meurtre de l'archiduc autrichien et demande la médiation du Tribunal de la Haye. Le ministre autrichien quitte Belgrade, trouvant la réponse inacceptable. Le roi Pierre transporte sa capitale de Belgrade à Kragujevatz. — **27,** Sir Edward Grey essaie vainement de réunir une conférence de paix internationale. — **28,** L'Autriche déclare la guerre à la Serbie. — **28,** Une force autrichienne attaque Belgrade. — **28,** Les troupes russes commencent une mobilisation partielle à la frontière. — **29,** La flotte britannique quitte Portland avec ordres cachetés. — **30,** L'Allemagne envoie un ultimatum à la Russie, demandant la cessation immédiate de la mobilisation, sans quoi, elle va mobiliser.

AOUT. — 1, L'Allemagne déclare la guerre à la Russie. Le cabinet français ordonne la mobilisation. — **2,** Les troupes allemandes entrent en Luxembourg. L'Allemagne envoie à la Belgique un ultimatum demandant la liberté de passage pour ses troupes. — **3,** La Belgique demande à l'Angleterre son assistance diplomatique. L'Allemagne envoie à la Suède et à la Norvège des ultimatum, demandant la déclaration de neutralité. L'ambassadeur allemand quitte Paris. — **3,** Déclaration de Sir Ed. Grey aux Communes, définissant l'attitude de l'Angleterre.—**4,** L'Angleterre envoie un ultimatum à Berlin, demandant l'observation intégrale de la neutralité de la Belgique. Berlin rejette l'ultimatum. L'Allemagne déclare la guerre à la Belgique. Le président Wilson lance la proclamation de la neutralité des Etats-Unis. — **5.** Déclaration de guerre à l'Allemagne par l'Angleterre. — **5, Le gouvernement canadien convoque le parlement pour le 18 août. — 5, Le gouvernement canadien achète deux sous-marins chiliens aux chantiers de Seattle, E. U. —5,** Le Field Marshall Kitchener est nommé ministre de la guerre en Angleterre. — **5,** Le général French nommé généralissime de l'Angleterre; le général Joffre, généralissime français. — **5,** Les Allemands attaquent Liège, Belgique, et sont repoussés par les Belges. — **6, Le Canada reçoit l'ordre de mobiliser ses milices. — 7,** Le Monténégro déclare la guerre à l'Autriche. — **7,** En dépit de la pression exercée, l'Italie réaffirme sa neutralité. — **8,** Jonction des troupes françaises et belges. **8,** Débarquement des troupes anglaises en France. — **8, L'Amphyion,** croiseur anglais, coulé par une mine flottante. — **8,** Les Français pénètrent en Alsace-Lorraine au Vic et Moyen Vic. — **8,** Les Français et les Allemands aux prises en Luxembourg. — **9,** La ville de Liège, occupée par les Allemands; les forts résistent. — **9, Mgr l'archevêque Bruchési prêche aux catholiques de faire leur devoir envers l'Angleterre. — 10,** Les Français entrent dans Mulhouse et prennent Colmar et les passes des Vosges. — **10, Le Canada fait cadeau à l'Angleterre d'un million de sacs de blé. — 10,** Une escadre de croiseurs anglais, attaquée par des sous-marins allemands, le sous-marin allemand "U 3", coulé. — **16,** La France rappelle son ambassadeur de Vienne, en raison de la coopération de l'Autriche avec l'Allemagne dans la guerre. — **10, Déraillement d'un train du Québec Lac St-Jean R'y allant au camp de Valcartier, un traînard tué par une sentinelle. — 10,** La Suède et la Norvège s'unissent pour défendre leur neutralité. — **10,** Achèvement de la mobilisation et du transport des troupes françaises d'Algérie en France. — **10** Antivari, ville du Monténégro, bombardée par les Autrichiens. **11,** Le Monténégro reprend Scutari. — **11.** L'Autriche abandonne la Serbie pour résister à l'invasion russe et aider l'Allemagne. — **11,** Occupation de Togoland, Côte de l'Or, Afrique, par les Français et les Anglais. **11,** Le Portugal décide de remplir les termes de son traité avec d'Angleterre et fourni 10,000 hommes. — **12, La province d'Alberta fait don d'un demi-million de minots d'avoine. — 12,** L'Angleterre annonce que l'Atlantique est libre et que les vaisseaux alliés peuvent y naviguer sans craindre. — **12,** Bataille de Healen, victoire belge. — **12,** Déclaration de guerre de la France à l'Autriche. — **13,** Déclaration de guerre de la Grande-Bretagne à l'Autriche. — **13, L'Allemagne et l'Autriche rayées des postes canadiennes. 13,** Protestations des alliés et de l'Italie contre l'achat par la Turquie des croiseurs "Goeben" et "Bresleau", pour les sauver dans les Dardanelles. — **13,** Le Feld Marshall Roberts, nommé à la tête des troupes d'Outremer.— **13,** Jonction du général French et du général Joffre.

13, Bataille de Diest, Belges victorieux. 14, Les Français maîtres de la vallée de Saale. — 14, Vaisseau autrichien "Baron Gautsch" touche une mine près de Trieste et saute ; 150 passagers tués. — **14, Grande revue de volontaires à Montréal. — 14, Tous les postes de télégraphie sans fil, abattus en Canada. — 14,** Sir A Beck donne tous ses chevaux aux remontes impériales. — 15, Départ du **Rochambeau de New York et du Caroline de Montréal avec des réservistes français. — 15, J. K. L. Ross, de Montréal, donne $500,000 au gouvernement canadien pour aider au paiement des frais de guerre.** — 15, La flotte française coule, à Antivari, dans l'Adriatique, un cuirassé autrichien, le "Zrinyé", portant 14,000 tonnes, 857 hommes. — 15, Vente de l'absinthe absolument supprimée en France. — 15, Proclamation du Czar à la Pologne, promettant l'autonomie. — 15, Bataille de Dinant près de Namur, victoire française. — 16, Le Japon envoie à l'Allemagne un ultimatum pour lui enjoindre de se retirer des mers du Pacifique. — **16, Hamilton Gault, banquier de Montréal, donne $500,000 pour organiser et armer un régiment appelé Carabiniers Patricia. — 17, Visite du Camp de Valcartier par le duc de Connaught et le Colonel Sam Hughes. — 17,** Mort dans un train, en Angleterre, du Lt.-Gvr sir James M. Grierson, nommé pour commander un corps d'armée de l'expédition anglaise. — 17, Une aigle prussienne prise à Saint-Blaise, dans le combat de Sainte-Marie-aux-Mines, envoyée à Paris et mise aux Invalides; appartient à l'Alsatia Infantery Regt. No 132. — **17, Rumeur d'invasion du Canada par les Allemands du Maine, dénoncée à M. W. Bryan. — 18,** L'empereur Guillaume offre la paix à la Belgique qui refuse. — **18, Le prince de Teck, nouveau gouverneur du Canada, part pour l'expédition anglaise en France. — 18,** Deux croiseurs allemands démontés rentrés à Hong-Kong. — 18, On annonce que la mobilisation russe est terminée. — 18, Troupes anglaises en France; 78,000 hommes en 3 corps d'armée: 1—sir Douglas Haig; 2—sir J. Grierson, remplacé par Gal. Smith Dorien; 3—Major-général N. P. Putney. — 18, Quatre vaisseaux autrichiens sont coulés par des vaisseaux français dans l'Adriatique. — 18, Le Japon s'engage à limiter son activité dans l'Extrême-Orient et à respecter les intérêts américains. — 18, 80,000 Autrichiens battus par les Serbes à Shubak.— 18, Le Japon déclare que l'océan Pacifique est libre. — 18, La canonnière allemande "Waterland", est désarmée à Nankin. — 18, **La garde d'honneur à l'ouverture du parlement a les fusils chargés. — 19, Le lt.-col. Williams est nommé commandant des troupes au camp de Valcartier; mobilisation ordonnée. — 20, Le gouvernement de Québec envoie 4,000,000 livres de fromage de la province de Québec. — 20,** Reprise de Mulhouse par les Français. — 20, Le Gén. Von Kotow est nommé gouverneur allemand de Liège. — 21, Prise de Bruxelles par les Allemands. — 21, **Ontario fait don de $500,000 pour la guerre. — 21, La Nouvelle-Ecosse donne 100,000 tonnes de charbon. — 22,** Victoire serbe sur la Drina après une bataille de 4 jours à Lowitza, 20,000 Autrichiens tués. — 22, Ovation à M. Goor, consul général de Belgique, devant le Canadian Club, Ottawa. — 22, Victoires russes sur les frontières de la Prusse Orientale. — 22, Le général Leman, le héros de Liège, emmené prisonnier à Cologne. — 23, Le trésorier de la municipalité de Bruxelles refuse de payer la contribution de $20,000,000. — 23, Confirmation de la victoire de Mulhouse, 4 jours de combat. — 23, Investissement de Namur. — 23, Les Français reculent en Lorraine et se couvrent dans la vallée de la Saale. — 23, Le Japon déclare la guerre à l'Allemagne à 7 hrs du soir. — **23, La princesse Patricia présente un fanion au régiment portant son nom. — 24,** Le Japon bombarde Tsing-Tau. — 24, Grande victoire des Russes à Tyat Kuhuen après 6 jours de bataille, la Prusse Orientale occupée. 24, Les Autrichiens démantellent le croiseur "Kaiserin Elisabeth"; l'équipage est envoyé à Tien Tsin. — 24, Les Serbes ont pris, dans la bataille de Drina, plus de soixante et un canons. — 24, La France et l'Angleterre avancent à la Belgique chacune $50,000,000. — 24, Les Français battus après un combat de quatre jours à Charleroi. — **25, Le "Niobé" en service actif dans le Saint-Laurent.— 25,** Cattaro, bombardé par les Français et les Anglais, dans l'Andriatique, demande grâce. — 25, La flotte anglaise à Ostende. — 25, L'amiral Dewa commande la flotte japonaise. — 25, Les quatre premiers millions de la contribution de Liège, payés. — 25, Cinquante journaux anglais obligés de suspendre leur publication en raison de la disette de papier. 25, Lord Kitchener annonce aux Communes anglaises la défaite de Mons avec la perte de 2000 hommes. **25, Départ des volontaires de Montréal pour Valcartier. — 25,** Un ballon Zeppelin bombarde un hôpital à Anvers. — **25, Le don de farine du Canada part pour l'Angleterre. — 25,** Mulhouse encore évacué par les Français. — 25, L'Autriche déclare la guerre au Japon. — 26, Les Allemands fuient devant les Russes, Koenisberg menacé. — 26, Charleroi repris par les alliés. — **26, Réunion du Patriotic Fund à Ottawa. — 26,** Six attaques des Allemands à Mons, repoussés. — 26, Capitulation de Togoland, colonie allemande de l'Afrique du

sud. 26, La France se reconcilie avec l'Eglise. Le président Poincaré se fait représenter au service célébré pour le pape à Paris. — 26, Six forts de Namur tiennent encore. — 26, Les Russes à Marienberg, Prusse orientale. — 26, **Le chanoine Sylvestre nommé aumônier catholique du 1er Montréal Royal Regiment.** — 26, Le croiseur allemand "Magatebour", démantelé dans le golfe de la Finlande. — 27, Bataille de Saint-Quentin, défaite des Anglais. — 27, **Ontario envoie 250,000 sacs de farine.** — 27, Formation d'un nouveau ministère français, appelé "cabinet de la guerre". — 27, Le "Kaiser William the Grosse" coulé, au large des côtes d'Afrique du sud, par le croiseur anglais "High Flyer". — 27, **Le "Rainbow" reçoit l'ordre de courir sus au "Leipzig" dans le Pacifique.** 27, Prise par les Allemands de Lille, Roubaix et Valenciennes. — 27, **L'Ile du Prince-Edouard donne 100,000 minots d'avoine.** — 27, L'infanterie de marine, débarquée à Ostende. — 27, **Interdiction des spiritueux au camp de Valcartier.** — 27, La liberté religieuse proclamée en Russie. Les baptistes ouvrent des hôpitaux. — 27, Les Autrichiens abandonnent Novibazar. — 27, Indignation générale sur l'attentat des zeppelins sur les hôpitaux, à Anvers. — 28, L'Autriche déclare la guerre à la Belgique. — 28, Les Allemands attaquent le Congo belge. — 28, L'Autriche déclare la guerre au Japon. — 28, **Contribution du C. P. R. au Fond Patriotique, $100,000.** — 28, Bataille navale à Héligoland, 2 croiseurs et 2 contre-torpilleurs allemands coulés. Victoire remportée par l'amiral Sir David Beatty. — 28, Les Russes occupent Allenstein dans la Prusse Orientale. — 28, Louvain brûlé par les Allemands de sang froid, sous prétexte de coups de feu tirés par ses habitants. — 29, Le "New Zeland", vaisseau australien, était avec la flotte à la bataille d'Héligoland. — 29, Les Allemands retournent défendre Berlin. — 29, La France appelle ses réserves et le premier ban de territoriale. — 29, Les Anglais ont perdu 29 tués et 38 blessés seulement dans la victoire navale à Heligoland. — 30, Un aviateur allemand lance des bombes sur Paris, pas de dommages. — 31, L'Angleterre prévient la Turquie que si elle bouge, ce sera son coup de mort. — 31, L'amiral Bouée de Lapeyrère nommé commandant en chef des flottes anglaise et française en Méditerranée. — 31, **Régiment irlandais en formation à Montréal, sous le commandement du colonel W. O'Brien.** — 31, **Prise de la colonie allemande de Samoa par la Nouvelle-Zélande.** — 31, La banque Provinciale souscrit $100,000.

SEPTEMBRE. — 1, Victoire du général Pau à Péronne. — 1, **Le "Niobé" placé sous les ordres de l'Amirauté.** — 1, Le moratorium anglais du 4 août, prolongé d'un mois. — 1, Grande victoire russe contre les Autrichiens en Gallicie. 1, **Régiment canadien parti aux Bermudes pour faire relevé des troupes.** — 1, Wildrof Astor donne $125,000 en contribution. — 1, Acceptation par la Grande-Bretagne du cadeau de 4,000,000 lbs de fromage de Québec et de un demi-million de minots d'avoine d'Alberta. — 2, La capitale de France transportée à Bordeaux. — 2, Le Japon débarque 15,000 hommes de troupes à Tsing Tau, en territoire chinois. — 2, Malines bombardée de nouveau. — 2, Bombardement de Zeppelin à Anvers. — 2, Victoire des Russes en Gallicie, et entrée à Lemberg. — 4, Des citoyens belges garantissent le paiement des $40,000,000 de taxe de guerre à l'Allemagne: Ernest Solvag, Boran Lambert, Baron Varocques et Baron Empault. — 3, Les Allemands entrent à Amiens. — 3, L'Allemagne a l'audace de protester contre la violation de territoire chinois par le Japon. — 3, Le général Galliéni prend le commandement de la défense de Paris. — 3, Sortie des Allemands à Koenisberg, repoussée. — 3, Les Serbes victorieux à Jadar. — 3, Le Monténégro envahit l'Herzegovine. — 3, **Escompte imposée aux billets américains, en raison du refus d'envoyer de l'or ou d'accepter les lettres de change du Canada.** — 3, La victoire du général Rusky, qui a décidé de la chute de Lemberg, après un combat de 7 jours. — 3, Le gouverneur allemand de Samoa est transporté aux îles Tiji. — 4, **Le service civil à Ottawa décide de donner un jour de paye au fonds patriotique.** — 4, La canonnière anglaise "Speedy", coulée par les mines allemandes. — 4. **Le C. P. R. et le G. T. R. annulent leurs contrats avec les Allemands.** 4, La bourse de Paris close définitivement. — 4, Discours patriotique de Asquith au Guildhall, **Londres, Ang.,** demandant des milliers d'hommes. — 4, Arrivée du président Poincaré à Bordeaux. — 4, L'empereur Guillaume rayé de la liste des aspirants au Prix Nobel.— 5, Traité France-Russie-Angleterre, pas d'arrangements de paix individuels. — 5, **Lady Strathcona donne $50.000 pour maintenir les Strathcona Horses.** — 6, L'ambassadeur d'Espagne, reçu à Bordeaux, promet amitié à la France. — 6, L'Autriche tente sans résultats un emprunt en Allemagne. — 7, Bataille à Meaux. Alliés victorieux. — 7, Les Russes passent la ligne de faite des Karpathes. — 7, Un sous-marin anglais pénètre dans Bremerhaven, envoie deux torpilles et y passe la nuit. — 7, Les Allemands arrêtés dans la marche sur Paris. — 7, Dévastation et destruction de Dinan, Belgique, par les Allemands. — 7, Victoire des alliés à Precy-sur-Oise, succès du général d'Amade. — 7, Retraite des Allemands. — 7, Les Allemands battus à Termonde, Belgique. — 7,

Les Allemands avancent sur Gand. — 7, Les alliés écrasent le flanc allemand à Nanteuil le Hardouin. — 7, Les Allemands demandent un armistice pour enterrer leurs morts, refusé. — 7, Le "Miremberg", vaisseau allemand, coupe le cable australien à Farming Island. — 8, Les Allemands perdent du terrain à La Fère-Champenoise et à Vitry-le-Français. 8, Les alliés avancent de 10 milles. — 8, Les Allemands repoussés à Cappelle-au-Bois près d'Anvers. — 8, Les Allemands battent en retraite à Meaux et à Sézanne. — 8, Le général Rusky aux prises avec une grande armée autrichienne. — 8, Les Français prennent des prisonniers dans la forêt d'Argonne. — 8, Les Russes élèvent des fortifications sur les rives de Dniester. — 9, Les Autrichiens battus à Rawa, Pologne russe. — 9, Chute de Maubeuge. — 9, Le vaisseau allemand, poseur de mines, capturé par la flotte anglaise. — 8, Le vaisseau H.M.S. "Glory" arrête le steamer Montserrat et débarque 68 réservistes allemands à Halifax. — 9, Les rajahs offrent tout à l'empire, hommes, chevaux, diamants. — 9, Les Allemands retraversent la Marne. 9, Le roi Georges V envoie un message de remerciements aux Dominions. — 10, Victoire russe à Zamosk. — 10, L'Angleterre offre de recevoir un million de réfugiés belges. — 10, Traités de paix signés entre la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne, la Chine et les Etats-Unis. 10, Les Russes envahissent la Silésie. — 10, Les Allemands envahissent l'Afrique du Sud; le général Botha appelle les Bœrs aux armes. — 10, Les Autrichiens évacuent Cracovie. —11, Premier aveu des Allemands de défaite en France par les alliés. — 11, Le Kaiser écrit au président Wilson pour expliquer les atrocités à Louvain. — 11, L'"Océanie" échoué dans la mer du Nord, abandonné. — 11, Les Belges reprennent l'offensive et entrent à Louvain. — 11, Les Allemands envahisseurs de Nyassaland, repoussés. 11, Les experts de Krupp pris dans des aéroplanes à Saint-Ypre, (Belgique). — 11, Le journal socialiste allemand le "Wouvœrts" proteste contre les indignités infligées par les Allemands aux prisonniers belges. — 11, Entente entre la Bulgarie, la Roumanie et la Grèce pour museler la Turquie. — 11, Les Serbes s'emparent de Semlin. — 12, Le centre allemand cède après la bataille de Meaux, qui dure 4 jours. — 12, Les Russes prennent Tomasnow en Pologne et isolent l'aile gauche autrichienne. — 12, Les pertes allemandes évaluées à 5 contre un. 12, Capture d'un convoi long de deux milles par le général Pau, à Nanteuil. — 12, Les Anglais à Soissons prennent des hommes et des canons. — 12, Les consuls allemands et autrichiens invités à quitter l'Egypte. — 12, Les Sulpiciens donnent $25,000 au Fond Patriotique. — 12, Les Belges reprennent l'offensive active dans le Nord. — 12, Victoire complète des Russes à Lublin. — 12, Les Anglais prennent les archipels Bismark et Solomon dans le Pacifique. — 12, La Grèce concède une base à la flotte britannique à l'île Lemnos. — 12, 20,000 prêtres dans les rangs de l'armée française. — 13, L'armée russe établie devant Kœnisberg. — 13, Six des hommes des plus riches de la Hollande entreprennent de payer les dépenses de mobilisation de l'armée de ce pays. — 13, Le général Pau, avec l'armée de Paris, a l'honneur de la victoire de la Marne. — 14, Bataille de Soissons. — 14, Retraite de l'armée allemande sur toute la ligne. — 14, Le cardinal Bourne, porteur d'une lettre du pape au roi Georges V, se plaignant de l'action des Allemands à l'égard du cardinal Mercier, de Malines. — 14, La station de télégraphie S.F. allemande, saisie à Hebertshœ, New-Britain, par les Australiens. — 14, L'Italie proteste contre l'attitude de la Turquie qui supprime des privilèges accordés par des capitulations. — 14, Evacuation d'Amiens par les Allemands. — 14, Pas une goutte de spiritueux vendus en Russie depuis la mobilisation. — 15, Victoire des Russes à Goldap sur les Allemands. — 15, Reims réoccupé par les Français. — 15, Prise de Czernovitz, capitale de la Bukowine. 15, Le croiseur allemand "Hela", coulé. 15, Les Allemands repoussés à Abercom, lac Tanganyika. Les Allemands repoussés au Kopje de Teuman Drift par les Bœrs. — 15, Japonais et Allemands en bataille à Kia-Chow. — 15, Le sous-marin allemand, ayant coulé le "Pathfinder", coule à son tour. — 15, Défaite complète du général Auffenberg et de l'armée autrichienne. — 15, Les Serbes, avec 150,000 hommes en Hongrie, vont se joindre aux Russes. — 16, Les Allemands se reprennent derrière l'Aisne, bataille reprise depuis le 14, de Noyon à Verdun. — 16, Troubles à Rome, la foule demandant la participation à la guerre. — 16, Rumeur, démentie ensuite, de l'abandon de Liège par les Allemands. — 16, Mort du général Douglas Findlay de l'artillerie royale tué à l'ennemi. — 16, Le fort Troyon qui tient la place de Verdun, secouru. — 16, Les Allemands ont déjà requisitionné en France et en Belgique $144,300,000. — 16, Soissons repris par les Français. — 16, Le président Wilson reçoit la délégation belge qui fait le récit des atrocités de Louvain. — 17, Les Serbes à 28 milles de Sarajevo. — 17, L'attaché militaire italien quitte Berlin. —17, Les Allemands, renforcés dans l'Aisne, prennent l'offensive. — 17, Des balles explosives trouvées dans les munitions autrichiennes, prises par les Russes. — 18, Le général

français Bataille tué à l'ennemi. — 18, Le Japon donne à chaque armée alliée 100,000 livres de thé. — 18, Contre-attaque du centre allemand repoussée. — 19, Les Allemands finissent par détruire Termonde. — 19, Convention établie par entremise de Washington pour l'échange des prisonniers. — 17, Le président Poincaré félicite les généraux Durand et Castelneau de la défense de Nancy. — 19, Le président Wilson refuse de recevoir la délégation allemande-américaine pour protester contre le récit des attrocités belges. — 20, Destruction de la cathédrale de Reims. — 20, Le sous-marin australien A E I, perdu corps et biens. — 20, Le croiseur anglais "Pegasus", en réparation, demantelé par le croiseur allemand "Emden", à Zanzibar. — 20, Le croiseur anglais "Carmania" coule un vaisseau allemand armé, à Cap Trafalgar, Amérique du Sud. — 20, Les Russes saisissent Krohesow. — 20, Cambridge offre l'hospitalité à l'Université de Louvain. — 21, Bombardement de Soissons. — 21, **Le journaliste Know Magee, de Winnipeg, arrêté pour commentaires sur le camp de Valcartier.** — 21, L'ambassadeur Jusserand à Washington proteste contre la destruction de la cathédrale de Reims. — 21, La société humanitaire allemande des E.-U. proteste contre la sauvagerie du Kaiser. — 21, **Le gouvernement canadien décide d'envoyer en Angleterre toutes les troupes réunies à Valcartier.** — 21, Le Kaiser se met à l'abri dans le Luxembourg. — 21, Le Pape proteste auprès du Kaiser et de l'empereur François-Joseph contre la destruction de la cathédrale de Reims. — 21, Six vaisseaux anglais saisis dans le golfe du Bengale par le croiseur "Emden". 21, Un sous-marin allemand coule trois croiseurs anglais "Aboukir", "Hogue" et "Cressy", 1100 hommes perdus. — 22, Les Serbes arrivent à Sarajevo. — 22, Ricciotti Garibaldi a recruté 5000 de ses chemises rouges. — 22, Les Russes ont pris Jaroslow sur la route de Cracovie. 22, Le général Louis Botha prend le commandement de l'armée de l'Afrique du Sud. — 22, Le croiseur anglais "Berwick" prend le croiseur auxiliaire allemand "Spreewald" dans l'Atlantique. — 22, Dernière station de T.S.F. dans le Pacifique à Nauru, détruite. — 22, Les Français débarquent une pièce de marine pour bombarder le port de Cattaro. — 22, Les aviateurs de marine anglaise dévastent avec des bombes le camp des zeppelins à Dusseldorf. — 22, **Le Canada fait don à l'Angleterre de 134 canons.** — 23, Madras (Inde) bombardé par l'"Emden". 23, Affiches posées dans Berlin portant "A bas le Kaiser". — 23, L'ambassadeur turc quitte Washington pour avoir critiqué les Américains. — 23, Le "Montrose" échoué dans la Loire près de Saint-Nazaire avec du foin et de l'avoine du Canada. — 23, **Délégation belge à Montréal.** — 23, Les Anglais aident les Japonais pour la prise de Tsing-Tau. — 23, **Le gouvernement du Canada établit la censure des téléphones.** — 24, La demande de faire passer ses troupes sur le territoire suisse, refusée à l'Allemagne. — 24, L'ambassadeur Jusserand à Washington dépose une protestation officielle et la preuve des infamies allemandes. — 24, **Embarquement des troupes à Valcartier, escortées par l'escadre de l'amiral Vermys.**—25, Les Allemands se chargent de la défense de Cracovie. — 25, Les Allemansd ont déjà distribué 30,000 décorations Croix de fer. — 25, Le combat reprend à Noyon sur l'Aisne. — 25, Les Allemands s'installent à Saint-Mihi l. — 25, Le télégraphe Marconi à Stratsconel, Mass., fermé par les Etas-Unis. — 25, **Sir Lomer Gouin lance dans Québec un mouvement pour aider la Belgique.** — 25, Le général allemand Steuger ordonne à ses soldats de tirer tous les Français qui leur tombent sous la main vivants ou blessés. — 25, Bombardement de Tsing Tau, en Chine. — 25, Les Australiens saisissent la Nouvelle-Guinée allemande du groupe Papuua. — 26, Les Autrichiens quittent la Bosnie. — 26, Les Allemands repoussés sur la rivière Orange. — 26, Un zeppelin lance des bombes à Ostende. — 26, Une canonnière française s'empare de Coco Beach Cameroun. — 26, Les forces alliées débarquées à Lissa, en Dalmatie. 26, Le général Pau capture en Alsace un convoi de munitions long d'un mille. 27, Un aéroplane jette 4 bombes à Paris, un vieillard tué. — 27, Lutte désespérée dans l'Argonne et sur l'Aisne. — 27, Avant-postes cosaques arrivent à Farrow, 50 milles de Cracovie. — 27, Mous dévasté. — 27, Le choléra éclate à Trieste.— 28, La typhoïde parmi les troupes allemandes. — 28, Les Allemands paient une indemnité de $1,000,000 au Luxembourg. — 28, Les Japonais arrivent près de Tsing Tau. — 28, Les Serbes battent les Autrichiens sur la Drina. — 28, Les Allemands lèvent un emprunt de guerre de $1,250,000. — 28, Un zeppelin abattu à Modlin, Pologne russe. — 28, Le général boer Joubert va à Bordeaux offrir ses services à la France. — 29, Les Autrichiens s'emparent des propriétés du C. P. R. en Autriche. — 29, Efforts désespérés des Allemands pour percer la gauche des alliés. — 28, Reddition complète des Camerounes allemands, — 28, Les Russes entrent en Hongrie. — 28, Les Français reprennent le Congo cédé aux Allemands. 28, Bruxelles, à la suite de l'arrêt du bourgmestre Max, paie une indemnité de $6,000,000. — 28, L'"Emden" coule quatre navires anglais dans le golfe de Bengale. — 28, Un aéroplane qui a lan-

cé des bombes à Paris dimanche, est abattu à Montereau. — 28, Les Japonais investissent complètement Tsing Tau. — 28, Les Chinois font sauter un pont employé par les Japonais à Wei Hseing (Canton). — 29, Sortie des Belges d'Anvers à Aerschott. — 29, Japonais et Anglais bombardent Tsing-Tau. — 29, Reprise de Péronne. — 30, Les dépêches allemandes avouent un recul. — 30. Saint-Mihiel repris.—30, Le journal de Clémenceau à Toulouse, "Homme Libre," suspendu par le général Baillond. — 39, Une escadre anglaise entre dans le Pacifique par le détroit de Magellan.

OCTOBRE.— 1, Un torpilleur allemand coulé à Tsing-Tau. — 1, Dix navires allemands capturés aux Cameroons par le croiseur anglais "Cumberland." — 1. Le général en chef autrichien Auffenburg pris du choléra. — 1, L'Italie proteste contre les mines flottantes autrichiennes et reçoit $1,000,000 d'indemnité. — 1, L'Angleterre achète l'aéroplane America qui devait traverser l'Atlantique. — 1, Arrivée à Marseilles des troupes indiennes. — 1, La France rétablit le titre de maréchal. — 2, Combat à Roye, Aisne. 2, La flotte alliée bombarde Pola, arsénal de l'Autriche. — 2, Les Serbes capturent Vlasienitz. — 2, Trois victoires russes en Pologne russe. Retraite des Allemands à Sulvolki, échec du bombardement allemand à Ossowjetz, échec de l'attaque allemande d'Andrejew. — 2, Victoire russe à Guwalke. — 2, Echec français, sortie d'Arras. — 2, Les Allemands bombardent encore Reims. — 3, L'Angleterre annonce qu'elle va planter des mines. — 3, Deux vaisseaux auxiliaires allemands "Rhios" et "Italo" coulés par une canonnière française.— 3, La station T.S.F. de l'île Fanning, détruite par le "Nuremberg". 3, Le choléra en Allemagne. — 3, Le gouvernement fédéral décide de donner $50,000 à la Belgique. — 3, Les croiseurs allemands bombardent Papeeté, capitale de Taïti.— 3, La Grèce défie le Kaiser au cas où la Turquie entreraît en lice. — 3, La province de Québec décide de donner $25,000 à la Belgique. — 3, Les alliés obligés de reculer à Roye. — 4, Le Czar sur le front des troupes devant Cracovie. — 4, M. Poincaré va visiter les avant-postes. — 4, Victoire des Russes à Augustowo. — 4, L'"Empress of Russia" du C. P. R. jette à la côte à l'île Cibu la "Princess Alice". — 4, L'aviateur français Poiret reçoit du Czar la croix militaire russe. 4, L'ambassade anglaise retourne à Paris. — 4, Les troupes anglaises envoyées à la défense d'Anvers. — 5, Anvers fait appel aux alliés pour faire lever le siège. — 5, Mouvement tournant étendu jusqu'à la frontière belge. — 6, Un croiseur et 2 canonnières allemandes coulées à Kiao Chow Boy. — 6, Le Comte Zeppelin se rend à Willenshaven pour préparer l'invasion aérienne de l'Angleterre par l'Allemagne. — 6, Les Japonais prennent les îles Jaluit du groupe Marshall. — 7, Le sous-marin anglais E. G. détruit un contre-torpilleur allemand sur l'Ems. — 7, Le Gouvernement canadien décide d'envoyer un deuxième contingent. — 7, Raid de cavalerie allemande autour de Lille. — 7, Przemysl bombardé par les Russes. — 8, L'hon. Hazen remplace comme ministre de milice l'hon. Sam. Hughes parti en Angleterre. — 8, Les Serbes attaqués par les Bulgares. — 8, Le bombardement d'Anvers commencé. — 8, Les Russes victorieux à Marmaros Sziget. — 8, Attaque des aéroplanes sur zeppelins à Dusseldorf. — 8, Le Lt.-Col. Gaudet nommé commandant du Régiment Royal Canadien-Français. — 8, Deux bombes lancées sur Paris. — 8, Succès du raid anglais sur les zeppelins à Dusseldorf. — 8, Les Russes se rapprochent de Thorn. 8, Victoire des Anglais sur l'Aisne. — 9, Un zeppelin abattu à Anvers. — 9, L'Australie décide d'envoyer $500.000 en Belgique. — 9, Un sous-marin italien, échappé à Spezzia, rattrapé à Bastia et remis à l'Italie. — 10, L'armée belge sort d'Anvers. — 10, L'Angleterre accepte un 2e contingent canadien. — 10, Le don des femmes canadiennes sert à acheter de motor-ambulances pour le front. — 10, 32 navires allemands explosés à Anvers. — 10, Mort du roi de Roumanie. — 10, Chute d'Anvers. — 11, 200 fusilliers marins internés en Hollande. —11, Huit bombes lancées sur Paris, légers dommages à la cathédrale de Notre-Dame — 11, Formation, à Paris, d'un corps de surveillance aérostatique. 11, Réjouissances allemandes à cause de la chute d'Anvers. — 12, Les forts résistent encore à Anvers. — 12, Trois torpilleurs autrichiens coulés par la flotte anglo-française. — 12, L'Italie fait revenir ses réguliers de Tripoli. — 12, Les Allemands repoussés à Gand par les alliés et les Belges. — 12, Prise d'Arras par les alliés. — 13, Les Belges transportent leur capitale d'Ostende au Havre en France. — 13, Les Allemands occupent Gand. — 13, Solomon Maritz, colonel boer est en rébellion contre l'Union de l'Afrique du Sud, partisan des Allemands. — 13, Le croiseur russe "Pallada" explosé dans la Baltique. — 13, Le général Zupeli, ministre de la guerre en Italie. — 14, Les Allemands pris dans une embuscade à Gand. — 14, Le gouvernement belge reçu avec les honneurs militaires au Havre. — 14, La loi martiale proclamée dans l'Afrique du Sud. — 14, Victoire russe à Suwalski. — 14, Les alliés occupent Ypres en Belgique. — 14, Bataille titanesque en marche sur la Vistule. — 14, Entrée des Allemands à Os

lemde. — 15, Le mouvement allemand au nord-ouest de la France, arrêté. — 15, Défaite des Allemands à Varsovie, des milliers de tués et prisonniers. — 15, Les deux consorts de l'"Emden", le "Markomannia" et le "Pontports", coulés à Sumatra, 60 prisonniers. — 15, Les Russes avancent à Goldap, en Prusse orientale. — 15, Les troupes canadiennes débarquées à Plymouth, Angl. — 15, Les Russes saisissent, dans la mer Noire, deux vaisseaux allemands transportant des céréales de Galatz à Rustendge, Roumanie. — 15, Les Allemands ont perdu 15,000 hommes à Arras. — 15, Le siège de Przemysl continue; la ville est décimée par le choléra. — 15, Capture, à Nanaïmo, d'un launch allemand avec T. S. F. — 15, Le loi martiale au Congo portugais. — 15, Mobilisation dans l'Afrique portugaise. — 15, Le vaisseau allemand "Comet" avec T.S.F. saisi dans l'archipel Bismark. — 15, Occupation allemande de Bruges. — 15, Incendie de l'arsenal de Trieste et d'un dreadnaught en chantier. — 15, Arrestation pour trahison d'un agent de billets à Montréal, Schafer, Autrichien naturalisé qui envoyait des réservistes en Autriche. — 15, Assemblée du Parc Sohmer pour pousser le recrutement du régiment canadien-français. — 16, Le croiseur anglais "Hawke," coulé par un sous-marin allemand. — 16, Les non-combattants ont quitté Anvers. — 16, Première rencontre avec les rebelles boers, 80 capturés à Raledrat. — 17, La France envole du vaccin anti-cholérique à la Serbie. — 17, Tout le personnel du consulat anglais à Berlin arrêté. — 17, Le croiseur "Undaunted" coule quatre torpilleurs allemands. — 17, L'Allemagne envole à la Turquie $5.000.000 en or pour maintenir la mobilisation. — 17, Canonnière allemande capturée par la Nouvelle-Guinée. — 17, La canonnière allemande "Geier" internée à Honolulu. 18, Le croiseur japonais "Tokachiho", coulé par une mine dans la baie Kiao Chow. — 18, Un sous-marin autrichien coulé à Cattaro par un croiseur français. 18, Un vaisseau allemand, poseur de mines, capturé par l'"Undaunted". — 18, Bagarres anti-allemandes à Londres. — 18, La marche allemande sur Varsovie, arrêtée. — 19, Les rebelles de Maritz, en grande partie faits prisonniers; la révolte est étouffée. — 19, La flotte de la mer Noire mobilisée. — 19, Attention concentrée à Lille, Armentières et La Bassée. — 20, Un torpilleur allemand détruit à Kiao Chow. — 20, Distribution du recrutement par le nouveau corps expéditionnaire canadien, annoncée. — 21, Vingt-deux vaisseaux de guerre ajoutés à la flotte anglaise depuis que la guerre est commencée. — 21, Combat à Nieuport, Dixmude et La Bassée. — 21, Les Allemands repoussés à 45 milles de la Vistule. — 22, Les Allemands en retraite devant Varsovie. — 22, Les alliés occupent Courtrai. — 22, Les étudiants russes admis dans l'armée. — 22, Trois monitors anglais "Severn", "Humber" et "Mersey" devant Ostende. — 23, Les vaisseaux français rendus devant Ostende et Nieuport. — 23, Un contre-torpilleur allemand capturé, en essayant de se sauver de la baie de Kiao Chow. — 23, Raymond, aviateur, membre du sénat français, décoré, meurt de ses blessures. 23, Les Allemands construisent des pontons pour tenter un débarquement en Angleterre. — 23, Treize steamers anglais coulés par le croiseur "Karlsruhe." — 23, Le président Poincaré annonce que des troupes fraîches comprenant 500,000 hommes, sont prêtes pour le général Joffre. — 23,. Le Kaiser recule ses quartiers d'hiver de la Pologne russe pour s'établir en Silésie. — 24, Reprise d'Altkirch à la baïonnette.—24, Le brise-glace canadien "Earl Grey", arrivé à Arkangell, Russie. — 24, La flotte allemande en Turquie refuse le combat de la mer Noire et rentre dans le Bosphore. 24, L'hon. Sam Hughes nommé major-général. — 25, Le prochain corps expéditionnaire canadien fixé à 16,000. — 25, Terrible bataille de l'Yser. — 25, Bernstroff à New-York menace le Canada d'invasion. — 26, Les Allemands repoussés à 50 milles de la Vistule. — 25, Mort du général Douglas, chef de l'état-major de l'armée du général French. — 26, Un sous-marin allemand coulé par H.M.S. "Badger". — 26, Défaite des rebelles du Cap; le Col. Maritz blessé. — 27, Anniversaire de la capitulation de Metz en 1870, les Allemands sur la défensive. — 27, Les Allemands chassés de l'autre côté de l'Yser. — 27, Soulèvement aux Etats-Unis contre la déclaration de Bernstroff sur la doctrine Monroe. — 27, Le major-général Enen von Falkenhagn remplace de Moltke malade. — 28, Les Allemands perdent 20,000 hommes sur l'Yser. — 28, Occupation de Lodz par les Russes.—28, Révolte des généraux boers de Wet et Reyers. — 29, Le général Botha met en déroute le commando du général Christian Beyers. — 29, "L'Emden" pénètre à Penang et torpille le croiseur russe "Jimtchug" et le contre-torpilleur français "Mousquet."—29, Un canon 42c. allemand éclate, 250 personnes tuées. — 30, Démission du premier Lord des mers d'Angleterre, Louis de Battenberg, remplacé par Lord Fisher. — La Turquie entre en guerre avec la Russie et bombarde les ports du Caucase. — 31, Le Mexique donne ses passeports à l'ambassadeur belge. — 31, Les rebelles de l'Afrique du Sud capitulent en masse.

Naturellement les opinions varient à ce sujet, particulièrement si l'on fait entrer seulement en ligne de compte les dépenses militaires.

Ainsi un expert militaire estime qu'il y a actuellement huit millions d'hommes sous les armes.

Si l'on prend comme base la guerre des Balkans où le coût de chaque homme en service actif s'est monté à $2.50 par jour, la dépense de la guerre s'élèverait à $20,000,000 par jour. On peut se rendre compte de la difficulté d'évaluer exactement ces chiffres en montrant que la guerre de l'Afrique du Sud a coûté à l'Angleterre £8,400,000 par mois tandis que le gouvernement anglais pense pouvoir s'en tirer pour la guerre actuelle avec £5,000,000 par mois. L'avenir dira si elle a calculé juste.

Les chiffres qui paraissent les plus près de la vérité sont les chiffres suivants fournis il y a deux ans par le Prof. Charles Richet, de l'Université de Paris, pour établir les frais journaliers d'une guerre européenne.

Il calcule que les pouvoirs belligérants mettront 21,000,000 d'hommes sur pied, et établit comme suit le coût d'une lutte de ce genre par jour.

Subsistance des hommes.. ..	$12,000,000
Subsistance des chevaux	1,000,000
Solde (taux européen).	4,250,000
Salaire des travailleurs dans les arsenaux et les ports (cent occupés par jour)..	1,000,000
Transports (60 milles, dix jours)..	2,100,000
Transport des provisions.. ..	4,200,000
Munitions, infanterie, dix cartouches par jour..	4,200,000
Artillerie, dix coups par jour.	1,200,000
Marine, deux coups par jour.	400,000
Equipement..	4,200,000
Ambulances : 500,000 blessés ou malades ($1 par jour)..	500,000
Armement..	500,000
Réduction d'importations.. ..	5,000,000
Secours aux pauvres (20 cts par jour, 1 pour cent).. ..	6,800,000
Destruction de villes, etc.. ..	2,000,000
Total..	$49,950,000

Supposons donc que le prix d'une guerre européenne soit de cinquante millions de dollars par jour, en dehors des pertes de biens et d'existences, une guerre d'une année coûtera $18,250,000,000, dix-huit billions ou milliards deux cent cinquante millions de dollars.

Les pertes d'hommes nécessaires pour faire marcher les grandes industries, le commerce et l'agriculture des pays belligérants, seront proportionnées à cet argent dépensé.

Si l'on songe qu'en trente années l'entretien des armes et des flottes de pays en guerre ainsi que les constructions navales ont coûté plus de vingt billions, on peut se faire une idée des dépenses dans lesquelles l'Europe a été entraînée pour la préparation du conflit actuel.

La construction du canal de Panama, œuvre la plus utile du siècle, a demandé à peu près 370 millions, mais la préparation du massacre européen est revenue à soixante fois plus cher.

La richesse totale des belligérants est évaluée à deux cent soixante-dix billions ou milliards de dollars : en treize ans, l'entretien des armes et des flottes, et la construction de vaisseaux de guerre a dépassé vingt billions de dollars, ou à peu près 13 p. c. de la richesse totale des pays engagés. Cet argent employé à construire des chemins de fer et à développer une marine marchande aurait fait de ces pays les plus grandes puissances commerciales du monde.

Les dépenses pour la construction navale en Angleterre seulement, de $48,-940,000 qu'elles étaient en 1900, sont montées graduellement jusqu'à atteindre le chiffre de $80,505,000 pour l'année fiscale 1913-14.

Pour éviter la banqueroute, il sera probablement nécessaire de quadrupler les taxes de l'Allemagne et de la France déjà si chargées, et cela avant six semaines : c'est là le lourd fardeau que l'Europe s'est placé sur les épaules et dont il faudra peut-être près d'un siècle pour se débarrasser.

Mais ces calculs ne sont rien s'il faut en croire une autre autorité.

Nicola Tesla, le grand inventeur électricien, prédit que la guerre européenne coûtera au bas mot 70 milliards ou billions de dollars. Cette guerre prenda 20 millions de combattants. Certaines personnes évaluent le coût par jour à 50 millions de dollars, mais ce chiffre est trop modeste. Les calculateurs ne voient que les frais des opérations militaires, mais cela ne forme qu'une fraction des dépenses.

On ne peut arriver à un chiffre exact qu'en tenant compte des effets de la guerre sur toutes les phases et conditions de l'existence nationale. Les calculs statistiques ne visent que des chiffres et non des valeurs morales. Ils ne peuvent donc donner en aucune façon l'idée des pertes qu'embrasse une guerre de cette envergure.

Enoncées en ordre de grandeur ces pertes peuvent s'énumérer comme suit :

Premièrement. — Réduction temporaire ou permanente de la richesse des nations, considérée indépendamment des valeurs négociables. Les richesses totales des pays intéressés sont d'à peu près TROIS CENTS billions ou milliards de dollars. Supposons un rendement modique de 10 p.c., supposons que la guerre dure six ou sept mois comme le prévoient les experts, ou 200 jours, cette réduction s'élèvera par jour à $150 millions.

Il est bien sûr que cette dépréciation de possessions matérielles est surtout due à l'ignorance et à la défaillance des gens, car les biens sont toujours là, et quelques-uns demeurent indestructibles. Néanmoins, les nations belligérantes perdront du crédit et du pouvoir d'achat et subiront une période indéfinie de souffrances et de privations qui doit être évaluée comme perte d'argent.

Deuxièmement. — Pertes de toute nature, collectives et individuelles, causées par l'entrave que la guerre met au fonctionnement des manufactures, des industries et du commerce.

Cet effet se répercute particulièrement sur le marché des valeurs négociables qui constituent de 20 à 30 pour cent de la richesse nationale. Pour des raisons faciles à comprendre, ces pertes peuvent être très considérables et pour la période précitée, on peut évaluer cette réduction de fortune à cent millions de dollars par jour.

Troisièmement. — Pertes spécifiques dues à la destruction de la propriété publique ou particulière, y compris les instruments et le matériel de guerre. Ce montant peut dépendre beaucoup du sort de la guerre, mais peut être évalué à 50 ou 75 millions de dollars par jour.

Quatrièmement. — Pertes de vies ou incapacité par suite de blessures ou maladie. Si l'on se base sur la guerre des Balkans on peut évaluer les pertes en tués ou blessés à 15 par cent, ce qui fait pour la période précitée un total de $2,000,000. En prenant pour la moyenne $2,555 par individu, cette perte peut être évaluée à 14 millions de dollars par jour.

Cinquièmement. — Dépense quotidienne des opérations militaires qui peut se monter à 25 ou 30 millions de dollars par jour.

En vertu de cette estimation en gros la dépense totale d'une guerre de ce genre ne peut être moindre que SOIXANTE-DIX MILLARDS DE DOLLARS ou 20 p. c. de la richesse totale des pays en jeu.

Dans les meilleures circonstances possibles il faudra de quarante à cinquante années pour réparer les dommages financiers sans parler de la détérioration des races et du recul des progrès sociaux dans tout sens.

L'HEROISME CIVIQUE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE HONORE LA GRANDEUR D'AME DU MAIRE D'UN VILLAGE

Paris, 19 sept. — Le président de la République vient de signer le décret par lequel Joseph Benoit, maire de Badonviller dans le département de Meurthe-et-Moselle, est fait chevalier de la Légion d'Honneur. Le nouveau chevalier a fait preuve d'une force de caractère et d'une grandeur d'âme héroïques.

Les soldats allemands ayant brûlé sa maison et assassiné sa femme, il sauva par la suite la vie d'un Allemand qui avait été arrêté. La population du village, rendue furieuse, voulait à toute force lyncher le prisonnier. Or Benoit, malgré sa douleur profonde, protégea l'Allemand contre la colère populaire et remit son prisonnier à l'autorité militaire, puis il continua à remplir ses fonctions périlleuses de premier magistrat du village.

COULOMMIERS A REFUSÉ DE PAYER

Londres, 10 sept.—Le correspondant du "Times" à Coulommiers, département de Seine-et-Marne, déclare que le maire de cette ville s'est absolument refusé à verser aux Allemands la taxe de $20,000 dont ils avaient frappé la ville pendant leur court séjour. Le maire et le procureur de la République devaient être fusillés : la musique allemande joua la marche funèbre de Chopin pour impressionner les deux condamnés. Les Allemands reçurent du quartier-général l'ordre de battre en retraite avant d'avoir pu exécuter le maire et le procureur de la République.

ÉPOUSE ET MÈRE DE HÉROS

Paris, 7. — Mme de Castelnau, femme du général dont le nom est cité comme devant figurer dans la promotion de maréchaux de France vit, depuis le commencement de la mobilisation, dans le Midi. Ceux de ses enfants qui ne se sacrifient pas en ce moment, à côté de leur père, sont demeurés auprès d'elle.

Lorsque survint au château la nouvelle de la mort de Xavier de Castelnau tué aux côtés de son père, le général, personne n'osait en avertir la pauvre mère. Mlles de Castelnau chargèrent le curé de ce soin.

Le lendemain matin, à la première messe, Mme de Castelnau, selon son habitude, s'approcha de la sainte table. Le prêtre n'a pas osé encore lui faire part de la terrible nouvelle, mais en se trouvant brusquement devant elle, il est si vivement ému que sa main qui présente l'hostie tremble comme une feuille dans le vent.

Mme de Castelnau, qui s'étonne, relève la tête, aperçoit le visage bouleversé du prêtre et comprend. Alors, à mi-voix, aussi pâle que l'hostie qu'on lui offre, aussi stoïque devant l'autel que son mari, là-bas, sur le champ de bataille, elle demande simplement, dans un souffle : "Lequel ?"

UNE HÉROINE DE LA GUERRE

Paris, 12 sept. — Au nombre des blessés au cours du combat de Noisy-le-Sec, se trouvait une jeune blanchisseuse revêtue de l'uniforme du soldat français. L'officier commandant l'ambulance l'a félicitée de sa bravoure.

Les grandes branches de bataille de l'armée sont l'infanterie, l'artillerie, et la cavalerie.

La tâche de la cavalerie durant la mobilisation et la concentration, est de former un rempart pour le reste de l'armée, d'éclairer et de percer le rempart de l'ennemi, essayer de découvrir sa force, sa position exacte, et ses intentions. Dans ces reconnaissances la cavalerie est soutenue par l'artillerie et de petits corps d'infanterie transportés en wagons ou en automobiles pour pouvoir suivre les cavaliers. La principale valeur de la cavalerie consiste dans ses expéditions, comme éclaireurs. Au cours de la bataille la cavalerie est employée dans les moments suprêmes, dans une charge à mort pour arrêter la marche de l'ennemi et doner le temps à l'infanterie de se rallier ou de se tirer d'un mauvais pas. Telles furent les charges de la Brigade Légère à Balaclava, celle des cuirassiers français à Reichschoffen et la charge de la division Margueritte par Gallifet à Sédan.

L'infanterie, la "reine des armées," va de l'avant en de lourdes colonnes. Quand elle arrive à la portée du feu de l'adversaire, sa marche est protégée par sa propre artillerie, toujours en duel avec les batteries ennemies. De ce moment le succès dépend entièrement de la coopération de l'artillerie avec l'infanterie et de la protection donnée à l'infanterie.

Une colonne d'infanterie peut comprendre un régiment ou une brigade, même une division — 16,000 fusils. Voyons un peu ce que peut être une bataille.

Disons que les troupes ont reçu ordre de marcher sur un chemin déterminé, vers une gare de chemin de fer dont elles doivent s'emparer. Durant la marche les troupes rencontrent l'ennemi qui occupe les hauteurs dominant la route et la gare de chemin de fer.

Leur tâche immédiate est de déloger l'ennemi de ces hauteurs.

L'artillerie ennemie sur ces hauteurs ouvre le feu dirigé sur l'infanterie qui s'avance en bas. Ces troupes se développent en toute hâte sur un large front. On ne peut découvrir la position de l'ennemi sur ces hauteurs si ce n'est par les éclairs que lance l'épée des officiers frappée par les rayons de soleil ; ses batteries sont visibles ; seuls de légers nuages de fumée dans le lointain et la direction des obus peuvent indiquer vaguement la position des canons cachés par la hauteur. L'artillerie de notre force d'attaque en bas se met rapidement en position pour le feu. Quand les canons sont placés, ils attendent l'ordre de tirer jusqu'à ce que les commandants de batteries aient réussi à monter sur une certaine éminence d'où ils peuvent observer les positions de l'ennemi et faire des signaux à leurs canoniers pour leur indiquer la position des canons, leur élévation et la distance des autres.

Le but de nos batteries sera de localiser exactement les canons ennemis et de leur imposer silence, couvrant ainsi notre infanterie d'avant-garde qui a laissé un groupe de réserve en arrière. A environ 15,000 verges de l'ennemi, notre infanterie commencera à tirer. A ce moment notre artillerie charge promptement et lance ses obus sur les positions de l'ennemi. Notre infanterie se lance aussi loin que possible en avant, gagnant le plus de terrain qu'elle peut. C'est alors que la véritable bataille d'infanterie commence.

On n'avance pas en rangs et en masses solides : l'infanterie par petits groupes avance régulièrement, se jetant à terre pour éviter les balles, attendant une nouvelle occasion derrière les roches et les arbres, ou si le terrain est uni se creusant de petits retranchements dans le sol avec la petite bêche qu'elle porte toujours. Pendant ce temps, les réserves se sont avancées pour renforcer la ligne de feu et donner leur appui aux endroits affaiblis par l'ennemi.

Quand l'infanterie a enfin gagné le point où l'on peut tenter une charge à la baïonnette, soit 200 verges, de l'ennemi, nos batteries augmentent leur feu. Notre infanterie, couchée sur le sol, reçoit une série d'ordres qui courent de bouche en bouche, répétée par chaque hoomme à son voisin. Le premier est de fixer la baïonnette au canon, puis plusieurs coups de feu, puis : "En avant, à la baïonnette." Chaque homme répète ce commandement, la troupe bondit et s'élance en avant.

L'artillerie couvre l'infanterie ennemie d'obus, puis le feu cesse dès que notre infanterie est à cent verges de l'ennemi. Nos hommes s'élanceut dans les lignes ennemies et leur déchirent les entrailles avec leur arme terrible.

Tout le long du champ de bataille, de pareils combats ont lieu, avec des succès différents, de sorte que le front d'une armée peut plier à un endroit, tandis qu'ailleurs il remporte des succès qui décident du sort de la bataille.

UN GENERAL DECORE

Le général T. de Maud'huy, de la 80e brigade d'infanterie du 6e corps d'armée, a reçu sur le champ de bataille la croix de grand commandeur de la Légion d'Honneur.

PREMIER DÉPUTÉ TUÉ

La liste des morts contenait le nom de Pierre Gougeon du département de l'Aisne, le premier des députés tombé sous le feu de l'ennemi.

Les statisticiens ont préparé des chiffres stupéfiants sur la guerre actuelle qui est la plus grande de l'histoire.

Après plusieurs calculs basés sur des faits et des données relatives à la guerre, un statisticien dit que les armées d'Allemagne, de France, d'Angleterre, de l'Autriche, de la Russie, de la Serbie, du Monténégro, de la Belgique et de l'Italie, se chiffrent à plus de vingt millions d'hommes qui, couchés à six pieds de distance l'un de l'autre, formeraient une file longue de 129 millions de pieds, soit une distance de 22,728 milles ; presque de quoi encercler le globe.

Les statisticiens prétendent qu'il faudrait 585 vaisseaux du tonnage du "Vaterland" pour transporter une telle armée sur l'Atlantique.

Un homme ordinaire absorbe à peu près deux livres et demie de nourriture par jour, ce qui veut dire qu'il faut pour nourrir les hommes sous les armes à peu près 50 millions de livres, soit 25,000 tonnes de nourriture chaque jour.

En supposant qu'un wagon de marchandise puisse transporter 30 tonnes, il faudrait un train de 833 wagons pour transporter les vivres seulement.

En comptant un espace de 60 pieds pour chaque wagon, le train aurait une longueur de 10 milles et il faudrait 20 locomotives pour le tirer.

Pour vêtir vingt millions d'hommes il faut 60 millions de verges de drap, soit une longueur de 34,000 milles ou une fois et un tiers la circonférence de la terre.

Il faudrait environ 1,000 chevaux pour pouvoir transporter les boutons d'uniformes qui auraient une pesanteur de 2,000 tonnes.

Pour la viande, chaque soldat en consomme environ une livre et demie par jour, c'est-à-dire qu'il faudrait environ 30 millions de livres de viande ou 15,000 tonnes pour nourrir les 20,000,000 d'hommes une seule journée.

Il faut abattre 25,000 bêtes à cornes pour obtenir une telle quantité de viande ; et avec leur cuir, on ne pourrait chausser plus de 500,000 hommes.

Un statisticien dit que peu de monde réalise le spectacle que peut offrir une parade composée de 20,000,000 d'hommes.

Un régiment de 1,000 troupiers marchant quatre de front, occupe l'espace de 10 pieds de largeur sur une longueur de 1,000 pieds.

Une armée de 20,000,000 d'hommes, marchant dans les mêmes conditions, couvrirait une ligne de 3,387 milles de long. Si les hommes marchaient deux par deux, la distance serait double, et celle-ci serait triplée si au lieu de quatre pieds on en mettait six entre chacun d'eux.

Figurez-vous une parade gigantesque, la tête de l'armée ayant eu le temps de se rendre à Vancouver et de revenir sur ses pas à Calgary, avant que le dernier régiment ait eu le temps de se mettre en branle.

Allons plus loin, supposons que ces 20,000,000 d'hommes soient campés sur l'île de Montréal, celle-ci serait littéralement couverte de tentes, quant aux avenues qu'il pourrait y avoir entre elles, elles seraient bloquées par les fusils en faisceaux. Il n'y aurait pas de place pour les voitures, les chevaux, etc.

Un seul coup de feu tiré par cette formidable armée coûterait $600,000, le coût des fusils serait de $260,000,000.

Au cours d'un engagement, un seul soldat consomme environ cinquante cartouches, ce qui coûterait $30,000,000.

En accordant 10 p. c. pour couvrir les pertes des fusils brisés, et les armes passées aux mains ennemies on arrive au joli chiffre de $26,000,000.

BRAVOURE D'UNE FRANÇAISE

Paris, 16 sept. — On cite dans les journaux la bravoure de Madame Marchères, de Soissons. Lorsque les Allemands arrivèrent dans cette ville, ils firent demander le maire qui était absent. Ils firent demander les conseillers municipaux qui refusèrent de se rendre à l'invitation. Madame Marchères se rendit auprès du commandant allemand auquel elle déclara : "Le maire n'y est pas, mais je me tiens à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que je pourrai vous donner en n'oubliant pas toutefois ma qualité de Française. J'ajouterai que je fixe vos traits dans ma mémoire de façon que vous ayez plus tard à répondre des déprédations qui pourraient être commises dans la ville."

L'officier allemand discuta avec Madame Marchères les conditions dans lesquelles l'occupation allemande allait s'effectuer et elle fut traitée convenablement par le commandant des troupes d'invasion.

SUR LA LISTE D'HONNEUR

Bordeaux, 19 sept. — Six religieuses du couvent de St-Charles, à Nancy, ont été portées à l'ordre du jour de l'armée pour le dévouement extraordinaire dont elles ont fait preuve en prenant soin d'au delà de mille soldats blessés qui avaient été recueillis dans leur établissement, malgré un bombardement incessant et meurtrier maintenu sur la ville continuellement depuis le 24 août.

Les sœurs ne voulurent jamais abandonner leur poste bien que toute la population civile se fut enfuie ou abritée. Voici leurs noms qui seront inscrits à la place d'honneur dans l'histoire de ces temps terribles. Ce sont les soeurs Rigarel, Collet, Remy, Millaird, Rickler et Gartener.

Les Allemands ont essayé de faire porter sur tout le monde la responsabilité de la guerre qui a dévasté l'Europe et essayé de faire croire que le Kaiser s'était joint à l'Angleterre et à l'Italie pour amener la Russie à laisser l'Autriche seule en face de la petite Serbie et négociant jusqu'au dernier moment dans l'espérance de maintenir la paix.

C'est un de ces mensonges allemands dont la fameuse dépêche d'Ems est le prototype.

Malheureusement il est facile de démolir cette odieuse fausseté en montrant par des dates historiques que, avant la déclaration de la guerre par l'Autriche à la Serbie, l'Allemagne se préparait à la guerre.

Prenons les faits dans leur ordre chronologique :

23 juillet, 6 hrs p.m. Ultimatum de l'Autriche à la Serbie.

25 juillet, 6 hrs p.m. Réponse de la Serbie et départ de Belgrade de l'ambassadeur d'Autriche.

28 juillet. L'Autriche, après avoir commencé les hostilités, déclare la guerre à la Serbie.

28 ou 29. La Russie commence une mobilisation partielle.

1er août. L'Allemagne déclare la guerre à la Russie.

Voyons maintenant, pendant que ces événements se passaient, ce que faisait l'Allemagne.

Le 25 juillet, avant que la réponse de la Serbie fut connue, les congés étaient supprimés sur toute la frontière française.

Le 25 juillet, même jour, au soir, tous les ponts, viaducs et autres ouvrages de ce genre à la frontière franco-allemande étaient placés sous la garde de soldats allemands.

Le même jour toutes les mesures ordonnées pour mettre les forts et forteresses en état de défense étaient prises. Le terrain en avant était nettoyé, les barrages en fil barbelé étaient placés, les batteries avancées mises en position, les munitions distribuées et les communications par télégraphe entre les postes établies.

Tout cela, le 25 juillet, jour où la Serbie devait répondre à l'ultimatum de d'Autriche.

Le 26 juillet au matin, ordre était donné aux compagnies de chemin de fer de disposer leur matériel roulant et leurs locomotives suivant le plan de mobilisation et de tenir prêts les quais d'embarquement des troupes.

Le 26 juillet au soir, tous les officiers et soldats en congé étaient rappelés et les troupes en manœuvre rentraient à leurs casernes.

Le 26 juillet est le jour où l'Autriche a déclaré la guerre à la Serbie.

Le 27 juillet, la mobilisation allemande commençait ainsi que les réquisitions dans les établissements de denrées alimentaires, et les principaux moulins à farine étaient occupés militairement.

Le 27 juillet encore, les troupes allemandes de couverture prenaient leurs positions de guerre et les chemins conduisant d'Alsace en France étaient barrés.

Le même jour le gouvernement allemand prenait le contrôle des lignes télégraphiques ; les troupes de couverture étaient mises sur pied de guerre ; on réquisitionnait les chevaux et les automobiles, et tout le long de la frontière franco-allemande on postait au poteau frontière même, une armée d'au moins 125,000 hommes.

Et l'on n'était encore qu'au 27 juillet, jour où la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie fut signifiée aux autres puissances.

Ne saute-t-il pas aux yeux que du moment où l'Autriche a signifié son ultimatum, l'Allemagne était résolue à faire la guerre ; que les hypocrites négociations du Kaiser n'avaient pour but que d'endormir les adversaires afin d'être prêt avant eux à entrer en campagne ?

D'ailleurs, tout le monde civilisé sait de science certaine, aujourd'hui, que c'est le Kaiser qui a voulu cette guerre et l'a rendue inévitable.

LA BRAVOURE D'UN SOLDAT.

Londres, 11 sept. — Sur un convoi chargé de blessés de passage à Nantes, se trouvait un jeune officier français, Albert Paraphy dont la splendide bravoure sur le champ de bataille lui valut d'être décoré de la Légion d'honneur.

Au début de la guerre, Paraphy prit part, comme simple brigadier du 10ème Dragons, à l'un des plus violents combats contre les Allemands. Au plus fort de la mêlée le brigadier voyant son colonel blessé et loin de tout secours, s'élança à son aide. Paraphy hissa le blessé sur ses épaules et, sous une grêle de balles et de boulets, vint le déposer en sûreté à l'intérieur des lignes françaises. Ce même jour Paraphy fut promu au grade de sergent.

Peu de temps après, bien que blessé, il se distingua de nouveau dans une autre affaire, conduisant une charge de son régiment contre la Garde badoise dont il prit lui-même le drapeau. Blessé d'une balle à l'abdomen et lacéré de coups de sabres il fut recueilli sur le champ de bataille durant la nuit. Le lendemain il apprenait qu'il avait été promu au grade de sous-lieutenant et nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Ce fait de décorer un soldat sur le champ de bataille rappelle une coutume du temps de Napoléon.

"*Un chiffon de papier,*" s'est écrié le Chancelier allemand en réponse à l'ambassadeur anglais à Berlin, l'Angleterre va-t-elle partir en guerre pour cela ? Voilà comment l'Allemagne considère un traité qui a quatre-vingts ans d'existence et qui a été maintes fois renouvelé.

Un traité fut signé le 15 novembre 1831 par la Grande-Bretagne, la Prusse, la Russie, la France et la Belgique, contenant les articles suivants :

VII. — La Belgique formera un état indépendant et perpétuellement neutre. Elle sera tenue d'observer cette neutralité envers tous les autres états.

XXV. — Les cours de Grande-Bretagne, Autriche, France, Prusse et Russie ont garanti à Sa Majesté des Belges l'exécution de tous les articles précédents.

XXVI. — En conséquence des stipulations du présent traité, il y aura paix et amitié entre leurs Majestés le Roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, l'Empereur d'Autriche, le Roi de France, le Roi de Prusse et l'Empereur de toutes les Russies d'une part et Sa Majesté le Roi des Belges de l'autre, leurs héritiers et successeurs, leurs états et sujets respectifs pour toujours.

La convention qui précède a été renouvelée en 1838 quand la Hollande qui avait antérieurement refusé de se joindre et avait ensuite fait la guerre à la Belgique fut forcée d'entrer dans le pacte, et le nouveau traité fut signé par sept puissances.

Plus tard par le traité de Londres en 1866, toutes les puissances ont garanti la neutralité de la Belgique et finalement en 1870 quand la guerre éclata entre la France et la Prusse, la Grande-Bretagne a convenu avec chacun des belligérants de ce qui suit :

(Ceci est la rédaction du traité allemand.)

Entre Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande d'une part et le Roi de Prusse et l'Empereur des Français de l'autre, relativement à l'indépendance et le neutralité de la Belgique.

Art. I. — Sa Majecté le Roi de Prusse, ayant déclaré que, malgré les hostilités dans lesquelles la Confédération de l'Allemagne du Nord est engagée avec la France, c'est sa détermination arrêtée de respecter la neutralité de la Belgique tant que celle-ci sera respectée par la France, Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, déclare, de sa part, que si, durant les dites hostilités les armées de France violent cette neutralité, elle est prête à coopérer avec Sa Majesté Prussienne à la défense de celle-ci suivant la façon qui sera naturellement convenue, en employant à ce but ses forces navales et militaires pour en assurer l'observance et pour maintenir à l'égard de Sa Majesté Prussienne maintenant et à l'avenir l'indépendance et la neutralité de la Belgique. Il est nettement compris que Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande ne s'engage pas en vertu de ce traité à prendre part à aucune des opérations générales de guerre auxquelles se livrent actuellement la Confédération de l'Allemagne du Nord au delà des limites de la Belgique telles que définies dans le traité entre la Belgique et les Pays-Bas le 19 avril 1839 ;

Art. II. — Sa Majesté le Roi de Prusse convient pour sa part dans les circonstances prévues à l'article précédent de coopérer avec Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande à employer ses forces navales et militaires au but précité, et advenant le cas échéant, de concerter avec Sa Majesté les mesures qui devront être prises séparément ou en commun pour assurer la neutralité et l'indépendance de la Belgique.

Art. III. — Ce traité liera les hautes parties contractantes pour la durée de la guerre acuelle entre la Confédération de l'Allemagne du Nord et la France et pour douze mois après la ratification de tout traité de paix conclu entre les deux parties, et *à l'expiration de cette période, l'indépendance et la neutralité de la Belgique, en ce qui concerne respectivement les hautes parties contractantes continuera à reposer comme précédemment sur le 1er Article du Quintuple Traité du 19 avril 1839.*

En ce qui regarde la Grande-Bretagne, l'obligation envers la Belgique ne dépend pas de la dimension du pays en jeu. La question est celle-ci : La Grande-Bretagne a promis et doit tenir sa promesse que le pays soit grand ou petit. Mais pour l'Allemagne, les propres termes du premier ministre allemand dénotent absolument l'absence de tout honneur, "Un chiffon de papier." Cette solennelle obligation internationale de plus de quatre-vingts ans d'existence, renouvelée maines fois, basée sur le sens commun international et l'égalité de droits nationaux, protégeant la vie et la fortune de millions d'êtres humains de pays paisibles, soustrayant de l'arène des dissentions diplomatiques une partie considérable de l'Europe, une convention sacrée des grandes puissances de l'Europe proclamée comme un triomphe de l'Evangile et de la Paix : tout cela "un chiffon de papier."

Et ce n'est pas une simple phrase, une explosion dans un moment de colère.

Nous savons aujourd'hui que c'était une opinion bien arrêtée de la part des têes dirigeantes de l'armée allemande, une décision mûrie et que la violation de cette obligation solennellement contractée faisait partie de leur plan d'attaque contre la France.

Le premier-ministre a donné le 21 août les chiffres approximatifs des dépenses qui seront occasionnées par le recrutement, l'approvisionnement, le transport et l'équippement du contingent de 33,000 hommes qui est parti de Valcartier pour aller prendre part à la guerre européenne. Ces chiffres ne sont que pour les sept mois terminant l'exercice financier en cours. Et ces calculs supposent que le contingent reviendrait au Canada le 31 mars. "Il est possible qu'il reste en Europe bien plus longtemps que cela," a dit M. Borden.

Voici les chiffres soumis aux Communes par le premier-ministre, au cours de son discours :

Solde de 25,000 hommes pendant sept mois..	$6,100,000
Rations de 25,000 hommes, pendant sept mois, à 40 sous par jour..	2,100,000
500 chevaux à $200 chacun..	1,000,000
Fourrage, 7 mois à 60 sous par jour..	600,000
Subsistance des troupes, avant leur arrivée à Québec.. ..	275,000
Transport des hommes, chevaux, canons, équipements, munitions, etc	450,000
Transport océanique..	1,000,000
Transport en Europe	300,000
Transport de retour, au Canada..	1,400,000
Total..	$13,275,000

A ces chiffres, il faut ajouter les suivants d'après de nouveaux calculs du ministère de la Milice :

Service des ingénieurs de ponts et chaussées, à Halifax, Québec et ailleurs	500,000
Equipement du contingent...	2,400,000
Vêtements du contingent....	3,300,000
Arsenaux de la puissance, munitions	660,000
Censeurs, 7 mois..	150,000
Solde des troupes en garnison sur différents points du Canada..	2,000,000
Mouvement des troupes, canons, etc., à différents endroits du pays..	100,000
Pour troupes surnuméraires, dépenses imprévues..	7,615,000
Grand total..	$30,000,000

A part cela il faut prévoir une dépense de six millions pour le service naval, outre $1,050,000 pour les deux sous-marins destinés au Chili et achetés à Seattle pour le Canada. Donc, en sept mois, pour fins de guerre, le ministère compte sur une dépense approximative de $37,050,000. Ajoutons $2,800,000 pour le million de sacs de farine envoyés en Grande-Bretagne et nous arrivons à $39,850,000 dépensés en sept mois.

On voit aisément que, si la guerre dure un tant soit peu longtemps, le montant de $50,000,000 que le ministère a demandé au parlement au cours de sa session de guerre ne sera pas suffisant, et qu'il faudra, au cours du prochain exercice financier, — 1915-1916, — qui commence le 1er avril 1915, voter un supplément de $25,000,000 à $50,000,000.

LES FUSILS QUI SERVENT DANS LA GUERRE ACTUELLE

Au cours des ving-cinq dernières années les puissances européennes ont dépensé des centaines de millions de dollars rien qu'à changer l'armement de leur infanterie. Modèles sur modèles ont été choisis et rejetés les uns après les autres, et on peut dire que les armées ont entre leurs mains des armes destructives remarquables.

La Grande-Bretagne croit avoir une arme excellente et jusqu'à ce que l'usage ait montré la supériorité du fusil Ross, ou fusil canadien, nous devons nous fier au dire des experts britanniques.

La carabine Lee Enfield court livrée aux forces anglaises en 1903, qui constitue l'armement actuel avait été précédé par le Lee Enfield et le Lee Metford long, dont le canon avait cinq pouces de longueur de plus que leur successeur. Bien que le canon du Lee Enfield nouveau ait été raccourci et que le poids ait été réduit en conséquence, cette modification n'a aucunement nui à la portée ou à la justesse. Au contraire, le raccourcissement du canon et un léger changement du verrou ont aplati la trajectoire et donné ainsi plus de justesse.

LE FUSIL ANGLAIS

Le fusil employé par les Anglais qui se battent actuellement en France et en Belgique est du calibre de .303 pouce et pèse 8 livres, 2½ onces. Son canon a une longueur de 25.19 pouces, et la longueur totale du fusil est de 44.5 pouces. Le magasin est du modèle boîte verticale, avec un interrupteur qui permet de tirer isolément, tandis que le magasin contenant 10 cartouches est tenu en réserve. Un tireur habile peut tirer 34 coups à la minute, tandis que le français en tire 18, le fusil allemand 40, l'autrichien 30 coups sans viser et l'infanterie russe 24.

Au point de vue technique on peut ajouter que la rayure du Lee Enfield est un tour complet en 33 à la gauche, et un en 30 à gauche pour le fusil français ; l'allemand, un en 30.2 à droite, l'autrichien 1 en 31 à droite et le russe 1 en 31 à droite.

La mire du Lee Enfield court de l'armée anglaise est graduée jusqu'à 2,400 verges, mais cette arme est considérée efficace jusqu'à 850 verges seulement, plus loin le tir est considéré problématique. La mire du Mauser allemand est graduée jusqu'à 2700 verges et on le dit efficace jusqu'à 1100 verges.

LE FUSIL FRANÇAIS

Le fusil Lebel français donné aux troupes pour la première fois en 1886, puis perfectionné et redistribué en 1893 est du calibre de .315 pouce ou un peu plus gros que le fusil anglais. Le poids du fusil est de 9 liv. 3½ onces et la longueur du canon 31.496 pouces. Le magasin ne tient que 8 cartouches au lieu de 10 du fusil anglais. Le poids des cartouches françaises est de 447 grains au lieu de 415 grains de la cartouche anglaise, 431 grains de la cartouche allemande, 455 de la cartouche autrichienne et 368 grains de la cartouche russe.

La balle anglaise à enveloppe de cupre nickel pèse 215 grains, la balle française sans enveloppe de cupre nickel mais en zinc cuivré pèse 190 grains, la balle allemande à cœur d'acier enveloppé de nickel pèse 155 grains, la balle autrichienne d'acier lubrifié pèse 244 grains et la balle russe, de même composition que la balle française pèse 214 grains.

Toutes les balles ont adopté à peu près la même longueur, en Angleterre 1.25 pouce ; en France 1.22 ; en Allemagne 1.235 pouce ; en Autriche 1.25 comme l'Angleterre, et la Russie 1.194 pouces.

La balle anglaise est à nez émoussé comme la française, mais la balle allemande est à pointe bien nette. Les chirurgiens qui ont soigné sur les champs de bataille de Belgique assurent qu'en dépit de la netteté des projectiles allemands, l'effet des balles françaises est beaucoup plus destructif.

Le fusil de l'armée autrichienne s'appelle le Mannlicher Mauser, et celui de la Russie le modèle de ligne 3.

On n'a pas pu se procurer tous les détails du fusil belge qui a si bien réussi à Liège et ailleurs, mais il paraît qu'il ressemble beaucoup au Mauser autrichien, au point de vue de la construction et du fonctionnement.

Le tableau suivant résume sur les armes de guerre tous les renseignements connus.

FUSILS EMPLOYES PAR LES ARMEES EUROPEENNES.

PAYS.	Angleterre.	France.	Russie.	Belgique.	Allemagne	Autriche.
Désignation	Lee Enfield	Lebel	Nagan, ligne 3	Mauser	Mauser	Mannlicher
Système de magasin	Boîte verticale mobile	Tube de crosse	Boîte verticale fixe	Boîte verticale mobile	Boîte verticale fixe	Boîte verticale fixe
Nombre des cartouches dans le magasin	10	8	5	5	5	5
Poids sans baïonnette	8 livres	9 livres	8 livres	8 livres	9 livres	8 livres
Poids avec baïonnette	10 liv. 5 onc.	12 liv. 5 onc.	15 liv. 5 onc.	8 liv. 5 onc.		13 liv. 5 onc.
Calibre, pouce	.303	.315	.300	.301	.311	.315
Portée efficace, verges maximum	2.100	2.187	2.096	2.187	2.187	2.132
Balle, forme	Arrondie	Pointue	Arrondie	Arrondie	Pointue	Arrondie
Poids, grains	215	198	214	219	155	244
Vitesse à la bouche, pieds par seconde	2060.	2.380	1.985	2034	2882	2034
Matière de l'enveloppe	Cupro-nickel	Pas d'enveloppe. Balle zinc cuivré	Cupro-nickel	Cupro-nickel	Acier nikelé	Acier
Portée pour laquelle tout l'espace sous la trajectoire est dangereux pour l'infanterie, verges	640	640	640	640	610	650.

[*Résumé des opérations.*]

A la suite des observations faites par la France à la Prusse en raison de la candidature d'un prince de Hohenzollern au trône d'Espagne et de la fausse dépêche d'Ems machinée par le Prince de Bismark pour provoquer une rupture, la guerre devint inévitable entre les deux pays.

Le premier ordre de mobilisation de l'armée prussienne fut donné le 15 juillet 1870. La France déclare la guerre quatre jours plus tard. Les Allemands mirent trois armées en présence. La première sous le général Von Steinmetz près de Trêves, la deuxième sous le Prince Frédéric Charles, opérant dans la Palatinat Rhénan, et la troisième sous le Prince héritier de la Prusse sur la frontière du duché de Bade. Quinze jours

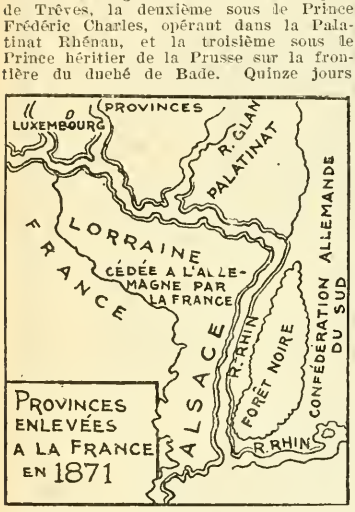

après l'ordre de mobilisation la Prusse avait 520,000 hommes sous les armes.

La France occupait un front de 100 milles de longueur, de Montmédy sur la frontière belge à Belfort au raccordement des frontières suisse et allemande, et ce front était occupé par une armée de 350,000 hommes sous les ordres de l'empereur Napoléon III. L'armée française se composait de 8 corps d'armée avec le maréchal MacMahon, près de Strasbourg, le général Failly à Bitche sur la frontière du Palatinat, le maréchal Bazaine, le général Frossard à St-Avold, près de la frontière de Prusse, le général Ladmirant à Thionville. Les corps de réserve sous le général Bourbaki et le maréchal Canrobert, à Nancy et Châlons, et le général Félix-Douay tenant Belfort.

C'est le 28 juillet 1870 que l'Empereur partit de Paris pour prendre le commandement de l'armée à Metz, et le 2 août le roi Guillaume avec le comte de Bismark et le général Von Moltke se mit en campagne et établit ses quartiers généraux à Mayence.

Le Général Frossard attaqua et prit Sarrebruck le 2 août, et le prince héritier allemand entra en France le 4 août. Il engagea la bataille contre les Français commandés par le Général Douay à Wissembourg, et les repoussa après un épouvantable combat de 5 heures dans lequel les pertes furent considérables de part et d'autre.

Deux jours plus tard, le prince héritier attaqua encore les Français. Il rencontra l'armée de MacMahon à Saverne et l'obligea à retraiter en désordre. En même temps le Général Steinmetz mettait en déroute le corps de Frossard à Spickern et les troupes françaises étaient obligées de retraiter sous Metz et Forbach.

A la suite de ces défaites, les huit corps d'armée français furent réunis en deux armées : l'une sous Bazaine et l'autre sous MacMahon à Châlons. Peu de temps après, le nord de l'Alsace fut abandonné et les Français retraitèrent le long de la Moselle.

Le 8 août, le prince héritier quittait Woerth pour traverser les passes des Vosges et arriver à Nancy où il entra le 16 août.

Pendant ce temps, le général Steinmetz était d'une activité dévorante. Il enlevait Forbach, le 7 août, St-Avold le 9 et le 14 il était près de Metz. A la bataille de Colombey, Nouilly, le général Von Moltke empêcha le raccordement des deux armées françaises.

Avec Metz comme objectif, le prince Frédéric-Charles prit une partie de son armée par Sarrebruck et l'autre par Sarreguemines, et le 18 août il repoussa à St-Privat, Bazaine qui fut battu le 18 et enfermé dans Metz.

Le 18 août les Allemands formèrent une quatrième armée pour atteindre rapidement Paris par les plaines de Champagne. Cette armée fut placée sous les ordres du prince héritier de Saxe.

Cent cinquante mille hommes étaient concentrés à Châlons sous les ordres du maréchal MacMahon pour défendre Paris. Le 21 août le maréchal MacMahon se mit en marche sur Rhelms, et en vertu d'ordres lancés de Paris essaya de dégager Metz. La division fut taillée en pièces à Sédan, entourée et écrasée. Il capitula le 21 septembre et fut fait prisonnier en même temps que l'empereur Napoléon III. Ce fut la bataille la plus sanglante de la guerre dont le résultat fut l'investissement de Paris, commencée le 15 septembre 1870.

La reddition de Strasbourg eut lieu le 28 septembre et le 11 octobre le général Vander Tham occupa Orléans. Metz avait été livré par Bazaine le 27 octobre. Le général d'Aurelles de Paladines reprit Orléans aux Allemands le 10 novembre

mais fut finalement défait dans une bataille qui dura du 2 au 4 décembre.

En vain le général Ducrot essaya de briser les lignes d'investissement de Paris à Bercy. Rouen fut pris par les Prussiens le 4 décembre et les Français furent écrasés à St-Quentin le 10 janvier. Paris capitula finalement le 28 janvier 1871.

Le 23 janvier la France battue demanda un armistice qui fut signé au château de Ferrières, près de Paris, entre Jules Favre et le prince de Bismark, et le 26 février les préliminaires de Paris furent signés à Versailles.

Le Traité de Francfort qui régla la guerre fut signé le 10 mai 1871, et les Prussiens restèrent en France pour en garantir l'exécution.

Le 16 septembre 1873 l'indemnité de guerre de 5 milliards ayant été payée et les derniers soldats allemands ayant quitté le sol français, le pays se trouva entièrement libéré.

LES ENFANTS

UN MONSTRE ET LA MORT D'UN HÉROS

Paris, 17 sept.. — Sous le titre : " Un monstre et la mort d'un Héros," le " Matin " raconte l'héroïsme d'un enfant. M. Pauliat, sénateur du Cher, dit comment le village de l'Ourches fut envahi. Un soldat français blessé, perdant patience à la suite de brutalité d'un officier prussien, le tua. Avant d'être fusillé, comme on lui bandait les yeux, un gentil gamin donna à boire au soldat blessé horriblement aux jambes et à la tête. Pour ce fait, le petit Emile Deprés fut condamné à mort. Le prussien riait cruellement en offrant à l'enfant la vie sauve s'il voulait tirer lui-même sur le français blessé. L'enfant accepta. Il prit le fusil, visa le soldat au coeur, mais se tournant brusquement il vida la charge dans la poitrine de l'Allemand qui tomba foudroyé.

Le petit malheureux fut aussitôt haché par les baïonnettes des autres Prussiens.

UN PETIT HÉROS DE 15 ANS

Bordeaux, 22 sept. — Un jeune garçon de quinze ans, d'une taille diminutive, nommé Jacques Jesegel, vient d'arriver à Bordeaux avec un convoi de soldats blessés. Il s'attacha de lui-même à un régiment d'infanterie française, à Amiens, et resta avec eux, à travers les batailles, retraites et vicissitudes.

Il se rendait très utile en prenant soin des blessés et les aidant à se relever du champ de carnage, même quand on était sous une pluie de balles. Il avait aussi un talent particulier pour attraper les chevaux qui avaient perdu leur cavalier.

Le petit garçon se distingua particulièrement à la bataille de la Marne, où il sauva la vie de plusieurs troupiers et gagna l'affection de tous les hommes de " son " régiment.

BOY SCOUT BELGE

Aussitôt que les Allemands eurent traversé la frontière, les Boys Scouts belges ont rendu de grands services aux autorités militaires en qualité de guides, messagers, ordonnances et assistances de l'intendance, même sentinelles. Le roi des Belges a juste décoré un nommé Leyssen dont les exploits sont merveilleux par le nombre et la variété.

Pendant que l'assaut était donné à Liège, sa ville natale, il découvrit plusieurs espions et leur fit expier leur traîtrise. Quand la ville tomba, il accompagna l'armée en retraite et réussit à éventer plusieurs ruses et embuscades des Allemands en raison de sa parfaite connaisance de ce pays et de son adresse à se déguiser. Quand les Belges se retirèrent sur Anvers, Leyssen s'offrit pour porter à Bruxelles des communications confidentielles en traversant les lignes allemandes.

Quand il reçut sa décoration, il en était à son dixième voyage.

MORT EN BRAVE.

Angoulême, 24 sept. — La mort héroïque du major C. Dupont, de l'artillerie, dans un combat récent, a été rapportée à sa famille. Avec un régiment de 700 hommes, il reçut l'ordre de s'emparer d'un pré près de la ville. Le brouillard à ce moment était passablement épais et dissipé à différents intervalles par les échancrures d'obus. Mais les instructions du major Dupont demandaient un accomplissement urgent. Tous ses soldats demeurèrent à leur poste dans l'attente. Tout à coup, la brume disparut et laissa apparaître à 1,500 verges une compagnie d'Allemands renforcée par des mitrailleuses. Après quelques secondes, il ne restait que deux officiers et trente soldats pour faire face à la mitraille de l'ennemi.

Le major Dupont était parmi les blessés. Un capitaine allemand s'approcha, lui demandant de se rendre; mais devant cette proposition, il se releva héroïquement au milieu de ses camarades tués et pointa un canon contre les Allemands. Avant cependant qu'il put tirer, un boulet ennemi vint le frapper mortellement et il mourut en brave au champ d'honneur.

LA CROIX DE FER

Sur les bords de l'Ourcq, le 7 septembre, deux drapeaux allemands ont été capturés au cours de la grande bataille de la Marne. Un a été pris de force à l'ennemi dans un combat d'homme à homme par le réserviste Guillemard qui a reçu la médaille militaire des mains du général Gallieni. C'est le drapeau du 36e régiment d'infanterie allemande décoré en 1870 de l'ordre de la Croix de fer.

Le ministère français qui était en place depuis le commencement de la guerre a donné sa démission le 27 août, après l'échec subi par les troupes françaises à Charleroi.

Le premier-ministre Viviani s'est rendu au palais de l'Elysée, et a informé le Président Poincaré que les membres du cabinet avaient décidé de démissionner collectivement. Il déclara que ses collègues et lui avaient considéré que dans les graves circonstances par lesquelles passe le pays, il est nécessaire que le ministère ait une plus grande envergure et qu'on prenne des représentants de tous les groupes républicains.

Le président de la République chargea M. Viviani d'organiser un nouveau conseil des ministres, et celui-ci accepta la tâche. Il revint à l'Elysée environ une heure plus tard et fit connaître au président la liste du nouveau ministère, qui est comme suit :

Président du conseil, sans porte-feuille, René Viviani ;
Ministre des Affaires Etrangères, Théophile Delcassé ;
Ministre de la Guerre, Alexandre Millerand ;
Ministre de la Justice, Aristide Briand;
Ministre de l'Intérieur, Louis J. Malvy ;
Ministre de la Marine, Victor Augagneur ;
Ministre des Finances, Alexandre Ribot ;
Ministre de l'Instruction Publique, Albert Sarraut ;
Ministre des Travaux Publics, Marcel Sembat ;
Le premier ministre de France M. Viviani, quelques-uns de ses collègues et le défenseur de Paris.
Ministre du Commerce, Gaston Thomson ;
Ministre des Colonies, Gaston Doumergue ;
Ministre de l'Agriculture, Fernand David ;
Ministre du Travail, Bienvenu Martin ;
Ministre sans porte-feuille, Jules Guesde.

Parmi les membres du nouveau cabinet se trouvent plusieurs ex-premiers ministres et plusieurs membres des précédents cabinets. Marcel Sambat est un socialiste unifié et J. Guesde un socialiste. M. Delcassé a été autrefois ambassadeur en Russie. M. Millerand fut ministre de la guerre.

Le premier ministre, M. Viviani, est resté à l'Elysée afin de présenter les membres du cabinet au président.

Le lendemain, 28, le cabinet a lancé le manifeste suivant :

Français :

Le nouveau gouvernement vient de prendre son poste d'honneur et de combat. La patrie sait qu'elle peut compter sur son dévouement et qu'il se donne de toute âme à la défense de la patrie.

Le gouvernement sait qu'il peut compter sur le pays. Ses fils sont à répandre leur sang pour la patrie et la liberté, aux côtés des héroïques armées anglaises et belges. Ils supportent la plus formidable tempête de balles et d'obus qui se soit jamais déchaînée sur un peuple, et chacun d'eux reste ferme. Gloire à eux. Gloire aux vivants et gloire aux morts. Grâce à tant d'héroïsme la victoire finale est assurée.

Assurément, il se livre une grande bataille, mais elle ne sera pas décisive : quel que puisse être le résultat, la lutte se poursuivra. La France n'est pas une proie aussi facile que ne se l'imagine l'insolence de l'ennemi.

Français, le devoir présent est tragique mais simple. Repoussez l'ennemi ; poursuivez-le et lavez notre sol de sa souillure. Sauvez la liberté de son étreinte. Résistez aussi longtemps qu'il le faudra, jusqu'à la fin élevez vos esprits et vos âmes au-dessus des périls ; restez les maîtres de notre destinée.

En attendant nos alliés s'avancent à marche rapide vers le Berlin allemand.

Nous demandons au pays tous les sacrifices et toutes les ressources dont il peut disposer en hommes et en énergie. Soyez fermes et résolus. Que la vie nationale aidée par des mesures financières et administratives appropriées se poursuivent sans interruption.

Ayons confiance en nous-mêmes. Oublions tout ce qui n'est pas de la nation.

Face à la frontière, nous avons la méthode et la volonté. Nous aurons la victoire.

EPISODES DE LA GUERRE

Nantes, 20 sept. — L'arrivée d'un convoi de prisonniers allemands à la gare des Landes et leur internement aux Couets, ont été marqués par un incident. A la descente du train à la halte des Landes, le public ne fut pas peu surpris de voir l'un des captifs coiffé d'un képi français et portant à son uniforme allemand des cocardes et des rubans tricolores. Ce singulier prisonnier ne cessait de crier : " Vive la France ! "

On eut l'explication de cette singularité quand on apprit qu'il était Alsacien et qu'il s'était empressé de pénétrer dans nos lignes lorsque son régiment entra en contact avec les troupes françaises à la frontière.

Sur tout le parcours des Landes au Séminaire des Couets, lieu d'internement des détenus, le brave Alsacien fut vivement acclamé et presque porté en triomphe par la population.

Arrivé à destination, il quitta les vêtements prussiens et revêtit avec joie un uniforme français. La nouvelle recrue a déclaré qu'elle désirait se rendre à la frontière combattre ses oppresseurs.

LES ALLIES

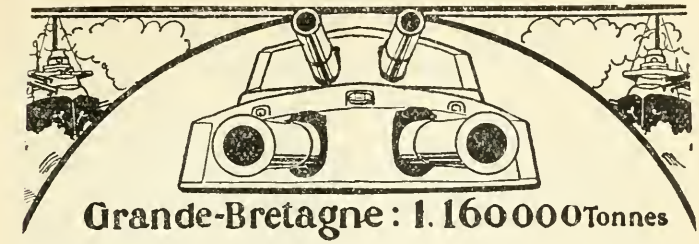

France
s 345.000 Tonnes

Russie
220.000 T.

Japon
240.000 T.

L'ENNEMI

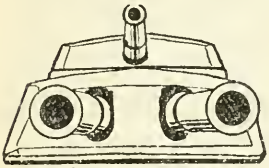

Allemagne
530.000 Tonnes

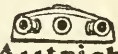

Autriche
100.000 T.

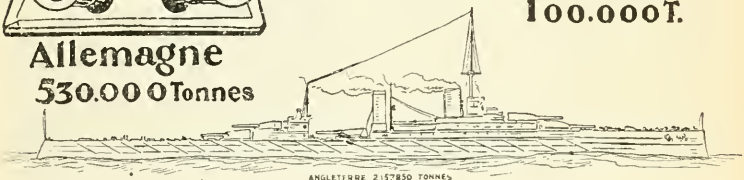

TRIPLE ENTENTE
TONNAGE TOTAL
3.117.551

DOUBLE ALLIANCE
TONNAGE TOTAL
1.173.239

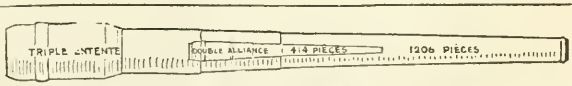

Force comparative de toutes les flottes de la Triple-Entente et de l'Alliance indiquée par la longueur relative des vaisseaux et des pièces.

Dès le début de la guerre, on a beaucoup entendu parler de la Triple Alliance et de la Triple Entente et il est bon d'être fixé sur la valeur de ces (deux termes).

Triple Alliance : Allemagne, Autriche-Hongrie et Italie. Cette alliance au début se composait seulement de deux nations : l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, combinées en 1870 après la guerre Franco-Prussienne pour résister aux désirs de revanche de la France et d'empiètement de la Russie. Bismarck, le grand homme d'Etat allemand, fut l'âme de cette première alliance et aussitôt qu'elle fut formée, rêva d'une "Dreibund" réunissant l'Allemagne, l'Autriche et la Russie, mais celle-ci ne se laissa jamais convaincre.

En 1883, l'Italie inquiété du succès de l'expédition française en Tunisie entra dans la Triple Alliance. Le pacte fut élargi en 1887 et renouvelé en 1892 et 1907. Cette dernière période expirait le 14 juin 1914, mais à cette époque l'alliance avait été déjà renouvelée pour une période de douze années sur des bases nouvelles.

Triple Entente : France, Russie, Angleterre. Cette coalition a pris naissance en 1895, époque à laquelle la France et la Russie en ont posé les prémisses et qui a été rendue publique en 1897. En 1904, l'Angleterre a formé une Entente Co.diale avec la France et en 1907 elle a conclu un même arrangement avec la Russie.

L'article fondamental des deux grandes alliances insiste sur le fait qu'elles sont toutes deux défensives. Par exemple, l'Allemagne s'engage à venir au secours de l'Autriche-Hongrie contre la Russie, seulement si ce pays est l'agresseur ; l'Angleterre est obligée d'aider la France contre l'Allemagne, seulement si l'Allemagne provoque la guerre.

C'est la raison du désir bien évident de tous les pays en guerre de rejeter les uns sur les autres la responsabilité de l'agression.

L'Empereur Guillaume a déclaré que l'Allemagne avait été poussée à la guerre par les agressions de la France, et de la Russie.

La France d'un autre côté a affirmé et prouvé que les Allemands étaient responsables de la guerre. S'il en eût été autrement et s'il avait été prouvé que la France et la Russie étaient les agresseurs, l'Angleterre aurait pu rester neutre en s'appuyant sur le fait que la Triple Entente n'était pas en jeu.

C'est aussi pour cette raison que la France et l'Allemagne ont commis des actes hostiles avant la déclaration de la guerre. La France et l'Allemagne ont envoyé leurs troupes aux frontières et même les ont passées avant la déclaration formelle. Il en est de même de la Russie. Chaque nation s'efforçant alors de provoquer son adversaire pour le pousser à déclarer la guerre le premier afin qu'au point de vue technique la responsabilité de la déclaration de guerre pût lui être imputée.

Mais finalement l'empereur Guillaume succomba à son désir et déclara la guerre à la France et à la Russie. Ces deux pays répliquèrent immédiatement.

L'Allemagne étant moralement et techniquement l'agresseur, l'Angleterre n'avait pas d'autre alternative que de faire la guerre ou de répudier la Triple Entente, comme l'a magistralement démontré sir Ed. Grey.

LE PREMIER FRANÇAIS TUE A L'ENNEMI.

C'est le chasseur à cheval Pouget.

Le 26 août eut lieu à Pont-à-Mousson, un enterrement bien humble, en apparence, et pourtant grandiose : celui du premier soldat français tué par les Allemand : le chasseur à cheval Pouget, du 12e régiment.

Il partait confiant, heureux de vivre cette guerre — et cette victoire.

Traîtreusement guetté, il tomba, au coin d'un bois, dans une embuscade, la tête percée d'une balle.

On a enterré le petit chasseur Pouget dans la modeste église de Pont-à-Mousson.

LE PREMIER CANADIEN TUÉ A LA GUERRE

Le 2 septembre est arrivé à Toronto la nouvelle de la mort du premier canadien tué à la guerre, le capt. Denison, neveu du magistrat Denison de Toronto et fils de l'amiral John Denison de cette même ville.

Le capt. Denison servait dans l'Infanterie de Yorkshire et il a été tué sur le champ de bataille en Belgique. Il était marié à la fille de feu Samuel Nordheimer qui fut longtemps Cousul Général d'Allemagne à Toronto.

L'armée belge comporte sur le pied de paix 50,000 hommes qui sont portés sur le pied de guerre à 385,500 comprenant réguliers, réservistes, gendarmerie, troupes de forteresses et garde civile.

L'armée se divise en troupes de campagne et troupes de forteresses.

L'*armée de campagne* se compose :

Premièrement — Etat-major général divisé en deux groupes : le premier chargé des opérations actives et le second du service des derrières. A celui-ci est attaché une compagnie de chemin de fer, une compagnie de pontonniers et d'ouvriers, deux sections de télégraphistes et un détachement de gendarmerie.

Deuxièmement — D'un corps de cavalerie indépendant composé de deux divisions de cavalerie, à deux brigades chacune de deux régiments à cinq escadrons ; de plus deux batteries à cheval, deux trains légers de munitions, un train de commissariat automobile et un train d'ambulance.

Troisièmement — De quatre divisions d'infanterie, composées chacune de deux brigades composées chacune de deux régiments ; un bataillon de carabiniers, une compagnie de carabines cyclistes avec un détachement de mitrailleuses, tirées par des chiens, un escadron de gendarmerie comme cavalerie divisionnaire, une brigade d'artillerie, une compagnie du génie, une section de télégraphistes, quatre trains d'artillerie, deux trains d'infanterie, un parc du génie, un train d'ambulance, un train de commissariat équipé, deux hôpitaux de campagne et un dépôt de remonte. L'effectif de l'armée de campagne est sur le pied de guerre de 100,000 hommes.

L'*armée de forteresses* sur le pied de guerre est de 30,000 hommes repartie entre les forteresses d'Anvers, Liége, Namur, Termonde et Huy.

La gendarmerie s'élève à 2,500 hommes.

La garde civique se monte approximativement à 200,000 hommes.

L'organisation de l'armée permanente est la suivante : : *Infanterie* : deux régiments de carabiniers à quatre bataillons actifs, un bataillon séparé de cyclistes et quatre cadres de bataillon, trois de forteresse et un de dépôt, un régiment de grenadiers, trois régiments de chasseurs à pied et quatorze régiments d'infanterie, chaque régiment composé de quatre bataillons actifs et trois cadres de bataillons, deux de forteresse et un de dépôt. Le régiment sur le pied de guerre comporte 2,000 hommes.

Cavalerie : Deux régiments de chasseurs, deux régiments de guides et quatre régiments de lanciers. Chaque régiment comporte cinq escadrons actifs, un escadron de dépôt et quatre escadrons de gendarmes. Sur le pied de guerre, il peut y avoir mille hommes par régiment de cavalerie.

Artillerie de campagne. Huit régiments, dont les rapports ne donnent pas l'effectif comprennent chacun six batteries montées, deux de réserve et une de dépôt. Les régiments pairs n'ont qu'une batterie de réserve. Il y a aussi deux groupes de deux batteries à cheval à chacun. Les pièces sont du système Krupp, calibre 77 mm.

L'artillerie de forteresse se compose de trente batteries actives et vingt de réserve à Anvers, douze actives et quatre de réserve à Liége, et neuf actives avec trois de réserve à Namur.

DRAPEAU FRANÇAIS DECORE

Le 298e Régiment français d'infanterie de réserve, qui a fait la capture de ce drapeau, dont il est parlé ci-dessous, vient, en vertu des règles de l'armée, d'être décoré de la Légion d'Honneur en raison de ce fait d'armes.

Voici dans quelles conditions il s'est accompli.

Le 7 septembre, les 22e et 23e compagnies du 298e s'étaient déployées en tirailleurs contre les groupes ennemis éloignés de 700 à 800 verges. Lorsque la distance diminua, les Allemands levèrent les mains en criant : " France, England, amis " ; des Français s'avançant sans méfiance, reçurent une décharge à bout portant ; sans se laisser ébranler, ils ripostèrent par une attaque à la baïonnette.

On vit alors un drapeau à demi déployé sur lequel deux Allemands s'étaient couchés ; le soldat Guillemard transperça de sa baïonnette le porte-drapeau et le frappa du pied sur la main qui tenait la hampe, pendant que le caporal Michelet se jetait sur l'autre homme pour permettre au soldat Guillemard et au sergent Antoine de saisir le drapeau.

DRAPEAU ALLEMAND PRIS PAR UN RESERVISTE

Le 21 septembre a été apporté à Troyes et dirigé ensuite sur le grand quartier général le drapeau pris au sud de Noyon. C'est celui du 85e d'infanterie allemande dont le réserviste Laroche, originaire de Périgueux, réussit à s'emparer au combat de Tracy-le-Mont après avoir tué l'officier qui le portait.

On a écrit beaucoup de choses sur le degré de perfectionnement auquel l'Allemagne avait poussé l'espionnage et la mouchardise avant d'entreprendre la guerre européenne qui pousse graduellement l'empire allemand à sa perte. Pour donner une idée des raffinements du système et pour ouvrir les yeux de tous ceux qui peuvent être incrédules, nous allons citer le cas d'espionnage suivant où les Allemands faisaient marcher de pair leurs progrès militaires et leur avancement commercial.

Ils faisaient servir à cet usage les annonces de leurs produits.

Voici par exemple l'affiche du Bouillon Kub que l'armée allemande a employée comme messager muet pour ses espions dans le nord de la France.

Les Allemands étaient déjà entrés au fond de la Belgique et avaient pénétré profondément en France avant qu'on découvrit que les affiches "Bouillon Kub" étaient réellement des enseignes et des poteaux indicateurs pour l'armée allemande en marche.

Sous prétexte d'annoncer une nouvelle marque de cubes de bouillon, les espions de l'armée allemande ont sillonné la France de Paris à la Belgique et de la Manche à l'Alsace-Loraine en posant ces affiches. Le libellé de chacune était différent et plus tard, on a trouvé que chacun des mots employés constituait un code à l'usage de l'armée allemande.

Par exemple on a reconnu que "3 Teller 10 Pfenning" de l'affiche ci-contre voulait dire—"Batteries masquées ou retranchements à un mille et demi au sud de cette route."

"6 Teller, 20 Pfenning" sur une autre affiche signifiaient—"Routes et ponts minés dans le voisinage". Les autres affiches étaient différemment libellées pour indiquer les ressources en vivres, les chevaux à réquisitionner, et autres renseignements militaires.

Les Français ont trouvé sur un officier allemand, capturé sur le champ de bataille autour de Charleroi, un livret de code donnant la traduction des mots et des phrases des affiches du bouillon cube. C'est alors que les Français ont remarqué que les affiches réclames étaient les avant-coureurs des espions allemands. Des soldats français ont donc été envoyés partout pour déchirer tous les placards indicateurs.

L'Allemagne avait décidé de faire la guerre à la France bien longtemps avant de déclarer les hostilités et cela résulte du fait que cette campagne d'affiches a commencé soudainement à la fin de mai, et que les Allemands avaient loué alors toutes les planches d'affiche pour un an et payé les loyers d'avance.

GENERAUX DURAND ET CASTELNEAU

Le 19 septembre, le ministère de la guerre a rendu publique une dépêche reçue, au ministère de la guerre, du général Durand, gouverneur militaire de Nancy. Cette dépêche était ainsi conçue :

"Grâce au succès de nos armées et à la brave résistance des troupes, tout danger pour l'ancienne capitale de la Lorraine est détourné."

Par ordre du président Poincaré un message de félicitation a été immédiatement envoyé au gouverneur Durand et au général Castelneau, commandant des troupes qui se sont battues sur les hauteurs qui avoisinent Nancy.

Le président Poincaré agissant sur la recommandation du général Joffre, a signé le 18 septembre le décret commandant le général François-Xavier de Castelnau à la dignité de grand officier de la Légion d'Honneur.

Tout Français doit être soldat. La loi militaire de 1913, appelée Loi de Trois ans, règle comme suit l'organisation de l'armée française.

Armée active.

Plus de dispensés : — Le service pour tous. Pas de dispense, sauf l'incapacité physique.

Tout Français fait partie successivement de :

Durée du Service : — armée active : trois ans ; réserve de l'armée active : onze ans ; armée territoriale : sept ans. Réserve de l'armée territoriale : sept ans.

Il est mobilisable durant vingt-huit ans et libéré de tout service de 47 à 50 ans.

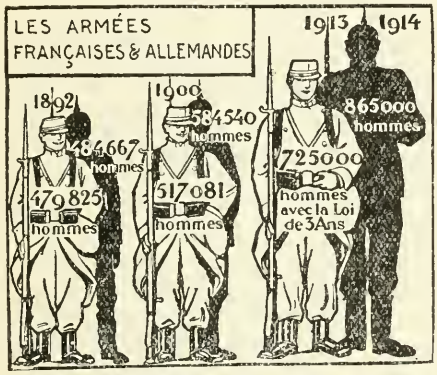

Comment on forme les tableaux de recensement : — Chaque année, les jeunes gens ayant eu dix-neuf ans durant l'année précédente et domiciliés dans l'une des communes du canton, sont recensés par les maires, d'après des déclarations émanant :

1. — Des jeunes gens eux-mêmes, de leurs parents ou tuteurs invités par voie d'affiches, à faire cette déclaration :

2. — D'office, d'après les registres de l'état civil ou d'après renseignements fournis par la gendarmerie.

Les tableaux de recensement comprennent les jeunes gens nés Français ou naturalisés.

Les tableaux sont affichés dans chaque commune. La dernière publication a lieu le 15 janvier au plus tard. Les jeunes gens doivent vérifier ou faire vérifier leur inscription, toute émission pouvant être pour eux la cause de très graves mécomptes.

Jeunes gens résidant aux colonies. — Les jeunes gens nés en France, mais résidant aux colonies, sont inscrits sur les tableaux de recensement du lieu de leur résidence. Ils justifient de cette résidence auprès du maire de leur commune natale qui les raye des tableaux de la commune.

Jeunes gens résidant à l'étranger. — Les jeunes gens résidant à l'étranger sont inscrits sur les registres de leur commune natale. Ils sont astreints aux mêmes obligations que leurs compatriotes de même âge ; sont déclarés rasoumis et condamnés par défaut s'ils ne rejoignent pas leur corps dans un délai de deux mois après la date d'incorporation. Ce délai est de six mois pour les jeunes gens résidant hors d'Europe (Algérie et Tunisie non comprises). Toutefois ils peuvent obtenir un sursis d'incorporation d'une année, renouvelable d'année en année jusqu'à vingt-cinq ans inclus, s'ils établissent qu'il est indispensable qu'ils n'interrompent pas immédiatement leur séjour à l'étranger. En cas de guerre ces sursis sont annulés, les intéressés doivent rejoindre d'urgence leur corps.

Les étrangers naturalisés doivent le service militaire. — Tout étranger naturalisé subit le sort de la classe avec laquelle il est recensé. Toutefois, il ne pourra être maintenu sous les drapeaux de l'armée active au delà de sa trente-cinquième année (sauf le cas où il aurait encouru une peine d'emprisonnement prononcée, durant le service, par jugement : en ce cas, il sera tenu d'accomplir à sa libération de prison un temps égal à celui de sa détention) Les étrangers naturalisés ont ensuite les mêmes obligations, dans la réserve que la classe avec laquelle ils ont été incorporés. Toutefois ils sont libérés à 50 ans au plus tard.

LA LOI MILITAIRE EN ALLEMAGNE.

Le service militaire est obligatoire en Allemagne. L'obligation de servir commence à l'âge de dix-sept ans et se termine à l'âge de quarante-cinq, mais le service effectif commence à vingt ans.

Il n'y a pas d'exception d'aucune sorte et le seul moyen d'échapper au service est de quitter le pays.

La loi s'applique à tous.

La durée du service obligatoire est de sept années dans la première ligne ou armée active : deux dans les rangs et cinq dans la réserve, sauf dans la cavalerie et l'artillerie à cheval où les périodes sont de trois et quatre années. Durant le temps de réserve, le soldat est considéré comme appartenant à son corps et le rejoint deux fois (dans ses trois ou quatre années) pour une période de manoeuvres de six semaines.

Son temps fini dans la première ligne de l'armée, le soldat allemand passe dans la Landwehr ou armée de seconde ligne. Il sert dans le premier ban de la Landwehr cinq ans dans l'infanterie et trois ans dans la cavalerie ou l'artillerie à cheval. L'infanterie fait durant cette période deux termes de manœuvres de huit ou quatorze jours. La cavalerie et l'artillerie à cheval de Landwehr n'est pas appelé en temps de paix.

Le soldat passe alors dans le deuxième ban de la Landwehr jusqu'à ce qu'il atteigne sa quarantième année.

Durant cette période il n'est pas astreint à des manœuvres.

A quarante ans, le soldat allemand passe dans la Landstrum ou troisième corps de réserve où il est astreint au service jusqu'à quarante-cinq ans. En temps ordinaire la Lendstrum est tenue seulement à la défense territoriale, mais, comme on l'a vu à la présente guerre, l'empereur ne se gêne pas pour appeler qui lui plaît sous les drapeaux.

VRAI SENS DU MOT MOBILISATION

On se sert beaucoup au Canada du mot MOBILISATION pour désigner la levée d'un corps expéditionnaire, mais le terme est incorrect.

Mobiliser est le terme militaire employé pour faire passer une armée de son pied de paix à son pied de guerre quand cette armée a des réserves. Au point de vue strict, le Canada ne peut rien "mobiliser" puisqu'il n'a pas de réserve. Les volontaires peuvent être appelés en service actif mais ce n'est pas une mobilisation au sens européen du mot.

La pratique des armées européennes est de considérer chaque régiment comme un corps élastique. En temps de paix les hommes qui y sont attachés sont seulement ceux qui font le service obligatoire sous les drapeaux pour le moment. Mais à chaque régiment régulier ou de première ligne est adjoint un corps spécial de réserve ou un certain cadre d'hommes instruits et équipés, qui permettent, si la guerre arrive, de doubler ou de tripler les forces du premier en y ajoutant les réserves qui ne sont pas de simples recrues. Les réservistes reviennent immédiatement au milieu des troupes instruites et la masse totale fait une machine de combat solide.

Le terme Mobilisation signifie aussi l'appel en existence de corps supplémentaires de réservistes, pour remplacer les corps partis au feu et aussi pour remplir tous les postes ou emplois, en plus de répartir toutes les munitions nécessaires et de les emmagasiner, d'assurer les transports par chemin de fer et autres moyens de transport et organiser les hôpitaux supplémentaires et les services médicaux.

Tout cela nécessite beaucoup de préparation en temps de paix parce que le jour où la guerre éclate, la préparation et la rapidité sont de la plus haute importance.

UN ATHLETE QUI SE DISTINGUE

Le 15 septembre le nom de Georges Andrea paraissait dans la "Gazette Officielle." Du rang de caporal, il était promu au rang de sergent, devant les membres de son régiment. Andrea, qui est en Lorraine avec l'armée française, alla dans un village avec 6 hommes pour trouver des chambres pour les officiers. Dans la place se trouvaient un groupe d'Allemands qui tombèrent sur les Français. Andrea arracha à l'Allemand qui se trouvait le plus près de lui un sabre et tua deux hommes. Voyant ses compagnons morts ou prisonniers, il enleva un drapeau à un Allemand, le mit sous son bras, et se mit à courir dans les rues du village, un certain nombre de Teutons à ses trousses. Après avoir parcouru un quart de mille, il distança ceux qui lui donnaient la chasse et rejoignit son régiment, sans avoir reçu une balle.

LES ALLEMANDS PERDENT LEURS DRAPEAUX

Dans une tranchée allemande, en face des lignes anglaises, qu'on n'avait pas visitée depuis le 15 septembre, on a trouvé, sous un monceau de cadavres, tant allemands que français et anglais, un drapeau de régiment allemand. Ce trophée a été envoyé au quartier général du maréchal French, généralissime des troupes anglaises en France.

LES UNITES QUI COMPOSENT LES ARMEES EN PRESENCE

DIFFERANT AU POINT DE VUE DE LA COMPOSITION ET DE L'EFFECTIF

Les dépêches qui viennent du théâtre de la guerre parlent constamment de corps d'armées et d'armées. Mais il est impossible avec ces appellations de se rendre compte du nombre d'hommes en présence parce que les unités qui composent les armées en présence diffèrent au point de vue de la composition et de l'effectif.

Afin de faciliter un peu la compréhension des télégrammes nous allons indiquer comment sont employés dans les différentes armées les termes de corps d'armée de division et de brigade.

FRANCE

Corps d'armée.. .. ..
40,000 hommes.
2 brigades d'infanterie.
1 brigade de cavalerie.
1 brigade d'artillerie à pied et à cheval.
1 bataillon du génie.
1 escadron du train.
Division d'infanterie.. .. ..
12,000 hommes.
48 canons.
2 brigades d'infanterie.
1 escadron de cavalerie.
12 batteries d'artillerie.
Brigade d'infanterie.. .. ..
6000 hommes.
2 régiments de 3 bataillons.
Régiment d'infanterie.. .. ..
3000 hommes.
3 bataillons de 4 compagnies chacun.
Bataillon d'infanterie.. .. ..
1000 hommes.
4 compagnies de 250 hommes chacune.
Division de cavalerie.. .. ..
3200 ou 4800 hommes.
2 et quelquefois 3 brigades.
Brigade de cavalerie.. .. ..
2 régiments et 2 batteries à cheval.
Régiment de cavalerie.. .. ..
800 hommes.
4 escadrons.
Escadron de cavalerie.. .. ..
200 hommes.
Batterie d'artillerie.. .. ..
6 pièces.

GRANDE-BRETAGNE.

Brigade d'infanterie.. .. ..
4000 hommes.
4 bataillons avec service administratif et médical.
Brigade de cavalerie.. .. ..
800 hommes.
2 régiments de 4 escadrons chacun.
Brigade d'artillerie.. .. ..
36 batteries, 18 pièces ;
artillerie lourde, 12 pièces howitzers de campagne, 2 batteries.
artillerie à cheval, 2 batteries.
Batterie.. .. ..
6 pièces.
Division d'artillerie.. .. ..
15,000 combattants.
54 pièces de campagne.
12 howitzers et 4 pièces lourdes de campagne.

RUSSIE

Bataillon d'infanterie.. .. ..
800 hommes.
Escadron de cavalerie.. .. ..
125 hommes.
Batterie d'artillerie.. .. ..
8 pièces.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

Corps d'armée.. .. ..
40,000 hommes.
Etat-major.
2 divisions d'infanterie.
2 régiments d'artillerie de campagne.
3 escadrons de cavalerie.
1 compagnie de génie, pontonniers.
1 de cuisiniers de campagne, de télégraphistes.
1 ou 2 batteries de howitzers, lourds de campagne ou de mortiers et de mitrailleuses.
Division d'infanterie.. .. ..
12,000 hommes.
2 brigades.
Brigade d'infanterie.. .. ..
6000 hommes.
2 régiments.
Régiments d'infanterie.. .. ..
3000 hommes.
3 bataillons de 4 compagnies chacun
Bataillon d'infanterie.. .. ..
1000 hommes.
4 compagnies de 250 hommes chacune.
Régiment d'artillerie de campagne..
72 pièces.
9 batteries de campagne.
3 de howitzers de campagne.
Batterie d'artillerie.. .. ..
6 pièces.
Brigade de cavalerie.. .. ..
1000 à 2400 hommes.
2 et quelquefois 3 régiments.
Régiments de cavalerie.. .. ..
4 escadrons de 200 hommes chacun.

COMPARAISON ENTRE LES FLOTTES ENGAGÉES DANS LA MER DU NORD

GRANDE BRETAGNE

Flotte de la mer du Nord ou flotte du foyer (Home Fleet).

VAISSEAUX DE COMBAT :

H. M. S. Iron Duke (26,500 tonnes) — vaisseau amiral de sir George Callaghan.

Première escadre (8 dreadnoughts)

Première Division.

Marlborough (26,400).
Collingwood (19,250).
Colossus (20,000).
Vanguard (19,250).

Deuxième Division.

St. Vincent (19,250).
Hercules (20,000).
Neptune (19,900).
Superb (18,600).

Deuxième escadre (8 dreadnoughts).

King George V.
Ajax.
Centurion.
Monarch.
Orion (22,500).
Audacious (23,600).
Conqueror (22,500).
Thunderer (22,500).

Troisième escadre (8 dreadnoughts).

K. Edward VII (16,350).
Africa (16,350).
Commonwealth (16,350).
Hindustan (16,350).
Hibernia (16,350).
Britannia (16,350).
Dominion (16,350).
Zealandia (16,350).

Quatrième escadre (2 dreadnoughts).

Dreadnought (18,600).
Temeraire (18,600).
Agamemnon (16,500). (prédreadnought).

CROISEURS :

Première escadre de croiseurs. (4 dreadnoughts).

Lion (26,350).
Princess Royal (26,350).
Queen Mary (27,000).
New Zealand (18,800).

Deuxième escadre de croiseurs. (cuirassés).

Shannon (14,600).
Cochrane (13,550).
Achilles (13,350).
Natal (13,550).

Troisième escadre de croiseurs.

Antrim (10,850).
Argyll (10,850).
Devonshire (10,850).

ALLEMAGNE

Flotte de la mer du Nord.

VAISSEAUX DE COMBAT :

S.M.S. Prince Regent Luitpold (vaisseau amiral), (24,310 tonnes).

Première escadre (8 dreadnoughts).

Première Division.

Nassau (18,600).
Westfalen (18,600).
Rheinland (18,600).
Posen (18,600).

Deuxième Division.

Ostfriesland (22,440).
Helgoland (22,440).
Thuringen (22,440).
Oldenburg (22,440).

Deuxième escadre (4 dreadnoughts).

F. der Grosse (24,310).
Kaiser (24,310).
Kaiserin (24,310).
Konig Albert (24,310).

(L'Allemagne ne peut pas compléter une deuxième division de cette escadre).

Troisième escadre (8 dreadnoughts).

Schleswig-Holstein (12,997).
Schlesien (12,997).
Pommern (12,997).
Hannover (12,997).
Deutschland (12,997).
Lothringen (12,997).
Preussen (12,997).
Hessen (12,997).

Quatrième escadre.

Manque.

CROISEURS.

Première escadre de croiseurs. (3 dreadnoughts).

Von der Tann (19,100).
Moltke (22,640).
Seydlitz (24,000).
(Goeben était le 4e vaisseau).

Deuxième escadre de croiseurs. (cuirassés)

Yorck (9,350).
Roon (9,350).
Blucher (14,760).

Troisième escadre de croiseurs.

Manque.

S.M.S. signifie Seiner Majestacts Schiff (vaisseau de Sa Majesté).

La flotte anglaise du foyer compte 19 vaisseaux de guerre dreadnoughts.

La flotte allemande en compte 13.

Les vaisseaux anglais prédreadnoughts se montent à 9. Les allemands 8.

Les croiseurs dreadnoughts anglais sont au nombre de 4. Les allemands 3.

Avec ses croiseurs cuirassés prédreadnoughts, les Anglais ont une majorité de 7 vaisseaux contre 3.

FORCES HOSTILES DANS LA MEDITERRANEE

Bien que l'on ne parle pas beaucoup des flottes dans la Méditerranée et que toute l'attention se porte sur la mer du Nord, ces forces sont un facteur important de la guerre actuelle.

L'Autriche n'a pas une flotte nombreuse, mais elle a un passé glorieux et le souvenir des actions d'éclat de son chef l'Amiral Tegethoff à la bataille de Lissa inspire les actions des marins autrichiens.

Jusqu'au commencement de ce siècle la flotte autrichienne se limitait à la défense des côtes. Sous l'influence de l'Archiduc Franz Ferdinand, inspiré par l'Empereur Guillaume, l'Autriche s'est décidée à construire des vaisseaux de guerre de premier ordre, dans l'idée de s'assurer la maîtrise de l'Adriatique et d'exercer dans la Méditerranée une influence efficace, de concours avec la flotte allemande, qui dans les circonstances actuelles s'est prudemment dérobée pour se mettre sous l'aile de la Turquie.

Le résultat de ce mouvement naval de l'Autriche a été que ce pays possède maintenant une flotte naturellement, petite, mais qui n'est certes pas méprisable, consistant en neuf unités dont trois sont du type dreadnought. Elle a aussi trois petits cuirassés et trois plus anciens construits au début de ce siècle. L'Autriche ne s'est pas beaucoup occupée des croiseurs et il en résulte qu'elle possède seulement deux grands vaisseaux de ce type et quatre petits. A la flotte proprement dite sont adjoints, pour la défense des côtes seulement 19 contretorpileurs et soixante torpilleurs. Trois sous-marins ont été ajoutés au cours des deux dernières années.

Le tableau suivant représente la force totale de la flotte autrichienne.

FLOTTE AUTRICHIENNE.

Première escadre (dreadnoughts).

Viribus Unitis.
Tegethoff.
Prinz Eugen.

Réserve.

Radetzky.
Zrinyi.
Erz. Franz Ferdinand.
Erz. Friedrich.
Erz. Ferdin'd Max.
Erz. Karl.

Garde-côtes.

Badenburg.
Habsburg.
Arpad.

Les dreadnoughts portent chacun 12 pièces de 12 pc. et 12 de 6 pc.

Les trois cuirassés, colonne de gauche portent chacun 4 pièces de 12 pcs et 8 de 9.4 pcs. Les autres 3 ou 4 pièces de 9.4 pcs et 12 de 7.6 ou 6 pcs.

Croiseurs armés.

St. Georges.
Kaiser Karl V.

Ces vaisseaux ne portent pas de pièces de plus de 9.4 et pas plus de 2 chacun.

LES FORCES DE L'ENTENTE CORDIALE.

Voici ce que la France et l'Angleterre opposeront à cette jeune marine.

GRANDE-BRETAGNE.

Croiseurs de combat.

Inflexible.
Indefatigable.
Indominable.

Croiseurs cuirassés.

Défense.
Black Prince.
Duke of Edinburgh.
Warrior.

Croiseurs légers.

Chatham.
Dublin.
Gloucester.
Weymouth.

L'armement des trois croiseurs de bataille qui sont naturellement des dreadnoughts consiste en 8 pièces de 12 pcs et 16 de 4 pcs. Equipage 780 hommes, vitesse 28 noeuds.

Le Black Prince et Duke of Edinburgh sont armés chacun de 6 pièces de 9.3 pcs et 10 pièces de 6 pcs. Le Warrior porte 6 pièces de 9.2 pcs et 4 de 7.5 pcs. La Defence porte 4 pièces de 9.2 pcs et 10 de 7.5 pcs. Ces quatre croiseurs cuirassés ont tous une vitesse de 22 nœuds.

FRANCE.

La flotte française dans la Méditerranée se compose de :

CUIRASSÉS.

Première escadre.

Courbet.
Jean Bart.
Condorcet.
Danton.
Diderot.
Mirabeau.
Vergniaud.
Voltaire.

Deuxième escadre.

Patrie.
Démocratie.
Justice.
République.
Vérité.

VAISSEAUX DE RÉSERVE.

St-Louis.
Bouvet.
Gaulois.
Suffren.
Charlemagne.
Henri IV.

CROISEURS CUIRASSÉS.

Waldeck Rousseau.
Edgard Quinet.
Ernest Renan.
Jules Ferry.
Léon Gambetta.
Victor Hugo.

Ce sont d'anciens cuirassés qui ont été armés pour cette campagne.

Les deux dreadnoughts Courbet et Jean Bart sont armés chacun de 12 pièces de 12 pcs et 22 de 5.5 pcs. Les autres vaisseaux de la première escadre ont 4 pièces de 12 pcs et 12 de 9.4 pcs. Dans la deuxième escadre la République et la Patrie sont armés de 4 pièces de 12 pcs et 18 pièces de 6.4 pcs et les trois autres vaisseaux de l'escadre ont 4 pièces de 12 pcs et 10 pièces de 7.6 pcs.

LA MORT D'UN BRAVE.

Récit d'un Anglais :

" Au lever du jour, samedi, les Anglais continuèrent à avancer sur Soissons ; l'arrière-garde allemande opposait à sa marche une terrible résistance. Notre artillerie, commandée par le général Findlay, eut à soutenir un violent bombardement. A ce moment nos pièces étaient dans la vallée où est situé le village de Prise. Le général crut le moment venu de s'arrêter et de faire mettre ses pièces en batterie.

" Toutes les pièces en batterie," commanda-t-il. " Puis le général s'approcha de l'aumônier et s'agenouilla. Il lui remit quelques objets auxquels il tenait particulièrement et le pria de les conserver.

" Le général se tint auprès des pièces, encourageant les pointeurs. Ses officiers lui conseillèrent en vain de se retirer un peu de la ligne de feu. Bientôt on constata que le feu des Allemands se ralentissait, puis qu'il cessait tout à fait. Avec des cris de victoire, nos hommes se préparèrent à reprendre leur marche en avant. Hélas, le cri de victoire venait trop tôt; un dernier obus allemand tua net le général."

LE LIEUTENANT BRUYANT

Comment il a gagné sa croix.

Paris, 11 sept. — On sait que le général Joffre a nommé chevalier de la Légion d'Honneur le lieutenant de drapeau Bruyant : " Cet officier, dit le texte de la nomination, n'ayant pas hésité, accompagné de sept cavaliers, à charger un peloton d'un trentaine de uhlans, à tuer de sa main l'officier ennemi et à mettre en déroute le peloton allemand en lui infligeant des pertes sérieuses."

LE COLONEL DARCHE

Paris, 28 sept. — Le bureau de la guerre dit: —

" Longwy, une très vieille forteresse dont la garnison ne consistait qu'en un bataillon, et qui avait essuyé un bombardement sévère le 3 août, a capitulé aujourd'hui après avoir tenu l'ennemi en échec pendant 24 jours. Plus de la moitié de la garnison était hors de combat. Le lieutenant colonel Darche, gouverneur de Longwy a été fait officier de la Légion d'honneur pour la défense héroïque de Longwy."

Napoléon a dit que l' " Armée marche avec son estomac " et c'est pourquoi des précautions nombreuses ont été prises pour l'alimentation des troupes en campagne.

Le dessein que nous publions donnera une idée des provisions nécessaires pour l'alimentation journalière d'un corps expéditionnaire aussi abondamment approvisionné que celui du général French. A l'appui de ces chiffres voici l'opinion du correspondant du *Daily Mail* de Londres.

" Le commissariat anglais fonctionne à la perfection. Les soldats reçoivent chaque jour la nourriture suivante : Une livre de pain blanc, du fromage, du jambon, du lard fumé, une tasse de bouillon, une ration de rhum et deux onces de tabac. "

Voici maintenant comment est traité le *Soldat Belge* :

Pain..... 1 liv. 8 onces.
Viande.... 8 onces.
Légumes... 2 liv. pommes de terre.
Café.....24 grammes (un peu moins d'une once).
Sucre..... 1 once.

Le *Soldat Français* n'a pas une alimentation moins réconfortante.

Elle est composée comme suit :

Soupe aux légumes faite d'une once et demie de légumes secs en purée :
Biscuit de troupe..20 onces.
Riz ou haricots.... 7 onces.
Viande fraîche....16 onces.
ou viande de conserve 12 onces.
Café..... 3 quarts d'once.
Sucre..... 1 once.

Cela fait une ration alimentaire totale de presque trois livres par jour.

Voici maintenant la ration de l'ennemi, le *Soldat Allemand* :

Pain..... 1 liv. 6 onces.
Viande....12 onces ou 8 livres de saucisse.
Légumes... 8 onces de légumes secs ou 2 liv. 8 onces de pommes de terre.
Café..... Un peu moins d'une once (26 grammes).
Sucre..... Juste une peu plus d'une once (30 grammes)

Dans ce tableau les chiffres de la ration française peuvent être accrus

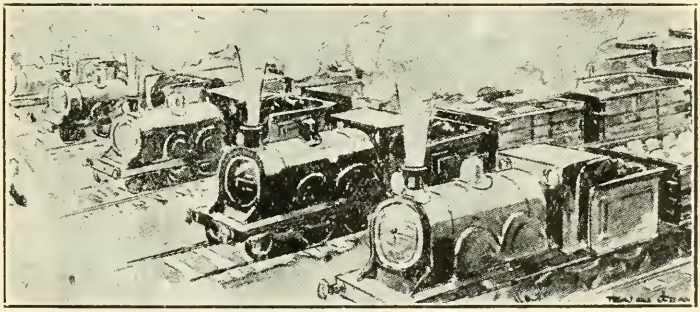

Il faudrait 5 trains pour transporter les provisions et fourrage requis par jour pour un corps d'armée.

Il faut 214 fourgons militaires pour transporter la quantité de provisions requise pour 150,000 hommes par jour.

Le fantassin français porte 2 jours de vivres, poids à peu près 3 livres. 2½ jours. Le Russe, poids, 4 liv. 6 onces L'Anglais, 2 jours, L'Allemand 3 jours, poids, 4 liv. 14 onces

et le soldat reçoit de temps en temps des extras de légumes frais, pommes de terre, carottes, et quelquefois vin, claret. Ces extras sont fournis lorsque les ordinaires (commissariats) peuvent se les procurer sur le marché. Les chiffres allemands sont un maximum qui ne peut pas être dépassé.

En dehors de cela dans chaque armée les soldats portent dans leur sac des rations d'urgence, comme le montre notre dessin qui représente aussi la tenue de campagne des troupes.

Pour le soldat français, cette réserve se compose de 10 onces de biscuits de troupe, 10 onces de viande de conserve, une once de soupe concentrée, deux onces de café et trois onces de sucre.

LA BRAVOURE RELIGIEUSE

L'abbé Wetterlé (en costume civil), le député alsacien au Parlement allemand, condamné à mort pour haute trahison, arrive en France.

L'HONNEUR DE LA FRANCE

LA FRANCE EST MAGNANIME.

Paris, 16 sept. — D'après une information reçue ici le général Lautaud, gouverneur général de l'Algérie et commandant en chef des provinces du nord de l'Afrique, a rapporté, dans un message aux fonctionnaires locaux, qu'ils devaient traiter humainement et avec bonté les prisonniers de guerre, ainsi que le veut la France. L'arrivée prochaine d'un train de blessés allemands en Algérie a donné lieu à cette recommandation.

" Vous ne devez pas oublier, dit le général à ses subordonnés, que ce sont des soldats vaincus privés de leurs armes et de leur liberté. Lors même que d'autres nations auraient violé les droits de l'humanité, la France, fidèle à ses traditions, doit donner l'exemple au monde en traitant un ennemi vaincu avec dignité, conscience et respect des libertés humaines."

LES ALLIES. L'ENNEMI.

Nombre de soldats.

France	Angleterre	Russie	Allemagne	Aut.-Hongrie
4,000,000	600,000	6,000,000	5,000,000	1,400,000

Marine.

Nombre d'unités navales.

France,	Angleterre,	Russie,	Allemagne,	Aut.-Hongrie
382.	484.	173	296.	105.

Grande-Bretagne	France	Russie	Japon	Allemagne	Autriche
126.985 Hommes	60.153	45.663	46.733	52.382	14.234

LES MINISTRES DE LA GUERRE DE FRANCE, ALLEMAGNE ET ANGLETERRE

THÉOPHILE DELCASSÉ.

GÉNÉRAL EUGÈNE VON FALKENHAVEN.

GÉNÉRAL HORATIO HERBERT KITCHENER.

GENERAUX

COMTE VON MOLTKE, chef de l'Etat Major allemand.

GÉNÉRAL VON HOTZENDORF, chef de l'Etat Major autrichien.

GÉNÉRAL JOFFRE, commandant l'armée française.

SIR JOHN FRENCH, commandant l'armée anglaise.

GRAND DUC NICHOLAS NICOLAVITCH, commandant d'armée russe.

GÉNÉRAL PUTNIK, chef de l'Etat Major serbe.

LA GUERRE NAVALE. — LES AMIRAUX

SIR J. R. JELLICOE, commandant en chef de la flotte de la Mer du Nord.

H. AMIRAL ALF. P. T. VON TIRPITZ, commandant de la flotte allemande.

L'AMIRAL BOUÉE DE LAPEYRÈRE, commandant en chef de la flotte de la Méditerranée.

ADMIRAL DEWA commandant la flotte japonaise dans le Pacifique

LE GENERAL PAU.

Le correspondant du "Chronicle" à Amiens, écrivait le 21 sept. : "L'armée française, aidée de nos troupes anglaises, tient maintenant une bien meilleure position et a repoussé les hordes allemandes qui se jetaient dans la direction de Paris.

LE GÉNÉRAL PAU

"Le général Pau, le héros de cette guerre, de retour de l'est, où il avait réparé l'échec de Mulhouse, a frappé un coup terrible à l'armée ennemie qui s'avançait au cœur de la France. Paris est sauf.

LE GENERAL GALLIENI

Voici le texte de la proclamation qu'il a lancée aux Parisiens en prenant possession de son poste."

LE GÉNÉRAL GALLIENI
défenseur de Paris.

"Les membres du gouvernement de la République ont quitté Paris, dans le but de stimuler la défense nationale. J'ai reçu la mission de défendre la ville contre l'envahisseur, j'entends l'exécuter jusqu'à la fin."

(Signé) Général GALLIENI,
Gouverneur militaire de Paris."

LE GENERAL DE CASTELNAU

qui vient d'être décoré pour la bravoure dont il a fait preuve sur les champs de bataille.

LE GENERAL D'AMADE.

commandant une des armées françaises de l'aile gauche aux prises avec le général Von Kluck. C'est lui qui vint au secours du général French durant sa retraite.

LE BRAVE RENNENKAMPFF DECORE

LE GÉNÉRAL RENNENKAMPFF.

UN BRAVE EST DECORE

Petrograd, 23 sept. — Un communiqué officiel du grand-duc Nicolas, commandant en chef des armées russes en campagne, après avoir rappelé la prise des positions fortifiées de Jaroslaw, dit qu'il n'y a pas eu depuis de changement dans la situation sur cette frontière.

L'empereur Nicolas a décerné la décoration de St-Alexandre Neusky, au général Ivanoff, pour sa valeur militaire.

MAJOR GENERAL HAIG.

cité dans les dépêches de Sir John FRENCH.

LE GENERAL SMITH-DORRIEN

GENERAL Sir H. SMITH-DORRIEN, à qui revient l'honneur de la retraite sauve le corps expéditionnaire anglais après Mons et Charleroi.

Londres, 10 sept. — Le dernier rapport du général French fait les plus grands éloges des généraux Smith-Dorrien et Haig qui commandent sous ses ordres.

C'est le général Smith-Dorrien qui a sauvé les armes anglaises d'une défaite dans la retraite de Mons et Charleroi.

HONNEUR AUX BRAVES.

LE GENERAL ROUZSKY.

Petrograd, 25 sept. — L'empereur de Russie vient de décerner les plus grands honneurs au général Rouzsky qui a mené la splendide campagne de Galicie.

LE HEROS DE LA DEFENSE DE LIEGE ECRIT A SON ROI.

LE GÉNÉRAL LEMAN

Le général Leman, l'ancien commandant des troupes belges, qui s'est rendu célèbre par la défense des forts de Liège, a envoyé au roi des Belges la lettre suivante, quand il a été fait prisonnier — suivant une dépêche d'Amsterdam à l'agence Central News :

Rien que des forts d'arrêt.

" Après les combats honorables des 4, 5, et 6 août, je considérais que les forts de Liège pouvaient jouer seulement le rôle de fort d'arrêt. Néanmoins, je maintins le gouvernement militaire afin de coordonner la défense autant que possible et d'exercer une influence morale sur la garnison.

Le fort Loncin saute.

" Votre Majesté sait que j'étais au fort Loncin, le 1er août, à midi. Vous apprendrez avec peine que le fort sauta à 5.20 heures de l'après-midi et que la plus grande partie de la garnison a été enterrée sous ses ruines. Si je n'ai pas perdu la vie moi-même dans cette catastrophe, c'est que mon escorte me tira du réduit où j'étais, au moment où j'étais suffoqué par les gaz des explosifs.

" Je fus transporté dans une tranchée où je tombai. Un capitaine allemand me donna à boire et me fit prisonnier, puis m'emmena à Liège.

La mort ne voulut pas de lui.

" Il peut y avoir quelque décousu dans cette lettre, mais je suis encore physiquement ébranlé par l'explosion du fort Loncin. Pour l'honneur de nos armes, je n'ai rendu ni la ville ni les forts.

" Je vous demande pardon, Sire. En Allemagne où on m'envoie, je penserai toujours, comme par le passé, à la Belgique et au roi. J'aurais volontiers donné ma vie pour les servir, mais la mort n'a pas voulu de moi.

(Signé) Lieutenant-Général LEMAN."

UN HEROS DU CANADA

LIEUTENANT JEAN NIQUET.

Les ordres du jour de l'armée française signalent dans les termes suivants la brillante conduite au feu de M. Jean Niquet du 258e Régiment d'Infanterie.

Le lieutenant Niquet est un industriel de Montréal où il dirige, en société avec M. C. Forté, la Quebec Furniture Co., 293 rue Saint-Paul.

M. Niquet, aussitôt la guerre déclarée, s'était embarqué le 7 août pour Liverpool, et avait rejoint son corps à Versailles.

L'ordre du jour de l'armée cite comme suit sa brillante conduite :

" Lieutenant Niquet du 258e d'infanterie au combat du 25 août, a réussi, quoique blessé, à maintenir dans une position avancée ,sous un feu très violent, jusqu'à la fin du combat, son peloton un moment ébranlé par la mort du capitaine commandant la compagnie."

GRANDE-BRETAGNE

GEORGES V
roi d'Angleterre

FRANCE

M. POINCARÉ.
président de France

RUSSIE

NICHOLAS II
empereur de Russie

BELGIQUE

ALBERT Ier
roi des Belges

SERBIE

PIERRE Ier
roi de Serbie

MONTENEGRO
(Royaume)

NICHOLAS
roi de Montenegro

JAPON

YOSHI-HITO
empereur du Japon

ALLEMAGNE

GUILLAUME II
empereur d'Allemagne

AUTRICHE-HONGRIE

FRANÇOIS-JOSEPH Ier
empereur d'Autriche

Le premier drapeau allemand tombé entre les mains des Français à St-Blaise dans les Vosges, le 15 août.

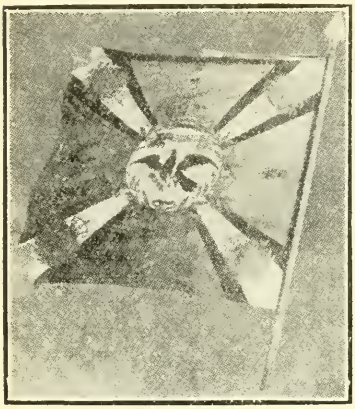

Le premier drapeau enlevé aux Allemands, déposé maintenant sur le tombeau de Napoléon aux Invalides. Il occupe la place d'honneur à la galerie de l'orgue.

Voici le compte-rendu de l'action à laquelle s'est accompli ce fait d'armes.

" L'engagement entre les troupes françaises et la 99e brigade allemande dura de 5 h. 30 du matin à 9 heures du soir.

" Le combat d'artillerie fut terrible. Les canons de 75 millimètres français firent des ravages parmi les chevaux allemands et, finalement, réduisirent au silence les grosses pièces de l'artillerie allemande. Leurs servants furent décimés par le feu français et furent contraints de les abandonner entre les mains des Français.

" Les mitrailleuses allemandes en batterie dans le clocher d'une église, continuaient à faire des trouées dans les rangs français, lorsqu'enfin, un obus abattit le clocher.

" A la nuit tombante, les Français montèrent à l'assaut des positions ennemies, les enlevèrent à la baïonnette et s'y établirent pour y passer la nuit.

" C'est dans ce combat que la 5e compagnie du 1er bataillon de chasseurs à pied s'empara d'un drapeau allemand. Les Allemands perdirent, de plus, 8 canons, 90 chevaux, et 537 prisonniers dont 10 officiers."

Le drapeau allemand capturé qui avait d'abord été arboré à la fenêtre du ministère de la guerre à Paris, a ensuite été transporté en grande pompe aux Invalides.

C'est le drapeau du 28e d'infanterie allemande pris par les soldats Broussard et Turcot. Un écrivain français qui a été faire un pèlerinage aux Invalides pour saluer cette relique, a fait le compte rendu suivant de sa visite :

" Ce drapeau, le premier que nos troupes arrachent à l'ennemi, m'explique un spectateur alsacien, est le drapeau In-

Un drapeau allemand pris à l'ennemi et transporté aux Invalides.

venté par l'Empire allemand pour les provinces qu'il détient depuis quarante-quatre ans au mépris du droit. C'est un drapeau "alsacien." Amère dérision. Mais quel heureux et symbolique présage dans ce premier exploit des armes françaises en Alsace !

"Une grande croix de Saint-André toute blanche sépare ce drapeau ennemi en quatre triangles rouges. Le rouge ! Il est indéfinissable. C'est un rouge faux, une sorte de framboisé, dont rien ne peut, dans nos couleurs militaires françaises, donner l'équivalent ; c'est un rouge, en un mot, "qui n'est pas d'ici."

"Sur ce rouge et blanc frangent du noir et de l'or. La croix s'élargit au centre en un ovale ; un aigle noir s'y déploie, durement découpé. Ce motif est surmonté, en or, de la couronne impériale. Rouge, blanc, noir, ce sont aussi les couleurs de l'Empire. Ne sont-elles pas eu effet Terre d'Empire, ces provinces arrachées par la force ? Dans chacun des triangles rougeâtres est une grenade bordée en or. Aux quatre extrémités de la croix, donc aux quatre angles du drapeau, un monogramme rouge surmonté d'une petite couronne, également dorés. Une cordelière et un gland d'argent pendent à la hampe, qui se termine par un fer de lance ajouré d'un travail compliqué et précieux."

AUTRES DRAPEAUX

Les Allemands out perdu aussi deux drapeaux qui ont été pris par les Belges à Liège, un étendard de cavalerie pris à Diest.

UN AUTRE

On a placé le 11 septembre un autre drapeau dans l'Hôtel des Invalides, c'est celui du 94e d'infanterie allemande, capturé près de Senlis par le capitaine De Saunais. Des foules nombreuses sont allées voir cet emblème et ont frénétiquement applaudi le porteur de l'étendard.

CE QU'ONT COUTE LES GUERRES DU DERNIER SIECLE.

Guerres	Durée.	Tués.	Coût en argent.
Franco-Anglaise..	..1793-1815	1,900,000	$6,250,000,000
Crimée..	..1854-1856	485,000	1,525,000,000
Guerre de la Sécession..	..1861-1865	656,000	3,700,000,000
Franco-Prussienne..	..1870-1871	290,000	1,580,000,000
Hispano-Américaine	..1898	2,910	165,000,000
Russo-Turque..	..1877-1878	180,000	950,000,000
Sud-Africaine..	..1899-1902	90,890	1,000,000,000
Russo-Japonaise..	..1904-1905	285,900	2,250,000,000
Balkans..	..1913-	145,500	200,000,000

L'EFFECTIF TOTAL DE L'ARMEE ANGLAISE

Le tableau suivant montre comment par les votes du 5 août et du 10 septembre l'armée anglaise a été augmentée :

Effectif ordinaire.. ..	186,400	
Effectif additionnel (vote du 5 août).	500,000	
Effectif additionnel (vote du 10 septembre.	500,000	
Total..		1,186,400
Les autres forces de terre pour l'année 1914-15 :		
Armée de réserve.. ..	147,000	
Réserve spéciale	80,120	
Armée territoriale.. ..	315,485	
Total..		542,005
Grand total..		1,729,005
Contingents des colonies :		
Canada..		31,250
Indes..		25,000
Australie..		20,000
Nouvelle-Zélande..		10,000
Grand total des troupes sur pied..		1,815,255

AEROPLANES ET ZEPPELINS

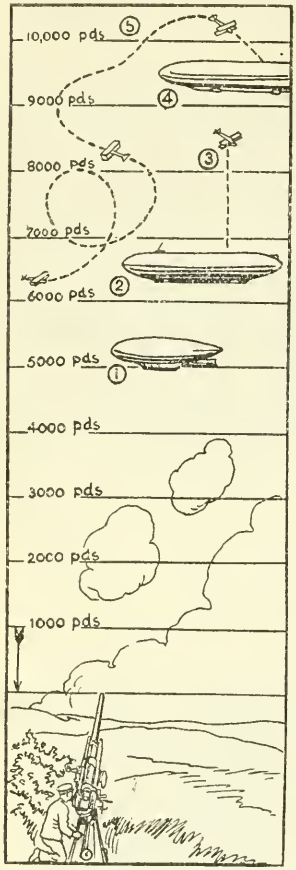

(1) A une altitude d'un mille à peu près un aéroplane passe pour être à l'abri d'un canon qui est à terre.
(2) Dans les conditions ordinaires cette altitude est la plus avantageuse pour les opérations de guerre.
(3) A une hauteur de 3,000 pieds au-dessus d'un dirigeable un aéroplane est en sûreté pour envoyer des bombes.
(4) Les derniers zeppelins peuvent atteindre cette hauteur, mais pas y rester longtemps.
(5) L'aéroplane peut voler à des milliers de pieds au-dessus d'un dirigeable.

L'INFANTERIE ANGLAISE EN TENUE DE CAMPAGNE.

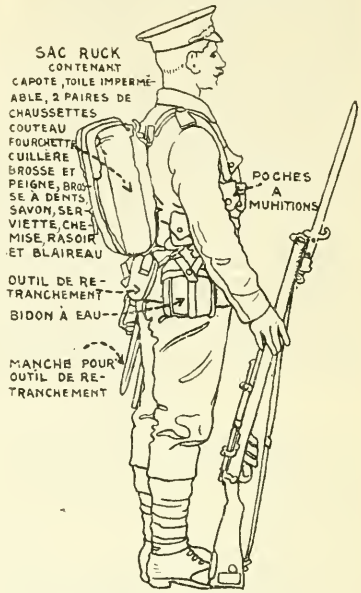

Le poids de marche du fourniment est d'à peu près 50 livres, y compris le fusil et 150 cartouches environ, son instrument léger de tranchée, pic ou pelle pour creuser rapidement un abri sur la ligne de feu. Ce dessin donne l'explication des diverses parties de l'équipement et comment elles sont disposées pour permettre de les porter avec le moins d'embarras possible. L'équipement du soldat canadien est le même, sauf qu'il porte un fusil Ross au lieu d'un Lee Enfield, comme dans ce dessin.

UN GRAND AVIATEUR

Le général Pau a décoré sur le champ de bataille l'aviateur Gilbert pour sa magnifique conduite et ses nombreux exploits. Il lui a remis la Croix de la Légion d'Honneur.

SI MONTREAL ETAIT PARIS

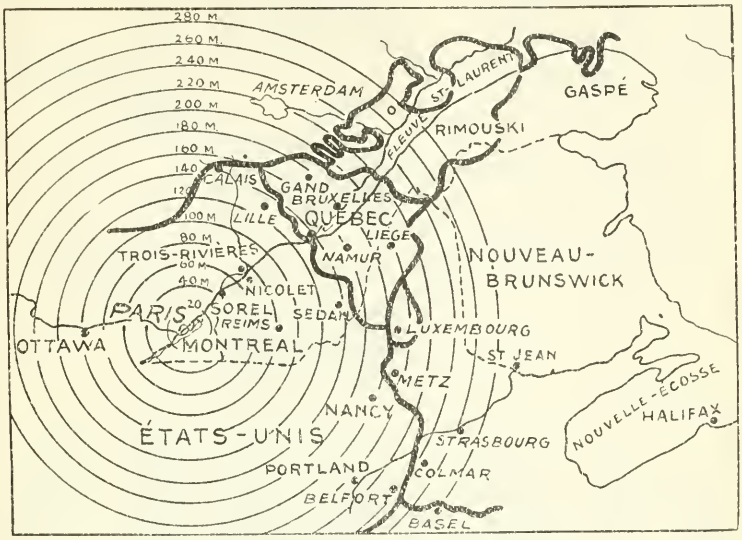

La carte que voici représente une esquisse de la ligne de bataille de la frontière Franco-Allemande-Belge et le contour de la Belgique et de la Hollande superposé sur une carte de Québec préparée à la même échelle, la position de Paris coïncidant avec celle de Montréal.

Une étude un peu attentive de cette carte suffit à donner une idée exacte des distances comparatives ainsi que de l'ampleur de l'étendue dévastée dans cette série d'engagements. Chaque cercle représente une distance de 20 milles de Paris-Montréal.

On peut voir à première vue que Lille capturée au début de la guerre est plus près de Paris que Québec l'est de Montréal.

CARTE A VOL D'OISEAU DE L'EUROPE ARMEE AVEC CHIFFRE ESTIMATIF DE LA FORCE DES ARMEES REGULIERES

LA FORCE DE COMBAT DES NATIONS BELLIGERANTES

FLOTTES

	Nation	Cuirassés	Croiseurs de combat	Croiseurs blindés	Croiseurs légers	Torpilleurs	Contre-torpilleurs	Sous-marins	Total
Triple Entente	Angleterre	20	40	9	51	125	109	209	72	635
	France	4	18	0	20	14	166	73	73	368
	Russie	0	8	0	6	20	7	18	5	64
									Total	667
Double Alliance	Allemagne	13	20	4	9	54	80	133	24	337
	Autriche	2	6	0	2	5	8	3	0	26
									Total	363

ARMÉES DE TERRE

	Nation	Population	Armée permanente	Réserves actives	Réserves territoriales	Troupes actives
Triple Entente	Angleterre	45,370,000	156,000	476,889	3,500,000	
	France	39,600,500	727,000	3,151,000	1,622,000	
	Russie	125,000,000	1,284,000	4,678,000	5,500,000	
	Totaux	209,970,500	2,167,000	8,305,889	10,622,000	10,472,889
Double Alliance	Autriche	48,000,000	472,716	1,347,284	2,700,000	
	Allemagne	64,925,993	800,000	3,200,000	3,000,000	
	Totaux	112,925,993	1,272,716	4,547,284	5,700,000	5,820,000

ARMÉES DE L'AIR

		Dirigeables	Aéroplanes	Hydroplanes
Triple Alliance	Angleterre	7	148	50
	France	13	400	60
	Russie	13	200	50
Double Entente	Allemagne	11	105	49
	Autriche	2	35	40

TRIPLE ENTENTE

ARMÉE ANGLAISE

Pied de paix : 254,500 — Pied de guerre : 750,000 — Réserves : 2,500,000

	Intendance	Infanterie	Cavalerie	Artillerie de campagne	Artillerie de Garnison	Génie	Administration	Coloniale	Troupes Indiennes dans l'armée impériale	Total
Grande-Bretagne	5,000	70,800	11,670	17,500	8,000	6,800	6,000			125,770
Inde	560	54,300	6,150	11,000	4,500	400	500		507	77,917
Gibraltar	175	1,800			1,600	400	190			4,165
Malte	234	4,800			1,500	420	250	450		7,654
Egypte-Chypre	110	4,600	690	175	240	165	216		200	6,396
Ceylan-Chine	85	3,620			1,250	425	260	500	6,000	12,140
Afrique du Sud	380	5,920	2,355	1,600	285	670	718			11,928
Autres garnisons	50	2,000			900	415	256	3,000		6,621

ARMÉE FRANÇAISE

Effectifs

Infanterie, bataillons	685
Cavalerie, régiments	93
Artillerie, régiments	89
Batteries de campagne	619
Batteries d'Howitzer	21
Batteries de montagne	14
Batteries à cheval	16
Génie, bataillons	29
Train des équipages, compagnies	72
Réserves	3,280,000
Pied de guerre	4,000,000

ARMÉE RUSSE

Effectifs

Russie d'Europe :	
Infanterie	838,000
Cavalerie	304,000
Artillerie	98,000
Total	1,240,000
Russie d'Asie	300,000
Premières réserves, évaluées	1,500,000
Grand total	3,040,000
Réserves	3,300,000
Pied de guerre	5,500,000

DOUBLE ALLIANCE

ARMÉE ALLEMANDE

Effectifs

Infanterie	487,374
Corps de mitrailleuse	24,021
Cavalerie	85,703
Artillerie de campagne	91,469
Artillerie lourde	34,699
Eclaireurs	24,045
Chemins de fer et autres corps	48,669
Total	795,930
Premières réserves, troupes en état d'entraînement	454,000
Landwehr	600,000
Grand total	1,849,980

Réserves	**4,430,000**
Pied de guerre	**5,200,000**

ARMÉE AUTRICHIENNE

Effectifs

Infanterie	196,957
Cavalerie	47,151
Artillerie de campagne	37,669
Artillerie lourde	9,934
Corps auxiliaires	20,841
Réserves autrichiennes :	
Infanterie	41,157
Cavalerie	4,400
Artillerie	3,008

Réserves Hongroises :	
Infanterie	27,430
Cavalerie	5,623
Artillerie	3,191
Grand total	396,755

Réserves	**1,610,000**
Pied de guerre	**2,000,000**

Pays.	Angleterre.	France.	Russie.	Belgique.	Allemagne.	Autriche.
Fabriqué par	Angleterre.	France.	Russie.	Krupp.	Krupp-Ehrhardt.	Autriche.
Calibre, pouces	3.3	2.95	2.95	2.95	3.03	3
Poids du projectile, livres	18	15.9	14.3	14.3	15.1	14.7
Vitesse à la bouche, pieds par sec.	1,600	1,740	1,945	1,630	1,500	1,630
Vitesse au tir, coups à la minute	29	20	20	30	20	25
Portée efficace, maximum, verges	6,300	6,000	6,000	6,000	5,500	6,700
Energie de bouche, pieds tonne	320	334	360	258	236	272
Poids du canon et affut, livres	2,690	2,500	2,300	2,300	2,080	2,350
Nombre de pièces par batterie	6	4	8	6	6	6
Coups par pièce avec une batterie	176	312	212	242	126	168

LES RIVALES

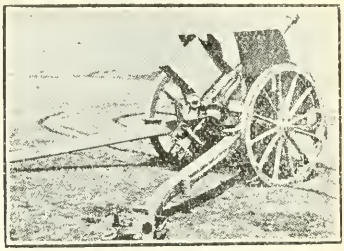

L'artillerie légère française.

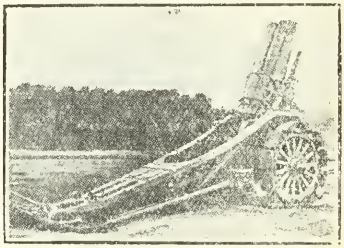

L'artillerie lourde allemande.

UN BEAU GESTE DES MARINS DU CROISEUR FRANÇAIS "CONDE"

Fort-de-France, 20 sept. — Quinze réservistes allemands et sept autrichiens ont été pris à bord du paquebot brésilien "Rio-de-Janeiro," et sont arrivés ce matin sur le croiseur "Condé."

Un des Autrichiens se trouvant privé de toutes ressources, les marins du "Condé" ont fait une collecte et lui en ont remis le montant au débarquement.

Le navire norvégien "Heina" a été capturé par le "Condé" devant St-Thomas, alors qu'il chargeait du charbon. Il avait à bord des conserves, une grande quantité d'huile et de marchandises destinées à approvisionner les croiseurs allemands arrivés de Fort-de-France.

LA RICHESSE DES NATIONS BELLIGERANTES

		Revenu	Dépenses	Dette	Richesse totale
Triple Entente	Angleterre..	$918,805,000	$917,929,000	$3,485,818,000	$100,000,000,000
	France..	916,604,000	914,550,000	6,283,675,000	65,000,000,000
	Russie..	1,674,038,000	1,674,038,000	4,553,488,000	50,000,000,000
	Allemagne..	879,650,000	879,656,000	1,177,418,000	60,500,000,000
	Autriche..	630,909,000	636,852,000	1,433,511,000	25,000,000,000

L'ORIGINE DU MOT "*BOCHE.*"

Oh ! les grammairiens !... Même en temps de guerre, ils se cassent la tête sur des problèmes d'étymologie.

Celui qui les passionne pour le moment est d'ailleurs d'une brûlante actualité. Il s'agit de savoir d'où vient le terme d'argot : *Alboche,* ou *Boche,* par lequel on désigne si souvent les Allemands.

L'opinion plus générale est que c'est là une forme péjorative du mot allemand, la désinence oche étant, dans la langue verte, employée dans ce sens, comme *bamboche, bidoche, moche.*

D'autres indiquent l'origine plus savante d'*altdeusch,* vieil allemand.

D'autres encore ont inventé cette explication : *Boche* vient de *bursch,* vagabond, gamin ; d'*Alboraĥ,* nom de la bête fantastique sur laquelle Mahomet monta au ciel ; du mot turc *boch,* qui signifie vide, et, enfin *last but not least* (le dernier, mais non le moindre), comme diraient nos amis les Anglais, de Teutobochus, chef des Teutons et des Cimbres, qui furent taillés en pièces par Marius, près d'Aix-en-Provence, en l'an 102 avant Jésus-Christ.

Un lecteur de *l'Intransigeant* fournit une version moins compliquée et certainement plus admissible.

Alboche serait d'origine lorraine.

" Après les événements de 1870-71, à l'âge où je fréquentais l'école primaire de mon pays natal (en Lorraine), il était courant, dans les invectives entre gamins, et aussi pour désigner quelqu'un à l'esprit peu ouvert, de dire : " Espèce de tête de *holz !*" étant sous-entendu " tête d'Allemand."

"Or, *holz,* en allemand, signifie *bois ;* par conséquent cette apellation remplaçait communément celle déjà en usage de tête de *caboche,* qui dans le pays, veut dire tête dure. Il est vraisemblable que, par corurption, ou plutôt par simplification, on a pris le *Al* d'allemand et le *boche* de *caboche,* pour en faire *alboche,* qui, à mon avis, est bien le mot d'origine, le diminutif *boche* étant plutôt de création parisienne."

Si, de leur côté, nos lecteurs ont des lumières sur la question, ils peuvent m'en faire part.

Songez que des académiciens eux-mêmes emploient le mot : " *Boche.*" Il n'est que temps de lui dresser son état civil.

VAISSEAUX COMPLETS DES FLOTTES BELLIGERANTES, 1er AVRIL 1914.

Comprenant les vaisseaux de 1500 tonneaux au moins, et les torpilleurs de plus de 50 tonneaux.

FORCE RELATIVE DE LA TRIPLE ENTENTE ET DE LA DOUBLE ALLIANCE.

Type de Vaisseau.	Grande Bretagne.		France.		Russie.		Allemagne.		Autriche.		Triple Entente.		Alliance.	
	No.	Tonnes.	No.	Tonnes.	No.	Tonnes.	No	Tonnes.	No.	Tonnes.	No.	Tonnes.	No.	Tonnes.
Dreadnoughts	31	661,650	4	92,368	.....	.....	16	351,519	3	60,030	35	754,018	19	411,549
Pre-dreadnoughts	40	589,385	18	262,675	7	98,750	20	242,800	6	74,613	66	950,810	26	317,413
Garde-côtes	.....	.....	1	8,800	2	10,380	2	8,168	6	41,700	3	19,180	8	49,868
Croiseurs cuirassés	34	406,800	20	201,724	6	63,500	9	94,245	2	13,380	60	672,024	11	107,625
Croiseurs	74	382,815	9	46,095	9	52,845	41	150,747	5	13,815	92	481,755	46	164,562
Contre-torpilleurs	167	125,850	84	35,812	91	36,748	130	67,094	18	9,450	342	198,410	148	76,544
Torpilleurs	49	11,488	135	13,426	14	2,132	.....	.....	39	6,852	198	27,046	39	6,852
Sous-marins	75	30,362	64	27,940	30	6,506	21	14,140	6	1,686	169	64,808	27	15,826
Total de tonnes complètes		2,208,350		688,840		270,861		928,713		221,526		3,168,051		1,150,239

Tableaux montrant la force comparée de la Triple Entente et de l'Alliance

LE PLUS GRAND DANGER DE LA NAVIGATION.

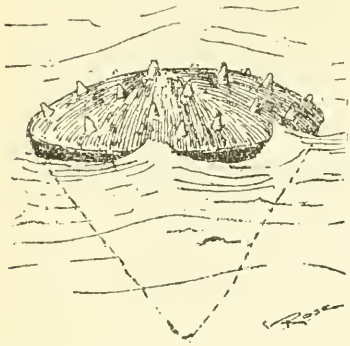

MINE FLOTTANTE.

Les mines flottantes sont mortelles. Si un navire en passant frappe une des pointes indiquées dans le dessin, la mine éclate. Elles ont quatre à six pieds de largeur, et au bout de quelque temps se couvrent d'algues marines au point qu'on ne peut plus les distinguer sur l'eau.

DIFFERENCE DE TEMPS ENTRE L'EUROPE ET LE CANADA

Pour faciliter la lecture des dépêches de la guerre, qui portent quelquefois l'heure locale des dépêches, nous donnons le tableau suivant de l'heure des villes européennes comparée à celle de Montréal.

Montréal..	midi	
Lisbonne, Portugal. ..	4 hrs 18	du soir
Madrid, Espagne.. ...	4 hrs 40	"
Londres, Angleterre...	4 hrs 54	"
Paris, France..	5 hrs 03	"
Bruxelles, Belgique. ..	5 hrs 12	"
Amsterdam, Hollande..	5 hrs 13	"
Berne, Suisse.	5 hrs 24	"
Rome, Italie.	5 hrs 34	"
Copenhagen, Danmark.	5 hrs 34	"
Berlin, Allemagne.. ..	5 hrs 48	"
Christiania, Norvège..	5 hrs 48	"
Vienne, Autriche.. ..	5 hrs 50	"
Stockholm, Suède.. . .	5 hrs 56	"
Athènes, Grèce..	6 hrs 19	"
Constantinople, Turq..	6 hrs 40	"
St-Pétersbourg, Russie.	6 hrs 46	"

CONDUITE HEROIQUE D'UN LIEUTENANT FRANÇAIS.

Sur la ligne de combat, 27 sept., M. Verlin, lieutenant français, est le héros du jour.

Le lieutenant et un parti de cinquante hommes opéraient une reconnaissance. Ils marchaient dix milles en avant de l'armée principale, sur les bords de l'Oise, quand ils firent la rencontre de 5,000 hommes. Les Français se réfugièrent dans les bois des alentours et de là ouvrirent une fusillade nourrie qui décima les rangs ennemis. Il ne restait plus que 13 Français dont 4 étaient blessés, quand le lieutenant ordonna la retraite. Par crainte d'un piège, les Allemands n'osèrent faire l'attaque.

Paris, 28 sept. — M. Georges d'Esparbès, l'épique conteur de tant de belles histoires militaires, vient de quitter le palais de Fontainebleau, dont il était conservateur, pour servir dans un régiment de première ligne.

Territorial, M. D'Esparbès reçoit là un traitement de faveur, mais il a tant imploré .

— " Monsieur le ministre, lui écrivait-il, de grâce, laissez-moi voir une bataille — après en avoir tant décrit !....

LE PETIT FILS D'UN HEROS DE 1870

La presse parisienne rapporte un épisode particulièrement émouvant du grand drame qui se joue en Lorraine : il associe le nom d'un jeune officier, mort héroïquement au champ d'honneur, et la mémoire d'un chef glorieux qui fut l'incarnation de la défense nationale en 1871 : le général Chanzy.

Le petit-fils de ce dernier, Jean de Crépy, lieutenant à un régiment des hussards, a été tué, dans un guet-apens, à peu de distance de Buzancy, où s'élève la statue de son grand-père.

Ce monument, qui se dresse tout près de la frontière, semblait, en perpétuant le souvenir du général, prolonger au delà de la mort l'œuvre patriotique dont Chanzy avait été l'âme : sentinelle placée en avant-garde sur le terrain des champs de bataille futurs, il entretenait dans les cœurs, par les seules pensées qu'éveillait son image, les sentiments dont devaient un jour avoir besoin les soldats auxquels incomberait l'honneur de défendre, avec la cause de la France, celle de la civilisation.

LES BATAILLES DE L'AISNE ET LES COMMANDANTS ALLEMANDS

Position des armées le 13 septembre.

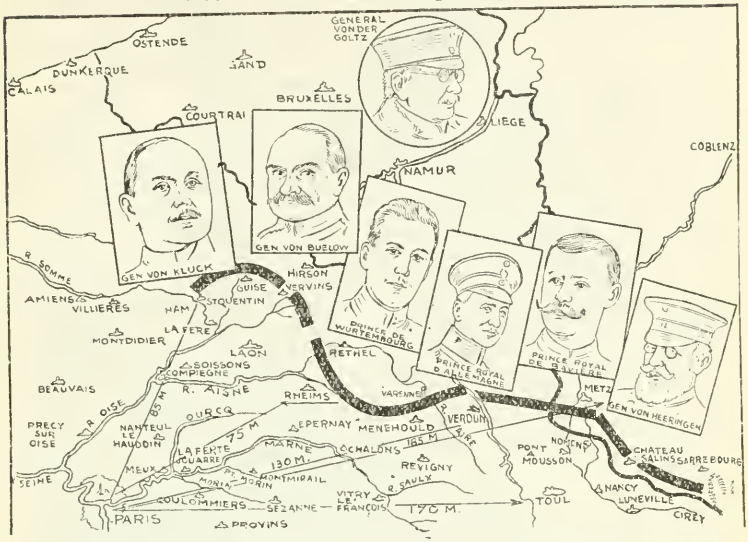

EPISODES DE LA GUERRE

La scène se pases dans un hôpital militaire de Bordeaux, salle numéro X, où un nouveau blessé vient d'arriver.

L'infirmière de la Croix-Rouge, étonnée de voir un homme sans juvénilité, regarde la feuille.

— Quarante-huit ans, dit-elle. Oh ! c'est bien. Vous vous êtes engagé ?

— Je vas vous dire, madame. Il n'y a pas de quoi parler. J'avais un gars, n'est-ce pas, un beau gars, que j'aimais bien. Il est mort, et puis la guerre est venue. Il auralt vingt et un ans. Alors, je me suis dit : je vais le remplacer.

Aux Champs-Elysées, près du Palais de Glace, où elles fréquentaient peut-être autrefois, d'élégantes jeunes personnes stationnent. Que disent-elles ?

— Aucune lettre de mon frère qui est là-bas !

— Et nous donc. Rien de mes deux frères, ni de mon cousin. A la maison, nous sommes folles d'inquiétude !

Une nouvelle venue se mêle au groupe. Son arrivée motive cet appel de tendre et inconscinete solidarité :

—Voici Laure. Laure, remonte-nous un peu, toi qui n'as personne au feu.

L'interpellée les regarde. Elle a un sourire mélancolique, puis d'un ton très simple:

— C'était injuste, aussi j'y vais moi-même, ou du moins le plus près possible.

— Toi-même ?

— Oui, mon tuteur, le major L... m'admet à l'hôpital temporaire de... (le nom d'une localité de l'Aisne). Je pars demain.

LA MOITIE DU MONDE EN GUERRE.

Le Tableau numérique des populations englobées directement dans la présente guerre, à savoir les trois grands peuples de la Triple Entente, et les alliés nouveaux qui leur sont survenus ; puis, à l'encontre, les deux nations provocatrices, folles et criminelles instigatrices de ces hécatombes.

La Russie comptait, en 1912, 171,059,000 habitants ; la France, en 1911,39,601,000 ; l'Angleterre, en 1911, 45,379,000 ; la Belgique, 7,428,000 ; la Serbie, avec territoires nouveaux, 4,500,000 ; le le Monténégro, 516,000. Total, 268,474,000.

Voilà pour le premier groupe ; voici le second : Allemagne, 1912, en nombre rond, 66,500,000 habitants; Autriche-Hongrie 1910, 49,437,000. Total 115,937,000.

La présente guerre donc frappe directement dans leur sécurité, dans leurs intérêts, trois cent quatre-vingt-quatre millions de personnes habitant des pays qui peuvent, comme le Luxembourg, la peninsule des Balkans, y prendre part.

Ft de Domont
Ft de Ecouen
Ft de Montignon
Ft de Montmorency
Ft de Cormeil
Redte de la Butte Pinçon
Ft de Stains
Ft de la Briche
Dble Cour du Nord
Fort de Vaujours
Ft de Gennevilliers
Ft d'Aubervilliers
Ft de Romainville
Ft de Noisy
Ft de Chelles
Ft du Mt Valérien
Ft de Rosny
Ft de Nogent
Ft de Vincennes
PARIS
Ft de Bois d'Arcy
Ft d'Issy
Ft de Vanves
Ft de Charenton
Ft de Champigny
Ft de Sicetre
Ft de Bicêtre
Ft de Cyr
Ouvrages des Docks
Ft de Châtillon
Ft des Hes Bruyères
Ft du Hte Buc
Ouvrages de Vertières
Ft de Villeras
Ft de Palaiseau
Ft de Limeil
Ft de Villeneuve St G
Ft de Sucy
Bies de l'Yvette et de la Pointe
Bie de Noisy
Versailles
Courcouronnes
Longjumeau
Villejuif
Ablon
Draveil
Ris
Fleury
Marcoussis
Limours
Forges
Janvry
Villemoisson
Ste Geneviève
Montlhéry
Fontenay
Chevreuse
Milon
Villiers le B.
Vaclay
Wissous
Rungis
Morangis
Chilly
Thiais
Choisy
Vitry
Ivry
Gentilly
Montrouge
Bagneux
Clamart
Meudon
Issy
Vanves
Malakoff
Montrouge
Bagnolet
Montreuil
Vincennes
Charenton
Ivry
Gentilly
Arcueil
Cachan
Bagneux
Sceaux
Antony
Fontenay
Bourg la Reine
Chatenay
Sceaux
Bagneux
Malakoff
Clichy
Aubervilliers
Pantin
Bobigny
Bondy
Noisy le Sec
Montreuil
Vincennes
Nogent
Joinville
Champigny
Chennevières
Villiers
Villeneuve St G
Sucy
Boissy St Léger
Ablon
Draveil
Ris
Fleury
Courcouronnes
Longjumeau
Villejuif
Villemoisson
Ste Geneviève
Montlhéry
Fontenay
Chevreuse
Milon

protectrices, pour investir Paris. La défense de la forteresse actuelle exige la présence de 170,000 hommes.

La ligne extérieure a une circonférence de 75 milles et la partie fortifiée de 400 milles carrés.

Quinze forts sont détachés en avant de l'enceinte : au nord, la Briche, la Double-Couronne et le fort de l'Est ; à l'est, Aubervilliers, Romainville, Noisy, Rosny et Nogent, avec Vincennes en arrière, comme réduit défendant l'espace compris entre le canal de l'Ourcq et la Marne. Les redoutes de la Faisanterie et de Gravelle ferment la bouche de la Marne ; le fort de Charenton couvre son confluent. Au sud, Ivry, Bicêtre, Montrouge, Vannes, Issy. A l'ouest, la citadelle du Mont-Valérien défend l'entrée de la presqu'île de Gennevilliers et domine les deux rives de la Seine.

Ces forts sont des quadrilatères ou des pentagones avec un chemin couvert et des traverses. Ils contiennent des casernes pour 1,500 ou 3,000 hommes, et des casemates pratiquées dans l'épaisseur des courtines et des cavaliers. Ils sont à 2,000 ou 3,000 verges les uns des autres, et à 2,000 verges en moyenne de l'enceinte ; les plus éloignés, Nogent et le fort de l'Est, sont à 4,000 verges des fortifications.

Chacun de ces forts contient de 24 à 60 canons de grosse dimension, pouvant tirer jusqu'à 10,000 verges. Leurs obusiers de siège sont très puissants, quoique les Français ne paraissent pas avoir d'obusiers de 31 à 41 centimètres dont se servirent avec tant de succès les Allemands à Namur. La hauteur des forts extérieurs ainsi que celle de quelques forts intérieurs, varie de 500 à 670 pieds, ce qui leur permet de dominer la région qui s'étend entre les forts et Paris, région qui sera nécessairement le théâtre d'un grand conflit, si siège il y a. Entre chacune de ces deux chaînes de forts, se trouvent des lignes de batteries. Quelques-uns de ces forts sont protégés à droite et à gauche par huit batteries composées de six canons chacune.

Les indications ci-dessus montrent que depuis 1870 les fortifications de Paris ont été notablement modifiées. Quelques-uns des anciens forts ont été conservés et l'ancienne enceinte forme la ligne de défense extérieure et finale. Une nouvelle enceinte de dix-sept forts détachés, a été formée et située à deux milles de la ville. A quatorze milles de Paris, se trouve l'enceinte extérieure placée sur les hauteurs qui commandent la vallée de la Seine. En deça de cette enceinte, sept villes sont situées. Un chemin de fer de grande ceinture relie en arrière de cette ligne de forteresse, les voies ferrées qui partent de Paris. Le périmètre du camp retranché est de 94 milles.

LE SIEGE DE 1870.

C'est le 18 septembre 1870 que les avant-gardes des première et troisième armées prussiennes, victorieuses à Sedan, apparurent dans la banlieue est et sud de Paris, sous la direction du roi de Prusse, du maréchal de Moltke et du prince royal Frédéric, bientôt installés à Versailles. Les troupes de défense comprenaient le treizième corps d'armée (général Vinoy) échappé au désastre de Sedan, un certain nombre de régiments de marche tirés des dépôts, des marins tirés des ports et des escadres et qui furent utilisés au service de l'artillerie des forts, enfin, la garde nationale de Paris, composée de deux cent soixante-dix bataillons environ, encadrés de chefs élus. Sauf pour le treizième corps, l'instruction et l'encadrement des troupes, particulièrement dans les bataillons parisiens, étaient des plus défectueux.

Le commandement de la troupe avait été confié au général Trochu, officier de mérite, intelligent et instruit, mais surtout irrésolu. Les généraux Ducrot, Vinoy, Renault, Exéa, étaient sous ses ordres ; aucun de ces officiers ne croyait à la possibilité d'organiser, en face d'un ennemi tel que les Prussiens, une armée solide de soldats improvisés. Du côté des troupes, l'instruction, du côté des chefs, la confiance faisaient défaut.

Les principaux incidents du siège furent d'abord l'inutile entrevue de Ferrières, où Jules Favre essaya en vain d'obtenir de Bismark un armistice ; puis les engagements préliminaires dans la banlieue-sud de Paris, qui donnèrent aux Prussiens la possession du plateau de Châtillon (19 septembre) ; à Villejuif (23 septembre) aux combats de Chevilly et de Thiais (30 septembre), de Bagneux (13 octobre), de la Maimaison (21 octobre), les troupes françaises montrèrent quelque solidité mais sans résultat décisif. Une heureuse tentative sur le Bourget, effectuée par le général de Bellemare, fut mal soutenue, finalement inefficace (28-30 octobre). Cependant se marquaient dans la capitale les premières dissensions entre le gouvernement de la Défense et les partis avancés (journée du 31 octobre). Le 30 novembre, au moment où les armées de province se préparaient à converger sur Paris, une énergique ten-

tative du général Ducrot conduisait l'armée parisienne sur les plateaux dominant la Marne; mais le décousu des efforts, le froid très vif et la défaite de Loigny en Beauce, rendaient stériles les sanglantes journées de Villiers et de Champigny (30 novembre au 2 décembre), seule tentative vraiment sérieuse qui ait été faite pour briser l'invertissement. Une nouvelle sortie, le 18 décembre, sur Drancy, Groslay, le Bourget, Neuilly, n'eut pas plus de succès. Le 19 janvier, un effort désespéré était dirigé sur Montretout et Buzenval, dans la direction de Versailles. Il échouait faute d'artillerie, après une sanglante journée, cependant les horreurs du bombardement, depuis le 5 janvier, s'ajoutaient à la perspective de la famine. L'une après l'autre, les trois armées de province étaient mises hors de cause: à Saint-Quintin, au Mans, à Héricourt, Le 27 janvier, Jules Favre se rendait à Ferrières, auprès de Bismark, pour signer, en même temps que les préliminaires de la paix la reddition de Paris (29 janvier) où les troupes prussiennes entrèrent au milieu des rues désertes. La capitale était frappée d'une contribution de guerre de 2000,000,000 de francs ($40,000,000), elle était plus gravement atteinte encore par les ferments de discorde qui couvaient dans ses murs et allaient donner naissance à la Commune.

LA MARINE FRANCAISE GRANDIT

Trois nouveaux superdreadnoughts français ont été lancés en France en octobre; ce sont le "Normandie", le "Gascogne" et le "Flandre", et deux autres sont en voie de construction, ce sont le "Languedoc" et le "Bearn". Le "Normandie et le "Gascogne" seront prêts en 1916 et le "Flandre" en 1917.

Le déplacement de ces navires est de 27,387 tonnes et ils seront montés par un équipage de 1200 hommes. Leur vitesse sera de 21½ nœuds.

Ils posséderont 12 canons de 13.4 pouces, calibre 45, 24 de 5.55 pouces, calibre 45, et 6 tubes lance-torpilles de 21 pouces.

Le "Journal" de Paris publie une lettre d'un officier de marine qui est devant Cattaro et qui résume ainsi l'œuvre actuelle des flottes françaises.

Vraiment, il serait puéril et injuste de critiquer l'action de l'armée navale depuis le début des opérations. Nous faisons ce qui est la loi de toute guerre navale, ce que les escadres anglaises ont fait avec Nelson, Howe et Collingwood, pendant toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire: des mois de croisières et de blocus. Rien ne change dans l'histoire. Les escadres allemandes et autrichiennes se suicident dans l'immobilité. Et, pour nous, c'est un résultat estimable de tenir la mer incessamment comme nous le faisons avec toutes nos forces, naviguant sans une avarie grave, sans que des bateaux soient sérieusement fatigués. C'est un résultat appréciable pour une flotte moderne, à la distance où nous sommes de France, nous ravitaillant presque toujours en mer.

Mais que l'on ne dise pas que nos escadres s'usent à la mer, bien au contraire. Au point de vue du matériel tout fonctionne mieux sur nos navires qu'il y a deux mois et, quant au personnel, son moral est autrement d'aplomb. Les équipages n'ont fait que gagner à vivre à la mer. J'estime qu'actuellement il n'est aucun incident qui puisse entamer le calme de nos marins; ils iront à leur poste joyeusement à n'importe quel moment. La philosophie et la bonne humeur de la vieille marine règnent à nos bords, où chacun brûle du désir de voir son navire se signaler par quelque belle action !...

LES RELIGIEUSES EN FRANCE

Un témoignage du général Castelnau.

Nous n'avions pas besoin évidemment du témoignage qu'on va lire, pour savoir qu'elles faisaient leur devoir, mais nous tenons à enregistrer l'hommage que le général de Castelnau a rendu au magnifique courage de six religieuses de l'ordre de Saint-Charles.

Voici cet ordre, daté du quartier général de la deuxième armée, et coté No 71:

"Le général commandant la 2e armée cite à l'ordre de l'armée: Mmes Rigarel, Collet, Rémy, Maillard, Rickler et Gartener, religieuses de l'ordre de Saint-Charles, de Nancy, qui, depuis le 24 août, sous un feu incessant et meurtrier, ont donné dans leur établissement de Gerbéviller asile à environ 1,000 blessés, en leur assurant la subsistance et les soins les plus dévoués, alors que la population civile avait complètement abandonné le village. En outre, ce personnel a accueilli, chaque jour, de très nombreux soldats de passage auxquels il a servi tous les aliments nécessaires.

"Le général commandant la 2e armée,

De Castelnau.

"Par ordre: le général chef de l'état-major.

Antoine."

Au cours de cette guerre il est parlé si souvent de l'emploi des bombes aériennes qu'il est bon de connaître comment fonctionnent ces appareils de destruction.

Voici le détail de la bombe de Sir Hiram Maxim, employée par les aéroplanes anglais.

La bombe Fig. 1 est construite avec une queue qui gouverne sa course ; pour la lancer on se sert d'un appareil de pointage. Fig. 2 dont le fonctionnement est indiqué Fig. 3.

La Fig. 4 montre une autre espèce de bombe dont on peut provoquer l'explosion à une distance voulue du sol ; elle fonctionne avec un parachute C 5. La coupe intérieure de la bombe montre le mode de chargement avec des balles d'acier durci.

A Base de l'aéroplane.
B Bombe.
C Queue pour mainteuir la direction de la bombe.
DD Crochets qui soutiennent la bombe.
E Poignée de déclanchement.

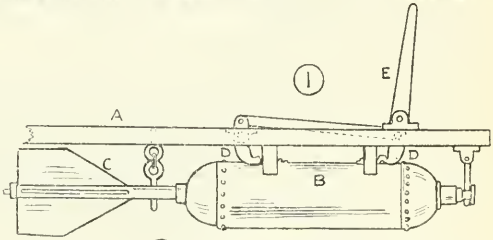

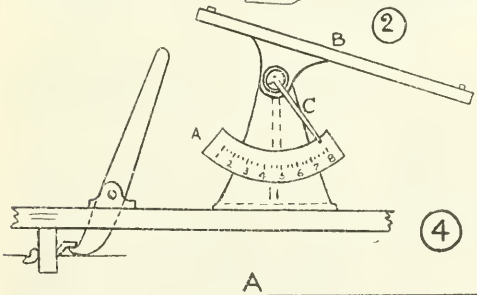

Appareil de pointage.
A Secteur gradué suivant les hauteurs.
B Bras de pointage à secteur.
C Aiguille indicatrice.

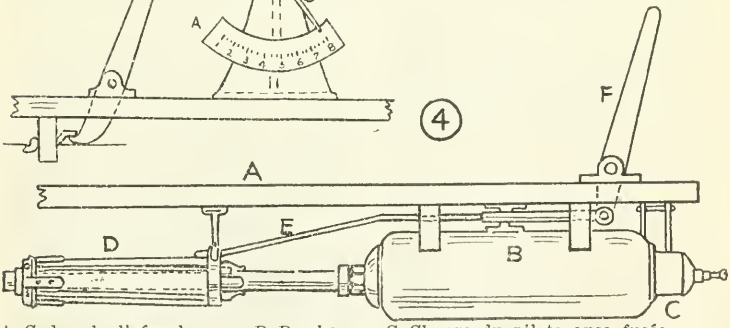

A Cadre de l'aéroplaue. B Bombe. C Charge du pilote avec fusée.
D Parachute. E Ecrou à glissoire. F Poignée de déclanchement.

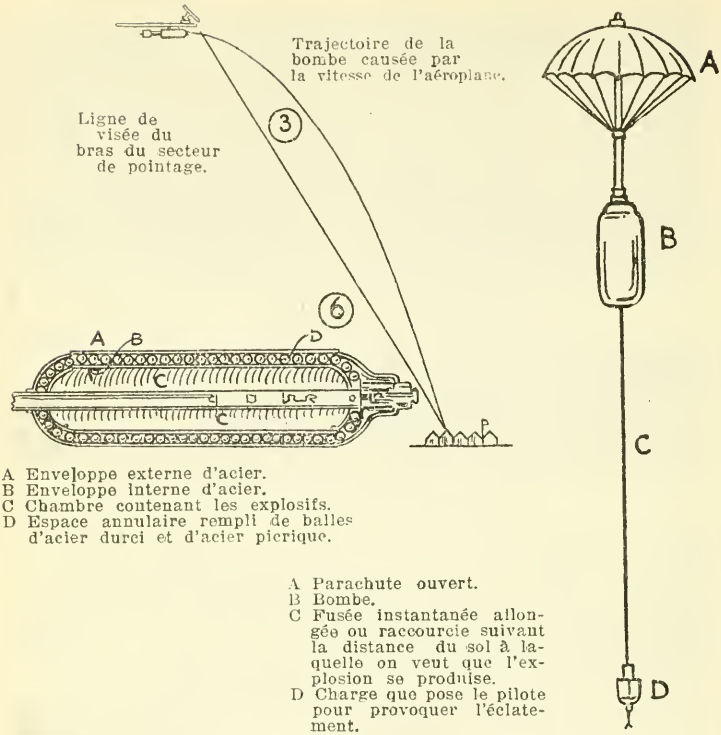

A Enveloppe externe d'acier.
B Enveloppe interne d'acier.
C Chambre contenant les explosifs.
D Espace annulaire rempli de balles d'acier durci et d'acier picrique.

A Parachute ouvert.
B Bombe.
C Fusée instantanée allongée ou raccourcie suivant la distance du sol à laquelle on veut que l'explosion se produise.
D Charge que pose le pilote pour provoquer l'éclatement.

LES BANDITS

LE KRONPRINZ EST UN BANDIT

Durant les premiers jours de la bataille de la Marne, le prince héritier allemand, Frédéric Guillaume, avait établi ses quartiers généraux dans le château de la baronne de Bey, près de Champaubert. Ce château était célèbre par la riche collection d'objets d'art qui s'y trouvaient. Voici, d'après le "Temps," ce qu'écrit Madame la baronne de Bey à ce sujet :

"Le Kronprinz a saccagé tout le château. Il a volé des médailles, des armes antiques, des vases précieux et très rares, des Gobelins, des images, des coupes et des souvenirs qui étaient chers à ma famille. Le prince a emporté des gravures de choix et des meubles, mais plusieurs colis qui avaient été préparés ont été laissés là, tant la retraite des Allemands a été précipitée. La baronne affirme que le prince a marqué de son talon les portraits de l'empereur et de l'impératrice de Russie qui étaient suspendus aux murs de la chapelle du château."

LA CIVILISATION EN ALLEMAGNE

Amsterdam, 24 sept..— Une copie du "Frank,further Zeitung," publié à Francfort-sur-Meln, Allemagne, qui a été reçue ici, contient l'article suivant: "La guerre qui détruit tout, ouvre une voie nouvelle aux créateurs (innovateurs). Après la guerre, le génie de l'homme plus fort reprend courage et s'applique à créer des œuvres plus belles que celles qui existaient auparavant. Si les armées allemandes, dans leur avance victorieuse, ont eu à poursuivre l'ennemi non seulement dans ses forteresses, mais encore à les chasser des anciennes assises de la civilisation, nous avons au moins une consolation, c'est qu'une victoire si chèrement payée produira des œuvres plus belles et plus durables que ces églises du Moyen-Age dont les tours s'élancent vers les cieux."

En violant outrageusement sa parole et en envahissant la Belgique, au mépris de ses engagements les plus formels, l'Allemagne s'est mise au ban des nations civilisées.

Mais sa conduite depuis le commencement de cette guerre, place cette nation de bandits au rebut de l'humanité.

Les troupes allemandes peuvent être suivies à la piste par les traces du carnage, du pillage, de l'incendie, du vol et de la barbarie.

Visé, Termonde, Louvain, Malines sont les grandes étapes où ces hordes dévastatrices ont laissé leurs stigmates.

L'horreur causée par ces cruautés a été telle que le gouvernement belge a envoyé une délégation protester devant les nations contre les infamies commises au nom de la "Culture Allemande."

Cette déclaration a été entendue par le roi Georges V, au palais de Buckingham, par le président Wilson, à la Maison Blanche, par les Canadiens à Montréal, et partout ses récits ont fait frissonner d'horreur tous ceux qui ont entendu énoncer ces faits avec des preuves éclatantes à l'appui.

Voici maintenant partie d'une déclaration faite par M. Carton de Wiart, ministre de la justice belge et chef de la députation chargée de protester auprès du gouvernement de Washington contre les atrocités allemandes depuis le début de la guerre.

"J'ai une déclaration, dit M. de Wiart, provenant d'un homme digne de confiance qui visita Louvain le 30 août, c'est-à-dire sept jours après la destruction et le massacre. Cet homme déclare qu'à cette date, les Allemands incendiaient encore les immeubles qui avaient échappé à l'incendie. Des soldats ivres circulaient dans les rues en tibutant, tenant à chaque main une bouteille de vin, et les officiers buvaient autour de tables disposées au milieu de la rue.

"Louvain, continue ce témoin, ressemble à un second Pompei. Seuls l'hôtel de ville et la gare sont restés debout. La cathédrale et le théâtre se sont effondrés, ainsi que la bibliothèque avec ses rares manuscrits. L'Université, qui comptait 2,500 étudiants, est en ruines.

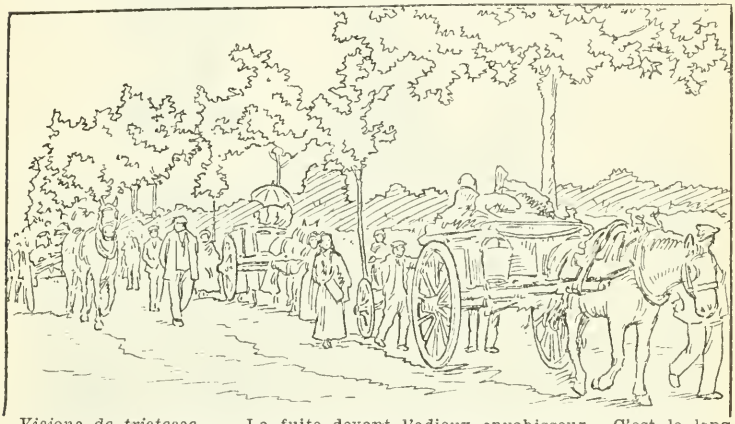

Visions de tristesse. — La fuite devant l'odieux envahisseur. C'est le long et lamentable cortège des habitants de la campagne, surpris par l'arrivée prochaine de l'ennemi, entassant pêle-mêle, sur leurs chariots, quelques vêtements et ustensiles de ménage, et se hâtant au hasard, droit devant eux vers d'incertaines et précaires retraites.

"Aershot, ville de 8,000 habitants, Diest et plusieurs autres villes non fortifiées ont subi le même sort que Louvain. A Diest, une mère et sa fille, âgée de douze ans, ont été tuées, un jeune homme a été ligoté à un arbre et brûlé vif et deux autres hommes ont été suspendus la tête en bas au-dessus d'un brasier et furent entièrement consumés.

"Personnellement, j'ai vu, a déclaré M. Emile Van de Velde, membre du cabinet belge et membre de la députation qui s'est rendue à Washington, les cadavres d'un Belge non combattant, et de son fils littéralement taillés en pièces par les baïonnettes allemandes."

Voici le massacre de Louvain relaté par le correspondant du *London Daily News*.

"Mardi soir, cinq cents habitants de Louvain, hommes et femmes, considérés comme otages, étaient rangés dans la cour de la gare et on leur signala que, pour un Allemand sur lequel da population civile de Louvain aurait tiré, dix otages seraient exécutés. Ce projet fut exécuté de point en point avec l'aveuglement coutumier des Allemands pour tout ce qui regarde la discipline, et ce, malgré les ardentes supplications de cette population épouvantée, malgré les larmes des femmes implorant à genoux un peu de clémence. Des hommes de pierre n'auraient pas été plus insensibles.

"Pendant toute la nuit, dix par dix, les otages furent massacrés sans que les Allemands se fussent préoccupés de leur âge ou de leur sexe. Les rues étaient encombrées par des piles de cadavres, parmi lesquels se voyaient ceux de plusieurs prêtres.

"La méthode employée par les Allemands pour détruire la ville, consista d'abord en un bombardement avec des shrapnels, puis on mit le feu aux habitations après les avoir arrosées de pétrole."

Le *New York Sun* a imprimé dans ses colonnes la dépêche suivante, que lui transmit M. Stephen Black, correspondant à Rotterdam du "New York Sun" et du "Daily Mail", de Londres:

"M. H. W. Rutgers, directeur des ouvrages hydrauliques, qui s'enfuit de Louvain avec sa femme et ses enfants dit que les habitants jeunes et vieux, ont été brûlés vifs par les Allemands, que les rues étaient encombrées de cadavres, d'habitants massacrés et que, effrayés au delà de toute expression, la population se réfugia dès les premières minutes d'alarme, dans les caves des maisons où le massacre avait commencé.

Après le sac de Louvain, prélude du bombardement de la cathédrale de Reims, Guillaume II tenta d'expliquer au monde civilisé comment il avait été 'contraint, le coeur saignant, de prendre de telles mesures."

Il fit parvenir au président des Etats-Unis l'attestation d'un nommé Hermann Crosten, sujet suisse, donc neutre, envoyé à Liège par la Croix-Rouge. Hen Hermann Cronsten déclara qu'il avait vu des Belges torturer des prisonniers allemands: des femmes leur crever les yeux, leur couper les oreilles, les mutiler, etc., etc.

Or, les autorités suisses, informées, font savoir aujourd'hui que le *seul témoin* produit par l'empereur, le sieur Hermann Cronsten, n'a jamais appartenu ni à la nation suisse, ni à la Croix-Rouge; mais que, au contraire, c'est un Allemand qui a créé, il y a quelques années, à Bâle, une agence d'espionnage; qu'au moment où il se flattait d'avoir enregistré, *de visu*, à Liège, les atrocités invoquées par l'empereur, Herman Cronsten se trouvait en Suisse, sous la surveillance de la haute police, qui s'apprêtait à l'expulser. Le valet est aussi méprisable que son maître!

A Malines, nous avons le récit de ces atrocités d'une voix dont personne ne mettra en doute la haute autorité.

S. E. le cardinal Mercier.

Mgr Mercier, archevêque de Malines, qui s'était rendu à Rome pour assister au conclave pour le choix du successeur du pape Pie X, a donné une entrevue au correspondant du *Temps* de Paris et a exhalé dans les termes suivants les douloureuses impressions qu'il a ressenties à la vue de l'invasion barbare et dévastatrice des Allemands dans son pays.

"Je ne sais", dit Son Eminence, comment j'ai pu arriver jusqu'ici. Je ne puis clore mes paupières sans voir encore les cadavres des Belges, les villes et les villages désolés de ma patrie, sans contempler avec horreur partout le sang ruisseler à torrents.

"Je désirais rester au milieu de mes prêtres, parmi les mourantes victimes du sanglant holocauste de la sauvagerie allemande. Je réunissais mon chapitre, quand je fus appelé à Rome.

" Comme je traversais la Belgique, le spectacle des infortunés qui frappa ma vue, me contraignit presqu'à retourner à Malines dévastée, auprès de mon roi et de mon suffragant à Liège —aujourd'hui l'otage, demain le martyr peut-être de l'ennemi. Sur mon chemin, j'ai pu voir jonchant le sol à côté des chevaux morts, d'innombrables cadavres humains. J'en ai reconnu plusieurs. Ici gisait un de mes élèves, là un autre beau jeune homme que j'avais confirmé.

"Ce que les Allemands ont fait en Belgique, n'est pas la guerre; c'est

une oeuvre de haine. Ils essaient de se venger du stigmate ignominieux qu'ils ont imprimé à leur propre front en violant un territoire neutre. Ils s'imaginent que l'histoire glacée d'effroi au souvenir de leurs orgies sanguinaires, oubliera leur honteure infraction. Non seulement ces barbares osent invoquer le nom de Dieu, non seulement, ils se livrent à des assauts meutriers sur des êtres inoffensifs, ils défient encore la divinité.

"Dans les villes sans défense ils ont bombardé les maisons, réduit les églises en cendres et se sont servis des statues de bois comme de torches incendiaires pour accomplir leur oeuvre néfaste. A Malines, ville paisible et non fortifiée, ils ont fait cible de l'église Saint-Romuald; ils ont incendié Louvain sous prétexte que les habitants avaient fait feu sur leurs soldats. Cependant, à cette saison de vacances, les universités étaient vides, il n'y avait pas di carabines dans la ville qui était en majeure partie peuplée de prêtres, de maîtresses de pensions et de veuves.

"Ces lanceurs de bombes voulaient frapper la Belgique au coeur. Ils désiraient raser sa capitale intellectuelle en jetant dans un même et immense brasier ses laboratoires et ses bibliothèques. Le mot "Droit" écrit en lettre d'or au frontispice des vieux édifices, n'a pas même paralysé leur frayeur.

"Les faits d'armes germaniques en Belgique n'ont rien de commun avec la guerre des temps chevaleresques antiques ou sous les formes scientifiques modernes; on peut les comparer à une irruption du barbarisme dans un pays prospère, honnête et industrieux, à une aveugle ébullition de rage contre Dieu, contre ses temples, contre les arts sacrés et séculaires — contre la divinité surtout, par le massacre des femmes et des enfants sans défense.

"Quand le lac de sang creusé et rempli par les Allemands en Belgique sera tari, il faudra chercher une pierre assez grande pour y inscrire ces crimes contre le ciel et l'humanité.

"Cependant je ne perds pas encore espérance. La Belgique, elle se relèvera de ses cendres; de la tombe où je giral bientôt, je verrai sa glorieuse résurrection."

Mais ce n'est pas tout, ces barbares, ces bandits ajoutèrent aux méfaits qu'on pouvait attribuer à une sauvagerie et une barbarie native à du banditisme de race, l'infamie préconçue.

Une fois le conclave terminé par l'élection du pape Benoit XV, lorsque le cardinal Mercier voulut retourner à son poste à Malines, parmi ses fidèles infortunés, il demanda un sauf-

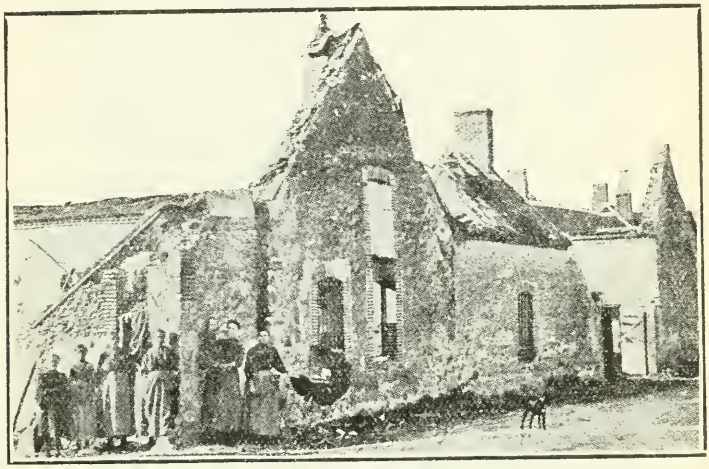

Multipliez par des centaines pour vous faire une idée de la dévastation de la zone de la guerre. Un village du nord de la France quand les habitants sont revenus après la bataille.

conduit pour rentrer en Belgique et s'adressa à cet effet à l'empereur d'Allemagne et à l'empereur d'Autriche-Hongrie, sa très catholique Majesté François-Joseph. Ces deux tristes personnages eurent l'audace d'exploiter la situation et, comme de vulgaires maîtres-chanteurs, ils refusèrent le sauf-conduit demandé par Son Eminence, à moins que Mgr Mercier retractât par écrit les accusations de cruauté qu'il avait portées contre les Allemands.

Inutile de dire que Mgr Mercier rejeta ignominieusement cet insultant marché et alla se retirer auprès de Mgr Amette, archevêque de Paris, alors menacé de siège.

Ainsi le message suivant a été reçu aujourd'hui par le "New-York Herald" de Louis Livingstone Seaman, chirurgien-major de l'armée américaine, qui était à Anvers mercredi :

"J'ai vu les morts et les blessés du massacre du zeppelin. Les Allemands ont attaqué la ville endormie, comme des hyènes, la nuit, ils ont tué des femmes et des enfants.

"Au nom de la civilisation faites que l'Amérique proteste.

"Cette guerre est un véritable assassinat. J'en appelle à la Société de la Paix." (Signé)

LOUIS LIVINGSTONE SEAMAN,
Chirurgien-major du corps de réserve de l'Armée des Etats-Unis.

A PERONNE : Assassinat d'un chirurgien et d'une sœur de charité par un blessé allemand.

Il faudrait un volume pour relater les horreurs commises par les troupes allemandes en Belgique et dans le nord de la France : poignets et mains coupés, enterrement à vif de paysans, viols, fusillades. Des centaines de faits sont entre les mains des historiens futurs de ces guerres.

Et cela sans parler des attentats au droit des gens, aux traités : assassinats d'ambulanciers, bombardement d'hôpitaux, destruction de propriétés neutres, lancement de bombes par les zeppelins ce qui a provoqué des protestations sans nombre dont voici un échantillon :

Mais les Allemands ont mis le comble à la reprobation dont ils sont l'objet, par la destruction calculée et malicieuse de la merveilleuse cathédrale de Reims, ce joyaux de la foi catholique et de l'architecture religieuse respecté par tous les barbares qui depuis le XIIe siècle ont envahi la France. Le Kaiser avec ses obus et ses torches incendiaires a réduit en cendre cette pieuse merveille.

Un sentiment d'horreur a soulevé le monde civilisé en apprenant la nouvelle de cet acte de vandalisme et souillera à jamais la race germanique.

Le président de la République Française a adressé au monde la protestation suivante :

Bordeaux, 20 septembre 1914.

"Sans pouvoir invoquer même une "apparence de nécessité militaire, "pour le seul plaisir de détruire, les "troupes allemandes ont soumis la "cathédrale de Reims à un bombarde-"ment systématique et furieux ; à "cette heure la fameuse basilique "n'est plus qu'un monceau de ruines. "Le Gouvernement de la République "a le devoir de dénoncer à l'indigna-"tion universelle cet acte révoltant de "vandalisme qui, en livrant aux "flammes un sanctuaire de notre his-"toire, "dérobe à l'humanité une par-"celle incomparable de son patrimoi-"ne artistique.

Sur les ruines de la cathédrale, M. Edmond Rostand a lancé cette vigoureuse anathème à la "Kultur allemande."

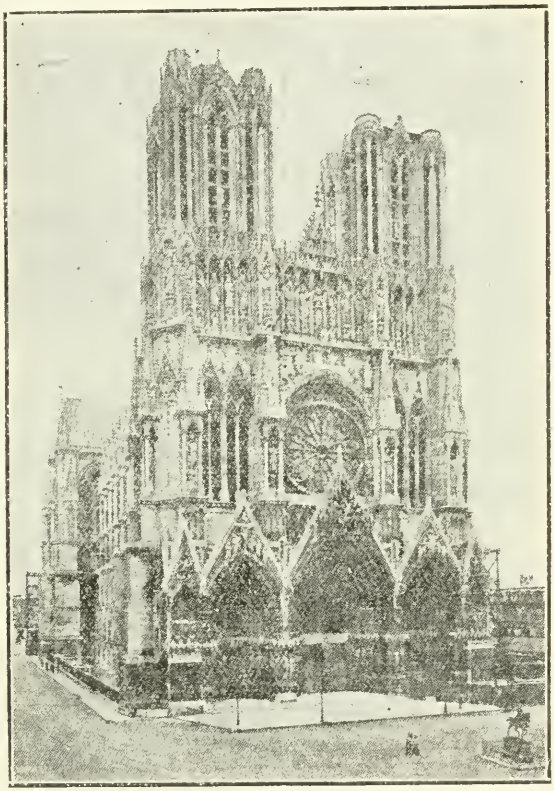

La cathédrale de Reims.

LA CATHEDRALE.

Ils n'ont fait que la rendre un peu [plus immortelle,
L'Œuvre ne périt pas, que mutile un [gredin.
Demande à Phidias et demande à [Rodin

Si, devant ses morceaux, on ne dit [plus : "C'est elle !
La Forteresse meurt quand on la dé- [mantèle.
Mais le Temple, brisé, vit plus noble ; [et soudain
Les yeux, se souvenant du toit avec [dédain.
Préfèrent voir le ciel dans la pierre [en dentelle.
Rendons grâce — attendu qu'il nous [manquait encor
D'avoir ce qu'ont les Grecs sur la [colline d'or :
Le Symbole du Beau consacré par [l'insulte !—
Rendons grâce aux pointeurs du stu- [pide canon,
Puisque de leur adresse allemande il [résulte
Une Honte pour eux, pour nous un [Parthénon !

EDMOND ROSTAND.

UN CHASSEUR A PIED TUE QUARANTE ALLEMANDS ET EN FAIT PLUSIEURS PRISONNIERS

Des Allemands, dans le nord de la France, s'amusaient pendant la nuit à chanter des chansons à cinquante verges à peine des retranchements français, ce qui rendait furieux les soldats français.

—Ils ne nous laisseront pas dormir avec leurs hurlements ! dit un des français.

—Je vais les faire taire !

Finalement, un petit chasseur s'écria: Il saisit un fusil et s'élança du côté des Allemands sans qu'on puisse le retenir.

Après un moment de silence, on entendit des coups de feu se succédant rapidement, puis les cris des Allemands accompagnés d'un feu nourri.

Les coups de feu continuaient, accompagnés de cris poussés en français, comme si un officier avait dirigé une attaque ; puis, d'une voix gutturale, quelqu'un s'écria :

— Arrêtez ! arrêtez, nous nous rendons !

Quelques minutes après, le petit chasseur réapparaissait, amenant plusieurs Allemands désarmés. Il dit alors à ses camarades :

—Vous pouvez occuper la tranchée, car je n'y ai laissé que des cadavres pour la défendre.

Les Français s'avancèrent et trouvèrent quarante Allemands morts dans une tranchée qui avaient été tués par le petit chasseur du bout de la tranchée où il s'était glissé sans être aperçu. On remarqua même qu'une seule balle avait tué plusieurs Allemands.

Quand le reste des Allemands se fut rendu, il leur ordonna de ranger leurs armes en faisceau en dehors de la tranchée.

Le dernier soldat qui sortit fut un officier qui, voyant le Français seul, essaya de saisir son revolver, mais le Français lui enfonça sa baïonnette dans la tête.

Le chasseur auteur de cet exploit a obtenu de l'avancement et a reçu la médaille militaire que le général Manoury lui épingla lui-même en lui disant :

— C'est la récompense d'un acte plein d'audace, digne d'exciter l'émulation de toute l'armée !

UN REMARQUABLE EXPLOIT

Au combat de Vailly, sur l'Aisne, les Français furent obligés de céder du terrain et durent abandonner quelques canons. Ils eurent cependant le temps d'enterrer la plupart de ces pièces, et la seule qui resta en batterie fut mise hors de service pour que les Allemands ne pussent pas en faire usage.

Près de ce canon, un artilleur français se couvrit de gloire. Les servants avaient reçu l'ordre de battre en retraite, mais lui, déclara qu'il n'abandonnerait pas sa pièce tant qu'il lui resterait un obus à tirer. Puis, avec méthode, il fit le service de son canon et envoya ses shrapnels au milieu de la colonne allemande qui s'avançait à moins d'un mille de lui, en tirant sur lui. Quand elle ariva à 300 verges, il restait au pointeur une douzaine de coups à tirer. A cette distance chaque obus abattait les rangs entiers d'ennemis comme une boule abat des quilles, mais rien ne pouvait les arrêter. Le dernier coup partit comme l'ennemi se trouvait à 50 verges de la bouche du canon et l'exécution que fit le projectile fut telle que l'artilleur français eut le temps d'enlever la culasse de sa pièce et de s'échapper, quoiqu'il ait reçu une balle dans les côtes.

Si durs que soient devenus les hommes envers les terribles spectacles auxquels ils assistent, il n'en est pas moins vrai qu'un certain nombre de témoins oculaires de cettt scène se trouvèrent mal à la vue de l'amas de chairs allemandes étendus dans la plaine. Plus de 600 cadavres gisaient à moins de 500 verges du canon.

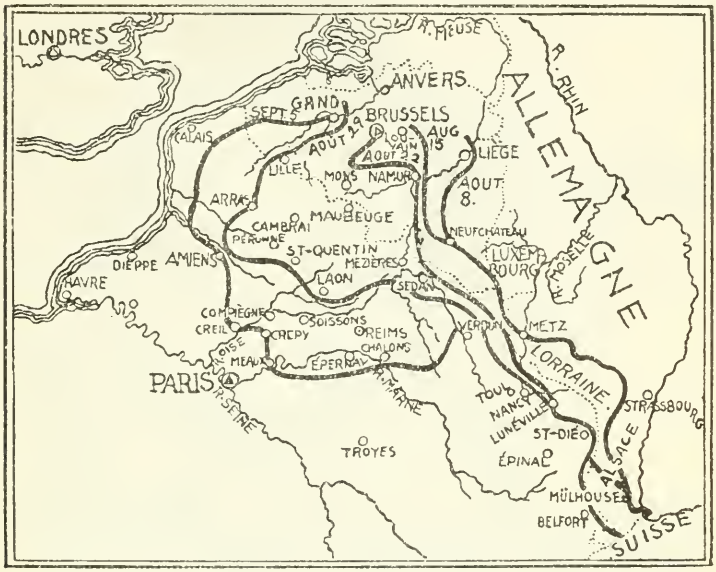

La marche en avant de l'armée allemande, du 8 août au 5 septembre.

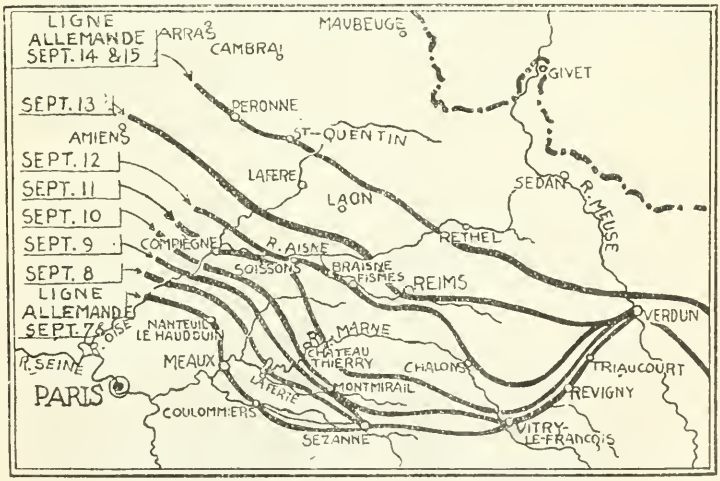

La retraite allemande, du 7 septembre au 15 septembre.

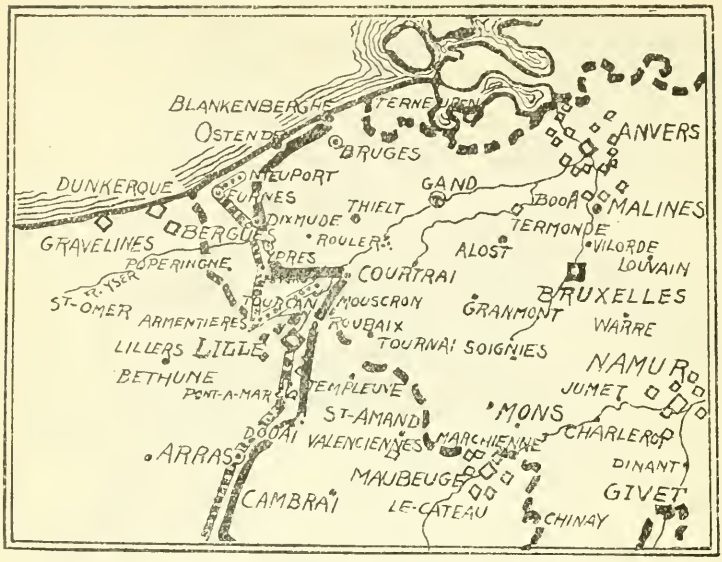

La situation au nord-ouest des lignes le 19 octobre, après la prise d'Anvers.

LES RUSSES ONT PRIS BERLIN

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 1760.

L'histoire a d'étranges retours et semble sur le point de se répéter à Berlin. C'est en 1760 que les Russes entrèrent dans la capitale de la Prusse et l'occupèrent pendant plusieurs jours. Leur commandant, le général Todieben y préleva un impôt de $1,250,000. L'événement eut lieu pendant la guerre de sept ans qui éclata en 1756, alors que l'Autriche, la France, la Russie, la Suède et la Saxe se coalisèrent pour écraser Frédéric-le-Grand.

Un million de vies furent perdues dans le conflit. Il y avait quatre ans que durait la guerre quand le 3 octobre 1760 le général Todieben, aidé des Autrichiens, entra à Berlin. Il exigea tout d'abord un impôt de $3,000,000, mais le bourgmestre se voyait dans l'impossibilité de se procurer cette somme, et se confondait à réduire l'impôt à 1,500,0000 thalers. Les Russes se firent aimer à Berlin, si bien que le général de brigade Bachman lui présenta au nom de la ville un cadeau de 10,000 thalers, qui lui fut remis cependant, au départ des Russes. Il n'en fut pas ainsi des Autrichiens qui se livrèrent à toutes sortes de rapines et d'abominations sacrilèges.

ESPRIT FRANCAIS

Dans un hôpital auxiliaire de l'Ouest, a été recueilli ces jours-ci un artilleur, assez grièvement atteint par un éclat d'obus. A côté de lui il y a un lit inoccupé. Le médecin-major s'est approché de l'artilleur, et, très doucement, comme un homme qui appréhende l'effet d'une mauvaise nouvelle qu'il apporte :

—Mon ami, dit-il, nous allons être obligés d'installer à côté de vous, tout à l'heure, un Allemand...

L'artilleur sursaute :

—Ah! chouette! Un Boche! J'en avais pas encore vu !

* * *

Un colonial disait dernièrement :

"Voici généralement comment est réglée la danse : d'abord, le petit Français, puis Mlle Lebel, enfin Joséphine."

Le petit Français c'est le canon de 75 ; Mlle Lebel est le fusil, enfin c'est la baïonnette qu'on appelle Joséphine.

LA MERE ADRIENNE

Paris, 19 sept. — Le nom de Mère Adrienne, supérieure des religieuses du Sacré-Coeur, Adrienne Bubet, de son nom de famille, apparaît sur la longue liste de ceux qui ont trouvé la mort sur le champ de bataille. Elle fut frappée par un boulet au moment où elle soulevait la tête d'un soldat blessé.

AVEC LES DEUX OBJECTIFS, BERLIN ET VIENNE.

Lse Russes ont pris Lemberg et assiègent Przemysl et Cracovie, en Autriche-Hongrie.

UN BEL EXPLOIT D'AVIATEURS FRANÇAIS

Ils lancent des bombes sur un château abritant l'état-major allemand.

Des aviateurs se sont distingués, dans le nord de la France, aux dépens des Allemands. Un groupe de 6 biplans et 2 monoplans, quittant leur base à Dunkerque, se dirigèrent vers le sud-est de Dixmude pour attaquer un château, puissamment entouré de bosquets, dans lequel l'état-major avait établi son quartier-général après avoir été chassé de l'hôtel Majestic, à Ostende, par les canons des navires de guerre.

A eux tous les aéroplanes transportaient 250 bombes. Les avions passèrent l'un après d'autre au-dessus du château en lançant quelques-uns de leurs projectiles. A peine une demi-douzaine de bombes avaient-elles atteint le toit du château, que murs et charpentes s'effondraient au milieu des flammes.

Les officiers de l'état-major allemand s'enfuirent de tous côtés et cherchèrent un abri dans les bosquets du parc où vinrent les trouver de nouvelles bombes, lancées par les aviateurs qui formaient l'arrière-garde de la patrouille aérienne. Cette besogne terminée, les avions retournèrent à Dunkerque où tous arrivèrent sains et saufs dans la soirée.

LE JAPON DANS LE PACIFIQUE

Les possessions allemandes du Pacifique ont une superficie de 96,000 milles carrés avec une population de 1984 blancs et 634,000 indigènes. La principale est Kiao-Chow (Tsing Tau) dont le Japon a demandé l'abandon en vertu d'un ultimatum du 16 août, devenu exécutoire le 23 et dont la non-exécution a provoqué la guerre entre le Japon et l'Allemagne. C'est un district de deux cents milles carrés sur la côte orientale de la province de Shantung ou Canton, Chine. Sa population est de 170,000 âmes. Le port principal est Tsing-Tau que les Allemands ont puissamment fortifié et muni d'une garnison de 3125 hommes, composée de marins allemands et de soldats chinois.

L'ULTIMATUM DU JAPON

Voici le texte de l'ultimatum que le Japon a envoyé à l'Allemagne.

"Nous considérons qu'il est très important et nécessaire dans la situation présente de prendre des mesures pour écarter les causes de toutes atteinte à la paix dans l'Extrême-Orient et pour protéger les intérêts généraux, tels que prévus par les termes de l'alliance entre le Japon et l'Angleterre:

"Afin d'assurer une paix solide et durable dans l'Asie Orientale, paix dont l'établissement est le but de l'alliance susdite, le gouvernement impérial japonais croit sérieusement qu'il est de son devoir de conseiller au gouvernement impérial allemand l'exécution des deux propositions suivantes:

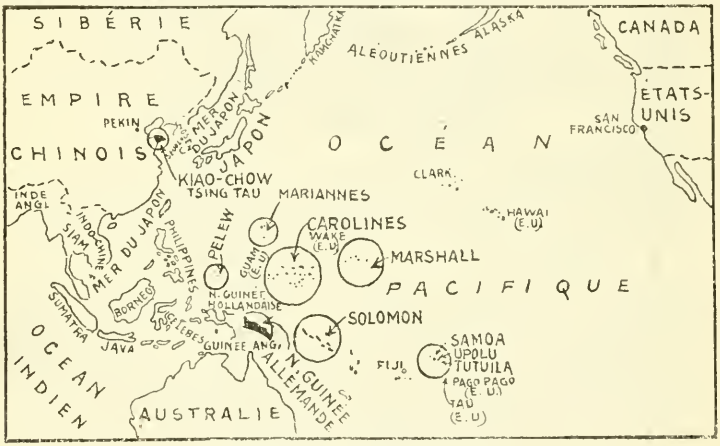

Possessions allemaudes en Asie.

La deuxième, au point de vue de l'importance militaire se compose des îles "Savaii" et Upolu du groupe des Samoa.

Les autres colonies allemandes du Pacifique sont: les groupes des Carolines, les Palaos, les Mariannes, Salomon et Marshall.

OCEANIE

Nle Guinée et dépendances.				
	242,476	K.M.Q.	584,860	Hab.
Samoa	2,572	"	37,265	"

ASIE.

Kiao-Tchéou				
	552	"	169,000	"

1) de retirer immédiatement des eaux japonaises et chinoises, les vaisseaux de guerre et les vaisseaux armés de toutes sortes allemands et de désarmer immédiatement ceux qui ne peuvent ainsi être retirés;

"2) de livrer, à une date qui ne sera pas plus éloignée que le 15 septembre, aux autorités impériales japonaises, sans compensation, le territoire loué de Kiau-Chau tout entier, en vue de la restitution ultérieure à la Chine de ce même territoire.

"Le gouvernement impérial japonais annonce en même temps que, au cas où il n'aurait pas reçu à midi, le 23 août 1914, une réponse du gouvernement impérial allemand, à l'effet

qu'il accepte sans condition le conseil ci-dessus offert par le gouvernement impérial japonais, le Japon sera forcé d'employer tels moyens qu'il jugera nécessaires pour faire face à la situation.

LES FORCES MILITAIRES DONT DISPOSE LE JAPON

Vaisseaux modernes	9
Croiseurs armés	5
Autres vaisseaux	13
Croiseurs	31
Torpilleurs	134

Effectif naval: 51,054 officiers et marins.

Armée japonaise.

Effectif de paix	230,000
Réserves	950,000
Effectif de guerre	1,200,000
Milice	2,000,000

Corps d'aviation

—Marine—

Aéroplanes	4
Dirigeables	0

—Armée—

Aéroplanes	19
Dirigeables	3

Le Japon est la cinquième des puissances navales du monde. Il possède de riches mines de charbon.

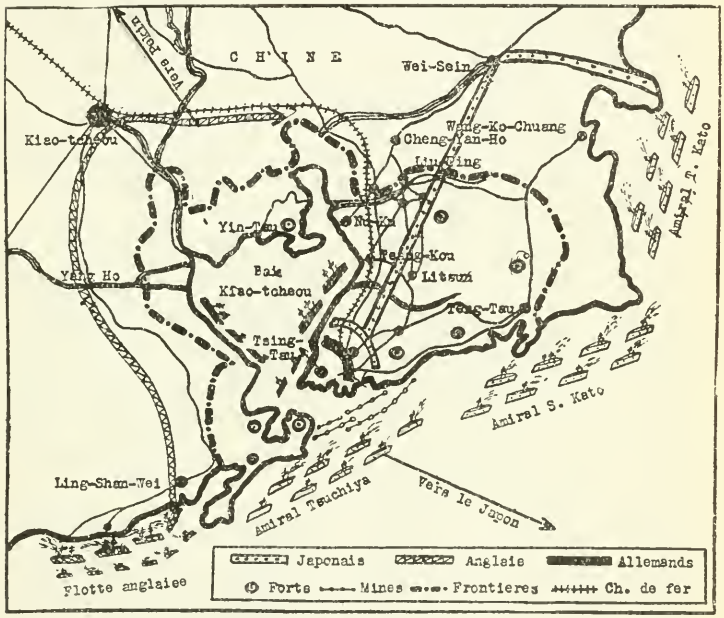

Le territoire allemand de Kiau-Tchow.

La carte ci-dessus du territoire allemand de Kiau-Tchaou (ou Kiau-Chow ou Kiau-Chau) en Chine montre suivant les informations reçues, la marche des Japonais et des Anglais vers la conquête de cette possession allemande. Des troupes anglaises venues de Hong-Kong sont débarquées sur le territoire chinois le 23 septembre; depuis, aucune nouvelle n'a été reçue d'elles. On peut présumer cependant qu'elles ont marché vers la ville chinoise de Kiao-Tchéou qui donne nom à la région, et de là, suivant la ligne de chemin de fer, ont continué leur route pour aller faire leur jonction avec les Japonais. Ceux-ci dont la carte indique la disposition de la flotte en trois escadres, ont fait leur débarquement puis ont pénétré sans coup férir à Wei-Hsien (ville chinoise vers le 10 septembre, d'où ils sont descendus vers le sud atteignant, après plusieurs engagements

heureux, la région immédiate de Tsing-Tau qu'ils ont totalement investie le 29 septembre.

Depuis, un combat décisif semble engagé. Les experts estiment qu'un siège ne pourra durer plus d'un mois.

Les Allemands en outre des troupes qui protègent leur ville, bombardent l'ennemi de leurs navires par l'intérieur de la baie, fermée et protégée, comme on peut le voir, par des chapelets de mines.

Les autorités allemandes prétendent que les fortifications de Tsing-Tau sont plus puissantes que ne l'étaient celles de Port Arthur. La chaîne de fortifications comprend 12 forts dont les principaux figurent dans la carte.

Au début de la guerre, la baie de Kiao-Chau donnait asile à deux croiseurs protégés allemands, quatre croiseurs légers, sept canonnières et deux destroyers. Le nombre exact des troupes de terre n'est pas connu, mais en comptant les gardes allemandes retirées des légations à Pékin, les troupes régulières comptent environ huit mille hommes, sans compter les équipages des navires de guerre. Les casernes construites en 1905 peuvent accommoder cinq mille soldats. De plus, les Allemands ont enrôlé, il y a quelques années, deux régiments d'infanterie chinoise comprenant 3,000 hommes et commandés par des Allemands. Il y a en outre environ 1,000 réservistes qui ont dû être appelés sous les armes, ce qui fait en tout un effectif de 14,000 soldats et marins.

On ne connaît pas au juste les forces que le Japon et les Anglais ont lancées contre Tsing-Tau. A l'ouverture des hostilités le gouvernement japonais a envoyé en haute mer l'escadre rapide de 7 croiseurs armés commandés par l'amiral T. Kato et une seconde escadre de 8 navires de guerre sous l'amiral S. Kato. L'amiral Tsuchiya commande une troisième escadre. Depuis, plusieurs autres navires de guerre sont partis pour Tsing-Tau escortant plusieurs transports.

L'escadre anglaise en Chine comprend le vaisseau de guerre vieux modèle "Triumph", les croiseurs cuirassés "Monitor", "Hampshire", "Newcastle", et "Yarmouth", trois canonnières et huit destroyers. La Russie a huit croiseurs légers et quelques destroyeurs; de plus, quelques navires français de peu d'importance naviguent dans ces eaux.

LA CROIX VICTORIA A UN ENFANT D'ALSACE.

Londres, 1 sept. — Le correspondant de la "Central News" télégraphie d'Angers, France : " Dans un hôpital militaire, ici, gît un héros alsacien. Il est en train de se remettre de blessures graves. Il a nom Jean Berger, c'est un volontaire du second régiment d'infanterie, et il n'a que 18 ans ; ses camarades font le récit suivant : " Au cours d'une bataille le long de la Marne, un jour marqué par des combats furieux fut suivi d'une nuit relativement calme. Berger traversait le champ de bataille jonché de morts et de blessés, quand il trouve son propre colonel blessé. Il le portait en arrière, quand un officier anglais blessé demanda à boire. Berger déposa son chef en lieu sûr, lui laissant de la nourriture et une gourde, et retourna sur le champ de bataille où les balles sifflaient autour de lui. Il soulevait la tête de l'officier anglais pour lui verser du vin quand trois de ses doigts furent emportés. Il tenait toujours la gourde, quand une balle lui traversa le dos et le jeta à la renverse. Le Français et l'Anglais gisaient côte à côte quand ils entendirent des gémissements poussés par un Allemand blessé qui demandait à boire. Et se traînant pour lui porter secours, les deux héros s'évanouirent. Plus tard ils avisèrent un officier d'un régiment de uhlans qui passait. Celui-ci descendit de son cheval, et le revolver au poing, leur demanda ce qu'ils voulaient. Apercevant la gourde vide aux côtés de son compatriote, il comprit tout, et leur donna à boire. Puis il remonta en selle en les saluant. Après une journée passée dans un marais, Berger, en dépit de ses blessures, traîna son compagnon vers les lignes des alliés où des ambulanciers les secoururent."

Le capitaine ainsi sauvé a déclaré que : dût-il aller au pied du trône, le jeune Alsacien qui l'avait sauvé recevrait la croix d'honneur.

LE GENERAL JOFFRE L'ECHAPPE BELLE.

Paris, 17 sept.—Un Français qui a offert l'usage de sa puissante automobile pour l'armée et qui conduit maintenant les officiers de l'état-major général français, dit qu'il y a quelques jours le général Joffre a couru un grand danger.

Sa voiture était conduite par Boillet, un chauffeur bien connu dans les courses professionnelles. Les Allemands avaient établi une embuscade d'artillerie et aussitôt que l'auto arriva sur la partie de la route qui était sous le feu des canons, les obus se mirent à tomber tout autour d'eux.

Un éclat d'obus, gros comme un soucoupe, dit le chauffeur, atteignit le képi du général, mais à part cela ils ne furent touchés ni l'un ni l'autre.

Boillet lança sa machine à toute vitesse, et avant que les artilleurs ennemis pussent tirer de nouveau, il était déjà hors de portée.

AFRIQUE ALLEMANDE ORIENTALE.

Superficie, 384,076 milles carrés.

Population, 7,645,000.

AFRIQUE ALLEMANDE SUD-OCCIDENTALE.

Superficie, 322,348 milles carrés.

Population, 120,000.

CAMEROUN.

Superficie, 295,000 milles carrés.

Population, 3,500,000.

TOGOLAND.

Superficie, 32,659 milles carrés.

Population, 1,000,000.

TOTAL DES POSSESSIONS AFRICAINES ALLEMANDES

Superficie, 1,035,086 milles carrés.

Population, 12,865,000.

LES MORTIERS ALLEMANDS DE 420.

Un officier d'artillerie français donne les indications que voici sur les fameux mortiers de 420, dont plusieurs sont tombés entre les mains des Français :

Nous savions que le mortier de 420 est un instrument terrible, fonctionnant normalement, peut avoir des effets vraiment désastreux.

J'entends par fonctionnement normal que le mortier soit installé dans une bonne position, servi par des ingénieurs, qui sont seuls capables de faire jouer son mécanisme compliqué, fourni régulièrement de munitions. Alors il peut remplir point par point le programme de l'état-major. Maintenant, si au début de la campagne, surtout devant Liége et Namur, ils ont comblé les espérances allemandes, la situation s'est changée assez rapidement par la suite.

Le mortier de 420 présente de grandes difficultés de maniement : quand il pleut, son transport à travers des terrains amollis est très compliqué ; le ravitaillement est difficile, car ses projectiles monstres sont plutôt encombrants pour les convois harcelés par la cavalerie ennemie et le mécanisme est si compliqué qu'il n'est pas aisé de remplacer les ingénieurs tombés sous le feu de l'ennemi. Enfin les mortiers sont terribles à distance quand leur pesante masse peut être réglée avec calme, mais ils deviennent inoffensifs aux courtes distances, quand ils sont exposés à des charges à l'arme blanche. On peut ajouter que les projectiles éclatent souvent trop tôt ou trop tard, souvent n'éclatent pas du tout.

Les Français ont eu soin, d'autre part, d'enlever les réapprovisionnements en munitions et les ingénieurs chargés de faire fonctionner les colosses n'ont pas tardé à manquer, parci par-là, nos troupes ayant compris, bien vite comment il fallait les attaquer. Ce fut sûrement une lourde tâche de traverser la zone battue par le feu des 420, d'amener en position nos pièces de 75, puis une fois le terrain nettoyé de se lancer à l'arme blanche.

Ainsi les formidables monstres deviennent inoffensifs aux courtes distances : il reste seulement à les priver de leurs artilleurs et surtout de leurs ingénieurs pointeurs et cela a été fait rapidement partout où les circonstances l'ont permis.

Nous en avons pris plusieurs et je pense que la plupart de ceux qui restent ne retourneront plus en Allemagne. Ces énormes masses, traînées par 40 chevaux, ne suivent pas facilement la retraite précipitée d'une armée.

La pluie est un facteur extrêmement précieux dans ces circonstances : nos routes argileuses du nord-ouest, rendues molles par des pluies providentielles, retenaient, comme par une morsure, la plupart des mortiers de 420. Ils sont sûrement une très belle invention, mais ne sont vraiment efficaces que quand leurs positions sont complètement à l'abri de l'action d'une artillerie légère, du genre de notre 75. L'Allemagne trouvera, devant elle, sans parler du 75, une artillerie lourde égale sinon supérieure à la sienne.

MARINE MARCHANDE

Au 23 septembre, l'amirauté anglaise a publié un rapport donnant le nombre et le tonnages des vaisseaux marchands anglais et allemands capturés et internés jusqu'alors.

Pertes allemandes.

Les chiffres montrent que 88 vaisseaux allemands avec un tonnage total de 338,000 tonnes, ont été capturés depuis le commencement des hostilités. Quinze vaisseaux avec un tonnage de 247,000 tonnes, sont détenus dans les ports américains et quatorze vaisseaux de 72,000 tonnes au total, sont détenus dans le canal de Suez.

Le nombre de vaisseaux allemands détenus dans les ports anglais est de 102 avec un tonnage total de 200,000 tonnes.

En tout, les alliés ont saisi, coulé ou capturé, depuis le commencement de la guerre, 219 vaisseaux allemands représentant un tonnage total de 857,-000 tonnes.

Pertes anglaises.

12 vaisseaux anglais représentant un tonnage total de 59,331 tonnes ont été coulés dans les hautes mers par des croiseurs allemands, jusqu'à la date du 23 septembre.

8 autres vaisseaux anglais dont le tonnage total est de 29,700 tonnes, ont été coulés par des mines dans la mer du Nord et 24 embarcations de pêche d'un tonnage total de 4334 tonnes, ont été capturées ou coulées par les Allemands dans les mêmes eaux.

Les vaisseaux anglais détenus dans les ports allemands sont au nombre de 74 avec un tonnage total de 170,-000 tonnes.

Sept navires neutres, suédois ou norvégiens représentant un tonnage total de 11,085 tonnes, ont été coulés par les mines allemandes dans la mer du Nord.

MARINE DE GUERRE

Pertes allemandes.

Six croiseurs cuirassés :

Mainz, Koln, Ariadne, Hela, Kœnigen Louise et un croiseur inconnu, laissé en perdition le 28 août.

Deux croiseurs armés :

Kaiser Wilhelm et Cap Trafalgar

Six torpilleurs et contretorpilleurs :

V.187 et un autre coulé le 28 août, S.115, S.17, S.118, S.119 et S.126.

Un sous-marin allemand U.15.

Un croiseur autrichien

Plusieurs torpilleurs autrichiens.

Au 21 octobre : 17.

Pertes navales des alliés.

Sept croiseurs anglais :

Amphyon, Pathfinder, Hawke, Hague, Aboukir, Cressy, Pegasus.

Un sous-marin australien perdu par accident.

Croiseur russe : Pallada.

Croiseur japonais : Takachicho.

Au 21 octobre : 10.

Et les sept mers sont virtuellement ouvertes au libre commerce de l'Angleterre et de ses alliés.

PLUS TARD.

Le 28 octobre l'amirauté anglaise a déclaré qu'elle prenait les mesures requises pour encercler les huit ou neuf croiseurs allemands qui sont encore en liberté sur les océans Atlantique, Pacifique et Indien.

Les plus actifs des croiseurs sont l'Emden qui a capturé ou coulé jusqu'à ce jour 20 vaisseux anglais dans l'Océan Indien et le *Karlsruhe* qui a pris treize vaisseaux anglais dans l'Atlantique.

Sur 4000 vaisseaux anglais qui se livrent au commerce étranger, 30 seulement ont été coulés par l'ennemi, soit moins de un pour cent. De plus, sept vaisseaux sont en retard sur les eaux de l'Atlantique. Les taux d'assurancerance sur les cargaisons qui étaient de 5 guinées pour cent au début de la guerre sont descendus à 2 guinées pour cent.

De 8000 à 9000 voyages à l'étranger pour partir de Grande-Bretagne ou y revenir, ont été entrepris et moins de 5 sur mille ont subi des encombres et dans chaque cas la faute en est à l'absence de toute précaution prise comme si nous n'étions pas en guerre.

D'un autre côté, le commerce océanique allemand a virtuellement cessé d'exister. Presque tous les vaisseaux rapides qui auraient pu servir de croiseurs auxiliaires ont été promptement coffrés dans des ports neutres ou dans des ports allemands. Parmi le peu de navires allemands qui se sont risqués à naviguer, 133 ont été capturés ou quatre fois le nombre de ceux qui ont été perdus sur l'immense marine marchande anglaise.

Le 5 août l'Allemagne déclarait la guerre à la Grande-Bretagne et de ce fait même le Canada se trouvait en guerre.

Le gouvernement canadien dès le 1er août avait fait au gouvernement impérial l'offre de sa coopération navale et militaire et cette offre était acceptée le 6 août, sous forme d'un corps expéditionnaire composé d'une division.

L'ordre était donné aussitôt de mobiliser les milices et de procéder au recrutement du corps expéditionnaire.

En même temps le ministère de la milice organisait un camp de concentration à Valcartier sur la ligne du chemin de fer de Québec et du Lac St Jean, près de Québec, à proximité du point d'embarquement pour traverser l'Atlantique comme le montre la carte ci-jointe.

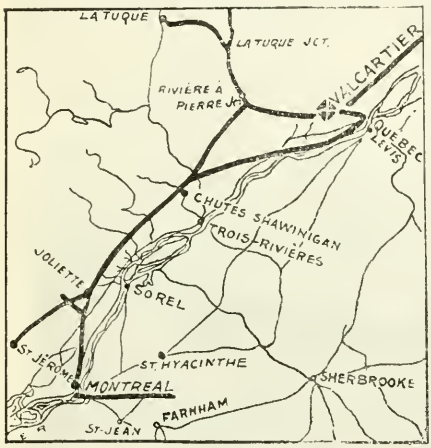

Emplacement du Camp de Valcartier.

Colonel V. S. WILLIAMS
Commandant le camp de Valcartier.

Le camp fut mis sous le commandement du Col. Victor J. S. Williams, de Toronto, qui a procédé à l'organisation, à l'instruction et à l'embarquement du corps expéditionnaire comprenant une unité complète de division avec toutes ses armes et ses services.

Le gouverneur-général du Canada, S. A. le duc de Connaught, a porté une attention spéciale à l'installation du camp et particulièrement à l'instruction des troupes.

Les premiers détachements pour la préparation du camp qu'il fallait créer de toutes pièces, se rendirent sur les lieux le 10 août et le 25 août arrivèrent les volontaires puisés dans les régiments de Montréal.

Le 26 août le chanoine Sylvestre était nommé aumônier catholique du 1er Régiment Royal de Montréal.

Un mois s'est passé en manœuvres, tir à cible, évolution et travail de polygone, au 24 septembre le corps expéditionnaire s'est embarqué à Québec sur une flotille de 39 steamers

M. le chanoine SYLVESTRE,
Aumônier du contingent canadien.

transports, escortés par onze vaisseaux de guerre anglais sous le commandement de l'Amiral Wemyss dont le pavillon battait sur le croiseur *Charybdis*.

Ce corps expéditionnaire comptait 33,000 hommes, plus 7,000 chevaux et 144 pièces de grosse artillerie, sans compter l'artillerie régulière, le train d'équipage et l'équipement complet en hommes et en chevaux. En arrivant en Angleterre ce corps expéditionnaire a été reparti comme suit:

Troupes de campagne comprenant premier renfort de 10 pour cent, 26,-400 hommes.

Troupes de ligne de communication, 2,100 hommes.

Cela laissera à peu près 4,500 hommes à instruire en Grande-Bretagne, qui constitueront un renfort de près de vingt pour cent pour la première ligne.

La traversée de cette remarquable armada s'est faite sans encombre

sans retard, dans la régularité la plus parfaite.

Le rendez-vous était au bassin de Gaspé d'où toute la flotte est partie le 5 octobre au matin.

Après 3000 milles de traversée le corps expéditionnaire est arrivé à Plymouth, Angleterre, où il a procédé à son débarquement le 15 octobre.

Les troupes ont été immédiatement dirigées sur le camp de Salisbury Plains

Major-Général E. A. H. ALDERSON, commandant les troupes canadiennes.

où elles ont été placées sous les ordres de leur commandant définitif, le major-général Edwin Alfred.

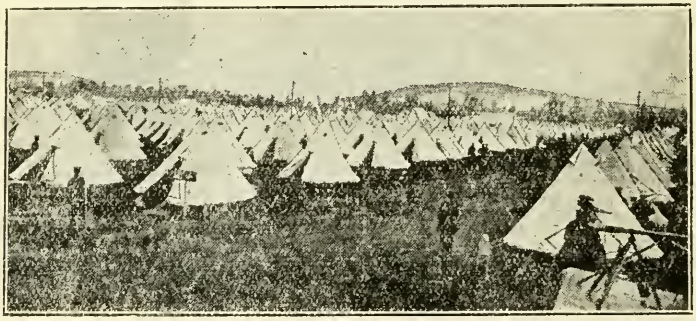

Vue du camp de Valcartier.

Le général Hervey Alderson, C. B., qui aura charge de les conduire au feu, est né en 1859 et a servi dans l'Inde, fait la guerre d'Egypte et la guerre des Boers. Sa spécialité est l'infanterie montée dont il a fait une étude spéciale. Il est aide de camp du roi.

Le Col. Sam Hughes, qui a mis sur pied tout le corps expéditionnaire, pourvu à l'installation au camp de Valcartier, à son équipement et à l'instruction de cette petite armée qui fait l'admiration de toute l'Angleterre, est allé remettre les soldats du Canada aux mains de Sa Majesté le Roi et de Lord Roberts, nommé commandant en chef des troupes coloniales.

A cette occasion l'hon. Sam Hughes a été nommé major-général par le gouvernement canadien.

Le 29 septembre quand les troupes ont quitté le camp pour s'embarquer, l'hon. Sam Hughes leur a adressé la proclamation suivante qui résume le travail exécuté :

Lord ROBERTS, qui a été nommé colonel en chef des troupes coloniales.

"Camarades soldats :

"Il y a six semaines, lorsque vint l'appel aux armes, inspirés par cet haine de la tyrannie répudiée par la race anglaise et animée par la certitude que, dans le gouvernement anglais constitutionnel responsable, vous

Major-Général Hon. Sam. HUGHES.

jouissiez de toutes les libertés humaines, vous avez répondu loyalement,

promptement et en grand nombre à l'appel de la patrie.

"Vingt-deux mille hommes ont été acceptés par la mère-patrie. Aujourd'hui plus de trente-trois mille hommes sont en route pour participer aux combats sur les champs historiques de France, de Belgique et d'Allemagne et pour préserver l'intégrité de l'empire britannique, les droits et les libertés de l'humanité.

"Cette guerre a été causée par l'agrandissement autocratique, l'ambition du pouvoir et le désir de subjuguer des voisins inoffensifs et conservateurs des lois établies. Les alliés n'ont aucune culpabilité dans son motif.

"La possession de la Belgique et de la Hollande a longtemps excité la Prusse ambitieuse. L'Autriche a entretenu le désir de s'étendre par delà le Pont Euxin et la mer Egée et tous ces rêves de conquête ont entraîné avec eux la ruine, la rapine et la misère.

"On prédit dpuis des années que l'Allemagne commencera la guerre après la termination du canal de Kiel. Ce canal a été complété au mois de juillet. La guerre a été ouverte avant la fin de ce mois et elle a trouvé l'Allemagne absolument prête et préparée. La Grande-Bretagne, la Belgique et la France n'étaient pas préparées. Trois semaines se passèrent avant que les armées régulières des alliés purent se mettre en campagne.

"Soldats, le monde vous regarde comme une merveille. Il y a six semaines vous viviez paisiblement dans vos demeures comme de pacifiques citoyens canadiens. Depuis ce temps vous avez obtenu votre camp d'entraînement; des champs de tir s'étendant sur une longueur de trois milles et demi ont été construits. Des conduits vous apportant une eau de la plus pure qualité, ont été installés; le drainage a été parachevé; la lumière électrique installée; les moissons fauchées; des chemins et des ponts ont été construits; des édifices pour l'ordonnance et l'armée service corps ont été érigés; des voies d'évitement ont été faites; les bois ont été éclaircis, enfin tout fut préparé pour recevoir convenablement trente-trois mille hommes. Vous avez perfectionné votre tir et vous présentez aujourd'hui, officiers et soldats, le plus beau corps qui ait jamais combattu l'ennemi en commun. Le même esprit qui a accompli cette œuvre vous animera sur les champs de bataille d'Europe. Rien n'entravera l'accomplissement des actes qui vous sont destinés. La tâche qui vous paraissait monstre, il y a quelque temps, a été parachevée. Maintenant la même détermination vous triompherez de l'ennemi commun de l'humanité.

"Il est certain que vous saurez tous faire honneur, à votre roi et à votre pays. Vous prouverez de digne souche, Anglais, Ecossais, Irlandais, Français, Gallois, Allemands et Américains, votre courage et votre intrépidité sont proverbiales. Au sud d'Afrique votre présence fut une garantie de succès. La Grande-Bretagne compte également sur vous dans la guerre actuelle. Lorsqu'à côté des soldats de la mère-patrie, marchent les guerriers du Dominion d'au delà des mers: lorsque Australiens, Zélandais, Sud-Africains, Hindous et Canadiens fouleront le sol d'Europe, alors l'autocratie prussienne devra réaliser le puissant pouvoir de la liberté et il faudra alors vous souvenir que vous ne combattez pas le peuple allemand innocent et affable. Votre tâche est de renverser le régime tyrannique absolu.

"Chaque soldat parmi vous est un peu volontaire. Personne n'a été invité. Jamais un ennemi n'a eu à lutter contre des armées volontaires de votre caractère.

"Soldats, tous les Canadiens sont convaincus que vous ferez individuellement et en corps, ce que le devoir vous demandera pour imposer ainsi le respect à l'ennemi sur le champ de bataille, mériter l'admiration de tous les citoyens de l'univers ainsi que l'amour et la sympathie de ceux qui vous restent chers.

"Quelques-uns peut-être ne reviendront pas; puissent-ils être peu nombreux; leur souvenir se perpétuera non seulement chez leurs enfants, mais la patrie leur sera éternellement reconnaissante; à travers les âges, des hommes indépendants de tous les pays honorent les héros qui ont sacrifié leur vie pour maintenir les lois de la liberté. Le soldat qui tombe sur le champ de bataille ne meurt pas L'immortalité lui appartient et saura lui réserver une place d'honneur au milieu des beaux champs de lilas dorés de la France ou sur les côtes splendides du Rhin. Les principes que vous défendez sont éternels.

Puissent les succès vous être accordés, et lorsque vous reviendrez, un triomphe éclatant et royal vous attendra.

(Signé) SAM HUGHES,
Colonel, Ministre de la Milice du Canada.

Le ministre de la milice, l'hon. Sam Hughes, a déclaré qu'il ressort des listes d'appel que 2,400 soldats canadiens-français font partie de ce premier corps expéditionnaire non seu-

lement groupés en compagnies mais encore inclus dans les effectifs des autres régiments.

Les besoins religieux de ses soldats catholiques ont fait l'objet d'une attention spéciale et voici la liste officielle des aumôniers catholiques du premier contingent canadien : M. l'abbé Siméon Jolicœur, curé de Sainte-Catherine, aumônier-major ; M. l'abbé P. O'Leary, de Québec ; M. le chanoine Sylvestre, de Montréal ; M. l'abbé Arts, prêtre belge du diocèse de Toronto ; R.P. J.A. Fortier, O.M.I., de Saint-Sauveur ; M. l'abbé Edouard E. Doe, de London, Ont. ; le R. P. Workman, franciscain de Montréal ; soit en tout sept aumôniers catholiques.

LA CATHEDRALE DE REIMS.

On se rappelle que M. de Bethmann-Hollweg a adressé, le 30 octobre, au ministre de Prusse auprès du Saint-Siège, une note accusant notre état-major de s'être servi de la cathédrale comme d'un poste d'observation.

M. Landrieux, archiprêtre, vicaire général de la cathédrale de Reims, rétablit la vérité dans la protestation suivante:

"L'auteur de cette note a été induit en erreur par des informateurs; et l'erreur est trop grosse de conséquence pour n'être pas relevée, étant donné surtout qu'on laisse entendre que la cathédrale, déjà dévastée, pourrait encore être maltraitée de ce chef.

"Témoin, heure par heure, de ce qui se passe dans mon église, je suis en mesure de rétablir les faits en parfaite connaissance de cause, et j'ai le devoir de le faire.

" La note affirme que de nouveau, c'est-à-dire depuis l'incendie du 19 septembre, on a placé une batterie devant la cathédrale et installé sur une des tours un poste d'observation. Au nom de S. Em. le cardinal-archevêque de Reims et au mien, j'atteste qu'à aucun moment il n'a été établi de batterie sur le parvis ni de poste d'observation sur les tours et qu'il n'y a jamais eu ni cantonnement ni stationnement quelconque de troupes à proximité."

La dépêche suivante qui vient d'être reçue de Paris indique que la question est définitivement réglée.

Paris, 12 — Le correspondant de l'"Echo de Paris" à Rome, dit que le pape dans sa réponse au cardinal Luçon, archevêque de Reims, a déclaré que les Français n'avaient pas provoqué le bombardement de la cathédrale de Reims, contrairement à ce qu'avaient affirmé les Allemands.

Le pape accepte comme vrais, ajoute le correspondant, les détails donnés par le cardinal, sur le bombardement, et bien que rédigée en des termes très mesurés, la lettre du Pape, n'en reste pas moins une protestation indirecte contre le vandalisme des Allemands.

M. EUGÈNE ISSALYS,

Représentant de la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, auprès des Maisons d'Education.

La Direction de l'*Almanach du Peuple* est heureuse de faire connaître à ses nombreux amis les excellentes nouvelles qu'elle a reçues de M. Eugène Issalys dont elle publie le portrait dans l'uniforme de campagne de l'Armée Française.

Aussitôt la guerre déclarée, M. Issalys a loyalement répondu à l'appel de la France, et en dépit de la grande distance qui le sépare de nous, il désire se rappeler au souvenir des Canadiens, à qui il adresse ses meilleurs souhaits, avec l'espoir de les revoir bientôt, et victorieux.

Dès le début de la mobilisation du Corps Expéditionnaire, les Canadiens-Français ont senti se réveiller en eux la fibre guerrière et le sang français a parlé. Il suffit de parcourir les états et les listes d'appel fournies au camp de Valcartier pour constater qu'au premier signe, de leur propre mouvement, plus de deux mille Canadiens-Français — exactement deux mille quatre cents Canadiens-Français — s'étaient enrôlés pour joindre les rangs des armées alliées. Mais, dans cette petite armée, les Canadiens-Français ne constituaient pas d'unité particulière. Quelques compagnies entièrement composées de Canadiens-Français appartenaient à un bataillon anglais et beaucoup des nôtres étaient répartis dans des régiments écossais. Enfin, si méritoire que fût le dévouement montré par nos compatriotes et si apprécié que fût le

LE MAJOR MIGNAULT.
Organisateur du 22e Régiment Canadien-Français.

concours apporté par eux à la formation de la division canadienne, cette dispersion ne leur rendait pas justice et ne faisait pas ressortir la valeur dont ils avaient fait preuve.

C'est alors qu'un officier canadien-français, major du 65e Bataillon, le Dr Arthur Mignault entreprit d'organiser un régiment purement canadien-français, encadré d'officiers français et capable de représenter dans les troupes de l'Empire la nationalité canadienne-française au même titre que les régiments écossais, irlandais, australiens, de l'Inde et de Terreneuve.

A cette fin, le major Mignault a généreusement mis une somme de cinquante mille dollars pour organiser l'enrôlement des recrues et s'est rendu, avec un groupe de citoyens influents de Montréal, auprès des autorités d'Ottawa pour obtenir l'autorisation de lever le Régiment canadien-français.

Le premier ministre, Sir R. L. Borden, et le chef de l'opposition, Sir Wilfrid Laurier ont chaudement approuvé le projet et le ministre de la milice, l'hon. Sam Hughes, a promis de donner carte blanche pour l'enrôlement et le recrutement.

Aussitôt que les autorités impériales eurent envoyé leurs instructions pour la formation d'un deuxième corps expéditionnaire et pour son recrutement, le ministre de la milice informa les organisateurs du régiment canadien-français qu'ils pouvaient

LE COLONEL GAUDET,
Commandant du 22e Régiment Canadien-Français.

procéder au recrutement et désigna un commandant pour le Royal Canadien. Le commandement a été confié au colonel Gaudet, directeur de la cartoucherie de Québec.

Aussitôt que la nouvelle de l'autorisation ministérielle fut connue dans les cercles militaires et parmi la jeunesse, les adhésions affluèrent, mais les organisateurs, avec l'assentiment de tous les personnages marquants, l'élite du Canada Français, décidèrent bien vite de faire aux volontaires un appel triomphal et éclatant. C'est pourquoi fut réunie au Parc Sohmer

étaient convoqués sans distinction de parti tous les Canadiens-Français prêts à appuyer le mouvement.

Cette assemblée a été tenue le 15 octobre au soir, et il n'est pas exagéré de dire que jamais assemblée aussi patriotique, aussi harmonieuse, aussi enthousiaste n'a été tenue à Montréal. C'était une merveilleuse manifestation qui fait honneur à notre race et qui restera dans son histoire au point de vue du nombre, de la grandeur des sentiments exprimés et de l'ardeur générale dont les assistants au nombre de quinze mille ont fait preuve durant toute la soirée.

Les différents orateurs ont su, chacun à son tour et chacun à sa manière, faire vibrer la fibre patriotique dans les poitrines et, chez beaucoup de spectateurs, éveiller le regret de n'être plus assez jeune pour entreprendre les fatigues d'une campagne contre les Allemands.

Les chefs des deux partis ont recueilli d'unanimes applaudissements ; car le patriotisme avait, dans le splendide auditoire, fait oublier toute idée de politique, tout esprit de parti, pour ne songer qu'à la patrie, à la liberté menacée, à l'humanité outragée, à la civilisation foulée aux pieds, ravagée, brûlée, assassinée par les hordes teutonnes.

Un souffle d'héroïsme planait sur la salle ; des effluves magnifiques, se dégageaient des vibrants appels lancés par les orateurs, enflammaient tous les cœurs, faisaient monter au cerveau les flots pressés d'un sang généreux. C'était magnifique. Et c'était glorieux.

L'âme canadienne-française a tressailli ; la robustesse et la vigueur de notre race ont été électrisées et l'âpre volonté de repousser la force brutale et impie mise au service de desseins infernaux, par la juste et fière protestation de la force au service du droit, du bien et de la justice, s'est incrustée dans les consciences.

Il est impossible dans ce court espace de résumer les discours magistraux prononcés en cette circonstance et l'on peut seulement citer les noms des orateurs en mentionnant quelques-unes de leurs pensées marquées au sceau du plus pur patriotisme.

Dr A. MIGNAULT, président. " Mon seul désir a été de fournir à mes compatriotes l'occasion de montrer leur vaillance, de prouver, au prix de notre vie, s'il le faut, leur fidélité à l'Angleterre qui nous a donné le régime bienfaisant dont nous jouissons, et notre amour de la France à laquelle nous devons le sang qui coule dans nos veines et les belles traditions qui ornent notre histoire, enfin notre dévouement à l'infortune des nations qui ont subi les assauts de la sauvagerie et de la barbarie."

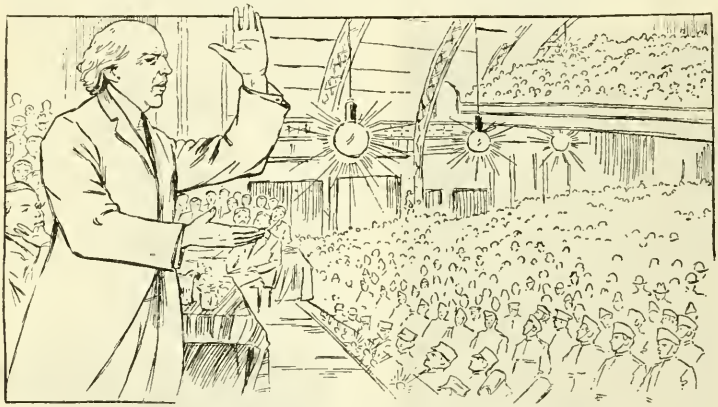

Sir Wilfrid Laurier à l'assemblée du Parc Sohmer.

SIR WILFRID LAURIER a été le héros de la soirée et il a remporté un de ses plus beaux succès oratoires. " Lorsque Dollard et ses dix-sept compagnons partaient pour aller sauver la jeune colonie, ils savaient qu'ils ne reviendraient pas et leur héroïsme grandissait dans l'espérance de la mort triomphante. Si, dans les veines des Canadiens qui composent cette assemblée, il coule encore quelques gouttes du sang de Dollard et de ses compagnons, vous vous enrôlerez en masse, car la cause est aussi sacrée que celle pour laquelle Dollard et ses compagnons sacrifièrent leurs vies."

SIR LOMER GOUIN, premier ministre de Québec. " Je profite de l'occasion,

pour le dire devant mon honorable ami le chef de l'opposition, la province de Québec saura se souvenir de ses fils qui vont combattre sous le commandement au général Joffre. Elle saura un jour récompenser leurs faits d'armes et honorer leur retour dignement et majestueuesement .Tous vont combattre une cause juste à qui est réservée la victoire la plus certaine et la plus éclatante."

L'Hon. T. C. Casgrain, représentant le gouvernement fédéral. "Ce n'est pas le temps des dissensions politiques, des querelles nationales et des troubles intérieurs. Nous nous unissons pour faire face glorieusement à l'ennemi commun, pour repousser dans ses repaires ce fauve déchaîné au milieu de populations calmes, généreuses et industrielles par l'ambition d'autocrates implacables et de diplomates aguerris par l'esprit vil de la conquête et de la domination absolue. Tous les sujets du roi George V ont su prouver en ces jours, où la conscience nationale doit être très scrupuleuse, qu'ils n'avaient qu'une âme, qu'un cœur et qu'ils désirent tous participer dans la mesure de leurs forces et de leur pouvoir à la défense du Royaume-Uni."

Hon. R. Lemieux, ancien ministre de la Marine. "Fiers de notre allégeance, parce qu'elle est scellée du sceau de la liberté, nous nous réclamons avec d'autant plus d'orgueil de notre citoyenneté britannique qu'au cours des événements qui ont précédé cette guerre, nous avons vu la Grande-Bretagne se ranger avec la France et la Russie au service du droit et de la justice. Jamais plus noble cause ne fut soutenue avec plus de noblesse. C'est l'ère des grandes épopées qui recommence. La liberté sauvée par le dévouement des soldats alliés, n'aura pas assez de palmes pour les vivants, pas assez de couronnes pour les morts.

M. L. T. Maréchal, avocat, un des premiers organisateurs du Royal Canadien-français. "Nous devons remercier le premier ministre, Sir Robert Borden, pour l'assistance précieuse qu'il nous a donnée. Oui, sachons-lui gré, car il a été touché par ce mouvement enthousiaste de nos braves jeunes gens canadiens-français, par leur dévouement à la cause nationale, et par leur unique désir d'aller combattre pour l'honneur de l'empire britannique, comme le firent autrefois leurs aïeux, en 1812 et en 1814. Nous sommes toujours les fils d'Armorique, comme disait le poète, les descendants des vaillants guerriers de la belle France."

M. J. M. Tellier, chef de l'opposition à la législature de Québec. "Nous oublions tout pour le moment, nos discussions de l'Assemblée législative et nos luttes de parti, et nous nous rallions avec fierté et dignité à l'administration de la province de Québec pour maintenir une généreuse attitude en face de la situation présente."

L'hon. sénateur Belcourt d'Ottawa souhaita aux organisateurs du régiment le plus grand succès.

Cette mémorable assemblée qui a été une éclatante affirmation des Canadiens-Français a eu son effet. Le recrutement en a reçu un magnifique élan et dès maintennt le régiment canadien-français prend forme, les recrues s'instruisent et vont bientôt occuper les casernes de l'ancienne Ecole militaire de Saint-Jean.

Mais il faut que l'enrôlement se fasse sans interruption. Il est indispensable pour la valeur du corps, pour la sécurité de ceux qui vont le composer, que seuls les hommes physiquement capables d'endurer les grandes privations et les lourds efforts soient choisis et enrégimentés. C'est pourquoi il importe que les officiers aient largement le choix parmi les hommes à enrégimenter.

Pour cela, il faut que les listes soient amplement remplies et même dépassées. C'est à cette seule condition que le régiment canadien-français pourra être constitué sur des bases qui en fassent un modèle pour le corps expéditionnaire canadien.

"Mères canadiennes, lorsque l'être qui vous est cher viendra vous annoncer son départ prochain, dites-lui ce que les femmes de France disent à leur fils : "Pars, fais ton devoir, va vers les champs d'honneur, rien n'est plus beau !

UN BEAU FAIT D'ARMES

Chargeant à pied avec leurs lances, deux régiments de dragons s'emparent d'un village.

L'avis semi-officiel suivant a été publié à Paris :

"Au cours d'une de nos attaques dans la journée d'avant-hier, l'infanterie ennemie, supportée par de l'artillerie, était solidement établie dans un village. Deux régiments de dragons ayant mis pied à terre, chargèrent, la lance à la main, et s'emparèrent du village, dans lequel l'eunemi abandonna plus de 200 morts et 200 blessés."

UN GENERAL A PERDU SON FILS

Paris, 14 sept. — Le général Bailloud, un des héros du Maroc, a visité hier les blessés d'un hôpital et il s'informa de son fils, qui appartenait au même corps d'armée que les blessés. On lui répondit avec ménagement que son fils avait été tué en face de l'ennemi.

Le général pâlit et deux grosses larmes roulèrent le long de ses joues hâlées. Puis, reprenant le dessus, il serra les lèvres et continua sa visite comme antérieurement.

Paris, 1er décembre.

Voilà quatre mois que la lutte est commencée ; quatre mois que les alliés combattent pour la cause de l'honneur, de la liberté.

La Belgique, la Grande-Bretagne et la France ont confié leur sort et leur destinée à leurs plus valeureux enfants dont le sang coule à rouges torrents.

Quand cela finira-t-il ?

Ecoutez cet appel frémissant que Paris lance aux nations civilisées :

Combien de mois faudra-t-il encore pour que ce sacrifice de toutes les heures reçoive, dans une juste apothéose, son immortelle récompense... pour écrire le mot " fin " sur cette scène des horreurs et des grandeurs incomparables... pour fermer à tout jamais ce gigantesque théâtre de la mort ?

Personne ne peut le dire. Et nous ne pouvons faire aucune prévision, même approximative, sur la durée de la guerre. Ce n'est même pas le secret des états-majors.... La France ne sait qu'une chose : c'est qu'elle veut vaincre et qu'elle vaincra.

Elle vaincra... parce que sa défaite serait celle de l'humanité, et que l'humanité est impérissable.

Elle vaincra..., proe que, dans le premier choc de la surprise foudroyante qui précipita sur elle des forces immenses, elle n'a pas été vaincue, et qu'elle a pris conscience de sa vigueur nationale.

Elle vaincra... parce que les vivants et parce que les morts aussi la protègent, parce que chaque deuil est un enseignement et que la vengeance crie à travers les dévastations et les massacres.

Elle vaincra..., parce que chaque jour de défense est pour elle une victoire, parce que beaucoup de ceux qui sont tombés se relèvent pour la défendre encore, parce que ceux qui ne la défendraient pas seraient marqués d'un opprobre éternel.

Elle vaincra, parce que sa victoire sera pure, qu'elle ne la souillera ni de forfaiture, ni de cruauté, qu'elle sera terrible, mais légitime, et que, pour le repos de l'univers, elle devra être irrévocable.

Elle vaincra, pour enfanter, dans la douleur, un monde nouveau, qui sera enfin celui de la Justice, de la Civilisation .. et de la Paix.

LA SITUATION MONDIALE.

L'anné 1915 se lève dans un ruissellement de sang et de larmes.

Par l'addition de la Turquie et du Portugal au nombre des belligérants, l'étendue des hostilités comprend maintenant environ 58 pour cent de la surface des terres et environ 56 pour cent de la population totale du globe.

En chiffres ronds, sur une surface de 51,000,000 milles carrés, sans compter les régions inhabitables des côtes arctique et antartique, les nations en guerre occupent 30,000,000 de milles carrés et environ 1,000,000,000 sur 1,800,000,000 de la race humaine se trouvent engagés plus ou moins, dans la plus grande guerre qui se soit jamais vue.

En faisant la part des deux groupes opposés, on trouve une grande prépondérance du côté de la Triple Entente et de ses alliés, qui possèdent 27,500,000 milles carrés du territoire et commandent à 840,000,000 d'habitants, tandis que la Triplice nouveau genre (Allemagne, Autriche et Turquie) n'ont que 2,000,000 milles carrés avec 160,000,000 de population.

Si l'on examine les choses par continents, on trouve qu'en Europe 3,040,000 milles carrés sur 3,850,000 sont en état de guerre et 380,000,000 d'habitants sur 465,000,000 ou environ 80 pour cent.

En Asie, les pays affectés directement par la guerre contiennent 8,300,000 milles carrés (sans compter l'intérieur de l'Arabie), soit 56 pour cent de la surface totale, et 475,000,000 sur 980,000,000, soit 48 pour cent de la population doivent être classés comme belligérants.

L'Afrique, proportionnellement, est encore plus affectée que l'Europe. Environ 1,500,000 milles carrés, soit 90 p. c. et 125,000,000 de sa population, sur 137,000,000, ou plus de 90 pour cent sont en guerre. En fait, il n'y a de neutres en Afrique que les colonies italiennes et espagnoles, et les nations libres de l'Abyssinie et de Libéria.

Le plus curieux, c'est que l'Australie, c'est-à-dire le territoire le plus éloigné de la zone primitive des hostilités est celui qui donne le plus fort pourcentage de belligérants, c'est-à-dire 94 pour cent en population et plus de 95 pour cent en surface.

L'Amérique du Sud est la partie du monde la moins affectée de toutes sur une surface de 7,500,000 milles carrés et une population d'environ 52,500,000, elle n'a que 128,500 milles carrés de territoire et 350,000 habitants entraînés dans les combats.

De sorte que le continent qu'on s'est habitué à regarder comme le siège de guerres perpétuelles, est justement celui qui est le plus à l'abri du cataclysme qui bouleverse l'univers et qui remet en question la domination et même l'existence des plus grandes et des plus soi-disant civilisées nations du monde.

M. Nordman, astronome de l'Observatoire de Paris, dit : "Quand la Science sera à peu près faite on pourra tirer des horoscopes rigoureux." Une étincelle électrique ébranle les ondes hertziennes et fait en un instant de raison le tour de notre Globe. La Lune commande le flux et le reflux des marées; les taches solaires déterminent des périodes alternées de pluie et de sécherrsse. La liaison des phénomènes est absolue dans l'Univers. Est-il téméraire de penser que nous connaîtrons un jour la mesure dans laquelle l'étoile qui brille à notre naissance influe sur notre destinée?

LE CARACTERE ET L'AVENIR SELON L'ASTROLOGIE

L'Astrologie a toujours joué un grand rôle dans l'histoire des superstitions. Elle vient de loin, de l'Egypte. Elle attire par des formes scientifiques un nombre plus considérable d'adeptes en Angleterre et aux Etats-Unis. En France, nous sommes sceptiques et nous sourions des influences astrales, et cependant connaître le passé, démêler le présent, entrevoir l'avenir, est un désir éternel.

L'Astrologie a donné lieu, en Amérique, à des observations surprenantes sur le mariage. Mrs. Helen Vail Wallace a fait une enquête sur les 2,000 couples mariés à New-York, dans la période d'un mois, en 1908 et 1909. 1181 mariages se sont faits sous l'influence des divers signes du Zodiaque. Ils se divisent en signes de Terre, d'Air, de Feu et d'Eau. On a remarqué que les signes de Terre et d'Eau sont les signes les plus sympathiques, ceux qui se recherchent et s'accordent.

Voici les tableaux que Mrs. Helen Vail Wallace a publiés dans le *New York World;* ils seront consultés avec curiosité.

1 000 Mariages (1908)		
Taureau	(Terre)	213
Poissons	(Eau)	198
Bélier	(Feu)	100
Capricorne	(Terre)	189
Gémeaux	(Air)	173
Cancer	(Eau)	166
Vierge	(Terre)	156
Lion	(Feu	147
Sagittaire	(Feu	147
Balance	(Air)	143
Scorpion	(Eau)	140
Verseau	(Air)	139
	Total	2000

1 000 Mariages (1909)		
Capricorne	(Terre)	236
Taureau	(Terre)	231
Poissons	(Eau)	221
Cancer	(Eau)	175
Sagittaire	(Feu)	170
Bélier	(Feu)	166
Vierge	(Terre)	156
Lion	(Feu)	154
Scorpion	(Eau)	144
Verseau	(Air)	133
Gémeaux	(Air)	110
Balance	(Air)	104
	Total	2000

Ces chiffres montrent que les mariages les plus nombreux et les plus heureux se font entre les signes de Terre et d'Eau.

LA NAISSANCE ET LA DESTINEE

Nous commençons par le Bélier qui gouverne la première des douze divisions du Zodiaque.

LE BELIER (21 mars au 21 avril)— *Signes de Feu sous l'influence de la planète Mars.*

CARACTÈRE : Nature intrépide, agressive, enthousiaste, ambitieuse, entreprenante. — Tempérament hardi, agité, fier, romanesque; imagination vive.

Esprit inventif, spéculateur, impulsif, téméraire. Energie combative. Ame toujours en lutte.

PHYSIQUE : Maigreur robuste, visage allongé,

FORTUNE : Gains par hardiesse des entreprises.

S'élèvent par leur activité cupide.

PÉRIODES IMPORTANTES : 15, 30, 45 et 60 ans.

LE TAUREAU (21 avril au 21 mai). — *Signe de Terre, sous l'influence de la planète Vénus.*

CARACTÈRE : Ferme, pratique, très endurant, fixe dans les idées, quelquefois emporté et violent, ou obstiné, lent et réfléchi ; amour de la lutte mais aussi du confort. Esprit positif et matérialiste. Affectueux ; enclin, aux plaisirs.

PHYSIQUE : Bonne constitution, corps carré.

FORTUNE : Intuition pour le commerce et les affaires financières. Apte à gouverner et à diriger l'exploitation de mines et de propriétés.

PÉRIODES IMPORTANTES : 16, 24, 30, 33 ans.

LES GEMEAUX (21 mai au 21 juin). — *Signe d'Air sous l'influence de la planète Mercure.*

CARACTÈRE : Esprit hésitant, sans ordre, aimant le changement, caractère faible. Agité et quelque peu irritable, excessivement nerveux. Regrette ce qu'il a fait. Jamais content, jamais tranquille. Ne se mariera pas jeune. Facilité pour l'étude. Curiosité intellectuelle. Dextérité manuelle et artistique.

PHYSIQUE : Grand, mince ; vue perçante.

FORTUNE : Gains provenant d'une série d'entreprises ou de professions successives. Arrivent à la fortune vers 35 ans. Leur vie est sujette à des changements tous les dix ans.

LE CANCER ou l'ECREVISSE (21 juin au 21 juillet) — *Signe d'Eau, c'est-à-dire d'insconstance et d'agitation sous l'influence de la Lune.*

CARACTÈRE : Impressionnable, sensitif, méfiant, capricieux, timide, réservé et changeant. — Tenace dans les désirs ; ambitieux ; fortement attaché au foyer.

Léger et cependant homme de tradition, aimant les choses du passé. Exagéré dans ses exigences ou ses méfiances. Mariage heureux.

PHYSIQUE : Taille moyenne. Visage rond, joues pleines, souvent double menton, nez court.

FORTUNE : Spéculations heureuses dans les biens immobiliers, richesse dans l'âge mûr. Excelle dans le gouvernement des affaires publiques. La vingt-cinquième année est très critique, ainsi que la cinquantième et la soixante-quinzième année.

LE LION (21 juillet au 22 août). *Signe de Feu, c'est-à-dire de puissance et d'intelligence, sous l'influence du Soleil.*

CARACTÈRE : Impulsif, violent, indiscipliné, se moquant des préjugés et des menaces ; instincts matériels, amour des plaisirs ; fier, ambitieux, ne se décourageant jamais ; à la fois idéaliste et pratique. Aime le commandement, le travail, le foyer, la vie aux champs. Ami sincère, noble ennemi, enclin au pardon. Agissant bien plus par le cœur que par la raison. Maître de soi-même, aimable, sympathique, affectueux, passionné, compatissant, gai, quelquefois emphatique et vantard.

PHYSIQUE : Haute stature ; belles proportions ; épaules larges ; tête grosse et ronde.

FORTUNE : Conquise par le travail dans une profession libérale, ou par des idées nouvelles ; directeur et artiste organisateur, excelle dans toutes les occupations dérivant du plaisir des autres. La première partie de la vie n'est jamais aussi favorable que la seconde.

PÉRIODES DÉCISIVES : 19, 38, 57, 76 ans.

LA VIERGE (22 août au 21 septembre). — *Signe de la Terre sous l'influence de la planète Mercure.*

CARACTÈRE : Nature pratique, adroite, ingénieuse, prudente, toujours prosaïque et terre à terre, souvent difficile, irritable, nerveux. — Mentalité active. Esprit pénétrant, judicieux, malin, même rusé. Prompt à profiter de l'occasion. En général, égoïste.

PHYSIQUE : Taille moyenne, corps bien proportionné, teint coloré. Cheveux noirs.

FORTUNE : Aptitude pour les affaires commerciales ; réussit plutôt en travaillant sous les ordres de quelqu'un ; chances de fortune tardives. Mariage riche mais malheureux.

PÉRIODES IMPORTANTES : 21, 31, 41 et 50 ans.

LA BALANCE (22 septembre au 21 octobre). — *Signe d'Air sous l'influence de la planète Vénus.*

CARACTÈRE : Intuitif, affable, courtois, affectueux, habileté et succès dans les arts. Nature équilibrée, courageuse, entreprenante, tenace, mais sans scrupule.

---

* * *

Vertplumeau raconte à un ami les ennuis de son dernier voyage.

— Figurez-vous, mon cher, que, dans le wagon, je m'étais assis auprès d'une portière dont la vitre ne pouvait pas se relever. J'ai eu, tout le temps du trajet, le vent dans la figure.

— Il fallait changer de place.

— Avec qui ? J'étais seul dans le compartiment.

* * *

Entre Tapins :

— Tu n'as rien envoyé au Salon cette année ?

— Figure-toi que j'avais commencé une nature morte, une langouste superbe, quand je me suis aperçu que mon modèle allait se gâter. En la terminant, je n'étais pas sûr d'être reçu, tandis qu'en y renonçant, j'étais sûr de dîner... Je n'ai pas hésité. Et voilà.

PHYSIQUE : Grand, mince ; cheveux bruns, visage rond, traits réguliers, apparence sympathique.

FORTUNE : Acquise par le travail. Bénéfices et succès par les associations. Changement de fortune tous les huit ans.

LE SCORPION (22 octobre au 20 novembre). — *Signe d'Eau sous l'influence de la planète Mars.*

CARACTÈRE : Agressif, jaloux, violent, indiscipliné, vindicatif, ardent, passionné, audacieux, rusé, prévoyant, subtil. Aimant les louanges. Se mariera par un coup de tête et sera malheureux.

PHYSIQUE : Taille moyenne, corps trapu.

FORTUNE : Bonnes aptitudes exécutives, spécialement doué pour la chirurgie, la chimie, la carrière militaire. Intelligent en affaires, sachant profiter de l'occasion. Fortune peu stable.

Changement de situation tous les 15 ans ; la 45e année est la plus importante.

LE SAGITTAIRE (21 novembre au 21 décembre) — *Signe de Feu sous l'influence de la planète Jupiter.*

CARACTÈRE : Idéaliste, enthousiaste, impulsif, entreprenant, passionné, démonstratif, gai. Esprit vif et acéré, en rébellion contre l'ordre existant. Fervent du plein air, de tous les sports. Aime les voyages, le changement. Vive compréhension ; prompt en paroles et en actions. Quoique combatif, généreux, humain. Instable dans ses opinions ; superficiel dans ses idées. Minutieux et pourtant désordonné.

PHYSIQUE : Grand, mince, musculature robuste ; calvitie précoce ; démarche souple et vive.

FORTUNE : Très favorisé par la chance, héritages inattendus, gains aux loteries. Réussit en s'associant.

PÉRIODE LA PLUS IMPORTANTE, entre 36 et 40 ans.

LE CAPRICORNE (du 21 décembre au 21 janvier). — *Signe de Terre sous l'influence de la planète Saturne.*

CARACTÈRE : Grave, réfléchi, austère, plutôt mélancolique. Habile à se dominer. Patient, laborieux, persévérant. Esprit subtil, ambitieux. Les utopistes, les illuminés, les réformateurs de religion, les anarchistes sont presque tous nés sous le signe combatif du Capricorne. Aptitudes pour les sciences et les lettres ; inaptitudes au mariage dans leur soif de liberté et d'indépendance.

PHYSIQUE : Petite taille, parfois osseux et maigre ; nez long. Démarche peu élégante.

FORTUNE : Habileté pratique pour le négoce et le commerce. Aptitudes pour la vie politique. Chances de gains par les constructions et les achats de propriétés. Ne progresse qu'après la 30e année.

LE VERSEAU (21 janvier au 21 février). — *Signe d'Air sous l'influence de la planète Saturne.*

CARACTÈRE : Élevé et indépendant ; discret, paisible, patient, fidèle, humain. — Très intuitif, imagination active, toujours occupé de projets, mais manque de sens pratique pour les réaliser. Esprit studieux et pensif. Aime la nature, la musique, les arts, la littérature, le côté intellectuel et raffiné de la vie. Quelquefois égoïste, vain, capricieux, enclin à exagérer ou à se vanter.

PHYSIQUE : Stature moyenne, port élégant. Traits réguliers, teint clair, sanguin.

FORTUNE : Se fait rarement une position par lui-même. Richesse par mariage ou association avec des amis. L'avenir est assuré à 42 ans, ou jamais, la 42e année étant la plus critique.

LES POISSONS (21 février au 21 mars). — *Signe d'Eau sous l'influence de la planète Jupiter.*

CARACTÈRE : Sympathique, fidèle, dévoué, impressionnable, aimable, sujet à l'inquiétude, aux pressentiments ; craignant de ne pas réussir, hésitant dans ses décisions et ses entreprises. Manque d'énergie, de courage, se créant toujours d'imaginaires obstacles. Cœur généreux, aimant à protéger.

PHYSIQUE : Taille moyenne ; épaules rondes, figure bombée et pleine, grands yeux endormis.

FORTUNE : Bénéfice par spéculations entreprises sous le couvert de la philanthropie et de la religion. Sujet à des changements de fortune tous les 12 ans. Époques les plus critiques : de 48 à 70 ans.

---

* * *

Entre électeurs, après les dernières élections municipales :

— Il n'y a pas à dire, les candidats ont donné un excellent exemple, qui devrait bien être suivi, en ne s'injuriant pas réciproquement sur leurs affiches.

— Ils ont fait preuve, en outre, de grand sens.... mural !

* * *

Entre critiques.

— Que pensez-vous de la pièce ?

— Dame, il me semble qu'il ne peut y avoir qu'un avis...

— Oui, bien sûr : c'est exquis, n'est-ce pas ?

— C'est infect !

BEAUBIEN (L'abbé C.-Philippe), anc. curé. Né à Montréal le 17 octobre 1843, décédé au même endroit, 30 juin 1914.

BISSONNETTE (Pierre-Jullen L.), médecin. Né à Laprairie le 25 février 1861, décédé au St-Esprit le 11 mai 1914.

BERNARD (Joseph-Emile), médecin. Né à Belœil le 6 déc. 1880, décédé à Montréal le 1 décembre 1913.

BOURBEAU (Joseph-E.), marchand. Né à St-Pierre-les-Becquets le 15 sept. 1866, décédé à Tingwick le 28 janvier 1913.

BOURKE (Ovide-Albert). Né à St-David (Yamaska), le 24 avril 1863, décédé à Worcester, Mass., le 28 décembre 1913.

BRAULT (Calixte), notaire et inspect. d'écoles. Né à l'Acadie le 21 nov. 1844, décédé à la Pointe-Claire le 6 février 1914.

CHAGNON (Hypolite-C.-H.), notaire. Né à St-Damase le 28 mai 1844, décédé à Coaticook le 28 février 1914.

CHARETTE (Jos.-Alban), médecin. Né à St-Timothée le 17 octobre 1865, décédé à Montréal le 8 septembre 1914.

CHARLEBOIS (Alphonse), entrepreneur. Né à Montréal le 15 décembre 1840, décédé au même endroit le 23 mars 1914.

CHENEVERT (J.-Baptiste), surintendant. Né à Montréal le 29 juin 1850, décédé au même endroit le 20 avril 1913.

CHOUINARD (Mathias), avocat. Né à St-Jean Port-Joli, le 25 fév. 1843, décédé à Québec le 6 avril 1914.

CREVIER (J. W.), entrepreneur. Né à Champlain le 28 décembre 1834, décédé à Montréal le 24 février 1914.

DELORME (Adhémare), comptable. Né à Montréal le 15 mars 1869, décédé au même endroit le 14 sept. 1913.

DUCHESNEAU (Joseph), négociant. Né à la Pointe-Claire en 1849, décédé à Montréal le 13 avril 1914.

DUGAL (Alfred), voyageur de commerce. Né à St-Michel, Bellechasse, le 10 oct. 1851, décédé à Montréal le 12 septembre 1913

DUGAS (Côme-Alfred), médecin. Né à Saint-Jacques de l'Achigan, le 1 oct. 1863, décédé à Montréal le 7 janvier 1914.

FILIATRAULT (L'abbé Jos.-Emmanuel), P. S. S. Né à Ste-Rose en 1836, décédé à Montréal le 29 avril 1914.

FONTAINE Geo.-H.), médecin et registrateur. Né à Sainte-Théodosie (Verchères), décédé à Verchères le 31 mai 1914.

FORTIER (Théophile), fonctionnaire. Né à Ste-Claire (Dorchester), le 26 mai 1845, décédé à Ottawa le 15 sept. 1913.

FOISY (G.-William), marchand. Né à Gentilly le 13 juin 1855, décédé à Montréal le 7 octobre 1914.

GIGUERE (Denis), fonctionnaire. Né à Lavaltrie le 24 avril 1835, décédé au même endroit le 3 septembre 1914.

GLOEBNSKY (Adol.-Jules), courtier. Né à Ste-Scholastique en 1856, décédé à Montréal le 20 septembre 1914.

GODIN (L'abbé Ad.-Ovide), curé. Né au Cap-Santé le 12 mars 1847, décédé à St-Augustin, Portneuf, le 23 octobre 1914

GRANGER (A.-Alphonse), libraire. Né à Ste-Anne des Plaines le 21 août 1858, décédé à Montréal le 23 avril 1914.

GUAY (André-Elzéar), notaire. Né à Rimouski le 1 septembre 1843, décédé à Ville-Marie le 28 décembre 1913.

GUEVREMONT (Pierre), shérif. Né à l'île Dupas le 24 juillet 1844, décédé à Sorel le 8 avril 1914.

LAMARCHE (Eugène), bijoutier. Né à St-Hyacinthe le 15 août 1864, décédé au même endroit le 24 mai 1914.

LANCTOT (Joseph), médecin et cons. législatif. Né à St-Constant le 21 août 1847, décédé à Montréal le 20 février 1914.

LARIVIERE (L'abbé Alphonse-C.), curé. Né à Montréal le 26 décembre 1867, décédé à Augusta, E.-U., le 26 mars 1914.

LARUE (Jos.-Ernest), juge. Né à Québec le 7 juillet 1844, décédé au même endroit le 26 novembre 1913.

LAVERY (Jos.-Isaac), avocat. Né à St-Jean Port Joli (l'Islet), le 29 nov. 1849, décédé à Québec le 24 octobre 1914.

LAVIGNE (Emile), journaliste. Né à Montréal le 7 mars 1848, décédé au même endroit le 14 septembre 1914.

LORTIE (Jos.-Henri), bourgeois. Né à Québec le 19 mars 1844, décédé à Curran, Ont., le 6 octobre 1914.

MAGNAN (L'abbé Henri), vicaire. Né à Vaucluse en 1878, décédé à Montréal le 30 janvier 1914.

McGOWN (J.-G.-W.), avocat, insp. d'écoles. Né à St-Ambroise de Kildare le 14 mars 1849, décédé à Montréal le 6 juin 1914.

MACKENZIE (P. S. G.), ministre prov. Né à Cumberland House, Man., le 19 déc. 1862, décédé à Richmond le 1 novembre 1914.

MONK (Frederick-D.), ancien min. fédéral. Né à Montréal le 6 avril 1856, décédé au même endroit le 15 mai 1914.

PELLETIER (Rév. Frère Adolphe), C. S. V. Né à Lavaltrie le 8 décembre 1842, décédé à Montréal le 25 juin 1914.

PINARD (A.-L.), marchand. Né à St-David, Yamaska, le 8 février 1847, décédé à Ottawa le 14 décembre 1913.

POISSON (Roméo), député-registrateur. Né à Arthabaska le 13 déc. 1853, décédé au même endroit le 2 janvier 1914.

RAYMOND (Augustin-O.), employé civique. Né à Saint-Hyacinthe en 1852, décédé à Montréal le 16 août 1914.

RIVARD (Antoine-M.), médecin et shérif. Né à St-Léon le 24 sept. 1838, décédé à Joliette le 11 septembre 1914.

ROUSSEAU (L'abbé Ulric), curé. Né à St-Henri de Lauzon le 24 septembre 1831, décédé à Deschambault le 22 juillet 1914.

ROY (Edouard), médecin. Né à St-Jean d'Iberville le 31 mars 1859, décédé à Montréal le 21 avril 1914.

SAINT-JULIEN (Jules-André), avocat. Né à St-Timothée le 15 février 1855, décédé à Montréal le 4 mai 1914.

TACHE (William-Arthur), fonctionnaire. Né à Québec le 23 décembre 1857, décédé à Ottawa le 8 décembre 1913.

VALLERAND (André - Eusèbe), marchand. Né à Montréal le 20 septembre 1847, décédé à Québec le 5 mars 1914.

VERRET (Amb. Hector), ancien auditeur provincial. Né à Québec le 8 fév. 1840, décédé au même endroit le 11 janvier 1914.

LES MALADIES

DES

FEMMES

Voici un sujet éminemment délicat :

C'est que les jeunes filles et les femmes, à qui l'on cache trop les vérités, ignorent assez généralement le rôle prépondérant que jouent certains organes, que ces organes réclament un entretien constant et parfait, que si leur hygiène laisse tant soit peu à désirer, elles contractent des maladies incommodes et presque humiliantes.

Oh ! Alors, combien leur beauté, leurs charmes s'altèrent, non seulement elles perdent la santé, mais elles s'exposent à contracter des infirmités qui commandent souvent des opérations chirurgicales mortelles. Il faut arracher les jeunes filles et les femmes à tant de misères physiques,à tant de périls intimes. C'est ce que les **PILULES ROUGES** pour les femmes Pâles et Faibles accomplissent tous les jours.

Jamais l'on n'a poussé plus loin l'habileté, le perfectionnement. Avec une sollicitude sans égale, les Médecins Spécialistes des Pilules Rouges ont prévu toutes les indispositions, toutes les maladies intimes qui peuvent atteindre les femmes.

Depuis des années, ils ont dirigé leurs efforts et leurs découvertes à guérir ces maladies chroniques et lentes, qui sont entièrement en dehors de la portée des médecins ordinaires, et qu'on appelle " Maladies des Femmes." Convaincus que l'usage du couteau devenu général dans la profession médicale, était parfaitement inutile dans le traitement de ces maladies, ils ont traité par moyens hygiéniques.

Les **PILULES ROUGES** ont guéri plus de femmes découragées qu'aucune autre médecine, et les nombreuses attestations, dont les journaux sont remplis, sont la preuve évidente de leurs grandes vertus curatives. Allez voir ces femmes ou écrivez-leur et sachez ce qu'elles pensent. Elles vous diront qu'avant de prendre les **PIULES ROUGES** elles étaient allées consulter le Médecin de famille, l'homme en qui elles avaient le plus de confiance au monde, ensuite un autre et souvent un troisième et un quatrième ; mais, comme tant d'autres, qu'elles n'ont trouvé guérison que dans les **PILULES ROUGES**, le remède par excellence qui guérit les femmes malades.

Le Dr Simard, qui a passé près de trois années en Europe, à étudier les maladies des femmes, sous la direction des célèbres docteurs spécialistes Capelle et DeVos, est maintenant de retour et continuera de donner des consultations au No **274, rue Saint-Denis.** Comme par le passé, ces consultations se donneront tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, et seront absolument gratuites.

L'expérience acquise par le Dr Simard, durant son séjour en Europe, est une sérieuse garantie de succès ; nous espérons donc que toutes les femmes qui souffrent, sauront profiter des avantages que nous mettons à leur disposition, en venant le consulter ; celles qui en seraient empêchées, peuvent lui écrire en lui donnant une description complète de leur maladie et elles recevront des conseils qui leur seront de la plus grande utilité.

AVIS IMPORTANT. — Les **PILULES ROUGES** pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c. la boîte, ou six boîtes pour $2.50 ; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au cent ; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la Cie Chimique Franco-Américaine et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les **PILULES ROUGES**, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. **REFUSEZ CATEGORIQUEMENT.** Défiez-vous aussi des **COLPORTEURS** ; les **PILULES ROUGES** ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les **PILULES ROUGES** sont la grande spécialité pour la femme, qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUERIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer, dans votre localité, les véritables **PILULES ROUGES** pour Femmes Pâles et Faibles, écrivez-nous, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (Limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Encres Antoine

L'Encre Blue Black Antoine

est d'une limpidité parfaite. D'un bleu très prononcé au moment où l'on écrit, cette encre devient, en peu de temps, d'un noir intense.

Ses qualités ne s'altèrent ni sous des climats différents, ni à des températures variées. Elle n'oxyde pas les plumes et ne dépose pas dans l'encrier.

Bouteille de	1 Litre	.. .. ..	75 cts
" "	½ "	.. .. ..	50 "
" "	¼ "	.. .. ..	30 "
" "	⅓ "	.. .. ..	15 "

L'Encre Violette-Noire Communicative Antoine

est une spécialité importante de la Maison ; on a vainement, et à plusieurs reprises, cherché à l'imiter, mais sans résultats.

D'un violet noir au moment où l'on écrit, cette encre passe à un noir parfait. Elle peut donner plusieurs bonnes copies d'un seul coup de presse, aussitôt après l'écriture, et une année plus tard, elle fournit une bonne copie.

Bouteille de	1 Litre	.. .. ..	75 cts
" "	½ "	.. .. ..	50 "
" "	¼ "	.. .. ..	30 "
" "	⅓ "	.. .. ..	15 "

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

Agents au Canada pour les Encres Antoine.

79, Rue St-Jacques, Montréal

PLUMES-FONTAINES

Chaque plume est garantie en or solide de 14 carats, avec pointe en iridium. Satisfaction absolue garantie ou l'argent remboursé. Ces plumes se font en cinq sortes de pointes par numéro.

Plume "SIR WILFRID LAURIER" Régulière
No 22 : $1.50. No 24 : $2.50. No 26 : $3.50.

Plume-fontaine "SIR WILFRID LAURIER" Self-Filing
No 102 : $2.00. No 104 : $3.00. No 106 : $4.00

Plume-fontaine "SIR WILFRID LAURIER" Auto-Safety
No 201 : $3.00. No 203 : $4.00.

Plume-fontaine "ST. JAMES" Simple-Auto. No 2 : $2.00

Plume-fontaine "ST. JAMES" Syringe-Safety. No 2 : $2.25

Plume-fontaine "ST. JAMES" Propelling-Safety
No 1 : $2.50. No 2 : $3.00

Plume-fontaine "LION" Régulière. No 1 : $0.90. No 2 : $1.25

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée
79, Rue Saint-Jacques, MONTREAL

THE "SWAN" FOUNTAIN PEN

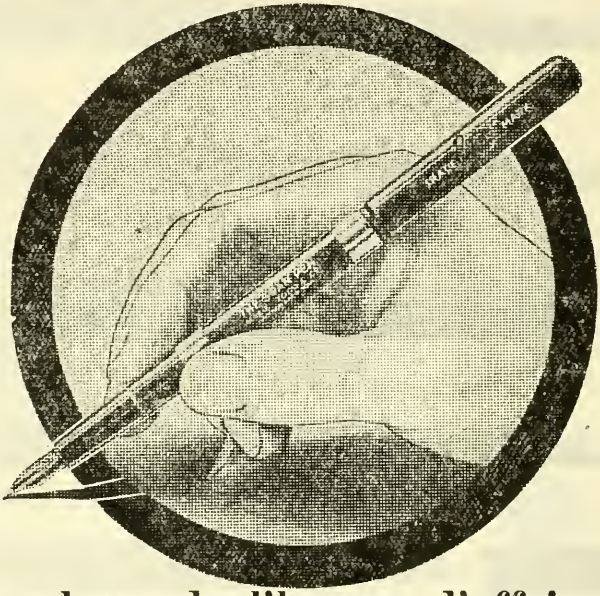

La plume de l'homme d'affaires.

Faite dans une variété de pointes pour convenir à toutes les mains.

Fonctionne aussitôt que la plume touche le papier et donne une écriture veloutée.

PRIX DE $2.50 À $9.50

Et avec anneaux en doublé-or $3.50 et plus.

FAITE DANS LES MODÈLES "RÉGULIER" ET "SAFETY".

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

Dépositaire pour la province de Québec

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Plumes-fontaines "SWAN" Régulière et Safety.

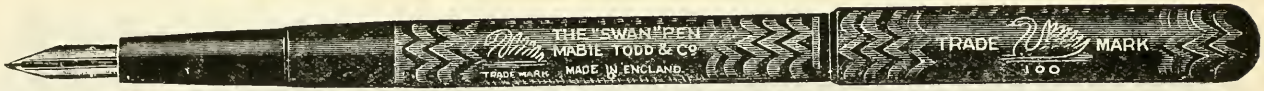

No. 1 Régulière **$2.50**

No. 3 Régulière **$4.00**

No. 2B Safety, avec bague or roulé **$4.00**

No. 2C Safety **$3.00**

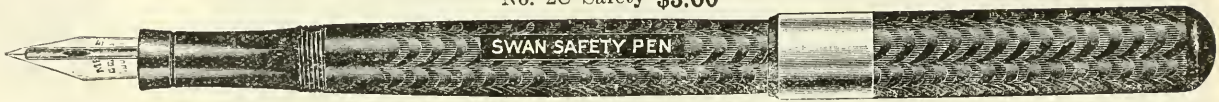

No. 2C Safety, avec bague or roulé **$4.00**

Librairie Beauchemin Limitée, Dépositaire pour la Province de Québec, 79, rue St-Jacques, Montréal.

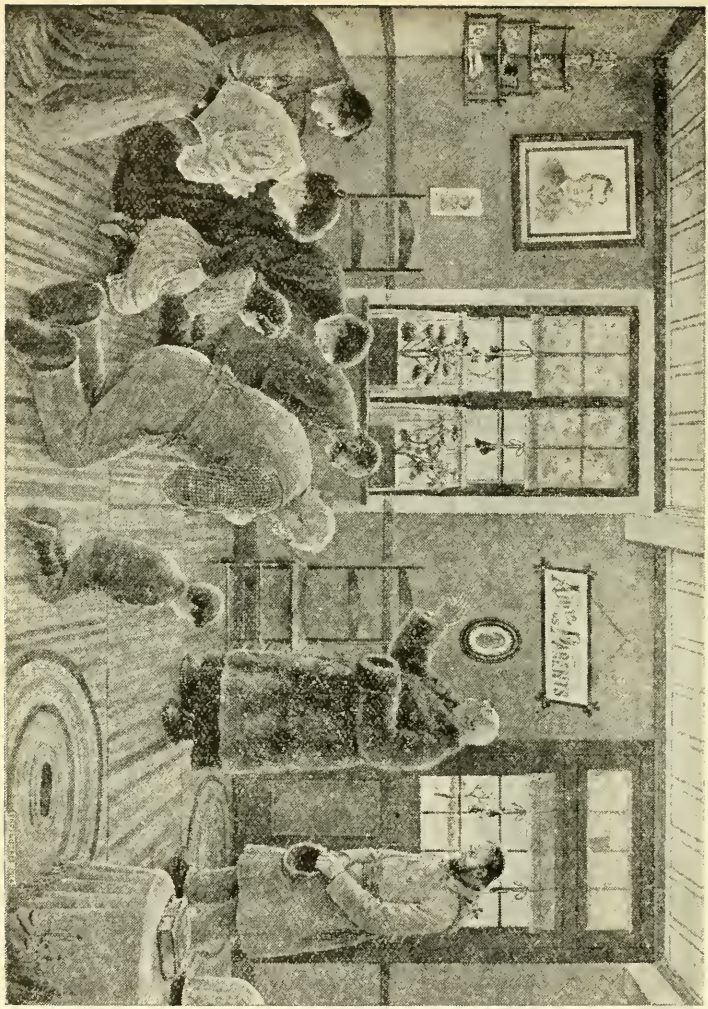

Enregistré 1914. *Reproduction réduite.*

VISITE DE LA QUETE DE L'ENFANT-JESUS

Composition par Edmond-J. MASSICOTTE.

Cette année, le dessinateur par excellence des scènes de mœurs canadiennes nous donne un tableau gracieux qui plaira sûrement à tous ceux qui admirent les belles coutumes de notre pays.

L'auteur, cette fois, a changé la plume pour le pinceau avec le résultat que les détails sont plus agréables à l'œil et que les personnages ont plus de vie. En un mot, l'ensemble est d'un réalisme charmant.

Pour recevoir cette splendide gravure imprimée sur papier de luxe, format 13 x 17 pouces, on n'a qu'à envoyer 55 cents à Edmond-J. Massicotte, 22, Notre-Dame Est, ou à la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée, 79, rue Saint-Jacques, Montréal.

MEUBLES-CLASSEURS "MACEY"

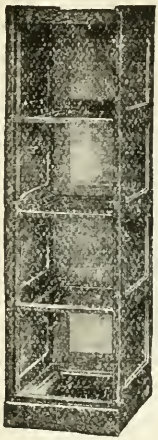

No. 154

Les classeurs Macey "Inter-Inter" sont changeables à volonté et permettent toutes les combinaisons possibles, suivant les besoins de chaque genre d'affaires.

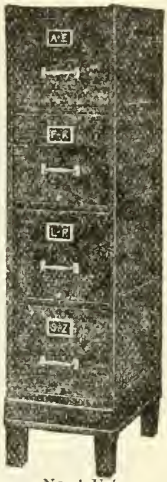

No. 4 U L

No. 151-VL

No. 1535 CI

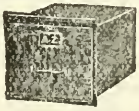

No. 151 DS

No. 15 SD

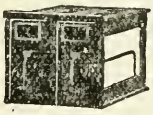

No. 15 DF

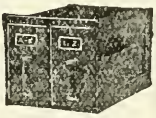

No. 1585 CI

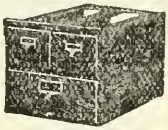

No. 1534 CF

No. 151 ES

No. 15 LB

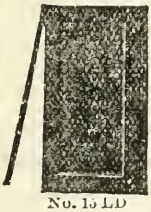

No. 15 LD

No. 15 FL

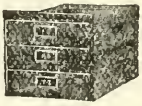

No. 15 MS

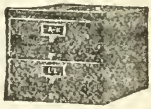

No. 15 CF

Demandez nos catalogues complets d'Ameublements de Bureau.

AGENTS CANADIENS :

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE

79, RUE ST-JACQUES, - - - MONTREAL

LIVRES A FEUILLETS MOBILES
AVEC
ANNEAUX MULTIPLES "McM"

Le système d'anneaux multiples "McM" permet de relier les feuilles solidement, et les empêche de se déchirer. Ces livres sont indispensables aux Avocats, Médecins, Prédicateurs, Notaires, Ingénieurs, Voyageurs, Marchands, Comptables et Etudiants. Reliés solidement en chagrin souple. Envoyé franco par la poste.

MEMORANDUMS 6 anneaux 100 pages et 1 index.			LIVRES de PRIX 7 anneaux Anneaux ½ pc. contient 250 p. et 1 index. " 1 " 500 "		
No	Format	Prix complet	No	Format	Prix complet
1	2 × 4	$ 0.95	101	5½ × 3 -½	$ 2.00
1½	4 × 2	0 95	102	" -1	2 50
2	4½ × 2½	1.05	103	6¾ × 3¾-½	2.25
2½	2½ × 4½	1.05	104	" -1	2.75
1⅝	5 × 2¼	1.20	107	7¼ × 4¼-½	2.50
3	5 × 3	1.20	108	" -1	3.00
3½	3 × 5	1.20	113	9½ × 6-½	3.25
1¾	6 × 2¼	1.40	114	" -1	4.00
4	6 × 3½	1.40	115	11 × 8½-½	4.25
5	6¾ × 3¾	1 70	116	" 1	5.75

Les couverts et les feuilles se vendent séparément.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE

79, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

La Machine à écrire "ROYAL"

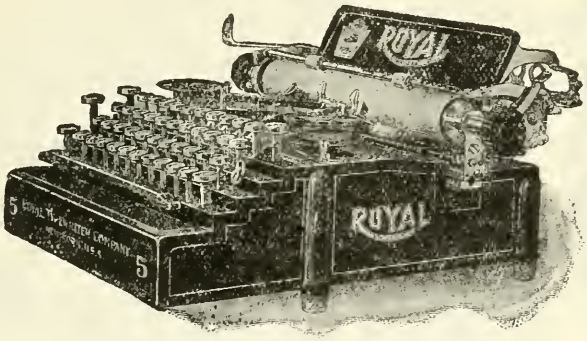

est la plus simple, la plus robuste, la moins coûteuse.

¶ **Cette Machine à Ecrire vous est indispensable,** quelles que soient les fonctions que vous exerciez ou votre profession. : : : : :

Elle vous permettra d'établir votre *Correspondance*, vos *Devis*, *Factures*, *Etudes*, *Rapports*, *Discours*, *Articles de Journaux ou de Revues*, *Cours*, *Leçons*, *Devoirs*, etc., dans une forme plus lisible.

Vous écrivez plus vite et plus clairement et en 10 copies à la fois, si vous le désirez.

PRIX :

Modèle	No	1	$ 85.00
"	"	5	95.00
"	"	10	125.00

N.B. — Conditions spéciales pour les machines destinées à l'enseignement et livrées aux Ecoles. : : : :

AGENTS CANADIENS :

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

CHAPELETS MONTES EN DOUBLE OR

FABRIQUÉS AU CANADA PAR LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

Perles rondes, grand format.

No 7002. — Chapelet en perles fines, rondes, taille à facettes. Monture "Oréa," avec anneaux à ressort entre chaque grain. Cœur artistique, croix plate solide, avec Christ rapporté et Inri frappé. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Emeraude, Jais, Opale, Topaze, Rubis.

Longueur totale du chapelet, 17½ pouces. Prix, $1.25 la pièce.

No 7022. — Chapelet en perles fines, rondes, taille à facettes. Monture en doublé or 10 k., avec anneaux à ressort entre chaque grain. Cœur artistique, croix plate avec Christ et Inri rapportés. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Emeraude, Jais, Opale, Rubis, Pierre de Lune, Topaze.

Longueur totale du chapelet, 17½ pouces. Prix, $2.25 la pièce.

No 7032. — Chapelet en perles fines, rondes, taille à facettes. Monture en doublé or 14 k., avec anneaux à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés, croix épaisse avec Christ et Inri rapportés. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Emeraude, Jais, Pierre de Lune, Opale, Rubis, Topaze.

Longueur totale du chapelet, 17½ pouces. Prix, $3.00 la pièce.

No 8035. — Chapelet en perles fines, "Extra Lourd," rondes, taille à facettes. Monture en doublé or 14 k., avec anneaux à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés, croix épaisse avec Christ et Inri rapportés. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Emeraude, Jais, Opale, Rubis, Topaze, Pierre de Lune, Œil de chat, Œil de tigre, Saphir clair, Jaspé.

Longueur totale du chapelet, 17 pouces. Prix, $3.50 la pièce.

No 8038. — Chapelet en perles fines, "Extra Lourd," rondes, taille à facettes. Monture spéciale en doublé or 18 k., avec anneau-clef à chaque crochet, le rendant incassable, et un anneau à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés, croix épaisse avec Christ et Inri rapportés. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Emeraude, Jais, Opale, Rubis, Topaze, Pierre de Lune, Œil de chat, Œil de tigre, Saphir clair, Jaspé.

Longueur totale du chapelet, 17 pouces. Prix, $4.50 la pièce.

No 8503. — Chapelet avec boules en doublé or 14 k., monture en doublé or avec anneau à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés, croix épaisse avec Christ et Inri rapportés, fini grains et chaîne or brillant, cœur et croix or romain.

Longueur totale du chapelet, 16¾ pouces. Prix, $7.50 la pièce.

No 8508. — Même chapelet en argent solide, "Sterling." Prix, $7.50 la pièce.

Chapelets fabriqués et garantis par

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, rue St-Jacques, 79
MONTREAL, Canada.

Imprimerie et Reliure,
26, St-Gabriel, 26

CHAPELETS MONTES EN DOUBLE OR

FABRIQUÉS AU CANADA PAR LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

Perles forme olive

No 7003. — Chapelet en perles fines, rondes, taille à facettes. Monture "Oréa," avec anneaux à ressort entre chaque grain. Cœur artistique, croix plate solide avec Christ rapporté et Inri frappé. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Emeraude, Jais, Opale, Topaze, Rubis.

Longueur totale du chapelet, 21¾ pouces. Prix, $1.50 la pièce.

No 7023. — Chapelet en perles fines olives, taille à facettes. Monture en doublé or 10 k., avec anneaux à ressort entre chaque grain. Cœur artistique, croix plate avec Christ et Inri rapportés. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Emeraude, Jais, Opale, Rubis, Pierre de Lune, Topaze.

Longueur totale du chapelet, 21¾ pouces. Prix, $2.50 la pièce.

No 7033. — Chapelet en perles fines olives, taille à facettes. Monture en doublé or 14 k., avec anneaux à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés, croix épaisse avec Christ et Inri rapportés. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Emeraude, Jais, Pierre de Lune, Opale, Rubis, Topaze.

Longueur totale du chapelet, 21¾ pouces. Prix, $3.50 la pièce.

No 8036. — Chapelets en perles fines, "Extra Lourd," olives, taille à facettes. Monture en doublé or 14 k., avec anneaux à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés, croix épaisse avec Christ et Inri rapportés. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Emeraude, Rubis, Topaze, Pierre de Lune.

Longueur totale du chapelet, 21¾ pouces. Prix, $4.50 la pièce.

No 8039. — Chapelet en perles fines, "Extra Lourd," olives, taille à facettes. Monture spéciale en doublé or 18 k., avec anneau-clef à chaque crochet, le rendant incassable, et un anneau à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés. Croix épaisse avec Christ et Inri rapportés. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Emeraude, Rubis, Topaze, Pierre de Lune.

Longueur totale du chapelet, 21¾ pouces. Prix, $5.00 la pièce.

Ces chapelets sont envoyés franco par la poste enregistrée sur réception du prix manqué.

Chapelets fabriqués et garantis par

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, rue St-Jacques, 79
MONTREAL, Canada.

Imprimerie et Reliure,
26, St-Gabriel, 26

LE LIVRET DE COUPONS BEAUCHEMIN

Donne confiance aux clients

Il lui inspire le respect de vos méthodes d'affaires s'il trouve son compte exact, au centin, comme il s'y attend. Ce résultat n'est possible que par l'emploi des Livrets de coupons Beauchemin. — Votre client sait et vous savez aussi que le compte sera correct. C'est le fait de "savoir" qui inspire la confiance à votre client dans vos opérations.

Le Livret de coupons Beauchemin et l'harmonie dans les affaires marchent de pair. Ce n'est pas étonnant quand on considère la simplicité et la perfection de cette méthode.

SI UN CLIENT DESIRE ACHETER A CREDIT

pour un montant de $10.00, donnez-lui un Livret de coupons Beauchemin de $10.00, chargez-lui ce montant et tout est dit. Plus de trouble. S'il achète un paquet de tabac de 10 cents, détachez de son livret un coupon de 10 cents, c'est tout, et ainsi de suite pour tous ses achats jusqu'à ce que son livret soit épuisé.

Pas de livret de passe, pas de temps perdu, pas de disputes, pas d'erreurs.

Echantillon gratuit envoyé sur demande aux marchands seulement.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, Rue St-Jacques, Montréal

LIVRES DE PRIX CANADIENS

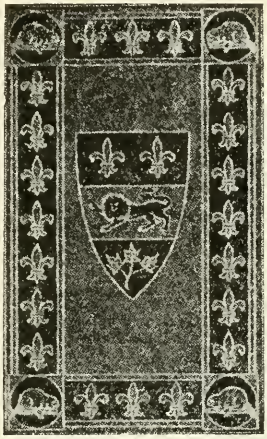

TYPE DES RELIURES POUR LIVRES DE PRIX

PARENTS CANADIENS

Exigez que les commissaires d'écoles donnent en récompense à vos enfants des **LIVRES DE PRIX CANADIENS**, écrits par des auteurs Canadiens, pour des enfants Canadiens.

Les prix des **LIVRES CANADIENS** ne sont pas plus élevés que ceux des "*Livres de prix*" importés.

Demandez notre catalogue qui est envoyé franco sur demande.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée
79, Rue St-Jacques, Montréal

L'HISTOIRE ILLUSTREE DE LA GUERRE

PAR

GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française

M. GABRIEL HANOTAUX

Nous croyons inutile d'insister sur l'importance considérable de cet ouvrage, dont la publication déjà commencée, suivra nécessairement le cours de la guerre et devra en subir les retards possibles et les circonstances toujours à prévoir. Il paraîtra cependant une livraison de 24 pages par semaine, et chacune abondamment illustrée, 52 livraisons complèteront cette œuvre unique.

Nous prenons dès maintenant des souscriptions à l'ouvrage complet, relié en deux volumes, format 10 x 12 pouces, et de 600 pages chacun (solide reliure demi-chagrin) au prix de **$21.00.**

Envoyez votre souscription à la

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

Dépositaires pour le Canada,

79, Rue St-Jacques, MONTREAL

"L'AIDE A LA FRANCE"

Sous la direction de France-Amérique (section canadienne)
Montréal. Immeuble Duluth.

Pourquoi l'on demande :

Cinq millions de Français ruinés par la guerre.

Au moins un million de réfugiés belges en France.

Tous les hommes valides partis pour la guerre.

Au moins 600,000 blessés dans les hôpitaux français.

Toute la vie industrielle et agricole arrêtée.

L'aide matérielle du Canada sollicitée par le Comité National de secours français, dont font partie le cardinal Amette, M. Hanotaux, et dont le siège social est à Paris, Rue Cassette, 21.

Ce que l'on demande :

A tout Canadien-Français, une contribution en argent qui, si elle dépasse un certain chiffre, paraîtra à l'Officiel de France.

Aux municipalités, une souscription de $25 à $100, selon leurs moyens.

A chaque mère, à chaque jeune fille, à chaque fillette canadienne-française, un don en nature, si modeste qu'il soit — effet personnel, effet domestique, article d'alimentation.

Comment donner :

Pour les dons en argent, s'entendre avec les comités régionaux, généralement présidés par les députés, les préfets, etc., ou bien écrire directement à France-Amérique.

Pour les dons en nature, mettre sur chaque article une carte ainsi libellée : "*A une mère française, don d'une mère canadienne*" (nom et adresse) ; etc. Le groupe féminin de France-Amérique envoie de ces cartes gratis sur demande.

Soigner l'emballage. Adresser à "GENIN, TRUDEAU & CIE, pour le Comité France-Amérique, Montréal, Rue S.-Jacques, 71a.

A Montréal, on envoie prendre les colis à domicile sur un coup de téléphone (Main 3569).

Pour circulaire explicative relativement aux dons en nature, s'adresser à

France-Amérique (section féminine),

Montréal, Immeuble Duluth, Chambre 34.

On recevra les dons en nature jusqu'au 1er février 1915.

La date de clôture de la souscription en argent sera annoncée dans les journaux.

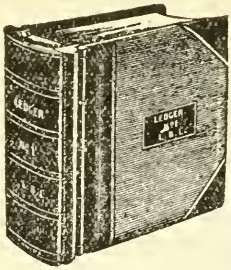

Grand-Livre Perpétuel

à Feuillets Mobiles

"Système Beauchemin"

Légèreté du poids. Solidité de construction. Mécanisme très fort pour serrer les feuillets.

LE TRANSFERT A TIGES ARTICULEES

Ce transfert est destiné non seulement à recevoir les comptes fermés ou les feuillets remplis provenant du Grand-Livre courant, mais on peut aussi s'en servir pour y intercaler toute sorte de blancs ou de feuilles quelconques. Demandez nos prix et catalogues.

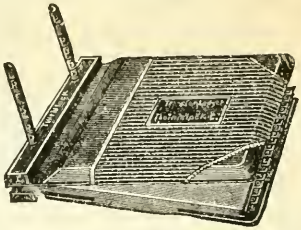

FEUILLETS MOBILES POUR GRAND-LIVRE

Nous employons les bords plissés, produits par des machines spéciales. Chaque feuille est poinçonnée dans les coins de gauche pour garantir un alignement parfait.

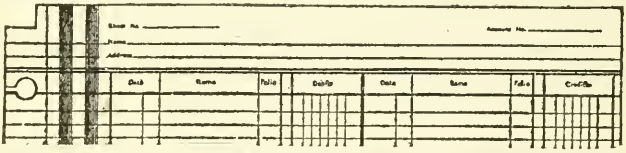

MODELE No 5.

Ce modèle donne, de chaque côté, la même largeur pour les colonnes débit et crédit ; et c'est là l'ancienne forme de réglage encore généralement en usage pour le Grand-Livre.

Fabriqués dans nos ateliers d'Imprimerie et de Reliure.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, Rue St-Jacques, Montréal

PAPIER D'ARMÉNIE A^te Legrand

Échantillon gratuit

DESINFECTION

DES HABITATIONS ET CHAMBRES DE MALADES

Préservation des EPIDEMIES et des MALADIES CONTAGIEUSES : Variole, Croup, Choléra, Fièvre Muqueuse, Scarlatine, Rougeole, Etc., Etc.

EN BRULANT DU VERITABLE

PAPIER D'ARMENIE

PONSOT

La ½ boite (6 cahiers) : La boite 12 (cahiers).

EN VENTE PARTOUT : Pharmaciens, Bazars, Librairies, Papeteries, Parfumeries, Coiffeurs, Merceries, Etc.

GROS : MAISON A. PONSOT

26, rue Claude, PARIS

UNE FRAUDE

La vogue toujours croissante du Papier d'Arménie, les services qu'il rend quotidiennement dans toutes les circonstances de la vie, ont fait naitre de nombreux contrefacteurs qui ont fabriqué du Papier dit Parfumé, aussi nauséabond que peu antiseptique.

Les bandes et les cahiers présentés au public ont bien, il est vrai, l'apparence de Bandes et de Cahiers de Papier d'Arménie, mais ils n'ont aucune de ses propriétés.

Pour éviter la confusion et ne pas s'exposer à des mécomptes de désinfection, on doit refuser tout Papier vendu sous le nom de Papier d'Arménie et ne portant pas la signature A. Ponsot conforme à celle qui se trouve sur l'échantillon ci-joint. Le Papier d'Arménie a été créé, inventé par M. A. Ponsot, et sa formule n'est connue que de son préparateur. Mélangeant aux parfums les plus délicats un produit antiseptique bien connu, préparé scientifiquement par des médecins et pharmaciens, le Papier d'Arménie est un produit sérieux d'hygiène pratique, qui ne doit pas être confondu, on ne saurait trop le répéter, avec les imitations vendues à vil prix aux coins des rues, papiers malpropres fabriqués sans données scientifiques par d'anciens camelots. Pour se défendre et défendre ses clients trompés par des intermédiaires peu scrupuleux, la Maison Ponsot a dû faire condamner quelques individus qui avaient substitué à sa marque un Papier ayant avec le véritable Papier d'Arménie la ressemblance extérieure la plus parfaite mais aucun de ses précieux avantages.

Papier d'Orient Le PAPIER D'ORIENT possède les mêmes propriétés antiseptiques que le Papier d'Arménie ; il en diffère seulement par la supériorité et la suavité de son parfum.

1 Pochette 2 cahiers, pour 48 usages et brûleur.
½ Boîte 6 — 144 —
1 Boîte 12 — 248 —

Papier Suprême Fumigatoire à la CREOSOTE DE HETRE contre toutes les affections des Bronches.

La Boîte pour 100 usages et Brûleur.

Papier Souverain Contre Asthme, Catarrhe, Bronchite, Coqueluche, Toux nerveuse, Insomnie, etc.

La Boîte pour 200 usages et brûleur.

Papier Tue-Mites A. PONSOT, parfume et préserve des mites et papillons les vêtements et les fourrures.

Dépôt Général : ROUGIER FRERES, Montréal.

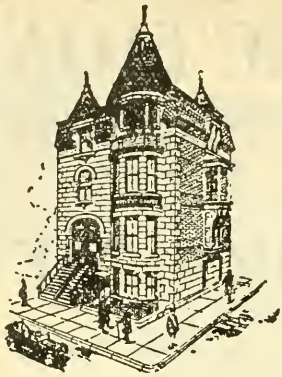

INSTITUT GAUBE INC.

No 517, rue St-Denis

TELEPHONE EST 7433

Pour la Cure des Maladies Chroniques

Maladies du système digestif — maladies du système nerveux — catarrhe — maladies de la peau — maladies des voies urinaires — cancer — rhumatisme — maladies du sang — ulcères, etc..

LES METHODES EN USAGE A L'INSTITUT GAUBE OPERENT DE VERITABLES RESURRECTIONS PARCE QU'ELLES AGISSENT SUR LE SANG, ELLES ATTAQUENT LE MAL A SA RACINE.

Montréal, juillet 1914,

Au médecin directeur de l'Institut Gaube.

Mon cher docteur,

C'est avec un vif sentiment de reconnaissance que je vous donne ce certificat attestant ma guérison. Il y a deux ans, j'eus un petit bouton sur le nez, qui finit par s'ulcérer. Comme il ne guérissait pas, je demandai les services d'un médecin, qui, après diagnostic posé, cautérisa cette plaie à cinq ou six reprises différentes. Cependant, ça allait de mal en pis. Alors, sur l'avis de plusieurs amis, je fis mon entrée à l'institut Gaube. Les traitements que j'en ai reçus ont amené la guérison de cet ulcère dévorant; aujourd'hui, la cicatrice est parfaite et je me sens très bien. Je dois vous remercier aussi, à cette occasion, de la courtoisie avec laquelle vous m'avez toujours reçu chez vous.

Henri CARDINAL,
Typographe,
828, rue Berri, Montréal.

AUTRE CAS DIFFICILE OU LES METHODES DE L'INSTITUT GAUBE ONT EU DE BRILLANTS RESULTATS.

Observation 531. — M. Hébert, 974a Henri-Julien, Montréal, il y a environ quatre ans, à la suite d'un effort, a vu apparaître sous le bras droit une bosse qui, d'abord, fut ouverte par un médecin traitant. Au bout de deux ans, on déclara le patient tuberculeux qui, alors, ne pesait plus que 152 livres, après avoir pesé près de 200 livres. Le patient, sur l'avis de son médecin, fit une cure de repos à Old Orchard et dans les Laurentides. L'état général s'améliora, mais la plaie sous le bras demeurait toujours dans le même état — tantôt elle semblait vouloir guérir, mais espérance vaine, ce n'était que pour recommencer. Il y a environ deux mois et demi, monsieur Hébert vint à notre clinique et, après deux semaines de traitement, la plaie s'est parfaitement cicatrisée et aujourd'hui monsieur Hébert se porte à merveille.

INSTITUT GAUBE Inc.,
No 517, rue St-Denis

Tout renseignement fourni avec courtoisie par le directeur de l'Institution. Consultations de 10 heures a.m., à 9 heures p.m. Dimanche, sur rendez-vous.

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE GRATUITE No 2.

Femmes et Jeunes Filles

Lorsque le médecin vous prescrit l'usage d'un tonique, il vous recommande de préférence une bière riche en houblon et en malt, qui ait acquis sa parfaite maturité, qui ne donne pas de bile, ni de maux de tête.

Cette bière parfaite, c'est la

Frontenac

une bière saine, savoureuse, d'un bouquet exquis. Elle emprunte au houblon ses propriétés toniques et au malt ses propriétés nutritives incomparables.

Elle vous met en appétit.

Elle favorise la digestion.

Elle combat la maigreur.

Elle enrichit le sang.

Elle fortifie l'organisme.

Essayez-en une caisse, aujourd'hui même.

Deux qualités à votre choix :—

FRONTENAC

"STANDARD"

ETIQUETTE ROUGE

La Bière des Familles, douce et saine, au goût net et fin des meilleurs houblons. La Bière qu'on boit dans les bonnes vieilles villes de Belgique et de France.

"SPECIALE"

ETIQUETTE BLEUE

La Reine des Bières Canadiennes.

Type des grandes marques Américaines, pour les Dîners, les Réceptions, les Banquets, les Clubs.

En caisses de ½ douzaine et de 2 douzaines

Demandez-la à votre fournisseur et n'en acceptez pas d'autre.

BRASSERIE FRONTENAC, LIMITÉE : : : MONTREAL

Phone: St-Louis 5610.

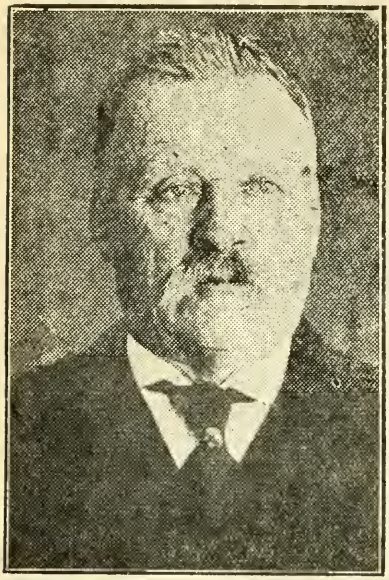

L'Anti-Consomptif Martin

est un Spécitique Actif et Puissant de la Tuberculose.

L'Anti-Consomptif Martin
est la synthèse de toutes les Recherches Modernes.

L'Anti-Consomptif Martin
est le plus sûr préventif de la CONSOMPTION, puisqu'il guérit toutes les maladies qui y prédisposent.

L'Anti-Consomptif Martin
GUÉRIT
La Tuberculose, l'Anémie (Pâles Couleurs) Les Troubles Menstruels, La Neurasthénie, Le Rachitisme, Le Tremblement Héréditaire ou acquis par surmenage ou intempérance.

Les maladies nerveuses en général.

LE PROFESSEUR LEON MARTIN

Connue sous divers noms, la **TUBERCULOSE** a été depuis des siècles le plus grand fléau qui a affligé l'humanité. Elle peut être héréditaire ou acquise. Les artisans qui préparent l'éclosion de la consomption sont l'anémie, les troubles menstruels, la neurasthénie et le surmenage physique et mental. Les ravages de la tuberculose sont tels que tous les savants se sont mis à l'œuvre, pour l'enrayer.

Sans avoir complètement échoué à la tâche, aucun n'avait jamais obtenu de résultats parfaits.

Il appartenait au professeur LEON MARTIN, de Montréal, de vaincre la difficulté.

En effet le professeur LEON MARTIN, après 25 ans de recherches expérimentales vient de nous offrir dans son **ANTI-CONSOMPTIF MARTIN** un remède efficace et rapide contre cette terrible affection.

Fabriqué par la CIE DES PRODUITS MARTIN, Montréal.

Toute commande et toute correspondance doivent être adressées à :

L'INSTITUT MEDICAL INTERNATIONAL
2023, rue ST-CATHERINE EST, MONTREAL
Seule agence pour le Canada.

CERTIFICAT DE GUERISON

J'étais malade depuis un certain temps, et incapable de vaquer à mes occupations. malgré tous les remèdes que m'ont donnés les médecins qui m'ont soigné. Après avoir pris 6 bouteilles de votre ANTI-CONSOMPTIF MARTIN, j'ai repris toutes mes forces d'autrefois et me sens parfaitement guéri. Je me fais un devoir de recommander l'ANTI-CONSOMPTIF MARTIN, à tous les anémiques et tuberculeux.

RENE FORTIN
320a, rue Nicolet
Hochelaga.

"FAIT AU CANADA"

Expédié dans tout l'univers à cause de sa qualité sans égale.

SAUMON

"SOVEREIGN"

Demandez le "SOVEREIGN" tout le temps et en tout temps

EMPAQUETÉ PAR

La Anglo-British Columbia Packing Company, Limited

VANCOUVER, B. C.

L'AUTOMOBILE DE FAMILLE

$1250, F.O.B. WALKERVILLE **STUDEBAKER**

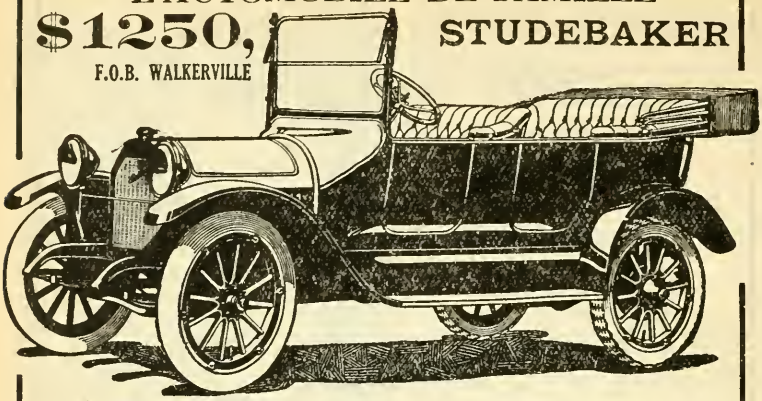

LA MEILLEURE MACHINE A $1250. Nous vous demandons de nous donner l'avantage d'en faire la comparaison avec les machines concurrentes aux mêmes prix et même plus chères pour vous prouver la haute qualité des matériaux employés, la construction parfaite, les améliorations modernes et la modicité du prix.

Nous sommes les plus grands distributeurs d'automobiles de la province.

Demandez en mentionnant L'Almanach du Peuple **NOS CATALOGUES FRANÇAIS** envoyés gratis.

Toujours en entrepôt des machines de seconde main, remises à neuf, de $200. à $2000.

LEGARE, GADBOIS AUTOMOBILE LIMITED

180, rue AMHERST, — — — — MONTREAL.

PAPIER WLINSI

Plus de trente années attestent l'efficacité de ce puissant dérivatif, recommandé par les premiers médecins pour la guérison rapide des Rhumes, Irritations de poitrine, Maux de Gorge, Rhumatismes, Douleurs. Une ou deux applications suffisent.

Se trouve dans toutes les pharmacies

Exiger le véritable PAPIER WLINSI

Dèpôt Général: ROUGIER FRERES

En vente dans toutes les pharmacies.

INGENIEURS CIVILS

&

ARPENTEURS

M^C CONVILLE, GILL & PAINCHAUD

Expertises
Rapports Financiers
Constructions Industrielles
Pouvoirs Hydro-Electriques

Aqueducs
Egouts
Arpentages

CHAMBRE 822 MONTREAL
POWER BUILDING TEL. MAIN 5541
83, RUE CRAIG OUEST

La PREVOYANCE

CAPITAL SOUSCRIT . $500,000.00
CAPITAL PAYE . . . $125,000.00

ASSURANCES

ACCIDENTS, BRIS DE GLACES, VOL,
MALADIES, AUTOMOBILES, ATTELAGES,
RESPONSABILITE DE PATRONS ET PUBLIQUE.
PHARMACIENS, MEDECINS,
GARANTIE DE CONTRATS,
CAUTIONNEMENTS JUDICIAIRES,
FIDELITE DES EMPLOYES.

Siège Social : Montréal, 160, St-Jacques.

J. C. GAGNÉ,
Tél. Main 1626 Gérant-Général.

Tél. Bell Up 1466
Propriétaire de carrières de Granit

J. BRUNET

675, Chemin de la Côte-des-Neiges,
MONTREAL

Ouvrages de Bâtisses et de Cimetières, etc. Importateur et Manufacturier de Monuments en marbre et en granit de toutes descriptions. En gros et en détail. Estimations données sur demande. Spécialité : STATUES en GRANIT.

Bon nombre de LIVRES DE PRIX venus d'Europe n'ont souvent guère autre chose qui les recommande que leur reliure pimpante à "tranche dorée." La toilette des LIVRES DE PRIX CANADIENS n'est peut-être pas aussi tapageuse, mais sous sa reliure sobre on y trouvera ce qui est bien préférable, c'est-à-dire une forte et saine littérature appropriée à nos besoins particuliers.

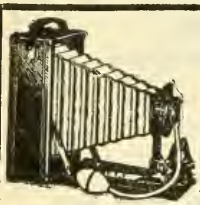

PHARMACIES MARTINEAU

3 PHARMACIES.
Coin St-Laurent et Mount-Royal
Tél. St-Louis 1741.
Coin St-Laurent et St-Viateur
Tél. St-Louis 2306.
Coin Marie-Anne et St-Denis
Tél. St-Louis 6157.

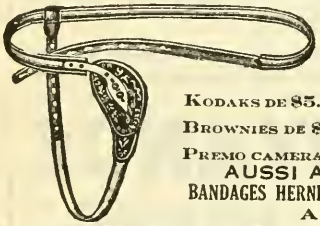

KODAKS ET ACCESSOIRES
DEVELOPPEMENTS ET
IMPRESSIONS.

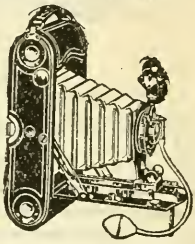

KODAKS DE $5.00 À $100.00
BROWNIES DE $1.00 À $12.00
PREMO CAMERAS DE $1.50 À $ 50.00

CATALOGUES EN FRANÇAIS SUR DEMANDE.

AUSSI ASSORTIMENT COMPLET DE
BANDAGES HERNIAIRES, BANDES ABDOMINALES, BRETELLES, ETC.,
A DES PRIX MODERES.

SOIGNEZ VOTRE VUE, c'est l'organe le plus délicat, et vous ne devriez jamais le négliger. Correction absolue de toutes les défectuosités de la vue. Allez consulter le spécialiste

J. BUSSIERE, OPTICIEN ET OPTOMETRISTE

Gradué et licencié des Provinces de Québec et d'Ontario.

2673, rue St-Hubert, Montréal. Première maison du coin de la rue St-Zotique.
DISPENSAIRE DE ST-EDOUARD—CONSULTATIONS: Lundi, Mardi et Mercredi, de 3 hrs à 4 hrs P. M.

FOURRURES DE LUXE.

Nous faisons une grande spécialité de fourrures de luxe consistant en **Manteaux de Seal d'Alaska, Seal des Côtes du Nord-Ouest & Seal Hudson.** Comme parures, nous avons l'**Hermine Royale, Vison du Labrador, Taupe Naturelle, etc.**

OSTIGUY & LEFEBVRE

TEL. BELL MAIN 1425. 309A ST-PAUL
COIN BOULEVARD ST-LAURENT MONTREAL

AVIS

AUX CULTIVATEURS

Nous vendons du bon FUMIER au char pour livrer à votre station. C'est le meilleur temps pour avoir du BON FUMIER au char. Si vous n'en avez jamais eu par les chars, veuillez en essayer un char seulement.

ECRIVEZ POUR NOS PRIX.

ALDERIC LEFEBVRE

26, CARRÉ VICTORIA, MONTRÉAL, CANADA.

P. O. BOITE 1438.

ST-LOUIS 2310

PRES DE LA GARE DU MILE END

Dr Paul Emile Picotte, L. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

6, St-Viateur Ouest,

Coin St-Laurent, Montréal.

HEURES DE BUREAU

8 A 11 A. M.

2 A 5 P. M.

7 A 8 P. M.

DALY & MORIN

MANUFACTURIERS DE

Toiles sur ressorts, pour châssis (*Blinds*), Poles et Ornements de Poles, Rideaux de Dentelle, Draperies et Couvertures de Meubles

LACHINE, - - MONTREAL,

SALLE D'ECHANTILLONS

EDIFICE CORESTINE :-: CHAMBRE 27 A 31

PARFUMS DELETTREZ

DEMANDEZ CHEZ VOTRE PHARMACIEN

LES ESSENCES, LES LOTIONS,

LES POUDRES YVONNETTE

CIRTA, TOUT FLEUR, LIBELLA, etc.

Dernières créations de la parfumerie du monde élégant

GRENIER & CIE

BATISSE DANDURAND MONTREAL.

LE PLUS GRAND SUCCES DE LIBRAIRIE DU MONDE
200,000 souscripteurs à ce jour.

NOUVEAU

Larousse Illustré

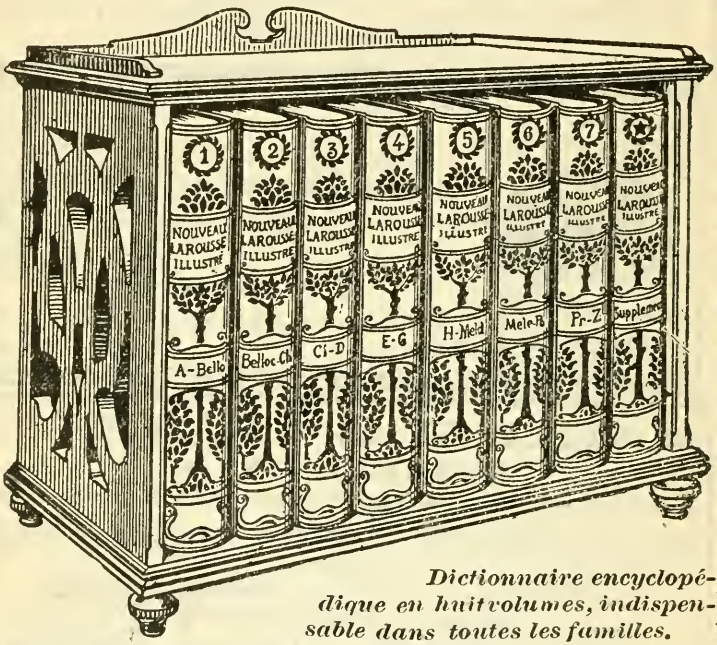

Dictionnaire encyclopédique en huit volumes, indispensable dans toutes les familles.

Le plus récent, Le plus complet, Le plus remarquablement illustré des dictionnaires encyclopédiques existants.

237,000 ARTICLES, 49,000 GRAVURES
504 CARTES (en noir et couleurs)
89 PLANCHES EN COULEURS

Prix de l'ouvrage complet (huit volumes grand in-4° format 13 x 11 pouces): Relié demi-chagrin - - - **$55.00**

Payable par versements de $5.00 par mois.
Conditions spéciales pour argent comptant.

Dépositaires

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, rue Saint-Jacques, Montréal

LAROUSSE COMPLET

Seul Dictionnaire français approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique.

Est en usage dans tous les Collèges et Couvents du Canada.

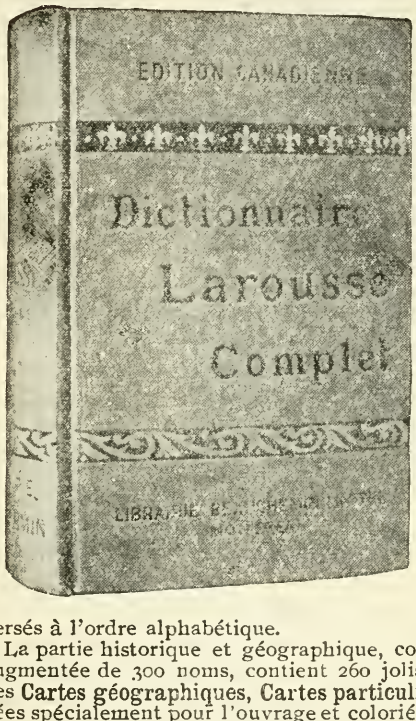

Un bon *Dictionnaire-Manuel* est le bon livre par excellence de la famille, de l'homme d'étude, de l'étudiant, des gens du monde. C'est un mémento précieux que chacun doit avoir sous la main, pour y puiser sûrement et instantanément tel renseignement dont il a besoin.

Le Dictionnaire complet de LAROUSSE réalise jusqu'ici le type le plus parfait du Dictionnaire-Manuel.

L'illustration est des plus complètes et des plus soignées.

Outre les vignettes répandues à profusion dans le texte, **25 tableaux synthétiques,** très étudiés, groupent méthodiquement les mots et les choses, dispersés à l'ordre alphabétique.

La partie historique et géographique, corrigée avec grand soin et augmentée de 300 noms, contient 260 jolis portraits (partie neuve), des **Cartes géographiques, Cartes particulières pour le Canada**, gravées spécialement pour l'ouvrage et coloriées ; une large part est faite aux hommes et aux choses du Canada. Tous les articles d'histoire et de géographie sont mis à jour et les populations sont données d'après les derniers recensements officiels de chaque pays. Format, 6½ x 4½, 1200 pages.

PRIX : 80 Cts. PAR LA POSTE : 90 Cts.

En vente chez tous les Libraires du Canada et des Etats-Unis.

MEFIEZ-VOUS ! Certains libraires offrent en vente l'édition française du Dictionnaire Larousse, qui ne contient pas les 5000 articles sur le Canada. Exigez l'édition canadienne de la Librairie Beauchemin Limitée, 79, rue St-Jacques, Montréal.

NUGENT'S UP-TO-DATE

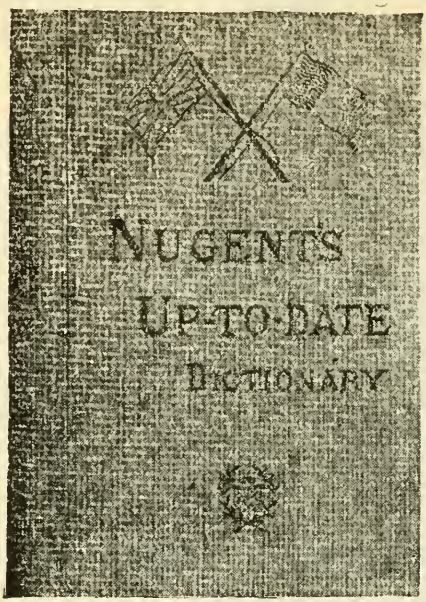

Nouveau Dictionnaire FRANÇAIS-ANGLAIS et ANGLAIS-FRANÇAIS, rédigé d'après les meilleures autorités, et contenant tous les mots généralement en usage dans les deux langues. NOUVELLE EDITION revue, corrigée et considérablement augmentée

par

SYLVA CLAPIN

Auteur du DICTIONNAIRE CANADIEN-FRANÇAIS, Dictionnaire des Américanismes, et de l'HISTOIRE DES ETATS-UNIS.

Seul Dictionnaire Anglais - Français et Français-Anglais approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.

Ce dictionnaire se recommande surtout par une innovation, et non la moins précieuse. Nous voulons parler de la place qui a été faite aux Américanismes, c'est-à-dire aux mots et locutions en usage aux Etats-Unis, et qui sont soit de nouveaux vocables créés aux Etats-Unis ou des mots anglais ayant pris, dans la république voisine, un sens différent de celui qui s'y rattache en Angleterre.

Quelques exemples aideront à mieux faire saisir ici toute l'importance de cette innovation. Nombre de mots d'usage courant dans notre monde politique, sont introuvables dans les dictionnaires anglais, pour la bonne raison que ces mots sont des termes américains, et non anglais : **buncombe, carpet-bagger, caucus, filibuster, log-rolling, mugwump, gerrymander, etc.** Il y a aussi les mots se rattachant à des conditions climatériques particulières à l'Amérique, comme **blizzard, frost-smoke, silver thaw, etc.** Les termes en usage sur les chemins de fer sont complètement différents, aux Etats-Unis, de ceux qu'on entend en Angleterre, ainsi qu'on peut voir par la nomenclature suivante : **car, baggage, conductor, engineer, fireman, freight-train, switching off, ticket office,** qui se disent en Angleterre, et en suivant le même ordre respectif, **carriage, luggage, guard, driver, stoker, goods train, shunting, booking-office.** On voit d'ici la confusion qui peut en résulter pour une personne non prévenue.

1 volume de 1200 pages, relié en toile - 75 Cts.

PAR LA POSTE : 90 Cts.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée
79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

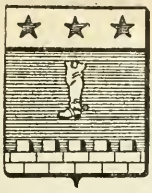

Chaussegros de Léry

Jean Talon

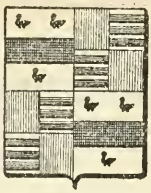

Lamothe-Cadillac

de Beaujeu

ARMORIAL

DU

Canada Français

PAR

E.-Z. Massicotte et Régis Roy

avec introduction par

l'abbé A. Couillard-Després

et lustrations par

Alfred Asselin.

Voici un ouvrage du plus haut intérêt pour tous ceux qui aiment à connaître notre histoire. Il permet de trouver en un moment les armoiries des personnages qui ont brillé dans nos annales.

Imprimé avec soin, illustré avec goût et richement annoté, ce précieux volume a sa place marquée dans toutes les bibliothèques. 1 volume in-8°, Prix $2.00, franco.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

79, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Bougainville

Chartier de Lotbinière

de Poularié

de Salaberry

Les gravures de l'ARMORIAL sont quatre fois plus grandes que celles reproduites ci-dessus.

LE ROLE DE LA FEMME

Qui dit que le rôle de la femme consiste à "surveiller et attendre ?"

En réalité une femme ne peut épauler un fusil et aller au feu mais il y a un moyen par lequel elle peut aider et qui est tout aussi important. Ce moyen consiste à supporter la prospérité du Canada.

Les femmes font les achats. Un million d'entre elles au Canada achètent tous les jours la plupart des articles nécessaires et des objets de luxe destinés à huit millions de personnes, dépensant ainsi et exerçant une influence sur la dépense de peut-être un billion de dollars par année. Actuellement une grande partie de ces dépenses sont faites pour des produits importés.

Supposons que toutes ces sommes aillent aux marchandises de fabrication canadienne. Pensez combien de nombreux ouvriers canadiens seraient occupés à travailler pour répondre à cette énorme demande ! Pensez ce que cela signifierait pour nos industries canadiennes ! Pensez quelle ère de prospérité cela créerait !

C'est là le rôle de la femme pour venir en aide, créer la prospérité au Canada, chasser à jamais le spectre des sans-travail et réunir des ressources pour poursuivre la guerre.

C'est aussi très facile, il n'y a qu'à dire à votre marchand :

"Je veux que l'article que j'achète, soit

"Fait au Canada"

Reliure No 517D

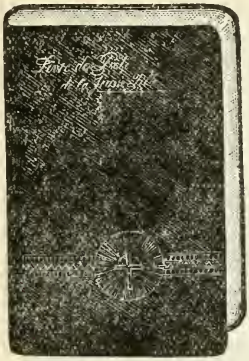

Livre de Piété de la Jeune Fille

No 1032

Au pensionnat et dans sa famille. Par l'auteur des *Paillettes d'Or*. Ouvrage honoré de la bénédiction de Sa Sainteté Pie IX. Format $5\frac{1}{2}$ x $3\frac{1}{2}$ pcs. 850 pages.

RELIURES.

326	Percaline noire, souple, tranche rouge	$1.00
541	Phoque capitonné, tranche dorée	1.50
512D	Chagrin " " "	2.00
517D	Veau " " "	2.75
518D	Cuir Russie " " "	2.75
720D	Veau " avec étui pliant, tr. dr.	4 00

Reliure No 512D

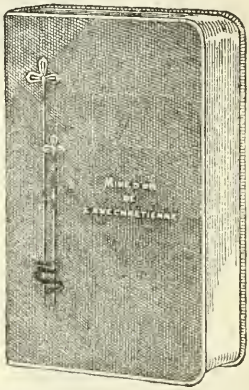

MINE D'OR DE L'AME CHRETIENNE

No 1043

Nouveau Recueil de prières et de pratiques de piété (la plupart indulgenciées) pour les différentes circonstances de la vie.

A l'usage des fidèles de toutes les conditions. Ouvrage honoré de plusieurs approbations et recommandations épiscopales.

Beau volume, format 4 x $5\frac{1}{2}$ pcs. 1103 pages,

RELIURES

326	Percaline souple, tranche rouge	$0.95
554	Pegamoïde capitonné, tranche dorée	1.00
601	Chagriné, souple, tranche dorée	1.30
512D	Chagriné, capitonné, tranche dorée	1.65

Reliure No 518D

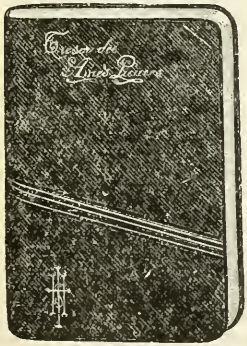

TRESOR DES AMES PIEUSES

No 1028

Ou divers moyens d'atteindre la perfection chrétienne, par un Prêtre du diocèse de Montréal. Ouvrage approuvé par plusieurs évêques. Un volume imprimé en caractères très lisibles, sur beau papier. Cette nouvelle édition est augmentée du chemin de la croix avec gravures. Mesurant 6 par 4 pouces, 800 pages.

RELIURES

326	Percaline noire, souple. tr. rouge	$0.80
541	Phoque capitonné, tranche dorée	1.40
512D	Chagrin " " "	1.80
517D	Veau " " "	2.75
518D	Cuir Russie " " "	2.75

Reliure No 326

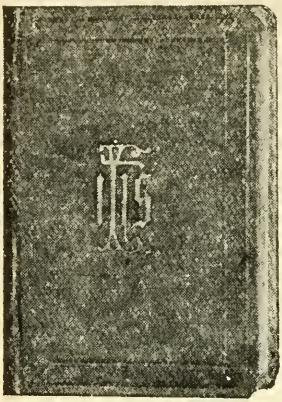

MANUEL DE L'IMMACULEE CONCEPTION
No 1333

Manuel de l'Immaculée Vierge Marie. Règlements, Avis et Prières à l'usage des Demoiselles de la Congrégation de l'Immaculée Conception. 4¾ x 3¼ pouces., 308 pages.

RELIURES

326	Percaline noire, souple, tr. rouge.	$0.30
654	Pegamoïde souple, tr. dorée . . .	0.40
586	Mouton uni, capitonné, tr. dorée. .	0.50
512D	Chagriné, capitonné, tr. dorée. .	0.90

Reliure No 654.

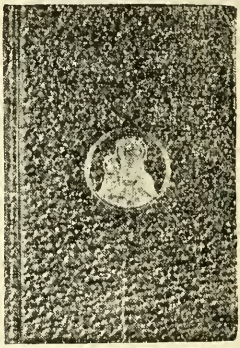

MANUEL DE STE-ANNE
No 1073

Règles et Prières à l'usage des Dames de la Congrégation de Ste-Anne, avec 15 illustrations. Format 5⅛ x 3½ pouces, 457 pages.

RELIURES

326	Percaline, soie, souple, tr. rouge. .	$0.30
654	Pegamoïde souple, tranche dorée. . .	0.40
586	Mouton uni, capitonné, tr. dorée. . .	0.50
512D	Chagriné, capitonné, tr. dorée. . . .	0.90

Reliure No 554

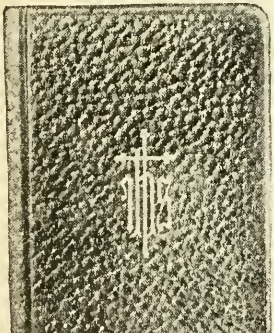

MANUEL DE PIETE
No 1074

Manuel de Piété à l'usage des Académies, Collèges et Petits Séminaires, contenant le Petit office des SS. Anges Gardiens, les offices de la Ste Vierge et des Morts, quelques conseils sur la vocation, etc., etc. Format 3¼ x 5¾ pouces, ¾ pouce d'épaisseur, 512 pages.

RELIURES

326	Percaline noire, souple, tr. rouge. .	$0.30
554	Pegamoïde, capitonné, tr. dorée. . .	0.50
654	Pemagoïde souple, tr. dorée. . . .	0.50
601	Chagrin, " "	0.60
586	Mouton uni, capitonné, tr. dorée. . .	0.75
512	Chagrin capitonné, tr. dorée. . . .	0.80
517D	Veau capitonné, tr. dorée.	1.30

Reliure No 620N

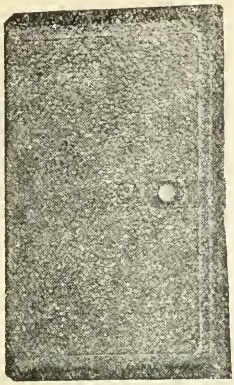

La Journée du Jeune Homme
No 1068

La Journée du Jeune Homme. Esto Vir ! Soyez discrets, restez dignes ! Format 2¼ x 4¼ pouces, ¼ pouce d'épaisseur. 422 pages.

RELIURES

326	Percaline noire, souple, tr. rouge.	$0.30
601	Chagriné, souple, tranche dorée.	0.60
586	Mouton uni capitonné, tr. dorée.	0.75
512	Chagrin capitonné. tr. dorée.	0.80
620N	Chagrin souple, bords rabattus, et fermoir, tranche dorée.	1.00
517D	Veau capitonné, tranche dorée.	1.20

Reliure No 586

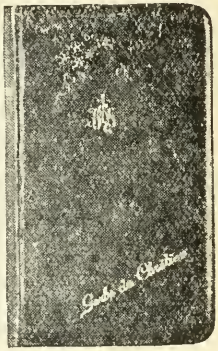

GERBE DU CHRETIEN
No 1036

Gerbe du Chrétien contenant la Messe, les Vêpres et autres Prières suivies du chemin de la croix. Nouvelle édition revue et augmentée. Format 3¾ x 2¼ pouces, 260 pages.

RELIURES

601	Chagriné, souple, tranche dorée.	$0.35
586	Mouton uni capitonné, tr. dorée.	0.40
512D	Chagrin capitonné, tranche dorée.	0.50
517D	Veau capitonné, tranche dorée.	0.85
518D	Cuir de Russie, capitonné, tr. dorée.	0.85
620N	Chagrin souple, tranche dorée, bords rabattus et fermoir.	0.85

Reliure No 512D

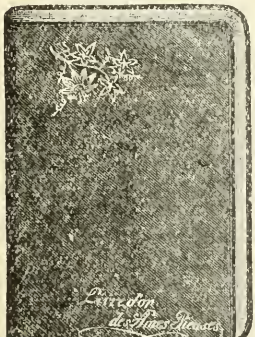

LIVRE D'OR DES AMES PIEUSES
No 1027

Ou CINQ LIVRES EN UN SEUL. I. *Imitation de Jésus-Christ.* II. *Choix de prières*, pour tous les temps de l'année. III. *Paroissien choisi*, pour mieux assister aux offices. IV. *Méditations et lectures*, pour les dimanches et les fêtes, etc. V. *Vies des principaux saints méditées*, par l'abbé Desbois. Ouvrage honoré d'un grand nombre d'approbations épiscopales. Mesurant 6 x 4 pcs. 1100 pages.

RELIURES

326	Percaline noire, souple, tr. rouge.	$1.25
512D	Chagrin capitonné, tranche dorée.	2.20
541	Phoque capitonné, tranche dorée.	1.85
517D	Veau capitonné, " "	3.25
720D	Veau " avec étui pliant, tr. d.	4.50

En vente à LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée
79, rue Saint-Jacques, MONTREAL

ALMANACH HACHETTE, pour 1915 — 22e année

Petite Encyclopédie de la Vie Pratique.

EDITION SIMPLE. — 530 pages, 10 cartes en couleurs, 1000 gravures. Prix, broché, 40 cts ; *franco*, 47 cts ; — cartonné, 50 cts ; *franco*, 57 cts ; — reliure maroquin, 75 cts ; *franco*, 82 cts.

LECTURES SPIRITUELLES.

Ajouter 7 cents pour les frais de poste de chaque volume, sauf pour les livres où nous indiquons le port.

HISTOIRE ABREGEE DE L'EGLISE, par l'abbé Lhomond. ..$0.40

LE CATECHISME EN IMAGES DE LA BONNE PRESSE, un beau volume in-4° illustré à toutes les pages. Prix du volume, broché.. .. ..$0.35
Cartonné.. .. ..$0.50
Relié toile.. .. ..$0.90
Ajouter 10 cents pour recevoir par la poste.

LE PATRON DES ŒUVRES EUCHARISTIQUES.— *Saint Pascal Baylon*, franciscain. Sa vie, son patronage, son culte, par Mansuy. Beau volume illustré $0.25
Poste $0.06

LE PLUS BEAU DES LIVRES. Le Crucifix donnant ses leçons à tous, par l'auteur des "*Ferventes Communions.*" 1 volume $0.38

LES SAINTS EVANGILES fondus en un seul, par A. Magnies.. ..$0.10
Poste.. .. .. 0.02

L'EUCHARISTIE MEDITEE ou Jésus, mon amour et ma vie. Méditations pour se préparer à la communion. 1 volume.. .. ..$0.38

PETIT CATECHISME DU MARIAGE, par J. Hoppenot. 1 charmant petit volume de 250 pages (poste en plus, 4 cents).. .. ..$0.15

SŒUR THERESE DE L'ENFANT-JESUS et de la Sainte-Face, religieuse carmélite, morte en odeur de sainteté au Carmel de Lisieux, à l'âge de 24 ans.. .. ..$0.38

VERTUS EUCHARISTIQUES, ou l'âme fidèle sanctifiée par la communion fréquente $0.38

VIE DES FRERES DE L'ORDRE DES FRERES PRECHEURS, tradulte des chroniques du XIIIe siècle.$0.88

CORRESPONDANCE FRANCAISE ET ANGLAISE.

HILL'S VEST-POCKET FRENCH-ENGLISH and English-French Dictionary (Dictionnaire français-anglais et anglais-français). 1 volume petit format, alphabet entaillé, relié toile.. .. ..$0.25

L'ANGLAIS COMMERCIAL. Nouvelle méthode de correspondance et de conversation, expliquant les expressions, termes, formules de commerce, bourse, charge, etc., par Charles Brown. 1 volume relié $0.65

L'ART DE LA CORRESPONDANCE COMMERCIALE ou le guide pratique des négociants, par Jules Clément. 1 volume in-12 broché. 350 pages. Prix franco.. .. ..$0.70

LE NOUVEAU SECRETAIRE. Traité général de la correspondance, contenant plus de 800 modèles de lettres, par Jules Clément. 1 vol. in-12, 536 pages. Prix franco.. .. ..$0.70

LE SECRETAIRE DE TOUT LE MONDE, par E. Hocquart. Modèles de lettres de familles, de demande, de commerce, d'actes usuels, notions de comptabilité. 1 fort volume. ..$0.55

LE SECRETAIRE GENERAL, contenant des modèles de pétitions, lettres de fête, de bonne année, de condoléances, de recommandation, de félicitation, de remerciements. Lettres d'affaires et de commerce, par Prud'homme. 1 volume in-12 broché. 215 pages. Prix franco.. .. ..$0.80

NOUVEAU MANUEL EPISTOLAIRE EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS. Théorie pratique, modèles. — Lettres d'invitations. — Billets de faire-part. — Pétitions. — Demandes, prières, reproches. — Demandes d'emplois. — Recommandations. — Introductions. — Affaires. — Lettres d'amitié. — Lettres d'enfants, par McLaughlin. 1 volume (Poste en plus, 10 cents).. .. ..$0.88

SECRETAIRE DES AMOUREUX, contenant des lettres galantes, Déclarations, Acquiscements, Refus, Reproches, Ruptures, Recommandations, Demandes en mariage. 1 vol. in-12 broché. 200 pages. Prix franco.$0.50

CULTURE ET ENSEIGNEMENT MENAGER

ALBUM DE BRODERIES AU POINT DE CROIX, par Th. de Dillmont. Album No 3, 40 planches sans traité (poste, 8 cents).. .. ..$0.45

COMMENT FAIRE SOI-MEME LES TROUSSEAUX D'HOMMES, de la *Mode Pratique.* 1 vol. in-8 broché avec illustrations, 60 pages. Prix franco.. .. ..$0.40

COMMENT HABILLER NOS PETITS BEBES. 1 volume avec nombreux patrons, et nombreuses indications (franco).. .. ..$0.40

COMMENT HABILLER NOS PETITES FILLES ET NOS PETITS GARÇONS. 1 volume avec nombreuses gravures (franco).. .. ..$0.40

COUPE ET ASSEMBLAGE par le moulage, par Mme Berge. 139 figures. 1 volume $0.90

ENCYCLOPEDIE DES OUVRAGES DE DAMES, par Thérèse de Dillmont. — Couture à la main. — Machine à coudre et couture à la machine. — Raccommodage. — Broderie sur blanc. — Broderie sur toile. — Broderie sur soie et velours. — Broderie d'or. — Broderie-application. — Tapisserie,— Tricot. — Crochet. — Frivolité. — Macramé. — Filet. — Les jours sur toile. — Dentelles brodées. — Dentelles à l'aiguille. — Dentelles aux fuseau. — Garniture des ouvrages. — Recommandations diverses. Très beau volume in-8, de 742 pages, 1100 gravures en noir et en couleurs, relié, $1.00 ; franco .. ..$1..25

Le même ouvrage, sans les gravures en couleurs, petit format (826 pages). 1 volume.. .. .. 0.45

ENTRETIENS DIVERS de la Ménagère, par Mme Vasse, avec de nombreuses recettes. Un volume abondamment illustré (poste en plus, 4 cents).. .. ..$0.45

LA BRODERIE. Historique de la broderie à travers les âges et les pays, par Mme de Brieuvres. Modèles et dessins de Mme de Songy. Prix.. .. ..$0.50

LA DENTELLE. Historique de la dentelle à travers les âges et les pays, par Mme Marguerite de Brieuvres. Modèles et dessins de Mme de Songy. Prix.. .. ..$0.50

MANUEL DE TRICOT, par Mme Baillaud. Cours élémentaire...$0.35

MANUEL D'ECONOMIE DOMESTIQUE et d'instruction ménagère, par Stella. 1 beau volume illustré (poste, 4 cents).. .. ..$0.35

MANUEL DOMESTIQUE, contenant la cuisine économique, les recettes d'économie domestique, l'infirmier chez soi, un précis d'hygiène, jardin potager et fruitier, avec six planches composées de 55 figures.. .. ..$1.00

140 MODELES DE TRICOT ET DE CROCHET, par Mme Baillaud. Prix.. .. ..$0.40

MOTIFS POUR BRODERIES, trois séries, prix chacune.. .. .. ..$0.40

NOUVELLES LEÇONS DE COUPE et assemblage, par le moulage ; par Mme Berge. Premier fascicule.$0.55

TRAVAUX MANUELS ET ECONOMIE DOMESTIQUE à l'usage des jeunes filles, par Mmes Schefer et Amis. Notions très simples sur l'hygiène, l'habitation, les soins du ménage, la confection des vêtements, etc. 1 vol. illustré (poste, 8 cents).. .. ..$0.75

UNE MAISON BIEN TENUE ou conseils aux jeunes maîtresses de maison, par Mde Marie Delorme, 7 x 5 pouces, 265 pages. Un beau vol. Prix franco $0.80

CUISINE ET MENAGE

COMMENT ON FORME UNE CUISINIERE. Recettes pour les potages, les pâtes, les légumes, les œufs, par Mme Seignobos. 1 volume.. ..$0.38

2e SERIE : Recettes pour les conserves, les sirops, les entremets sucrés, les pâtisseriés, les confitures, par la même. 1 volume.. .. .. ..$0.38

(Ajouter, pour recevoir franco, 8 cents.)

100 FAÇONS DE PREPARER DES PLATS A BON MARCHE, par Mlle Rose, un volume broché in-12, prix franco.. .. ..$0.20

100 FAÇONS DE PREPARER LES PLATS CELEBRES ETRANGERS, par Mlle Rose 1 volume in-18, broché. 200 pages. Prix franco..$0.20

100 FAÇONS DE PREPARER LES PLATS CELEBRES DE FRANCE, par Mlle Rose. 1 volume in-18 broché. 200 pages. Prix franco...$0.20

GUIDE PRATIQUE DES MENAGES, par le Dr Elget. Plus de 2000 recettes sur la préparation et la conservation des aliments, l'art d'entretenir la santé et de soigner les malades, l'hygiène de la toilette, l'assainissement des habitations, etc. Prix.. .. ..$0.90

HYGIENE DE L'ALIMENTATION et propriétés chimiques des aliments, suivi d'un cours théorique sur l'art culinaire, par Amélie Desroches. Prix.. .. ..$2.00

LA CUISINE SIMPLE, par Mde

Moll. Weiss. 1 petit volume in-18. 150 pages. Prix franco.. .. ..$0.25

LA CUISINIERE DES FAMILLES. Ouvrage canadien contenant les recettes les plus pratiques et les plus simples pour préparer les potages, les viandes, les poissons, desserts, pâtisseries, breuvages, etc. 1 volume. Prix.. .. ..$0.20

LE CONFISEUR DES MENAGES, contenant la manière de faire des confitures — compotes — marmelades et sirops, par M. Legueux. 1 vol. in-12 broché. 200 pp. Prix franco. $0.50

LE PATISSIER FRANÇAIS, contenant des recettes pour les glaces et sorbets, par Bernard. 1 volume in-12 250 pages. Prix franco.. .. ..$0.50

LES SECRETS DE L'ECONOMIE DOMESTIQUE à la ville et à la campagne. Recettes, formules et procédés d'une utilité générale et d'une application journalière, par Héraud. Prix.. .. ..$1.00

L'INDUSTRIE DES FLEURS ARTIFICIELLES et des fleurs conservées, avec 134 figures intercalées dans le texte, par Blanchon.. .. ..$1.00

MANUEL DU CONFISEUR ET DU CHOCOLATIER : préparation des sirops, confitures, conserves, pâtes, bonbons, dragées : fabrication du chocolat, etc., par M. Villon. 1 volume avec gravures (poste, 8 cents). $1.00

NOUVELLE CUISINIERE CANADIENNE, contenant tout ce qu'il est nécessaire de savoir dans un ménage ; les recettes les plus nouvelles et les plus simples pour préparer les potages, les rôtis de toutes espèces, la pâtisserie, les gelées, sirops, confitures, fruits, sauces, puddings, crèmes et charlottes ; poissons, volailles, gibier, œufs, légumes, salades, etc. ; recettes pour faire diverses sortes de breuvages, liqueurs, etc., etc. 1 volume.. .. ..$0.30

— *Le même ouvrage*, relié en toile. Prix.. .. ..$0.50

TRAITE PRATIQUE DE LA FABRICATION DES EAUX-DE-VIE, par la distillation des vins, cidres, marcs, figues, châtaignes, asphodèles, etc., par Steiner.. .. ..$0.80

MEDECINE PRATIQUE

CONSEILS AUX MERES sur la manière d'élever les enfants nouveaunés : Hygiène de la mère pendant la grossesse, Allaitement maternel, nourrices, sevrage, biberons, régime alimentaire, vêtements, sommeil, dentition, maladies, éducation, par le Dr Al. Donné. 1 volume relié toile (poste, 8 cents).. .. ..$0.90

LA SANTE OU LA MEDECINE POPULAIRE. Traitement simple, facile et peu coûteux de toutes les maladies par les propriétés des plantes, par le Dr Clément. 1 vol., belles gravures en couleurs (poste, 6 cts).$1.00

MA CURE D'EAU pour guérison des maladies et la conservation de la santé, par Seb. Kneipp. 1 vol. in-12, 482 pages. Prix $0.70
Poste en plus, (7 cents).

LES BONS REMEDES, par Fleury et Roche. — Causes et symptômes de toutes les maladies. L'art de guérir sans drogues. 1 vol. in-18 de 450 pages, reliure toile $1.25

LES PLANTES BIENFAISANTES. Description, usages, vertus curatives de nos végétaux indigènes, par Fleury et Roche, 10,000 recettes, 300 gravures.. .. ..$1.00

MANUEL DE MEDECINE, d'hygiène, de chirurgie et de pharmacie domestique, par le Dr Dehaut. Ouvrage à la portée de tout le monde et indispensable dans toutes les familles. 1 fort volume de 800 pages, relié (poste, 9 cents).. .. ..$0.50

NOUVELLE MEDECINE DES FAMILLES A LA VILLE ET A LA CAMPAGNE, par le Dr A. C. Saint-Vincent. 1 volume relié.. ...$1.00

ALCOOLISME

AUTOUR D'UNE AUBERGE, par A. C. de Lisbois (5e mille). 1 volume.. .. ..$0.25

AUX FEMMES DE MON PAYS. La lutte antialcoolique proposée aux mères et épouses chrétiennes. Conseils pratiques, récits intéressants, par le Père Constant Doyon, O. P. Un joli volume relié en toile (poste, 3 cts). Prix $0.30

CAS DE SORCELLERIE. Le diable est aux vaches, par Jean de la Glèbe. Prix $0.10

L'ALCOOLISME ET LES MOYENS DE LE COMBATTRE jugés par l'expérience, par le Dr Jacques Bertillon. 1 volume.. .. ..$0.50

LE GRAND MENTEUR. Les méfaits de l'alcoolisme racontés dans de nombreux récits attachants et authentiques, par R. G. P. Un joli volume (poste en plus, 4 cents).. ..$0.15

LES MANIFESTES ELECTORAUX, comédie en 3 actes, par le P. Hugolin, O.F.M. 9 personnages. 1 volume.. .. ..$0.25

N'EN BUVONS PLUS. Histoires de tempérance, par le P. Hugolin, O. F. M. 1 volume.. .. ..$0.25

PETIT CATECHISME DE TEMPERANCE et de tuberculose, par le même. 1 volume illustré.. ..$0.15

S'ILS AVAIENT PREVU ! Scènes et récits de tempérance, par le R. P. Hugolin, O.F.M. 1 vol. in-8..$0.25

ELECTRICITE

LA TELEGRAPHIE SANS FIL, par Lucien Fournier, avec l'historique de la Télégraphie et du Téléphone sans fil. 1 volume in-12, 195 pages. Prix du volume.. .. ..$0.50
Poste en plus (7 cents).

L'ECLAIRAGE ELECTRIQUE.Guide pratique des électriciens et des amateurs. Production de la lumière électrique ; canalisation et distribution ; pose et entretien des appareils ; application de l'éclairage électrique, par L. Montillot. 1 fort volume avec 200 gravures, relié. Prix (Poste en plus, 7 cents).. .. ..$1.00

LES ACCUMULATEURS ET LES PILES ELECTRIQUES. Types des accumulateurs au plomb. — Installation des batteries, des circuits. — Applications, entretien et réparation.— Piles, diverses sortes. Renseignements patiques, par J. A. Montpellier. 1 volume relié toile, avec gravures (poste, 10 cents) $1.00

LES GRANDES APPLICATIONS DE L'ELECTRICITE. Eclairage électrique, transmission de la force à distance. — Tramways, chemins de fer électriques, électrochimie. — Extraction des métaux, fabrication des couleurs. par Alfred Soulier, ingénieur-électricien. 1 volume, avec gravures (poste, 7 cents).. .. ..$0.50

LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES, par A. Soulier, concernant les transformateurs électriques, appareils de mesures électriques, etc. 1 volume in-12, 200 pages. Prix broché.$0.50
Le même, relié toile.. .. ..$0.63
Poste en plus (7 cents).

MANUEL DE L'ELECTRICIEN. Traité pratique des machines dynamo-électriques, par A. Soulier. 1 volume avec gravures (poste, 8 cents).$0.50

NOTIONS GENERALES D'ELECTRICITE et de mgnétisme. Notes de cours rédigées à l'usage des étudiants, par Mgr J. C. K. Laflamme..$0.30

TRAITE DE GALVANOPLASTIE, par A. Soulier. 1 volume in-12, relié toile. Prix relié.. .. ..$0.63

TRAITE D'ELECTRICITE.— (Sonneries électriques. — Téléphones. — Eclairage électrique — Télégraphie avec et sans fil. — Rayons X), par A. Soulier. ingénieur électricien. Un volume abondamment illustré (poste en plus, 7 cents).. .. ..$0.50

AUTOMOBILISME

COMMENT ON CONSTRUIT UNE AUTOMOBILE. Guide pour le constructeur et l'amateur d'automobiles, comprend des renseignements sur l'outillage, machines-outils et outils divers, par M. Zérolo. 1 volume relié et illustré (poste, 9 cents).. ..$1.25

COMMENT ON CONSTRUIT UNE AUTOMOBILE. Tome second. Les matières premières, métaux employés. — Notions de Métallurgie. — Propriétés. — Usages. — Essais mécaniques et chimiques. — Métallographie microscopique. par M. Zérolo. 1 volume relié toile (poste, 8 cents).. ..$1.25

GUIDE DU CHAUFFEUR D'AUTOMOBILES, par M. Zérolo, description des organes composant une voiture d'automobile. 1 vol. in-12, 325 pages, illustré. Prix du volume franco.. .. ..$0.90

GUIDE PRATIQUE DU CHAUFFEUR D'AUTOMOBILES. Description. — Conduite. — Moteurs. — Réparations. — Accessoires. — Législation — Conseils pratiques, par René Champly, ingénieur-mécanicien. Un volume orné de nombreuses gravures (poste en plus, 11 cents) $1.13

LE CHAUFFEUR MECANICIEN, par M. Coudert, conseils pratiques, le montage, la conduite et l'entretien des chaudières à vapeur, moteurs à gaz et à pétrole. 1 volume in-12 broché, 250 pages. Prix.. .. ..$0.50
Poste en plus (7 cents).

LE MOTEUR D'AUTOMOBILES à la portée de tous, par René Champly. Un fort beau volume illustré, rellure pleine toile. Prix franco.. ...$1.90

MANUEL PRATIQUE D'AUTOMOBILISME, par M. Zérolo, voitures à essence, motocyclettes, voitures à vapeur, canots, automobiles. Panne et leurs remèdes. 1 volume in-12 broché, 535 pages. Prix franco...$1.25

DES MINES

L'ARGENT, Géologie, Métallurgie. — Rôle économique. — Minerais. — Gisements. — Procédés d'amalgamation. — Alliages, frappe des Monnaies. — Orfèvrerie. — Argenture, commerce. Avenir, par L. de Launay. 1 volume relié toile, avec figures dans le texte. Prix (Poste, 10 cents).$1.00

L'ART DE L'ESSAYEUR. Principales opérations pour déterminer la quantité et la qualité des métaux précieux ; connaissances théoriques générales, agents et réactifs pour : Argent — Or — Platine — Paladium — Plomb — Mercure — Cuivre — Etain — Aluminium — Nickel — Cobalt — Fer, etc., par A. Riche et Ed. Gelis. 1 volume relié toile, avec gravures. Prix franco.. .. ..$1.25

LE CUIVRE. Origine. — Gisements. — Propriétés. — Métallurgie. — Applications — Alliages, par Paul Weiss. 1 volume relié toile, avec gravures (poste, 10 cents).. ..$1.00

LES MINERAUX UTILES. Gisements des minéraux utiles. — Exploitation des mines, par Louis Knab. 1 volume, relié, 74 gravures (poste, 10 cents).. .. ..$1.00

L'OR, géologie, minéralogie, métallurgie, chimie, industrie, par L. Weill. 1 volume avec gravures (poste en plus, 8 cents).. .. ..$1.25

L'OR. Gites aurifères. Extraction de l'or. Traitement du minerai. Emploi et analyse de l'or. Vocabulaire des termes aurifères, par H. de la Coux. 1 volume avec gravures (poste, 8 cents).. .. ..$1.00

MANUEL DU PROSPECTEUR. Guide pour la recherche des gîtes minéraux et métallifères. Indique à l'explorateur les moyens les plus sûrs et les plus rapides d'arriver à trouver les gisements minéraux et métallifères, par J. W. Anderson. 1 volume avec gravures (poste, 9 cents).$1.15

NOUVEAU MANUEL COMPLET DE L'EXPLOITATION DES MINES. Seconde partie : Métaux précieux et industriels ; traitant de l'exploitation des mines d'or, d'argent, de plomb, d'étain, de mercure, de platine, de nickel, de cobalt, de fer, de cuivre, de zinc, de manganèze, d'antimoine, de soufre, de sel et de diamants, par Knab.. .. ..$0.88

METIERS

CHAMOISEUR, MAROQUINIER, mégissier. Teinturier en peaux. Fabricant de cuirs vernis. Parcheminier et gantier, par Roret.. ..$0.88

GUIDE DE L'OUVRIER MECANICIEN, par J. Ortolan :

1re partie : Mécanique élémentaire, précédée de l'arithmétique et de la géométrie pratique. Plus de 200 dessins. 1 volume.. .. ..$1.00

2e partie : Mécanique de l'atelier, transmission des mouvements. — Machines à air. — Pompes. — Machines hydrauliques, 200 dessins. 1 vol.$1.00

3e partie : Principe et pratique de la machine à vapeur. Chaudières, combustibles, moteurs à vapeur. 150 dessins. 1 volume $1.00
(Poste pour chaque volume, 8 cts.)

LA MACHINE A VAPEUR, avec figures dans le texte, par Aimé Witz. 1 volume in-12, reliure toile (poste, 10 cents).. .. ..$1.25

LA MENUISERIE, par Aristide Poutiers. Choix et travaux préparatoires des bois. — L'Art d'assembler le bois. — La menuiserie en bâtiments. — Châssis. — Croisées. — Portes. — Lambris. — Plafonds — Escaliers, etc. 1 volume illustré de nombreuses gravures, relié toile. Prix franco.. .. ..$1.25

MANUEL COMPLET DU MOULEUR EN PLATRE, au ciment, à la cire, à la gélatine, traitant de toutes sortes de moulages, par Lebrun et Magnier. 1 volume avec gravures (poste, 8 cents).. .. ..$0.90

MANUEL COMPLET DU PEINTRE EN BATIMENTS, vernisseur, vitrier et colleur de papiers de tenture, peintre d'enseignes, etc., par Riffaut et Toussaint. 1 volume, avec gravures (poste, 8 cents).. .. .. ..$0.75

TRAITE PRATIQUE de couverture, par A. Magné, traitant sur les couvertures en Ardoise — Tuiles — Zinc — Matériaux divers — Cheneaux — Gouttières et tuyaux. 1 volume in-12, broché, avec illustrations, 335 pages. Prix franco.. .. ..$0.90

TRAITE PRATIQUE du Maçon, du Terrassier, du Graveur et du Conducteur de travaux, par Marius Bousouet. 1 vol. in-12 illustré, 655 pages. Prix du volume franco.. .. ..$1.25

INDUSTRIE

COMMENT ORGANISER LES USINES ET ENTREPRISES POUR REALISER DES BENEFICES, par G. U. Carpenter. Ce livre est traduit de l'anglais avec l'autorisation des éditeurs américains. C'est dire l'esprit pratique dans lequel il a été conçu. Nos voisins du Sud en ont fait un ouvrage classique, et combien de manufacturiers des Etats-Unis ne l'ont-ils pas chaudement recommandé. En l'introduisant au Canada nous espérons qu'il y obtiendra le même succès. Un beau volume, relié en toile (poste en plus, 9 cents).. .. ..$1.90

CUIRS ET PEAUX. Matières premières employées. Tannage à l'écorce. Tannage aux extraits, mixte, au chrome, etc. — Cuir de Russie. — Mégisserie. — Chamoiserie. — Parchemin. — Sellerie. — Bourrellerie. — Equipement militaire. — Teinture des cuirs, par Paul Puget. 1 volume, relié toile.. .. ..$1.25

LE DESSIN ET LA PEINTURE, par E. Cuyer. Le dessin linéaire géométrique. — La perspective. — Les couleurs. — La peinture au pastel, à la gouache, à l'aquarelle et à l'huile. 1 vol. avec 246 figures dans le texte, reliure toile (poste, 8 cents)...$1.00

LES INDUSTRIES D'AMATEURS. Le papier : cartonnage, papier de tenture, fleurs artificielles, cerf-volant. — La terre, la cire, le verre, la porcelaine, moulage, peinture sur porcelaine et faïence. — Fantasmagorie. — Le bois, peinture des boiseries, marqueterie et placage. — Les métaux : le serrurier amateur, le graveur, le mécanicien, l'électricien, métallisation des céramiques, tissus et bois, par H. de Graffigny. 1 volume, avec 395 gravures dans le texte, relié toile (poste, 8 cents).. .. ..$1.00

LE SUCRE ET L'INDUSTRIE SUCRIERE, par Paul Horsin-Déon. 1 volume avec 83 figures dans le texte. Prix.. .. ..$1.25

L'INDUSTRIE LAITIERE. Le lait, le beurre et les fromages, par J. L. Poirier. 1 volume $0.50

LE TABAC. Culture et industrie, par Emile Bouant. Un volume illustré de nombreuses gravures.. ..$1.25

MONNAIES, MEDAILLES ET BIJOUX. Essai et contrôle des ouvrages d'or et d'argent, par A. Riche. 1 vol. avec figures dans le texte..$1.00

NATURALISTE AMATEUR, par Maurice Maindron : Botanique, — zoologie, — minéralogie. — géologie. Ouvrage illustré de 166 gravures.$0.75

SAVONS ET BOUGIES. Composition, matières premières, fabrication des savons durs, savons mous, falsification et purification des suifs, moulage des bougies diverses, de la glycérine, par Julien Lefèvre. 1 volume relié, avec gravures (poste, 11 cents) Prix.. .. ..$1.25

AGRICULTURE

AGRICULTURE MODERNE. Encyclopédie de l'agriculteur, traitant du sol, de l'air atmosphérique, de l'eau, des plantes céréales et industrielles des engrais, du bétail, de la basse-cour, etc., par Victor Sébastian. Un fort volume avec illustrations (poste, 21 cents).. .. ..$1.25

ALIMENTATION RATIONNELLE DES ANIMAUX DOMESTIQUES, par Raoul Gouin. 1 volume.. .. ..$1.50

ANNUAIRE D'ART VETERINAIRE PRATIQUE, par le Dr Rolimond. 1 volume. (Poste, 6 cents).. ...$0.40

ARBORICULTURE PRATIQUE. Reproduction, formes, taille, entretien, cueillette et conservation des fruits. — Poirier, pommier, prunier, pêcher, abricotier, framboisier, groseillier, etc., par Troncet et Deliège. 1 vol. orné de 190 gravures (poste, 9 cents).. .. ..$0.50

COMPTABILITE AGRICOLE. Traité pratique et très simple, donnant aux cultivateurs, le moyen d'être toujours au courant de leurs affaires, par Henri Barillot. 1 volume (poste, 9 cents).. .. ..$0.50

LA FERME MODERNE. Traité des constructions rurales, règles à observer dans l'emploi et le choix des matériaux, principes d'hygiène nécessaires à connaître, plans de constructions jolies et commodes, par Marc Abadie. 1 volume avec plans et gravures (poste, 13 cents).. .. ..$0.75

LA MAISON FLEURIE. Plantes qu'on peut cultiver aisément et sans frais à l'extérieur et dans les appartements, par F. Faideau. Un joli volume cartonnage toile (poste en plus, 4 cents) $0.35

LA MEDECINE VETERINAIRE A LA FERME, par G. Moussu. Ouvrage indispensable à tous les propriétaires de bestiaux. Un grand volume, solide reliure de toile et contenant plus de 80 gravures (poste en plus, 22 cts). Prix.. .. ..$0.90

LE JARDIN D'AGREMENT, par Troncet. 150 gravures en noir et en couleurs 1 volume illustré (poste, 9 cents).. .. ..$0.50

LE JARDINIER FLEURISTE, jardin d'agrément, culture des fleurs,

Agriculture — (Suite)

plantes et arbres d'ornement. 1 fort volume, 181 gravures.. .. ..$0.75

LE JARDIN POTAGER, par Troncet. 190 gravures en noir et en couleurs. 1 volume (poste, 11 cents). Prix.. .. ..$0.50

LES ENGRAIS DU VILLAGE. Guide pratique sur la valeur fertilisante des engrais, leur achat, leur transport, leur emploi, par Henri Fayet. 1 volume (poste, 11 cents). Prix.. .. ..$0.50

LES INDUSTRIES DE LA FERME. Ouvrage traitant très pratiquement des industries suivantes : meunerie, boulangerie, féculerie, sucrerie, vinification, cidrerie, brasserie, distillerie, vinaigrerie, huilerie, laiterie, beurrerie, fromagerie, conserves alimentaires, par A. Larbalétrier. 1 volume avec nombreuses gravures (poste, 11 cents).. .. ..$0.50

LES LEGUMES ET LES FRUITS. Pommes de terre, carottes, betteraves, radis, pois, choux, etc. — Cerises, fraises, groseilles, noix, oranges, pommes, raisin. — Leur conservation, les altérations et les falsifications, par J. de Brevans. 1 volume relié toile, avec 132 gravures dans le texte (poste, 8 cents).. .. ..$1.00

LES PLANTES D'APPARTEMENTS ET LES PLANTES DE FENETRES. Achat de plantes. — Plantation. — Arrosements et lavage. — Rempotage. — Multiplication. — Plantes de fenêtres et de balcons. — Plantes grimpantes. — Jardinières. — Aquariums. — Bouquets, par D. Bois. 1 volume relié toile avec 169 gravures (poste, 8 cents).. .. ..$1.00

LE TABAC, culture et industrie, par E. Bouant. 1 volume avec 104 figures, relié (poste, 9 cents)..$1.00

LE VETERINAIRE PRATIQUE, traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, à la bergerie, à la porcherie, à la basse-cour, etc., par Hocquart. 1 volume illustré. ..$0.55

LE VETERINAIRE PRATIQUE, traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, à la bergerie, à la porcherie, à la basse-cour, etc., par E. Hocquart. Nouvelle édition augmentée et entièrement revue par M. L., médecin vétérinaire. Un fort volume de 330 pages, contenant plus de 100 illustrations (poste en plus, 9 cents).. .. ..$0.60

LES 1200 RECETTES. Recueil de recettes utiles d'une exécution simple et avantageuse, sur l'industrie et l'économie domestique, l'agriculture, l'horticulture, la viticulture, les aliments et la fabrication économique des vins, du vinaigre, etc., médecine populaire et vétérinaire, par Bogaerts. Prix.. .. ..$0.60

MANUEL DE FLORICULTURE. Commerce et culture. — Fleurs utilisées pour l'ornementation. — Plantes. — Arbres. — Arbustes. — Fleurs à sécher pour bouquets, feuillages et verdures, par Ph. de Villemorin. Un volume relié toile, avec 208 gravures dans le texte.. .. ..$1.00

(Ajouter, pour recevoir franco, 8 cents.)

MANUEL ILLUSTRE DE LA TAILLE DES ARBRES, par Bubret, Thouin et Boitard. Un volume de 150 pages avec gravures (poste en plus, 4 cents).. .. ..$0.25

VITICULTURE MODERNE, par Chanerin. 1 volume illustré. ..$0.70

BASSE-COUR MODERNE

L'ABEILLE A TRAVERS LES AGES, par Jules de Soignie. L'abeille devant le paganisme. — L'abeille devant la Bible. — La virginité et la propreté des abeilles. — La cire, etc., etc. 1 vol. (poste, 5 cents)...$0.50

L'ABEILLE DOMESTIQUE. Etude pratique complète sur les abeilles, leurs mœurs, soins à leur donner, les ruchers et conduite des ruchers, le miel, la cire, par Lucien Iches. 1 volume illustré.. .. ..$0.75

LA BASSE-COUR. La poule. — Le dindon. — Le pigeon. — Le canard. — L'oie, etc., par Troncet et Taintunier. 1 vol., 80 gravures.. ..$0.50

LA CULTURE POTAGERE. Les bons légumes, par C. de Lamarche. Prix.. .. ..$0.25

L'AMATEUR D'OISEAUX DE VOLIERE. Espèce, caractères, mœurs et habitudes, reproduction, etc., par H. Moreau. 1 volume avec 51 gravures, relié (poste, 8 cents)..$1.00

L'APICULTURE MODERNE, par A. L. Clément. Rôle des abeilles. — Le mobilisme. — La ruche — Les maladies et les ennemis des abeilles. — Utilisation du miel et de la cire. 153 gravures. 1 volume. $0.50

LA POULE PRATIQUE. Choix des races, installations pratiques, nourriture, exploitation, ponte, incubation, élevage, un chapitre spécial consacré aux oies et aux canards, par E. Leroy. Un volume avec nombreuses gravures (poste, 7 cents).. ..$1.00

L'ART D'ELEVER ET D'INS-

Basse-Cour moderne — (Suite)

TRUIRE les oiseaux-chanteurs — oiseaux parleurs — oiseaux de volière, par M. L. E. Champaime. 1 volume in-12, orné de nombreuses vignettes, 420 pages. Prix franco.. .. ..$0.90

L'ART D'ELEVER LES ABEILLES. Description des ruches. 1 volume.. .. ..$0.15

L'ART D'ELEVER LES LAPINS et les léporides. Moyens d'en tirer le plus grand profit.. .. ..$0.15

L'ART D'ELEVER LES SERINS, canaris hollandais et mulets, de les accoupler, de les instruire et de guérir leurs maladies. 1 volume..$0.15

LE DINDON ET LA PINTADE. L'oie et le canard, par C. de Lamarche.. .. ..$0.25

L'ELEVAGE DU PIGEON. Le colombier et la volière, par C. de Lamarche $0.25

LE MEDECIN DES ANIMAUX. Hygiène. — Maladies. — Remèdes, par C. de Lamarche.. .. ..$0.25

LE PETIT DOMAINE. $1600 de revenu avec trois hectares, par C. de Lamarche.. .. ..$0.25

LE PORC ET SES PRODUITS. Lard et jambons, par C. de Lamarche.. .. ..$0.25

LE POULAILLER PRATIQUE. Les races de poules. Leur élevage. Conservation des œufs, par C. de Lamarche $0.25

LE RUCHER DE MELLOVAL OU LE GAGNE-PAIN DE JEAN L'ESTROPIE, par Stassart et Tombu. 1 volume illustré (poste, 10 cts).$0.50

LES ABEILLES ET LE RUCHER. Petit traité pratique sur les soins à donner aux abeilles, leurs maladies, l'entretien des ruches, le miel et ses produits, la cire, l'hydromel. par C. de Lamarche. 1 volume relié toile, avec gravures (poste, 4 cents).$0.25

LES CHIENS D'ARRET, races diverses, élevage, dressage, traitement de leurs maladies.. .. ..$0.15

LES CHIENS. Chiens de luxe et d'utilité, chiens de chasse. Nomenclature, description, élevage, hygiène et maladies, par J. Robert et L. Fortin. 1 volume, avec gravures (poste, 7 cents) $0.50

L'INDUSTRIE LAITIERE, par le Dr Poirier. — Crème, beurre. 1 volume (Poste, 6 cents).. .. ..$0.40

MANUEL D'APICULTURE, par Maurice Girard. — Organes et fonctions des abeilles. — Education et produits. — Miel et cire. — Maladies et ennemis. 1 volume avec de nombreuses gravures, relié toile...$1.00
Franco.. .. ..$1.10

MANUEL DE L'APICULTEUR MOBILISTE. Nouvelles causeries sur les abeilles, en 30 leçons très pratiques, par l'abbé Duquesnois. 1 volume, avec nombreuses figures (poste, 8 cents) $0.75

MANUEL PRATIQUE SUR L'ELEVAGE DES ANIMAUX DE BASSE-COUR. Poules, canards, oies, dindons et pigeons. Nouvelle édition ornée de nombreuses gravures. 1 volume illustré (poste, 5 cents).. .. ..$0.25

NOUVEL ART D'ELEVER, DE MULTIPLIER ET D'ENGRAISSER LES DINDONS, par Chevassu. 1 volume.. .. ..$0.15

OISEAUX DE CAGE ET DE VOLIERE. Art d'élever les oiseaux d'agrément, de leur apprendre à chanter, siffler et parler, et de prévenir et guérir leurs maladies, par E. Delaplace. 1 volume illustré.. ...$0.30

PETIT TRAITE DE LA BASSE-COUR ou l'art d'élever poules, canards, dindons, oies, etc., suivi d'un chapitre sur l'entretien des ruches. Un volume illustré (poste en plus, 4 cents).. .. ..$0.25

PIGEONS, DINDONS, OIES, CANARDS. Variétés, nourriture, entretien, élevage, engraissement, maladies et produits, par J. Pelletan. 1 volume avec figures (poste, 5 cents)...$0.33

JEUX — AMUSEMENTS — GYMNASTIQUE

ACADEMIE DES JEUX, contenant un dictionnaire des jeux anciens et nouveaux, par Jean Quinola. 1 vol. in-12, illustré. 450 pages. Prix.$0.50

ATHLETES CANADIENS-FRANCAIS. Recueil des exploits de force, d'endurance, d'agilité, des athlètes, des sportsmen et des hommes forts de notre race, par E. Z. Massicotte : Grenon — Joseph Montferrand — Roch Montbriand — Louis Cyr — Madame Henri Cloutier — Kid Lavigne — Eugène Tremblay, et un grand nombre d'autres, avec biographies, portraits, anecdotes et records. Prix.. .. ..$0.50

BALLONS ET AEROPLANES, par Georges Besançon. 1 volume orné de nombreuses illustrations et 375 pages de texte (poste en plus, 7 cents)$0.45

CENT PATIENCES ou réussites, par Poussart, la plupart inédites. 1 volume in-12 illustré, 200 pages. Prix franco.. .. ..$0.50

JEUX INNOCENTS DE SOCIETE. Jeux de mouvement. — Jeux de mémoire. — Jeux d'attrape. Pénitence. 1 vol. in-12 illustré, 150 pages.$0.50

LA BOXE. Traité français des règles anglaises. Beau volume illustré de nombreuses gravures.. .. ..$0.25

LA CLEF DES SONGES. 1 vol. in-

Jeux — Amusements — Gymnastique — (Suite)

18, broché, 100 pages. Prix franco. $0.10

LA NATATION, par Blaches, contenant toutes les nages nouvelles, les plongeons, la règle du Water-Polo. 1 vol. in-12 illustré, 250 pages. Prix franco. $0.75

LA PECHE A TOUTES LIGNES DES POISSONS D'EAU DOUCE, par John Fisher. 1 beau vol. in-12, broché. 350 pages. Prix franco. . $0.50

LA PECHE *et les poissons des eaux douces*. Description des poissons. — Engins de pêche, — lignes, — amorces, — pêche à la ligne, — pêches diverses, etc., par Arnould Locard. 1 volume rellé toile, avec gravures intercalées dans le texte (poste, 8 cts.). Prix $1.00

L'ART DE GAGNER AU BRIDGE, par de Glzoguet ; préceptes et conseils pratiques. 1 vol. in-12, 96 pages. Prix franco $0.63

LA SEULE ET VRAIE CLEF DES SONGES, par Raphaël Olivarus, donnant les interprétations modernes, d'après les oracles anciens. 1 vol. broché. 340 pages. Prix franco. . . $0.63

LA SYBILLE MODERNE ou le trésor du beau sexe, comprenant le lavater des dames — le langage des cartes — l'explication des songes. 1 vol. in-12 illustré. 175 pages. Prix franco. $0.50

LE JEU DE BRIDGE. Détails complets sur ce jeu intéressant, par Martin Galt. 1 vol. avec nombreuses gravures (poste, 5 cents). $0.65

LE LANGAGE DES FLEURS, par M. de J. J. Lambert. 1 volume in-12 illustré en couleurs, hors texte. 180 pages. Prix franco. $0.50

LE PECHEUR PRATICIEN ou les secrets et les mystères de la pêche à la ligne, par M. Lambert. 1 volume illustré (poste, 4 cents). $0.38

LES TOURS DE CARTES anciens et modernes des praticiens les plus célèbres, recueillis et arrangés par Robert. 1 volume, avec nombreuses gravures. $0.20

LES TOURS DE PHYSIQUE AMUSANTS, anciens et modernes, recueillis et arrangés par Gaston Robert, illustré de 50 gravures. 1 vol. in-12. 175 pages. Prix franco. $0.50

MANUEL DU JEU DE BILLARD, contenant la théorie du billard, ses règles, ses principes généraux, etc., par Désiré Lemaire. 1 volume, avec 42 planches (poste, 10 cents). $1.40

PETIT TRAITE DU JEU DE POKER, par Laun. 1 volume. . . . $0.15

PRACTICAL BUNGALOWS AND COTTAGES FOR TOWN AND COUNTRY. Perspective views and floor plans of one hundred twenty-five low and medium priced houses and bungalows. Full and complete working plans and specifications, by Fred. S. Hodgson. 1 beau volume orné de nombreux dessins (poste en plus, 10 cents). $1.00

REGLE DES JEUX DE CROQUET ET DE LAWN TENNIS, par Laun. 1 volume. $0.15

REGLES DU JEU DE BILLARD, ses principes et ses lois, principaux coups, points à toucher. 1 volume. Prix. $0.15

REGLE DU JEU DE DOMINO, par Laun. 1 volume. $0.15

REGLE DU JEU DE WHIST. 1 volume. $0.15

THE WILSON BUNGALOW BOOK, containing several models (photographs, plans and perspective views) of practical country houses. Quotations and devices furnished. An indispensable book to many. 1 beau volume relié en toile, plus de 100 illustrations (poste en plus, 16 cents). Prix. $1.00

ROMANS. — CONTES. — NOUVELLES.

CHASSEURS CANADIENS, par Louis Boussenard. 1 joli volume reliure toile, en-12, 150 pages. Prix franco. $0.40

JEAN CANADA, par R. de Navery, suite de *Patira*. 1 volume x x 5, 200 pages. Prix franco. $0.75

JOS. MONTFERRAND, par Benjamin Sulte. 1 volume 6 x 4½, 75 pages. Prix franco. $0.20

LE MEDECIN DES PAUVRES, par Xavier de Montépin. 1 volume 10 x 6 broché, 200 pages. Prix franco. $0.50

LE TYRAN DU VILLAGE, très beau roman de vengeance italienne, par Ouida, rellé. $0.50
Poste en plus. $0.10

MARIE-ANNA LA CANADIENNE, par Floris Bluthier $0.75
Poste. $0.10

MIRAGE, roman canadien, par Alfred Mousseau. $0.50
Poste en plus. $0.10

Œuvres du Ch. Schmid, traduites de l'allemand par Louis Friedel. 1 volume 7 x 4½, 100 à 150 pages. Prix franco. $0.10
AGNES. $0.10
EUSTACHE. $0.10
FERNANDO. $0.10
GENEVIEVE DE BRABANT. . . $0.10
ITHA. $0.10
LE JEUNE HENRI. $0.10
MARIE ou la corbeille de fleurs. $0.10

PATIRA, par R. de Navery. 1 vol. 7 x 5, 200 pages. Prix franco. $0.75

En vente à LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée
79, rue Saint-Jacques, MONTREAL

NOUVELLE COLLECTION ROMANS "MIGNON"

Jolis volumes in-16 brochés avec couverture illustrée, 2 couleurs. Prix franco chacun.. .. ..$0.12

APRES LA GUILLOTINE, par Arthur Dourliac.
AU DELA DU CŒUR, par Edmond Coz.
UNE VIE BRISEE, par Nour.
MARIAGE DE RAISON, par Clesis.
CONSEQUENCES D'UNE DISTRACTION, par Dangelot.
SŒUR ESPERANCE, par d'Escola.
UN TUTEUR EMBARRASSE, par Dombré.
TROIS FLEURS DE LYS. Tome I, par France.
TROIS FLEURS DE LYS. Tome II, par France.
FORTUNES MAUDITES, par Jeanne France.
FILLEULES DU ROI, par Gaspard de Weed.
LA NOVIA, par Gustave Hue.
LA PREFEREE, par J. Barancy.
L'ARME DU FOU, par Berthe de Puybusque.
LA SOIF DU LUXE, par Brédéah et Alph. France.
LA SUCCESSION DU MARQUIS, par Paul Junka.
LA FILLE DES CARRIERS, par Jousset.
LES AVENTURES D'UN VIEUX SAVANT, par Lerouge.
YVETTE LECLERC, par Regnaud.
L'IDEAL DE MONIQUE, par Comolet Sue.
PLEBEIENNE. 2 volumes, par Maisonneuve.
LE ROMAN D'UN TERRENEUVE, par Dourliac.
MORT OU VIVANT, par Kéréven.
LE ROMAN D'UNE SŒUR. 2 volumes.
ISCARIOTTE, par Antar.
FILLEULE DE MAGUIRE, par Darville.
LE PITCHONNETTE, par Spitzmuller. 2 volumes.
HAINE D'OUTRE-MER par De Garros.
LE LIEN MAUDIT, par Thierry.
AME SAUVEE, par Mersey.
LE CHEMIN DE LUMIERE, par Coz.
POUR MICHELINE, par Franz.
PETITS VIEUX, par Beudant.
L'HOMME QU'ON A PENDU TROIS FOIS, par Coleman.
LA SEULE RICHESSE, par De Garos.
L'OR, par Mary Hella.
L'HERITAGE DE PHILIPPE. 2 volumes.
TACHE REPRISE, par Mario Donal.
LA FIANCEE DE ROBERT D'ERMONT.
LE ROMAN D'UN TERRENEUVA, par Dourliac.
CŒUR DE MARIN, par Duraudal.
JEUNES FILLES D'ALSACE, par Else Regnaud.
LA PETITE SŒUR DES PAUVRES, par Sneiders.
LA VICTOIRE DE JACQUES, par Mathilde Alanic.
LE CHOC DE LA VIE, par Jeanne de Coulomb.
LE REMPLAÇANT, par Marg. Rolland.

COLLECTION BIJOUX

Jolis volumes in-16 brochés, couverture en couleur. Prix franco.$0.20
Prix relié, franco.. .. ..$0.40

ANITA. — LE ROI DES ANDES. — LE TESTAMENT DE M. D'ERQUOY. — FILLE DE CHOUANS, par M. Delly.
BERNARD DE FLEE, par Pierre Gourdon.
FACE AU DEVOIR. — Le BROYEUR D'HOMMES, par Edmond Coz.
FIN DE RACE, par Roger des Fournels.
HAINES VAINCUES, par M. Levray.
HORS DE L'ORNIERE, par Madeleine de Menou.
HUGUENETTE LA FILLE DE L'IMAGIER, par G. Thierry.
JEAN CHOUAN, par Roger Duguet et J. Rochebonne.
JEUNES GLOIRES (pour la jeunesse), nombreuses illustrations. — LES BIJOUX DE LA PRINCESSE, par René Gaëll.
LA CHEVAUCHEE DES REITRES, par Charles Lesbruyères.
LA MAITRESSE DE PIANO, par Florence O'Noll.
L'AMAZONE BLANCHE, par Roger Duguet.
LE CHATEAU DE PONTINES, par V. Margueritte.
LE FRANC-MAÇON DE LA VIERGE, illustrations de H. Morin, par F. Bouhours.
LE MOULIN DU GRAND-BE, par Richard Manoir.
L'ENGRENAGE, par Jean Viola.
LE PAIN DE CHEZ NOUS, par M. d'Escola.
LE PATRIMOINE (pour la jeunesse), illustrations de Girard, par Marie de Vienne.
LES SECRETS DE LA GUERRE, par Jean Daurel.
PAR LE DUR CHEMIN, par Jean Ducluzeau.
SANS PATRIE, 2 volumes, par Gouraud d'Ablancourt.
SOUS LES PALMES DE BENARES, par Marie Affre.
UN CHEVALIER APOTRE, 2 volumes, par J.-E. Drochon.
UNE GERBE DE LEGENDES, illustrations de Pichot, par Charles d'Avone.
UN SECRET, par D. Fradin.

En vente à LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée
79, rue Saint-Jacques, MONTREAL

COLLECTION POUR TOUS

Beaux volumes illustrés — reliés

Pouvant être mis entre toutes les mains.

Liste des volumes parus et à paraître

Prix le volume. franco, $0.40

UNE AME DE JEUNE FILLE, par Michel Antar ; illustré.
L'ANNEAU FATAL, par Charles Foley ; illustré.
ANNE-MARIE LA PROVIDENCE, par Daniel Laumonier, illustré.
LES AUDIENCES JOYEUSES, par Drault ; illustré.
AU VIEUX PAYS, par Pierre Gourdon ; illustré.
AVENTURES DE TELEMAQUE, par Fénélon ; illustré.
LE BALLON FANTOME, par Jacques des Gachons ; illustré.
LE BONHEUR DE SIMONE, par Georges Beaume ; illustré.
CADETTE DE GASCOGNE, par Champol ; illustré.
LES CARACTERES DE LA BRUYERE, illustrations de Foulquier.
LA CARAVANE DE LA MORT, par Karl May ; illustré.
CEUX QUI ESPERENT, par Jules Imbert ; illustré.
CHASSEURS D'EPAVES, par Georges Price ; illustré.
LE CHATEAU DE LA VIEILLESSE, par Guy Chantepleure ; illustré.
LA CITOYENNE BONAPARTE, par Imbert de Saint-Amand ; illustré.
COLLIER D'OR, par Daniel Laumonier ; illustré.
LE COMPAGNON DU DAUPHIN, par Simon Boubée ; illustré.
LES COMPAGNONS DE L'ALLIANCE, par Jean Guétary ; illustré.
LES CONQUERANTS DE L'AIR, par Georges de Lys ; illustré.
CONTES ARABES, tirés des *Mille et une nuits*, traduits par Galland ; illustré.
LES CONTES DE L'EPEE, par Henri de Brisay ; illustré.
LA COUR DE LOUIS XIV, par Imbert de Saint-Amand ; illustré.
LA COUR DE LOUIS XV, par Imbert de Saint-Amand ; illustré.
DAMARIS L'ATHENIENNE, par Henri Guerlin ; illustré.
LA DEFENSE DE PARIS, par Jules Mazé, illustré de documents.
LA DEMOISELLE BLANCHE, par Charles Foley ; illustré.
LES DERNIERS COUPS DE FEU, par Jules Mazé ; illustré de reproductions de tableaux.
LA DESTINEE D'ISABELLE, par Marguerite Levray ; illustré.
LA DETTE ET L'OTAGE, par J. Edhor ; illustré.
LES DEUX ANTOINETTE, par Ernest Daudet ; illustré.
L'ENCLOS DES CERISIERS, par Georges de Lys ; illustré.
L'ENSEIGNE DE VAISSEAU PAUL HENRY, par René Bazin, de l'Académie française ; nombreuses illustrations.
LES ETAPES HEROIQUES, par Jules Mazé ; illustré de reproductions de tableaux.
L'ETOILE - DU - PACIFIQUE, par Georges Price ; illustré.
EXPLORATEURS ET TERRES LOINTAINES, par M. de Mathuisieulx ; nombreuses illustrations.
FETES DE NOS PERES, par Oscard Havard ; illustré.
LA FIANCEE DE BRUMAIRE, par Jean Drault ; illustré.
FILLE DE PREUX, par Jean Guétary ; illustré.
LA FILLE DU BOYARD, par Paul Yalb ; illustré.
LA FILLEULE DE DU GUESCLIN, par Pierre Maël ; illustré.
FOULES DE JERUSALEM ET SOLITUDES DE JUDEE, par Henri Guerlin ; illustrations d'après les photographies de l'auteur.
LES FRANÇAIS AU CANADA, par H.-R. Casgrain, lauréat de l'Académie française ; volume illustré de document anciens.
LES FRANÇAIS AUX ARMEES DE BULGARIE, par le Dr Rebreyend ; ; illustré de reproductions de photographies.
FRERE ANGE, par la baronne S. de Boûard ; illustré.
FRIVOLE, par Jacques des Gachons ; illustré.
LES HEROS DE QUEBEC, par H.-R. Casgrain, lauréat de l'Académie française ; illustré de documents anciens.
HISTOIRE DE LA REINE DE BOHEME ET DE SES SEPT CHATEAUX, par Charles Foley ; illustré.
HOMMES ET CHOSES DU VIEUX TEMPS, par Maurice Maindron ; illustré.
UNE IDYLLE dans un drame, par Ernest Daudet ; illustré.
L'ILE ENVAHIE, par Georges de Lys ; illustré.
LA JEUNESSE DE BONAPARTE, par Jules Mazé ; illustré de reproductions de tableaux.
LA JEUNESSE DE L'IMPERATRICE JOSEPHINE ; par Imbert de Saint-Amand ; illustré.

Collection pour tous — (Suite)

JEUNESSE ET VAILLANCE, par M. Maisonneuve ; illustré.
LA LANDE AUX LOUPS, par Pierre Maël ; illustré.
LETTRES DE Mme DE SEVIGNE ; illustré.
LUCIE, par Gabrielle d'Arvor ; illustré.
LA LUNE ROUSSE, par Champol, illustré.
MADEMOISELLE POMPON, par Pierre Maël ; illustré.
UNE MAISON MYSTERIEUSE A STAMBOUL, par Karl May ; illustré.
LES MAUVAIS GARS, par Charles Foley ; illustré.
L'ODYSSEE DE CLAUDE TAPART, par Jean Drault ; illustré.
L'ŒIL-DE-TIGRE, par Geo. Pradel ; illustré.
OU LE GRAIN TOMBE..., par G. de Lys ; illustré.
PERDUS DANS L'ARCTIC, par le capitaine Ejnar Mikkelsen ; illustré de photographies de l'auteur.
1ère partie.—*En route vers le pôle.*
2e partie.—*Le retour.*
LES PETITS DRAMES DU POSTE, par Jean Drault ; illustré.
LA PETITE PATRICIENNE, par Henri Guerlin ; illustré.
LES PIRATES DE LA MER ROUGE, par Karl May ; illustré.
LA PRISONNIERE DE LA SIERRA, par Pierre Luguet ; illustré.
RECITS DU TEMPS PASSE, par Maurice Maindron ; illustré.
LE RECORD DU TOUR DU MONDE, par Léon Berthaut ; illustré.
REVANCHE DU PASSE, par Oliviero ; illustré.
LA ROCHE-QUI-TUE, par Pierre Maël ; illustré.
LE ROMAN DE L'OUVRIERE, par Charles de Vitis.
LE ROMAN D'UN GENTILHOMME, par Ch. Géniaux.
ROSE-DES-CHEMINS, par Charles de Vitis ; illustré.
LE SECRET DU LIVRE D'HEURES, par Charles Dodeman ; illustré.
LES SOUVERAINES DES TUILERIES, par Imbert de Saint-Amand ; illustré de documents de l'époque.
STEPHANETTE, par Réné Bazin, de l'Académie française.
LE TAILLEUR D'IMAGES, par Charles Dodeman ; illustré.
LA TERRE SANGLANTE, par Jules Mazé ; illustré de reproductions de tableaux.
TREMOR AUX MAINS ROUGES, par Henry de Brisay ; illustré.
UN TRESOR DANS LES RUINES, par Charles Foley ; illustré.
LES TROIS DISPARUS DU "SIRIUS," par Georges Price ; illustré.
VAILLANTE EPEE, par M. du Campfranc ; illustré.
LA VALLEE FUMANTE, par Léo Claretie ; illustré.
VENDEE, par Charles Foley ; illustré d'après des étampes anciennes.
UNE VISITE AU PAYS DU DIABLE, par Karl May ; illustré.
LE WAGON DE 3e CLASSE, par Jean Drault ; illustré.
LES ZOUAVES PONTIFICAUX, par M. de Mathuisieulx ; illustré.

ŒUVRES DE PIERRE L'ERMITE

Prix relié toile.. .. ..$0.45
broché.. .. ..$0.30
ET ÇA !
ET DE QUATRE !
LA GRANDE AMIE.
LA BRISURE.
LA TROUEE.
LE GRAND MUFFLO.
L'EMPRISE.
LES DEUX MAINS.
LE SOC.
LISEZ-MOI ÇA !
TOUJOURS ELLE...
RESTEZ CHEZ VOUS !

ŒUVRES DE DIVERS AUTEURS

Jolis volumes in-8 illustrés. Prix broché.. .. ..$0.30
Prix relié.. .. ..$0.45
ALORS ILS LE RECONNURENT, par J. des Verrières.
APRES L'OPTION. — AU DRAPEAU, par Roger Duguet.
AU TEMPS DE L'EMPEREUR, par Ernest Daudet.
BEAU CASQUE, par Ernest Daudet.
DANS LA TOURMENTE, par Ernest Daudet.
EN 1815, par Ernest Daudet.
FILS D'EMIGRE, par Ernest Daudet.
FRANCISCO, par Anne Rimac.
JOURNAL D UN POTACHE, par Jean Vézère.
LA COLOMBE DE RUDSAY-MANOR, par M. Delly.
LA MEILLEURE PART ICI-BAS, recueil de nouvelles et récits sur la vie religieuse.
LES PRETENDANTS DE CLAUDETTE, par A. Dourliac.
L'IMAGIER DU DUC JEAN, par Nalim.
QUAND L'ETE S'ANNONCE, par Gustave Hue.
QUELQUES BRAVES GENS, par Jean Viola.
SAINTE ELISABETH, par une Maman.
SAINT-EXUPERE-LES-CHASSES, par F. Plessis.
SAINTE-NITOUCHE, par M. Delly.

En vente à LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée
79, rue Saint-Jacques, MONTREAL

NOUVELLE COLLECTION POUR LA JEUNESSE

In-8° broché. Prix franco le vol. $0.25
Relié toile $0.35

FILS DE VEUVE, par Mme Charlotte Chabrier-Rieder.
LA DERNIERE DES VILLEMARAIS, par H.-A. Dourliac.
LA GONDOLE FANTOME, par G. Toudouze.
LA MAISON BLANCHE, par M. Beudant.
LA PETITE COSAQUE, par Mlle Julie Borius.
LA PETITE JEANNE D'ARC, par B.-A. Jeanroy.
LA VERTU EN FRANCE, par Maxime du Camp.
LE FORBAN NOIR, par Pierre Maël.
L'EPAVE MYSTERIEUSE, par Mme de Nanteuil.
L'EQUIPAGE DE LA ROSETTE, par Gonzague-Privat.
LE ROI DU TIMBRE-POSTE, par Gérard de Beauregard et Henry de Gorsse.
LES CONQUETES D'HERMINE, par Mme Colomb.
MAMAN, par J. Girardin.
MONSIEUR OSTRADAMUS, par Mlle Z. Fleuriot.
PRINCESSE ROSALBA, par Mme Chéron de Labruyère.
TANTE LOLOTTE, par B.-A. Jeanroy.

ROMANS D'AVENTURES

A moitié prix.

FEVAL. La chasse au traître. 5 volumes. Prix ordinaire, $1.00, prix réduit pour les 5 volumes.. ..$0.50
Ajouter pour recevoir par la poste, 25 cents.

FEVAL. Le Bossu. 4 volumes. Prix ordinaire, 80 cents, prix réduit pour les 4 volumes.. .. .. ..$0.40
Ajouter pour recevoir par le poste, 20 cents.

LAMOTHE. Les Faucheurs de la mort, 3 volumes. Prix ordinaire. 60 cents, prix réduit pour les 3 volumes $0.30
Ajouter pour recevoir par le poste, 15 cents.

SAINT-MAURICE. Le Crime de la Poivrière. 4 volumes. Prix ordinaire, 80 cents, prix réduit pour les 4 volumes.. .. ..$0.40
Ajouter pour recevoir par le poste, 20 cents.

DUPLESSY. Le Val maudit. 2 volumes, prix ordinaire 40 cents, prix réduit pour les 2 volumes.. ..$0.20
Ajouter pour recevoir par le poste, 10 cents.

SALES. L'honneur du mari. 5 volumes. Prix ordinaire 50 cents. Prix réduit pour les 5 volumes.. ..$0.50
Ajouter pour recevoir par le poste, 25 cents.

LE COUT DE L'ADMINISTRATION FEDERALE AU CANADA

Les graphiques ci-joints montrent que les dépenses ordinaires de l'administration fédérale ont augmenté au Canada beaucoup plus vite qu'aux Etats-Unis quoique ceux-ci aient à maintenir sur leur budget ordinaire une armée et une marine.

Le coût de l'administration publique qui était au Canada de $4.70 par tête en 1871 a constamment monté jusqu'à $14 par tête en 1913 ; tandis qu'aux Etats-Unis cette dépense par tête qui était de $7.70 en 1871 est aujourd'hui descendue à $6.40 par tête.

D'ailleurs ces graphiques parlent d'eux-mêmes.

Le coût de l'administration en proportion du chiffre de la population, a plus que *triplé* au Canada en quarante ans, tandis qu'aux Etats-Unis il est resté à peu près *stationnaire* avec tendance à diminuer.

Pourquoi ?

CANADA

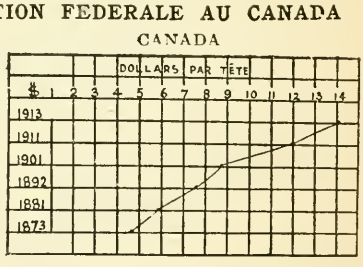

ETATS-UNIS

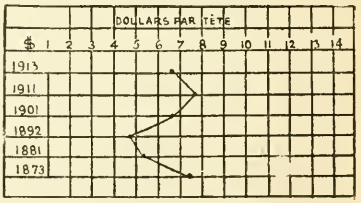

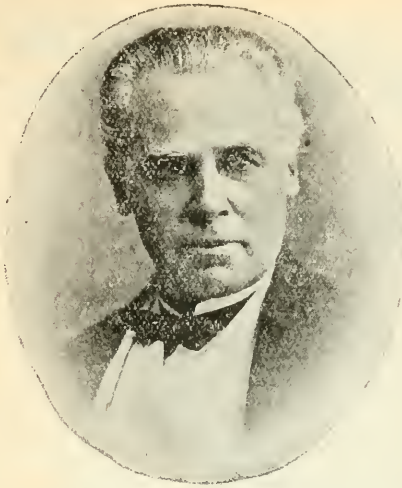

Sir Georges Etienne CARTIER,

— BARONET. —

His Life and Times

A Political History of Canada from 1814 to 1872.

By JOHN BOYD.

Edition de luxe en anglais.

1 volume illustré, 8° relié : $5.00

Cette biographie officielle est publiée pour commémorer le centenaire de la naissance de Sir Georges Etienne Cartier. Ce n'est pas seulement une biographie, mais une histoire si complète de l'époque que la presse du Canada a été unanime à regarder ce travail comme un des plus grands écrits par un Canadien. Il renferme un grand nombre d'illustrations et des lettres autographes qui en augmentent la valeur.

" C'est une œuvre d'un mérite incontestable et qui fait grand honneur à la littérature canadienne. C'est en vérité un monument à l'honneur du Canada tout entier. La colonne qu'on lui élève transmettra son souvenir à la postérité ; elle ne fera cependant pas pour cela la moitié de ce que fera votre magnifique contribution à notre histoire nationale ".—Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, Archevêque de Montréal, à l'auteur.

" Le livre le plus important qui ait jamais été écrit sur l'histoire politique du Canada. Il n'y avait pas de plus beau monument à élever pour marquer un centenaire". —La Presse.

" C'est l'étude la plus complète, la plus impartiale, la plus fouillée des événements qui ont précédé et suivi l'Union du Haut et du Bas-Canada et qui ont abouti à l'établissement de la Confédération." —La Patrie.

" Je vous félicite chaudement du succès de votre ouvrage que j'ai lu avec beaucoup d'intérêt et de plaisir. C'est un document d'une valeur inestimable sur les événements du Canada pendant le dernier siècle ".—Sir Charles Tupper, le seul survivant des Pères de la Confédération à l'auteur.

EN VENTE A LA

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

VELOUTÉ ET D'UNE DELICATESSE SANS ÉGALE

ULTRA PERSISTANT ULTRA

AUSSI

PARFUMS NOUVEAUX

MARCEAU

Clos Fleuri - Jardin de Marie - Plusieurs Fleurs

Dame en Deuil - La Feuillée - Son Ame

Divetta - Midinettes

Succursale : 1154, rue St-Denis

MONTREAL

En vente dans les pharmacies et les librairies.

La Cie de Coton Wabasso Limitée

TROIS-RIVIERES, Qué.

Exigez la marque ci-haut comme garantie
d'un Coton sans apprêt.

La Cie de Coton Wabasso Limitée

TROIS-RIVIERES, Qué.

Nous désirons cette année attirer l'attention du public sur quelques lignes nouvelles que nous avons ajoutées à la collection de nos produits, et qui, nous en sommes certains, seront bientôt aussi populaires que les autres.

Ce sont :

Des cotons à draps de lit
Des cotons circulaires pour taies-d'oreillers
Des draps de lit
Des taies-d'oreillers

ainsi que plusieurs lignes de coton non-blanchi.

Toutes ces marchandises faites avec les mêmes soins que nos autres cotons, sont aussi absolument pures, c'est-à-dire sans apprêt, et étant blanchies avec de l'eau de source, sont d'un blanc de neige.

Les différentes largeurs sont exactement telles que représentées, et les taies-d'oreillers et draps de lit sont déchirés, de sorte qu'ils garderont leur forme après avoir été lavés.

Nous espérons donc que le public Canadien demandera ces cotons qui sont vendus avec la marque du **"Wabasso"** (le Lapin Blanc), marque qui veut dire : Pureté, Qualité et Blancheur.

"Bon comme Or,
Blanc comme Neige"
(Wabasso)

La Cie de Coton Wabasso Limitée

TROIS-RIVIERES, Qué.

Fabricants de

Linons (Lawns),

Nansoucks (Nainsooks),

Madapolams (Coton Mat),

Batistes (Cambrics),

Cotons à fibres longues (Longcloths),

Cotons à draps de lit,

Cotons tubulaires pour taies-d'oreillers,

Draps de lit et taies-d'oreillers.

Ainsi que coton non blanchi (Coton Jaune).

Encourager l'industrie du pays est la manière pratique de montrer qu'on est patriote.

Nos cotons sont l'égal des meilleurs produits européens, quand ils ne leur sont pas supérieurs.

LES DIX COMMANDEMENTS DU CANADIEN

1°—Dans tes moindres dépenses, l'intérêt de tes compatriotes du Canada de vue jamais ne perdras.

2°—En achetant un produit étranger, fut-il d'un sou, la fortune du Canada diminueras.

3°—A des ouvriers canadiens ton argent donneras.

4°—La maison ou l'atelier canadiens par des outils étrangers point ne déshonoreras.

5°—Viandes étrangères qui compromettraient ta santé, point ne mangeras.

6°—Sur du papier canadien tu écriras; avec du buvard canadien tu sècheras.

7°—D'étoffes canadiennes, de COTON WABASSO, chapeaux canadiens te vêtiras.

8°—A la farine, à la bière, aux fruits canadiens, exclusivement ta force demanderas.

9°—De chocolat canadien, de pâtes alimentaires canadiennes exclusivement te nourriras.

10°—Aux vantardises des étrangers point ne croiras.

Et voilà comment on fait les bonnes maisons!

Baume Rhumal

GUÉRIT

TOUX, RHUMES, BRONCHITES

et toutes les AFFECTIONS de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS.

30 ans de Succès Constants.

En vente partout 25c la bouteille.

L. R. BARIDON Enregistrée, Montréal.

LITTERATURE GENERALE — ROMANS — POESIES — CONTES

Albert ou l'Orphelin catholique, par A. THOMAS. 1 volume 9 x 5½, broché.. .. .. $0.45

L'auteur s'est donné ici pour objet de mettre entre les mains de la jeunesse des moyens de tenir tête aux protestants, dans les discussions s'élevant à tout instant, en un pays mêlé comme le nôtre, en matière de religion. Cest-à-dire que cet ouvrage est surtout une œuvre de polémique et de controverse, et l'auteur arrive d'autant mieux à ses fins que tout cela est habilement dissimulé sous le couvert d'une intrigue attrayante et attachante.

Les Anciens Canadiens, par Philippe AUBERT DE GASPÉ. 1 vol. 9 x 6, 271 pages, br.. .. .. .. $0.90

De tous les auteurs canadiens, M. Philippe-Aubert de Gaspé est, sans contredit, celui qui nous a transmis les détails les plus complets et les plus authentiques sur la vie, les mœurs et les coutumes de nos pères après les jours sombres de la cession à l'Angleterre. Conteur infatigable, doué d'un rare talent d'appréciation des hommes et des événements, il nous a transmis, sur les incidents de cette triste époque, des renseignements qui éclairent d'un jour précieux la lutte de nos pères pour le maintien de l'idée et de la vie françaises. Tous ses récits, faits sur un ton facile et gai, sont de vrais documents historiques qu'il n'est pas permis à un bon Canadien d'ignorer.

Armand Durand, roman canadien par MADAME LEPROHON, traduit de l'anglais par J. A. Genand, 1 volume broché, 7½ x 5.. .. .. $0.45

On a dit de Madame Leprohon, née Mullins, qu'elle était une Française écrivant en anglais. En effet, bien que les romans de Madame Leprohon aient été écrits en anglais, l'inspiration en est non seulement absolument française, mais tout s'y passe en des milieux qui sont pour ainsi dire essentiellement français, et nous ajouterons surtout canadiens-français. Le traducteur, M. J. A. Genand, a bien rendu ce qui est la note dominante de tous les ouvrages de cette femme de lettres distinguée, c'est-à-dire l'allure alerte et enjouée du style et le parfait naturel que revêtent tous les personnages qui s'agitent et passent dans ces pages. Ajoutons que les romans de Mme Leprohon offrent en outre pour nous cette particularité de présenter un réel intérêt historique, par suite des aperçus qu'ils nous donnent sur l'état social de l'époque où ils se passent, et qui est celle du premier tiers du 19e siècle au Canada.

Notre Catalogue complet des LIVRES CANADIENS sera adressé franco sur demande.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

Bastonnais (les), par JOHN LESPERANCE. 1 volume in-8°, illustré 9¼ x 6¼, 272 pages. $0.90

Le titre de cet ouvrage indique immédiatement qu'il s'agit d'un des événements les plus intéressants de notre histoire, l'invasion des Américains de Montgomery et de Arnold, que le peuple avait appelés Bastonnais, par corruption de Boston, lieu de départ de l'armée envahissante. Le roman de M. John Lespérance, l'écrivain bien connu de la "Gazette", de Montréal, a été primitivement écrit en anglais. L'édition que met en vente la Librairie Beauchemin Limitée, est une excellente traduction française agrémentée de nombreuses illustrations qui ajoutent encore au charme de la lecture. En dehors des faits historiques, toutes les mœurs, les idées, les coutumes, la psychologie de cette époque curieuse sont mises en relief d'une façon puissante. C'est l'époque où l'opinion canadienne n'est pas encore fixée et où notre peuple cherche sa voie. La conquête vient de s'achever. L'état d'âme de la population française est particulièrement bien indiqué par des faits et des incidents qui agrémentent le récit. Aucun livre ne peut fournir sur cette époque une instruction plus attrayante et plus indemne de préjugé national, politique ou religieux.

Contes populaires, par PAUL STEVENS, 1 volume broché, 5½ x 4½. $0.15

Parmi nos conteurs, M. Paul Stevens est au tout premier rang parmi ceux qui ont su le mieux saisir les éléments tout particuliers qui se dégagent, pour notre littérature naissante, de notre histoire, ainsi que la physionomie de nos campagnes et de l'habitant canadien. Jeunes et vieux se délecteront à ces Contes Populaires, écrits dans une langue savoureuse et naïve qui leur donne un charme exceptionnel.

Charles Guérin, roman de mœurs canadiennes, par PIERRE J.-O. CHAUVEAU, avec introduction d'ERNEST GAGNON et illustrations de J. B. LAGACÉ. 1 volume 9 x 6, broché. $1.00

Il y a déjà longtemps que ce très remarquable roman de mœurs canadiennes, qui dans le temps obtint un succès considérable, était devenu introuvable dans le monde de la librairie, et il n'y a aucun doute que le public le reverra avec un plaisir sensible sous la forme de ce beau volume in-8 de 384 pages, orné de jolies illustrations, dont le plus grand nombre constituent une merveilleuse évocation des temps jadis, Ce qui prêtera toujours un intérêt exceptionnel à ce roman c'est que, en dehors de l'intrigue particulièrement attachante qui en fait la trame et du grand renom de son auteur, le problème résultant de la situation, au Canada, de la race conquise en face de la race conquérante, y est posé de main de maître, à tel point, même que certaines pages semblent ne dater que d'hier, et n'avoir été écrites que pour mieux nous éclairer sur la meilleure conduite à tenir, dans les temps présents, pour la solution des divers problèmes auxquels nous avons à faire face comme nation.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

Conférences et Discours, par A.-B. ROUTHIER. 1 volume broché, 9 x 6½ $1.25

Dans cette seconde série de discours, plus variée que la première et traitant d'un plus grand nombre de sujets, M. Routhier maintient comme toujours, à leur plus haut point, les qualités d'orateur à la fois disert, élégant et châtié qui ont tant contribué à asseoir sa célébrité. Le public sera certainement heureux, croyons-nous, de pouvoir conserver sous une forme tangible un souvenir de ces œuvres oratoires, et il fera au second volume le même accueil enthousiaste qu'au premier.

Conteurs canadiens - français du 19e siècle, avec préface, notices et vocabulaire de E.-Z. MASSICOTTE et portraits dessinés par Ed. J. Massicotte. 1 volume broché, 6 x 9 . . . . . $0.50

Dans ce recueil d'une lecture si agréable, le compilateur s'est surtout donné pour objet de sauver de l'oubli quelques-uns des meilleurs contes du terroir, publiés pour la plupart dans les journaux, et qui sans cela auraient été probablement complètement perdus. C'est là une contribution précieuse au "folk-lore" canadien français, et qui ne devra pas manquer d'être tout particulièrement la bienvenue parmi les collectionneurs de Canadiana ainsi que parmi tous ceux qui s'intéressent au développement de notre littérature.

Discours de sir Wilfrid Laurier, précédés d'une notice biographique. 1 volume relié, 9 x 6. . . . $3.00

Cet ouvrage fait suite à "Laurier à la Tribune", recueil de discours compilés par M. U. Barthe, publié en 1890, et contient tous les discours les plus importants prononcés par le grand homme d'Etat tout le temps qu'il fut à la tête du gouvernement à Ottawa.

Citons entre autres : Discours en Angleterre, en France et aux Etats-Unis ; Eloges de la reine Victoria et de Gladstone ; Discours sur la guerre du Transvaal, le Grand Tronc Pacifique, la création des provinces d'Alberta et de Saskatchewan, la défense impériale, etc., etc.

Notre Catalogue complet des **LIVRES CANADIENS** sera adressé franco sur demande.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

Epaves poétiques, poésies — **Veronica,** drame en 5 actes et en vers, par LOUIS FRÉCHETTE. 1 volume relié, 8 x 11 . . . . . $3.75

Sous le titre d'Epaves, le poète a rassemblé tous les menus poèmes écrits un peu partout, dans toutes les occasions, au cours de sa vie littéraire. On comprend donc ce qu'un semblable recueil doit offrir d'intérêt, pour mettre en lumière bien des côtés de la carrière de Fréchette qui, sans cela, auraient pu passer inaperçus. Quant à "Veronica", c'est, croyons-nous, la première tentative sérieuse d'implanter parmi nous le grand drame et le véritable théâtre. Sarah Bernhardt, à qui cette pièce avait été dédiée, en faisait les plus grands éloges, et il n'y a aucun doute que ce beau drame appartient d'ores et déjà au Répertoire Théâtrale de la France, et que la production s'en fera avant longtemps sur une scène parisienne.

Essais sur la Littérature Canadienne, par l'abbé CAMILLE ROY. 1 volume broché, 10 x 6½ $0.60

Indiscplinée, capricieuse et mesquine, voilà ce que fut trop souvent, parmi nous, la critique littéraire. Elle n'a vu, la plupart du temps, que la surface des choses, et s'est attachée trop exclusivement à des questions de forme et de style. De là des dithyrambes enthousiastes ou des diatribes provocantes.

Il faut savoir gré à M. l'abbé Roy d'avoir eu le courage de fonder parmi nous la véritable critique, et de nous montrer en quoi consistait vraiment cet art si difficile où se sont illustrés les Janin, les Ste-Beuve, les Sarcey. On lira avec un vif intérêt, dans ce premier volume, les pages consacrées à l'abbé Casgrain, Laure Conan, Adolphe Poisson, Pamphile LeMay, William Chapman, et plusieurs autres, ainsi que le chapitre de la fin consacré à la nationalisation de notre littérature.

***L'Essor industriel et commercial du Peuple Canadien,** par A. J. DE BRAY. 1 vol. 10½ x 7, broché $2.00

"Le XXe siècle, a-t-on dit, sera le siècle du Canada." C'est en s'inspirant de cette maxime que M. de Bray raconte et décrit le mouvement d'ascension vraiment triomphale du Canada, depuis quelques années, pour occuper parmi les nations la place qui lui appartient. Population et commerce, ressources, outillage et institutions économiques, tout est ici passé soigneusement en revue avec un luxe de statistiques et de détails qui achèvent de donner à cet ouvrage les caractères d'une monographie absolument unique en son genre, et dont savent gré à l'auteur tous ceux qui s'intéressent au développement prodigieux du Canada.

Notre Catalogue complet des LIVRES CANADIENS sera adressé franco sur demande.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

L'Enfant perdu et retrouvé, ou Pierre Cholet, par l'abbé J.-B. Proulx. 1 volume broché, 8½ x 4½.. $0.25

Ce sont là les aventures à la fois véridiques et intéressantes d'un petit Canadien, Pierre Cholet, enlevé par des colporteurs, puis vendu à des matelots qui l'emmenèrent à St-Malo, en France. Engagé ensuite sur des navires français il navigua durant 28 ans, et finalement retrouva sa famille à St-Polycarpe, près de Montréal. On retrouvera là, en ces pages, toutes les heureuses qualités qui ont fait la fortune de *Sans Famille*, le célèbre ouvrage où Hector Malo raconte des aventures du même genre.

Feuilles volantes et **Oiseaux de neige,** poésies par LOUIS FRÉCEHTTE. 1 volume relié, 8 x 11.. $3.75

Ces deux œuvres marquent la première phase de la vie du poète, celle où le barde du Canada chante la vie qui passe avec une âme débordante de lyrisme et de jeunesse. On voudra bien se rappeler aussi que ce furent là les œuvres même qui, pour la première fois, firent connaître officiellement à l'Académie Française et à la France qu'il existait sur les bords du St-Laurent un rameau bien vivace de la littérature française, qui ne demandait qu'à croître et à prospérer.

François de Bienville, grand roman historique, par JOSEPH MARMETTE, 1 volume broché, 7 x 5.. .. $0.50

M. Joseph Marmette porte, au Canada, le titre glorieux de Walter Scott canadien. Personne mieux que lui n'a saisi l'art du grand romancier historique d'Ecosse et n'a mieux adapté sa façon à l'histoire du Canada. Sur une trame menue qui n'altère et n'entrave en rien la réalité historique, il a tracé les grandes pages des annales grandioses de la colonie. Les romans qui ont pour titre : "Le Chevalier de Mornac", "François de Bienville", "l'Intendant Bigot", "La fiancée du rebelle", sont une peinture exacte et charmante à la fois, touchante et attrayante de hauts faits historiques. Ils se lisent avec facilité et empoignent les cœurs français. Les peintures de mœurs y sont d'une précision extrême, et c'est la meilleure leçon d'histoire du Canada sous la domination française que l'on puisse trouver et étudier. Joseph Marmette a d'ailleurs puisé ses renseignements aux meilleures sources, car il a compulsé, pour ses ouvrages, les archives du Canada et de Paris.

Notre Catalogue complet des **LIVRES CANADIENS** sera adressé franco sur demande.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

Les Fleurs de la Poésie canadienne, par l'abbé A. NANTEL, 1 volume broché, $6\frac{1}{4}$ x 9, 255 pages, 3e édition augmentée et précédée d'une préface.. .. .. $0.50

Véritable anthologie de la poésie canadienne-française, les "Fleurs de la Poésie Canadienne" réunissent, en un volume, plusieurs poètes qui nous sont familiers, tels que Crémazie, Alfred Garneau, Léon-Pamphile Lemay, Louis Fréchette, Adolphe Poisson, Nérée Beauchemin et d'autres que nous connaissons peut-être un peu moins, mais qui méritent aussi notre attention : François-Xavier Garneau, l'historien ; Pierre J.-O. Chauveau, Joseph Lenoir, Louis J.-C. Fiset, A. Basile Routhier, l'abbé A Gingras. Le choix des poésies a été judicieusement fait et nous donne une idée exacte de la nature du talent poétique de chaque auteur. Tous ceux qui aiment notre littérature voudront avoir ce volume, où ils pourront lire plusieurs de nos meilleurs poètes, dont il est parfois assez difficile de se procurer les œuvres.

Les Fleurs Poétiques. Simples Bluettes, par LÉON LORRAIN, 1 volume, $7\frac{1}{2}$ x 5.. .. .. $0.50

Parmi les jeunes poètes appartenant à la pléiade contemporaine des fervents des Muses, M. Léon Lorrain a su se placer dans les premiers rangs, aux côtés de nos poètes les plus estimés, et ce succès il le doit à plusieurs qualités qui lui sont propres, et qui sont un grand souci de la forme, et une langue à la fois souple et châtiée encadrant de hautes et nobles pensées. On trouvera toutes ces qualités réunies dans cette gerbe de fleurettes, d'où s'exhale un parfum de saine et forte jeunesse.

Gustave ou un **Héros canadien,** par A. THOMAS. 1 volume broché, 9 x $5\frac{1}{2}$.. .. .. $0.45

Ce roman, de même qu'Albert ou l'Orphelin catholique, est une œuvre de polémique religieuse, dissimulée habilement sous le couvert d'une intrigue attrayante et attachante. L'auteur s'est donné pour objet, ainsi que dans Albert, de prémunir la jeunesse catholique contre les séductions et les sophismes des missionnaires protestants ; et en dehors de tout cela, les descriptions de lieux et les incidents offrent une réelle valeur géographique et anecdotique.

Notre Catalogue complet des **LIVRES CANADIENS** sera adressé franco sur demande.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

Jean Rivard le défricheur et **Jean Rivard** l'économiste, par ANT. GERIN-LAJOIE, 2 volumes brochés. 8½ x 5. Prix le volume. $0.20

On trouverait difficilement en Europe, croyons-nous, un ouvrage d'une inspiration à la fois aussi austère et aussi élevée. Ce que se proposait ici Gérin-Lajoie c'était de s'élever à sa manière contre le fléau de l'émigration aux Etats-Unis qui sévissait dans le temps au Canada et de faire voir que notre salut comme nationalité résidait en la prise du sol, c'est-à-dire en l'agriculture. Procédant à la manière de Franklin, avec son Bonhomme Richard, Gérin-Lajoie a fait de son Jean Rivard un type bien vivant et campé de toutes pièces, identifiant à merveille les besoins et les aspirations du pays, et où tout concourt à bien mettre en scène l'idée maîtresse qui fait le fond de l'œuvre, c'est-à-dire que rien n'est si beau que son pays, que nous avons ici au Canada tout ce qui contribue au bonheur de l'homme, et qu'il ne faut pas sous quelque prétexte que ce soit se dessaisir de la moindre parcelle du patrimoine des ancêtres.

La Légende d'un Peuple, ou épopée du peuple canadien, poésies par LOUIS FRÉCHETTE, édition définitive, 1 volume 8 x 11, avec illustrations de Henri Julien, relié. $4.50

Fréchette, c'est la trompette sonore, qui a proclamé au vieux monde l'existence d'une France littéraire et poétique sur les bords du Saint-Laurent. Le jour où l'Académie française couronna ses Fleurs boréales, un chaînon était soudé de nouveau dans le lien sentimental qui nous unit à la vieille mère-patrie. L'inspiration patriotique qui souffle comme un fougueux aquilon dans les beaux vers du Lauréat fait gonfler les poitrines de notre jeunesse frémissante. Fréchette, c'est le barde de la jeune nation canadienne. Il nous a donné une âme et des chants. Son beau talent se mûrit avec l'âge ; la gradation est charmante à voir, elle est empoignante à constater. La série de ses œuvres montre la croissance de la nation. C'est le cœur d'une population qui parle du passé et qui prédit l'avenir. Honneur au poète national du Canada.

Louis Olivier Gamache et le Labrador, opuscules, par l'abbé FERLAND, 1 volume broché, 7¼ x 4½. $0.15

L'île d'Anticosti et le Labrador ont toujours eu pour nous l'attrait de l'inconnu et du mystérieux, et on lira avec plaisir ce que l'historien Ferland en raconte, avec ce don d'intéresser les gens qui lui est si particulier.

Notre Catalogue complet des **LIVRES CANADIENS** sera adressé franco sur demande.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

Légendes Canadiennes et Variétés, par l'abbé H. R. CASGRAIN. 1 vol. in-8, 9¼ x 6 pces, 580 pages, broché.. . . . . $1.50
Le même ouvrage relié toile $2.00

Dans toutes ces œuvres, le talent si prestigieux de conteur que possédait l'abbé Casgrain, et qui lui a mérité d'être appelé le Châteaubriand du Canada, se manifeste au plus haut degré. Il y a là des légendes, des poésies, des récits de voyage, des études littéraires, historiques et scientifiques. Pour bien comprendre le charme se dégageant des récits de l'abbé Casgrain, il faut lire en particulier toutes ces pages si vibrantes d'émotion qui se rattachent aux lieux où s'est écoulée son enfance, et qu'il affectionnait d'autant plus qu'ils représentaient tout ce que le Canada présente de plus typique et de plus évocateur des temps passés.

Légendes du Nord-Ouest, par l'abbé G. DUGAS, 1 volume broché, 9 x 6½.. . . . . $0.40

Les aventures des Voyageurs des Pays d'en Haut gardent toujours toute leur bonne saveur d'autrefois, parmi les lecteurs de tout âge, et il faut savoir gré au zélé missionnaire que fut l'abbé Dugas d'avoir su donner à ses souvenirs la forme de narration d'un intérêt aussi vif et aussi soutenu.

Le Manoir de Villerai, roman canadien, par Madame LEPROHON, traduit de l'anglais par J. A. Genand. 1 volume broché, 7½ x 5.. . . . . $0.25

Les remarques faites précédemment au sujet de Armand Durand, du même auteur, s'appliquent aussi au Manoir de Villerai, l'un des romans les plus attachants et les plus représentatifs du beau talent de Madame Leprohon.

Le Médecin des Pauvres, par XAVIER DE MONTEPIN, 1 volume 9 x 6, de 382 pages.. . . . . $0.50

En ce roman, qui jouit d'une réputation universelle, le grand romancier que fut Montépin s'est littéralement dépensé avec une prodigalité sans égale, et le lecteur est tenu haletant et palpitant jusqu'à l'épilogue, sous le coup d'une émotion telle qu'elle tient véritablement du prodige et est le plus bel éloge qu'on puisse faire de l'écrivain consommé qui a écrit ces pages.

Notre Catalogue complet des **LIVRES CANADIENS** sera adressé franco sur demande.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

Marie-Anna la Canadienne, par FLORIS BLUTHER. 1 vol. 7½ x 5. . . . . $0.50

Nos concitoyens français ou belges, qui font parmi nous de la littérature, sont tout particulièrement appelés à réussir dans le roman canadien. En effet, les sensations qu'ils reçoivent du Canada sont plus neuves que les nôtres, et partant plus nettes et plus accusées. De là, chez eux, un relief saisissant dans leurs perceptions des hommes et des choses, et qui est la qualité même qu'on recherche le plus chez les romanciers.

On lira donc avec plaisir et avec émotion ce roman de "Marie-Anna." qui appartient bien à notre littérature canadienne, non seulement par le cadre dans lequel il se meut, mais aussi par ce que nous pourrions appeler sa "mentalité" bien canadienne.

---

* **Le Miroir des Jours,** poésies, par ALBERT LOZEAU. 1 volume broché, 4½ x 7¼, 246 pages. $1.25

La littérature canadienne est fière de saluer l'apparition du second recueil de vers de M. Albert Lozeau.

Le "Miroir des Jours", frère jumeau et cadet en même temps de "l'Ame Solitaire", se présente couronné de jeunesse, de fraîcheur et de grâce, débordant de santé, prêt à faire son chemin dans la vie. Il est le frère jumeau de "l'Ame Solitaire", car avec ses notes individuelles, caractéristiques, il porte des traits de ressemblance remarquable avec son aîné.

Comme chacun sait, M. Lozeau, ne se sentant pas attiré par la muse épique des Crémazie et des Fréchette s'est cantonné dans un champ intime où il se sent plus à l'aise. Poète subjectif, il note les pulsations de son cœur, ses impressons attendries :

> Ecoute de ton cœur monter la voix suprême ;
> Ta musique est en lui, c'est là qu'est ton poème,

nous dit-il lui-même dans un beau sonnet liminaire.

Il aime aussi à muser et à rêver à loisir devant les spectacles aperçus de sa fenêtre. Doué d'une acuité de regard merveilleuse, il aperçoit dans le nuage, dans la lumière, dans le brin d'herbe, des choses que les profanes n'y voient pas d'abord, et qu'ils sont charmés d'y découvrir avec M. Lozeau.

Les Mille et Une Nuits, contes arabes traduits par GALLAND, nouvelle édition ornée d'un grand nombre de gravures. 1 vol. 9 x 6. . . . . $0.50

Cette édition, convenablement expurgée, des immortels Contes de Galland, se recommande par son texte bien complet et bien imprimé, et son format compact et bien maniable. On peut mettre ce livre en toute sûreté entre toutes les mains, et les jeunes surtout trouveront à la lecture de ces merveilleuses aventures de quoi occuper agréablement leurs instants de loisirs, à quelque moment que ceux-ci puissent se présenter.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

Nos Travers, par Madame DANDURAND, 1 volume broché, 4¾ x 7¼ $0.30

Se faire dire ses défauts n'est pas agréable, mais cela peut être bien utile si l'on a la sagesse de ne pas se fâcher quand on nous les indique, afin que nous nous en corrigions. C'est là le but que se propose Madame Dandurand, dans ce volume tout rempli de petits tableaux cruels — pour l'un et l'autre sexe — mais malheureusement bien vrais. Ayons cependant le courage de le lire et de le lire jusqu'au bout. Nous nous y verrons parfois sous des traits peu flatteurs, mais sincères, et la leçon nous sera suffisamment dure, pour nous être profitable. Et si ce n'est pas pour nous y connaître que nous le lisons, lisons-le pour reconnaître nos amis.

Nouvelles et Récits, par ALPHONSE GAGNON, 1 volume broché, 8½ x 5 . . . . . $0.20

Le récit si touchant portant le nom d'Angéline, et par lequel s'ouvre ce recueil, reporte le lecteur à la Nouvelle-France de l'époque de la conquête, et il y a là, habilement mêlée à l'histoire, une intrigue d'amour du plus captivant intérêt. On a groupé, à la suite de ce récit, quelques courtes nouvelles complétant le volume, et qui achèvent de lui donner la physionomie d'un de nos petits livres de bibliothèque les plus agréables.

Histoire de Jos. Montferrand, l'athlète canadien, par Benjamin SULTE, nouvelle édition ornée de nombreuses gravures. 1 volume, 6 x 4 . . . . . $0.25

Les Canadiens-Français ont toujours aimé les hommes forts, ainsi qu'en témoigne encore aujourd'hui l'engouement qui les porte à assister à toutes les prises de corps de lutteurs en renom. Ils liront donc avec un plaisir infini les aventures d'un des leurs, de ce Joe Montferand qui fut toute une célébrité vers le milieu du dernier siècle, et dont les tours de force tiennent véritablement du prodige.

Œuvres complètes de OCTAVE CREMAZIE, 1 volume broché, 9 x 6, 544 pages $1.50

Crémazie est considéré comme le pionnier de la poésie canadienne, et les accents d'un si chaud patriotisme avec lesquels il a chanté le Canada français lui assurent toujours l'une des premières places dans les cœurs de ses compatriotes. Profondément attaché à la France, Crémazie est surtout le poète du vieux Canada d'autrefois, et son amour de l'ancienne mère-patrie lui a arraché, comme on peut voir notamment dans son Vieux Canada, et son Drapeau de Carillon, de ces cris du cœur qui ne peuvent jaillir spontanément que de l'âme d'un véritable poète.

Notre Catalogue complet des **LIVRES CANADIENS** sera adressé franco sur demande.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

A l'Œuvre et à l'Epreuve, roman canadien, par LAURE CONAN. 1 vol. 8¾ x 15½. $0.45

A L'ŒUVRE ET A L'EPREUVE est bien le titre convenable pour un livre qui rend compte de l'existence difficile et tourmentée de ces hommes courageux jusqu'à la mort, et à la mort la plus terrible, qui sont venus sur ce continent annoncer l'évangile aux peuplades sauvages et cruelles des premières époques, parcourir en tout sens nos immenses régions pleines de misères et de dangers de toutes sortes et accomplir en toute simplicité, mais en toute grandeur, une œuvre dont le seul souvenir fait aujourd'hui frissonner d'épouvante les cœurs les plus fortement trempés.

Le sujet est beau et grand par lui-même, et l'auteur a su se maintenir toujours sur ces hauteurs sereines, sans jamais faiblir un seul instant. Il faut une âme forte pour écrire convenablement l'histoire des martyrs. Il faut en même temps un cœur tendre et généreux pour en faire ressortir toutes les douleurs pudiquement cachées, tous les obscurs et modestes dévouements. Ces deux qualités, Mlle Laure Conan en donne des preuves abondantes, dans son œuvre.

Mais il ne suffit pas qu'une œuvre soit belle de conception et d'intention, il faut encore qu'elle revête cette forme convenable et distinguée qui attire et qui subjugue. Sous ce rapport, le livre de Mlle Conan peut supporter la critique le plus sévère. Il est réellement bien au-dessus de ce qui est tombé jusqu'ici de la plume de l'auteur, et c'est dire beaucoup.

Une page de l'Histoire des Ecoles du Manitoba, par Mgr TACHÉ. Etude des cinq phases d'une période de 75 années. 1 vol. 6⅓ 9¾, broché.. $0.25

Mgr Taché a toujours été de ceux qui ont cru qu'une question n'est réglée que quand elle l'est avec justice et équité. C'est donc dire que le présent ouvrage, où ce distingué prélat étudie, avec la compétence que chacun lui connaît, cette question si controverseé, est d'actualité, puisque le Manitoba reste toujours pour nous, hélas ! comme une autre Alsace-Lorraine où il nous faut souffrir en silence toutes les injustices en attendant que luise le jour depuis si longtemps désiré de la délivrance et du règne de la justice.

Paul et Virginie, par BERNARDIN DE ST-PIERRE, 1 volume broché, 7 x 4½. $0.25

L'immortel chef-d'œuvre de Bernardin de St-Pierre, celui dont on a dit qu'il durerait autant que le monde, présenté ici en un format agréable à lire et à un prix qui le rend accessible à tous.

Notre Catalogue complet des **LIVRES CANADIENS** sera adressé franco sur demande.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

L'Oublié, roman historique canadien par LAURE CONAN, couronné par l'Académie française, et précédé d'une préface de M. l'abbé Bourassa, 1 volume broché, orné d'illustrations, par M. Antigna, édition soignée avec gravures, 7½ x 5.. $075
Le même ouvrage, édition plus soignée avec gravures, 7½ x 5. . . . . $0.75

UNE HISTOIRE DE SAUVAGES, UNE HISTOIRE DE HEROS. Si le beau livre de M. Salone sur la Colonisation française au Canada est le roman de l'énergie nationale, l'histoire que nous raconte Laure Conan semble un épisode détaché des chansons de geste. Les personnages ont quelque chose de la simplicité hiératique que l'on retrouve dans nos vieilles légendes. Maisonneuve ne serait pas indigne de converser avec Roland. L'oublié, c'est l'épopée de Montréal naissant. Et quelle épopée de sang, de larmes, de douleurs noblement supportées, d'espoirs tenaces et de sacrifices joyeux...

Au milieu de tous ces événements qui formèrent pour les colons de Ville-Marie la trame ordinaire des jours, pensez à l'Idéal qui les anime et les rend dignes des temps anciens de la foi sans calcul et sans compromissions. Pensez que leur œuvre, si grande qu'elle nous apparaisse, ils l'espéraient plus grande encore, puisqu'ils voulaient la conversion de ces sauvages, leurs bourreaux, qu'une impitoyable loi historique voue à la destruction et à la mort. Vous goûterez alors dans toute sa saveur le récit de Laure Conan.

***Le Paon d'Email,** poésies, par PAUL MORIN, 1 vol. broché, 7½ x 5. . . . . $0.90
Le même ouvrage, belle reliure maroquin. $1.90

Cet ouvrage se recommande tout spécialement à l'attention de tous nos littérateurs, en ce qu'il est l'œuvre d'un Canadien qui n'a pas craint d'affronter le public de France, et d'aller par là-bas montrer à la vieille mère-patrie que non seulement la langue se gardait très bien ici en toutes ces parties essentielles, mais que nous avions même parmi nous des experts pouvant lutter avec les Rostand et les Théodore de Banville dans l'art de jongler avec les mots et d'en tirer des pétarades éblouissantes. Il faut lire le Paon d'Email pour se faire une idée des ressources que peut présenter notre belle langue française entre les mains d'un prestidigitateur comme M. Paul Morin.

Notre Catalogue complet des **LIVRES CANADIENS** sera adressé franco sur demande.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

Le Pèlerin de Sainte-Anne, roman de mœurs canadiennes, par PAMPHILE LEMAY, 1 volume broché, 9 x 6. . . . . $0.50

Ce roman a consacré définitivement la renommée et le talent de M. LeMay comme romancier, et on trouvera là réunies toutes les heureuses qualités par lesquelles se distingue l'auteur des Vengeances et de Tonkourou, c'est-à-dire un don très vif d'observateur qui lui permet de saisir du premier coup les particularités sur lesquelles il faut insister, une phrase facile et coulant de source, et enfin une couleur locale intense, c'est-à-dire la faculté de faire vivre et parler ses personnages naturellement, faculté qui fait dire immédiatement au lecteur : " Oui, c'est bien cela ! "

Poésies d'Alfred Garneau, publiées par son fils HECTOR GARNEAU, avec un portrait de l'auteur. 1 vol. 7 x 5. . . . . $1.00

Jamais un livre ne fut accueilli avec autant d'éloges — et d'éloges plus mérités — que les Poésies d'Alfred Garneau, publiées par son fils, Hector Garneau. Il s'y révèle doué d'une nature très poétique, fervent et passionné admirateur des lettres françaises : d'un caractère fier, ennemi de la réclame bruyante. Il n'avait pas voulu publier ses poésies, et sans l'initiative heureuse de son fils, notre littérature aurait été privée d'une œuvre qui lui fait honneur. C'est de la poésie intime où s'épanche une âme éprise du beau, qui aime à s'évader aussi souvent que possible de la vie brutale de tous les jours, pour se réconforter par la contemplation intérieure, en s'élevant aux régions idéales du rêve. C'est un livre que l'on aimera à lire et à relire, parce qu'il s'en dégage une philosophie sereine et apaisante.

Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, par l'abbé H. R. CASGRAIN. 1 vol. 9¼ x 6, 592 pages, br. $1.50
Le même ouvrage relié toile. $2.00

Ce livre est le pendant de l'Histoire de la Mère de l'Incarnation, puisqu'on y trouve le récit de la vie et des œuvres de Mère Catherine de Saint-Augustin, la gloire la plus pure des Hospitalières de la vieille capitale. L'œuvre est cependant d'une conception différente ; elle touche à plus d'événements concurrents et elle embrasse une période beaucoup plus étendue, car l'auteur nous tient au courant de l'état du pays. tout en développant l'histoire de l'institution qui fait l'objet de son travail. La documentation de l'écrivain est parfaite. Quant à son style. il est d'une belle correction de la première à la dernière page. C'est un volume précieux, aux points de vue religieux, historique et littéraire.

Notre Catalogue complet des LIVRES CANADIENS sera adressé franco sur demande.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation, par l'abbé H. R. CASGRAIN. 1 vol. in-8, 9¼ x 6 pces, 504 pages, broché $1.50
Le même ouvrage relié toile. $2.00

Superbe éloge d'une héroïque femme qui a été nommée la Thérèse de la Nouvelle-France, voilà le jugement qu'on a porté sur cet ouvrage, l'un des plus remarquables qui aient été écrits au Canada. Le style en est châtié, l'intérêt bien soutenu, et il renferme dans l'ensemble, une teinte de poésie mystique qui a beaucoup de charme. Lors de son apparition, cette histoire valut à son auteur une médaille du Saint-Père, et plus tard il fut traduit en allemand. Rares sont les œuvres de nos littérateurs qui ont obtenu de si beaux hommages.

Poésies de Octave Crémazie, publiées sous le patronage de l'Institut Canadien de Québec. 1 volume, 236 pages, broché. $0.60

Cette édition des poésies de Crémazie se recommande particulièrement à l'attention de tous ceux qui désirent avoir une édition soignée de ces poèmes si canadiens et si patriotiques au bon sens du mot. Le texte en est clair et net, et le format est celui dit grand in-8, c'est-à-dire celui-là même qui pouvait le mieux convenir à ce livre de bibliothèque. Les poèmes sont précédés de la magistrale vie de Crémazie écrite par l'abbé Casgrain, et le tout fait certainement le plus grand honneur à la Nouvelle Bibliothèque Canadienne à laquelle les éditeurs ont adjoint ce volume.

Les Poissons d'eau douce du Canada, par A.-N. MONTPETIT, 1 volume, 10½ x 7, 566 pages, avec nombreuses illustrations en noir et en couleur, relié demi-chagrin. $2.50

Si nos forêts sont renommées pour leur richesse en gibier, nos lacs et nos rivières ne le sont pas moins pour leur richesse en poissons. Les clubs de chasse et de pêche ne se comptent plus au Canada, et c'est de toutes les parties du monde que nous arrivent les favoris de la fortune, passionnés de la chasse et de la pêche. Et, après avoir lu le livre de M. Montpetit, l'on ne s'étonne point de ce fait, car il nous révèle la richesse inépuisable des lacs et rivières du Canada.

Le Siège de La Rochelle, par Madame de GENLIS, 1 volume, 7½ x 5, 300 pages. $0.25

Très jolie édition, bien imprimée, et mise à un prix très modique, de ce roman si populaire et jouissant dans toutes les classes d'une renommée si justement acquise.

Notre Catalogue complet des **LIVRES CANADIENS** sera adressé franco sur demande.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

Propos Rustiques, par l'abbé CAMILLE ROY, 1 volume broché, 5½ x 4½.. . . . . $0.15

C'est là l'un de ces petits livres dont on dit qu'il faut, pour bien les savourer, s'enfermer tranquillement chez soi, près de son feu, par les longues soirées d'automne et d'hiver, les volets bien clos, et à l'abri des importuns. C'est assez dire quel charme à la fois discret et familier s'en dégage, charme fait de choses bien dites et bien senties dans une langue sans apprêts, qui fait encore l'un des plaisirs les plus vifs qu'on éprouve à la lecture de ce joli livre.

Recueil de Discours préparés, appropriés à toutes les circonstances de la vie et à tous les milieux, suivi de conseils sur la diction et la tenue, 1 volume broché, 8 x 5. . . . . $0.50

Le talent d'improvisateur n'est pas donné à tous, non plus que la faculté d'élocution. D'un autre côté, par suite de la liberté de parole absolue dont nous jouissons, nous sommes ou pouvons être appelés à adresser la parole en public en de nombreuses occasions. Afin de faciliter la tâche à ceux qui possèdent bien l'intelligence, mais qui ont de la difficulté à préparer un discours, quel qu'en puisse être le sujet, M. Marc Sauvalle qui en cette matière possède une autorité indiscutable, a réuni dans ce recueil tout un choix de discours se rapportant à toutes les circonstances possibles de la vie publique ou privée. Cet excellent travail se termine par un chapitre très bien fait sur la " Diction et la Tenue."

***Répertoire National, ou Recueil de Littérature Canadienne,** par J. HUSTON, 2e édition, avec introduction par A. B. Routhier, 4 volumes, 9 x 6½.. . . . . $8.00

Le même ouvrage, relié.. . . . . $12.00

Aucune bibliothèque canadienne ne saurait être complète sans ces quatre volumes, où se trouvent des extraits des pionniers de notre littérature qu'il serait impossible de trouver ailleurs. La première édition date maintenant de 60 ans et est devenue introuvable. Mais la présente édition, pour laquelle les éditeurs n'ont épargné ni peine ni argent afin de la rendre aussi parfaite que possible, est infiniment supérieure à la première sous le rapport de la beauté de l'exécution, et ce qui la rend en outre particulièrement précieuse et intéressante ce sont les portraits dont elle est ornée et qui manquent dans la première édition.

Notre Catalogue complet des **LIVRES CANADIENS** sera adressé franco sur demande.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

Athlètes Canadiens-Français, par E.-Z. MASSICOTTE. 1 volume 6½ x 4½. $0.50

Les Canadiens-Français ont la réputation d'être robustes, braves, résistants et agiles. De tout temps, aussi, ils ont toujours eu un goût très vif pour les exercices physiques et les prouesses d'athlètes, ainsi qu'en témoigne l'empressement avec lequel sont suivies les grandes joûtes qui se succèdent sans interruption dans nos principales villes. Le livre de M. Massicotte vient donc bien à son heure ,et il y a là une cinquantaine d'esquisses d'hommes forts, parsemées d'anecdotes, et comprenant les noms les plus retentissants, qui se lisent tout d'un trait, c'est-à-dire avec le plus grand plaisir, depuis la série des Montferrand, de célèbre mémoire, jusqu'au regretté Louis Cyr, qui vient de disparaître, et qui ne fut pas le moins prodigieux de cette galerie d'athlètes.

Les Secrets de la Maison Blanche, ou les Mystères de la Statue de Bronze, par L. B., 1 volume 9 x 6, 320 pages. $0.50

Les friands d'émotions et d'aventures à la fois terribles et mystérieuses, dont l'intérêt va sans cesse grandissant jusqu'au suprême coup de théâtre de la fin, trouveront ici amplement de quoi se satisfaire, et il y a là pour eux en ces 320 pages amplement de quoi remplir bien des longues veillées d'hiver.

Souvenirs et Biographies, par L. O. DAVID. 1 vol. 8 x 5, 250 pages, avec portraits, broché. $2.50

Tel est le titre du dernier ouvrage de M. L. O. David, publié par la maison Beauchemin.

C'est un fort volume imprimé sur papier de luxe et contenant les portraits des principaux personnages dont s'occupe l'auteur.

Dans ces pages intéressantes, M. David passe en revue la carrière des Canadiens-Français qui se sont distingués dans la politique et les lettres, au Barreau et dans le monde artistique, et trace d'eux des portraits bien vivants.

Nous voyons successivement sous nos yeux Médéric Lanctôt, Laberge, Laurier, Mercier, Chapleau, Marchand, Faucher de Saint-Maurice, Fréchette, les Loranger, Lemieux, etc.

Et tous sont animés de l'esprit patriotique et du même désir : la grandeur de leur patrie.

Ces réminiscences de M. David ont une grande valeur historique, et le livre qui les renferme devrait se trouver dans la bibliothèque de tout Canadien-Français qui aime l'étude de l'histoire politique, littéraire et artistique de son pays.

Notre Catalogue complet des LIVRES CANADIENS sera adressé franco sur demande.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

La Terre Paternelle, par PATRICE LACOMBE, 1 volume 7¼ x 4½.. . . . . $0.15

Parmi nos conteurs de terroir il convient de mettre au tout premier rang Patrice Lacombe, surtout connu comme l'auteur de cette impérissable "Donation", qui a tant amusé nos pères et dont se délecteront encore bien des générations. On a ici groupé tous les principaux contes de Lacombe, sans oublier la "Donation", et on a donné à ce recueil le titre de "La Terre Paternelle", qui est bien celui qui convient à ce choix de nouvelles, toutes inspirées du plus pur et du plus impérissable amour du sol natal.

Un Voyageur des Pays d'en Haut, par l'abbé G. DUGAS. 1 vol. 8 x 6, 142 pages.. . . . . $0.50

Les légendes du Nord-Ouest, les aventures de voyageurs, les incidents innombrables de la vie de l'Ouest ont toujours une saveur incomparable. L'abbé Dugas, qui a vécu longtemps parmi ces populations et dans ces parages, qui a été le témoin de bien des événements et le confident de bien des histoires, a composé de ses souvenirs ou de ses études plusieurs ouvrages pleins de vie et bourrés de faits. La sincérité des descriptions et des narrations est très visible et en fait le grand prix. Ces livres sont très populaires parmi la jeunesse que hante toujours l'irrésistible attraction du Far West.

Une de Perdue, Deux de Trouvées, roman canadien, par G. de BOUCHERVILLE, 2 volumes, 7½ x 5. . . . . $1.00

Aussi palpitant d'intérêt que dans les premiers temps de sa publication, "Une de perdue deux de trouvées" est un roman qui fait encore les délices des amateurs de bonne littérature.

L'action se passe à la Nouvelle-Orléans, vers l'an 1836. Le sieur Alphonse Meunier, riche négociant de cet endroit, meurt sans enfant, ni parents, léguant une partie de sa fortune au capitaine Pierre de St-Luc. Capitaine du voilier le "Zéphir", M. de St-Luc n'avait jamais connu son père ni sa mère. Il était né dans une seigneurie de St-Ours, au Canada, et fut amené à la Nouvelle-Orléans à l'âge de six ans, par Alphonse Meunier. Pierre ne connaissait de son pays natal que le nom et quoiqu'il eut plus d'une fois questionné le père Meunier sur sa famille et sa patrie, celui-ci avait toujours évité de lui répondre directement. Tout ce qu'il en avait pu savoir, c'est qu'un jour, il lui fournirait les moyens de découvrir ses parents, que, pour le moment, de puissantes raisons le forçaient de tenir ignoré.

Le capitaine Pierre de St-Luc, héritier de la plus brillante fortune de la Nouvelle-Orléans, robuste marin de 27 ans, fut un objet d'envie pour quelques traîtres qui employèrent toutes sortes de moyens pour le priver de la succession Meunier.

"Une de perdue deux de trouvées" est semé d'actes dramatiques, de traits d'amour et d'héroïsme qui en font une œuvre au plus haut point intéressante.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

Terres et Peuples du Canada, par EMILE MILLER. 1 vol. illustré 9 x 6½, broché.. .... $0.40

Le contact intime et constant de l'homme avec la terre établit, dit-on, un air de parenté. De là une nouveauté importante dans l'étude de la géographie. Il ne s'agit plus seulement, ici, d'étudier les aspects physiques d'un pays, mais de déterminer de quelle façon s'orientent les destinées d'un peuple, et comment se constitue tel ou tel groupe ethnique en tenant compte de la configuration géographique du pays qu'il habite. M. Miller a abordé avec un rare bonheur l'étude de ces deux problèmes, en ce qui concerne les peuples du Canada, et la tentative qu'il vient de faire le met en bonne place parmi nos géologues et géographes les plus célèbres, les Dawson, les Logan, les Bouchette, les Taché, les Laflamme.

Aux Vieux Pays, par l'abbé HENRI CIMON. Vol. I. — Rome et Terre-Sainte. Vol. II. — A travers l'Europe et l'Egypte. Chaque volume broché, 9 x 5½, se vend séparément. $0.45

On ne se lassera jamais d'entendre parler de ces Vieux Pays, où nous rattachent tant de liens d'origines diverses, et qui gardent toujours pour nous tout l'attrait des Pays Neufs. Il s'agit ici de lettres écrites au jour le jour, sans aucun apprêt, par un catholique très enthousiaste et très convaincu, et précisément parce que ces notes de voyage coulent naturellement le lecteur sent qu'elles sont vraies, et il y goûte un plaisir d'autant plus vif qu'il sait alors qu'il a bien là pour lui montrer ce qu'il y a à voir le compagnon de voyage depuis si longtemps rêvé pour le voyage qu'il projette, lui aussi, de faire l'un de ces jours en Europe.

Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada; sa carrière, son caractère, ses discours, etc., par HENRI MOREAU. 1 vol. 8 x 5¼.. ..... $0.75

Dans cet excellent ouvrage, M. Henri Moreau retrace les luttes ardues que sir Wilfrid dut soutenir alors qu'il dirigeait l'opposition; puis ensuite l'œuvre colossale qu'il a accomplie quand il devint premier ministre et grâce à son énergie, à sa vaste intelligence et à son admirable don de meneur d'hommes, put ainsi parvenir à la plus haute position à laquelle puisse aspirer un Canadien.

Dégagés des passions des heures de lutte, les grands événements auxquels il a été mêlé nous apparaissent sous un jour nouveau, qui nous permet de mieux nous rendre compte du rôle qu'il a joué, rôle toujours brillant et fructueux, et souvent sans égal. Bref, c'est un livre que tout Canadien devrait posséder, à plus forte raison tous les Canadiens-Français, qui doivent être fiers d'un tel compatriote.

Notre Catalogue complet des **LIVRES CANADIENS** sera adressé franco sur demande.

HISTOIRE — GEOGRAPHIE — VOYAGES ET BIOGRAPHIES

George-Etienne Cartier. Edition du Centenaire, 1814-1914. Etudes sur la vie et les œuvres de Cartier, par Arthur Dansereau, Benjamin Sulte, Elzéar Gérin, Mgr Antoine Racine. Edition enrichie et ornée de plusieurs photographies, d'une lettre autographe de Cartier et de notices biographiques sur chacun des auteurs des Etudes. 1 vol. 9 x 6½, broché. $0.50

Fait bien rare dans l'histoire de nos hommes publics: la mémoire de Cartier a résisté à la destruction suprême du temps, et semble planer aujourd'hui sur le Canada comme le souffle même de notre nationalité. Nous assistons depuis peu à une véritable résurrection de Cartier, qui fut, en même temps qu'un grand homme d'Etat, un grand patriote au sens le plus noble du mot. Le présent volume, où sont donnés tous les faits saillants de sa vie, vient bien à son heure, et sera le bienvenu parmi toutes nos familles canadiennes.

Cartier et son temps, par A. D. DECELLES. 1 vol. 10 x 6½, broché. $0.60

Durant les vingt-cinq années de la carrière de Cartier, aucun fait important de l'histoire du Canada ne s'est accompli sans sa participation active; et même sir Chs. Tupper a déjà déclaré que si Cartier eût refusé son concours l'union des provinces anglaises ne se serait pas effectuée. On comprend donc quelle importance doit avoir pour nous une biographie impartiale de Cartier, rendant à cet homme la place réelle qu'il doit occuper dans notre histoire; et le savant conservateur de la Bibliothèque d'Ottawa, dont on connaît la haute compétence en ces matières, était ici tout naturellement indiqué pour écrire ce livre.

Les Deux Papineau, par L. O. DAVID. 1 vol. 7½ x 5, broché. $0.50

Les deux Papineau, ce fut d'abord l'ancêtre, Joseph Papineau, l'énergique et savant jurisconsulte qui sut si bien tenir tête à Craig pour revendiquer les droits du peuple dans l'ancienne Assemblée; puis ce fut ensuite son illustre fils, Louis-Joseph, de célèbre mémoire, le héros des Quatre-vingt-douze Résolutions, en qui se personnifièrent un moment, aux jours troublés de 1837, les aspirations de tout un peuple. M. David a esquissé ces deux grandes figures avec un soin tout particulier, et en y apportant toute la conscience d'historien nécessaire pour bien juger, à travers le recul du temps, ces deux grands patriotes.

Notre Catalogue complet des LIVRES CANADIENS sera adressé franco sur demande.

HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — VOYAGES ET BIOGRAPHIES — (Suite)

Les Etats-Unis. Origines, institutions, développement, par A.D. DeCELLES. 1 vol. 10¾ x 7. . . . . $0.90

On connaît la compétence toute particulière de M. DeCelles, pour tout ce qui touche à l'histoire et aux institutions des Etats-Unis, pays dont les destinées se lient de si près, qu'on le veuille ou non, à celles du Canada. On trouvera dans ces pages toutes les qualités qui ont tant contribué à faire de M. DeCelles l'un de nos écrivains les plus distingués et les plus goûtés du public, c'est-à-dire la profondeur de vues, le grand souci de l'exactitude, et la langue à la fois ferme et sobre où se complaisent les véritables historiens. A noter surtout les passages où sont passées en revue les institutions parlementaires de la République voisine, et qu'aurait certes signés de grand cœur Tocqueville lui-même.

L'Union des Deux Canadas (1841-67), par L. O. DAVID. 1 vol. 8 x 6, broché. $1.50

Dans la pensée de ceux qui décrétaient l'Union Législative du Haut et du Bas-Canada, cet accommodement devait avoir pour résultat inévitable la disparition de l'élément français au Canada. On avait compté, cependant, sans les hommes qui, comme les Lafontaine, les Viger, les Cartier, et une foule d'autres, surent s'interposer à temps, et faire servir l'instrument destiné à notre anéantissement à nous assurer au contraire le plein exercice de nos droits constitutionnels. C'est cette période tourmentée et relativement peu connue de notre histoire que M. David nous raconte dans ces pages où il a mis le meilleur de lui-même, c'est-à-dire son patriotisme ardent et sa foi invincible en la réalisation des meilleurs espoirs du Canada français.

Etudes archéologiques et Variétés, par ALPHONSE GAGNON. 1 vol. 8¾ x 5½, broché. $0.45

M. Gagnon, déjà si avantageusement connu par ses belles études sur les civilisations préhistoriques de l'Amérique, nous donne ici en ces pages quelque chose qui touche de plus près à notre pays, et ses aperçus à la fois ingénieux et savants sur plusieurs points archéologiques controversés ouvrent le champ aux dissertions et feront les délices de tous nos curieux de ces sortes de choses. Citons entre autres la discussion relative au mystère du Lac Mistassini, tendant à élucider un point grave de conflit géographique.

Notre Catalogue complet des **LIVRES CANADIENS** sera adressé franco sur demande.

HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — VOYAGES ET BIOGRAPHIES — (Suite)

Le Fort et le Château St-Louis, par ERNEST GAGNON. 1 vol. grand in-8, 8½ x 5½, 160 pages... $0.45

Le fort Saint-Louis, de Québec, construit, puis successivement reconstruit, restauré et agrandi par Champlain, Montmagny, Frontenac et Craig, a été le centre de l'autorité royale, française et anglaise, pendant plus de deux siècles. C'est donc l'histoire des origines du Canada qu'a écrite l'auteur de cette attrayante monographie. Gouverneurs et gouvernants, hommes d'armes, missionnaires et fondatrices d'établissements religieux défilent en portraits vivants, et l'on entend comme l'écho de batailles lointaines.... Cet ouvrage marque dignement le troisième centenaire de la fondation de Québec.

Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à nos jours, par le P. PH. F. BOURGEOIS. 1 vol. 10 x 6½, broché.. . . . . $0.60

L'auteur de cet ouvrage s'est donné pour objet de raconter les principaux événements du Canada sous une forme nouvelle, propre à attirer l'attention des jeunes élèves et à intéresser les élèves plus avancés. Il laisse de côté les menus faits qui n'apprennent au lecteur que des noms et des dates stériles, et il met en relief, dans des tables chronologiques spéciales, les dates des faits les plus importants et les noms des principaux hommes ayant joué un rôle dans notre pays. La nouvelle édition, revue et corrigée, que nous présentons aujourd'hui, a été mise à jour jusqu'à 1901, c'est-à-dire jusqu'aux premières années de l'administration Laurier.

Histoire du Canada depuis la Confédération (1867-1887), par L. O. DAVID. 1 vol. 5½ x 7¾, orné de nombreux portraits, relié.. . . . . $2.50

Cet ouvrage fait suite à celui que l'auteur publia en 1898 sous le titre: "l'Union des deux Canadas (1841-1867)," et à l'histoire du Canada de 1840 à 1867 par Joseph Royal.

Il aborde l'histoire de notre pays depuis la proclamation royale rendant exécutoire l'acte de l'Amérique britannique du Nord, pour la conduire jusqu'à l'insurrection du Nord-Ouest. Sur ces vingt premières années de la Confédération Canadienne, période pleine de faits importants et de questions brûlantes, le livre de L. O. David est le seul, à l'heure actuelle, qui présente une étude approfondie.

Ayant connu tous les personnages qui ont joué un rôle dans les événements dont il raconte l'histoire, M. David a su tirer de tout cela une documentation de haute valeur, qu'il pénètre de la vie et de l'enthousiasme qu'il nous a appris à apprécier dans ses autres ouvrages.

Notre Catalogue complet des **LIVRES CANADIENS** sera adressé franco sur demande.

HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — VOYAGES ET BIOGRAPHIES — (Suite)

Histoire du Canada, de 1840 à 1867, par JOSEPH ROYAL. 1 vol. in-8, 9 x 6, 525 pages, relié. $5.00

Entre ces deux époques (1840-1867) s'encadre l'établissement du régime constitutionnel complet établi sur la responsabilité des ministres au peuple. M. Royal fait un récit coloré des péripéties qui constituent la trame de cette période mouvementée, et, comme il lui fut donné de connaître la plupart des hommes qui ont joué un rôle dans l'histoire qu'il raconte, les impressions personnelles qu'il a pu recueillir, des acteurs eux-mêmes, donnent à son récit une valeur peu ordinaire.

A tous égards l'ouvrage de l'homme remarquable, à plus d'un titre, que fut Royal, a sa place dans toute bibliothèque canadienne sérieuse.

Histoire populaire du Canada, ou Entretiens de Madame Genest à ses petits-enfants, par HUBERT LARUE. 1 vol. 9 x 6½ $0.40

L'écrivain si aimé du public canadien que fut Hubert Larue a laissé le souvenir d'un bon patriote et d'un pédagogue éclairé, et la réédition de son Histoire du Canada s'imposait depuis longtemps. Si on en excepte quelques changements de détail, rendus nécessaires par diverses circonstances, l'édition qui est aujourd'hui présentée au public est la même que celle qui valut autrefois à son auteur une si juste célébrité, c'est-à-dire qu'on lui a conservé scrupuleusement le caractère aimable et souriant des entretiens qui facilite à un si haut degré la compréhension des hauts faits de notre histoire.

Histoire populaire de Montréal, depuis son origine jusqu'à nos jours, par LEBLOND DE BRUMATH. 1 vol. 10¾ x 7 . . . . . $0.90

L'histoire de Montréal est encore plus qu'une histoire des origines, des luttes et des transformations de la métropole commerciale du Dominion. C'est aussi le complément obligé de l'Histoire du Canada, car si les premières origines de cette histoire se lient d'abord plus étroitement à Québec, par contre, et au fur et à mesure que se développait la colonie, le mouvement des hommes et des choses avait une tendance toujours de plus en plus marquée à prendre la direction de Montréal. M. de Brumath a réalisé l'objet qu'il avait en vue avec le talent et la conscience d'écrivain qu'on lui connaît et il en fait ici un beau et bon livre, c'est-à-dire qu'à l'élégance de la forme il a toujours su unir l'exactitude que réclamait la stricte vérité.

Notre Catalogue complet des LIVRES CANADIENS sera adressé franco sur demande.

HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — VOYAGES ET BIOGRAPHIES — (Suite)

Lafontaine et Cartier, par A. D. DeCELLES. 1 vol. in-8, 10 x 6½, 392 pages, broché. $2.00

Deux grandes et nobles figures de notre histoire sont étudiées dans ce volume, œuvre de patiente et consciencieuse érudition. Leur vie est si intimement liée à notre vie nationale, aux heures les plus angoissantes qu'elle ait connues, et leur œuvre a été si merveilleusement féconde en résultats utiles à la race canadienne-française et au développement de notre beau pays, qu'il est de notre devoir de la connaître. Nous devons à ces hommes, qui ont été les inlassables et énergiques défenseurs de nos droits et de la vérité, l'unanime témoignage de notre reconnaissance. Etudions-les, apprenons les luttes cruelles qu'ils ont soutenues et les magnifiques victoires qu'ils ont remportées. Le livre de M. DeCelles, écrit en une langue sobre et claire, est une contribution précieuse à l'histoire politique de notre pays, histoire que nous ne connaissons malheureusement pas assez.

Lafontaine et son temps, par A. D. DeCELLES. 1 vol. 10 x 6½, broché. $0.60

Lafontaine occupe une place à part dans nos annales politiques. En effet, il s'est produit pour Lafontaine ce fait si rare parmi nous, et nous pourrions aussi dire dans tous les pays parlementaires, que libéraux et conservateurs l'ont réclamé à l'envi comme un des leurs et prétendent s'inspirer également de ses doctrines. C'est là, certes, un phénomène assez rare pour que l'historien en fasse état, et une étude de la vie de Lafontaine s'imposait en outre d'autant plus que la vraie doctrine constitutionnelle est entrée dans la pratique avec son retour aux affaires en 1848. Toute la période si curieuse et si pleine de péripéties émouvantes qui va de 1830 à 1850 revit ici dans ces pages où M. DeCelles s'est encore surpassé pour bien faire saisir et apprécier les événements qu'il raconte.

Vie de l'abbé François-Xavier Lafrance, suivie d'une notice biographique de l'abbé F.-X. Cormier, par le P. Ph. F. BOURGEOIS. 1 vol. 10 x 6½, broché. $0.60

La vie du curé Lafrance constitue l'une des plus belles pages de l'histoire des Acadiens, et en écrivant cette biographie du premier fondateur du collège de Memramcook, l'auteur a obéi non seulement à un sentiment d'admiration pour la mémoire de ce grand apôtre, mais en outre à un pieux devoir, celui de mettre enfin en lumière, après sa mort, le prêtre zélé dont la vie fut toute de dévouement et de sacrifice, et qui ne reçut pas toujours, de son vivant, la part d'encouragement à laquelle il pouvait s'estimer avoir droit.

Notre Catalogue complet des **LIVRES CANADIENS** sera adressé franco sur demande.

HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — VOYAGES ET BIOGRAPHIES — (Suite)

Louis Jolliet, découvreur du Mississipi et du pays des Illinois, par ERNEST GAGNON. 1 vol. 10¼ x 7, broché. $0.90

Louis Jolliet est certes l'une des figures les plus attachantes que nous offrent les annales de la Nouvelle-France, et sa biographie est liée à beaucoup de faits et de mouvements considérables dans notre histoire. Elle nous initie à la période émouvante des grandes explorations d'autrefois, et nous fournit des renseignements précieux sur la colonisation, les mœurs et les usages de cette époque lointaine. M. Ernest Gagnon a apporté à cette étude ses qualités bien connues d'écrivain disert et consciencieux, et son *Louis Jolliet* est le digne pendant du *Château St-Louis,* qui d'emblée lui avait déjà acquis tous les suffrages de notre public lecteur.

Les Patriotes de 1837-38, par L. O. DAVID. 1 vol. 8 x 6, broché. $1.50

Un souffle puissant de patriotisme anime cet ouvrage de M. L. O. David, qui s'est constitué en ces pages le gardien de la mémoire sainte des patriotes et martyrs de 1837-38. M. David a défendu ici ses héros, envers et contre tous, si élevés et si puissants que fussent parfois les contempteurs de son œuvre, et il y a gagné de rendre aujourd'hui indiscutable ce qui avait été longtemps en doute, c'est-à-dire la parfaite légitimité du mouvement insurrectionnel qui nous a donné la plénitude du gouvernement responsable.

Papineau, par A. D. DECELLES. 1 volume in-8, 9¼ x 6, illustré, broché. $1.75
Le même ouvrage relié toile. $2.75

S'il est un nom propre à faire vibrer les cœurs de tous les Canadiens-Français, et à réveiller notre patriotisme, c'est bien celui de Papineau, qui symbolise toute une carrière de talent et d'éloquence, de dévouement et de sacrifices.

Ce n'est pas une œuvre de lutte ni de critique, c'est le témoignage vrai d'un esprit studieux et éclairé sur l'homme d'Etat dont l'empreinte est restée la plus marquée dans notre histoire nationale.

Tel que ce travail nous est présenté, il constitue le plus puissant portrait intellectuel et politique qui ait été tracé de l'imposant tribun. L'auteur nous y montre, dégagée de l'entourage des incidents historiques qui eussent pu en obscurcir les fortes teintes, la figure vraiment héroïque de cet indomptable meneur d'hommes. De ses actes et de ses discours, il déduit des appréciations politiques de haute logique et aussi d'une inviolable sincérité.

Notre Catalogue complet des **LIVRES CANADIENS** sera adressé franco sur demande.

HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — VOYAGES ET BIOGRAPHIES — (Suite)

Femme et Nurse, par le Docteur SÉVERIN LACHAPELLE. 1 vol. 7½ x 5, broché.. .. .. $0.25

Le docteur Lachapelle qui s'est attaqué, durant toute sa vie, au problème de la mortalité infantile, a fait de ce livre une tentative pour aider l'enfant à vivre. Il a voulu aussi en faire le complément indispensable des études de la jeune fille, à sa sortie du couvent, et, cela va sans dire aussi, le livre de toutes les mères. Pour cela, il ne s'est pas contenté de multiplier les instructions pour assurer la santé de l'enfant, mais il indique aussi la conduite à tenir en cas de maladie, c'est-à-dire comment faire, au besoin, de la mère, la garde-malade de l'enfant, ou, comme on dit généralement, sa "nurse." Ce petit livre, écrit dans une langue claire, à la portée de tous, par un spécialiste dont l'autorité est incontestée en ces matières, est destiné à avoir sa place dans toutes nos familles canadiennes.

Guide des Amoureux et des Gens du Monde. 1 vol. de 206 pages, 7 x 5, broché.. .. .. $0.25

Ce nouveau Guide des Amoureux offre cette particularité de présenter, sous une forme adaptée à nos habitudes canadiennes et essentiellement locales, tous les conseils, indications, renseignements et secrets du grand art de plaire et de faire sa cour. On trouvera là, en un mot, tous les moyens que peuvent employer les amoureux, au Canada, afin de traverser sans encombre toutes les étapes de leur doux voyage au Pays du Tendre, et pour jouir librement du bonheur qu'ils auront conquis et mérité.

Mille Questions d'étiquette, discutées, résolues et classées par Madame MARC SAUVALLE. 1 vol. 5¼ x 7¼, 364 pages.. .. .. $0.50

"Mille questions d'étiquette." Il était temps qu'une personne autorisée entreprît la publication d'un manuel canadien du savoir-vivre, car sur bien des points ce n'étaient ni les traités parus en France, ni les livres du même genre publiés en Angleterre, qui pouvaient nous satisfaire. La forme "catéchistique" adoptée par l'auteur, Madame Sauvalle, donne beaucoup de clarté à son œuvre. Ce livre, écrit avec tact, devrait se trouver sous la main de quiconque veut être au courant des us et coutumes de la bonne société canadienne.

Les Macchabées de la Nouvelle-France, par JOSEPH MARMETTE. 1 vol. 7½ x 4¼, broché.. $0.20

M. Marmette nous raconte ici l'histoire d'une famille canadienne dont les exploits ont toujours eu le don de nous étonner et de nous passionner, car il s'agit de la famille LeMoyne, dont fit partie le célèbre Iberville, et dont les nobles actions méritaient bien vraiment d'être ainsi groupées en un faisceau lumineux et d'être offertes en exemple à la jeunesse, afin d'éveiller en elle l'admiration des grandes choses et l'amour de la patrie.

MUSIQUE — CHANT, Etc.

Album du Chanteur. Chansonnier avec musique. 1 vol. 6¼ x 4½. $0.35

On a groupé sous ce titre quelques-unes des romances et mélodies de salon qui jouissent du plus de vogue au Canada. Citons entre autres: "Un Oiseau qui vient de France," "Anges du Paradis," "Comme à vingt ans," "Les Deux Grenadiers," "Les Oiseaux de Notre-Dame," "Rappelle-toi," "Rose, écoute-moi," etc. Chaque mélodie est accompagnée de sa notation en musique, et l'on retrouve là, parmi tant d'auteurs estimés, quelques-unes des plus jolies inspirations d'Ernest Lavigne, ce musicien consommé qui a laissé parmi nous tant de regrets.

Chansons populaires du Canada, avec annotations par ERNEST GAGNON. 1 vol. 10¾ x 7, 367 pp. $0.90

Ce livre est une œuvre vraiment nationale. Toutes les vieilles chansons de France que le Canada a adoptées et souvent transformées sont indiquées avec les variantes et aussi avec le texte original français. Les airs sont notés, et des observations concises précèdent chaque chanson et expliquent la transformation subie. C'est un des documents les plus curieux que l'on puisse se procurer sur l'évolution du Canada français.

Nouvelle Lyre canadienne. 1 vol. broché. $0.30

Ce recueil comprend non seulement toutes nos chansons canadiennes les plus populaires, mais aussi toutes les chansons françaises les plus en vogue, avec variantes locales. On y a aussi ajouté quelques-unes des chansons les plus récentes, ce qui en fait l'un des recueils les plus complets de ce genre qui aient jamais été publiés dans le pays, en même temps que son prix des plus minimes le rend accessible à tous.

Le Livre de Musique, par CLAUDE AUGÉ, édition canadienne, avec son nouveau supplément de 16 chants nationaux illustrés. 1 vol. cartonné, orné de 236 gravures, 6 x 8¼, 194 pages. $0.45

Voici le livre indispensable à tout débutant dans les études musicales. Il est composé d'une façon logique et graduée. Son exécution matérielle ne laisse rien à désirer. Des caractères différents sont employés selon l'importance des principes exposés. Abondamment illustré, il est d'une étude extrêmement attrayante. Outre la théorie musicale, tableaux synthétiques, exercices gradués, duos, chants variés, morceaux choisis, etc., il contient quatre-vingt — 80 — portraits et biographies des grands maîtres de la musique. Comme on le voit, sous un format commode, il contient les enseignements essentiels à quiconque commence à étudier la musique. Son prix modique le met à la portée de tous.

Notre Catalogue complet des **LIVRES CANADIENS** sera adressé franco sur demande.

MUSIQUE — CHANT, ETC — (Suite)

La Muse Populaire, recueil de romances, chansonnettes, et chansons comiques. 1 vol., broché, 6 x 4½.. $0.50

Ce recueil se divise en deux parties, celle contenant les romances et chansons proprement dites, et celle contenant les chansons comiques dont la plupart sont accompagnées de monologues. Chaque chanson est précédée de sa notation en musique, et on retrouvera là plusieurs chansons et scènes lyrique devenues très populaires comme "Adieu, noble coursier ! ; David chantant devant Saül ; La Fiancée du Marin ; Le Drapeau de Carillon ; les Rameaux de Faure ; Medjé ; Stances à l'Océan ; Un Mari bien embêté ; Un Vieux Buveur, etc. En résumé, il y a là, dans ces 480 pages, de quoi fournir la matière de bien des veillées divertissantes, soit au salon ou en public, et le bas prix auquel tout cela est offert le met littéralement à la portée de tous.

Nouveau Recueil de chansons comiques, Romances, chansonnettes, etc., etc., avec musique, par J. A. BLONDIN. 1 vol. 6¼ x 4¼.. . . . . $0.30

Toutes ces chansons ont leur notation en musique, et la plupart sont accompagnées de monologues d'une drôlerie consommée qui ont leur place dans les récitations de salons, de théâtre, etc. La vogue dont jouit ce recueil au Canada croît toujours de plus en plus, et il y avait déjà longtemps qu'une nouvelle édition s'imposait. C'est cette nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée qui est offerte aujourd'hui au public, avec la ferme confiance qu'il lui fera le même bon accueil qu'à la précédente.

***Chansons canadiennes,** harmonisées par P. E. PREVOST, illustrées par J. C. FRANCHERE. 1 joli album avec couverture illustrée. 8¾ x 11¾, 114 pages. Broché.. . . . . .$1.00

Le même ouvrage, relié.. . . . . .$1.50

La chanson populaire, dit M. Fernand Rinfret dans la préface, exprime quelque chose de l'âme pittoresque et rude du peuple. C'est sa manifestation intellectuelle et artistique la plus forte, la plus chère et la plus universelle... Le peuple chante quand il travaille et quand il se repose; il a des mots et des airs pour célébrer tous les événements de sa grande vie simple... Sa politique tient dans une chanson et son credo dans un cantique....

En offrant au public un recueil de chants populaires canadiens inédits, recueillis avec une touchante sollicitude par les belles campagnes de notre pays, conservés dans leur forme première avec leurs mots qui sonnent clair, et leurs notes qui chantent, soulignés encore par d'ingénieux accords et de fidèles croquis, il nous semble bien que les auteurs de cet ouvrage ont saisi quelque chose de l'âme rustique canadienne, — et que nous devons leur en être reconnaissants.

TABLE DES MATIERES

PAGES

Acteurs en scène.. 247
Aéroplanes et zeppelins.. 358
Agences des terres et des bois de la couronne 143
Aiguilles de phonographes.. .. 296
Aiguillettes des officiers d'ordonnance.. 246
Alcool réduit et désinfection.. .. 307
Allemands en Afrique.. 385
Alliances.. 340
Amiraux.. 352
Année 1915.. 5
Année administrative.. 169
Année agricole.. 170
Année automobiliste.. 172
Année aviatrice 172
Année commerciale.. 173
Année des chemins de fer.. .. 175
Année éducationnelle.. 176
Année géographique.. 178
Année historique étrangère.. .. 179
Année industrielle.. 173
Année judiciaire.. 182
Année littéraire canadienne.. .. 184
Année maritime.. 185
Année militaire.. 188
Année minière 170
Année municipale montréalaise. 190
Année mutualiste.. 176
Année nécrologique 191
Année ouvrière.. 194
Année politique canadienne.. .. 196
Année religieuse.. 199
Année sanitaire 200
Année scientifique.. 200
Année sportive.. 200
Année suffragiste.. 202
Année terrible.. 316
Armée allemande en France.. .. 378
Armée belge 341
Art de la cinématographie.. .. 270
Artillerie de campagne des armées européennes.. 363
Assemblée législative.. 128
Assourdisseur pour motorboat.. 280
Atrocités allemandes 373
Auto-arrêt.. 279
Avertissement.. 66
Banques du Canada.. 168
Battre sans faucher.. 223
Bégin (Son Eminence le cardinal) 90
Bibliothèque roulante.. 244

PAGES

Bilan naval.. 386
Billet de banque parlant.. 250
Bombes aériennes.. 371
Borden (Sir R. L.).. 100
Braves.. 354
Brigades rurales... 235
Cabinet de la guerre.. 338
Cabinet fédéral.. 200
Cabinet provincial.. 124
Calendrier agricole de 1915.. .. 204
Calendrier perpétuel.. 71
Camp de Valcartier.. 387
Canon du Parlement.. 303
Cartes pour aveugles.. 277
Célébration des mariages 69
Cerveau.. 245
Chaleur de l'échappement et le volant de l'automobilisme. . 258
Chambre de commerce du district de Montréal 162
Chambre des Communes du Canada.. 115
Charrue pliante pour combattre les feux de forêts.. 230
Chasse aux rats.. 299
Chefs d'Etats des nations belligérantes.. 355
Chien parleur.. 240
Chiffres stupéfiants sur la guerre 331
Club de bonne santé.. 277
Commencement des quatre saisons.. 68
Comment l'argent se dépense aux Etats-Unis.. 309
Commissaires des licences.. .. 137
Comparaison entre les flottes engagées dans la mer du nord.. 346
Comput ecclésiastique 68
Connaught (Le duc de).. 99
Conseil d'agriculture.. 140
Conseil de l'Instruction publique 140
Conseil d'hygiène.. 138
Conseil des arts et manufactures. 140
Conseillers législatifs.. 126
Contre les piqûres de guêpe.. .. 277
Coroners de la prov. de Québec. 142
Corporation de Montréal.. 155
Cour de circuit pour le district de Montréal.. 136
Cour de l'échiquier 136
Cour des jeunes délinquants. .. 137
Cour Suprême du Canada.. ... 136
Coût de la guerre pour les alliés 328
Coût de la guerre pour le Canada 334

PAGES
Coût des guerres du XIXe siècle 357
Députés à l'assemblée législative 134
Députés fédéraux de la province de Québec.. 108
Diocèse de Chicoutimi.. 94
Diocèse de Joliette.. 93
Diocèse de Mont-Laurier.. 95
Diocèse de Montréal.. 92
Diocèse de Nicolet.. 94
Diocèse d'Ottawa.. 95
Diocèse de Pembroke.. 95
Diocèse de Québec.. 93
Diocèse de Rimouski.. 94
Diocèse de Sherbrooke.. 93
Diocèse de St-Hyacinthe.. 92
Diocèse de Trois-Rivières 94
Diocèse de Valleyfield.. 92
Drapeaux pris à l'ennemi 356
Détail des armées.. 361
Défense de Paris 368
Durée des jours 67
Eclipses en 1915.. 69
Education des garçons.. 160
Effectifs comparés 351
Effectif total de l'armée anglaise 357
Episcopat de la Province de Québec.. 92
Epuration de l'eau des bassins de natation.. 303
Eres de 1915.. 67
Espionnage allemand.. 342
Esquisse d'une bataille.. 330
Essai des diamants.. 276
Etoiles pour 1915.. 67
Evangile du bon cultivateur.. .. 230
Exercice financier de 1912.. .. 13
Explication des tours de magie. 288
Explosions en mer et les ondes hertziennes.. 263
Fantôme (Un).. 311
Fêtes mobiles.. 64
Fêtes légales.. 68
Filtrage du sang.. 265
Fleurissons nos maisons.. 225
Fleurs instantanées.. 287
Flottes belligérantes.. 365
Fortune française.. 243
Force de combat des armées belligérantes 360
Forces hostiles dans la Méditerranée.. 347
Frontière russo-allemande 381
Fusils qui servent dans la guerre actuelle.. 334
Généraux des armées belligéran-
Georges V.. 98
tes.. 352

PAGES
Gouin (Sir Lomer) 122
Gouvernement du Canada 113
Grand danger de la navigation. 366
Guerre franco-prussienne 1870-71 336
Héroïsme civique.. 329
Heures de l'Empire.. 301
Histoire de la guerre.. 321
Histoire de l'année.. 169
Infanterie anglaise en tenue de campagne 358
Issalys (M. Eugène).. 388
Japon contre Allemagne.. 382
Jeu de minoru.. 281
Jeûnes d'obligation.. 68
Jours maigres ou d'abstinence .. 69
Langelier (Sir Frs-Chs).. 121
Langevin (Mgr L.-P.-A.). 96
Laurier (Sir Wilfrid).. 101
Lever et coucher de la lune... 67
Livres publiés depuis quatre siècles.. 309
Loi de chasse.. 152
Loi de pêche.. 151
Loi militaire, France et Allemagne.. 343
Machine pour enregistrer pression des pieds.. 269
Magistrats de district.. 138
Maisons d'éducation catholiques. 160
Maladies de société 248
Maladies de la patate 232
Massage.. 305
Mathématiques.. 250
Mathieu (Mgr O.-E.).. 96
Météorologiste du Canada.. 267
Ministres de la guerre.. 352
Miroir à l'école.. 255
Mise en scène au cinématographe 268
Mois de l'année.. 76-87
Naufrage de l'Empress of Ireland 236
Nourriture des soldats en campagne.. 349
Nouvelles fourrures artificielles. 295
Observations météorologiques. .. 72
Odyssée d'une goutte d'eau.. .. 304
Oiseaux au secours des mineurs. 252
Paratonnerres pour arbres.. .. 229
Percepteurs du revenu provincial 141
Population et dépense annuelle des grands pays du monde. .. 297
Poulets à l'électricité. 266
Pour empêcher les garages de prendre feu.. 279
Pourquoi on doit manger son dessert le premier.. 278
Prédiction de la valeur humaine. 254

PAGES
Prestidigitation sans appareils.. 291
Prévision du Temps.. 70
Production du blé suivant les pays.. 224
Protection des tissus.. 296
Protonotaires de la cour sup... 137
Province de Québec.. 120-134
Publicité agricole par automobile 231
Puissance des marines de guerre comparées 339
Puissance du Canada 97
Quand cela finira-t-il ?.. 394
Quatre-Temps.. 68
Récolte du coton dans le monde 243
Régistrateurs de la prov. de Q.. 138
Régiment Canadien-Français. .. 391
Rêves et leur sens.. 278
Responsabilité allemande. 332
Richesse des nations belligérantes 364
Rôle de la femme.. 431
Secours aux asphyxiés.. 296
Sénateurs de la prov. de Québec 105
Shérifs de la prov. de Québec. 137
Société St-J.-Baptiste de Montréal.. 163
Sociétés de secours mutuels.. .. 163
Système métrique.. 308
Table des annonces.. 480
Table des matières.. 477

PAGES
Tableau de la navigation. 88
Tarifs des douanes comparés. .. 298
Tarif des voitures de louage... 157
Tarif et règlement des postes... 168
Tellier (Jos. Mathias).. 123
Théâtre de la guerre.. 359
Thermomètres.. 75
Tours de magie.. 285
Tours avec pouces liés.. 288
Tracteur de ferme nouveau.. .. 230
Traite mécanique (La).. 231
Transbordeur transcontinental.. 249
Tribunaux de la prov. de Québec 136
Tuberculose et téléphone.. ... 310
Unités qui composent les armées en présence.. 345
Un chiffon de papier.. 333
Unification de l'heure 259
Universités dans le monde.. ... 295
Université Laval de Montréal... 158
Usure des fourrures.. 280
Vaisseaux qui portent le commerce du monde.. 290
Vicariat apostolique du Golfe St-Laurent 95
Vicariat apostolique de Témiscamingue.. 96
Visite de la Quête de l'Enfant-Jésus 406
Vrai sens du mot mobilisation. 344

LES FRANCS-TIREURS

Une intéressante proclamation militaire a été mise en circulation par les Allemands dans la partie de la Prusse orientale qui subit, pour la seconde fois depuis le commencement de la guerre, l'invasion de l'armée russe.

Cette proclamation contient le passage suivant :

"Lorsque l'ennemi traverse les frontières de l'Empire allemand, la lutte se transforme en défense nationale pour laquelle toutes les méthodes sont bonnes.

"Tout homme capable de porter les armes a le devoir de s'opposer à l'invasion et d'harceler l'ennemi jusqu'à ce qu'il se retire. Toute la population doit prendre les armes dans le but de tenir l'ennemi toujours en éveil, de saisir ses munitions, d'arrêter ses approvisionnements, de s'emparer de ses éclaireurs, de détruire par tous les moyens possibles ses ambulances et ses hôpitaux de campagne et de le fusiller pendant la nuit.

"Les hommes de la landsturm qui remplissent ces devoirs ne doivent pas porter d'uniformes, parce qu'en conservant leurs vêtements civils ils inspirent moins de défiance et sont par suite en meilleure posture pour attaquer l'ennemi par surprise."

BLESSES HEROIQUES

Un correspondant de la United Press rapporte la conversation suivante qu'il a recueillie à la gare de Boulogne-sur-Mer. Parmi les blessés français que venait d'amener un train, se trouvait un jeune combattant dont le visage n'avait plus rien d'humain. Un œil avait été crevé, l'autre était enflé démesurément et le reste du visage était couvert de bandages dissimulant d'autres blessures.

—Oh, pauvre garçon, s'exclama une Anglaise en s'approchant timidement.

—Ne me plaignez pas, madame, répondit le soldat. Plaignez plutôt ceux qui sont restés dans le train et dont les blessures ne se voient pas.

Stupéfaite d'un pareil oubli de soi, l'étrangère, émue, balbutia :

—Mais... mais... je pensais que vous souffriez d'être ainsi défiguré !

—Défiguré, répliqua aussitôt l'héroïque blessé avec un calme sublime, je ne suis pas défiguré, madame, je suis décoré !

TABLE DES ANNONCES

Aide à la France.. 415
Anderson (Madame Margaret).. 21
Anglo-British Columbia Packing Co. Ltd.. 421
Annales de la Bonne Ste-Anne.. 32
Annales de St-Joseph 37
Anti-Consomptif Martin.. 420
Armorial du Canada.. 429
Aubanel Frères 12-13
Banque d'Hochelaga.. 5
Banque Provinciale du Canada. 2
Banque des Marchands du Canada.. 43
Baridon (L. R.).. 449
Beaume Rhumal.. 449
Beaumier.. 20
Bière Frontenac.. 419
Brunet (J.).. 424
Boivin, Wilson & Cie.. 10-14
Brooks (C. E.) 16
Bussière (J.).. 424
Caisse d'Epargnes.. 8
Caisse Nationale d'Economie. .. 19
Cartier (Vie de) en anglais.. .. 426
Caza Angus.. 39
Chapelets.. 410
Cie C. H. Catelli.. 31
Cie Chimique Vinel.. 27
Cie J. L. Mathieu.. 1
Cie Générale Transatlantique. .. 11
Cie Chimique Franco-Américaine.. 49-63
Comtois (Dr Joseph).. 18-25
Cooper & Co.. 22-43
Crédit Immobilier Franco-Canadien.. 8
Crême Simon.. 3
Daly & Morin.. 425
Décary.. 57
Dictionnaire Larousse, complet.. 427
Disparus de l'année.. 399
Dupuy & Ferguson.. 32
Ecole Commerciale pratique Lalime Ltée.. 9
Encres Antoine 402
Gatlin Institute.. 41
Genin, Trudeau & Cie Ltée.. .. 11
Grands Livres Beauchemin.. .. 416
Grenier & Cie.. 425
Histoire de la guerre (Hanotaux) 414
Horoscope.. 395
Institut Dentaire Franco-Canadien 17
Institut Gaube.. 418
Institut du Dr Handfield.. 39
La Prévoyance.. 423
La Patrie.. 15
Lachaine, J. A. 34-35
Laliberté, Enreg.. 25
Lamontagne Ltéé.. 23
Laroche (Dr O.).. 480
Laurence (A. C.).. 20
Lefebvre, Aldéric.. 425
Légaré, Gadbois Automobile, Ltd. 422
Livres à feuillets mobiles.. .. 408
Livres de Prix Canadiens 413
Livres de Prières.. 432
Livres en vente à la Librairie Beauchemin.. 435
Le Soleil 6-7
McConville, Gill et Painchaud.. 423
Maladies des femmes.. 401
Maison Ponsot.. 417
Machine à écrire "Royal".. .. 409
Marceau.. 448
Martin, C.. 23
Martineau.. 424
Marineau & Labelle 30
Meubles—classeurs "Macey".. 464
Mitchell, Fred. I.. 38
Morin & Cie, Dr Ed.. 29
Morin, J. B.. 28
National Drug and Chemical Co. 44
Nouveau Larousse illustré.. 426
Nugent's Up-to-Date.. 428
Nugget Polish Co.. 42
Ostiguy & Lefebvre.. 424
Painchaud R. E 37
Pap-Sag Company.. 64
Picotte (Dr P.-E.).. 425
Plumes-fontaines Laurier.. 403
Plumes-Fontaines Swan.. 404
Présidence des Assemblées.. .. 33
Prosse, Dr.. 39
Publications de la Librairie Beauchemin.. 450
Renaud Motor Co.. 22
Revue de la mode.. 21
Rice, Dr Wm. S.. 26
Richer, E. H. & Fils.. 24
Rougier Frères.. 18-422
Samaria Remedy Co.. 36
Sanche & Co. (Dr H.).. 16
St. Lawrence Flour Mills Co. .. 4
Sirop du Docteur Coderre.. .. 64
Sproule Dr.. 40
Universal Providers Co.. 17-30
Williams, R. W. 19

HOPITAL DU

DOCTEUR O. LAROCHE

MÉDECIN VETERINAIRE

PROFESSEUR A L'UNIVERSITE LAVAL

560, RUE VISITATION

TELEPHONE BELL EST 1403 MONTREAL JOUR ET NUIT

Ces cigarettes sont tellement connues et appréciées, qu'il s'en vend des millions annuellement.

PLUME-FONTAINE "SIR WILFRID LAURIER"

(ENREGISTREE)

Chaque plume-fontaine **"Sir Wilfrid Laurier"** est garantie parfaite par la Librairie Beauchemin. Si elle ne vous donne pas entière satisfaction, votre argent sera remboursé, ou vo re plume échangée.

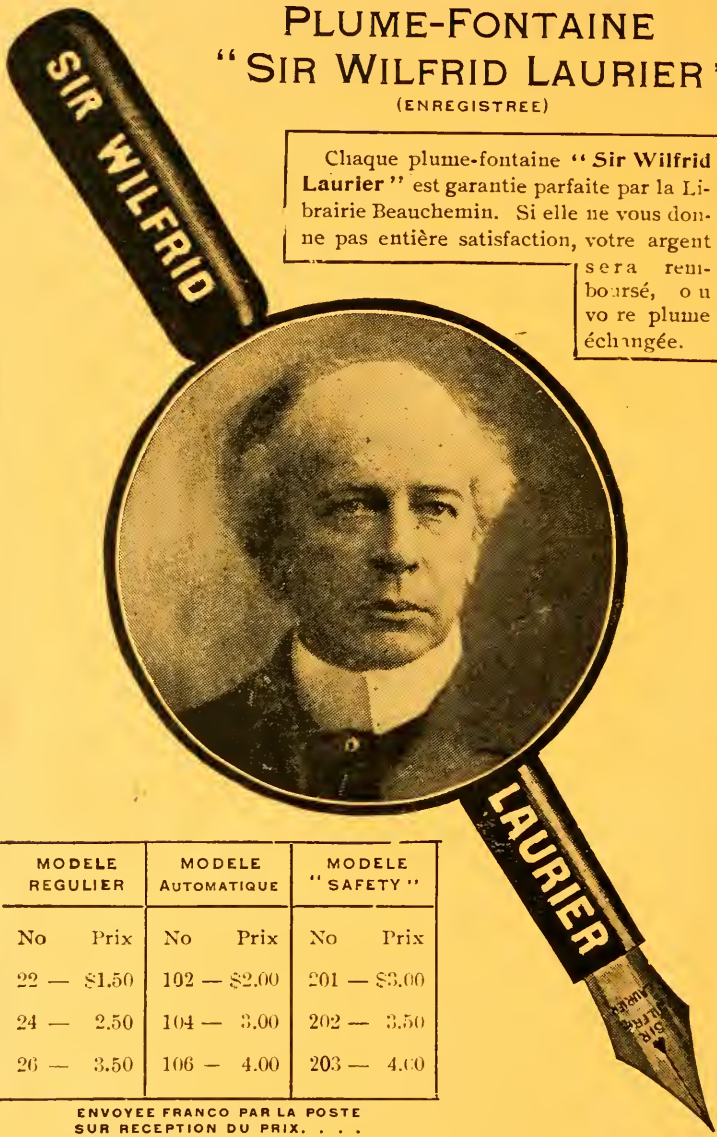

MODELE REGULIER		MODELE AUTOMATIQUE		MODELE "SAFETY"	
No	Prix	No	Prix	No	Prix
22 —	$1.50	102 —	$2.00	201 —	$3.00
24 —	2.50	104 —	3.00	202 —	3.50
26 —	3.50	106 —	4.00	203 —	4.00

ENVOYEE FRANCO PAR LA POSTE
SUR RECEPTION DU PRIX. . . .

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée, 79, rue St-Jacques, MONTREAL

U. S. A. Copyright, 1914, by LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, Limited, Montreal.

PRIX DES VOLUMES RELIES

RELIURES :

No 20 — Im. toile, tranche jaspée.. .. .. 0.40

No 21 — Im. toile, tranche dorée. 0.50

No 31 — Percaline, tranche dorée... .. .. 0.60

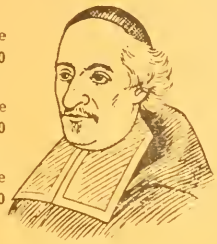

RELIURES :

No 32 — Demi-reliure toile amateur, tr. sup. rouge polie.. .. .. 0.55

No 33 — Percaline fleurdelisée, ornée des armes de la Province, tr. jaspée.. .. 0.55

No 41 — Demi-reliure petit chagrin, tr. jaspée.. .. 0.80

COLLECTION LAVAL

Format : 9 x 6½ pouces.

Environ 150 pages.

No 601 — **CENT FLEURS DE MON HERBIER.** Etudes sur le monde végétal à la portée de tous, suivies d'un calendrier de la flore de la Province de Québec, par E. Z. Massicotte. Nombreuses illustrations.

No 602 — **UN VOYAGEUR DES PAYS D'EN HAUT**, par l'abbé G. Dugas, missionnaire.

No 603 — **LEGENDES DU NORD-OUEST**, par l'abbé G. Dugas, missionnaire.

No 604 — **HISTOIRE POPULAIRE DU CANADA** ou **ENTRETIENS DE MADAME GENEST A SES PETITS-ENFANTS**, par Hubert Larue. Edition revisée et mise à jour par M. l'abbé Adélard Desrosiers.

No 605 — **TERRES ET PEUPLES DU CANADA**, par Emile Miller. Préface de l'abbé Adélard Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal.

No 606 — **CONFERENCES ET DISCOURS**, par A. B. Routhier.

No 607 — **NOS TRAVERS**, par Madame Dandurand. (En préparation.)

No 608 — **L'OUBLIE**, roman, par Laure Conan. Ouvrage couronné par l'Académie Française. Préface de M. l'abbé Bourassa.

No 609 — **ŒUVRES CHOISIES DE** Louis Fréchette. (En préparation.)

No 610 — **CONTES CHOISIS DE LOUIS FRECHETTE.** .(En préparation.)

No 611 — **MONTCALM ET LE CANADA FRANÇAIS**, par Charles de Bonnechose. (En préparation.)

No 612 — **HISTOIRE DU CHEVALIER D'IBERVILLE.** (1663-1706), par l'abbé Demazures. (En préparation.)

PRIX DES VOLUMES RELIES

RELIURES :

No 11 — Cartonnage demi-reliure fantaisie.. .. ...0.15

No 20 — Im. toile, tranche jaspée.. .. .. 0.20

No 21 — Im. toile, tranche dorée 0.25

RELIURES :

No 32 — Demi-reliure toile amateur, tr. sup. rouge polie.. .. .. 0.35

No 33 — Percaline fleurdelisée, ornée des armes de la Province, tr. jaspée.. .. 0.35

COLLECTION DOLLARD

Format : 7¼ x 4½ pouces.
Environ 150 pages.

No 301 — **LES PIONNIERS CANADIENS** et le **TABLEAU DE LA RIVIERE OUELLE.** Légendes, par l'abbé H. R. Casgrain.

No 302 — **LA JONGLEUSE.** Légende canadienne, par l'abbé H. R. Casgrain.

No 303 — **UNE PAROISSE CANADIENNE AU XVIIe SIECLE,** par l'abbé H. R. Casgrain.

No 304 — **UNE EXCURSION A l'ILE AUX COUDRES.** par l'abbé H. R. Casgrain.

No 305 — **TROIS LEGENDES DE MON PAYS** ou l'Evangile ignoré, l'Evangile prêché, l'Evangile accepté, par J. C. Taché.

No 306 — **L'ENFANT PERDU ET RETROUVE** ou **Pierre Cholet.** par J.-B. Proulx, prêtre.

No 307 — **LA TERRE PATERNELLE,** par P. Lacombe.

No 308 — **OPUSCULES.** Louis Olivier Gamache et le Labrador, par l'abbé Ferland.

No 309 — **CONTES POPULAIRES,** par Paul Stevens.

No 310 — **PROPOS RUSTIQUES.** par l'abbé Camille Roy, licencié ès lettres, de la Société Royale du Canada, professeur au Séminaire de Québec et à l'Université Laval.

No 311 — **L'ABBE H. R. CASGRAIN.** par l'abbé Camille Roy, licencié ès lettres, de la Société Royale du Canada, professeur au Séminaire de Québec et à l'Université Laval.

No 312 — **MIETTES D'HISTOIRE CANADIENNE.** Anecdote compilée par E. Z. Massicotte.

No 313 — **RECITS D'HISTOIRE CANADIENNE.** Anecdotes compilées par E. Z. Massicotte.

No 314 — **MŒURS ET COUTUMES CANADIENNES.** Pêle-mêle. Anecdotes compilées par E. Z. Massicotte.

No 315 — **CONTEURS CANADIENS-FRANÇAIS DU XIXe SIECLE,** (1ère série), avec notices biographiques par E. Z. Massicotte. Portraits dessinés par Edmond J. Massicotte.

No 316 — **CONTEURS CANADIENS-FRANÇAIS DU XIXe SIECLE,** (2e série), avec notices biographiques par E. Z. Massicotte. Portraits dessinés par Edmond J. Massicotte.

No 317 — **CONTEURS CANADIENS-FRANÇAIS DU XIXe SIECLE,** (3e série), avec notices biographiques par E. Z. Massicotte. Portraits dessinés par Edmond J. Massicotte.

No 318 — **VIE DE LA BIENHEUREUSE MADELEINE SOPHIE BARAT.** fondatrice de la Société du Sacré-Cœur (1779-1865).

No 319 — **LES VACANCES DU JEUNE TEMPERANT,** par le R. P. Hugolin, o. f. m.

No 320 — **BIOGRAPHIES DE MGR DE LAVAL ET DE MGR PLESSIS,** évêques de Québec, par Mgr Henri Têtu camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII.

No 322 — **VIE DE MERE MARIE-ROSE,** fondatrice de la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie.

No 323 — **UN LIS DU PARTERRE DE STE-URSULE,** Louise-Marie Couillard (1892-1912.)

No 324 — **VIE DU BIENHEUREUX LOUIS-MARIE GRIGNON DE MONTFORT.** (En préparation.)

AY
417
A43
1915

Almanach du peuple Beauchemin

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

No 2 ... ile
jaspée... po-
.00

No 2 ... le-
dorée... la
.00

No 3 ... tit
dorée... .50

No 80 ... vec
Institut ... et
DeCelles
du Parl
ciété R ... LA

No 8 ... par
DIENS, ... du

No 8 ... NE-
du Mis ... AR-
premier ... rsu-
Etude ... dée
par Er ... euse

No 8 ... par
DE TE ... on.)
chervill ... EL-

No 8 ... R.
DU C
avec
membre ... DE
Québec
ciété ... NES
Paris, ... Cas-

No 8
MONTR ... NA-
nos jou ... ain.
princip

Canadiens-Français

LISEZ DES LIVRES CANADIENS

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

Librairie Beauchemin Limitée

79, Rue Saint-Jacques, MONTREAL